

*une planification de
la retraite sur laquelle
ils peuvent compter*

Mettre tout
en œuvre
pour aider
nos clients à
CRÉER

leur propre entreprise



*une expérience bancaire
enrichissante*

*un plan pour l'éducation
de leurs enfants*



Vision

- Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

Valeurs

- Excellence du service aux clients et aux collègues
- Travailler ensemble pour réussir
- Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- Diversité visant la croissance et l'innovation
- Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

Objectifs stratégiques

- Au Canada, être le chef de file incontesté du secteur des services financiers
- Aux États-Unis, être l'un des principaux prestataires de services bancaires, de gestion de patrimoine et liés aux marchés des capitaux en tirant parti des importantes capacités de RBC
- À l'échelle internationale, être un prestataire de choix de certains services bancaires, de gestion de patrimoine et liés aux marchés des capitaux dans les marchés ciblés

LA BANQUE ROYALE DU CANADA (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs, et elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord (et figure parmi les 15 plus grandes banques à l'échelle mondiale, en matière de capitalisation boursière). Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise, des services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons plus de 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 17 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 48 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Table des matières

1	Faits saillants financiers	125	États financiers consolidés
4	Message du président et chef de la direction	126	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers
9	Examen du rendement	126	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
10	Analyse des activités	127	Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
16	Message du président du Conseil	127	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
17	Gouvernance	128	Bilans consolidés
19	Responsabilité d'entreprise	129	États consolidés des résultats
28	Rapport de gestion	130	États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres
29	Vue d'ensemble	131	États consolidés des flux de trésorerie
35	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	132	Notes complémentaires
39	Rendement financier	201	Information supplémentaire
51	Information financière trimestrielle	205	Glossaire
53	Résultats des secteurs d'exploitation	207	Administrateurs et haute direction
75	Situation financière	208	Principales filiales
83	Gestion du risque, du capital et des liquidités	209	Renseignements à l'intention des actionnaires
112	Aperçu d'autres risques		
116	Facteurs additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs		
119	Information financière supplémentaire		

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs importants pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de ces facteurs sont fournis à la section intitulée « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives », à la page 29.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Rendement de l'exploitation					
Total des revenus	21 582 \$	22 462 \$	20 637 \$	(880)\$	(4)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429	804	102%
Frais autres que d'intérêt	12 351	12 473	11 495	(122)	(1)%
Bénéfice net	4 555	5 492	4 728	(937)	(17)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,0 %	24,6 %	23,5 %	n.s.	(660)p.b.
Bénéfice par action – dilué	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$	(0,81)\$	(19)%
Capital ⁽¹⁾					
Ratio du capital de première catégorie	9,0 %	9,4 %	9,6 %	n.m.	(40)p.b.
Ratio du capital total	11,1 %	11,5 %	11,9 %	n.m.	(40)p.b.
Actif ajusté en fonction des risques	278 579 \$	247 635 \$	223 709 \$	30 944 \$	12 %
Facteurs clés					
Total des prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts)	291 755 \$	239 429 \$	209 939 \$	52 326 \$	22 %
Dépôts	438 575	365 205	343 523	73 370	20 %
Total de l'actif	723 859	600 346	536 780	123 513	21 %
Biens sous gestion	226 900	161 500	143 100	65 400	40 %
Biens administrés – RBC ⁽²⁾	623 300	615 100	582 300	8 200	1 %
Information sur les actions ordinaires					
Cours de l'action (RY sur TSX)					
Haut	55,84 \$	61,08 \$	51,49 \$	(5,24) \$	(9)%
Bas	39,05	49,50	41,29	(10,45)	(21)%
À la clôture	46,84	56,04	49,80	(9,20)	(16)%
Dividendes déclarés par action	2,00	1,82	1,44	0,18	10 %
Valeur comptable par action	20,99	17,58	16,52	3,41	19 %
Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	62 825	71 522	63 788	(8 697)	(12)%

(1) Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques de 2008 sont calculés selon les lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), lesquelles sont formulées conformément au nouveau cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques des périodes précédentes sont calculés selon les lignes directrices publiées par le BSIF formulées conformément au cadre de l'accord de Bâle I. L'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables.

(2) Le poste Biens administrés – RBC a été révisé de manière à tenir compte des fonds communs de placement vendus par l'entremise de notre réseau de succursales canadien. Les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été ajustés pour tenir compte de ce changement.

n.s. : non significatif

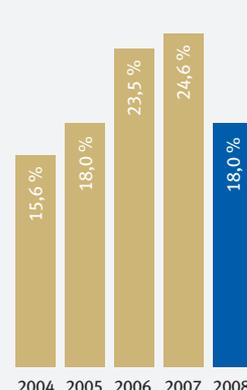
Bénéfice net



Bénéfice par action – dilué



Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires





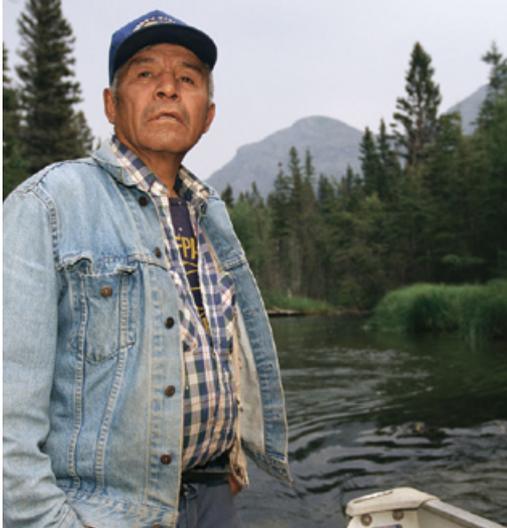
*un leader visionnaire
dans le domaine de
la biotechnologie*



des vacances de rêve



un avenir sur mesure



*un meilleur réseau
d'alimentation en eau*



*l'avenir du
commerce mobile*



une révolution logicielle

*un plan d'action
détaillé*



*de nouvelles
sources d'énergie
pour la planète*



*un pionnier
du secteur
pétrolière et gazier*



*l'achat d'une
première voiture
neuve*



*une occasion
à l'échelle mondiale*



*une occasion
d'agrandir le
foyer familial*



Mettre tout en œuvre pour aider nos clients à créer

« S'il y a bien une chose que nous avons apprise des événements survenus au cours de la dernière année, c'est qu'en temps difficiles, les clients recherchent et apprécient encore plus l'avis objectif d'un spécialiste qui peut leur offrir des solutions. Au sein de RBC, nous mettons tout en œuvre pour aider les clients à créer leur avenir en toute confiance. »

– Gordon M. Nixon

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Les périodes d'incertitude font ressortir l'importance des principes fondamentaux. Cette année, alors que les conditions du marché et de l'économie étaient des plus difficiles, RBC s'en est sortie, non sans égratignures, mais solide et stable, principalement en raison de notre engagement à l'égard des éléments essentiels d'une bonne gestion : la diversification des activités, une gestion du risque exhaustive, une stratégie claire et un bilan solide.

S'il y a bien une chose que nous avons apprise des événements survenus au cours de la dernière année, c'est qu'en temps difficiles, les clients recherchent et apprécient l'avis objectif d'un spécialiste qui peut leur offrir des solutions. Au sein de RBC, nous mettons tout en œuvre pour faire passer les clients avant tout en leur offrant des conseils, des produits et des services qui les aident à créer leur avenir en toute confiance. Nous avons favorisé une culture davantage axée sur la collaboration et la responsabilisation, où les employés ont le pouvoir d'améliorer l'expérience des clients. Cette culture est mise en évidence dans notre vision axée sur le client, dans le travail de plus de 80 000 professionnels qui mettent à profit leur expérience et leur expertise, ainsi que dans les vastes ressources de RBC mises à la disposition de tous nos clients.

La crise financière qui sévit actuellement a démontré sa capacité à détériorer considérablement l'environnement d'un bon nombre de personnes, d'entreprises, d'institutions financières et de nos actionnaires. Bien que nous n'ayons pu terminer l'exercice sans essuyer quelques pertes, RBC a tout de même généré un bénéfice de plus de 4,5 milliards de dollars en 2008 ainsi qu'un rendement des capitaux propres de 18,0 %. Ces résultats démontrent qu'au moment où les règles de notre secteur et des économies canadiennes et mondiales sont en cours de réécriture, la stratégie de RBC visant à gérer activement un portefeuille d'activités diversifié et à exceller dans l'exécution de ses mesures d'augmentation des produits et de réduction des coûts nous a permis de résister aux soubresauts et aux pressions des marchés au cours du dernier exercice et de continuer de créer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires.

La diversité des activités de RBC demeure l'assise de notre stabilité et de notre réussite, particulièrement en période difficile. Bien que plusieurs de nos activités aient été sévèrement touchées

par les événements économiques actuels, la diversité de nos activités au sein des secteurs, des régions et des segments de clients a permis de réduire la volatilité globale de nos produits et bénéfiques. Cette situation nous procure la flexibilité et la stabilité nécessaires pour faire des investissements en vue de réaliser notre stratégie et nos objectifs à long terme. Compte tenu de la solidité globale de notre portefeuille d'activités, nous sommes bien positionnés pour saisir les occasions qui sont maintenant hors de la portée de bon nombre de nos concurrents.

Notre engagement continu à l'égard d'une gestion rigoureuse du risque et du rendement nous a permis de maintenir le cap mieux que plusieurs de nos concurrents au Canada et à l'échelle internationale. Nous diversifions nos risques de différentes façons, tout en continuant d'utiliser prudemment notre bilan pour générer des bénéfices de grande qualité. Nous reconnaissons que le maintien et l'amélioration continue de nos capacités de gestion du risque seront essentiels pour surmonter les défis qui nous attendent. De plus, la solidité de la qualité de notre actif et de notre situation de liquidité devrait constituer une excellente base pour la croissance future.

En résumé, le rendement solide et continu de nos bénéfices par rapport à notre groupe de sociétés homologues et le rendement dans le quartile supérieur du cours de notre action pour les périodes à moyen terme et long terme de trois, cinq et dix ans reflètent notre démarche rigoureuse de gestion du risque, les assises financières solides de nos entreprises, les avantages de notre modèle de gestion diversifié et, surtout, le travail acharné de nos employés dévoués.

Objectifs stratégiques pour 2008

Au cours du dernier exercice, nos gens et nos activités ont été orientés vers l'atteinte de nos trois objectifs stratégiques à long terme, c'est-à-dire :

- Être reconnu comme le chef de file incontesté des services financiers au Canada;
- Être un des principaux fournisseurs de services bancaires, de services de gestion de patrimoine et de services liés aux marchés des capitaux aux États-Unis en misant sur les capacités remarquables de RBC;
- Être reconnu à l'échelle internationale comme un prestataire de choix de certains services bancaires, services de gestion de patrimoine et services liés aux marchés des capitaux dans des marchés ciblés.



Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Au Canada, nos activités bancaires de détail, de gestion de patrimoine, d'assurance et liées aux marchés des capitaux ont fait d'importants progrès durant l'exercice, et nous avons renforcé notre position de chef de file sur le marché tout en faisant en sorte qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous.

Dans le marché bancaire canadien où la concurrence est féroce, nous devons continuer d'inciter les clients à faire affaire avec nous en veillant à ce que nos conseils et nos services soient accessibles et disponibles par l'intermédiaire de divers canaux. Nous avons fait en sorte qu'il soit plus facile pour les clients de faire affaire avec nous en augmentant notre personnel de vente spécialisé et hors succursale, en ajoutant de nouvelles succursales bancaires et des guichets automatiques bancaires (GAB) et en augmentant le nombre de succursales offrant des heures d'ouverture prolongées, incluant le samedi, et ce, particulièrement dans les régions à forte croissance. Nos clients peuvent maintenant faire affaire avec les agents de notre centre de contact dans plus de 150 langues. Les petites entreprises et les clients des services bancaires commerciaux situés dans toutes les principales régions économiques à l'échelle internationale peuvent maintenant satisfaire tous leurs besoins par l'intermédiaire d'un seul et unique fournisseur. De plus, nous avons renforcé nos relations avec la clientèle et récompensé les clients pour leur loyauté en leur offrant des produits et services novateurs. Ces efforts ainsi que bien d'autres que nous avons faits ne sont pas passés inaperçus, car de nombreux tiers importants ont reconnu la valeur de nos capacités en matière de service à la clientèle, notamment Synovate, Euromoney et Maritz Canada Inc.

En tant que plus grand fournisseur canadien de services de gestion de patrimoine, nous avons continué d'offrir à nos clients une gamme complète de conseils en placement et de services de planification, grâce à une équipe de spécialistes en planification financière et de la retraite, en fiscalité, en droit ainsi qu'en fiducies et successions. Nos clients ont accès à une gamme complète de produits de placements en titres de capitaux propres et en titres à revenu fixe solides et performants offerts par notre division de gestion d'actifs, laquelle a élargi ses capacités en faisant l'acquisition de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N) le 1^{er} mai 2008. Cette acquisition fait de nous la plus grande société de fonds communs de placement au Canada, avec une part de marché de 16 %, et le plus grand gestionnaire d'actifs privés. La vigueur de cette division est mise en évidence par les ventes nettes totales de fonds communs de placement qui se sont chiffrées à 8,8 milliards de dollars pour l'exercice 2008.

RBC est la seule banque au Canada à offrir un éventail de solutions d'assurance à la fois aux particuliers et aux entreprises, nous nous classons au premier rang sur le marché canadien en ce qui a trait à l'assurance crédit et à l'assurance voyage et nous sommes le deuxième fournisseur en importance pour ce qui est des produits d'assurance individuelle à prestations du vivant. Nos produits et nos capacités de distribution sont également uniques. RBC Assurances offre une vaste gamme de produits d'assurances vie et maladie et de produits IARD par l'intermédiaire de canaux exclusifs (succursales d'assurance adjacentes et personnel de vente) de même que par l'intermédiaire de divers tiers (agences de voyage et courtiers d'assurance vie), qui procurent une tranquillité d'esprit à nos clients en répondant à tous leurs besoins en assurance.

En tant que chef de file de la plupart des secteurs du marché de gros au Canada, nous sommes la plus grande banque d'investissement du pays et nous nous classons au premier ou au deuxième rang dans plusieurs palmarès au pays, y compris en ce qui a trait au marché canadien des capitaux d'emprunt et aux services de recherche liés aux titres. Il est important de noter que notre bilan solide et le respect dont jouit notre marque nous ont permis d'exporter avec succès nos principales forces concurrentielles dans de nouveaux marchés.

À l'extérieur du Canada, nous avons affecté des ressources financières et de gestion importantes au développement de nos capacités, de notre clientèle et de notre marque.

Depuis 2001, nous avons fait augmenter de manière réfléchie nos activités bancaires dans le marché du sud-est des États-Unis. Grâce à une croissance interne mesurée et à une expansion réalisée au moyen d'acquisitions stratégiques, nous avons établi un réseau de près de 440 succursales en Caroline du Nord, en Caroline du Sud, en Virginie, en Géorgie, en Alabama et en Floride.

Nos activités bancaires aux États-Unis ont été grandement touchées par la pression continue que subit le marché de l'habitation dans ce pays et par l'affaiblissement de l'économie américaine. Nous avons pris des mesures pour nous attaquer à ces problèmes conformément à notre engagement à l'égard de pratiques de gestion du risque prudentes. Nous avons mis fin à nos activités de financement de constructeurs résidentiels à l'extérieur de notre marché et nous gérons activement les actifs de ce portefeuille en vue de réduire l'incidence des prêts douteux à long terme. Bien que nous fassions une gestion et un suivi très

David I. McKay
Chef de groupe, Services
bancaires canadiens

W. James Westlake
Chef de groupe, Services bancaires
internationaux et Assurances



actifs de nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts commerciaux, nous augmentons de façon sélective nos actifs en gagnant des clients de qualité supérieure, tant des particuliers que des entreprises, qui sont attirés par la qualité de la marque RBC. En outre, nous nous concentrons sur l'utilisation de nos stratégies d'entreprise et de nos stratégies commerciales bien établies dans notre secteur bancaire aux États-Unis pour élaborer une stratégie de vente au détail tout aussi solide en vue de fournir aux clients une expérience intégrée et une gamme complète de produits pour répondre à leurs besoins en matière de services aux entreprises et de services de détail.

Nous sommes bien conscients que l'augmentation des bénéfices tirés de nos activités bancaires aux États-Unis prendra du temps car nous devons faire face à la faiblesse persistante de l'économie américaine. Nous avons accompli beaucoup de travail pour créer une conjoncture favorable pour les prochaines années et, bien qu'il ne fasse aucun doute que les structures, le crédit et l'économie du secteur bancaire américain font face à des vents contraires, nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés lorsque la situation s'améliorera.

Au cours du dernier exercice, nous avons accru la portée de nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis. L'acquisition de Ferris, Baker Watts, Incorporated (FBW) a permis d'accroître considérablement notre présence dans des régions clés et d'ajouter plus de 300 conseillers financiers à notre effectif. Au cours du dernier exercice, nous avons également attiré au sein de notre division de gestion de patrimoine aux États-Unis des conseillers financiers expérimentés de nos concurrents, ce qui témoigne de la qualité de nos activités et de notre réputation grandissante aux États-Unis. RBC compte maintenant plus de 2 000 conseillers financiers qui servent des clients dans 41 États à partir de 204 bureaux de détail, ce qui fait de nous la septième société de conseils en placement en importance aux États-Unis. Nous avons aussi terminé la conversion de nos activités de gestion de patrimoine aux États-Unis en une plateforme de courtage unique, parallèlement à nos activités sur les marchés des capitaux. Par conséquent, nos clients auront un plus grand accès aux capacités de RBC à l'échelle mondiale de même qu'aux vastes capacités de développement de produits de nos activités liées aux marchés des capitaux.

Malgré l'incidence néfaste qu'ont eue les événements économiques de la dernière année sur certaines de nos activités

sur les marchés des capitaux aux États-Unis, plusieurs autres activités ont su tirer parti des occasions qui se sont présentées en raison de la conjoncture du marché, augmentant l'effectif et les ressources grâce à l'attrait exercé par la solidité et la stabilité de la marque RBC. Alors que de nombreux concurrents ont été contraints de réduire ou de modifier considérablement leurs modèles de gestion fondamentaux, la solidité de nos activités sur les marchés des capitaux aux États-Unis nous a permis de repositionner et de réaffecter nos ressources de façon dynamique afin de saisir un grand nombre d'occasions créées par ce marché en évolution. Par exemple, des activités touchées par la récente instabilité du marché, comme nos activités liées aux produits structurés et à la titrisation, ont fait l'objet de rationalisations, tandis que les activités pour lesquelles cette crise apportait de nouvelles occasions, comme les services de banque d'investissement et de placement en titres à revenu fixe et en titres de participation, ont grandement amélioré leurs capacités en recrutant des employés chevronnés de leurs concurrents.

Toutefois, nous n'avons pas modifié de façon fondamentale notre goût du risque ni notre profil de risque. Conformément à l'importance que nous accordons à une gestion prudente du risque et au maintien d'un bilan solide, nos activités sur les marchés des capitaux sont axées sur l'investissement de capital de façon à améliorer et à élargir les relations avec les clients clés, particulièrement en ces temps où nous savons que les clients accordent une grande importance aux relations bancaires solides et stables.

La conclusion de l'acquisition de RBTT Financial Group (RBTT) a été l'événement le plus important à l'extérieur de l'Amérique du Nord en 2008. Jumelée aux activités bancaires que nous exerçons déjà aux Antilles, cette acquisition a permis à RBC de se hisser au deuxième rang des groupes de services bancaires de la région anglophone des Antilles, avec environ 7 000 employés au service de clients dans 17 pays et 127 succursales et centres d'affaires. La présence de RBTT constitue un complément parfait à nos activités et cette acquisition nous a immédiatement placés en position favorable dans deux nouveaux marchés, soit Trinité et Tobago, dont l'économie est l'une des plus solides des Antilles, et la Jamaïque.

Nos activités de gestion de patrimoine ont continué d'augmenter à l'extérieur de l'Amérique du Nord grâce à l'ouverture d'un nouveau bureau au Chili et d'un autre, conjugué à nos activités sur



M. George Lewis
Chef de groupe, Gestion de patrimoine

Barbara G. Stymiest
Chef de l'exploitation

les marchés des capitaux, en Inde. Dans l'ensemble, l'entreprise poursuit sa croissance en embauchant des professionnels des services bancaires privés expérimentés, grâce à notre réputation enviable comme fournisseur de services de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale.

Notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS), se distingue des autres fournisseurs de services de fiducie à l'échelle internationale par son service à la clientèle de qualité supérieure et sa portée mondiale. En 2008, nous avons été classés au premier rang des dépositaires mondiaux selon *Global Investor* pour une cinquième année d'affilée. Toutefois, le fait que RBC Dexia IS a réussi à attirer de nouveaux clients et à accroître le volume d'activité avec ses clients existants dans les conditions actuelles constitue la meilleure preuve de son succès.

En tant que seule banque d'investissement mondiale au Canada, nous avons poursuivi notre croissance et avons généré environ 50 % de nos produits à l'extérieur du Canada, en appliquant une stratégie de croissance internationale réfléchie et rigoureuse. Au cours du dernier exercice, nous avons ajouté une équipe de financement par emprunt à Londres pour appuyer nos activités de banque d'investissement en Europe et nous avons élargi la portée de nos activités de financement des infrastructures établies au Royaume-Uni jusqu'en Europe continentale, ainsi qu'en Australie et aux États-Unis. Enfin, nous avons continué d'augmenter nos capacités dans les secteurs de l'énergie et des mines à l'échelle mondiale, devenant ainsi un fournisseur de services de choix dans un marché très dynamique.

Rendement en 2008 par rapport aux objectifs

Nous avons établi nos objectifs pour 2008 en novembre 2007, en fonction des perspectives économiques et commerciales que nous avions à ce moment-là pour 2008. Nous étions conscients du fait que le début de 2008 serait difficile, en raison de la volatilité continue des marchés et du ralentissement de la croissance économique, mais nous ne nous attendions pas à que ces conditions persistent tout au long de l'exercice ni à ce qu'elles aient des répercussions aussi importantes. Nous avons reconnu, au cours de l'exercice, que les progrès en vue de l'atteinte de certains objectifs étaient freinés en grande partie par la volatilité et les incertitudes du marché, lesquelles se sont traduites par des réductions de valeur, par des hausses de la dotation aux provisions pour pertes sur créances relativement à nos activités

bancaires aux États-Unis et par des réductions des marges d'intérêt. Par conséquent, nous n'avons pas atteint les objectifs annuels que nous nous étions fixés au début de l'exercice, sauf en ce qui concerne notre ratio du capital de première catégorie. Notre situation de capital est demeurée solide tout au long de 2008, et le ratio du capital de première catégorie s'est maintenu à un niveau supérieur à notre objectif.

Dans le contexte turbulent de l'année dernière, l'importance que nous avons accordée à notre saine approche d'entreprise et les avantages de notre modèle de gestion diversifié nous ont aidés à maintenir le rendement de nos actions par rapport à notre groupe d'entreprises homologues. Nos actions ont affiché un rendement dans le quartile supérieur de 8 % et 12 % pour les périodes à moyen terme de trois et cinq ans, respectivement, et nous avons augmenté les dividendes versés au cours de la période de trois ans à un taux composé annuel moyen de 19 %.

Comment nous nous évaluerons à l'avenir

En 2009, nous prévoyons que notre contexte opérationnel continuera de présenter des difficultés qui exigeront une prudence continue dans la gestion et l'affectation de nos ressources. La volatilité du marché financier se poursuivra en 2009, alors que les préoccupations concernant le crédit et les liquidités persisteront et que les économies mondiales ralentiront. Nous estimons que les mesures prises récemment par les gouvernements, comme les réductions de taux d'intérêt, les plans de sauvetage des marchés financiers et l'augmentation des garanties intrabancaires sur le crédit, finiront par avoir un effet sur la stabilité des marchés.

L'économie canadienne a probablement amorcé une récession au dernier trimestre de 2008, et nous prévoyons que sa croissance ne sera que de 0,3 % en 2009 en raison de la baisse de la demande intérieure. Bien que nous nous attendions à une diminution des dépenses de consommation, reflétant un léger recul sur le marché du travail et le marché de l'habitation, le ralentissement économique devrait entraîner une diminution des pressions inflationnistes et une plus grande stabilité des prix des marchandises. Entre-temps, nous prévoyons une croissance négative de 1 % de l'économie américaine en 2009. Nous nous attendons à ce que la détérioration de la conjoncture économique et la volatilité des marchés financiers continuent de freiner les dépenses des consommateurs et des entreprises, amplifiant ainsi probablement

A. Douglas McGregor
Président du Conseil et co-chef de la
direction, Marchés des Capitaux

Mark A. Standish
Président et co-chef de la direction,
Marchés des Capitaux



la récession aux États-Unis alors que la croissance négative de l'économie se poursuivra jusqu'à la fin de 2008 et au début de 2009. La croissance des autres économies mondiales, particulièrement celles des pays de la zone euro, fléchira probablement davantage en 2009, alors que les économies d'outre-mer continuent de se resserrer en raison du recul de la demande intérieure, de la volatilité des marchés financiers et de la baisse de la demande d'exportations des partenaires commerciaux. Le rythme de croissance des économies émergentes, avec la Chine en tête, devrait être très modéré en 2009 compte tenu de l'incertitude sur les marchés financiers à l'échelle mondiale ainsi que de la conjoncture de récession dans certains pays industrialisés.

Nous nous attendons, à moyen terme, à des changements d'ordre cyclique et structural au sein de l'industrie des services financiers, notamment la hausse des coûts de financement, l'accroissement des niveaux de capital, l'incidence du désendettement des bilans et la réalisation de taux de pertes sur prêts supérieurs à la moyenne par rapport aux taux planchers historiques enregistrés récemment.

Comme la conjoncture du marché et de l'économie s'accompagne d'un degré élevé d'incertitude à l'égard de la planification à court terme, nous avons établi une série d'objectifs de rendement à moyen terme (présentés à la page 9) qui, à notre avis, constituent des objectifs réalistes dans ce contexte turbulent à court terme. En nous concentrant sur ces objectifs à moyen terme, notre équipe de gestion mettra l'accent à la fois sur le rendement actuel et sur l'investissement prudent dans les activités à rendement élevé qui nous procureront des avantages concurrentiels et une croissance stable et soutenue des bénéfices à l'avenir.

Notre objectif à moyen terme est de générer une croissance du bénéfice par action d'au moins 7 %. L'attention que nous portons à la gestion des coûts par rapport à la croissance des produits est reflétée par un objectif en matière de levier d'exploitation à moyen terme de plus de 3 %, tandis que nous visons un rendement des capitaux propres d'au moins 18 %. Nous garderons l'œil sur nos fonds propres afin de maintenir un ratio du capital de première catégorie d'au moins 8,5 %, ce qui représente un ratio nettement supérieur à celui exigé aux fins réglementaires et aussi supérieur à notre objectif de 8 % que nous avons pour 2008. Enfin, nous visons à maintenir un ratio de distribution à moyen terme se situant entre 40 % et 50 %, soit le même qu'en 2008.

Aider les clients à créer leur avenir en toute confiance

Durant les périodes difficiles, les sociétés solides, diversifiées et bien gérées comme RBC sont en position avantageuse par rapport à bien d'autres sociétés. Nous avons progressé, mais plus important encore, nous avons été en mesure de générer des bénéfices solides dans un contexte extrêmement difficile. Nous sommes encouragés par le fait que notre marché national a été reconnu comme ayant le système bancaire le plus rigoureux au monde, à l'occasion du Forum économique mondial. Et bien que nous soyons prudents à l'égard de la conjoncture à court terme, nous sommes fiers de notre solidité financière soutenue, de nos politiques rigoureuses en matière de gestion du risque et de notre combinaison d'activités diversifiées qui nous ont permis de maintenir la confiance de nos millions de clients et d'actionnaires.

À l'extérieur du Canada, nous surmontons les difficultés et trouvons des façons d'investir du capital, de recruter des employés très qualifiés, de faire des acquisitions et de continuer de tirer parti des stratégies que nous avons mises en œuvre au cours des dernières années. À l'échelle de RBC, nous avons porté une attention accrue à la gestion des coûts car nous comprenons que notre capacité à contrôler les coûts est essentielle pour avoir la flexibilité nécessaire pour répondre aux défis actuels et soutenir notre croissance future.

L'année 2008 a été difficile, mais je suis heureux de dire que nos employés ont surmonté les difficultés éprouvées. Je suis fier de tous nos professionnels et de notre équipe de gestion qui n'ont pas été ébranlés par les conditions incertaines que nous avons connues et qui ne se laissent pas démonter par celles qui nous attendent peut-être. Plus que jamais, nous comprenons que nos clients recherchent et apprécient les conseils judicieux et nous redoublerons d'efforts pour être à leur écoute et les aider à créer leur avenir en toute confiance.

Je tiens à remercier sincèrement tous nos clients pour leur confiance soutenue. Je souhaite aussi remercier nos plus de 80 000 professionnels, car c'est grâce à leur excellent travail, à leur intégrité et à leur dévouement que nous avons ces résultats.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Examen du rendement de 2008

Le tableau ci-dessous présente notre rendement de 2008 comparativement à nos objectifs pour l'exercice.

	Objectifs de 2008	Rendement de 2008	
Croissance du bénéfice dilué par action	7 % à 10 %	(19)%	
Levier d'exploitation défini (1)	Plus de 3 %	1,0%	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+	18,0%	
Ratio du capital de première catégorie (2)	8 %+	9,0%	
Ratio de distribution	40 % à 50 %	59,0%	
		RTA sur 3 ans	RTA sur 5 ans
Rendement total pour les actionnaires (RTA) (3)	Quartile supérieur	Quartile supérieur	Quartile supérieur

- (1) Le levier d'exploitation défini constitue une mesure hors PCGR et correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Pour plus de détails, se reporter à la section intitulée Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (2) Calculé selon les directives publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) conformément à l'accord de Bâle II.
- (3) Calculé pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 et fondé sur l'appréciation du cours des actions et le revenu de dividendes réinvesti par rapport au rendement total pour les actionnaires de 7 grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, La Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et au rendement total pour les actionnaires (en dollars américains) de 13 institutions financières américaines (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York Mellon, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).

Le tableau ci-dessous présente nos objectifs à moyen terme.

	Objectifs
Croissance du bénéfice dilué par action	7 %+
Levier d'exploitation défini (1)	Plus de 3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 %+
Ratio du capital de première catégorie (2)	8,5 %+
Ratio de distribution	40 % à 50 %

- (1) Se reporter à la note (1) ci-dessus.
- (2) Se reporter à la note (2) ci-dessus.

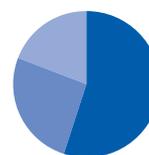
Services bancaires canadiens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	9 586 \$	9 329 \$	8 348 \$	257 \$	3 %
Bénéfice net	2 662	2 545	2 124	117	5 %
Moyenne des prêts et des acceptations (1)	225 000	199 200	179 000	25 800	13 %
Moyenne des dépôts	155 000	147 100	139 200	7 900	5 %
Levier d'exploitation	2,6 %	6,5 %	4,4 %	s.o.	(390) p.b.

(1) Le total de l'actif, le total des actifs productifs et les prêts et les acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 22 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement.

Le SECTEUR SERVICES BANCAIRES CANADIENS offre des services financiers aux particuliers et aux entreprises au Canada. Grâce à notre réseau national de distribution prééminent et à la marque ayant le plus de valeur au Canada, nous servons environ 10 millions de clients par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales et de GAB, de nos équipes de vente internes et de nos équipes de vente spécialisées, ainsi que de nos services en ligne et de nos centres d'appels.

Contribution aux revenus de 2008



■ Particuliers clients	55 %
■ Services financiers à l'entreprise	26 %
■ Solutions cartes et paiements	19 %

Faits saillants de 2008 au chapitre du rendement

- Le bénéfice net a augmenté de 117 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète la croissance des revenus et notre gestion des coûts efficace. Nos résultats de l'exercice précédent comprenaient un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) relatif à la restructuration de Visa Inc., partiellement contrebalancé par une augmentation de 121 millions (79 millions après impôts) de notre passif au titre de notre programme de fidélisation des détenteurs d'une carte de crédit.
- Le total des revenus a progressé de 257 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette progression reflète la forte croissance continue des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, partiellement contrebalancée par la compression des écarts. La croissance s'est établie bien à l'intérieur de nos paramètres de risque et de rendement. Les résultats de l'exercice précédent reflétaient le gain lié à la restructuration de Visa Inc. et le passif au titre du programme de points mentionnés ci-dessus.
- Notre portefeuille de prêts a augmenté de 13 % en raison de la solide croissance des activités liées aux prêts hypothécaires de transformation de l'avoir foncier et des nouvelles offres de cartes de crédit.
- Nos dépôts se sont accrus de 5 % grâce au lancement de nouveaux produits à l'intention des particuliers et des entreprises, notamment le Compte Épargne US @ et deux solutions de placement à rendement élevé à l'intention des entreprises clientes.

Réalisations en 2008

- Nous avons accru notre capacité de rejoindre les clients en élargissant nos équipes de vente spécialisées et mobiles, en ouvrant de nouvelles succursales bancaires et en installant de nouveaux GAB ainsi qu'en augmentant le nombre de succursales bancaires qui ont des heures d'ouverture prolongées, dont les samedis, particulièrement dans les marchés en forte croissance.
- Les clients ont un meilleur accès à des outils améliorés et personnalisés de planification et de conseils financiers grâce à *Votre avenir à définir*[®], une approche unique pour conseiller les clients. Nous avons également continué de concevoir et d'offrir aux clients des ressources de planification interactives en ligne, telles que des outils de sélection de solutions de crédit et de solutions d'affaires, une calculatrice de versements hypothécaires et des outils de calcul de la trésorerie.
- Nous avons approfondi nos relations-clients et récompensé nos clients de leur fidélité en élargissant nos rabais multiproduits et en lançant de nouveaux produits innovateurs, dont une gamme de comptes épargne à intérêt élevé en dollars canadiens et américains; en lançant la nouvelle carte Visa Infinite, qui procure des avantages exclusifs et des privilèges à ses titulaires, en lançant de nouvelles cartes de crédit à sécurité améliorée dotée de puces; et en instaurant les relevés électroniques et une tarification à commission privilégiée à l'intention de nos clients de Placements en direct.

- Grâce au lancement de notre service d'interprétation des langues, nos clients peuvent maintenant faire affaire avec nos agents des centres d'appels dans plus de 150 langues.
- Grâce à l'acquisition de la division canadienne de crédit-bail commercial d'ABN AMRO N.V., nous avons consolidé notre position de chef de file à titre de plus grande société de crédit-bail commercial appartenant à une banque au Canada, selon l'actif.
- Nous avons rendu la vie plus facile à nos entreprises clientes en lançant les Services bancaires mondiaux pour l'entreprise regroupés en un seul point de contact à l'intention des petites entreprises et des clients commerciaux de toutes les grandes régions économiques à l'échelle internationale.
- Nous avons continué d'être reconnus pour nos efforts visant à améliorer le service à la clientèle. En 2008 :
 - Nous avons été reconnus leader dans les catégories « services en succursale » et « conseils financiers » parmi les cinq grandes banques (prix des meilleurs services bancaires de Synovate : indice de service à la clientèle Synovate de 2008 – catégorie des services bancaires aux particuliers)
 - Nous avons été classés premier prestataire de services bancaires privés au Canada (sondage sur les services bancaires privés effectué par *Euromoney* en 2008)
 - RBC Placements en direct s'est classée au premier rang pour l'ensemble de ses services (prix du service de courtage direct 2007 de Dalbar)
 - Nous avons été la première banque choisie par la plupart des clients commerciaux* au Canada, près de trois entreprises commerciales canadiennes sur dix faisant affaire avec RBC, et nous avons enregistré de solides gains d'un exercice à l'autre en ce qui a trait à la fidélisation des clients (Maritz Industry Survey, 2008)

* Entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 1 million de dollars.

En 2009 et par la suite

- Nous continuerons de faire en sorte que nos clients puissent plus facilement faire affaire avec RBC en leur offrant des produits et des services de qualité, des processus améliorés et une accessibilité accrue.
- Nous continuerons de nous concentrer sur l'offre d'une expérience client supérieure.
- Nous nous efforcerons de donner des conseils financiers et des solutions éclairés et pertinents afin de conserver notre clientèle et d'attirer des nouveaux clients provenant de marchés et de régions donnés ou se trouvant à une étape précise de leur vie.
- Nous nous concentrerons sur l'alignement de nos infrastructures, de nos produits et services, de nos activités de vente et de nos capacités de services de détail pour stimuler la croissance future, l'efficacité et la valeur pour les clients.

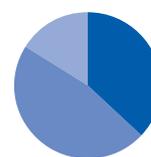
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	3 987 \$	3 992 \$	3 487 \$	(5)\$	0 %
Bénéfice net	665	762	604	(97)	(13)%
Biens administrés	495 100	488 500	476 500	6 600	1 %
Biens sous gestion	222 600	161 200	142 800	61 400	38 %

Gestion de patrimoine

La GESTION DE PATRIMOINE regroupe les services offerts aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé partout dans le monde, ainsi que les services de gestion d'actifs et les services de gestion de la succession et de fiducie offerts aux clients directement ou par l'intermédiaire de partenaires internes et de tiers distributeurs. Ce secteur comprend Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis et International et Gestion mondiale d'actifs. Nous sommes un chef de file du marché canadien des services de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, et nos importantes activités aux États-Unis et dans les autres pays ne cessent de croître. Comptant plus de 4 000 conseillers financiers, conseillers, spécialistes en gestion privée et agents de fiducie répartis dans 24 pays, nous aidons nos clients à accroître, à préserver et à transmettre leur patrimoine.

Contribution aux revenus de 2008



■ Gestion de patrimoine – Canada	37 %
■ Gestion de patrimoine – États-Unis et International	47 %
■ Gestion mondiale d'actifs	16 %

Faits saillants au chapitre du rendement en 2008

- Le bénéfice net a reculé de 97 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction des volumes de transactions découlant de l'incertitude persistante sur les marchés financiers mondiaux conjuguée à l'incidence des éléments liés au Reserve Primary Fund et aux titres à enchères (comme il est décrit à la page 60 du rapport de gestion).
- Le total des revenus est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. La diminution des volumes de transactions, la baisse de la juste valeur de certains titres détenus à des fins de couverture économique de notre régime de rémunération à base d'actions, et l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien ont été essentiellement contrebalancés par des acquisitions récentes et la solide croissance des actifs liés aux services tarifés des clients pour une grande partie de l'exercice.
- Les biens sous gestion ont augmenté de 61 milliards de dollars, ou 38 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat attribuable à l'acquisition de PH&N et aux ventes nettes élevées de fonds communs de placement pendant la majeure partie de l'exercice.
- Les biens administrés ont affiché une hausse de 7 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète l'incidence favorable du raffermissement du dollar américain lors de la conversion de nos actifs libellés en dollars américains au 31 octobre 2008. Les biens administrés ont également augmenté en raison de l'acquisition de FBW, en partie contrebalancée par une baisse des actifs de clients imputable à l'incertitude qui règne sur les marchés financiers mondiaux.

Réalizations en 2008

- La force et la stabilité de RBC, conjuguées à la plateforme attrayante de notre secteur Gestion de patrimoine et aux acquisitions réalisées par nos secteurs d'activité, nous ont permis d'accroître à plus de 4 000 le nombre de conseillers ayant un contact direct avec les clients.
- Par suite de l'acquisition de PH&N, nous sommes devenus le premier fournisseur de services de gestion d'actifs auprès des épargnants, des clients disposant d'un avoir net élevé et des institutions, et l'un des plus importants gestionnaires de régimes de retraite au Canada selon les actifs sous gestion.
- Nous formons aujourd'hui la plus importante société de fonds communs de placement au Canada avec une part de marché de 16 %, et nous sommes à la tête du secteur en termes de ventes nettes de fonds communs de placement, lesquelles ont totalisé 8,8 milliards de dollars pour l'exercice 2008.
- Le regroupement des services de gestion privée de PH&N à nos activités existantes nous a également permis de nous imposer comme l'une des plus importantes sociétés de services-conseils en gestion privée de placement au Canada, constituant ainsi une force sur le marché partout au pays.
- Nous avons continué d'offrir à nos clients une gamme complète de services de planification et de conseils en placement, appuyés par notre équipe d'experts en matière de planification financière, planification de la retraite, fiscalité, législation, et gestion de fiducie et de succession.

L'accès à cette équipe spécialisée en services de gestion de patrimoine au Canada est l'une des raisons pour lesquelles nos conseillers en placement nous ont classés au premier rang dans un sondage de satisfaction effectué auprès de maisons de courtage indépendantes et détenues par des banques à l'échelle régionale et nationale (sondage *Brokerage Report Card* de 2008 réalisé par Investment Executive).

- Nos clients aux États-Unis bénéficient d'un accès à l'expertise de RBC à l'échelle mondiale depuis que nous avons créé une plateforme unique de services de courtage aux États-Unis au sein du secteur Marchés des Capitaux. L'acquisition de FBW nous a permis d'accroître considérablement notre présence dans des régions clés aux États-Unis et d'augmenter de plus de 300 le nombre de conseillers financiers. Nous exploitons maintenant 204 succursales de détail réparties dans 41 États.
- Nous avons ouvert un nouveau bureau du secteur Marché des Capitaux à Mumbai, en Inde, et avons accru notre présence en Amérique latine grâce à notre nouveau bureau de Santiago, au Chili.
- Nous avons été nommés premier fournisseur de services de gestion de fiducie au Royaume-Uni, et nous sommes la société canadienne ayant obtenu le classement le plus élevé en Amérique latine (*Euromoney*).
- Nos activités de gestion d'actifs ont continué d'afficher un rendement élevé au chapitre de la gestion de placements, tout en maintenant des ratios de frais de gestion en deçà de la médiane et en offrant un vaste choix d'options de tarification transparentes aux clients à la recherche de conseils.
- Nous avons reçu le titre de « meilleur groupe de fonds » au Canada et, grâce à l'acquisition de PH&N, celui de « meilleure famille de fonds » au Canada, pour une deuxième année consécutive dans les deux cas (Lipper Inc.).

En 2009 et par la suite

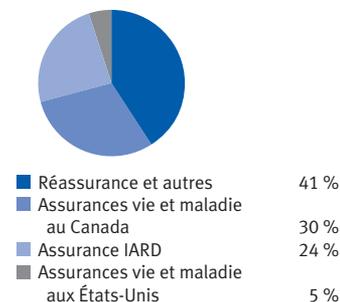
- Nous continuerons d'accroître notre position de chef de file au Canada en ce qui concerne les services de gestion de patrimoine et d'actifs, au moyen de produits, services et stratégies axés sur les clients.
- Nous comptons améliorer notre rendement au chapitre de l'exploitation et accroître nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis au moyen de notre croissance interne et d'acquisitions qui complètent nos activités existantes.
- Nous comptons accroître la prestation à l'échelle internationale de services de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé, au moyen de notre croissance interne et d'acquisitions qui complètent nos activités existantes.
- Nous comptons accroître nos services de gestion d'actifs à l'échelle mondiale en tirant parti de nos capacités de gestion dans le marché des services aux institutions et dans celui des services aux particuliers, au moyen de services de sous-conseillers et d'alliances.
- Nous continuerons de travailler fort dans le but d'embaucher et de conserver des conseillers chevronnés, des spécialistes des services de gestion privée et d'autres professionnels dans tous nos secteurs d'activité.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	2 610 \$	3 192 \$	3 348 \$	(582)\$	(18)%
Bénéfice net	389	442	302	(53)	(12)%
Primes et dépôts (1)	3 861	3 460	3 406	401	12 %

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

Le secteur ASSURANCES offre à la clientèle canadienne un accès amélioré à un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile ainsi que des produits d'assurance crédit aux particuliers et aux entreprises. Ces produits sont offerts par l'intermédiaire de réseaux de distribution, notamment des conseillers indépendants en assurance vie et des agents de voyages, ainsi que par l'intermédiaire de nos propres réseaux en pleine expansion tels que les succursales de vente au détail d'assurances, les succursales bancaires, les centres d'appels, les services par Internet et notre équipe de vente interne. Aux États-Unis, nous offrons des produits d'assurances vie et voyage de même que des produits de rente. En dehors de l'Amérique du Nord, nous offrons également des services de réassurance spécialisés.

Contribution aux revenus de 2008



Faits saillants au chapitre du rendement en 2008

- Le bénéfice net a diminué de 12 %, ou 53 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des pertes sur les placements de 110 millions de dollars (80 millions après impôts) attribuables aux pertes résultant de la cession et des prêts douteux, de même que des répercussions des fluctuations sur les marchés boursiers. Cette diminution a été contrebalancée en partie par des ajustements favorables des provisions techniques et par la forte croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada. Le montant de l'exercice précédent comprenait un gain de 40 millions de dollars (avant et après impôts) au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers, qui avaient soutenu nos activités de réassurance contre les catastrophes que nous avons abandonnées en 2007. Ce recul a été neutralisé en partie par la hausse des ajustements nets des provisions techniques, reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, et par la forte croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada.
- Les revenus ont reculé de 18 %, ou 582 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie, laquelle a été compensée en grande partie par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ce recul, qui reflète également des ventes réduites de rentes aux États-Unis, ainsi que des pertes sur les placements attribuables aux pertes résultant de la cession et des prêts douteux de même qu'aux répercussions des fluctuations sur les marchés boursiers, a été neutralisé en partie par la croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada.
- Les primes et dépôts se sont accrus de 401 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du nombre plus élevé de nouvelles ventes, du contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni et du maintien du taux de fidélisation élevé de nos clients.

Réalisations en 2008

- Nous avons élargi notre réseau canadien de succursales de vente au détail d'assurance, le portant de 21 succursales en 2007 à 35 succursales en 2008, de manière que nos clients puissent plus aisément avoir accès à des services et conseils en matière d'assurance. Advisor's Edge, une revue commerciale, a reconnu l'influence de nos activités de réassurance sur le marché, et a désigné le développement de notre réseau de succursales d'assurance comme l'un des événements les plus importants survenus dans le secteur des services financiers au cours des dix dernières années.
- Nous avons élargi notre gamme de produits d'assurance de plusieurs façons en vue de soutenir les grandes et petites entreprises canadiennes, notamment en concluant une entente avec Aon Reed Stenhouse Inc. (Aon) afin d'offrir aux propriétaires d'entreprise des solutions en matière d'assurances IARD commerciales et d'assurance crédit commercial. Cette entente conclue avec Aon, conjuguée à nos produits et services existants, nous permettra de fournir aux grandes

et petites entreprises canadiennes des conseils innovateurs et des solutions efficaces, adaptées à leurs besoins en matière d'assurance.

- Nous avons continué de faciliter les relations d'affaires avec nos clients du Canada en leur offrant un produit d'assurance vie simplifié sur le marché de masse et en améliorant nos produits d'assurance voyage en ligne.
- À l'occasion de la 21^e édition annuelle des prix CIO 100, RBC a été honorée comme société innovatrice qui se distingue en faisant usage des technologies de l'information pour créer de la valeur ajoutée, grâce à son projet Expert en sinistres mobile. Cette application permet aux experts en sinistres mobiles d'utiliser leurs ordinateurs portables pour accéder à des renseignements sur les demandes de règlement par l'intermédiaire d'un réseau sans fil, et ainsi aider les clients dans leur processus de réclamation.
- Nous avons été la première compagnie d'assurance voyage canadienne à offrir le service InRoomMD, un programme de soins de santé pour voyageurs qui offre, chaque fois que c'est possible, des visites au chevet des clients, à leur hôtel, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, ce qui évite aux voyageurs de chercher des services d'assistance médicale lorsqu'ils voyagent aux États-Unis.
- Par l'intermédiaire de nos services bancaires au Canada, nous sommes également devenus la première des grandes banques canadiennes à offrir une option d'assurance invalidité dans le cadre de notre programme d'assurance prêts aux entreprises, qui aide les propriétaires d'entreprise en prenant en charge les versements sur les emprunts et prêts hypothécaires assurés de l'entreprise.

En 2009 et par la suite

- Nous mettrons l'accent sur la fourniture de produits et de services d'assurance supérieurs pour nos clients par l'intermédiaire des réseaux de distribution existants et de nouveaux réseaux.
- Nous allons améliorer l'expérience client en fournissant à nos clients un éventail complet de produits et services RBC conçus en fonction de leurs besoins.
- À l'aide de la méthode Lean Six Sigma, nous réviserons les processus de divers groupes – notamment le processus de gestion des réclamations d'assurance maladie, le processus de conception de nouveaux produits et le traitement des nouvelles demandes – en mettant l'accent sur les améliorations immédiates, tout en élaborant un processus d'amélioration continue.
- Par l'intermédiaire de nos activités de réassurance, nous nous efforcerons d'accroître nos activités à l'étranger en effectuant des transactions qui s'inscrivent dans notre cadre général de gestion des risques.
- Nous comptons tirer parti de l'accroissement de nos services bancaires de détail aux États-Unis et dans les Antilles afin d'augmenter nos revenus d'assurance en dehors du Canada, tout en offrant aux clients une expérience intégrée et une gamme de produits RBC répondant à leurs besoins d'affaires.

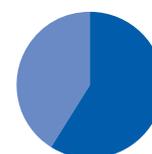
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	2 101 \$	1 915 \$	1 628 \$	186 \$	10 %
Bénéfice net	(153)	242	261	(395)	(163)%
Moyenne des prêts et des acceptations	27 000	22 300	18 500	4 700	21 %
Moyenne des dépôts	42 500	34 200	28 700	8 300	24 %
Biens administrés – RBC (1)	11 200			11 200	n.s.
– RBC Dexia IS (2)	2 585 000	2 713 100	2 421 100	(128 100)	(5)%
Biens sous gestion – RBC (3)	3 900			3 900	n.s.

- (1) Le poste Biens administrés – RBC représente les biens administrés pour RBTT au 30 septembre.
(2) Le poste RBC Dexia Investor Services représente le total des biens administrés au 30 septembre pour la coentreprise constituée le 2 janvier 2006, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.
(3) Le poste Biens sous gestion – RBC représente les biens sous gestion pour RBTT au 30 septembre.

Services
bancaires
internationaux

Les SERVICES BANCAIRES INTERNATIONAUX regroupent les services bancaires offerts par RBC aux États-Unis et dans les Antilles, ainsi que nos services de garde et nos services aux investisseurs internationaux.

Contribution aux revenus de 2008



■ Services bancaires 59 %
■ RBC Dexia IS 41 %

Nos services bancaires aux États-Unis offrent une vaste gamme de services et de conseils financiers, y compris une gamme complète de services bancaires aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans le sud-est des États-Unis. Notre réseau comprend 439 centres bancaires offrant des services traditionnels complets, un important réseau de GAB, et des services bancaires par téléphone et en ligne. Nous sommes désormais l'un des cinq principaux prestataires de services bancaires en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord, et nous nous classons au 7^e rang en ce qui a trait aux dépôts dans les six États du sud-est où nous offrons des services bancaires (Caroline du Nord, Caroline du Sud, Virginie, Géorgie, Alabama et Floride).

En ce qui concerne les services bancaires dans les Antilles, nous exploitons le plus important réseau, lequel s'étend sur 17 pays et territoires. Nous offrons des solutions bancaires aux particuliers et aux entreprises clientes par l'entremise de notre réseau de 127 succursales.

Aux États-Unis et dans les Antilles, nos services bancaires comprennent les opérations par carte bancaire, lesquelles permettent aux particuliers, aux entreprises et aux marchands répartis dans plus de 18 pays clients d'avoir accès à une vaste gamme de services.

Nous détenons une participation de 50 % dans RBC Dexia IS, qui offre une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels partout dans le monde, incluant des services de garde et d'administration de fonds.

Faits saillants au chapitre du rendement en 2008

- Nous avons constaté une perte nette de 153 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 242 millions à l'exercice précédent. La baisse du bénéfice est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi qu'aux réductions de valeur et pertes comptabilisées relativement à nos portefeuilles de placement.
- Le total des revenus a augmenté de 186 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable à la croissance des prêts et des dépôts découlant des acquisitions de Alabama National BanCorporation (« ANB ») et de RBTT.
- La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 21 %, par rapport à l'exercice précédent, et celle des dépôts a augmenté de 24 %. Ces hausses reflètent en grande partie les acquisitions de ANB et RBTT.
- Les biens administrés par l'entremise de RBC Dexia IS ont diminué pour s'établir 2,585 billions de dollars, soit une diminution de 5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence de la dépréciation du capital sur les actifs des clients.

Réalisations en 2008

- Depuis l'intégration de l'acquisition de RBTT, nos clients ont accès à l'un des plus importants réseaux de services bancaires dans les Antilles. Au 31 octobre 2008, nos services bancaires dans les Antilles détenaient

des actifs de plus de 22 milliards de dollars américains, comptaient 127 succursales, et employaient environ 7 000 personnes qui servent plus de 1,6 million de clients.

- Aux États-Unis, nous avons intégré avec succès l'acquisition d'ANB en conservant les employés qui font directement affaires avec les clients, et en tirant parti de leur expertise du marché local grâce à des ressources technologiques et de gestion visant à améliorer l'expérience client. L'acquisition s'est traduite par l'ajout de plus de 100 points de services bancaires à notre réseau de succursales. Au 30 juin 2008, nos services bancaires aux États-Unis se classaient au 40^e rang des banques du pays au chapitre de l'actif, et nous servons environ un million de clients dans six États du sud-est.
- En 2008, RBC Dexia IS s'est distinguée dans plusieurs secteurs importants de l'industrie : elle s'est classée au premier rang pour la cinquième année consécutive au chapitre des services de garde de titres internationaux, ce qui constitue un record (Global Investor, 2004–2008) et s'est également classée au premier rang mondial des services de garde au Canada, en Europe et au Royaume-Uni (R&M Consultants, 2008). Elle a été nommée agent des transferts de l'année (ICFA, 2008) et gestionnaire de l'année au chapitre des relations avec la clientèle des services de garde de titres internationaux (ICFA, 2008).

En 2009 et par la suite

- Aux États-Unis, nous comptons améliorer le modèle sur lequel se fondent nos activités, afin d'accroître notre efficacité et d'être davantage concurrentiels dans le marché du sud-est des États-Unis tout en respectant notre politique de gestion du risque.
- Nous élaborerons une stratégie solide en matière de services bancaires de détail et de services bancaires aux entreprises aux États-Unis, de manière à offrir aux clients une expérience intégrée et un éventail complet de produits répondant à leurs besoins.
- Nous axerons nos efforts sur l'intégration de l'infrastructure, de la technologie, des produits et des services de RBTT dans le but d'offrir une plateforme commune favorisant la croissance et l'expansion dans les Antilles.
- Nous tirerons parti de la solidité des activités intégrées et des infrastructures combinées de RBC et de RBTT, ce qui nous fournira la pierre d'assise nécessaire à notre expansion dans des marchés présentant un potentiel de croissance élevé, y compris les Antilles espagnoles, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.
- Nous comptons poursuivre les stratégies de croissance liées à RBC Dexia IS, et prévoyons notamment renforcer notre clientèle à l'échelle mondiale, élaborer de nouveaux produits à valeur ajoutée et accroître notre présence dans les marchés qui présentent un potentiel élevé.
- Nous comptons accroître de façon considérable nos services de cartes de crédit internationaux en tirant parti de notre taille, de nos économies d'échelle et de notre expertise au Canada.

Marchés des Capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Total des revenus (1)	3 935 \$	4 389 \$	4 136 \$	(454)\$	(10)%
Bénéfice net	1 170	1 292	1 355	(122)	(9)%
Revenus tirés des activités de négociation (1)	967	2 929	2 143	(1 962)	(67)%
Moyenne de l'actif	340 300	311 200	260 600	29 100	9 %

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

Dans le cadre de nos diverses activités sur les MARCHÉS DES CAPITAUX, nous offrons aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions des conseils, des capitaux et l'accès aux marchés financiers mondiaux ainsi qu'à des produits innovateurs, afin de les aider à atteindre leurs objectifs de croissance. En tirant parti de notre position de chef de file au Canada, nous avons mis en place une solide plateforme de services sur les marchés financiers milieu de gamme aux États-Unis, laquelle est en pleine croissance. Dans les autres pays, nous sommes devenus un chef de file en matière de services financiers à l'échelle mondiale et sommes reconnus comme l'une des 15 principales banques d'investissement au monde. Notre force tient notamment à nos capacités de distribution mondiales en matière de produits à revenu fixe, à nos activités de montage et de négociation et à nos opérations de change. En outre, nous continuons d'améliorer nos capacités en matière de services de financement dans les secteurs de l'énergie, des mines et de l'infrastructure à l'échelle mondiale.

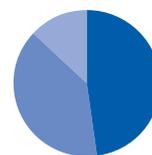
Faits saillants au chapitre du rendement en 2008

- En 2008, les réductions de valeur liées à la conjoncture difficile ont eu une incidence importante sur le rendement financier du secteur Marché des Capitaux. Ces réductions de valeur ont donné lieu à une diminution de 2 091 millions de dollars des revenus comparativement à 393 millions à l'exercice précédent et à une diminution du bénéfice net de 920 millions après impôts et ajustements connexes liés à la rémunération comparativement à 173 millions à l'exercice précédent.
- Plusieurs de nos activités liées aux marchés des capitaux ont continué d'enregistrer un bon rendement, malgré la conjoncture difficile, y compris certaines activités de négociation de change et de titres à revenu fixe. De plus, nos activités de négociation d'actions et nos activités de prêt aux États-Unis ont également eu un bon rendement.
- En dépit de la conjoncture, notre plateforme diversifiée et notre solide gestion du risque nous ont permis de générer un rendement des capitaux propres de 20,5 %, en baisse par rapport à 26,6 % à l'exercice précédent.
- La moyenne de l'actif a augmenté de 29 milliards de dollars, ou 9 %, en raison principalement de l'augmentation du nombre d'actifs dérivés, qui rend compte essentiellement de la volatilité accrue des marchés, et d'une hausse des actifs de prêts attribuable à la croissance des activités de prêts aux grandes entreprises.

Réalisations en 2008

- Nous demeurons la principale banque canadienne offrant des services mondiaux de banque d'investissement, comme l'illustrent les reconnaissances notables suivantes :
 - Négociateur de l'année au Canada [à cinq reprises au cours des six dernières années] (*Financial Post*)
 - Douzième au classement général *Bloomberg 20* (2007)
 - Numéro un au Canada en matière de services de fusion et d'acquisition, de prise ferme de titres de participation et de financement de titres d'emprunt de sociétés (*Bloomberg*, 2007)
 - Arrangeur mondial d'obligations de l'année (magazine *Project Finance*, 2007), reconnaissance pour la force de nos activités de financement des infrastructures et de notre plateforme d'obligations à l'échelle mondiale
 - Meilleure banque d'investissement au Canada (*Euromoney*)
 - Notre équipe de recherche a été reconnue pour sa capacité d'offrir des services de recherche en placements à l'échelle nord-américaine et, de plus en plus, internationale
 - Douzième au classement général des meilleurs spécialistes du choix de titres à l'échelle internationale (*Bloomberg*)
 - première place, *ex æquo*, au palmarès StarMine des analystes (*Financial Post*)

Contribution aux revenus de 2008



Marchés mondiaux	48 %
Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers	39 %
Autres	13 %

- Nous avons amélioré notre part de marché dans nos activités liées aux marchés des capitaux propres aux États-Unis et à l'échelle mondiale, et nous sommes classés au 12^e et au 19^e rang, respectivement, selon Dealogic (É.-U.) et Bloomberg (mondial).
- Nous avons procédé au lancement de nos capacités en matière d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, à titre de fournisseur de tenue de marché assumant les principaux risques et offrant aux clients des services de tarification et de liquidités ainsi que des conseils en matière de couverture pour leurs échanges au Canada, aux États-Unis et en Europe.

En 2009 et par la suite

- Nous nous efforcerons de demeurer le premier choix de nos clients aux fins de la prestation de l'ensemble des produits et services financiers dans le secteur de gros au Canada.
- Aux États-Unis, nous tirerons profit du solide rendement de nos services de banque d'investissement et de nos activités de vente et de négociation de titres de participation pour renforcer nos relations avec nos clients et faire croître notre part de marché.
- Nous comptons accroître davantage nos capacités en matière de financement d'infrastructures et nos services-conseils en matière de projets, basées au Royaume-Uni, sur les marchés de l'Europe, des États-Unis et du Canada. Nous améliorerons encore davantage nos activités bancaires municipales et accroîtrons nos activités de financement par emprunt afin d'élargir notre clientèle en Europe.
- Nous continuerons de mettre à profit nos capacités et nos infrastructures en vue d'appuyer nos activités dans les secteurs de l'énergie et des mines partout dans le monde, de faire croître notre secteur des marchandises et d'améliorer nos plateformes de négociation électroniques. En outre, nous accroîtrons notre capacité de financement à levier afin d'élargir notre clientèle en Europe.
- Nous investirons davantage dans notre plateforme d'activités de capitaux d'emprunt dans les marchés émergents, basée à New York, et notre plateforme en Asie en vue d'offrir des produits à revenu fixe et des produits structurés aux clients institutionnels et aux clients disposant d'un avoir net élevé.

Le secteur SERVICES DE SOUTIEN GÉNÉRAUX se compose du groupe Technologie et exploitation mondiales (TEM) et du groupe Fonctions générales. Ensemble, ces groupes contribuent à l'atteinte des objectifs relatifs à l'entreprise et aux activités en soutenant les stratégies liées à la plateforme de chaque secteur d'activité, en apportant des améliorations novatrices aux processus et à la technologie, en améliorant le service à la clientèle, en favorisant la réalisation des objectifs de gestion du risque et de conformité de RBC et en maintenant la sécurité et la solidité de nos activités.

Pour connaître les faits saillants financiers liés aux Services de soutien généraux, veuillez vous reporter à la page 74 du rapport de gestion.

Le groupe TEM fournit les processus et les technologies qui assurent une expérience sécuritaire, souple, fiable et pratique au client. Il élabore et gère les services de base essentiels en matière de technologie de l'information et d'exploitation, de même que les services de soutien aux fins des activités de traitement des demandes et de l'information, et il s'occupe des ventes à la clientèle par l'intermédiaire de ses centres de contact et fournit les services nécessaires au soutien de nos diverses activités.

Le groupe Fonctions générales fournit des services et des conseils à valeur ajoutée afin de soutenir la croissance des activités, de même que les contrôles, les systèmes et l'expertise essentiels à l'atteinte de nos objectifs en matière de conformité à la réglementation, de communication de l'information financière, de gestion du bilan et de besoins de financement. Ce groupe fournit également le leadership nécessaire à la gestion de nos principaux actifs, y compris notre effectif, notre réputation, nos fonds propres, nos ratios d'endettement et notre stratégie d'entreprise.

Réalisations en 2008

- Au cours de cet exercice marqué par une grande turbulence sur les marchés financiers, RBC a continué d'être une source de stabilité et de force pour ses clients. Notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, qui soutient notre stabilité et notre force, est à la base de notre succès continu malgré les conditions de marché extrêmement difficiles. Nous gérons notre profil de risque de manière disciplinée et proactive afin de nous assurer qu'il cadre avec notre goût du risque.
- Notre équipe de gestion de la trésorerie a habilement réussi à maintenir notre position de liquidité et à obtenir du financement à des taux relativement attrayants auprès de diverses sources partout dans le monde, alors que d'autres institutions financières éprouvent de la difficulté à obtenir du financement et des capitaux.
- Nous avons traité de manière prudente et sécuritaire plus de 300 millions de transactions au moyen de GAB, 118 millions d'appels de clients, 140 millions de transactions bancaires en ligne, 600 millions d'opérations à des terminaux point-de-vente et 230 millions d'opérations sur capitaux propres, pour le compte de nos clients.
- Nous avons été lauréats du secteur privé des Prix nationaux d'excellence en gouvernance Conference Board du Canada/Spencer Stuart de 2008, en reconnaissance de notre innovation au chapitre de la gestion du rendement grâce à la création d'un cadre qui favorise une évaluation plus exacte et en temps opportun de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques.
- L'Institut Canadien des Comptables Agréés a décerné à RBC le Prix d'excellence en matière d'information d'entreprise pour la deuxième année consécutive pour le secteur des services financiers, en la classant au premier rang parmi les sociétés canadiennes du secteur des services financiers pour ses rapports financiers, ses déclarations électroniques et son information relative à la gouvernance d'entreprise et au développement durable.

- Nous avons reçu la « meilleure note globale » de la part de Forrester Research, Inc. pour le classement 2008 des sites Web bancaires sécurisés des banques canadiennes.
- *IR Magazine* a décerné à RBC le prix des meilleures communications avec les investisseurs en 2008.
- Le titre de RBC a encore une fois été admis dans deux indices du Dow Jones Sustainability en 2009 (l'indice World et l'indice North America).
- RBC a été reconnue pour avoir une des dix cultures d'entreprise les plus admirées au Canada en 2008 (selon Waterstone Human Capital).

Les classements suivants témoignent de la force de la marque RBC en 2008 :

- RBC s'est classée en tête du classement des 50 premières marques canadiennes publié dans la revue *Canadian Business*, ayant obtenu la note A+.
- BrandZ a classé RBC parmi les 100 marques les plus puissantes à l'échelle internationale, ce qui fait d'elle la première entreprise canadienne à figurer sur cette liste de notoriété mondiale.

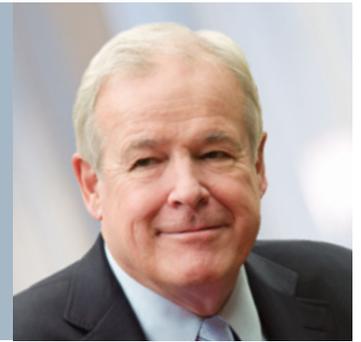
En 2009 et par la suite

- Nos groupes du secteur Services de soutien généraux continueront de fournir de manière efficace et efficiente des services et des conseils à valeur ajoutée essentiels à l'atteinte de nos objectifs stratégiques et de rendement.
- Le groupe TEM s'alignera sur les priorités stratégiques de nos secteurs d'activité de façon à faire en sorte que nos clients puissent plus facilement faire affaire avec nous, tout en améliorant le service à la clientèle, en favorisant la réalisation de nos objectifs de gestion du risque et de conformité, et en maintenant la sécurité et la solidité de notre infrastructure.
- Le groupe Fonctions générales contribuera à la performance financière de RBC en veillant à conserver un solide bilan, une saine qualité du crédit et des ratios de capital élevés; à gérer efficacement notre position fiscale; et à mettre en œuvre des initiatives rentables, tout en améliorant l'alignement des stratégies d'affaires avec la gestion des risques.
- Le groupe Fonctions générales fournira un soutien à la croissance des activités en mettant en œuvre des stratégies visant à conserver et à motiver nos employés et à attirer du personnel compétent; en maintenant des programmes rigoureux en matière de gestion du risque, de gouvernance et de conformité; en élaborant une stratégie de marque pertinente et axée sur les clients, ainsi qu'une stratégie d'entreprise convaincante et claire; et en établissant de solides relations avec les investisseurs, les agences de notation, les autorités de réglementation et les autres parties prenantes.

Message du président du Conseil

« Le Conseil d'administration s'est consacré activement au réexamen du profil de risque de RBC, tout en supervisant les progrès réalisés par la direction au cours de l'exercice pour mettre en œuvre des stratégies d'affaires dans le contexte de marchés évoluant rapidement. »

– David P. O'Brien



Compte tenu de la conjoncture difficile des marchés en 2008, le rôle de supervision de la gestion des principaux risques liés aux activités de RBC que joue le Conseil a pris une importance accrue. Le Conseil d'administration s'est consacré activement au réexamen du profil de risque de RBC, tout en supervisant les progrès réalisés par la direction au cours de l'exercice pour mettre en œuvre des stratégies d'affaires dans le contexte de marchés évoluant rapidement. Pour ce faire, nous avons mis à profit la somme de notre expérience de manière à évaluer si les plans et les activités de la direction étaient prudents et axés sur la création d'une valeur pour les actionnaires ainsi que sur la réussite à court, à moyen et à long terme, et ce, dans un cadre de contrôle efficace des risques. En 2008, nous avons régulièrement évalué le rendement de l'entreprise par rapport à ses objectifs et nous avons autorisé d'importantes dépenses en immobilisations et opérations qui s'inscrivaient dans le plan stratégique approuvé par le Conseil. Guidés par notre rigoureuse supervision des politiques, des processus et des systèmes conçus pour soutenir une gestion prudente des risques, nous avons donné des conseils éclairés à la direction à l'égard de plusieurs initiatives stratégiques, y compris l'accroissement considérable de la présence de RBC au Canada et à l'échelle internationale. Plus particulièrement, le Conseil a joué un rôle important de conseiller auprès de la direction dans le cadre d'acquisitions d'envergure qui ont consolidé davantage les activités de RBC au Canada (PH&N), aux États-Unis (ANB et FBW) et dans les Antilles (RBTT).

Pour maximiser sa contribution, le Conseil d'administration est déterminé à adapter ses meilleures pratiques en matière de gouvernance aux besoins de l'entreprise. Cette année, nous avons obtenu le prix national d'excellence en gouvernance du secteur privé attribué par le Conference Board du Canada et Spencer Stuart. Nos pratiques, nos politiques et nos processus de gouvernance ont déjà été récompensés par le passé; cependant, le dernier prix que nous avons obtenu revêt un sens particulier. Il souligne la création d'un cadre de gestion du rendement visant à améliorer la transmission et la qualité des informations à l'intention de la direction et du Conseil d'administration. La disponibilité d'informations plus justes et recevables en temps opportun permet une analyse judicieuse par les administrateurs et favorise les discussions constructives tant au sein du Conseil qu'entre le Conseil et la direction.

Cette innovation témoigne de l'amélioration continue des processus de gouvernance novateurs de RBC. Cette façon de faire en matière de gouvernance d'entreprise nous soutient dans notre rôle de gardien de l'entreprise, qui consiste à protéger les intérêts des actionnaires au moyen de l'exercice d'une supervision indépendante tout en agissant à titre de principal conseiller de la direction dans la poursuite d'un but commun : l'augmentation de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Mettre à profit l'énergie et le talent de membres solides au sein d'une équipe dynamique constitue l'une de mes tâches en ma qualité de président du Conseil non dirigeant. Mon objectif est de fournir un

leadership de façon à permettre au Conseil d'administration de continuer d'ajouter une valeur au rendement de RBC, ce qui signifie promouvoir une vision commune, maintenir des normes élevées en matière d'indépendance du Conseil et surveiller les processus d'évaluation du Conseil et d'examen par les pairs de manière à optimiser l'efficacité du Conseil dans l'accomplissement de son mandat. Nous accordons également la priorité à notre programme de formation continue qui procure aux administrateurs les moyens de faire des recommandations actuelles et avisées à la direction dans un contexte d'évolution rapide du cadre de réglementation et de la conjoncture commerciale. Au cours du dernier exercice, le Conseil a assisté à des séances de formation sur des sujets tels que la méthodologie utilisée aux fins d'évaluation et de contrôle du risque, les répercussions de l'adoption de l'accord de Bâle II sur le cadre de gestion du capital, les pratiques de présentation de l'information des institutions financières et le passage aux Normes internationales d'information financière.

La capacité des membres du Conseil de fournir une diversité de points de vue et d'offrir une expérience des affaires variée accroît la valeur que nous procurons à l'entreprise. Par l'intermédiaire de son comité de la gouvernance et des affaires publiques, le Conseil accorde une importance considérable au processus de sélection de candidats administrateurs et évalue les forces déjà en place au sein du Comité par rapport aux besoins changeants de l'entreprise. Nous recherchons des gens très compétents et indépendants qui possèdent une bonne compréhension de la gestion stratégique, qui ont déjà occupé une position de leadership dans une entreprise et qui ont fait la preuve de leurs standards personnels élevés en matière de comportement et de valeur. En 2008, nous avons été heureux d'accueillir notre plus récent administrateur, M. Edward Sonshine, c.r., président et chef de la direction de RioCan Real Estate Investment Trust, dont l'expérience apporte une dimension importante au Conseil.

En cette année marquée par les difficultés pour le secteur des services financiers, la Banque Royale du Canada poursuit sur sa lancée et continue de s'appuyer sur ses succès passés. Votre Conseil d'administration est fier de participer activement aux réalisations de l'entreprise. Au nom du Conseil, je voudrais témoigner de mon appréciation envers les membres de la direction et les employés à l'échelle mondiale pour leur contribution au succès de l'entreprise. Tout en continuant d'exercer leurs activités dans un contexte difficile, le Conseil d'administration, la direction et les employés demeurent axés sur le service offert aux clients de RBC et sur la création de valeur pour les actionnaires.

David P. O'Brien
Président du Conseil

Au-delà de la conformité

Le Conseil d'administration de RBC applique depuis longtemps une démarche proactive aux fins de l'adoption de pratiques et de politiques évolutives en matière de gouvernance. Notre démarche dynamique vise non seulement à respecter la réglementation, mais aussi à tirer parti de nos assises solides en matière de gouvernance et à mettre en œuvre les meilleures pratiques afin d'aider le Conseil d'administration à superviser et à conseiller la direction, dans le but d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

La transparence est un aspect clé d'une bonne gouvernance, et le Conseil prend très au sérieux l'engagement de RBC à l'égard de la présentation d'informations claires et exhaustives. Nos pratiques et nos politiques sont conformes à la réglementation et aux lignes de conduite établies par les autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes et aux dispositions applicables de la Sarbanes-Oxley Act of 2002, ainsi qu'aux exigences de la Bourse de New York et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis visant les émetteurs privés étrangers tels que RBC.

Tirer parti de notre tradition d'excellence

Afin de maintenir nos normes élevées, nous examinons et évaluons constamment notre processus de gouvernance. La démarche dynamique du Conseil d'administration en matière de gouvernance vise à prévoir les meilleures pratiques au fil de leur évolution. Au cours des quelques dernières années, RBC a adopté de nombreuses pratiques importantes en matière de gouvernance, y compris celles qui suivent :

- Une politique exigeant que les administrateurs remettent leur démission après l'assemblée annuelle s'ils n'obtiennent pas le soutien de la majorité des actionnaires.
- Nous continuons de faire évoluer notre politique exhaustive sur l'indépendance des administrateurs en fonction des améliorations apportées aux meilleures pratiques et à la réglementation. À l'heure actuelle, 14 des 15 administrateurs qui siègent au Conseil d'administration sont indépendants.
- Les administrateurs indépendants tiennent des réunions après chaque réunion régulière prévue du Conseil d'administration.
- La valeur minimale que doivent détenir les administrateurs a été portée à 500 000 \$, pour renforcer la concordance entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires.
- Une valeur minimale plus importante d'actions que doivent détenir les membres de la haute direction, pour renforcer davantage la concordance entre les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Le plancher pour le président et chef de la direction est d'au moins huit fois

le salaire de base moyen pour les trois dernières années. Cette exigence continue de s'appliquer pendant deux ans après la retraite. En ce qui concerne les autres membres de la haute direction, le plancher est de six fois le salaire de base moyen pour les trois dernières années, sauf en ce qui concerne le chef de groupe, Marchés des Capitaux, pour lequel le plancher est d'au moins deux fois le salaire de base moyen pour les trois dernières années plus la prime. Ces exigences continuent de s'appliquer pendant un an après la retraite.

- Un programme d'actions différées au rendement pour renforcer la concordance entre les intérêts de la direction et ceux des actionnaires, en établissant un lien entre les récompenses accordées aux cadres supérieurs et le rendement de RBC par rapport au rendement d'un groupe d'institutions financières nord-américaines concurrentes.
- Une réduction d'environ 70 % du nombre d'attributions d'options sur actions consenties à des membres de la direction depuis 2003.

Par ailleurs :

- Tous les membres des comités du Conseil d'administration, soit le comité de vérification, le comité des ressources humaines, le comité de la gouvernance et des affaires publiques et le comité de révision et de la politique du risque, sont indépendants.
- Les membres du comité de vérification doivent satisfaire à des critères d'indépendance plus rigoureux, quatre membres ont été nommés experts financiers du comité de vérification et une politique limitant la participation des membres de notre comité de vérification aux comités de vérification d'autres sociétés a été adoptée en 2004.
- Le comité de vérification, le comité des ressources humaines et le comité de la gouvernance et des affaires publiques détiennent le pouvoir exclusif de retenir les services et d'approuver les honoraires des conseillers externes indépendants. Le comité des ressources humaines retient les services d'un consultant indépendant spécialisé en rémunération.

Assemblée annuelle de 2009

Les actionnaires sont conviés à notre assemblée annuelle, qui se tiendra à 9 h (heure du Pacifique), le jeudi 26 février 2009, au Vancouver Convention & Exhibition Centre, situé à l'adresse suivante : Parkview Terrace, 999 Canada Place, Vancouver, C.-B.

Faire preuve de leadership

Ces mesures s'ajoutent à nos initiatives antérieures en matière de gouvernance, lesquelles comprennent notamment :

- l'établissement du leadership indépendant du Conseil d'administration en devenant la première institution financière qui a séparé les postes de président du Conseil et de chef de la direction en 2001;
- l'établissement de procédures d'évaluation du Conseil et des administrateurs et d'un processus prévoyant une évaluation écrite effectuée par les pairs afin de compléter le processus actuel de rencontres individuelles entre le président du Conseil et chacun des administrateurs. De plus, chaque comité du Conseil procède annuellement à une évaluation de sa propre efficacité;
- l'adoption en 2002 d'une politique limitant l'appartenance à des conseils d'administration interdépendants;
- la cessation permanente de l'octroi d'options en vertu du Régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs en 2002;
- la passation en charges des options sur actions dans nos états financiers depuis 2003, qui fait de RBC l'une des premières grandes sociétés canadiennes à avoir adopté cette pratique;
- la prestation aux administrateurs d'un programme de formation continue, qui permet à ceux-ci de demeurer bien informés en ce qui concerne la nature changeante du monde des affaires et du contexte réglementaire, ainsi que le caractère spécialisé et complexe du domaine financier et de nos activités d'exploitation.

Amélioration du processus de communication de l'information

Dans le cadre de nos objectifs consistant à améliorer continuellement notre processus de gouvernance et à accroître la transparence et la simplicité de nos communications, nous avons amélioré l'information fournie dans la circulaire de la direction au cours des dernières années, de manière à y présenter :

- davantage de détails sur la rémunération versée aux administrateurs et sur les actions qu'ils détiennent individuellement;

- un aperçu facile à lire de la rémunération des cadres dirigeants pour les trois dernières années;
- la rémunération totale des membres de la haute direction exprimée en pourcentage de la capitalisation boursière et en pourcentage du bénéfice net après impôts;
- une description de la façon dont la rémunération du président et chef de la direction est alignée sur le rendement de l'entreprise;
- des détails sur les sociétés comparables utilisées pour étalonner le rendement de l'entreprise et la rémunération des cadres dirigeants;
- davantage d'information sur les prestations de retraite des membres de la haute direction, et sur la valeur des régimes de retraite des membres de la haute direction.

Information importante sur nos pratiques en matière de gouvernance

L'information additionnelle suivante sur nos pratiques en matière de gouvernance peut être consultée sur notre site rbc.com/gouvernance :

- notre Énoncé des pratiques en matière de gouvernance;
- notre Code de déontologie;
- les chartes du Conseil d'administration et de chacun de ses comités;
- notre politique sur l'indépendance des administrateurs;
- les descriptions de poste du président du Conseil, des présidents de comités du Conseil et du président et chef de la direction;
- un résumé des différences importantes entre les règles de la Bourse de New York applicables aux sociétés cotées américaines et nos pratiques en matière de gouvernance en tant qu'émetteur privé étranger;
- notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et notre Déclaration de responsabilité publique.

RBC considère qu'elle se doit de suivre des préceptes éthiques et d'agir avec intégrité en tout temps, afin de pouvoir continuer à assurer le bien-être actuel et futur de toutes les parties prenantes, à savoir, les clients, les employés, les investisseurs, les fournisseurs, les gouvernements et administrations, les collectivités et les organisations non gouvernementales.

Responsabilité
d'entreprise



Priorités en matière de responsabilité d'entreprise

Impact économique

- Fournir un solide rendement aux actionnaires
- Payer notre juste part d'impôts
- Appuyer les PME et le développement économique des collectivités
- Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat
- Acheter des biens et services de façon responsable
- Créer des emplois

Marché

- Concevoir et fournir des produits de façon responsable
- Protéger et sensibiliser les consommateurs
- Fournir l'accès aux services bancaires de base

Milieu de travail

- Favoriser une culture axée sur l'engagement du personnel
- Fournir un programme de rémunération et de récompenses concurrentiel
- Favoriser la croissance au moyen de possibilités de formation et de perfectionnement
- Respecter la diversité et promouvoir l'inclusion

Environnement

- Réduire l'intensité de notre incidence environnementale en tant qu'entreprise
- Consentir des prêts de façon responsable
- Saisir les occasions d'affaires « vertes »

Collectivités

- Faire des dons qui ont une incidence sociale durable
- Commanditer les initiatives communautaires clés
- Favoriser la contribution des employés

Vision

RBC s'engage à mieux répondre aux attentes de ses clients, des investisseurs, de ses employés et des collectivités, au moyen d'une démarche ciblée liée à sa responsabilité d'entreprise, soit la Stratégie RBC sur la responsabilité sociale^{MC}. Notre objectif vise à démontrer l'intégrité de nos pratiques commerciales et à faire preuve de leadership en milieu de travail et sur le marché. Deux de nos domaines d'intérêt clés sont la diversité et l'environnement et ils touchent toutes nos activités. Nous nous engageons à soutenir les collectivités dans lesquelles nous exerçons des activités et à faire preuve de transparence aux fins de nos pratiques liées à la préparation de notre rapport sur le développement durable.

Structure

Il nous incombe en tant qu'entreprise, et il incombe à chacun de nos employés, d'agir de façon responsable, comme il est décrit dans notre Code de déontologie :

« Conscient de sa responsabilité sociale, RBC se doit d'apporter une contribution positive à la société tout en dégageant un bénéfice pour ses actionnaires. Les sociétés de RBC se tiennent responsables de leurs actes, sur le plan social comme sur le plan économique. »

Afin de satisfaire aux attentes croissantes liées à la présentation de programmes et d'informations intégrés, RBC a créé, en 2008, le groupe Citoyenneté d'entreprise, qui se compose des fonctions Responsabilité d'entreprise, Affaires environnementales et Dons.

Communication d'information

RBC a adopté une démarche concertée aux fins de la communication d'information sur ses pratiques en matière de responsabilité d'entreprise, parfois appelée information non financière ou rapport sur le développement durable. Nous suivons les lignes directrices de la Global Reporting Initiative et nous communiquons l'information de diverses façons, en fonction des différentes parties prenantes; notre site Web.rbc.com constitue notre principal outil de communication d'information, et il comprend notamment notre Rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise ainsi que notre Déclaration de responsabilité publique.

Reconnaissance

En 2008, RBC s'est vu décerner plusieurs récompenses à l'échelle mondiale, en reconnaissance des efforts déployés et du rendement obtenu au chapitre de la responsabilité d'entreprise :

- Pour la neuvième année d'affilée, RBC est inscrite au Dow Jones Sustainability World Index, qui reconnaît chaque année les chefs de file mondiaux sur les plans financier, social et environnemental.
- RBC est inscrite au Jantzi Social Index, et elle est inscrite pour la septième année d'affilée au FTSE4Good Index.
- Pour la quatrième année d'affilée, RBC a été nommée l'une des 100 meilleures entreprises en matière de développement durable au monde, dans le cadre du classement annuel mondial des entreprises rendu public lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse.
- RBC est inscrite à la liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, selon le magazine *Corporate Knights*.

Pour plus de renseignements, visitez notre site rbc.com/responsabilite/approach.

Déontologie et intégrité en affaires

Une société vraiment durable doit mettre en œuvre des pratiques déontologiques. L'une des valeurs clés de RBC repose sur la confiance qu'inspire l'intégrité dont nous faisons preuve dans toutes nos actions. Notre plan directeur en matière de comportement éthique se fonde sur des principes et des codes solides ainsi que des politiques officielles ayant pour objectifs de protéger les consommateurs, de combattre la corruption, d'assurer la continuité de nos activités et de faciliter la communication d'infractions ou de préoccupations.

Politiques

RBC a mis en œuvre des politiques et des processus de conformité à la réglementation à l'échelle de l'entreprise pour soutenir l'évaluation et la gestion des risques, notamment des politiques pour examiner des questions telles que les sanctions économiques, les prêts aux partis politiques, le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes, les conflits d'intérêts ainsi que les cadeaux et les divertissements. Nous revoiyons nos politiques et contrôles régulièrement afin de nous assurer de leur efficacité continue et de leur concordance avec les lois et règlements pertinents.

Politique de lutte contre le blanchiment

RBC s'engage fermement à empêcher le recours à ses services financiers à des fins de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. Chaque année, tous les employés de RBC à l'échelle mondiale, quel que soit leur rôle au sein de l'organisation, suivent un cours et passent un examen portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Le cours est personnalisé en fonction des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des secteurs géographiques, et il comporte des informations portant sur les lois de 48 pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités. Notre groupe Conformité à la réglementation, Lutte contre le blanchiment mondiale se consacre à la mise au point et au maintien de politiques, de lignes directrices, de programmes de formation, d'outils et de modèles d'évaluation des risques ainsi que d'autres contrôles pour aider nos employés à protéger RBC et nos clients, et à nous assurer que nous gérons les risques sans cesse changeants en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. Nos contrôles liés à ces questions incluent les règles s'inscrivant dans le cadre du programme « Bien connaître son client » mises en place par divers organismes de réglementation, qui permettent de garantir que nous identifions nos clients de façon appropriée et que nous nous protégeons contre l'utilisation illégale de nos produits et services.

Code de déontologie

Tous les employés de RBC dans le monde sont régis par notre Code de déontologie, lequel est en place depuis plus de 20 ans et est régulièrement mis à jour. Dans le cadre de la mise à jour effectuée en 2008, nous avons clarifié les dispositions concernant l'accès à Internet fourni aux employés, l'échange d'information avec des tiers et la liste des personnes-ressources aux fins du signalement d'irrégularités. Tous les employés doivent suivre notre programme d'apprentissage électronique et passer un examen, ou encore suivre un autre programme approuvé par le service des Ressources humaines, afin de connaître et de comprendre les principes et les éléments de la conformité à la réglementation du Code. Les employés doivent revoir le Code et confirmer leur adhésion à ce Code lorsqu'ils entrent au service de RBC et au moins tous les deux ans par la suite. Les cadres dirigeants et d'autres employés sélectionnés doivent suivre le programme et réussir l'examen chaque année.

Gestion de crise

RBC utilise un programme de gestion de la continuité des opérations parmi les meilleurs de sa catégorie pour s'assurer que nos secteurs d'exploitation ou nos unités fonctionnelles peuvent composer de façon adéquate avec toute perturbation des services aux clients. Une évaluation des risques dans tous les secteurs est effectuée annuellement, et cette évaluation est étayée par des plans d'urgence et des tests périodiques.

L'équipe de gestion de crise de RBC, qui se compose de cadres dirigeants à l'échelle de l'organisation, est responsable du maintien des services fournis à nos clients. Elle jouit de l'appui d'un réseau mondial d'équipes de gestion des incidents régionales, sectorielles et locales. Ces équipes sont continuellement prêtes à composer avec toute situation susceptible de présenter un risque important pour le personnel, pour notre réputation ou pour notre capacité à fournir des services aux clients. Nous procédons régulièrement à des simulations de crise afin de vérifier notre état de préparation et la rapidité avec laquelle nous répondons à toutes les situations d'urgence.

La ligne téléphonique d'urgence RBC nous permet de fournir à nos employés des informations à jour advenant une crise ou une situation externe qui nuit à notre accès aux bureaux de RBC ou à notre capacité de servir nos clients.

Signalement d'irrégularités soupçonnées

Les employés de RBC, où qu'ils soient dans le monde, sont tenus de signaler toute violation soupçonnée de notre Code de déontologie ainsi que toute autre irrégularité ou tout acte malhonnête. Nous avons depuis longtemps recours à des processus qui permettent à nos employés d'agir de la sorte, et notre Code de déontologie protège les employés contre toutes représailles lorsqu'une situation est signalée de bonne foi.

La ligne Info-Indice de RBC, qui vise les pratiques de communication de l'information financière, a été mise sur pied afin que les employés ou des tiers, où qu'ils soient dans le monde, puissent signaler directement à l'Ombudsman de RBC toute irrégularité ou tout acte suspect lié aux questions de comptabilité, de vérification et de contrôles comptables internes, et ce anonymement et en toute confidentialité, sans crainte de représailles.

Pour plus de renseignements, visitez notre site rbc.com/responsabilite/governance.

Impact économique

Priorités

- Fournir un solide rendement aux actionnaires
- Payer notre juste part d'impôts
- Appuyer les PME et le développement économique des collectivités
- Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat
- Acheter des biens et services de façon responsable
- Créer des emplois

Faits saillants de 2008

- Nous avons obtenu un rendement des actions de 8 % et de 12 % pour les périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement, soit un rendement s'établissant dans le premier quartile, et les dividendes versés au cours de la période de trois ans se sont accrus à un taux composé annuel moyen de 19 %.
- Nous avons payé des impôts de 2,08 milliards de dollars à l'échelle mondiale.
- Nous avons fourni des services à plus de un demi-million de petites entreprises clientes au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles.
- Nous avons acheté des biens et services pour une somme totalisant 4,7 milliards de dollars auprès de fournisseurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux de tailles diverses.

Les entreprises, grandes et petites, peuvent contribuer à façonner les économies des collectivités et des pays où elles exercent leurs activités, du simple fait de leurs actions et de leurs décisions d'affaires quotidiennes.

Développement économique

RBC investit dans le développement économique durable des collectivités qu'elle sert. Nous voulons contribuer à la prospérité future de leur population et de leurs entreprises. Nous appuyons :

- la croissance économique des collectivités où nous exerçons nos activités;
- les initiatives qui aident les communautés autochtones à se doter des moyens d'assurer leur bien être et leur prospérité;
- les initiatives qui aident les nouveaux venus à réussir dans leur pays d'adoption;
- les ressources qui favorisent l'autonomie économique;
- les programmes d'initiation aux services financiers;
- les programmes visant à répondre aux besoins de base tels que les banques alimentaires.

Favoriser l'autonomie et la croissance

Afin de stimuler la croissance économique, nous investissons dans des programmes qui permettent le développement économique ayant un but social. Ainsi, au Canada, nous appuyons :

- le programme de développement d'aptitudes à l'emploi de la Société Neil Squire, qui aide les personnes adultes au Canada ayant une incapacité physique à développer leurs aptitudes à l'emploi, à accroître leur confiance et à parfaire leur éducation;
- le programme de développement de l'aptitude au travail de l'Armée du Salut de Winnipeg, qui aide les bénéficiaires des programmes d'aide au revenu à se trouver un emploi et à devenir autonomes;
- Miziwe Biik, un organisme résolu à améliorer le statut socio-économique de la population autochtone du Grand Toronto, en lui donnant accès à des possibilités de formation et d'emploi, à des services de développement d'entreprises et à des services de counselling d'emploi;
- Youth Employment Services, un des plus importants organismes jeunesse au Canada, qui offre des programmes novateurs permettant aux jeunes défavorisés et vulnérables de devenir autonomes, et de contribuer à la société.

Aux États-Unis, RBC Bank verse des millions de dollars aux fins du financement de projets de développement communautaire à l'intention des personnes à faible revenu et à revenu modeste. Les projets portent notamment sur des complexes résidentiels comportant des logements locatifs et des habitations pour propriétaires-occupants pour les personnes à faible revenu, ainsi que des logements à prix abordable pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Partenariats

RBC favorise également la croissance économique en établissant des partenariats avec les industries. Ainsi, nous soutenons le Greater Halifax Partnership, qui regroupe plus de 150 sociétés du secteur privé, trois ordres gouvernementaux et des gens d'affaires qualifiés, qui sont résolus à faire participer la collectivité à la croissance de l'économie du Grand Halifax.

Innovation

RBC joue un rôle de chef de file dans le domaine du soutien à l'innovation et de la commercialisation de la recherche. En mai 2008, nous annonçons, en collaboration avec Research in Motion Limited et Thomson Reuters, le lancement du BlackBerry Partners Fund, un fonds de capital de risque de 150 millions de dollars US destiné au financement d'applications et de services mobiles pour la plateforme BlackBerry et pour d'autres plateformes mobiles.

La petite entreprise

Les petites entreprises sont un important moteur de la croissance économique. Nous offrons nos services à près d'un propriétaire de petite entreprise sur quatre, ce qui fait de nous le chef de file sur le marché canadien. Nous comptons plus de un demi-million de PME clientes au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. De nombreuses petites entreprises ont absolument besoin de financement pour démarrer, exercer leurs activités ou assurer leur croissance. RBC offre un vaste éventail de solutions de crédit adaptées aux besoins de diverses entreprises parvenues à différents stades de leur développement. Nous nous efforçons également d'offrir les meilleurs produits, conseils et savoir-faire possible, afin d'aider ce secteur à prospérer.

Achats

Nos politiques en matière d'approvisionnement favorisent l'intégration et visent à promouvoir des pratiques commerciales durables et le développement économique lorsque c'est possible et approprié. Afin de maintenir les normes les plus élevées qui soient, nous revoyons annuellement nos politiques en matière d'achats.

Nous suivons des pratiques d'achat équitables et nous nous efforçons de soutenir les collectivités dans lesquelles nous exerçons des activités lorsque cela est possible. Nous sommes un membre fondateur du Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles. Nous sommes aussi un membre de son pendant américain, le National Minority Supplier Development Council, depuis 2002.

Pour plus de renseignements, visitez notre site rbc.com/responsabilite/economic.

Milieu de travail

Priorités

- Favoriser une culture axée sur l'engagement du personnel
- Fournir un programme de rémunération et de récompenses concurrentiel
- Favoriser la croissance au moyen de possibilités de formation et de perfectionnement
- Respecter la diversité et promouvoir l'inclusion

Faits saillants de 2008

- Notre effectif à l'échelle mondiale compte plus de 80 000 personnes.
- Les salaires et charges sociales se sont chiffrés à 7,8 milliards de dollars.
- Nous avons investi 149 millions de dollars dans des programmes officiels de formation et de perfectionnement, visant à compléter notre programme exhaustif d'apprentissage électronique.

Notre main-d'œuvre talentueuse et hautement motivée constitue un élément clé de notre plan directeur pour bâtir un avenir durable et prospère. RBC, qui est de façon constante nommée l'un des meilleurs employeurs au Canada, vise à parfaire sa réputation d'employeur de premier rang dans tous les pays où elle exerce ses activités.

Une culture axée sur l'engagement du personnel

Au fur et à mesure que nos activités et notre main-d'œuvre s'accroissent et se diversifient, il est important de continuer à favoriser un milieu où chacun comprend l'importance d'agir ensemble pour réussir. Pour ce faire, nous nous assurons que les employés peuvent facilement comprendre le rôle qu'ils jouent pour aider RBC à concrétiser ses stratégies, nous contribuons à leur développement personnel et professionnel, et nous soutenons leur engagement.

Nous reconnaissons que des employés bien informés sont plus enclins à aligner leurs actions sur les objectifs de la société. Nos employés ont maintes occasions d'obtenir des renseignements et de poser des questions sur les objectifs, les stratégies et les progrès de l'entreprise, au moyen de réunions avec nos cadres dirigeants, de communications officielles régulières et de notre vaste site intranet.

Demeurer à l'écoute de nos employés et répondre à leurs questions sont des activités qui s'inscrivent dans le cadre de la culture de RBC, et nous leur demandons régulièrement de nous faire part de leurs commentaires. Nous effectuons des sondages d'opinion auprès des employés depuis 1981. En 2008, nous avons recueilli leurs commentaires sur les progrès que nous avons accomplis dans des domaines clés tels que le développement professionnel, la facilitation du rendement, l'engagement des employés et la culture au sein du milieu de travail. En comprenant le point de vue de ses employés, RBC peut prendre des mesures qui répondent aux besoins des employés et qui s'alignent sur ses priorités, ce qui permet d'obtenir un niveau d'engagement élevé de la part des employés et de nous assurer que le client passe avant tout.

Diversité et inclusion

RBC est un chef de file en matière de reconnaissance de la diversité. Notre force dérive de ce que nous avons en commun, comme nos valeurs et notre mission, et de ce qui nous différencie, comme notre expérience et nos points de vue. En favorisant la rencontre de ces points communs et de ces différences, nous assurons l'émergence d'idées novatrices et pouvons mieux servir nos clients et les collectivités.

Nous croyons qu'il est important de créer un milieu de travail favorable à l'inclusion pour nos employés, afin qu'ils se sentent appréciés, respectés et soutenus – un milieu de travail dans lequel les employés peuvent laisser leurs compétences particulières s'épanouir et réaliser leurs aspirations. Nous encourageons également les discussions publiques sur les questions de diversité et commanditons à cette fin des études et des programmes de récompenses qui attirent l'attention sur ces questions.

Notre *Rapport d'étape sur la diversité*, qui est publié annuellement, peut être consulté sur notre site rbc.com/carrieres/diversity.

Fournir un programme de rémunération et de récompenses concurrentiel

Notre programme de rémunération globale souple, concurrentiel et sensé constitue la pierre d'assise sur laquelle repose l'engagement de notre effectif. Notre programme est fondé sur notre compréhension des valeurs de nos employés. Il reconnaît l'importance que nous devons accorder à la souplesse et aux choix pour répondre aux besoins diversifiés de nos employés. Notre programme exhaustif récompense les employés à l'égard de leurs compétences et de leur contribution aux résultats par l'intermédiaire d'une rémunération concurrentielle, d'avantages sociaux et d'un milieu de travail favorable.

Notre programme de rémunération globale comporte également des régimes d'épargne et d'actionnariat des employés. Au Canada, plus de 70 % de nos employés détiennent des actions de RBC acquises dans le cadre de ces régimes, ce qui aide à harmoniser les objectifs des employés, des investisseurs et de la société.

Croissance au moyen de la formation et du perfectionnement

Les employés s'attendent à bénéficier de programmes de formation et d'apprentissage continus dans le cadre du programme de rémunération globale, et notre engagement à l'égard de leur croissance et de leur perfectionnement continus nous permet de nous assurer que nous répondons aux besoins actuels et futurs de nos employés et de nos clients. L'expérience en milieu de travail est dans bien des cas le meilleur type d'apprentissage, et l'apprentissage fondé sur l'expérience qui prend la forme d'attribution de tâches, de projets et de coaching individuel est essentiel à la croissance de RBC. Les employés ont également accès aux ressources de formation dont ils ont besoin pour parfaire leurs connaissances professionnelles, par l'entremise des nombreux programmes d'apprentissage électronique et de formation traditionnelle que nous leur offrons.

Pour plus de renseignements, visitez notre site rbc.com/responsabilite/workplace.

Priorités

- Protéger, sensibiliser et écouter les consommateurs
- Fournir l'accès aux services bancaires de base
- Concevoir et fournir des produits de façon responsable

Faits saillants de 2008

- Nous avons lancé de nouveaux services bancaires écologiques et produits d'investissement socialement responsables.
- Nous avons élargi notre gamme de produits et services bancaires à l'intention des nouveaux venus au Canada.
- Nous avons davantage sensibilisé nos clients et nos employés aux questions de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.

La responsabilité d'entreprise ne se mesure pas tant à la manière dont une société dépense son argent qu'à la manière dont elle le gagne. Le plan directeur de RBC aux fins de l'établissement de relations à long terme durables avec ses clients repose notamment sur la mise en application de pratiques responsables sur le marché, et il consiste entre autres à obtenir des commentaires des clients et à prendre des mesures en réponse à ces commentaires, à fournir des produits financiers conçus de façon responsable, ainsi qu'à maintenir des mesures vigilantes de protection des consommateurs et à assurer l'accès à nos services financiers.

Produits responsables

Développement responsable de produits et de services

RBC applique un processus d'examen rigoureux et bien défini avant de lancer un nouveau produit ou de modifier considérablement un produit existant. Nous évaluons les divers risques liés à un produit et nous nous assurons que ce produit respecte les besoins de nos clients, notre Code de déontologie, les lois et règlements, ainsi que tous les codes volontaires de protection des consommateurs que nous avons signés. Les niveaux d'approbation au sein de RBC correspondent au niveau de risque lié au produit ou au service considéré.

Services bancaires à faible émission de carbone pour les consommateurs

Une de nos priorités est de fournir des produits et services qui aident nos clients à réduire leur impact sur l'environnement. Ces produits et services comprennent Banque en direct ainsi que les relevés et le paiement de factures électroniques. En 2008, nous avons continué d'offrir des options pour nos clients qui se soucient de l'environnement, notamment des incitatifs pour les encourager à opter pour des relevés électroniques, à effectuer une vérification énergétique de leur maison, à acheter une voiture qui produit moins d'émissions et à utiliser l'électricité verte.

Investissements socialement responsables

Étant donné que les investisseurs continuent de s'intéresser aux investissements socialement responsables, RBC a accru son engagement envers la prestation de produits qui satisfont à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. En 2008, nous avons élargi nos options d'investissements socialement responsables en acquérant PH&N, une société qui gère les Fonds Valeurs communautaires PH&N. Nous avons également, par l'entremise de Voyageur Asset Management Inc., acquis certains actifs d'Access Capital Strategies, LLC (Access Capital), une société de Boston qui investit dans des titres d'emprunt qui appuient le développement communautaire et vient en aide aux groupes de la population qui disposent d'un revenu faible à modeste, d'un bout à l'autre des États-Unis.

Agir de façon responsable au chapitre des prêts

RBC offre des services de crédit et des services bancaires à des entreprises de nombreux secteurs d'activité. Nos politiques visent les questions environnementales ainsi que d'autres enjeux particuliers. Ainsi, notre cadre de gestion du risque de crédit, qui a été publié en octobre 2008, stipule que nous devons nous abstenir dans tous les cas de faire affaire avec certains types de clients ou d'effectuer certains types d'opérations, notamment de financer directement des entreprises qui fabriquent du matériel ou des matières destinés à la guerre nucléaire, chimique ou biologique, ainsi que des mines terrestres ou des bombes à dispersion. RBC est un signataire des Principes de l'Équateur, des lignes directrices dont l'adoption est volontaire et qui portent sur les risques environnementaux et sociaux liés au financement de projets.

RBC a mis en œuvre un certain nombre de contrôles anti-corruption, en vertu desquels nous devons appliquer des mesures de surveillance et de contrôle adaptées aux clients à risque élevé dont les activités sont reconnues comme susceptibles d'être exposées à l'activité criminelle ou qui ont été désignées comme présentant un risque élevé de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes.

Protection des consommateurs

Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

RBC s'est engagée à protéger le caractère privé et confidentiel des renseignements personnels, commerciaux, financiers et autres qu'elle possède. Il s'agit en fait de l'une de nos principales priorités et de l'une des assises de notre engagement envers nos clients, nos employés et les parties prenantes. Nous possédons un code de protection des renseignements personnels depuis 1991, dont la supervision incombe à notre chef de la protection des renseignements personnels, et nous avons recours à des mécanismes de sécurité et à des contrôles internes rigoureux afin d'assurer la protection et la sécurité des renseignements qui nous sont confiés. En 2008, nous avons continué d'élargir notre cadre bien établi de gestion des risques liés aux renseignements personnels, à la sécurité de l'information et à la gestion des documents et du contenu, et nous avons concentré nos efforts sur des questions importantes telles que la sensibilisation de nos clients et de nos employés. Nous avons notamment mis sur pied un Centre-ressource anti-hameçonnage afin d'aider nos clients à reconnaître les sites Web contrefaits et les cas de fraude par courriel, et nous offrons à nos employés des programmes de sensibilisation et de développement. Nous avons également modifié notre site Web public de manière que les consommateurs puissent plus facilement y trouver des informations importantes sur la protection des renseignements personnels, sur la sécurité de l'information et sur la prévention de la fraude.

Prévention de la fraude

RBC a recours à des politiques et à des pratiques strictes en matière de sécurité, ainsi qu'à des ressources disponibles en permanence pour prévenir et détecter les fraudes possibles et faire enquête sur celles-ci. En vertu des garanties offertes à nos clients des services bancaires en direct et des services de courtage autogéré, nous nous engageons à rembourser l'intégralité des fonds perdus par suite de transactions non autorisées dans leurs comptes. Nous continuons de concentrer nos efforts sur les opérations en instaurant des processus simplifiés donnant lieu à des résultats positifs, comme en témoigne la baisse importante des délais de règlement des cas de fraude, qui se solde par un remboursement plus rapide pour nos clients. Nous continuons d'élaborer divers programmes de sensibilisation à la fraude, incluant des conseils et des alertes, des brochures, ainsi que des présentations aux clients.

Traiter les clients de manière équitable

Au sein de RBC, le client passe avant tout. C'est pourquoi nous estimons primordial de traiter nos clients de manière équitable. Nous respectons plusieurs règles de conduite et règlements en vigueur sur le marché, qui visent à protéger les clients de services financiers, comme la divulgation des coûts d'emprunt au Canada et autres obligations d'information, les obligations d'équité en matière de prêt aux États-Unis et le programme Treating Customers Fairly (traitement équitable des clients) au Royaume-Uni. En outre, le secteur bancaire canadien a défini un certain nombre de codes de conduite volontaires pour protéger les consommateurs, auxquels se conforment nos activités canadiennes. Une liste de ces codes est fournie sur le site rbc.com/français/voluntary-codes-public-commitments.

Bien connaître son client

Un élément clé de notre processus visant à protéger l'ensemble de nos clients est le programme Bien connaître son client. Nos employés doivent faire tout ce qu'il faut pour comprendre le profil du client ainsi que ses objectifs financiers et personnels avant de faire des recommandations qui répondent à ses besoins. Notre contrôle préalable prévoit également la conformité aux lois applicables concernant les valeurs mobilières, la protection des consommateurs, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'antiterrorisme et les sanctions économiques.

Processus de traitement des plaintes

Notre processus officiel de traitement des plaintes est présenté sur notre site Web et énoncé dans une brochure de la série *L'essentiel sur...* Advenant le cas où un client estime que sa plainte demeure non résolue par suite de la réponse fournie par le représentant de RBC chargé de s'occuper de la question, il peut appeler de la décision prise par une entreprise RBC auprès du Bureau de l'Ombudsman de RBC, qui examinera cette décision ainsi que sa conformité aux procédés d'entreprise appropriés. Le Bureau s'assure que les clients sont entendus de façon juste et impartiale, et qu'ils sont traités avec considération et respect. Nous nous assurons également qu'il n'y a aucune atteinte à la dignité ni à la vie privée des parties en cause. Certains différends qui ne sont toujours pas résolus par suite de l'examen effectué par le Bureau de l'Ombudsman peuvent être présentés à divers organismes de réglementation et agences dont la liste est fournie sur notre site Web et dans nos brochures de la série *L'essentiel sur...*

Réponses aux commentaires

Chaque année, les secteurs d'exploitation de RBC déterminent le degré de satisfaction des clients en recueillant leurs commentaires par divers moyens, notamment par téléphone ou par sondages sur papier ou en ligne, en vue d'apporter des améliorations à nos produits et services. Ainsi, en 2008, nous avons demandé à 492 000 clients de nos services bancaires de détail au Canada de nous faire part de leurs commentaires, lesquels nous ont aidés à orienter les nouvelles initiatives dont il est fait mention ci-dessous :

- Davantage d'options de services bancaires qui contribuent à protéger l'environnement comme des relevés électroniques
- Des produits et services bancaires adaptés aux besoins des nouveaux arrivants au Canada
- De nouvelles ressources et options bancaires
- Des avantages liés aux produits qui récompensent les clients fidèles
- La nouvelle pochette des Services financiers pour la famille visant à aider les parents ayant de jeunes enfants dans leur planification financière familiale pour l'avenir
- Des conseils améliorés aux clients, qui répondent à tous les besoins bancaires et financiers
- Du matériel de marketing et de communication plus pertinent

Accès aux services bancaires

RBC s'est engagée à fournir à divers groupes qui étaient auparavant mal servis l'accès aux services bancaires, au moyen de produits et de services adaptés. Une description complète de ces produits et services est fournie dans notre *Rapport sur la responsabilité de l'entreprise* annuel et notre *Déclaration de responsabilité publique* à l'adresse rbc.com/drpf.

Pour plus de renseignements, visitez notre site rbc.com/responsabilité/marché.

Environnement

Priorités

- Réduire l'intensité de notre empreinte écologique
- Promouvoir des activités commerciales responsables sur le plan environnemental
- Offrir des produits et des services écologiques

Faits saillants de 2008

- La totalité du papier acheté pour les bureaux au Canada et aux États-Unis provient maintenant de sources certifiées par le Forest Stewardship Council (FSC) et la totalité du papier des bureaux des îles Britanniques est désormais soit certifié FSC, soit conforme au Program for the Endorsement of Forest Certification, soit fabriqué de 100 % de fibres recyclées.
- Nous avons ouvert notre pupitre de négociation de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), qui nous procure la capacité de négocier ces droits sur les Bourses du Canada, des États-Unis et de l'Union européenne.

RBC croit en la durabilité environnementale, comme il en est fait mention dans la Stratégie RBC en matière d'environnement^{MC}. Nous continuons d'élaborer et de mettre en œuvre les programmes, les procédures et les lignes directrices nécessaires pour soutenir nos convictions. Nous sommes d'avis que la réalisation de nos objectifs en matière d'environnement se traduira par des avantages à court et à long terme pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités où nous vivons et exerçons nos activités.

Politique

La politique environnementale de RBC a été élaborée en 1991 et a été modifiée considérablement en 2004 et en 2007 afin de refléter l'évolution des priorités environnementales de notre entreprise et des parties prenantes en matière d'environnement. Cette politique traite des questions environnementales liées aux opérations, aux activités commerciales, aux produits et services, au personnel, à la conformité, à la transparence en matière de communication d'information et aux partenariats.

Progrès à l'égard de nos priorités

Réduire l'intensité de notre empreinte écologique

RBC s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie, ses émissions de GES, ainsi que sa consommation de papier et d'eau. Nous sommes également déterminés à réduire les effets négatifs sur l'environnement des déchets que nous produisons et de nos activités d'approvisionnement. Nous savons qu'en améliorant notre efficacité opérationnelle, en réduisant notre consommation d'énergie et de ressources naturelles et en diminuant les émissions de GES liées à nos activités commerciales, nous pouvons obtenir des résultats favorables sur les plans environnemental et économique. Les autres faits saillants de 2008 comprennent ceux qui suivent :

- Nous avons élaboré une politique d'approvisionnement responsable à l'échelle mondiale qui nous permettra d'augmenter les produits acquis et les services obtenus qui constituent un meilleur choix sur le plan environnemental et social et de réduire les effets négatifs liés à notre chaîne d'approvisionnement.
- Nous avons actualisé les normes électriques, mécaniques et architecturales de notre réseau de succursales canadiennes de façon à éliminer toute capacité excédentaire et d'en améliorer l'efficacité énergétique.
- Nous avons ouvert 36 nouvelles succursales alimentées par une source d'énergie verte au Canada. À la fin du mois d'octobre 2008, 76 succursales canadiennes étaient alimentées par une source d'énergie certifiée verte et sans émissions.

Promouvoir des activités commerciales responsables sur le plan environnemental

RBC collabore avec ses clients et avec les entreprises dans lesquelles elle investit pour cerner et réduire les risques environnementaux et soutenir des modèles opérationnels respectueux de l'environnement. Le recours à des politiques et procédures exhaustives de gestion des risques environnementaux facilite l'évaluation des opérations sur le plan environnemental, et nous mettons régulièrement à jour ces politiques et ces procédures afin de tenir compte des changements de la réglementation, des nouvelles questions et des meilleures pratiques internationales. En ce qui a trait à nos activités de prêt, nos politiques exigent que certaines opérations soient examinées par des experts en environnement internes ou des tierces parties pour garantir que les risques environnementaux sont cernés et gérés de façon appropriée.

Les autres faits saillants de 2008 comprennent ceux qui suivent :

- Nous avons analysé l'exposition des emprunteurs liés à notre portefeuille de prêts et de placements aux risques et à la réglementation touchant le changement climatique.
- Nous avons effectué des études sur des enjeux liés à l'eau, y compris une analyse de la rareté de l'eau et de ses effets sur certains secteurs industriels et régions des États-Unis et du Canada.
- Nous avons actualisé les politiques de RBC sur la gestion des risques environnementaux à l'égard des marchés des affaires et commerciaux.

Offrir des produits et des services écologiques

RBC cherche à offrir une gamme élargie de produits et de services qui procurent des avantages écologiques et donnent aux clients des options pour réduire leur empreinte écologique à peu de frais supplémentaires pour eux, voire sans aucuns frais. Les autres faits saillants de 2008 comprennent ceux qui suivent :

- Depuis janvier 2006, plus de 3,2 millions de comptes RBC sont passés des relevés sur papier aux relevés électroniques. Les économies de papier qui en découlent se chiffrent à environ 112,5 millions de feuilles ou 511 tonnes métriques de papier. Selon la calculatrice de l'Environmental Defense Fund, ces économies de papier correspondent à environ 13 500 arbres.
- Nous avons lancé l'Hypothèque Écoénergie RBC au Canada, en vertu de laquelle une remise de 300 \$ sur une vérification énergétique résidentielle est offerte. À la suite de la vérification énergétique résidentielle, un professionnel accrédité spécialement formé pour examiner les aspects électriques, mécaniques et architecturaux des habitations prépare un rapport. Ce rapport fournit des recommandations pour améliorer l'efficacité énergétique des habitations et réduire les coûts liés à l'énergie.
- En collaboration avec plusieurs banques américaines et canadiennes et dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, nous avons demandé la rédaction d'un rapport d'examen sur les indices de développement durable et les initiatives de présentation d'information en Amérique du Nord et en Europe.

Faits saillants de 2008 (suite)

- Nous avons fait faire des évaluations détaillées du risque de crédit environnemental à l'égard de 650 opérations au Canada et aux États-Unis.
- Nous avons convoqué un groupe d'experts pour nous conseiller dans le cadre du projet Eau Bleue RBC^{MC} et nous nous sommes engagés à verser des subventions de près de 11,8 millions de dollars à 39 organismes à l'échelle mondiale pour soutenir la protection des bassins hydrologiques et l'accès à l'eau potable.
- Nous avons été désignés pour faire partie de l'indice CDLI (Carbon Disclosure Leadership Index) de 2008 dans le cadre du Carbon Disclosure Project. RBC s'est classée en première position parmi les institutions financières au Canada, et en deuxième position, *ex æquo*, à l'échelle mondiale.
- Nous avons donné des formations aux employés de RBC Marchés des Capitaux et au personnel de gestion du risque sur le changement climatique et les marchés du carbone.

Principaux enjeux environnementaux

Dans le cadre de la stratégie RBC en matière d'environnement, nous avons accordé la priorité à des enjeux environnementaux clés en évaluant notre exposition éventuelle à ces enjeux et notre influence sur ces derniers, ainsi qu'en évaluant leur importance sur l'ensemble de nos parties prenantes. Les enjeux environnementaux clés que nous avons établis sont le changement climatique, la biodiversité et l'eau.

Changement climatique

Le changement climatique présente des défis environnementaux, sociaux et financiers pour l'économie mondiale, la santé humaine ainsi que nos affaires et notre exploitation. Nous croyons qu'il est vital que tous contribuent aux efforts déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter efficacement aux impacts inévitables du changement climatique.

Biodiversité

La biodiversité désigne la variété des différentes espèces, la variabilité génétique de chaque espèce et la variété des différents écosystèmes qu'elles forment. La dégradation de l'environnement découlant de l'activité humaine et des forces en jeu dans le changement climatique détruit la biodiversité naturelle des habitats et des écosystèmes. RBC reconnaît également que l'identité, les convictions culturelles et les économies de certains peuples autochtones sont étroitement liées à l'histoire, à la biodiversité et à l'environnement naturel de leur région. Les écosystèmes critiques et la biodiversité abondante qu'ils soutiennent doivent être préservés afin de maintenir des collectivités saines, les valeurs culturelles et la valeur pour les actionnaires.

Eau

L'eau est la ressource naturelle la plus importante de la planète. Sans elle, la vie s'arrête. L'accès à l'eau douce potable, la préservation et la gestion des bassins hydrographiques et la conservation de l'eau deviennent des enjeux environnementaux de plus en plus urgents, à la fois à l'échelle mondiale et dans beaucoup de régions où nous exerçons nos activités. Le changement climatique, la pollution et l'utilisation inefficace de l'eau sont des facteurs contribuant à l'intensification de la crise de l'eau.

Poursuite de la Stratégie RBC en matière d'environnement

La poursuite de la Stratégie RBC en matière d'environnement exige que nous engagions un dialogue ouvert et proactif avec nos parties prenantes et nos pairs, que nous menions des études indépendantes et conjointes pour cerner et mieux comprendre les enjeux environnementaux en émergence et que nous présentions nos initiatives et nos progrès de façon transparente et adéquate. Nous reconnaissons également l'importance de la philanthropie pour aider les collectivités à atteindre leurs objectifs sur le plan environnemental. Ces activités sont désignées comme la « poursuite de la Stratégie RBC en matière d'environnement ». Les autres faits saillants de 2008 comprennent ceux qui suivent :

- Nous avons collaboré de façon proactive avec des organismes non gouvernementaux, notamment : Rainforest Action Network, Forest Ethics, Conservation de la nature Canada, Initiative boréale canadienne, Zerofootprint, Flick Off et Durrell Wildlife Preservation Trust.
- Nous avons répondu à des sondages menés par des indices de développement durable, des sociétés de placement responsable et des analystes, comme The Ethical Funds Company, Jantzi Research, le Carbon Disclosure Project, le Dow Jones Sustainability Index et Innovest Strategic Value Advisors.
- Nous avons effectué des recherches et produit un certain nombre de rapports sur les enjeux liés à l'eau, tels que les occasions d'appuyer les programmes d'approvisionnement en eau potable pour les Premières Nations, les enjeux liés à l'approvisionnement en eau dans les Antilles, l'incidence de la rareté de l'eau sur les secteurs industriels et les régions des États-Unis et du Canada et l'effet des terrains de golf sur l'environnement.

Pour plus de renseignements, visitez le site rbc.com/environnement.

Collectivités

Priorités

- Faire des dons qui ont un impact social durable
- Commanditer des initiatives communautaires clés
- Permettre aux employés d'apporter leur contribution

Faits saillants de 2008

- RBC a versé plus de 99 millions de dollars à des initiatives communautaires aux quatre coins du monde, soit plus de 51,5 millions en dons et 47,5 millions supplémentaires sous forme de commandites d'événements communautaires et de soutien à des organismes nationaux.
- RBC a instauré des subventions pour soutenir le leadership et les mesures communautaires dans le cadre de son projet Eau bleue RBC, un engagement philanthropique de 50 millions de dollars d'une durée de 10 ans qui soutient des programmes d'amélioration de l'accès à l'eau potable, de gestion des bassins hydrographiques et de conservation de l'eau.

La Stratégie RBC sur la responsabilité envers la collectivité^{MC} comprend un vaste éventail de programmes et d'initiatives élaborés de manière à contribuer à l'établissement de collectivités plus solides, plus durables et prospères partout dans le monde. Les employés et les retraités de RBC apportent également une contribution importante, sur le plan financier ou à titre de bénévoles, et ils partagent leurs connaissances financières et professionnelles, de même que leur temps et leur enthousiasme, avec des milliers de groupes communautaires à l'échelle mondiale.

Dons

Les dons constituent la pierre angulaire de nos programmes communautaires, et notre tradition de philanthropie remonte à nos origines, puisque nous avons commencé à verser des dons dès 1891. Nous sommes aujourd'hui l'une des entreprises qui versent les dons les plus importants au Canada. De plus, nous soutenons des collectivités dans toute l'Amérique du Nord et partout dans le monde. Nous avons pris l'engagement d'avoir un impact social durable en effectuant des dons de façon avisée et responsable et en établissant de solides ententes de partenariat avec le secteur philanthropique. Les dons que nous versons visent principalement à soutenir :

- les initiatives visant à préserver l'eau douce;
- les programmes de lutte contre le décrochage scolaire;
- la santé des collectivités, et plus précisément les programmes de santé mentale des enfants;
- les programmes de soutien aux jeunes artistes.

Commandites dans la collectivité

Les commandites constituent un volet crucial des activités promotionnelles et de marketing d'une entreprise et RBC commandite des événements et des initiatives qui sont importants pour nos clients et nos collectivités. Par l'intermédiaire de partenariats stratégiques à l'échelle nationale et internationale, ainsi qu'à l'échelle locale dans les régions où nous exerçons des activités, nous comptons faire en sorte que RBC se démarque en tant que chef de file déterminé à favoriser le succès de ses clients et de ses collectivités.

Par exemple, nous appuyons le développement des athlètes amateurs à tous les niveaux, qu'il s'agisse de manifestations sportives locales ou d'associations nationales. Nous sommes le plus ancien partenaire de l'équipe olympique canadienne, que nous appuyons depuis 1947, et l'un des principaux partenaires nationaux des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Vancouver. RBC commandite également le relais de la flamme olympique, qui touchera toutes les collectivités au Canada.

Nous sommes d'avis que les investissements dans la promotion de visions créatrices et de talents artistiques créent des collectivités vigoureuses et dynamiques. Nous soutenons des événements communautaires, des expositions d'œuvres d'art et des représentations de pièces de théâtre. Ainsi, RBC, en plus d'être la banque officielle du Festival international du film de Toronto, en est un commanditaire important. Dans le cadre de nos commandites, nous apporterons une aide additionnelle à l'essor culturel du Canada par l'intermédiaire du programme de bourses RBC aux nouveaux artistes prometteurs. Le Concours de peintures canadiennes de RBC, qui fête son dixième anniversaire cette année, récompense le talent de nouveaux artistes des arts visuels professionnels au Canada.

Contributions des employés

Bénévolat

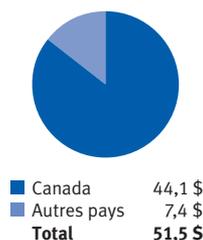
Le Programme de bénévolat des employés de RBC a été lancé en 1999 pour appuyer et encourager l'engagement dans les collectivités. Les employés et les retraités qui consacrent un minimum de 40 heures par année à un organisme de bienfaisance reconnu sont admissibles à une subvention de 500 \$, offerte par RBC à l'organisme en question. Depuis 1999, RBC a versé plus de 14 500 subventions et versé plus de 7,2 millions de dollars pour souligner le bénévolat de ses employés. En 2008, nous avons élargi la portée de ce programme aux employés de RBC à l'échelle mondiale, pour ainsi louer le travail communautaire effectué par les employés de RBC qui font du bénévolat dans le monde.

Dons par les employés

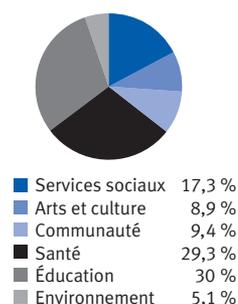
Non seulement RBC est l'un des principaux donateurs du secteur privé de Centraide au Canada, mais elle organise également l'une des plus importantes campagnes de dons par les employés du secteur privé au Canada. En Amérique du Nord, nos employés ont fait des dons de plus de 12,6 millions de dollars en 2008, effectués au moyen de déductions sur la paie, en plus de verser des contributions directes et de participer à des collectes de fonds organisées par leurs pairs.

Pour plus de renseignements, visitez le site rbc.com/community

Dons de RBC en 2008 à l'échelle mondiale par pays (en millions de dollars canadiens)



Dons de RBC au Canada en 2008 par cause



Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, par rapport aux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 4 décembre 2008, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels relatifs à la Banque Royale du Canada, y compris notre notice annuelle 2008, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et sur la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

29 Vue d'ensemble	51 Information financière trimestrielle	76 Arrangements hors bilan
29 Aperçu de la Banque Royale du Canada	51 Analyse des résultats et des tendances	80 Information supplémentaire – Forum sur la stabilité financière
30 Vision et objectifs stratégiques	53 Rendement au quatrième trimestre de 2008	83 Gestion du risque, du capital et des liquidités
31 Sommaire des faits saillants financiers	53 Résultats des secteurs d'exploitation	83 Aperçu
32 Vue générale de l'exercice 2008	54 Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	86 Risque de crédit
33 Perspectives et objectifs à moyen terme	55 Incidence des taux de change sur nos secteurs d'exploitation	97 Risque du marché
35 Questions en matière de comptabilité et de contrôle	55 Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	100 Risque opérationnel
35 Conventions comptables critiques et estimations	57 Services bancaires canadiens	101 Gestion du capital
38 Modifications de conventions comptables	60 Gestion de patrimoine	109 Risque d'illiquidité et de financement
39 Contrôles et procédures	64 Assurances	112 Aperçu d'autres risques
39 Rendement financier	68 Services bancaires internationaux	112 Risque lié à la réputation
39 Vue d'ensemble	71 Marchés des Capitaux	113 Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique
39 Incidence du contexte du marché	74 Services de soutien généraux	113 Risque d'assurance
46 Total des revenus	75 Situation financière	115 Risque environnemental
47 Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	75 Bilan condensé	116 Facteurs additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs
48 Dotation à la provision pour pertes sur créances		119 Information financière supplémentaire
48 Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance		
49 Frais autres que d'intérêt		
49 Impôts		
50 Obligations au titre des régimes de retraite		
50 Opérations entre apparentés		
50 Résultats par secteur géographique		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions des termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme, nos objectifs et priorités stratégiques ainsi que les perspectives économiques et commerciales pour nous, pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour les économies canadienne, américaine et internationales. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider nos détenteurs de titres et analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes et que nous ne réalisons pas nos objectifs ou nos objectifs et priorités stratégiques. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment : les risques de crédit et de marché, le risque d'illiquidité et de financement, ainsi que le risque opérationnel et les autres risques décrits dans notre rapport de gestion 2008; l'incidence du contexte du marché, y compris l'incidence de la volatilité continue des marchés financiers ainsi que le manque de liquidités sur les marchés du

crédit, de même que notre capacité de gérer efficacement nos liquidités et nos ratios de capital ainsi que mettre en œuvre des mesures efficaces de gestion du risque; la conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons nos activités; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux provisions, aux dotations aux provisions et aux évaluations; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain, la livre sterling et l'euro; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et de les intégrer avec succès; les modifications apportées à nos cotes de crédit; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque, du capital et des liquidités, Aperçu d'autres risques et Facteurs additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Vue d'ensemble

Aperçu de la Banque Royale

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs, elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord, et elle est l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale en matière de capitalisation boursière. Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine et d'actifs, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons plus de 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 17 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 48 autres pays.

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2008, nous avons créé le secteur Assurances, dont les activités faisaient auparavant partie du secteur Services bancaires canadiens. Dans le cadre de ce réalignement, nous avons changé le nom du secteur Services bancaires américains et internationaux, qui est maintenant connu sous le nom de Services bancaires internationaux. Nos cinq secteurs d'exploitation sont les suivants :

Services bancaires canadiens : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays ainsi que certains services de placement s'adressant aux épargnants.

Gestion de patrimoine : ce secteur regroupe les services offerts aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé partout dans le monde, ainsi que les services de gestion d'actifs et les services de gestion de la succession et de fiducie offerts aux clients directement ou par l'intermédiaire de nos partenaires internes et de tiers distributeurs.

Assurances : ce secteur fournit une gamme étendue de produits d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile et de services d'assurance crédit aux clients, particuliers et entreprises, au Canada et aux États-Unis, ainsi que des produits et services de réassurance aux clients partout dans le monde.

Services bancaires internationaux : ce secteur regroupe nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles ainsi que nos services de garde internationaux et nos services aux investisseurs, lesquels sont fournis dans le cadre de notre participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Marchés des Capitaux : ce secteur est responsable de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il offre un vaste éventail de services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public, aux institutions et aux clients des services de détail faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés dans des marchés ciblés à l'échelle mondiale.

Nos secteurs d'exploitation comptent sur le soutien de notre équipe de Services de soutien généraux, laquelle se compose du groupe Technologie et exploitation mondiales et du groupe Fonctions générales. Le groupe Technologie et exploitation mondiales fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe a également pour objectif d'apporter des améliorations novatrices aux processus et à la technologie afin que nous conservions notre avantage concurrentiel, tout en maintenant la sécurité et la solidité de nos activités. Notre groupe Fonctions générales consiste en une équipe de spécialistes qui offre une gouvernance et des conseils judicieux en matière de risques, de conformité, de droit, de finance, de fiscalité et de communications. De plus, cette équipe gère notre capital ainsi que nos positions de liquidité et de financement afin d'assurer la conformité avec les exigences réglementaires, de même que l'efficacité de la gestion du financement et de l'affectation du capital. En outre, le groupe Fonctions générales coordonne nos relations avec les parties prenantes externes, notamment les investisseurs, les agences de notation et les organismes de réglementation, et il prête son appui aux décisions opérationnelles stratégiques.

Banque Royale du Canada

Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none"> • Particuliers clients • Services financiers à l'entreprise • Solutions cartes et paiements 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de patrimoine – Canada • Gestion de patrimoine – États-Unis et International • Gestion mondiale d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de réassurance et autres • Produits d'assurances vie et maladie au Canada • Activités d'assurance IARD • Produits d'assurance vie aux États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> • Services bancaires • RBC Dexia IS 	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés mondiaux • Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers • Autres
Services de soutien généraux				
<ul style="list-style-type: none"> • Technologie et exploitation mondiales 			<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions générales 	

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Nous sommes d'avis que notre approche axée sur le client est essentielle à la réalisation de nos objectifs stratégiques ainsi que de nos objectifs de rendement financier. Toutes nos activités sont conformes à notre philosophie « Le client avant tout », y compris notre façon d'agir avec les clients, de concevoir nos produits et services et de collaborer avec les autres secteurs d'exploitation et fonctions. Nous visons toujours à accroître la satisfaction et la loyauté de nos clients en nous efforçant continuellement de comprendre et de satisfaire leurs besoins et attentes changeants.

Nos objectifs stratégiques consistent à maintenir le cap sur la croissance de nos activités canadiennes tout en poursuivant notre expansion à l'échelle mondiale. Pour ce faire, nous mettrons à profit nos ressources et notre expertise et nous élargirons notre portefeuille d'activités à l'échelle internationale. Bien que nous soyons confrontés à court terme à une conjoncture économique problématique et à des conditions du marché difficiles qui perdurent au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale, nous prévoyons atteindre nos objectifs en continuant à mettre l'accent sur la satisfaction des besoins des clients au moyen de l'innovation continue et de la collaboration efficace entre nos divers secteurs d'exploitation et fonctions.

- Au Canada, notre objectif est d'être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers. Nous continuons de nous attendre à ce que le marché canadien nous procure des occasions de croissance au sein des secteurs de détail et de gros. Nous renforçons notre marque en offrant à l'ensemble de nos clients une expérience supérieure au moyen de conseils raisonnés et de solutions pertinentes, ainsi qu'une gamme complète de produits et de services financiers de qualité pour aider nos clients à assurer leur réussite financière. En ce qui concerne les services bancaires, nous continuons de mettre à profit nos vastes capacités de distribution pour accroître notre part de marché, par produit et par marché, tout en élargissant et en améliorant notre réseau de distribution pour répondre aux besoins de nos clients. Nous travaillons également à l'élaboration de solutions novatrices, à la simplification des processus et à l'amélioration des systèmes pour qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous. Pour ce qui est de la Gestion de patrimoine, nous entendons continuer à développer notre position de chef de file dans les marchés de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs et à attirer et à conserver des conseillers chevronnés. En ce qui concerne le secteur Assurances, nous entendons continuer de rechercher des occasions de croissance en tirant parti de nos relations avec nos clients existants, de notre réseau de distribution et de la solidité de notre marque. En ce qui a trait aux Marchés des Capitaux, nous continuons à porter nos efforts sur le maintien de notre position de chef de file dans la plupart des secteurs d'activité et nous demeurons le premier choix de nos clients pour tous les produits et services financiers de gros.
- Aux États-Unis, notre objectif est d'être un important fournisseur de services bancaires et de gestion de patrimoine ainsi que de services sur les marchés financiers, et nous comptons pour ce faire tirer parti de nos importantes capacités. Grâce à leur proximité, à leurs ressemblances culturelles et aux relations commerciales étroites qu'ils entretiennent avec le Canada, les États-Unis continueront d'être une cible de croissance future tandis que nous tirons parti de notre position dans certains marchés choisis. En ce qui concerne les services bancaires, nous nous attachons à satisfaire les divers besoins des particuliers et des entreprises qui composent notre clientèle en leur offrant un vaste éventail de produits et services financiers qui nous permettent de maximiser nos ressources et notre expertise. Nous nous efforçons de renforcer notre position dans les marchés clés dans le sud-est des États-Unis grâce à l'intégration de sociétés

acquises récemment et à l'accroissement de notre part de marché, et dans cette optique, nous comptons élargir notre gamme de produits et notre clientèle. Pour ce qui est de la Gestion de patrimoine, nous poursuivons l'expansion de nos activités par une croissance interne et des acquisitions stratégiques, tout en attirant et en conservant des conseillers chevronnés et en leur fournissant un soutien personnalisé en matière de placements, de services-conseils et de gestion de patrimoine au moyen de nos ressources à l'échelle mondiale. Nous comptons également tirer parti de nos capacités de gestion des placements dans le marché des services aux institutions et dans celui des services aux particuliers, au moyen de services de sous-conseillers et d'alliances. En ce qui a trait aux Marchés des Capitaux, nous comptons conserver notre position de chef de file de premier rang dans le marché milieu de gamme aux États-Unis et nous maintiendrons notre engagement envers nos secteurs d'activité, comme les titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement d'infrastructures et les produits structurés, tout en tirant parti de nos capacités en matière de montage, grâce à nos équipes solides et qualifiées.

- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, notre objectif est d'être un prestataire de choix de services bancaires et de gestion de patrimoine précis ainsi que de services précis sur les marchés des capitaux, dans les secteurs où notre solide assise, notre principal savoir-faire et notre vaste réseau de distribution nous procurent des avantages concurrentiels. En ce qui concerne les services bancaires, nous avons l'intention de continuer à tirer parti de notre solide position dans les Antilles anglaises, grâce à notre présence dans la région, à l'intégration des activités de RBTT Financial Group (RBTT), une société que nous avons acquise, ainsi qu'aux occasions de croissance dans les Antilles espagnoles ainsi qu'en Amérique centrale et du Sud. Pour ce qui est de la Gestion de patrimoine, notre stratégie demeure axée sur la croissance des services offerts à nos clients disposant d'un avoir net élevé, au moyen de notre croissance interne et d'acquisitions stratégiques. En ce qui a trait au secteur Assurances, nous porterons nos efforts sur l'accroissement de nos services de réassurance, et nous comptons tirer parti de l'acquisition de RBTT pour offrir davantage de services de bancassurance dans les Antilles. En ce qui concerne les services de garde et les services aux investisseurs, notre coentreprise RBC Dexia IS met l'accent sur l'attrait de nouveaux clients et l'approfondissement des relations-clients existantes en misant sur son rayonnement mondial et sa gamme de produits intégrés. En ce qui a trait aux Marchés des Capitaux, nous continuerons d'accroître nos capacités liées aux services mondiaux de banque d'investissement dans les secteurs de l'énergie et des mines, ainsi que notre présence à Londres, en Angleterre, et à Sydney, en Australie. Nous porterons également nos efforts sur nos capacités de distribution en Asie et nous comptons tirer parti de notre réseau de distribution mondial pour accroître la pénétration de nos produits et services et pour approfondir nos relations avec nos clients des services d'investissement.

En se fondant sur notre philosophie « Le client avant tout » et nos objectifs stratégiques, nos secteurs d'exploitation continuent d'adapter leurs stratégies individuelles pour aider nos clients à créer de nouvelles occasions et à assurer leur réussite financière, tout en renforçant les relations-clients, selon les contextes opérationnel et concurrentiel. Nous sommes d'avis que le déploiement fructueux de nos stratégies d'entreprise contribuera à l'amélioration de la qualité et de la diversification de nos résultats. Ces efforts devraient se traduire par le maintien du rendement solide de nos secteurs d'exploitation canadiens ainsi que par l'amélioration des résultats découlant de nos activités aux États-Unis et à l'échelle internationale.

Sommaire des faits saillants financiers

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	21 582 \$	22 462 \$	20 637 \$	(880)\$	(3,9)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429	804	101,6 %
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 631	2 173	2 509	(542)	(24,9)%
Frais autres que d'intérêt	12 351	12 473	11 495	(122)	(1,0)%
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	6 005	7 025	6 204	(1 020)	(14,5)%
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	4 555	5 492	4 757	(937)	(17,1)%
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(29)	–	n.s.
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$	(937)\$	(17,1)%
Secteurs – bénéfice net (perte nette)					
Services bancaires canadiens	2 662 \$	2 545 \$	2 124 \$	117 \$	4,6 %
Gestion de patrimoine	665	762	604	(97)	(12,7)%
Assurances	389	442	302	(53)	(12,0)%
Services bancaires internationaux	(153)	242	261	(395)	(163,2)%
Marchés des Capitaux	1 170	1 292	1 355	(122)	(9,4)%
Services de soutien généraux	(178)	209	111	(387)	n.s.
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 757 \$	(937)\$	(17,1)%
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	3,41 \$	4,24 \$	3,65 \$	(0,83)\$	(19,6)%
Bénéfice par action – dilué	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$	(0,81)\$	(19,3)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	18,0 %	24,6 %	23,5 %	n.s.	(660)p.b.
Rendement du capital de risque (2)	29,6 %	37,4 %	36,7 %	n.s.	(780)p.b.
Marge nette d'intérêt (3)	1,44 %	1,33 %	1,35 %	n.s.	n.s.
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,53 %	0,33 %	0,23 %	n.s.	20 p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,96 %	0,45 %	0,38 %	n.s.	51 p.b.
Ratios de capital et coefficients (4)					
Ratio du capital de première catégorie	9,0 %	9,4 %	9,6 %	n.s.	(40)p.b.
Ratio du capital total	11,1 %	11,5 %	11,9 %	n.s.	(40)p.b.
Coefficient actif-capital	20,1X	19,9X	19,7X	0,2X	n.s.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	723 859 \$	600 346 \$	536 780 \$	123 513 \$	20,6 %
Valeurs mobilières	171 134	178 255	184 869	(7 121)	(4,0)%
Prêts de détail (5)	195 455	169 462	151 050	25 993	15,3 %
Prêts de gros (5)	96 300	69 967	58 889	26 333	37,6 %
Dépôts	438 575	365 205	343 523	73 370	20,1 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	24 750	22 000	19 900	2 750	12,5 %
Moyenne du capital de risque (2)	15 050	14 450	12 750	600	4,2 %
Actif ajusté en fonction des risques (4)	278 579	247 635	223 709	30 944	12,5 %
Biens sous gestion	226 900	161 500	143 100	65 400	40,5 %
Biens administrés – RBC (6)	623 300	615 100	582 300	8 200	1,3 %
– RBC Dexia IS (7)	2 585 000	2 713 100	2 421 100	(128 100)	(4,7)%
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 305 706	1 273 185	1 279 956	32 521	2,6 %
– moyenne (diluée)	1 319 744	1 289 314	1 299 785	30 430	2,4 %
– à la fin	1 341 260	1 276 260	1 280 890	65 000	5,1 %
Dividendes déclarés par action	2,00 \$	1,82 \$	1,44 \$	0,18 \$	9,9 %
Rendement de l'action	4,2 %	3,3 %	3,1 %	n.s.	90 p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la clôture, à la fin	46,84 \$	56,04 \$	49,80 \$	(9,20)\$	(16,4)%
Capitalisation boursière (TSX)	62 825	71 522	63 788	(8 697)	(12,2)%
Renseignements opérationnels					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (8)	73 323	64 815	60 539	8 508	13,1 %
Nombre de succursales	1 741	1 541	1 443	200	13,0 %
Guichets automatiques bancaires	4 964	4 419	4 232	545	12,3 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (9)	0,969 \$	0,915 \$	0,883 \$	0,054 \$	5,9 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,830	1,059	0,890	(0,23)	(21,6)%

(1) La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont calculés à l'aide des soldes de fin de mois pour la période.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Pour une analyse plus détaillée sur la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif. La moyenne de l'actif est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) En 2008, les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques sont calculés selon les lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), lesquelles sont formulées conformément au nouveau cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques des périodes précédentes sont calculés selon les lignes directrices publiées par le BSIF, lesquelles sont formulées conformément au cadre de l'accord de Bâle I. Les calculs effectués selon l'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne peuvent pas être comparés directement. Une analyse plus détaillée de l'accord de Bâle II est présentée à la rubrique Gestion du capital.

(5) Les montants indiqués pour les prêts de détail et les prêts de gros ci-dessus ne tiennent pas compte de la provision pour pertes sur prêts.

(6) Le poste Biens administrés – RBC a été révisé de manière à tenir compte des fonds communs de placement vendus par l'entremise de notre réseau de succursales canadien. Les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de ce changement.

(7) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise au 30 septembre dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.

(8) À compter de 2008, nous n'avons pas tenu compte de la rémunération pour les jours fériés versée aux employés à temps partiel pour calculer le nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps), conformément à notre cadre d'information de gestion. Tous les chiffres correspondants des périodes précédentes reflètent ce changement dans le calcul de cette donnée.

(9) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

Nous avons déclaré un bénéfice net de 4 555 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, en baisse de 937 millions, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,38 \$, en baisse de 19 % comparativement à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 18,0 %, par rapport à 24,6 % à l'exercice précédent. Le ratio du capital de première catégorie s'est chiffré à 9,0 %, en baisse de 40 points de base (p.b.) par rapport à 9,4 % à l'exercice précédent, et notre ratio du capital total s'est chiffré à 11,1 %, en baisse de 40 points de base comparativement à 11,5 % à l'exercice précédent.

Mise en œuvre de nos initiatives

Malgré les conditions difficiles sur les marchés avec lesquelles nous avons dû composer au cours de l'exercice, nous avons continué de diversifier nos produits et services ainsi que notre présence sur les marchés et dans les secteurs géographiques grâce à la croissance interne et à des acquisitions stratégiques, afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous et que nous puissions nous positionner pour assurer la croissance future du bénéfice.

Au Canada, nous avons continué de raffermir notre position de chef de file dans la plupart des principales catégories de produits, grâce à la qualité accrue et à l'expansion de nos gammes de produits et services, au maintien d'un équilibre entre notre croissance interne et nos acquisitions stratégiques, et à l'élargissement et à l'amélioration de notre réseau de distribution, de manière à mieux servir nos clients.

- Le secteur Gestion de patrimoine a conclu l'acquisition de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N). Conjugée à nos services existants de gestion d'actifs, cette acquisition a donné lieu à la création de la plus grande société de fonds communs de placement, selon la quantité d'actifs sous gestion, et de l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du secteur privé au Canada, selon la quantité d'actifs sous gestion, qui jouira d'une présence importante sur le marché institutionnel des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées des fonds de dotation et des fondations. Nos résultats pour l'exercice 2008 tiennent compte des résultats de PH&N pour un semestre.
- Nous avons lancé divers nouveaux produits tels que les comptes d'épargne US à intérêt élevé, la carte Visa Infinite Voyages et le compte de placement commercial, afin d'aider nos clients à satisfaire leurs besoins financiers grandissants.
- Nous avons ouvert 28 succursales bancaires et 14 succursales d'assurance, nous avons installé 240 guichets automatiques hors site et nous avons rénové 147 succursales existantes afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous.

Aux États-Unis, nous avons continué d'accroître nos services bancaires et de gestion de patrimoine ainsi que notre présence sur les marchés financiers, au moyen de notre croissance interne et de certaines acquisitions clés, et nous avons accru les liens entre ces activités. Nous avons également pris des mesures pour mieux positionner notre marque dans ce pays, et avons modifié la dénomination sociale de RBC Centura Bank et celle de notre maison de courtage de détail de RBC Dain Rauscher qui sont maintenant connues sous le nom de RBC Bank et de RBC Wealth Management, respectivement.

- Nous avons conclu l'acquisition d'Alabama National Bancorporation (ANB), ce qui nous a permis d'accroître notre réseau de succursales bancaires et de porter à 439 le nombre de nos centres bancaires offrant des services traditionnels, et de renforcer notre position dans plusieurs marchés dans le sud-est des États-Unis, notamment en Alabama, en Floride et en Géorgie. Nos résultats pour l'exercice de 2008 tiennent compte des résultats d'ANB pour une période de huit mois.
- Nous avons renforcé nos capacités de gestion de patrimoine dans les régions de l'Est, du Midwest et du centre du littoral de l'Atlantique aux États-Unis, grâce à l'acquisition de Ferris, Baker Watts, Incorporated (FBW) conclue par le secteur Gestion de patrimoine. Cette société, qui compte plus de 300 conseillers financiers chevronnés et 42 succursales et gère des actifs d'une valeur d'environ 19 milliards de dollars US, s'ajoute à notre réseau, lequel se compose de plus de 2 000 conseillers financiers exerçant leurs activités à partir de 204 succursales de détail situées dans 42 États. Nos résultats pour l'exercice 2008 tiennent compte des résultats de FBW pour une période de quatre mois.
- Notre secteur Marchés des Capitaux a conclu l'acquisition de Richardson Barr & Co. (Richardson Barr), une importante société de conseils en matière d'énergie établie à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les désinvestissements dans le secteur de l'exploration et de la production. Nos résultats pour l'exercice 2008 tiennent compte des résultats de Richardson Barr pour une période de trois mois.

En dehors de l'Amérique du Nord, nous avons poursuivi les occasions de croissance dans des marchés précis et nous avons élargi notre réseau

de distribution pour que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous.

- Nous avons conclu l'acquisition de RBTT, créant ainsi l'un des plus importants réseaux de services bancaires dans les Antilles, avec une présence dans 17 pays situés dans cette région. Nos résultats pour l'exercice 2008 tiennent compte des résultats de RBTT pour la période allant du 16 juin au 30 septembre, étant donné qu'il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBTT.
- Nous avons ouvert un nouveau bureau de représentation en gestion de patrimoine en Amérique latine pour mieux servir notre clientèle à l'échelle mondiale. Nous avons également ouvert un bureau de représentation en Inde, afin d'offrir des services de gestion de patrimoine aux particuliers disposant d'un avoir net élevé, des services de correspondance bancaire et des services liés au commerce international aux institutions financières indiennes, ainsi que des produits et services des marchés des capitaux aux gouvernements et aux sociétés.
- Nous avons élargi notre plateforme de services financiers mondiaux intégrés, donnant ainsi aux petites entreprises commerciales canadiennes et à leurs filiales à l'étranger l'accès à une gamme complète de services mondiaux de gestion de trésorerie aux fins de leurs activités bancaires quotidiennes en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2008 ⁽¹⁾

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne s'est élevé à 0,6 % jusqu'à maintenant en 2008, en baisse par rapport au taux de 2,2 % prévu en novembre 2007. Bien que la croissance ait ralenti au cours de l'année, l'économie canadienne a de façon générale bénéficié d'une forte demande au pays, qui reflète essentiellement les termes de l'échange favorables et les bases relativement solides de la consommation, y compris le faible taux de chômage. L'économie a subi un repli modéré au dernier trimestre civil, en raison principalement de la détérioration des exportations nettes découlant du ralentissement de la croissance aux États-Unis et à l'échelle mondiale, du resserrement des conditions du crédit et de la baisse des prix des marchandises. La brusque chute des prix des marchandises survenue vers la fin de l'exercice a contribué à la baisse spectaculaire du dollar canadien par rapport au dollar américain. Tout au long de l'exercice, la Banque du Canada a réduit le taux de financement à un jour de 200 points de base au total, le portant à 2,25 %, en fonction du ralentissement économique à l'échelle mondiale, de la détérioration des conditions du marché et de la baisse des prix des marchandises.

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine s'est élevé à 1,3 %, en baisse par rapport au taux de 2,2 % prévu au début de l'année. Bien que la croissance économique se soit améliorée légèrement au début de l'année, en raison principalement de la promulgation de l'Economic Stimulus Act of 2008, l'économie américaine s'est détériorée au deuxième semestre, situation qui tient en grande partie au resserrement des conditions du crédit, au recul persistant des marchés de l'habitation, à la faiblesse des dépenses de consommation et des entreprises et à l'augmentation du taux de chômage. La qualité du crédit a elle aussi diminué, particulièrement en ce qui concerne les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux. Afin d'atténuer le repli de l'économie, de rétablir la stabilité et d'enrayer les craintes liées aux liquidités, la Réserve fédérale a abaissé le taux des fonds fédéraux à plusieurs reprises au cours de l'année pour le porter à 1 %, soit une baisse de 325 points de base.

La croissance des autres économies a ralenti au début de l'année et elle s'est ensuite détériorée, particulièrement au Royaume-Uni et dans la zone euro. Les nouvelles économies, notamment la Chine, ont affiché une croissance solide au début de l'année, mais cette croissance a ralenti au deuxième semestre, en raison de la détérioration des marchés mondiaux des capitaux.

La détérioration des marchés des titres adossés à des créances hypothécaires aux États-Unis qui s'est amorcée au milieu de 2007 et s'est poursuivie en 2008 a eu une incidence défavorable importante sur les marchés du crédit élargis. De façon générale, il y a eu un élargissement des écarts de taux, une volatilité accrue du prix des actions à l'échelle mondiale et un manque de liquidité en ce qui a trait à un large éventail de produits. Par ailleurs, les conditions éprouvantes qui ont régné sur les marchés financiers se sont intensifiées au dernier trimestre, par suite de l'effondrement de quelques institutions financières mondiales, de la baisse des profits des entreprises et de la crainte générale qu'une récession mondiale se produise.

Au mois d'octobre, les gouvernements du monde entier sont intervenus pour stabiliser les marchés et restaurer la confiance du public dans les institutions financières en injectant des milliards de dollars dans les systèmes financiers à l'échelle mondiale. Ces gouvernements ont annoncé des mesures qui comprenaient notamment des baisses coordonnées de taux d'intérêt, des programmes de financement, des injections de capitaux dans des institutions financières, des garanties et des nationalisations d'institutions financières. En cohérence avec les gouvernements mondiaux, la Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt,

a injecté des liquidités dans le marché canadien, a instauré l'assurance à l'égard du financement de gros et a prolongé son programme de titrisation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

(1) Données en date du 4 décembre 2008.

Rendement par rapport aux objectifs établis pour 2008		Tableau 2
	Objectifs	Rendement
Croissance du bénéfice dilué par action	7 %–10 %	(19)%
Levier d'exploitation défini (1)	>3 %	1,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+	18,0 %
Ratio du capital de première catégorie (2)	8 %+	9,0 %
Ratio de distribution	40 %–50 %	59 %

(1) Notre levier d'exploitation défini constitue une mesure hors PCGR et il représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la section Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Calculé en fonction des lignes directrices du BSIF formulées conformément au nouveau cadre de l'accord de Bâle II.

Objectifs annuels pour l'exercice 2008

Nous avons établi nos objectifs pour 2008 en novembre 2007, en fonction de nos perspectives économiques et commerciales pour 2008. En 2008, la détérioration des marchés du crédit, le manque de liquidités largement répandu au sein des marchés financiers et les niveaux élevés de volatilité, particulièrement au deuxième semestre de 2008, ont eu une incidence importante sur la conjoncture économique et les conditions du marché. Nous étions conscients du fait que le début de 2008 serait difficile, en raison de la volatilité continue des marchés, de la volatilité comptable soutenue et du ralentissement de la croissance économique, mais nous ne nous attendions pas à ce que ces conditions se maintiennent tout au long de l'exercice, ni à ce qu'elles aient des répercussions si importantes.

Nous avons réalisé, au cours de l'exercice, que les progrès relatifs à l'atteinte de certains objectifs avaient été touchés principalement par les réductions de valeur constatées, par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos services bancaires aux États-Unis, et par la compression des écarts. Par conséquent, nous n'avons pas atteint nos objectifs pour l'exercice, sauf en ce qui concerne le ratio du capital de première catégorie. Notre situation de capital est demeurée solide tout au long de 2008, et le ratio du capital de première catégorie est demeuré supérieur à notre objectif.

Notre objectif à moyen terme visait à fournir aux actionnaires un rendement total se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises nord-américaines homologues (1). Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions sur une période donnée, et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires absolu fluctue en fonction de la conjoncture des marchés; cependant, le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard du rendement global d'une entreprise par rapport à celui de son groupe d'homologues sur une période donnée.

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 8 % (2) et à 12 % (2), respectivement, soit un résultat qui se situe dans le quartile supérieur de notre groupe d'entreprises homologues pour les deux périodes. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues s'est chiffrée à (9) % et à (2) %, respectivement (2).

Nos dividendes versés au cours de la période de trois ans ont augmenté à un taux composé annuel moyen de 19 %.

Nous mesurons nos objectifs liés au rendement total pour les actionnaires par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord; en raison des fusions et des acquisitions auxquelles ce groupe a participé au cours de 2008, nous réévaluons actuellement notre groupe d'entreprises homologues. Une fois qu'il aura été établi, nous présenterons des renseignements sur toute modification apportée à ce groupe, et nous continuerons de surveiller et de réévaluer ce groupe à moyen terme, en fonction des événements qui se produiront.

- (1) Notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord se compose de sept grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, La Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et de 13 institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York Mellon Corporation, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).
- (2) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2005 au 31 octobre 2008. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2003 au 31 octobre 2008, selon les données publiées par Bloomberg.

Rendement total pour les actionnaires						Tableau 3
Pour les exercices terminés le 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004	TCAC sur 5 ans (1)
	Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la clôture, fin de période	46,84 \$	56,04 \$	49,80 \$	41,67 \$	
Dividendes versés par action	2,00	1,72	1,32	1,13	0,98	19,2 %
Augmentation (diminution) du cours de l'action	(16,4)%	12,5 %	19,5 %	31,4 %	(0,1)%	
Rendement total pour les actionnaires (2)	(12,8)%	16,2 %	23,2 %	35,4 %	3,2 %	

(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

(2) Le rendement total pour les actionnaires tient compte du réinvestissement des dividendes; par conséquent, il n'égale pas la somme du rendement des dividendes versés par action et de l'augmentation (la diminution) du cours de l'action présentés dans le tableau.

Perspectives et objectifs à moyen terme

Perspectives économiques et perspectives du marché (1)

L'économie canadienne est probablement entrée en récession au dernier trimestre de 2008, et son taux de croissance prévu pour 2009 n'est que de 0,3 %, en raison de la baisse de la demande au pays. Nous nous attendons à un ralentissement des dépenses de consommation, situation qui reflète le repli modeste des marchés du travail et de l'habitation. Les pressions inflationnistes vont vraisemblablement se dissiper, puisque les prix des marchandises se stabilisent et que la croissance de l'économie reste anémique. Nous nous attendons à ce que le dollar canadien demeure en moyenne inférieur au dollar américain, en raison de la baisse des prix des marchandises. Nous prévoyons que la Banque du Canada réduira son taux d'intérêt à 1,75 % vers la fin de 2008 (1), afin d'atténuer certaines pressions à la baisse sur l'économie, et qu'elle maintiendra ce taux durant la majeure partie de 2009.

Nous prévoyons une croissance négative de 1 % de l'économie américaine en 2009. Nous nous attendons à ce que la détérioration de la conjoncture économique et la volatilité des marchés financiers continueront de freiner les dépenses de consommation et les dépenses des entreprises et accentueront la récession aux États-Unis, en raison du main-

tien d'un taux de croissance négatif de l'économie d'ici la fin de 2008 et au début de 2009. Nous prévoyons que la Réserve fédérale réduira le taux des fonds fédéraux à 0,5 % vers la fin de décembre et maintiendra ce taux au cours de 2009.

Nous nous attendons à un repli plus prononcé des économies mondiales, particulièrement celles de la zone euro, en 2009, en raison de la détérioration continue des économies outre-mer, laquelle découle de la baisse de la demande dans ces pays, de la volatilité des marchés financiers et de la demande réduite à l'égard des exportations des principaux partenaires commerciaux. Les économies émergentes, la Chine en tête, devraient connaître un taux de croissance très modéré en 2009, en raison de l'incertitude des marchés financiers mondiaux et de la conjoncture de récession dans certains pays industrialisés.

Les marchés financiers continuent d'être aux prises avec les retombées de la crise des marchés du crédit et de l'assombrissement des perspectives concernant les économies mondiales. Nous nous attendons à ce que les marchés financiers demeurent volatils en 2009, en raison des préoccupations liées à la situation du crédit et des liquidités ainsi que du ralentissement des économies mondiales. Nous croyons que les

(1) Données en date du 4 décembre 2008

mesures prises récemment par les gouvernements et par les banques centrales, notamment les réductions des taux d'intérêt, les programmes de sauvetage des marchés financiers et l'amélioration des garanties liées aux prêts interbancaires, devraient éventuellement se traduire par une stabilité accrue des marchés.

Perspectives commerciales et priorités

La faiblesse des perspectives économiques mondiales, la volatilité continue des marchés financiers et l'incertitude générale quant au moment d'une éventuelle reprise devraient générer à moyen terme un contexte d'exploitation difficile.

Dans le secteur Services bancaires canadiens, nous prévoyons une baisse des prêts à la consommation au cours de la prochaine année, en raison principalement du recul des ventes et des prix des logements, ainsi que de la réduction des dépenses de consommation. Les dépenses des entreprises devraient ralentir, ce qui entraînera probablement une croissance moins prononcée du portefeuille de prêts aux entreprises. Nos clients des services de prêts aux entreprises continuent d'afficher de bons résultats et des bilans qui, de façon générale, sont solides, ainsi que des niveaux d'endettement historiquement faibles; toutefois, les prêts aux entreprises demeurent sensibles à la santé de l'économie en général.

Les marges nettes d'intérêt liées aux services de détail continueront probablement de subir des pressions, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et de la composition changeante de nos portefeuilles en faveur du financement aux fins d'accession à la propriété garanti et donnant lieu à des écarts moindres. Le caractère concurrentiel des prix influera également sur les marges.

La qualité du crédit au Canada en 2009 devrait fléchir de façon modérée, en raison du ralentissement économique et de la hausse du taux de chômage, et aura vraisemblablement une incidence sur les portefeuilles de prêts à la consommation, de prêts aux entreprises et de prêts aux grandes entreprises. Nous prévoyons une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en raison principalement de la croissance des portefeuilles et d'une légère augmentation des taux de défaillance. Nous continuerons de porter notre attention sur la gestion des charges d'exploitation dans le cadre de nos services bancaires au pays.

Dans le secteur Gestion de patrimoine, nous prévoyons une croissance modérée des actifs liés aux services tarifés des clients par rapport aux faibles niveaux actuels, en raison de la stabilisation des marchés financiers à moyen terme. Nous voulons continuer d'embaucher des conseillers chevronnés dans tous nos secteurs d'activité et tirer parti de l'étendue et de la portée de nos ressources pour servir nos clients, activités qui devraient soutenir la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients. Par ailleurs, nous prévoyons une croissance modérée des revenus tirés des transactions, en raison de la stabilisation prévue des marchés financiers à court terme et de la croissance soutenue à moyen terme. La croissance devrait être étayée par la stabilité des marchés financiers et par la préférence accrue que les investisseurs auront pour des produits de gestion de patrimoine transparents.

Dans le secteur Assurances, nous prévoyons que le rendement des placements subira l'incidence des conditions du marché à court terme et nous sommes d'avis que le caractère diversifié de notre portefeuille de placements, ainsi que de nos investissements dans les infrastructures et l'expansion de nos succursales de vente au détail, devrait atténuer l'incidence sur nos résultats.

Dans le secteur Services bancaires internationaux, nous nous attendons à ce que nos services bancaires aux États-Unis continuent de subir les contrecoups de la faiblesse de l'économie américaine et du repli du marché de l'habitation dans ce pays. La croissance des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises aux États-Unis devrait également demeurer faible. Nous prévoyons une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui reflète le nombre plus élevé de prêts douteux découlant principalement de la détérioration des conditions du crédit liées aux activités de financement de constructeurs résidentiels ainsi qu'à nos portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts aux entreprises. Nous continuerons de porter notre attention sur le maintien systématique d'un équilibre entre la croissance de nos portefeuilles de prêts aux États-Unis et les risques liés à ces portefeuilles, et nous comptons améliorer notre modèle d'exploitation des services bancaires aux États-Unis, accroître notre efficacité et réduire nos charges. Nous continuons de voir des occasions d'affaires pour nos activités bancaires dans les Antilles dans la conjoncture actuelle grâce à l'intégration continue de l'acquisition de RBTT.

Nous détenons des actifs à des fins de négociation ainsi que certains actifs à des fins de placement; nous les comptabilisons à la juste valeur, laquelle est calculée au moyen des prix du marché ou de modèles

d'évaluation qui reposent sur les hypothèses concernant les conditions du marché. Par conséquent, la juste valeur de ces actifs et son incidence sur nos résultats financiers seront fonction des faits touchant le marché qui surviendront dans l'avenir. Nous prévoyons le maintien à court terme de la volatilité des marchés financiers, laquelle reflète les problèmes de liquidités et les pressions sur les prix. Nous nous attendons à ce que les mesures gouvernementales prises récemment se traduisent à la longue par une stabilité accrue des marchés financiers.

Dans le secteur Marchés des Capitaux, nous prévoyons que certaines activités continueront d'être touchées par l'instabilité des marchés, y compris les réductions de valeur possibles liées à certaines activités de négociation de titres à revenu fixe, bien que nous prévoyons une légère amélioration de la situation lorsque les marchés des capitaux mondiaux commenceront à se stabiliser. Nous continuerons de faire preuve de vigilance en ce qui a trait à la gestion de notre structure de coûts en utilisant notre bilan de façon efficiente et en portant notre attention sur la gestion des risques tout en positionnant nos activités de façon à tirer parti des occasions sur le marché.

Objectifs à moyen terme

Nous nous attendons, à moyen terme, à d'autres changements d'ordre cyclique et structurel au sein de l'industrie des services financiers, notamment une hausse des coûts de financement, des niveaux de capital plus élevés, l'incidence du désendettement des bilans et des pertes sur prêts supérieures à la moyenne par rapport aux creux historiques enregistrés ces dernières années. Nous avons établi des objectifs financiers à moyen terme (de 3 ans à 5 ans), plutôt que des objectifs annuels. Les objectifs établis cadrent avec nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'ils reflètent davantage les nouvelles réalités du contexte commercial et économique décrit dans la présente section.

Objectifs à moyen terme

Tableau 4

Croissance du bénéfice dilué par action	7%+
Lever d'exploitation défini (1)	>3%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18%+
Ratio du capital de première catégorie (2)	8,5%+
Ratio de distribution	40%–50%

- (1) Notre levier d'exploitation défini constitue une mesure hors PCGR et il représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la section Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (2) Calculé selon les lignes directrices publiées par le BSIF et formulé conformément au nouveau cadre de l'accord de Bâle II.

Nos objectifs à moyen terme relatifs à la croissance du bénéfice dilué par action, au levier d'exploitation défini, au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et au ratio de distribution sont présentés dans le tableau ci-dessus, et ils continuent de refléter notre engagement à l'égard de la croissance élevée du bénéfice, de la compression des coûts et du rendement du capital investi dans nos activités, ainsi que notre gestion rigoureuse et efficace des risques et du capital. Le maintien d'une situation de capital solide fait partie intégrante de notre stratégie à moyen terme, et nous comptons faire en sorte que notre ratio de capital de première catégorie demeure supérieur à notre objectif de 8,5% et plus.

Nous comptons évaluer notre rendement financier à l'aide de nos objectifs à moyen terme dans un avenir prévisible, tant que la volatilité des marchés et la volatilité résultant des modèles comptables ne s'atténueront pas. Nous continuerons d'évaluer nos progrès sur une base trimestrielle et sur une base annuelle, dans le cadre de l'évaluation de notre rendement par rapport aux objectifs à moyen terme. Nous continuerons également d'évaluer notre rendement total pour les actionnaires par rapport à celui de notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord et de porter notre attention sur la maximisation de la valeur pour nos actionnaires. Comme il est mentionné ci-dessus, nous réévaluons actuellement ce groupe et communiquerons toute modification apportée à la composition de ce groupe dès que nous aurons terminé notre réévaluation.

Nous pensons qu'en nous concentrant sur l'atteinte de nos objectifs à moyen terme lorsque nous prenons des décisions, nous serons bien positionnés pour générer une croissance soutenue du bénéfice et du rendement pour nos actionnaires

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions et estimations comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, la provision pour pertes sur créances, les entités à détenteurs de droits variables, l'écart d'acquisition et autres actifs incorpores, les opérations de titrisation, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé ou désigné comme instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, à condition qu'il réponde à certains critères, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome; les variations de la juste valeur de ces dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués au coût. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2008, environ 340 milliards de dollars, ou 47 %, de nos actifs financiers et 252 milliards, ou 36 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (276 milliards, ou 46 %, de nos actifs financiers et 205 milliards, ou 36 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2007). Des renseignements sur la juste valeur de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2008 sont présentés à la note 2 des Notes complémentaires.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Ce qui atteste le mieux la juste valeur des instruments, dans un marché actif, est le cours du marché ou le cours vendeur, selon le cas. Si le cours du marché et le cours vendeur ne sont pas disponibles, nous utilisons le cours de clôture de la plus récente opération visant cet instrument, sous réserve des ajustements au titre des liquidités mentionnés ci-dessous. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et de profils de risque semblables, ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché observables pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle

détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour déterminer la juste valeur. Ces ajustements comprennent les ajustements de l'évaluation pour tenir compte des liquidités relatives aux instruments financiers qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ils comprennent également les ajustements de l'évaluation qui sont calculés lorsque aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, autres que les dérivés et les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu de dérivés et d'instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'option de la juste valeur sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 des Notes complémentaires.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, comme il est décrit à la section Vue générale des résultats financiers, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon les taux de financement effectifs de RBC au début et à la fin de la période, et comptabilisons aux résultats la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur aux 31 octobre 2008 et 2007, pour chaque méthode d'évaluation. Nous avons appliqué les concepts généraux contenus dans les normes comptables relatives aux instruments financiers, en vertu des PCGR du Canada, pour classer les actifs et les passifs constatés à la juste valeur en fonction des méthodes d'évaluation présentées ci-dessous.

Les instruments classés selon la méthode au cours du marché comprennent ceux dont les cours sont fournis par une Bourse, un courtier ou une maison de courtage, un groupe sectoriel, un service de cotation ou un organisme de réglementation, ou dont les valeurs liquidatives sont fournies par des gestionnaires de fonds communs de placement ou de fonds de couverture. Les instruments dont le cours est établi en fonction de modèles sont classés selon que ces modèles comportent d'importants paramètres observables ou non observables. Si la juste valeur n'est pas étayée par des paramètres de marché observables, et que les gains et pertes non réalisés initiaux ne sont pas permis en vertu des PCGR, l'instrument est classé selon la méthode fondée sur les modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables.

Le Statement No. 157 du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Fair Value Measurements* (FAS 157), comprend des lignes directrices en matière d'évaluation et il prévoit que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie de la juste valeur. Au 31 octobre 2008, nous n'avons pas adopté ces exigences en matière d'évaluation et d'information pour les besoins de l'information sur le rapprochement exigée par les PCGR des États-Unis, et l'information contenue dans le tableau ci-dessous n'est pas censée correspondre à la hiérarchie susmentionnée.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008					2007				
	Juste valeur	Selon				Juste valeur	Selon			
		Cours du marché	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	Total		Cours du marché	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	Total
Actifs financiers										
Actifs classés comme détenus à des fins de transaction autres que les dérivés	104 414 \$	72 %	17 %	11 %	100 %	129 408 \$	82 %	18 %	–	100 %
Dérivés (1)	136 227	–	97 %	3 %	100 %	65 568	–	100 %	–	100 %
Actifs désignés comme détenus à des fins de transaction (option de la juste valeur)	52 185	31 %	66 %	3 %	100 %	52 580	36 %	64 %	–	100 %
Actifs classés comme disponibles à la vente	47 039	59 %	28 %	13 %	100 %	28 811	70 %	28 %	2 %	100 %
	339 865 \$					276 367 \$				
Passifs financiers										
Passifs classés comme détenus à des fins de transaction autres que les dérivés	27 507 \$	96 %	4 %	–	100 %	46 328 \$	89 %	11 %	–	100 %
Dérivés (1)	128 705	–	99 %	1 %	100 %	71 422	–	99 %	1 %	100 %
Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction (option de la juste valeur)	95 359	–	100 %	–	100 %	87 433	–	100 %	–	100 %
	251 571 \$					205 183 \$				

(1) Les ajustements au titre des risques de marché et de crédit qui sont déterminés pour un instrument en particulier ont été pris en compte. En ce qui concerne les instruments résiduels, ces ajustements sont déterminés collectivement et ont donc été exclus. Les actifs dérivés ne tiennent pas compte d'ajustements au titre des risques de marché et de crédit de (1 117) millions de dollars (néant en 2007) et de dépôts de garantie obligatoires de 1 024 millions (1 017 millions en 2007).

2008 par rapport à 2007

La conjoncture du marché s'est beaucoup affaiblie au cours de 2008, ce qui a donné lieu à un niveau élevé d'incertitude et de volatilité qui s'est traduit par une diminution des activités de négociation sur les marchés financiers. De nombreux titres de créance de notre portefeuille qui étaient activement négociés ont enregistré des volumes de négociation limités. Par conséquent, les cours du marché n'étaient pas disponibles et aucun prix indicatif n'était fourni par les autres sources comme les maisons de courtage, les courtiers et les agences de cotation. À la fin de l'exercice, nous avons dû adopter des méthodes d'évaluation de remplacement pour évaluer bon nombre de nos instruments financiers.

En raison des changements dans nos méthodes d'évaluation, des modifications considérables ont touché nos modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables. L'augmentation de 11 % des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction est principalement attribuable à certains titres de créance à court terme dont le volume de négociation sur le marché était insuffisant et pour lesquels aucun prix indicatif n'était disponible. La hausse de 3 % des actifs liés aux dérivés s'explique par les justes valeurs plus élevées liées à nos activités de crédit structuré et par le transfert d'actifs évalués au moyen des modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables dans cette catégorie. L'augmentation de 3 % des actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction est attribuable à nos activités de prêts hypothécaires commerciaux pour lesquelles il y avait peu de transactions observables sur le marché sur lesquelles fonder nos évaluations. La hausse de 11 % dans la catégorie des titres disponibles à la vente est attribuable aux titres à enchères et à nos activités de CPG sur le marché municipal dont le classement est passé de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente », ainsi qu'au volume de négociation insuffisant et à l'absence de prix indicatifs.

Le calcul de la juste valeur lorsque aucun cours du marché n'est disponible et que l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction se fonde sur des recherches et des analyses quantitatives. Notre groupe de gestion des risques est chargé d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce la Gestion des risques du Groupe dans le cadre du processus d'évaluation vise également à s'assurer que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. De plus amples renseignements sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés à la rubrique Gestion du risque.

Perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres susceptibles de vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance qui présentent des pertes non réalisées sont évalués à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'un quelconque de ces

titres devient inférieure à son coût après amortissement, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation, nous tenons compte de facteurs tels que le type de placement, le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût après amortissement et l'importance de cet écart, l'importance de la perte de valeur, la situation financière et la situation de crédit de l'émetteur, ainsi que notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que survienne la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée sont fondés sur le jugement la direction. Si la direction juge que la perte de valeur est durable, les variations cumulatives des justes valeurs des titres susceptibles de vente qui étaient auparavant inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans le résultat net au cours de cette période. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 3 des Notes complémentaires.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction en ce qui a trait aux pertes sur créances du portefeuille qui ont été établies, ainsi qu'aux pertes qui ont été subies mais qui n'avaient pas encore été établies à la date du bilan. La provision est constituée de manière à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et garanties, ainsi que les engagements non provisionnés. La provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale. La provision spécifique fait l'objet de calculs basés sur l'établissement et la détermination, par la direction, des pertes liées aux prêts douteux. Le calcul de la provision générale, qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite forcément la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risques en fonction de la pertinence des données historiques compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques servent à couvrir les pertes estimatives sur les prêts douteux liés aux secteurs de détail et de gros. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les portefeuilles du secteur de gros gérés individuellement, qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est classé comme un prêt douteux selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions spécifiques sont établies pour chaque compte individuel classé comme douteux, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants qu'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants qu'on s'attend à recouvrer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles du secteur de détail gérés collectivement, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et les prêts aux petites entreprises, un prêt est classé comme un prêt douteux lorsqu'il est en souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaillance généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions spécifiques liées à ces comptes se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts douteux connexes. Le ratio de radiations nettes se base sur les taux de pertes historiques, ajustés pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, des caractéristiques et de la composition du portefeuille, ainsi que des conditions économiques et de marché. Les soldes de prêts sur cartes de crédit sont radiés directement lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 150 jours.

Provision générale

La provision générale sert à couvrir les pertes sur créances estimatives liées au portefeuille de prêts mais qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. L'estimation de ces pertes se fonde sur un certain nombre d'hypothèses, notamment i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; ii) le moment auquel les pertes sont réalisées; iii) le risque brut d'une facilité de crédit en cas de défaillance; iv) la gravité des pertes. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision générale, la direction a d'abord recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de pertes historiques et sur des paramètres de risques, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient compte ensuite des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problèmes, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage le contexte actuel. Par ailleurs, l'information sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations propres à l'économie et au marché, est évaluée pour déterminer le niveau approprié de la provision.

Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts du secteur de gros, gérés individuellement), la provision générale est fondée sur l'application de la probabilité de défaillance estimative, sur le risque brut auquel nous sommes exposés en cas de défaillance et sur les facteurs de pertes, en fonction des pertes historiques selon le type et la cote du prêt. Ces paramètres se fondent sur les taux de pertes historiques (évolution des défaillances, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance). Ils sont étayés par des études au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin d'y attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de notation externes. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances probables et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision générale.

En ce qui concerne les prêts homogènes (prêts du secteur de détail), y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises qui sont gérés collectivement, le calcul de la provision générale se fonde sur l'application des taux de pertes historiques. Ces taux sont appliqués aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique.

Pour déterminer le montant de la provision générale, la direction tient compte aussi des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, des conditions économiques et de marché, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pertinents.

Toute modification fondamentale des méthodes de calcul est assujettie à un processus d'examen détaillé indépendant.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 299 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2008. Ce montant inclut une tranche de 84 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs.

Entités à détenteurs de droits variables

La Note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (tels qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et, le cas échéant, pour analyser et calculer les pertes prévues et les rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les flux de trésorerie aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 des Notes complémentaires fournissent de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est généralement pas amorti et est réparti entre les unités d'exploitation qui se situent au niveau immédiatement inférieur à nos secteurs d'exploitation. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe des événements ou des changements qui indiquent que la juste valeur d'une unité d'exploitation pourrait se situer en deçà de sa valeur comptable.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'amorce par le calcul de la juste valeur de chaque unité d'exploitation et la comparaison avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est répartie en déterminant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. On considère que l'écart d'acquisition a subi une perte de valeur lorsque sa valeur comptable excède sa juste valeur. Cet excédent correspond à la perte de valeur qui doit être passée en charges dans la période où l'excédent est constaté. Les reprises ultérieures de pertes de valeur ne sont pas permises.

La direction se fonde en grande partie sur son jugement pour déterminer la juste valeur de nos unités d'exploitation, et y parvient essentiellement à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. L'utilisation de cette méthode, et de façon plus générale, de nos processus de détermination de la perte de valeur, exige l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, y compris celles ayant trait aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et aux taux finaux de croissance. Les variations des estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre l'approche fondée sur les bénéfices, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer à quoi correspond la juste valeur appropriée de chaque unité d'exploitation dans le marché actuel en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable. L'identification de tels événements ou conditions pourrait être assujettie au jugement de la direction. L'estimation de la juste valeur d'un actif incorporel ayant une durée de vie limitée en vue de déterminer si ce dernier a subi une perte de valeur exige également de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence sur la détermination de la juste valeur des actifs incorporels et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Nous ne possédons pas d'actifs ayant une durée de vie indéfinie.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 10 des Notes complémentaires.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 des Notes complémentaires fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons des avis juridiques afin d'obtenir l'assurance que les prêts cédés ont été isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion ou des comptes de réserve. Lorsque aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 des Notes complémentaires fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 des Notes complémentaires, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 des Notes complémentaires.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

Modifications de conventions comptables

Modifications importantes apportées en 2008 aux conventions comptables et à la présentation de l'information

PCGR du Canada

Instruments financiers – Présentation et informations à fournir
Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté trois nouvelles normes concernant la présentation et les informations à fournir publiées par l'ICCA : le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital* (chapitre 1535), le chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers – Informations à fournir* (chapitre 3862), et le chapitre 3863, intitulé *Instruments financiers – Présentation* (chapitre 3863).

En vertu du chapitre 1535, les entités doivent fournir les informations suivantes : i) leurs objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, ii) des données quantitatives sur les éléments qu'elles considèrent comme faisant partie du capital, iii) une attestation de conformité ou de non-conformité avec les exigences applicables en matière de capital, et iv) une énumération des conséquences de la non-conformité, le cas échéant.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent presque en totalité le chapitre 3861, intitulé *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation* (chapitre 3861). Ainsi, les exigences en matière d'informations à fournir ont été révisées et accrues, tandis que les exigences en matière de présentation ont été maintenues. Ces nouveaux chapitres mettent davantage l'accent sur les informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon dont l'entité gère ces risques.

Reclassement des instruments financiers

En octobre 2008, l'ICCA a apporté des modifications aux chapitres suivants de son *Manuel* : chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, chapitre 3861, et chapitre 3862. Ces modifications autorisent, dans certaines circonstances, le reclassement d'actifs financiers pour les faire passer de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente » ou « prêts et créances ». Les actifs financiers qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'option de la juste valeur ne peuvent être reclassés. Ces modifications s'appliquent à nous depuis le 1^{er} août 2008 et sont appelées « modifications de l'ICCA concernant le reclassement » dans le présent document.

Modifications futures de conventions comptables et présentation d'information

PCGR du Canada

Écart d'acquisition et actifs incorporels
L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable : le chapitre 3064, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. En vertu de ce chapitre, les coûts ne peuvent être reportés que s'ils sont liés à un élément qui répond à la définition d'un actif; par conséquent, les coûts de démarrage doivent être comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. La nouvelle norme modifiée à prise d'effet à compter du 1^{er} novembre 2008 en ce qui nous concerne. Son adoption ne devrait pas avoir une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Passage aux Normes internationales d'information financière

L'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada qui s'appliquent aux sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur une période de transition qui devrait s'étendre jusqu'en 2011. Nous commencerons à publier nos états financiers conformément aux IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011. Bien que nous ayons déjà commencé à planifier notre passage aux IFRS, nous n'avons pas encore déterminé l'incidence de cette conversion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

PCGR des États-Unis

Cadre d'évaluation de la juste valeur

Le FASB a publié les prises de position suivantes à l'égard de l'évaluation de la juste valeur : i) le FAS 157 le 15 septembre 2006; ii), le Staff Position FAS 157-1, intitulé *Application of FASB Statement No. 157 to FASB Statement No. 13 and Other Accounting Pronouncements That Address Fair Value Measurements for Purposes of Lease Classification or Measurement under Statement 13*, le 14 février 2008; iii) le Staff Position FAS 157-2, intitulé *Effective Date of FASB Statement No. 157*, le 12 février 2008 et iv) le Staff Position FAS 157-3, intitulé *Determining the fair value of a financial asset when the market for that asset is not active*, le 10 octobre 2008. Le FAS 157 établit un cadre d'évaluation de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis et s'applique aux autres prises de position en matière de comptabilité pour lesquelles la juste valeur constitue la caractéristique mesurée appropriée. Le FAS 157 exige également que davantage d'information soit fournie sur l'évaluation de la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 157 prend effet le 1^{er} novembre 2008, sauf en ce qui concerne certains actifs non financiers et passifs non financiers, pour lesquels il prendra effet le 1^{er} novembre 2009. L'ajustement transitoire sera constaté dans le solde des bénéfices non répartis présenté selon les PCGR des États-Unis au 1^{er} novembre 2008 et il n'a pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur
Le 15 février 2007, le FASB a publié le Statement No. 159, intitulé *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities* (FAS 159). Le FAS 159 permet à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et établit de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste

valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 159 prend effet le 1^{er} novembre 2008. L'ajustement transitoire sera constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis présenté selon les PCGR des États-Unis au 1^{er} novembre 2008 et il n'a pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2008, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada et par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Au terme de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2008.

Évaluation de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. La direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008 et, en se fondant sur cette évaluation, elle a conclu que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace et qu'il n'existait aucune faiblesse importante dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés indépendants.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2008 par rapport à 2007

Nous avons déclaré un bénéfice net de 4 555 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, en baisse de 17 % par rapport à 5 492 millions l'an dernier. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,38 \$, en baisse de 19 % comparativement à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 18 %, par rapport à 24,6 % l'an dernier. Nos résultats ont été touchés principalement par une hausse considérable des réductions de valeur qui se sont chiffrées à 2 091 millions de dollars pour les Marchés des Capitaux, contre 393 millions l'an dernier, ainsi que par des réductions de valeur supplémentaires découlant du contexte du marché, qui se sont établies à 397 millions pour les Services de soutien généraux et à 297 millions pour les Services bancaires internationaux. Ces réductions de valeur ont été neutralisées en partie par des gains de 533 millions de dollars sur les variations de la juste valeur des passifs au titre des dépôts et des débiteures subordonnées désignées comme détenus à des fins de transaction, principalement en raison de l'élargissement des écarts de taux (ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction) (533 millions de dollars avant impôts), ainsi que d'une réduction connexe de 608 millions de la charge d'impôts et des écritures de compensation de 499 millions. Pour une analyse détaillée, se reporter à la section Incidence du contexte du marché.

La hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui est principalement liée à nos services bancaires aux États-Unis, le

ralentissement des activités de montage de titres de participation et l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités ont également contribué à la diminution. Nos résultats de l'exercice précédent reflétaient également l'incidence favorable d'un gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron Corp., par la solide croissance des volumes liés à nos services bancaires et à nos activités de gestion de patrimoine, ce qui reflète en partie nos acquisitions, dont l'incidence a été partiellement neutralisée par la compression des écarts relativement à nos services bancaires. La hausse des revenus tirés de certaines activités de négociation de titres à revenu fixe et des opérations de change a aussi partiellement contrebalancé la baisse du bénéfice net. Le ratio du capital de première catégorie s'est établi à 9,0 %, en baisse de 40 points de base par rapport à 9,4 % l'an dernier.

À notre avis, plusieurs événements importants survenus au cours de 2008 ont eu, individuellement ou globalement, une incidence sur l'analyse de notre provision au titre du litige relatif à Enron. Par suite de l'analyse continue de ces événements au moment où ils sont survenus, notre dernière évaluation nous a menés à réduire notre provision au titre du litige pour la faire passer de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US), montant que nous avons établi en 2005, à 60 millions (50 millions de dollars US) ou 33 millions après impôts (27 millions de dollars US). Se reporter à la note 25 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements.

Incidence du contexte du marché

La faiblesse des marchés s'est poursuivie au cours de 2008, situation qui a entraîné des réductions de valeur totalisant 2 785 millions de dollars (1 418 millions après impôts et écritures de compensation connexes). Les réductions de valeur tenaient compte de pertes liées à certains portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction ainsi que de pertes liées à des titres disponibles à la vente. Une tranche de 2 091 millions de dollars (920 millions après impôts et écritures de compensation connexes) de ce montant est liée au secteur Marchés des Capitaux, une tranche de 397 millions (297 millions après impôts), au secteur Services de soutien généraux, lequel comprend nos activités de trésorerie, et une tranche de 297 millions (201 millions après impôts), au secteur Services bancaires internationaux. L'incidence de ces réductions de valeur ont été en partie contrebalancées par des gains de 533 millions de dollars (273 millions après impôts et écritures de compensation) découlant d'ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction. Une tranche de 343 millions de dollars (144 millions après impôts et écritures de compensation) de ce montant est liée au secteur Marchés des Capitaux et une tranche de 190 millions (129 millions après impôts), au secteur Services de soutien généraux.

Nous prévoyons que la plupart des gains découlant de l'élargissement de nos écarts de taux qui ont été constatés au cours de la période considérée se résorberont dans les périodes futures par l'augmentation de la juste valeur de ces passifs, en raison à la fois de l'écoulement du temps jusqu'à l'échéance, et de la baisse de nos taux de financement effectifs.

Les réductions de valeur liées au secteur Marchés des Capitaux touchent surtout les prêts à risque, les titres garantis par des créances (TGC) liés à des titres adossés à des actifs (TAA), les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et autres sur le marché américain, les pertes sur les titres à enchères, le portefeuille de placement lié à nos activités de CPG sur le marché municipal, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis et les polices d'assurance vie détenues par une banque que nous détenons dans le cadre de nos activités visant la prestation de solutions d'assurance et de retraite aux États-Unis.

Les réductions de valeur et les pertes des Services de soutien généraux et des Services bancaires internationaux découlaient principalement des titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres titres sur le marché américain dans nos portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, à l'appui des activités et des objectifs de placement respectifs en matière de trésorerie. Ces réductions de valeur

touchent des titres pour lesquels les pertes de valeur sont considérées comme durables et les pertes à la vente d'autres titres. La détérioration de la juste valeur de ces titres reflète divers facteurs, notamment la hausse des écarts sur le marché imputable à l'augmentation des primes relatives au risque de crédit et à la liquidité et, dans certains cas, l'affaiblissement de la garantie sous-jacente.

Reclassement de titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente

Lorsque nous acquérons des titres, nous les classons soit comme des titres détenus à des fins de transaction, soit comme des titres disponibles à la vente. Dans le cas des titres détenus à des fins de transaction, nous reflétons les variations de la juste valeur au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Dans le cas des titres disponibles à la vente, nous reflétons les variations non réalisées de la juste valeur pour la période considérée dans les autres éléments du résultat étendu. Si les variations sont réalisées ou si nous jugeons que des pertes de valeur durables se sont produites, nous reflétons les variations de la juste valeur au poste Revenus autres que d'intérêt – (Perte nette) gain net sur les titres disponibles à la vente. Se reporter à la rubrique Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente pour de plus amples renseignements sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente et sur l'évaluation de ces titres.

Avec prise d'effet le 1^{er} août 2008, nous avons adopté les modifications apportées aux normes de classement de l'ICCA. Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, des titres détenus à des fins de transaction, totalisant 6 868 millions de dollars (1), ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente, et nous avons comptabilisé un montant de 478 millions (270 millions après impôts) dans les autres éléments du résultat étendu qui, autrement, aurait été comptabilisé comme une perte à l'état des résultats. Au cours du même trimestre, nous avons transféré certains titres à enchères liés à des prêts aux étudiants et certains titres détenus dans notre portefeuille de CPG sur le marché municipal américain et dans d'autres portefeuilles de négociation de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente ». Les pertes non réalisées sur ces titres reflètent principalement les préoccupations à l'égard de la liquidité sur le marché actuel. La direction a déterminé que les pertes non réalisées sur ces titres étaient de nature temporaire et elle a l'intention de détenir les titres restants jusqu'à l'échéance ou jusqu'au recouvrement de leur valeur.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 des Notes complémentaires.

(1) Représente la juste valeur au 31 octobre 2008.

Sommaire de l'incidence du contexte du marché – gains (pertes)		Tableau 6	
(en millions de dollars canadiens)		2008	2007
Réductions de valeur			
Marchés des Capitaux – Titres détenus à des fins de transaction			
Prêts à risque sur le marché américain			
Couverts par MBIA			
		(704)\$	(5)\$
TGC liés à des TAA, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et autres			
		(597)	(352)
Titres à enchères sur le marché américain			
		(243)	–
Contrats de placement garanti (CPG) et autres titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché municipal américain			
		(268)	–
Solutions d'assurance et de retraite sur le marché américain			
		(162)	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sur le marché américain			
		(117)	(36)
		(2 091)	(393)
Services de soutien généraux			
Titres détenus à des fins de transaction – titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sur le marché américain			
		(129)	–
Titres disponibles à la vente – titres adossés à des créances hypothécaires et autres titres sur le marché américain			
		(268)	–
		(397)	–
Services bancaires internationaux			
Titres disponibles à la vente – titres adossés à des créances hypothécaires et autres titres sur le marché américain			
		(297)	–
Total avant impôts et écritures de compensation connexes			
		(2 785)\$	(393)\$
Écritures de compensation			
		613	131
Économies d'impôts			
		754	89
Total des (réductions de valeur) après impôts et écritures de compensation			
		(1 418)\$	(173)\$
Ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC détenus à des fins de transaction			
Marchés des Capitaux			
		343 \$	59 \$
Services de soutien généraux			
		190	29
Total avant impôts et écritures de compensation connexes			
		533	88
Écritures de compensation			
		(114)	(20)
Économies d'impôts			
		(146)	(25)
Total des gains après impôts et écritures de compensation			
		273 \$	43 \$
Total de l'incidence sur le bénéfice net			
		(1 145)\$	(130)\$

Marchés des Capitaux

Prêts à risque sur le marché américain – couverts par MBIA		Tableau 7					
(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre 2008			Réductions de valeur		
	Risque sous-jacent		Protection de crédit fournie par des swaps sur défaillance		Juste valeur de la protection fournie par MBIA, déduction faite des réductions de valeur (2)	2008	2007
	Montant en capital/valeur nominale	Juste valeur	Garantis par des espèces	Assurés par MBIA (1)			
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	1 303 \$	473 \$					
TGC liés à des TAA à risque	1 221	15					
Titres non adossés à des prêts à risque (TGC de sociétés)	3 253	2 357					
Total	5 777 \$	2 845 \$	689 \$	5 217 \$	1 519 \$	704 \$	5 \$

(1) La contrepartie est une filiale de MBIA Inc., un assureur spécialisé auquel Moody's Investors Service (Moody's) a accordé la cote Baa1 le 7 novembre 2008 et auquel Standard & Poor's (S&P) a accordé la cote AA (avec perspective négative) le 14 août 2008, relativement à sa capacité financière.

(2) La juste valeur est comprise dans le poste Autres – Dérivés.

Les réductions de valeur de 704 millions de dollars liées au secteur Marchés des Capitaux comptabilisées au cours de l'exercice sont imputables à la diminution de la juste valeur des swaps sur défaillance conclus avec MBIA Inc., un assureur spécialisé, lesquels représentent la protection de crédit acquise pour couvrir notre exposition au risque de crédit lié aux tranches de premier rang supérieur liées à nos activités de crédit structuré, compte tenu des écarts de défaillance de crédit sur le marché, les taux

de recouvrement prévus liés aux risques sous-jacents, ainsi que d'autres paramètres d'entrée. Comme il est illustré dans le tableau 7, la protection de crédit fournie par MBIA couvre à la fois des actifs liés aux prêts à risque et non liés aux prêts à risque. Se reporter à la rubrique Forum sur la stabilité financière pour des informations sur la protection fournie par l'assureur spécialisé relativement aux actifs liés aux prêts autres que les prêts à risque.

Prêts à risque aux États-Unis – TGC liés à des TAA, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et autres

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008		Réductions de valeur	
	Montant en capital/ valeur nominale	Juste valeur (1)	2008	2007
TGC liés à des TAA	862 \$	93 \$	421 \$	264 \$
Autres titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et autres	(57)	46	176	88
Total	805 \$	139 \$	597 \$	352 \$

(1) Montant net des titres liés aux activités de négociation figurant au bilan.

Les réductions de valeur de 597 millions de dollars liées aux Marchés des Capitaux comptabilisées au cours de l'exercice découlent de la diminution de la juste valeur de TGC liés à des TAA, de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et de TGC à risque. Ces titres comprennent des tranches des TGC commandités par RBC d'une valeur nominale de 540 millions de dollars dont la plupart sont de premier rang et qui étaient

auparavant couverts par ACA Capital Holdings Inc. (ACA), un assureur spécialisé, de même que d'autres positions non couvertes. Le montant en capital/la valeur nominale des autres titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque représente une position courte nette (passif).

Titres à enchères sur le marché américain

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008		Réductions de valeur	
	Montant en capital	Juste valeur (1)	2008	2007
Titres à enchères liés à des prêts aux étudiants	4 177 \$	3 651 \$	202 \$	– \$
Fonds d'investissement à capital fixe et titres à enchères de municipalités	154	153	1	–
Total	4 331 \$	3 804 \$	203 \$	– \$
Autres (variation nette découlant de la consolidation d'EDDV et pertes réalisées)	–	–	40	–
Total	4 331 \$	3 804 \$	243 \$	– \$

(1) La juste valeur est comprise dans le poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente, à l'exception des fonds d'investissement à capital fixe et des titres à enchères de municipalités que nous continuons d'inscrire dans le poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction.

Les réductions de valeur de 203 millions de dollars liées au secteur Marchés des Capitaux comptabilisées au cours de l'exercice découlent de la diminution de la juste valeur de nos positions liées aux activités de négociation de titres à enchères, selon les prix du marché et une méthode d'évaluation fondée sur des modèles qui tient compte de l'incidence de la liquidité.

Les titres à enchères sur le marché américain sont émis sur les marchés financiers aux États-Unis par l'entremise de fiducies désignées comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV détiennent des actifs à long terme et elles les financent au moyen de titres de créance à long terme négociés selon les prix de titres de créance à court terme; le taux d'intérêt est révisé sur des périodes allant de une semaine à 35 jours. Ces titres sont émis par des municipalités, par des autorités responsables de l'octroi de prêts aux étudiants et par d'autres commanditaires, dans le cadre d'enchères gérées par des banques. Nous participons à titre d'agent de revente au marché des titres à enchères.

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des titres à enchères figurant à notre bilan était de 3,8 milliards de dollars, et une tranche de 3,7 milliards de ce montant était garantie par des prêts aux étudiants. Le rendement moyen des titres que nous détenons est supérieur aux coûts de financement. Environ 89 % des titres en portefeuille sont assortis de cotes AAA. En ce qui concerne les titres à enchères liés à des prêts aux étudiants que nous détenons, environ 97 % des prêts aux étudiants servant de sûreté sont garantis en vertu du Federal Family Education Loan Program du gouvernement américain.

Outre les montants qui sont présentés dans le tableau ci-dessus, au cours des deuxième et troisième trimestres de 2008, nous avons vendu des titres à enchères de 1,5 milliard de dollars détenus dans notre

portefeuille de négociation à des structures d'accueil hors bilan auxquelles nous avons consenti des facilités de liquidités. Une tranche de 465 millions de dollars de ce montant a été vendue au troisième trimestre; l'achat des titres à enchères par les structures d'accueil a été financé au moyen d'un prêt que nous avons consenti, et ce prêt est garanti par les divers actifs des structures d'accueil. Ces opérations sont présentées à la juste valeur et elles ne sont pas prises en compte dans les montants figurant au tableau ci-dessus. Pour de plus amples renseignements sur les EDDV, se reporter à la section EDDV de financement structuré, à la rubrique Arrangements hors bilan, ainsi qu'à la note 6 des Notes complémentaires.

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, nous avons reclassé dans la catégorie « disponibles à la vente », des titres à enchères américains, totalisant 3 651 millions de dollars (juste valeur au 31 octobre 2008), qui étaient dans la catégorie « détenus à des fins de transaction ».

Outre les titres à enchères décrits ci-dessus, notre communiqué daté du 8 octobre 2008 annonçait qu'aux termes d'une entente conclue avec la Securities and Exchange Commission des États-Unis, le bureau de l'Attorney General de New York et la North American Securities Administrators Association, nous offrirons d'acheter, à leur valeur nominale, les titres à enchères détenus par nos clients américains du secteur du courtage de détail et par des organismes de bienfaisance ayant des comptes RBC ne dépassant pas 25 millions de dollars US, ainsi que par des institutions ou entreprises de petite taille ayant des comptes RBC ne dépassant pas 10 millions de dollars US. L'offre de rachat représente une valeur approximative de 850 millions de dollars US au 31 octobre 2008. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Rendement au quatrième trimestre de 2008.

Activités de CPG sur le marché municipal américain et autres titres adossés à des créances hypothécaires américains
Tableau 10

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008		Réductions de valeur	
	Montant en capital	Juste valeur (1)	2008	2007
Activités de CPG sur le marché municipal américain				
Titres adossés à des créances hypothécaires garantis par une agence (2)	2 486 \$	2 299 \$	103 \$	– \$
Billets et obligations à escompte garantis par une agence	941	941	(1)	–
Titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence (AAA ou Alt-A)	9	5	60	–
Obligations fédérales, municipales et de sociétés	402	338	31	–
	3 838 \$	3 583 \$	193 \$	– \$
Obligation au titre des CPG et gains et pertes de couverture	–	–	80	–
	3 838 \$	3 583 \$	273 \$	– \$
Autres titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain	935	594	(5)	–
	4 773 \$	4 177 \$	268 \$	– \$

(1) La juste valeur est comprise dans le poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction ou dans le poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente.

(2) Comprend la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac) et la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae).

En ce qui concerne nos activités de CPG sur le marché municipal américain, nous émettons des CPG au titre des espèces reçues de municipalités, le plus souvent dans des situations où une municipalité a émis des titres de créance et n'a pas immédiatement besoin du produit découlant de l'émission. La durée des obligations au titre des CPG varie, la durée moyenne étant d'environ 18 mois, et les paiements font l'objet d'un swap à un taux variable. Nous investissons ensuite les espèces reçues de municipalités principalement dans des titres adossés à des créances hypothécaires garantis par des agences et non garantis par des agences (se reporter au tableau précédent).

Les réductions de valeur de 273 millions de dollars liées au secteur Marchés des Capitaux comptabilisées au cours de l'exercice découlent de la diminution de la juste valeur de notre portefeuille de placement pour nos activités de CPG sur le marché municipal américain, ainsi que des pertes liées à nos obligations au titre des CPG et aux couvertures connexes.

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, des titres détenus dans notre portefeuille de CPG sur le marché municipal américain et dans d'autres portefeuilles de négociation, totalisant 3 217 millions de dollars (juste valeur au 31 octobre 2008), ont été reclassés de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente ».

Solutions d'assurance et de retraite sur le marché américain
Tableau 11

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008		Réductions de valeur	
	Valeur nominale (1)	Juste valeur (1)	2008	2007
Contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque	9 451 \$	7 392 \$	162 \$	– \$

(1) La valeur nominale représente le montant total des placements protégés en vertu de contrats à valeur stable et est présentée à titre de produits à valeur stable à la note 25 des Notes complémentaires. La juste valeur représente la juste valeur estimative actuelle des placements auxquels les contrats à valeur stable font référence.

Nos solutions d'assurance et de retraite sur les marchés des capitaux aux États-Unis fournissent des polices à valeur stable liées aux polices d'assurance vie détenues par une banque que les banques souscrivent relativement à un groupe d'employés admissibles. L'entité qui souscrit ce type de police verse les primes à la société d'assurance, et ces primes sont ensuite investies dans un portefeuille d'actifs admissibles. Lorsque l'assurance est en vigueur, l'entité qui a souscrit l'assurance touche un bénéfice exonéré d'impôt qui est lié au rendement des actifs sous-jacents, et elle touche également un capital-décès lorsque survient le décès d'un assuré.

Les contrats à valeur stable fournis dans le cadre de nos solutions d'assurance et de retraite sur le marché américain réduisent la volatilité des flux de rentrées stables exonérés d'impôt liés aux actifs de la police que touchent les entités ayant souscrit une police d'assurance vie détenue par une banque. Si l'entité annule sa police avant qu'elle n'arrive à échéance, nous sommes généralement tenus, en vertu des modalités de la police à

valeur stable, de suppléer l'écart entre la valeur nominale et la juste valeur des actifs sous-jacents. L'entité recevra un paiement représentant cet écart de valeur, mais elle devra payer des impôts sur la valeur de rachat, elle renoncera aux flux de rentrées stables exonérés d'impôt tirés de la police et elle pourrait être exposée à des passifs d'impôts reportés à long terme non couverts.

Au 31 octobre 2008, l'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de nos polices d'assurance vie détenues par une banque se chiffrait à 2 059 millions de dollars (433 millions au 31 octobre 2007). Ce montant représente la perte qui serait constatée si toutes les polices d'assurance étaient rachetées à cette date. Le secteur Marchés des Capitaux a comptabilisé des réductions de valeur de 162 millions de dollars au cours de l'exercice, lesquelles reflètent à la fois la valeur des actifs qui sous-tendent les portefeuilles de placement liés aux polices et notre estimation du nombre de titulaires de polices qui résilient leurs polices.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sur le marché américain
Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008		Réductions de valeur	
	Montant en capital	Juste valeur (1)	2008	2007
Prêts aux grandes entreprises et titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	923 \$	796 \$	117 \$	36 \$

(1) Comprend des prêts et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales détenus à des fins de transaction, d'un montant en capital de 747 millions de dollars et d'une juste valeur de 605 millions, comptabilisés dans le poste Prêts – Prêts de gros, ainsi que des prêts entiers d'un montant en capital de 176 millions, comptabilisés dans le poste Prêts – Prêts de gros.

Dans le cadre de nos activités liées à des titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché américain, nous effectuons auparavant le montage de prêts hypothécaires commerciaux aux États-Unis et les conservons jusqu'à ce que nous ayons l'occasion de les titriser moyennant une commission en émettant des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ou l'occasion de les vendre sur le marché des prêts de gros. Les prêts qui ont été montés en vue d'être titrisés sont classés comme détenus à des fins de transaction et ceux que nous prévoyons vendre sur le marché des prêts de gros sont classés à titre de prêts et créances

et comptabilisés au coût après amortissement. Nous avons cessé toute nouvelle activité et nous continuerons de réduire ces activités de façon méthodique.

Le secteur Marchés des Capitaux a comptabilisé une perte de 117 millions de dollars pour l'exercice, en raison de la détérioration des marchés du crédit, de la réduction des liquidités sur le marché de l'émission de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et de l'incidence de la couverture du risque de taux d'intérêt sur le portefeuille. Au 31 octobre 2008, la juste valeur des titres que nous détenions s'élevait à 796 millions de dollars.

Services de soutien généraux

Les placements du secteur Services de soutien généraux comprennent divers titres dans des portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres disponibles à la vente à l'appui de ses activités et de ses objectifs de placement respectifs en matière de trésorerie. La plupart des titres que ce secteur détient sont des titres de gouvernements et d'agences canadiens qui ont enregistré des gains au cours de l'exercice principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt. Toutefois, les placements dans les titres adossés à des créances hypothécaires et certains TAA et titres d'emprunt de sociétés détenus par les Services de soutien généraux

ont subi l'incidence négative du contexte du marché, de l'insuffisance de liquidité et, dans certains cas, de la détérioration des garanties sous-jacentes. Les portefeuilles qui ont été touchés par ces événements de même que les réductions de valeur et pertes connexes sont décrits ci-après. Se reporter à la section Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et à la note 3 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des pertes de valeur liées aux titres disponibles à la vente renseignements et le total des réductions de valeur imputables aux pertes de valeur durables.

Titres adossés à des créances hypothécaires et autres titres sur le marché américain

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008			Réductions de valeur et pertes réalisées	
	Coût après amortissement	Juste valeur	Pertes nettes non réalisées	2008	2007
Détenus à des fins de transaction					
Titres adossés à des créances hypothécaires	387 \$	387 \$	– \$	129 \$	– \$
Disponibles à la vente					
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 355	1 083	272	215	–
Titres adossés à des actifs (TAA)	613	477	136	23	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	753	642	111	30	–
Total	3 108 \$	2 589 \$	519 \$	397 \$	– \$

Le secteur Services de soutien généraux a comptabilisé des réductions de valeur et des pertes réalisées totalisant 397 millions de dollars en 2008 en raison de la conjoncture. Les réductions de valeur comprennent une perte de 129 millions de dollars, liée à un portefeuille de titres détenus à des fins de transaction constitué de titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché américain, ainsi que des réductions de valeur d'un montant de 268 millions liées à des titres disponibles à la vente qui sont considérés comme ayant subi une perte de valeur durable.

Titres détenus à des fins de transaction

Le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction se compose de tranches de premier rang supérieur de titres de catégorie Alt-A de grande qualité et d'autres titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain. La détérioration de la valeur de marché de ces titres reflète essentiellement la hausse des écarts sur le marché imputable à l'augmentation des primes relatives au risque de marché et à la liquidité. Ces primes sont beaucoup plus importantes que celles qu'on a connues dans le passé, et elles se traduisent par un faible écart entre les tranches de qualité supérieure et inférieure des titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché. Ces facteurs ont entraîné une détérioration des cours qui a donné lieu à la constatation d'une perte de 129 millions de dollars au titre du portefeuille de négociation pour l'exercice.

Titres disponibles à la vente

Les titres adossés à des créances hypothécaires compris dans le portefeuille de titres disponibles à la vente sont semblables à ceux compris dans le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction, mais comprennent également des titres à risque d'une juste valeur de 143 millions de dollars qui se composent en majeure partie de tranches de premier rang supérieur. Ces titres ont subi des baisses de leur juste valeur importantes en raison de l'élargissement continu des écarts et de l'affaiblissement, à divers degrés, des garanties sous-jacentes. En 2008, l'évaluation de ces titres visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable a entraîné des réductions de valeur de 215 millions de dollars, principalement à l'égard des titres adossés à des créances hypothécaires de catégorie Alt-A et à risque.

Les TAA compris dans le portefeuille de titres disponibles à la vente se composent de titres adossés à des prêts avec flux groupés et de prêts aux étudiants non garantis aux États-Unis. La plupart de ces instruments sont cotés AAA et disposent d'un soutien du crédit important. Par suite de l'évaluation de ces titres par la direction, certains titres adossés à des prêts avec flux groupés de qualité inférieure ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur, soit une réduction de 23 millions de dollars.

Les titres d'emprunt de sociétés et autres créances se composent principalement de divers titres liés à des institutions financières européennes. La perte de 30 millions de dollars reflète principalement les réductions de valeur liées aux titres que nous prévoyons vendre dans le but de gérer notre exposition à l'égard de certaines sociétés.

Services bancaires internationaux

Les placements du secteur Services bancaires internationaux comprennent divers titres disponibles à la vente à l'appui de ses activités et de ses objectifs de placement respectifs en matière de trésorerie. La plupart des titres que ce secteur détient sont des titres de gouvernements et d'agences américains qui ont subi de faibles baisses de leur juste valeur principalement en raison des préoccupations à l'égard de la liquidité. Les placements dans les titres adossés à des créances hypothécaires et certains TAA et titres d'emprunt de sociétés détenus par ce secteur ont subi l'incidence négative des perturbations du marché, de l'insuffisance de

liquidité et, dans certains cas, de la détérioration des garanties sous-jacentes. Les portefeuilles qui ont été touchés par ces événements de même que les réductions de valeur et pertes connexes sont décrits ci-après. Se reporter à la section Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente et à la note 3 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des pertes de valeur liées aux titres disponibles à la vente et le total des réductions de valeur imputables aux pertes de valeur durables.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2008		Réductions de valeur et pertes réalisées		
	Coût après amortissement	Juste valeur	Pertes nettes non réalisées	2008	2007
Disponibles à la vente					
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 249 \$	1 869 \$	380 \$	136 \$	– \$
TAA	366	341	25	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 866	1 689	177	91	–
Titres privilégiés d'agences	–	–	–	70	–
Total	4 481 \$	3 899 \$	582 \$	297 \$	– \$

Notre secteur Services bancaires internationaux a comptabilisé des réductions de valeur et des pertes réalisées totalisant 297 millions de dollars en 2008 en raison de la conjoncture. Les réductions de valeur comprennent un montant de 184 millions de dollars lié à des titres disponibles à la vente considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et des pertes réalisées de 113 millions liées à la vente de titres privilégiés d'agences et de certains titres de créance disponibles à la vente.

Les titres adossés à des créances hypothécaires compris dans le portefeuille de titres disponibles à la vente se composent en grande partie de tranches de premier rang supérieur de titres non garantis par une agence et de titres adossés à des créances hypothécaires de catégorie Alt-A. Ils comprennent également des titres à risque adossés à des créances hypothécaires d'une juste valeur de 63 millions de dollars. Ces titres ont connu des baisses de juste valeur importantes en raison de l'élargissement continu des écarts et de l'affaiblissement, à divers degrés, des garanties sous-jacentes. En 2008, l'évaluation de ces titres visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable a entraîné des réductions de valeur de 136 millions de dollars principalement à l'égard des titres adossés à des créances hypothécaires de catégorie Alt-A et de ceux non garantis par une agence.

Les TAA compris dans le portefeuille de titres disponibles à la vente se composent d'obligations structurées et de titres à enchères. La plupart de ces instruments disposent d'un soutien du crédit important et ont subi des baisses de valeur modérées au cours de l'exercice, principalement en raison de la situation de liquidité. Selon l'évaluation de ces titres par la direction visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable, aucun titre n'a été considéré comme ayant subi une perte de valeur durable.

Les titres d'emprunt de sociétés et autres créances se composent principalement de divers titres liés à des gouvernements de pays non-membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), surtout les pays des Antilles où nous exerçons des activités, ainsi qu'à des institutions financières américaines et européennes. La perte de 91 millions de dollars est en grande partie imputable à des pertes réalisées à la vente de certains titres et à des réductions de valeur liées à des titres que nous avons l'intention de vendre dans le but de gérer efficacement les risques auxquels nous sommes exposés à l'égard de certaines sociétés et de repositionner un certain nombre de portefeuilles. Une tranche de 33 millions de dollars de cette perte trait à des titres qui ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable.

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé une perte de 70 millions de dollars à la vente de nos titres privilégiés d'agences aux États-Unis.

Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente

Au 31 octobre 2008, tous les titres disponibles à la vente qui avaient des pertes non réalisées ont fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. L'évaluation tenait compte notamment de la variation de la juste valeur y compris, le cas échéant, le cours du change. Lorsque la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable, les titres ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. Par ailleurs, les titres pour lesquels la direction ne pouvait confirmer s'ils seraient détenus jusqu'à l'échéance ou pour lesquels elle a jugé improbable le recouvrement de leur valeur avant qu'ils ne soient cédés ont également été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. La direction a déterminé que les pertes non réalisées sur les titres restants étaient de nature temporaire et elle a l'intention de conserver les titres restants jusqu'au recouvrement de leur valeur.

Reclassement de titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, certains actifs financiers qui étaient inscrits dans les titres détenus à des fins de transaction ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente, conformément à la modification de l'ICCA en ce qui concerne le reclassement. Se reporter à la note 3 des Notes complémentaires pour de plus amples détails sur ce reclassement et sur les titres disponibles à la vente. Se reporter aux états consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres pour de plus amples détails sur l'incidence des autres éléments du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, respectivement.

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens)	2008							2007
	Coût après amortissement	Juste valeur	Juste valeur en pourcentage du total	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats
Titres de gouvernements et d'agences	24 294 \$	24 382 \$	50 %	447 \$	(359)\$	88 \$	7 \$	(55) \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 278	3 548	7 %	4	(734)	(730)	(363)	–
Titres adossés à des actifs	5 192	4 796	10 %	11	(407)	(396)	(25)	(6)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	13 102	12 785	27 %	136	(453)	(317)	(162)	(20)
Titres de participation	3 057	2 683	6 %	4	(378)	(374)	(88)	161
Titres de substitut de prêts	256	227	– %	–	(29)	(29)	(1)	–
Total (1)	50 179 \$	48 421 \$	100 %	602 \$	(2 360)\$	(1 758)\$	(632)\$	80 \$

(1) Excluant des titres détenus jusqu'à l'échéance d'un montant de 205 millions de dollars qui sont classés dans les titres disponibles à la vente au bilan.

Titres de gouvernements et d'agences

Les titres de gouvernements et d'agences constituent 50 % des titres disponibles à la vente que nous détenons et ils se composent principalement d'instruments émis par le gouvernement fédéral du Canada et de créances hypothécaires garanties par des agences canadiennes, ainsi que de titres adossés à des créances hypothécaires garantis par des agences américaines d'un montant de 4 069 millions de dollars et de titres à enchères totalisant 1 734 millions.

Les gains nets non réalisés de 88 millions de dollars comprennent des gains non réalisés de 447 millions essentiellement attribuables à des instruments du marché canadien et découlent de la baisse récente des taux d'intérêt, ainsi que des pertes non réalisées de 359 millions touchant principalement les titres adossés à des créances hypothécaires garantis par une agence et les titres à enchères sur le marché américain. Les pertes non réalisées sur ces titres reflètent dans une large mesure les préoccupations à l'égard de la liquidité sur le marché actuel.

Titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des créances hypothécaires représentent 7 % du total du portefeuille de titres disponibles à la vente. Ces titres se composent essentiellement de tranches de premier rang supérieur de titres de catégorie Alt-A et d'autres titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, ainsi que de titres à risque d'un montant de 189 millions de dollars sur le marché américain. La perte nette non réalisée de 730 millions de dollars reflète l'incidence de la hausse des écarts sur le marché imputable à l'augmentation des primes relatives au risque et à la liquidité, qui s'est traduite par un faible écart entre les tranches de qualité supérieure et inférieure sur le marché.

Au 31 octobre 2008, tous les titres adossés à des créances hypothécaires aux États-Unis avaient fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. La direction a effectué cette évaluation au moyen d'un modèle de prévision des flux de trésorerie et en tenant compte d'autres facteurs du marché et facteurs propres à chaque titre. Le modèle de prévision des flux de trésorerie tient compte des flux de trésorerie réels liés aux titres adossés à des créances hypothécaires pour la période considérée et de la tranche restante prévue des flux de trésorerie liés aux créances hypothécaires sous-jacentes, calculée selon un certain nombre d'hypothèses et de paramètres d'entrée établis en fonction de la garantie liée à chaque titre. Les hypothèses prises en compte portent notamment sur les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement; ces derniers étant tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés. Conformément au modèle, les flux de trésorerie sont ensuite distribués entre chaque tranche du titre en fonction de la structure de l'opération, des subordinations et des rehaussements de crédit. Les paramètres d'entrée et les hypothèses utilisés se fondent sur des données actuelles du marché quant aux défaillances, au remboursement anticipé et à l'appréciation des prix de l'immobilier au niveau municipal, données qui sont fournies par un tiers. La direction a apporté des ajustements en fonction des données historiques et des contraintes du modèle. Les remboursements anticipés ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence prévue des conditions actuelles du marché sur le comportement du débiteur. Si l'évaluation effectuée au moyen du modèle a prévu que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre était improbable, le titre a été soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si, selon le jugement de la direction, une perte serait ultérieurement réalisée. Si, d'après cette analyse, la direction a conclu que la perte était durable, le titre a été ramené à sa juste valeur. La presque totalité des pertes de 363 millions de dollars comptabilisées en 2008 sont imputables à des réductions de valeur découlant de pertes de valeur considérées comme durables. La presque totalité des pertes de 363 millions de dollars comptabilisées en 2008 est imputable à des réductions de valeur découlant de pertes de valeur durables. Dans la plupart des cas, la juste valeur du titre est inférieure au montant qu'on s'attend à recouvrer.

Titres adossés à des actifs

Les titres adossés à des actifs constituent 10 % du total du portefeuille des titres disponibles à la vente et ils se composent essentiellement de prêts aux étudiants garantis, notamment des titres à enchères aux États-Unis qui ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente le 1^{er} août 2008. Ces titres comprennent également des titres adossés à des prêts avec flux groupés, des prêts aux étudiants non garantis et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis. La plupart des ces instruments jouissent d'une cote élevée et d'un soutien du crédit important, et ont connu des baisses de valeur modérées au cours de l'exercice, lesquelles ont donné lieu à des pertes nettes non réalisées de 396 millions de dollars ou 8 % de la valeur totale du portefeuille.

Au 31 octobre 2008, tous ces titres avaient fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. La direction a effectué cette évaluation au moyen d'un modèle de prévision des flux de trésorerie et en tenant compte d'autres facteurs du marché et facteurs propres à chaque titre. Par suite de cette évaluation, certains titres adossés à des prêts avec flux groupés de qualité inférieure ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur, soit une réduction de 23 millions de dollars.

Titres d'emprunt de sociétés et autres créances

Les titres d'emprunt de sociétés et autres créances se composent essentiellement d'obligations de sociétés, des obligations de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et d'obligations structurées. Les obligations de sociétés, qui sont bien diversifiées, proviennent d'un certain nombre de sociétés et de plusieurs secteurs, avec une plus grande concentration dans le secteur des institutions financières américaines et mondiales. Les titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE sont surtout liés à des pays des Antilles où nous exerçons actuellement des activités. Les obligations structurées sont en grande partie soutenues par des cartes de crédit canadiennes. Les pertes nettes non réalisées reflètent principalement l'élargissement des écarts sur certains titres d'institutions financières aux États-Unis et à l'échelle mondiale.

Chaque titre a fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'il avait subi une perte de valeur durable. La direction a effectué cette évaluation en tenant compte des notations internes et externes, des subordinations et d'autres facteurs du marché et facteurs propres à chaque titre. Les instruments complexes ont également été évalués au moyen d'un modèle de prévision des flux de trésorerie. La perte de 162 millions de dollars imputée aux résultats est en grande partie imputable à des pertes réalisées à la vente de certains titres et à des réductions de valeur liées à des titres que nous avons l'intention de vendre dans le but de gérer efficacement les risques auxquels nous sommes exposés à l'égard de certaines sociétés et de repositionner certains portefeuilles. Une tranche de 33 millions de dollars de cette perte a trait à des titres qui ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur.

Titres de participation

Les titres de participation constituent 6 % du portefeuille. Ces placements se composent pour l'essentiel de titres de participation et d'actions privilégiées d'institutions financières canadiennes, négociés sur le marché. Dans une moindre mesure, nous détenons également des placements dans des sociétés ouvertes, fermées et de capital-risque.

Une tranche importante des pertes non réalisées touchent les actions de banques canadiennes négociées sur le marché que nous détenons à titre de couverture économique pour certains de nos régimes de rémunération à base d'actions. Bien que le cours de leurs actions subisse des pressions compte tenu de la conjoncture des marchés actuelle, ces banques sont bien capitalisées, et elles continuent de générer de solides résultats et de verser des dividendes à leurs actionnaires. Aussi, nous jugeons que la perte de valeur de ces titres est temporaire. Les titres de participation pour lesquels nous avons jugé que la perte de valeur est durable ont été ramenés à leur juste valeur. Les pertes nettes reflètent principalement une perte réalisée de 70 millions de dollars à la vente de titres privilégiés d'agences de Fannie Mae et de Freddie Mac aux États-Unis et des réductions de valeur découlant de la dépréciation de titres du portefeuille de placements privés.

Vue générale des exercices 2007 et 2006

En 2007, nous avons dégagé un bénéfice net de 5 492 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 764 millions, ou 16 %, par rapport à 2006. Nos solides résultats tiennent principalement à la croissance rentable des volumes et des soldes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine, aux résultats solides des activités d'Assurance, ainsi qu'aux résultats à la hausse au titre des activités de négociation de titres de participation et des opérations de change et aux importantes activités de montage de titres de participation sur les marchés financiers. Ces résultats reflètent la mise en œuvre fructueuse continue de nos initiatives visant la croissance ainsi qu'une conjoncture économique et des conditions de marché généralement favorables pendant la majeure partie de l'exercice. Nos résultats à la hausse s'expliquent aussi par un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) au titre de la restructuration de Visa Inc. et de l'échange de notre participation à titre de membre dans l'Association Visa Canada contre des actions de Visa Inc.

En 2007, le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne s'est élevé à 2,6 %, et la demande intérieure est demeurée le principal inducteur de la croissance économique. La forte croissance économique enregistrée au début de l'année, qui reflète principalement les dépenses de consommation élevées, les investissements élevés effectués par les entreprises, les termes de l'échange favorables ainsi que les importantes activités sur le marché de l'habitation, a diminué légèrement au deuxième semestre. Cela tient principalement à la baisse de la demande aux États-Unis et au resserrement des conditions de crédit découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires aux États-Unis. Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine s'est élevé à 2 %. La forte croissance de l'économie enregistrée au milieu de l'année, qui découle essentiellement du maintien des investissements sur les marchés autres que le marché résidentiel, de la forte croissance des exportations et des dépenses de consommation, a ralenti au deuxième semestre. La baisse de la croissance économique est en grande partie imputable au ralentissement des investissements sur le marché résidentiel, à la correction continue du marché de l'habitation, au resserrement des conditions de crédit et à la hausse des coûts de financement découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires aux États-Unis, ainsi qu'à une réévaluation générale du risque dans de nombreux marchés.

En 2007, nous avons constaté une charge de 393 millions de dollars avant impôts et écritures de compensation dans le secteur Marchés des Capitaux, correspondant à des pertes de valeur relatives à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et des TGC liés à des TAA aux États-Unis, reflétant la détérioration des marchés du crédit depuis juillet 2007, par la hausse de la dotation aux provisions pour pertes sur créances découlant de la croissance des portefeuilles, par le nombre plus

élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis, ainsi que par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients titulaires d'une carte de crédit. Nous avons également engagé des coûts plus élevés à l'appui de la croissance de nos activités et subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains.

En 2006, nous avons dégagé un bénéfice net de 4 728 millions de dollars, en hausse de 1 341 millions, ou 40 %, par rapport à 2005. La hausse solide de notre bénéfice reflète la croissance élevée des activités dans tous nos secteurs d'exploitation ainsi que la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance, malgré l'incidence défavorable de la solidité du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos résultats libellés en devises. Nos résultats de 2005 tiennent compte de la provision au titre du litige relatif à Enron. Nos solides résultats de 2006 s'expliquent aussi par une conjoncture économique et des conditions de crédit généralement favorables sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux.

En 2006, l'économie canadienne a affiché un taux de croissance de 2,8 %, en raison principalement de la forte demande intérieure. Les facteurs précédents ont été contrebalancés en partie par le ralentissement des exportations et de l'activité manufacturière, dans un contexte où le dollar canadien est fort, les prix de l'énergie sont élevés tout en étant à la baisse, la demande américaine ralentit et la concurrence des marchés émergents se manifeste. L'économie américaine a affiché un taux de croissance de 2,9 %, qui s'explique par la vigueur des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises, laquelle est attribuable à la solidité des bilans ainsi qu'à la bonne tenue du marché du travail, mais laquelle est neutralisée en partie par l'incidence différée des hausses de taux d'intérêt ainsi que des prix de l'énergie, qui sont élevés même s'ils sont à la baisse.

Au cours de 2006, la vigueur des prêts à la consommation était tributaire des conditions favorables du marché du travail ainsi que de la faiblesse relative des taux d'intérêt. Les prêts aux entreprises sont demeurés vigoureux, même s'ils ont été contrebalancés en partie par les surplus de fonds générés à l'interne disponibles pour les dépenses en immobilisations et les investissements dans les stocks. Les conditions sur les marchés financiers se sont avérées généralement favorables, en raison des importantes activités de fusion et d'acquisition au Canada et du solide rendement des actions du secteur des ressources naturelles.

En 2006, nous avons relevé un certain nombre d'éléments particuliers qui ont eu une incidence négligeable sur nos résultats, car leurs conséquences respectives se sont en grande partie annulées. Nous avons obtenu un règlement favorable d'une vérification fiscale concernant des exercices antérieurs, lequel a donné lieu à une réduction de 70 millions de dollars de la charge d'impôts. Nous avons reçu 51 millions de dollars au titre de la résiliation d'un accord. Nous avons contrepassé une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Nous avons aussi comptabilisé un gain net de 40 millions de dollars lié à l'échange de sièges à la Bourse de New York (NYSE) contre des actions de NYSE Group (NYX).

Incidence du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien

Les fluctuations des taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises influent sur la valeur de conversion de nos résultats

consolidés. Le tableau ci-après illustre l'incidence de la conversion en dollars canadiens des résultats consolidés libellés en dollars américains de l'exercice considéré au taux de change moyen pondéré en vigueur pour l'exercice par rapport au taux de change moyen pondéré des périodes historiques. Les revenus, les charges et les bénéfices exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice dans nos résultats consolidés. Nous sommes d'avis que cela permet aux lecteurs d'évaluer les résultats sous-jacents sur une base davantage comparable, compte tenu particulièrement de l'importance des variations récentes du taux de change et de l'incidence de ces variations sur nos résultats.

Les fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien influent également sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains

Tableau 16

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2008 par rapport à 2007	2007 par rapport à 2006
Taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain (moyenne)		
2008	0,969 \$	
2007	0,915	0,915 \$
2006		0,883
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (1)	6 %	4 %
Total des revenus, en hausse (en baisse)	(340)\$	(230)\$
Frais autres que d'intérêt, en hausse (en baisse)	(210)	(139)
Bénéfice net, en hausse (en baisse)	(90)	(47)
Bénéfice par action de base, en hausse (en baisse)	(0,07)\$	(0,04)\$
Bénéfice par action dilué, en hausse (en baisse)	(0,07)\$	(0,04)\$

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

En 2008, le dollar canadien s'est apprécié de 6 % en moyenne par rapport au dollar américain depuis l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une diminution de 90 millions de dollars de la valeur de conversion du bénéfice net libellé en dollars américains et à une réduction de 0,07 \$ du bénéfice dilué par action de l'exercice considéré.

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. L'actif et le passif de nos établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan.

Se reporter à la rubrique Situation financière pour plus de détails sur l'incidence de la conversion des devises dans notre bilan.

Total des revenus

Tableau 17

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Intérêts créditeurs	25 344 \$	26 547 \$	22 204 \$
Intérêts débiteurs	15 984	18 845	15 408
Revenu net d'intérêt	9 360 \$	7 702 \$	6 796 \$
Services de placement (1)	4 697 \$	4 405 \$	3 786 \$
Activités d'assurance (2)	2 609	3 152	3 348
Activités de négociation	(408)	1 999	2 574
Services bancaires (3)	3 076	2 620	2 391
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	875	1 217	1 024
Autres (4)	1 373	1 367	718
Revenus autres que d'intérêt	12 222 \$	14 760 \$	13 841 \$
Total des revenus	21 582 \$	22 462 \$	20 637 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation (5)			
Revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation	998 \$	(220)\$	(539)\$
Revenus autres que d'intérêt – revenus tirés des activités de négociation	(408)	1 999	2 574
Total	590 \$	1 779 \$	2 035 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit (5)			
Produits liés aux taux d'intérêt et produits de crédit	(259)\$	640 \$	1 174 \$
Titres de participation	265	784	561
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	584	355	300
Total	590 \$	1 779 \$	2 035 \$

(1) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde, et les revenus tirés des fonds communs de placement.

(2) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances, et est neutralisé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(3) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.

(4) Comprend les revenus autres que d'intérêt, le gain net (la perte nette) à la vente de titres disponibles à la vente (la perte de valeur durable et le gain ou la perte réalisé), les ajustements de la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, la variation de la juste valeur de certains dérivés liés à des couvertures économiques) et les opérations de titrisation.

(5) Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les postes Revenu net d'intérêt et Revenus autres que d'intérêt. Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus tirés des titres liquides et des dérivés sous-jacents.

2008 par rapport à 2007

Le total des revenus a diminué de 880 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est en grande partie imputable aux réductions de valeur découlant du contexte actuel du marché. Elle tient également à la baisse des revenus liés aux activités d'assurance, laquelle a essentiellement trait à la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie et est neutralisée en grande partie dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance, à la diminution des activités de montage de titres de participation et à l'incidence défavorable de la forte appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains durant la majeure partie de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des volumes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine, laquelle tient à la mise à exécution fructueuse de nos initiatives visant la croissance et à la poursuite de nos activités d'expansion, y compris les acquisitions, par les résultats à la hausse liés aux activités de négociation dans certains marchés financiers, et par le gain lié aux ajustements à la juste valeur à l'égard des titres de créance de RBC désignés comme déte- nus à des fins de transaction. Les revenus constatés à l'exercice précédent avaient subi l'incidence favorable d'un gain au titre de la restructuration de Visa Inc.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 658 millions de dollars, ou 22 %, en raison principalement de la baisse des frais de financement et de la forte croissance de certaines positions de négociation et de la croissance élevée des prêts et des dépôts au Canada, facteurs neutralisés en partie par la compression des écarts de détail. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,44 %, en hausse de 11 points de base comparativement à l'exercice précédent.

Les revenus liés aux activités de placement se sont accrus de 292 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui tient essentiellement à la hausse des revenus liés aux services tarifés et aux opérations découlant de nos acquisitions. L'augmentation est également attribuable à la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'accroissement des ventes nettes et l'embauche de conseillers chevronnés, à la hausse des revenus liés aux activités de négociation d'actions aux États-Unis et à l'augmentation des revenus liés aux services de garde et aux activités de prêt de titres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions liés à nos services de courtage traditionnel imputable à l'incertitude qui règne sur les marchés financiers mondiaux.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont reculé de 543 millions de dollars, ou 17 %, résultat qui reflète principalement la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, facteur neutralisé en grande partie par les indemnités et les sinistres liés aux polices d'assurance. Les pertes sur les placements résultant de cessions et de prêts douteux, de même que les répercussions des fluctuations sur les marchés bousiers, ainsi que la réduction des ventes de rentes aux États-Unis, ont également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance élevée de nos activités de réassurance et de nos activités d'assurance au Canada au cours de l'exercice.

Les revenus tirés des activités de négociation ont diminué de 2 407 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation s'est établi à 590 millions de dollars, en baisse de 1 189 millions, ou 67 %, par rapport à l'an dernier, résultat qui tient en grande partie aux réductions de valeur découlant du contexte actuel du marché. La diminution a été neutralisée en partie par les résultats à la hausse tirés de certaines activités de négociation de titres à revenu fixe et des opérations de change. Pour une analyse détaillée des réductions de valeur comptabilisées, se reporter à la section Incidence du contexte du marché, à la rubrique Rendement financier.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 456 millions de dollars, ou 17 %, en raison principalement de la charge au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit à l'exercice précédent, de l'amélioration des résultats liés à nos activités de syndication de prêts, de la hausse des revenus tirés des opérations de change attribuable aux volumes de transactions à la hausse, et de l'augmentation des frais bancaires pour l'exercice considéré.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont reculé de 342 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du faible niveau des activités de montage de titres de participation et des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus sont demeurés stables comparativement au dernier exercice. Le gain lié aux ajustements à la juste valeur à l'égard des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction ainsi que les gains accrus sur les contrats de dérivés de crédit qui sont comptabilisés à la juste valeur et qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, et la hausse des gains découlant de la variation de la juste valeur de certains dérivés liés à des couvertures économiques ont contribué à l'augmentation des revenus. Ces facteurs ont été contrebalancés par les réductions de valeur liées aux Services de soutien généraux et aux Services bancaires internationaux, par la variation de la juste valeur de certains titres ayant servi de couverture économique à notre régime de rémunération à base d'actions lié à nos activités de courtage aux États-Unis (qui est compensée en partie par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions inscrite dans les frais autres que d'intérêt), et par la baisse des distributions sur les capitaux propres. L'augmentation des autres revenus a également été contrebalancée par certains éléments favorables comptabilisés à l'exercice précédent, y compris un gain au titre de la restructuration de Visa Inc. et un ajustement favorable lié à la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers provenant de nos activités d'assurance internationale.

2007 par rapport à 2006

Le total des revenus a augmenté de 1 825 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2006. Cette augmentation tient principalement à la solide croissance continue des soldes et des volumes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine, ainsi qu'au gain au titre de la restructuration de Visa Inc. La forte croissance enregistrée reflète en grande partie la mise en œuvre fructueuse de notre stratégie, y compris les acquisitions, ainsi que le maintien de conditions du marché généralement favorables pendant presque tout l'exercice 2007. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les réductions de valeur relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et aux titres garantis par des créances liées à des titres adossés à des actifs sur le marché américain, par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 906 millions de dollars, ou 13 %, en raison principalement de la forte croissance des prêts et des dépôts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,33 %, en baisse de 2 points de base par rapport à 2006.

Les revenus liés aux activités de placement se sont accrus de 619 millions de dollars, ou 16 %, résultat qui tient principalement à la croissance continue des actifs liés aux services tarifés des clients, à l'appréciation du capital ainsi qu'à l'embauche et à la conservation de conseillers chevronnés.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont diminué de 196 millions de dollars, ou 6 %. La diminution est en grande partie imputable à la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, facteur qui a été essentiellement contrebalancé par les indemnités et les sinistres liés aux polices d'assurance, par la réduction des ventes de rentes aux États-Unis, ainsi que par la baisse des revenus tirés de nos activités de réassurance contre les catastrophes puisque nous avons entièrement cessé d'assurer de nouvelles activités au cours de 2007.

Les revenus tirés des activités de négociation ont diminué de 575 millions de dollars, ou 22 %. Le total des revenus tirés des activités de négociation s'est établi à 1 779 millions de dollars, en baisse de 256 millions, ou 13 %, comparativement à 2006, résultat qui est imputable aux réductions de valeur relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et aux titres garantis par des créances liées à des titres adossés à des actifs sur le marché américain.

Les revenus tirés des services bancaires ont progressé de 229 millions de dollars, ou 10 %. Cette augmentation reflète principalement la hausse des volumes de transactions et des soldes des clients, ainsi que l'accroissement des activités de syndication de prêts.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 193 millions de dollars, ou 19 %, résultat qui tient aux importantes activités de montage de titres de participation et à l'amélioration des résultats liés à nos activités de fusion et d'acquisition, principalement aux États-Unis.

Les autres revenus se sont accrus de 649 millions de dollars, ou 90 %, résultat qui tient essentiellement au gain au titre de la restructuration de Visa Inc.

Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt	9 360 \$	7 702 \$	6 796 \$
Actif moyen (1)	650 300	581 000	502 100
Marge nette d'intérêt (2)	1,44 %	1,33 %	1,35 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour l'exercice.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Variation du revenu net d'intérêt (1)

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens)	2008 par rapport à 2007			2007 par rapport à 2006		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Canada	7 \$	(5)\$	2 \$	11 \$	(9)\$	2 \$
États-Unis	60	(99)	(39)	71	(50)	21
Autres pays	114	(117)	(3)	31	4	35
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction	(534)	(568)	(1 102)	1 142	423	1 565
Titres disponibles à la vente	289	122	411	(230)	141	(89)
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(165)	(566)	(731)	815	(22)	793
Prêts						
Canada						
Prêts de détail	1 017	(1 504)	(487)	1 025	194	1 219
Prêts de gros	207	(260)	(53)	–	(217)	(217)
États-Unis	684	(763)	(79)	348	(218)	130
Autres pays	375	503	878	778	106	884
Total du revenu d'intérêt	2 054 \$	(3 257)\$	(1 203)\$	3 991 \$	352 \$	4 343 \$
Passif						
Dépôts						
Canada	244 \$	(1 490)\$	(1 246)\$	(1)\$	646 \$	645 \$
États-Unis	115	(920)	(805)	264	281	545
Autres pays	1 654	(1 215)	439	1 344	528	1 872
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(54)	(418)	(472)	386	(460)	(74)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(303)	(448)	(751)	542	(60)	482
Débitures subordonnées	24	(8)	16	(66)	(15)	(81)
Autres passifs portant intérêt	37	(79)	(42)	89	(41)	48
Total des frais d'intérêt	1 717 \$	(4 578)\$	(2 861)\$	2 558 \$	879 \$	3 437 \$
Revenu net d'intérêt	337 \$	1 321 \$	1 658 \$	1 433 \$	(527)\$	906 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

2008 par rapport à 2007

La marge nette d'intérêt a augmenté de 11 points de base, résultat qui traduit en grande partie la baisse des frais de financement et la solide croissance de certaines positions liées aux activités de négociation ainsi que des volumes liés à nos services bancaires au Canada, laquelle augmentation a été atténuée par la compression des écarts.

Ces facteurs ont été contrebalancés par une croissance plus élevée des actifs productifs générant des rendements inférieurs ou ne générant pas d'intérêt, qui reflète essentiellement une hausse des actifs dérivés, en raison de la volatilité accrue des marchés, ce qui a généré des revenus

autres que d'intérêt. Pour plus de détails, se reporter au tableau 82, à la rubrique Information financière supplémentaire.

2007 par rapport à 2006

La marge nette d'intérêt a diminué de 2 points de base, résultat qui reflète l'incidence des modifications apportées à la gamme de produits, l'augmentation des actifs productifs générant des rendements inférieurs ou ne générant pas d'intérêt et la concurrence au chapitre des dépôts aux États-Unis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Tableau 20

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595 \$	791 \$	429 \$

2008 par rapport à 2007

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 1 595 millions de dollars, comparativement à 791 millions à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des prêts douteux liés à nos services bancaires aux États-Unis, essentiellement en ce qui a trait à nos activités de financement de constructeurs résidentiels et à nos portefeuilles de prêts commerciaux et bancaires, qui reflète le repli soutenu du marché de l'habitation et la détérioration de la conjoncture économique, ainsi que l'accroissement de la provision générale, qui est liée à la croissance des volumes et à la détérioration de la qualité du crédit à l'égard de notre portefeuille de prêts de détail au Canada et à la faiblesse de nos portefeuilles de prêts bancaires aux États-Unis. Pour une analyse

détaillée de la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

2007 par rapport à 2006

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui était dans un creux cyclique, s'est accru de 362 millions de dollars par rapport à 2006. L'augmentation reflète la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail, laquelle découle principalement de la croissance des portefeuilles et du nombre plus élevé de prêts douteux au sein de nos activités de financement de constructeurs résidentiels américains imputable au repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance	1 029 \$	1 588 \$	1 939 \$
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	602	585	570
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 631 \$	2 173 \$	2 509 \$

2008 par rapport à 2007

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 542 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui traduit la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, contrebalancée en grande partie dans les revenus. Pour une analyse détaillée des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, se reporter à la rubrique Secteur Assurances.

2007 par rapport à 2006

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 336 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à 2006. Cette diminution traduit principalement la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, laquelle a été contrebalancée en grande partie dans les revenus.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 22

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Salaires	3 845 \$	3 541 \$	3 192 \$
Rémunération variable	2 689	2 975	2 827
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation de personnel	1 168	1 150	1 080
Rémunération à base d'actions	77	194	169
Ressources humaines	7 779 \$	7 860 \$	7 268 \$
Matériel	1 155	1 009	957
Frais d'occupation	926	839	792
Communications	749	723	687
Services professionnels et autres services externes	903	838	844
Autres charges	839	1 204	947
Frais autres que d'intérêt	12 351 \$	12 473 \$	11 495 \$

2008 par rapport à 2007

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 122 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au dernier exercice, résultat qui traduit en grande partie la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron. La diminution est également attribuable à la baisse de la rémunération variable découlant des résultats moindres, qui ont essentiellement subi les répercussions des réductions de valeur, à l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la conversion de nos charges libellées en dollars américains et à la baisse de la charge de rémunération à base d'actions liée aux activités de courtage aux États-Unis en raison de la diminution de la juste valeur de notre passif au titre de la rémunération gagnée. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les coûts supplémentaires à l'appui de nos initiatives visant la croissance, y compris nos acquisitions, les investissements dans les infrastructures et l'accroissement des charges liées aux ventes et aux services au sein de notre réseau de succursales bancaires.

2007 par rapport à 2006

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 978 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2006, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de l'accroissement des niveaux d'activité, notamment ceux liés aux équipes de vente et de service supplémentaires, ainsi que la hausse des frais au titre de la rémunération variable dans le secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation tient aussi à la hausse des pertes hors exploitation, à l'accroissement des coûts de traitement et des coûts liés au développement de systèmes, aux coûts supplémentaires engagés à l'appui de nos initiatives visant la croissance, y compris les acquisitions effectuées, l'augmentation du nombre de nouvelles succursales et les programmes de modernisation des succursales. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la conversion des charges libellées en dollars américains ainsi que par la diminution des frais au titre de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, laquelle découle des résultats à la baisse enregistrés.

Impôts

Tableau 23

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006
Impôts sur les bénéfices	1 369 \$	1 392 \$	1 403 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	204 \$	208 \$	218 \$
Cotisations sociales	242	227	217
Taxes sur le capital	104	117	107
Taxes foncières (1)	103	97	92
Taxes sur les primes d'assurance	42	41	39
Taxes d'affaires	16	8	7
	711	698	680
Total des impôts sur les bénéfices et des autres taxes	2 080 \$	2 090 \$	2 083 \$
Bénéfice net avant impôts	6 005 \$	7 025 \$	6 204 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)	22,8 %	19,8 %	22,6 %
Taux d'imposition effectif total (3)	31,0 %	27,1 %	30,3 %

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2008 par rapport à 2007

La charge d'impôts a diminué de 23 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au dernier exercice, en raison de la baisse du bénéfice avant impôts observée en 2008. Le taux d'imposition effectif, qui se chiffrait à 19,8 %

l'an dernier, a augmenté de 3 % pour s'établir à 22,8 %. La hausse du taux d'imposition effectif tient en grande partie à la baisse du bénéfice présenté par nos filiales en exploitation dans les territoires où les taux d'imposition sont plus faibles ainsi qu'au taux d'imposition plus élevé imputable à la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada en 2008 et par la hausse du revenu provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) en 2008.

Les autres taxes ont augmenté de 13 millions de dollars comparativement à 2007, en grande partie en raison de la hausse des cotisations

sociales, ainsi que des taxes d'affaires et des taxes foncières, qui reflète l'accroissement du personnel et le plus grand nombre de succursales, respectivement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des impôts sur le capital découlant de la diminution de l'assiette des impôts sur le capital au Canada et par la réduction de la taxe sur les produits et services (TPS) découlant de la diminution du taux de la TPS.

Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une économie d'impôts de 2 225 millions de dollars en 2008 (charge d'impôts de 946 millions en 2007) dans les capitaux propres, soit une baisse de 3 171 millions, qui reflète principalement la diminution des gains de change non réalisés, déduction faite des couvertures, et les pertes non réalisées à l'égard de notre portefeuille de titres disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie.

2007 par rapport à 2006

La charge d'impôts a diminué de 11 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2006, malgré la hausse du bénéfice avant impôts. La baisse du taux

d'imposition effectif en 2007 tient principalement aux réductions de valeur relatives à nos filiales qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus élevés, au gain au titre de la restructuration de Visa Inc., ainsi qu'au bénéfice plus élevé provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes).

Les autres taxes ont augmenté de 18 millions de dollars par rapport à 2006, résultat qui est en grande partie imputable à la hausse des cotisations sociales, laquelle reflète l'accroissement de l'effectif, à la hausse des taxes sur le capital découlant de l'augmentation de l'assiette des impôts sur le capital au Canada, et à la hausse des taxes foncières, laquelle reflète l'augmentation du nombre de succursales. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la TPS découlant de la diminution du taux de la TPS.

Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 946 millions de dollars en 2007 dans les capitaux propres, soit une hausse de 810 millions par rapport à 2006, qui reflète principalement l'augmentation des gains de change non réalisés.

Obligations au titre des régimes de retraite

Nous offrons à nos employés un certain nombre de régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées, qui procurent aux employés admissibles des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi. Nos régimes de retraite à prestations déterminées procurent des prestations selon les années de service, les cotisations et le revenu moyen au moment du départ à la retraite. Les avantages complémentaires de retraite comprennent une couverture d'assurance maladie, dentaire, invalidité et vie.

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations déterminées en fonction des montants déterminés par calcul actuariel requis pour respecter nos obligations au titre des avantages sociaux conformément aux réglementations en vigueur en matière de régimes de retraite. Nous continuons de capitaliser nos régimes de retraite conformément aux réglementations fédérale et provinciales. Le rendement des actifs au titre de nos régimes de retraite a subi l'incidence défavorable de la conjoncture économique actuelle, et nous nous attendons à devoir verser des cotisations plus élevées dans nos régimes de retraite en 2009 afin de gérer notre situation de capitalisation, comme il est décrit à la note 20 des Notes complémentaires.

Nous avons évalué nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 30 septembre 2008. Les rendements des obligations ont augmenté par suite de l'incertitude et de la volatilité des marchés financiers à l'échelle mondiale, ce qui a eu par conséquent une incidence sur le choix du taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite. Cette situation s'est traduite par un gain actuariel de 932 millions de dollars lié à nos obligations au titre des prestations, ce qui a contrebalancé les pertes de 877 millions liées à nos actifs au titre des régimes de retraite et a diminué notre passif total découlant des régimes de retraite. Les gains et les pertes sur nos actifs au titre des régimes de retraite sont amortis sur les années de service résiduelles moyennes estimatives du régime, ce qui atténue la volatilité de nos charges comptabilisées chaque année. L'affaiblissement du dollar canadien à la fin de l'exercice s'est également traduit par une augmentation de notre passif au titre des régimes de retraite à l'égard de nos régimes aux États-Unis et à l'étranger.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 27 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements.

Résultats par secteur géographique (1)

Tableau 24

(en millions de dollars canadiens)	2008				2007				2006			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	6 929 \$	1 132 \$	1 299 \$	9 360 \$	6 402 \$	412 \$	888 \$	7 702 \$	6 045 \$	108 \$	643 \$	6 796 \$
Revenus autres que d'intérêt	8 220	2 521	1 481	12 222	8 638	4 322	1 800	14 760	7 518	4 397	1 926	13 841
Total des revenus	15 149	3 653	2 780	21 582	15 040	4 734	2 688	22 462	13 563	4 505	2 569	20 637
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	924	643	28	1 595	696	90	5	791	456	(28)	1	429
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	922	30	679	1 631	1 230	474	469	2 173	1 379	683	447	2 509
Frais autres que d'intérêt	7 490	2 991	1 870	12 351	7 409	3 405	1 659	12 473	7 056	3 038	1 401	11 495
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 826	(163)	(213)	1 450	1 788	(13)	(242)	1 533	1 495	13	(61)	1 447
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 987 \$	152 \$	416 \$	4 555 \$	3 917 \$	778 \$	797 \$	5 492 \$	3 177 \$	799 \$	781 \$	4 757 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(29)	-	(29)
Bénéfice net	3 987 \$	152 \$	416 \$	4 555 \$	3 917 \$	778 \$	797 \$	5 492 \$	3 177 \$	770 \$	781 \$	4 728 \$

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 3 987 millions de dollars, en hausse de 70 millions, ou 2 %, comparativement au dernier exercice. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des gains sur les contrats dérivés de crédit comptabilisés à la juste valeur utilisés à titre de couvertures économiques de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en ce qui a trait à nos activités sur les marchés des capitaux, par la solide croissance des volumes et les mesures efficaces de gestion des coûts en ce qui a trait à nos services bancaires et par la hausse des résultats de négociation en ce qui a trait à certaines de nos activités de négociation liées aux titres à revenu fixe et aux opérations de change. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le gain au titre de la restructuration de Visa Inc. à l'exercice précédent, par les faibles activités de montage de titres de participation et par la baisse des activités de fusion et d'acquisition et de montage de prêts.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 152 millions de dollars, soit une baisse de 626 millions, ou 80 %, comparativement au dernier exercice, résultat qui s'explique en grande partie par la hausse considérable des réductions de valeur et de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ainsi que par la baisse des activités de montage de titres de participation et de prêts. L'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la conversion des résultats libellés en dollars américains explique également une partie de la diminution. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron, par la baisse de la rémunération variable découlant des résultats moindres, par la hausse des revenus de négociation tirés de certaines de nos activités de négociation liées aux titres à revenu fixe et aux opérations de change et par le gain découlant des ajustements à la juste valeur à l'égard des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Le bénéfice net des autres pays s'est établi à 416 millions de dollars, soit une baisse de 381 millions comparativement au dernier exercice, résultat qui reflète essentiellement les réductions de valeur liées à nos activités sur les marchés des capitaux. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des revenus de négociation tirés de certaines

de nos activités de négociation liées aux titres à revenu fixe et aux opérations de change, par le gain découlant des ajustements à la juste valeur à l'égard des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, par l'augmentation du bénéfice provenant de l'acquisition de RBTT reflétant la croissance des prêts et des dépôts et par la croissance des activités de RBC Dexia IS.

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 3 917 millions de dollars, en hausse de 740 millions, ou 23 %, comparativement à 2006. Cette augmentation reflète en grande partie les volumes élevés et la croissance des soldes liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine au pays, ainsi qu'un gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant des niveaux d'activité accrus et des coûts à l'appui des initiatives visant la croissance, par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par les coûts plus élevés de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 778 millions de dollars, en hausse de 8 millions, ou 1 %, par rapport à 2006, en raison de la solide croissance des revenus reflétant la prise en compte de nos acquisitions récentes et de l'amélioration des activités de montage de titres de participation et des activités de fusion et d'acquisition. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la conversion du bénéfice libellé en dollars américains, par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net des autres pays s'est établi à 797 millions de dollars, en hausse de 16 millions, ou 2 %, comparativement à 2006, résultat qui découle en partie des résultats solides au chapitre de l'assurance, ainsi que de la croissance des activités de RBC Dexia IS, facteurs qui ont été neutralisés en grande partie par les résultats à la baisse liés aux activités de négociation par suite des réductions de valeur.

Information financière trimestrielle

Analyse des résultats et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et

la concurrence. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres :

Résultats trimestriels	2008				2007			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)								
Revenu net d'intérêt	2 709 \$	2 301 \$	2 209 \$	2 141 \$	1 998 \$	1 965 \$	1 889 \$	1 850 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 360	3 611	2 745	3 506	3 617	3 515	3 780	3 848
Total des revenus	5 069 \$	5 912 \$	4 954 \$	5 647 \$	5 615 \$	5 480 \$	5 669 \$	5 698 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	619	334	349	293	263	178	188	162
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	(86)	553	548	616	637	343	677	516
Frais autres que d'intérêt	2 989	3 272	2 970	3 120	3 093	3 165	3 148	3 067
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 547 \$	1 753 \$	1 087 \$	1 618 \$	1 622 \$	1 794 \$	1 656 \$	1 953 \$
Impôts sur les bénéfices	428	442	156	343	255	349	353	435
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	(1)	49	3	30	43	50	24	24
Bénéfice net	1 120 \$	1 262 \$	928 \$	1 245 \$	1 324 \$	1 395 \$	1 279 \$	1 494 \$
Bénéfice par action – de base	0,82 \$	0,93 \$	0,70 \$	0,96 \$	1,02 \$	1,07 \$	0,99 \$	1,16 \$
– dilué	0,81 \$	0,92 \$	0,70 \$	0,95 \$	1,01 \$	1,06 \$	0,98 \$	1,14 \$
Bénéfice net (perte nette) sectoriel								
Services bancaires canadiens	676 \$	709 \$	604 \$	673 \$	797 \$	596 \$	566 \$	586 \$
Gestion de patrimoine	116	186	182	181	180	177	194	211
Assurances	59	137	104	89	102	103	52	185
Services bancaires internationaux	(206)	(16)	38	31	21	87	67	67
Marchés des Capitaux	584	269	13	304	186	360	350	396
Services de soutien généraux	(109)	(23)	(13)	(33)	38	72	50	49
Bénéfice net	1 120 \$	1 262 \$	928 \$	1 245 \$	1 324 \$	1 395 \$	1 279 \$	1 494 \$
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (1)	0,901 \$	0,988 \$	0,994 \$	1,002 \$	1,001 \$	0,937 \$	0,874 \$	0,861 \$
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,830	0,977	0,993	0,996	1,059	0,937	0,901	0,850

(1) Les moyennes sont calculées au moyen de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les trois autres trimestres, ce qui a donné lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges essentiellement. Le troisième et le quatrième trimestres incluent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés subissent fréquemment un ralentissement, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Incidence de la conjoncture de l'économie et du marché

En général, la conjoncture économique s'est détériorée depuis le quatrième trimestre de 2007, situation qui a eu une incidence défavorable sur nos activités. Le recul de l'économie tient essentiellement à la volatilité et à l'incertitude des marchés financiers mondiaux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Vue générale de l'exercice 2008.

Le dollar canadien s'est de façon générale apprécié au cours des huit derniers trimestres, ce qui s'est traduit par une baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, principalement le bénéfice tiré de nos activités bancaires de gros et de nos activités de détail aux États-Unis. Cette situation a été neutralisée en partie par la forte dépréciation du dollar canadien depuis le deuxième trimestre de 2008.

Aperçu et résultats consolidés

Au cours des huit derniers trimestres, nos résultats ont été touchés par divers facteurs favorables et défavorables.

- Nos résultats des cinq derniers trimestres ont été touchés de façon défavorable par des réductions de valeur de 3 178 millions de dollars découlant de la conjoncture, laquelle a été neutralisée en partie par une réduction de 672 millions de la charge d'impôts, par des écritures de compensation de 610 millions et par le gain découlant des ajustements à la juste valeur de titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.
- Au quatrième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de 542 millions de dollars de la provision au titre du litige lié à Enron et une augmentation de la provision générale de 145 millions.
- Les résultats du quatrième trimestre de 2007 tiennent compte d'un gain de 326 millions de dollars au titre de la restructuration de Visa Inc. et de la charge de 121 millions au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.
- Les résultats du premier trimestre de 2007 tiennent compte d'un ajustement favorable lié à la réaffectation de capitaux de placements étrangers.
- Les résultats des huit derniers trimestres ont été touchés par l'acquisition de certaines activités.

Au cours des huit derniers trimestres, notre bénéfice net consolidé a constamment excédé 1 milliard de dollars, situation qui reflète le rendement soutenu de la plupart de nos secteurs d'activité, et ce, malgré l'incidence des réductions de valeur comptabilisées au cours des cinq derniers trimestres et de la diminution de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a affiché une tendance à la hausse au cours des huit derniers trimestres, après avoir connu un creux cyclique au début de 2007, résultat qui reflète principalement un environnement de crédit généralement favorable. Cette tendance à la hausse est attribuable à la croissance des portefeuilles et au nombre plus élevé de prêts douteux découlant principalement du marché de l'habitation aux États-Unis et de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La hausse importante constatée au quatrième trimestre de 2008 tient compte de l'augmentation des provisions spécifiques, laquelle reflète essentiellement la détérioration des portefeuilles aux États-Unis et l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La hausse est également imputable à l'augmentation de la provision générale au quatrième trimestre de 2008, laquelle reflète les volumes plus élevés liés aux portefeuilles et la plus faible qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont de façon générale augmenté au cours de la période, résultat qui reflète essentiellement les acquisitions effectuées récemment et la hausse des dépenses à l'appui de nos initiatives visant la croissance. La baisse constatée au quatrième trimestre de 2008 est en grande partie attribuable à la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron. Les baisses constatées au deuxième trimestre de 2008 et au quatrième trimestre de 2007 tiennent principalement à la diminution des frais au titre de la rémunération variable, laquelle cadre avec la baisse du bénéfice découlant des réductions de valeur. L'augmentation au cours de la période a été neutralisée en partie par la réduction de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains pendant presque toute la période.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont fluctué considérablement au cours de la période. Bien que la croissance sous-jacente des activités se soit de façon générale traduite par une augmentation des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, une volatilité importante peut se produire au cours d'un trimestre donné, en raison de la variation de la juste valeur des investissements garantissant les obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, des résultats techniques et des ajustements de la provision actuarielle. L'incidence des normes comptables concernant les instruments financiers adoptées au premier trimestre de 2007 a augmenté la volatilité de ces produits. Sauf en ce qui concerne les résultats techniques et les ajustements de la provision actuarielle, ces éléments sont en grande partie contrebalancés par les revenus liés aux activités d'assurance.

Le taux d'imposition effectif a dans l'ensemble affiché une tendance à la baisse au cours de la période, sauf pour les troisième et quatrième trimestres de 2008, au cours desquels il reflétait un taux d'imposition plus élevé relativement à la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron au quatrième trimestre et la plus faible proportion du bénéfice généré provenant de territoires où les taux d'imposition sont moins élevés. La diminution de notre taux d'imposition effectif tient en grande partie à la plus grande proportion du bénéfice provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et à la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi en 2008, par rapport à 2007. Le taux d'imposition effectif au cours des cinq derniers trimestres a également été touché par les réductions de valeur, lesquelles ont été comptabilisées dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés. Le gain au titre de la restructuration de Visa Inc. comptabilisé au quatrième trimestre de 2007, lequel a été imposé au taux sur les gains en capital, a également contribué à la diminution de notre taux d'imposition effectif en 2007.

La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales a fluctué au cours de la période, situation qui dépend du bénéfice net attribué aux tiers investisseurs dans les entités que nous sommes tenus de consolider, mais dans lesquelles nous ne détenons pas une participation de 100 %.

Résultats des secteurs d'exploitation

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est généralement accru au cours des huit derniers trimestres. L'augmentation s'explique par une forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité et par notre gestion des coûts efficace, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la compression des écarts. Les résultats du deuxième trimestre de 2008 ont été touchés de façon défavorable par la perte comptabilisée relativement à notre rachat de nos actions au moment du premier appel public à l'épargne effectué par Visa, de 35 millions de dollars. Les résultats du quatrième trimestre de 2007 tiennent compte du gain au titre de la restructuration de Visa Inc. et de la charge au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine est de façon générale demeuré stable au cours des huit derniers trimestres, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients et de la hausse des revenus tirés des services tarifés découlant de l'acquisition de PH&N. La diminution au quatrième trimestre de 2008 est en grande partie imputable à la réduction des volumes de transactions liés à nos services de courtage traditionnel et à la baisse des commissions découlant de l'incertitude sur les marchés financiers mondiaux.

Les résultats du secteur Assurances ont fluctué au cours des huit derniers trimestres. La baisse du bénéfice au quatrième trimestre de 2008 tient principalement aux pertes sur les investissements attribuables aux cessions et aux prêts douteux, ainsi qu'aux répercussions des fluctuations sur les marchés boursiers. La réduction du bénéfice au deuxième trimestre de 2007 est principalement imputable à l'augmentation des indemnités et sinistres en matière d'invalidité. Les résultats du premier trimestre de 2007 ont été touchés de façon favorable par un ajustement lié à la réaffectation de capitaux de placements étrangers et par les ajustements nets des provisions techniques.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires internationaux a fluctué au cours de la période. Les résultats des derniers trimestres ont été touchés par les réductions de valeur et pertes comptabilisées ainsi que par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée principalement aux services bancaires aux États-Unis. Ces facteurs ont influé principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2008.

Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont fluctué au cours de la période, en raison des réductions de valeur découlant de la faiblesse continue des marchés depuis le quatrième trimestre de 2007. Cependant, grâce à la diversification de nos activités, certains de nos produits de négociation ont bénéficié de la volatilité des marchés et des plus faibles taux d'intérêt. Les résultats du quatrième trimestre de 2008 ont été touchés de façon favorable par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron.

Le bénéfice net s'est chiffré à 1 120 millions de dollars au quatrième trimestre, en baisse de 204 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Nos résultats ont été touchés principalement par les réductions de valeur plus importantes de 1 003 millions de dollars, comparativement à 393 millions pour l'exercice précédent, lesquelles ont entraîné une baisse du bénéfice net de 532 millions de dollars après impôts et écritures de compensation connexes comparativement à 173 millions à l'exercice précédent, en raison de la détérioration continue des marchés financiers, des résultats à la baisse liés à nos activités de négociation de titres de participation et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron, par la croissance des revenus tirés de certaines activités de négociation de titres à revenu fixe et opérations de change, par le gain découlant des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction et par la croissance des volumes liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine. Les résultats à l'exercice précédent avaient également été touchés par un gain au titre de la restructuration de Visa Inc.

Le total des revenus a diminué de 546 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités d'assurance, des réductions de valeur plus importantes, qui se sont établies à 1 003 millions de dollars, par rapport à 393 millions à l'exercice précédent, et des résultats à la baisse liés aux activités de négociation de titres de participation. Les résultats à l'exercice précédent ont également été touchés par un gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des revenus tirés de certaines activités de négociation de titres à revenu fixe et opérations de change, par la croissance des prêts et des dépôts, laquelle reflète en partie les acquisitions effectuées, et par le gain découlant des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 619 millions de dollars, comparativement à 263 millions à l'exercice précédent. Le résultat tient compte d'une augmentation de la provision générale de 145 millions de dollars (98 millions après impôts) découlant de la croissance des volumes du portefeuille de prêts de détail au Canada et de la faiblesse continue des portefeuilles de prêts de détail et de prêts commerciaux aux États-Unis, ainsi que du nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels

aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts de détail. L'augmentation est également imputable à la hausse des provisions et à la diminution des recouvrements liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 723 millions de dollars, ou 114 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie, qui a été neutralisée en grande partie par les revenus. De plus, les mesures favorables prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses se sont traduites par une augmentation des ajustements nets des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts liés à la croissance des activités.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 104 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron et la baisse de la charge au titre de la rémunération à base d'actions liée aux services de courtage aux États-Unis du secteur Gestion de patrimoine, qui découle de la diminution favorable de la juste valeur de notre passif au titre de la rémunération gagnée. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts supplémentaires à l'appui de nos initiatives visant la croissance, y compris les acquisitions de RBTT, ANB, FBW, PH&N et J.B. Hanauer, ainsi que par l'incidence défavorable de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains. Par ailleurs, nous avons constaté une charge totalisant 42 millions de dollars (30 millions après impôts) liée au règlement conclu avec les autorités de réglementation américaines relativement à des titres à enchères; une tranche de 25 millions (19 millions après impôts) de cette charge a été comptabilisée dans les résultats du secteur Gestion de patrimoine, et la tranche restante, qui se compose de la différence estimative entre la valeur nominale et la valeur actuelle et d'une pénalité, a été comptabilisée dans les résultats du secteur Marchés des Capitaux. L'incidence financière réelle de l'offre de rachat dépendra du nombre de clients qui décideront d'accepter ladite offre, ainsi que des conditions du marché au moment où l'offre sera acceptée. Par ailleurs, la provision de 37 millions de dollars (22 millions après impôts) constatée relativement au soutien fourni aux clients de FBW ayant investi dans le Reserve Primary Fund (un fonds du marché monétaire aux États-Unis géré par un tiers fournisseur) et les réductions de valeur liées à l'annulation des initiatives en matière de paiement au sein de l'industrie canadienne ont également neutralisé la baisse des frais autres que d'intérêt.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	2008							2007	2006
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	6 718 \$	468 \$	– \$	1 330 \$	1 839 \$	(995) \$	9 360 \$	7 702 \$	6 796 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 868	3 519	2 610	771	2 096	358	12 222	14 760	13 841
Total des revenus	9 586 \$	3 987 \$	2 610 \$	2 101 \$	3 935 \$	(637) \$	21 582 \$	22 462 \$	20 637 \$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	867	1	–	497	183	47	1 595	791	429
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 631	–	–	–	1 631	2 173	2 509
Frais autres que d'intérêt	4 758	3 038	576	1 876	2 121	(18)	12 351	12 473	11 495
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	3 961 \$	948 \$	403 \$	(272) \$	1 631 \$	(666) \$	6 005 \$	7 025 \$	6 204 \$
Bénéfice net	2 662 \$	665 \$	389 \$	(153) \$	1 170 \$	(178) \$	4 555 \$	5 492 \$	4 757 \$
Rendement des capitaux propres (2)	38,1 %	23,3 %	32,8 %	(3,4) %	20,5 %	(6,2) %	18,0 %	24,6 %	23,5 %
Rendement du capital de risque (2)	52,2 %	64,9 %	37,1 %	(8,1) %	24,5 %	n.s.	29,6 %	37,4 %	36,7 %
Actif moyen (3)	232 300 \$	16 900 \$	12 600 \$	51 300 \$	340 300 \$	(3 100) \$	650 300 \$	581 000 \$	502 300 \$

- (1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur des Services de soutien généraux. Des précisions sont fournies à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) La moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque font partie des principales mesures du rendement. Pour obtenir des précisions, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Les moyennes sont calculées au moyen de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- n.s. : non significatif

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation tiennent compte de tous les revenus et de toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires canadiens tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision pour pertes sur créances. La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés inclus au 31 octobre 2008 s'établissait à 22 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données supplémentaires libellées en dollars américains pour la division Gestion de patrimoine – États-Unis et International, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de cette division en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances constatés dans les revenus, laquelle est en grande partie neutralisée par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires internationaux comprennent des données supplémentaires libellées en dollars américains pour la division Services bancaires, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de cette division en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Cette majoration accroît la comparabilité des sources de revenus imposables et des sources de revenus qui présentent un avantage sur le plan fiscal.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation. Ces activités incluent notamment le financement de l'entreprise, la titrisation ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué. Les résultats déclarés du secteur Services de soutien généraux reflètent également les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent inscrits dans le secteur Marchés des Capitaux. Nous comptabilisons des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Marchés des Capitaux, et nous comptabilisons les ajustements au titre des éliminations dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les sources imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas

comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent s'est établie à 410 millions de dollars pour 2008 (332 millions en 2007 et 213 millions en 2006).

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'aux fins de l'attribution du capital et de l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement le taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion facilite également l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Les méthodes d'attribution du capital, qui sont décrites en détail à la section Gestion du capital, nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations qui font appel au jugement et qui sont révisées périodiquement. Toutes les modifications de ces facteurs ont une incidence directe sur d'autres mesures telles que le rendement de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement de la moyenne du capital de risque des secteurs d'exploitation.

Prix de cession interne des fonds

Notre méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs à chaque secteur d'exploitation. Ce processus d'attribution tient compte du risque de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités. Les autres activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché.

Changements apportés en 2008

Les informations suivantes mettent en évidence les changements principaux que nous avons apportés à notre cadre d'information de gestion et à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Sauf indication contraire, les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été révisés, et ces changements n'ont eu aucune incidence sur nos résultats consolidés. Nous résumons ci-après les changements apportés en 2008.

- Au quatrième trimestre de 2008, les résultats du secteur Services de soutien généraux tiennent compte des variations du poste Provisions pour pertes sur créances – Provision générale. La Gestion des risques du Groupe exerce un contrôle sur la provision générale en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise, et elle revoit chaque trimestre la provision générale pour chaque type de produits. Avant le quatrième trimestre de 2008, les variations du poste Provisions pour pertes sur créances – Provision générale étaient prises en compte dans les résultats des secteurs Services bancaires canadiens, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux. Nous avons tenu compte de ce changement au chapitre de la supervision sur une base prospective au quatrième trimestre de 2008. Nous n'avons pas retraité les résultats sectoriels des périodes précédentes pour tenir compte de ce changement, car ce dernier a eu une incidence négligeable sur ces résultats. Ce changement au chapitre de la supervision n'a aucune incidence sur l'information financière consolidée présentée précédemment. Pour de plus amples renseignements sur les variations de la provision

générale au cours de l'exercice 2008, se reporter à l'analyse du secteur Services de soutien généraux.

- Nous avons créé le secteur Assurances, dont les activités faisaient auparavant partie du secteur Services bancaires canadiens, et nous avons changé le nom du secteur Services bancaires américains et internationaux, qui est maintenant connu sous le nom de Services bancaires internationaux. L'information financière sectorielle historique a été retraitée de manière à refléter la restructuration de nos secteurs d'exploitation. L'information financière sectorielle historique retraitée qui porte sur les Services bancaires canadiens et sur le secteur Assurances n'a eu aucune incidence sur l'information financière consolidée présentée précédemment.
- Nous avons révisé les soldes des primes d'assurance brutes et des dépôts liés au secteur Assurances, de manière à y inclure les dépôts des fonds distincts, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.
- Nous avons transféré aux Services de soutien généraux la supervision des activités de gestion du portefeuille américain de prêts à risque et de titres garantis par des créances disponibles à la vente du secteur Gestion de patrimoine, car les Services de soutien généraux possèdent une plus grande expertise en matière de gestion de ces types de placements, particulièrement compte tenu du contexte actuel du marché. Nous n'avons pas révisé les résultats sectoriels correspondants des périodes précédentes pour tenir compte de ce changement au chapitre de la supervision, car ce changement a eu une incidence négligeable sur les périodes précédentes.
- Nous avons révisé le calcul des biens administrés du secteur Services bancaires canadiens, pour refléter la prise en compte des fonds communs de placement vendus par l'entremise de notre réseau de succursales au Canada.
- Nous avons amélioré les méthodes et paramètres utilisés pour déterminer le capital économique. Cela a donné principalement lieu à une réduction du capital lié au risque de marché relatif aux activités autres que de négociation attribué à nos secteurs d'exploitation et à une augmentation du capital lié au risque de crédit attribué au secteur Marchés des Capitaux.

Incidence des taux de change sur nos secteurs d'exploitation

Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises influent sur la valeur de conversion des résultats de nos secteurs d'exploitation. Les secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux effectuent d'importantes opérations libellées en dollars américains, tandis que le secteur Services bancaires internationaux effectue aussi d'importantes opérations libellées en euros liées à RBC Dexia IS. Quant au secteur Marchés des Capitaux, il effectue d'importantes opérations libellées en livres sterling.

En 2008, le dollar canadien s'est apprécié de 6 % en moyenne par rapport au dollar américain et de 10 % en moyenne par rapport à la livre sterling, et il s'est déprécié de 4 % en moyenne par rapport à l'euro, comparativement à l'exercice précédent. Nos revenus ont subi l'incidence

défavorable de la baisse de la valeur de conversion des revenus libellés en devises en raison de la forte appréciation du dollar canadien, qui a été observée au cours de la majeure partie de l'exercice, mais dont les effets ont été plus marqués au cours du premier semestre de 2008. En raison de l'incidence de la variation des taux de change respectifs par rapport à l'an dernier, le bénéfice net de la Gestion de patrimoine a reculé de 24 millions de dollars, la perte nette des Services bancaires internationaux a augmenté de 40 millions et le bénéfice net des Marchés des Capitaux a augmenté de 12 millions. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Principales mesures du rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de mesures, y compris le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable aux

mesures analogues présentées par d'autres institutions financières.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué, ou capital économique, tient compte du capital de risque attribué nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1).

Nous utilisons le rendement du capital de risque pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités courantes. Nos calculs du rendement du capital de risque se fondent sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué).

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque.

- (1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total du capital attribué est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de la moyenne du capital attribué est classé à titre de capital non attribué, lequel est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

	2008							2007	2006
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage) (1), (2)									
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 634 \$	653 \$	385 \$	(174)\$	1 147 \$	(191)\$	4 454 \$	5 404 \$	4 668 \$
Moyenne du capital de risque (2)	5 050 \$	1 000 \$	1 050 \$	2 150 \$	4 700 \$	1 100 \$	15 050 \$	14 450 \$	12 750 \$
Ajouter : Capital non attribué	–	–	–	–	–	2 000	2 000	2 000	2 550
Écart d'acquisition et capital incorporel	1 850	1 800	100	3 050	900	–	7 700	5 550	4 600
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	6 900 \$	2 800 \$	1 150 \$	5 200 \$	5 600 \$	3 100 \$	24 750 \$	22 000 \$	19 900 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	38,1 %	23,3 %	32,8 %	(3,4)%	20,5 %	(6,2)%	18,0 %	24,6 %	23,5 %
Rendement du capital de risque	52,2 %	64,9 %	37,1 %	(8,1)%	24,5 %	n.s.	29,6 %	37,4 %	36,7 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et au capital incorporel ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement.

(2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque du marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque d'assurance, au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles. Se reporter à la section Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

(3) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont également désignés à titre de capital attribué ou capital économique.
n.s. : non significatif

Mesures hors PCGR

Levier d'exploitation défini de 2008

Conformément à notre cadre de gestion, nous utilisons et présentons le levier d'exploitation défini, qui n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres institutions financières.

Le levier d'exploitation défini représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction

de la majoration au montant imposable équivalent et l'incidence des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) consolidées n'est pas prise en compte, car celles-ci n'influent pas de manière importante sur nos résultats. Les résultats des activités d'assurance sont exclus, car certaines variations des revenus peuvent être en grande partie contrebalancées par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, qui ne sont pas compris dans nos calculs du levier d'exploitation défini.

Le tableau suivant illustre le calcul du levier d'exploitation défini.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)	2008	2007 (1)	Variation
Total des revenus	21 582 \$	22 462 \$	
Ajouter : ajustement lié au montant imposable équivalent	410	332	
Déduire : revenus liés aux EDDV	(48)	31	
Déduire : revenus tirés des activités d'assurance	2 610	3 192	
Déduire : incidence des normes comptables concernant les instruments financiers	–	83	
Total des revenus (ajusté)	19 430 \$	19 488 \$	(0,3)%
Frais autres que d'intérêt	12 351 \$	12 473 \$	
Déduire : frais autres que d'intérêt liés aux activités d'assurance	576	537	
Frais autres que d'intérêt (ajusté)	11 775 \$	11 936 \$	(1,3)%
Levier d'exploitation défini			1,0%

(1) Les revenus en 2007 excluent les ajustements comptables liés à l'adoption des normes comptables concernant les instruments financiers.

Services bancaires canadiens

Les Services bancaires canadiens se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays et de certains services de placement s'adressant aux épargnants. Ce secteur se compose des services suivants : Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise et Solutions cartes et paiements.

Les Services bancaires canadiens fournissent un vaste éventail de produits et services financiers à plus de 10 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de GAB, de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Nous sommes un chef de file en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits de détail.

Faits saillants

- Nous avons élargi notre réseau en ouvrant 28 nouvelles succursales et en installant 214 nouveaux GAB. Nous avons fourni à nos diverses équipes de vente une formation spécialisée afin qu'elles soient davantage en mesure de fournir des conseils financiers éclairés et pertinents ainsi que des solutions bancaires personnalisées à nos clients.
- Nous avons amélioré nos capacités de services en direct en donnant le choix aux clients d'opter pour des relevés électroniques et en leur offrant un centre de messages sécurisé et divers outils libre-service tels que le Sélecteur de carte de crédit, de manière qu'ils puissent plus aisément faire affaire avec nous.

- Nous avons lancé divers produits tels que le Compte Épargne US @ intérêt élevé, la carte *Visa Infinite Voyages* et le compte de placement commercial, afin d'aider nos clients à satisfaire leurs besoins financiers grandissants.
- Nous avons conclu l'acquisition de la division canadienne de crédit-bail commercial d'ABN AMRO N.V., qui nous permettra d'accroître notre capacité à offrir à nos clients un éventail complet de services financiers et de produits spécialisés par l'entremise d'un plus vaste réseau de distribution et de vente.

Revue économique et revue des marchés

Comme il en est fait mention dans la section Revue économique et revue des marchés à la rubrique Vue générale de l'exercice 2008, la réduction du taux de financement à un jour, qui est passé de 4,25 % à 2,25 %, a favorisé le maintien d'une demande solide, quoique en décroissance, pour notre crédit hypothécaire et à la consommation. Cependant, cette réduction s'est également traduite par une diminution des écarts à l'égard de dépôts de particuliers et de prêts aux entreprises. Les niveaux d'emploi au Canada sont demeurés relativement élevés en 2008, ce qui a aidé à maintenir la vigueur des dépenses de consommation et des ventes de nos produits de dépôt et de placement. La concurrence pour les contrats de placement garanti CPG et les autres produits de dépôt s'est intensifiée en raison du resserrement des conditions du crédit et de l'augmentation de la demande de placements à revenu fixe de la part des clients étant donné les reculs prononcés des placements en titres de capitaux propres et des marchés des capitaux et la volatilité sur les marchés financiers et des capitaux.

Rendement financier du secteur Services bancaires canadiens

Tableau 29

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt	6 718 \$	6 353 \$	5 816 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 868	2 976	2 532
Total des revenus	9 586 \$	9 329 \$	8 348 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	867	788	604
Frais autres que d'intérêt	4 758	4 748	4 510
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	3 961 \$	3 793 \$	3 234 \$
Bénéfice net	2 662 \$	2 545 \$	2 124 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (1)	38,1 %	34,9 %	32,2 %
Rendement du capital de risque (1)	52,2 %	48,1 %	44,6 %
Marge nette d'intérêt (2)	2,98 %	3,17 %	3,22 %
Levier d'exploitation (3)	2,6 %	6,5 %	4,4 %
Principales données moyennes figurant au bilan (4)			
Total de l'actif (5)	232 300 \$	207 500 \$	187 600 \$
Total des actifs productifs (5)	225 200	200 400	180 500
Prêts et acceptations (5)	225 000	199 200	179 000
Dépôts	155 000	147 100	139 200
Capital attribué (1)	6 900	7 200	6 500
Capital de risque (1)	5 050	5 250	4 700
Autres renseignements			
Biens administrés (6)	109 500 \$	120 200 \$	101 100 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	24 222	23 930	23 001
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,36 %	0,35 %	0,33 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,39 %	0,39 %	0,34 %

(1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

(2) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total. La moyenne de l'actif productif total est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes moyens pour la période.

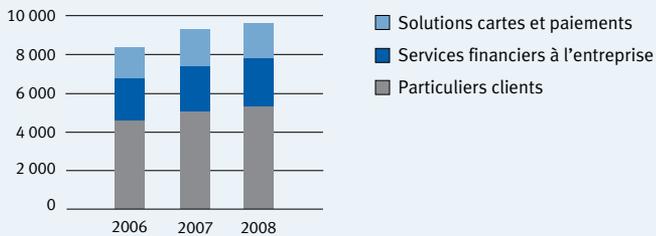
(3) Correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(5) Le total de l'actif, le total des actifs productifs et les prêts et les acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 22 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement (19 milliards et 4 milliards en 2007; 15 milliards et 4 milliards en 2006).

(6) En 2008, le poste Biens administrés a été révisé de manière à tenir compte des fonds communs de placement vendus par l'entremise de notre réseau de succursales au Canada. Les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été révisés pour tenir compte de ce changement.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net a augmenté de 117 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité et notre gestion des coûts efficace, qui ont été neutralisées en partie par la compression des écarts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Nos résultats de l'exercice précédent reflétaient un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) au titre de la restructuration de Visa Inc. neutralisé en partie par une charge de 121 millions (79 millions après impôts) au titre de notre programme de fidélisation des détenteurs d'une carte de crédit.

Le total des revenus a progressé de 257 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette progression reflète la forte croissance continue des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité et la hausse des revenus tirés des opérations de change, des frais bancaires et des frais de placement liés aux fonds communs de placement qui ont été neutralisées en partie par la compression des écarts. Nos résultats de l'exercice précédent comprenaient le gain au titre de la restructuration de Visa Inc. neutralisé en partie par le passif au titre du programme de points comme il a été mentionné ci-dessus.

La marge nette d'intérêt a diminué de 19 points de base par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits de détail en raison de la croissance des activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété et à nos comptes d'épargne à intérêt élevé, ainsi que la baisse des taux d'intérêt et le maintien de pressions concurrentielles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 79 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète la croissance des portefeuilles et l'augmentation des taux de pertes liés aux prêts sur cartes de crédit et aux portefeuilles de prêts aux particuliers.

Les frais autres que d'intérêt se sont chiffrés à 4 758 millions de dollars, soit un résultat dans l'ensemble inchangé qui tient au fait que la hausse des frais liés aux équipes de vente et de service de notre réseau de succursales bancaires, à l'appui de la croissance des activités et des dépenses liées aux projets, a été en grande partie neutralisée par la diminution des frais liés aux services de soutien opérationnel et aux infrastructures.

La moyenne de l'actif a augmenté de 25 milliards de dollars, ou 12 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par la forte croissance des prêts, essentiellement au titre de l'accession à la propriété, laquelle découle de la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance et de la solidité du marché de l'habitation. La moyenne des dépôts s'est accrue de 8 milliards de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la croissance des volumes liés aux dépôts des entreprises et des particuliers, y compris nos comptes d'épargne à intérêt élevé.

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net a augmenté de 421 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à 2006, en raison principalement de la forte croissance enregistrée dans tous les secteurs d'activité et du gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, par la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un contrat en 2006 et par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit en 2007.

Le total des revenus a augmenté de 981 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2006. L'augmentation est en grande partie attribuable à la forte croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité et au gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un contrat en 2006 et par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

La marge nette d'intérêt a diminué de 5 points de base par rapport à 2006, résultat qui reflète principalement l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 184 millions de dollars, ou 30 %, comparativement à 2006, exercice au cours duquel elle avait enregistré un creux cyclique. L'augmentation est en grande partie imputable à la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers, qui reflète l'augmentation des taux de pertes et la croissance des portefeuilles.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 238 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2006. Cette augmentation est en grande partie imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, notamment l'expansion des équipes de vente et de service à hauteur de 4 %, ainsi qu'à la hausse des coûts liés au développement des systèmes, des honoraires et des pertes hors exploitation.

Perspectives et priorités

Comme il en est fait mention dans la section Perspectives et objectifs à moyen terme, les signes précurseurs d'un ralentissement dans le marché de l'habitation et dans la demande de main-d'œuvre ont freiné les perspectives de croissance et pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités de prêt et de dépôt. Le manque de liquidités dans les marchés du crédit se poursuivra vraisemblablement au cours du prochain exercice et maintiendra le coût du financement à des niveaux élevés, ce qui se traduira par le maintien de la compression des écarts. L'expansion de notre réseau de distribution et le lancement de nouveaux produits et services apporteront une plus grande stabilité au titre de la croissance dans nos différentes activités. Nous prévoyons une certaine détérioration de la qualité de notre portefeuille de crédit et nous nous attendons à ce que les taux de pertes soient gérables en raison de la diversification et de la qualité de nos portefeuilles. Nous prévoyons que diverses interventions gouvernementales, étayées par les répercussions décalées des mesures prises relativement à la politique monétaire, devraient avoir un effet bénéfique sur les marchés du crédit à court terme. Bien que nos activités soient encore touchées par le contexte macroéconomique, nous nous attendons à ce qu'elles croissent à un rythme modéré.

Principales priorités stratégiques pour 2009

- Continuer à faire en sorte que nos clients puissent aisément faire affaire avec nous en leur offrant des produits et services innovateurs, des processus améliorés et un meilleur accès à nos produits et services.
- Continuer à fournir une expérience client supérieure.
- Fournir des conseils financiers et des solutions éclairés et pertinents afin de conserver notre clientèle et d'attirer de nouveaux clients dans des marchés et des secteurs géographiques donnés, ainsi que des clients se trouvant à une étape précise de leur vie.
- Assurer la concordance de nos infrastructures, de nos produits et services, ainsi que de nos capacités au chapitre des ventes et des services de détail, afin de favoriser notre croissance future, notre efficacité et la valeur pour nos clients.

Le secteur d'activité Particuliers clients vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 174 succursales et de 4 149 GAB.

Rendement financier

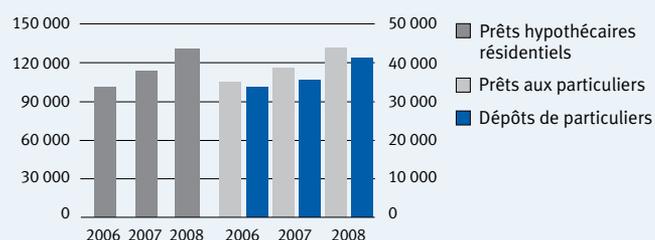
Le total des revenus a augmenté de 233 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement à la forte croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts aux particuliers et de dépôts des particuliers, facteurs neutralisés en partie par une certaine compression des écarts. Les revenus tirés des services tarifés se sont accrues en raison de l'augmentation du volume des opérations de change et de certaines modifications tarifaires. Les frais de placement liés aux fonds communs de placement ont également augmenté au cours de l'exercice en raison d'une hausse des soldes moyens des fonds communs de placement, malgré une importante baisse des soldes au quatrième trimestre de 2008.

La moyenne des soldes des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux particuliers a augmenté de 15 % et de 13 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, en raison des taux d'intérêt relativement faibles, de la solidité du marché de l'habitation et de l'accroissement de notre part du marché des prêts hypothécaires. La moyenne des soldes des dépôts s'est accrue de 16 % comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient au succès de nos principaux comptes d'épargne, y compris nos comptes d'épargne à intérêt élevé.

Faits saillants	Tableau 30		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	5 315 \$	5 082 \$	4 621 \$
Autres renseignements			
Prêts hypothécaires résidentiels (1)	129 800	113 200	100 800
Prêts aux particuliers (1)	43 700	38 700	34 600
Dépôts des particuliers (1)	41 200	35 500	33 600
CPG de particuliers (1)	55 600	57 900	57 000
Soldes des fonds communs de placement (2)	58 000	66 900	56 500
Biens administrés – courtage autogéré (2)	26 500	28 300	23 200
Ouvertures de nouveaux comptes (en milliers) (3)	1 129	1 066	769
Nombre de :			
Succursales	1 174	1 146	1 117
Guichets automatiques bancaires	4 149	3 946	3 847

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (3) Comptes de dépôt seulement.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)



Services financiers à l'entreprise

Les Services financiers à l'entreprise offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

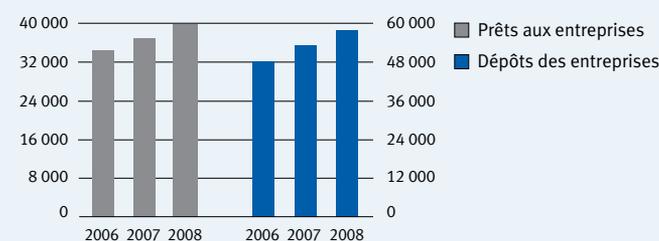
Le total des revenus a augmenté de 140 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la croissance élevée des volumes de prêts aux entreprises et de dépôts des entreprises, laquelle a été neutralisée en partie par la diminution des marges liées aux dépôts découlant de la baisse générale des taux d'intérêt.

La moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises a progressé de 8 %, en raison principalement du maintien des dépenses élevées engagées par les entreprises et du lancement fructueux de nouveaux comptes de dépôt.

Faits saillants	Tableau 31		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	2 441 \$	2 301 \$	2 141 \$
Autres renseignements (soldes moyens) (1)			
Prêts aux entreprises (2)	39 900	36 900	34 400
Dépôts des entreprises (3)	58 000	53 700	48 600

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Comprend les prêts aux petites entreprises traités à titre de prêts de détail ou de gros.
- (3) Inclut les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)



Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes.

Elles comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal. Nous avons plus de cinq millions de comptes de cartes de crédit, et notre part de marché au chapitre des volumes d'achat par carte de crédit au Canada s'élève à environ 20 %.

Rendement financier

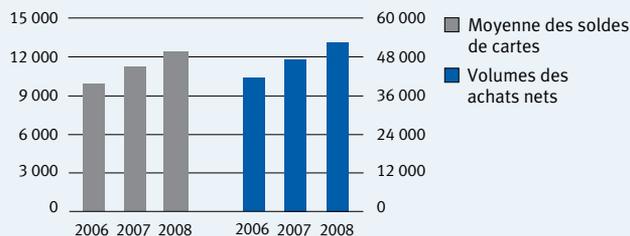
Le total des revenus a diminué de 116 millions de dollars, ou 6 %, comparativement à 2007, essentiellement en raison du gain au titre de la restructuration de Visa Inc. au cours de l'exercice précédent et de la perte au rachat obligatoire de nos actions de Visa Inc. lié au premier appel public à l'épargne effectué par Visa en 2008. La compression d'écarts au cours de l'exercice a également contribué à la diminution. La forte croissance des soldes de cartes de crédit et du volume des transactions, de 11 % et de 11 % respectivement, ainsi que les coûts liés au passif au titre du programme de points au cours de l'exercice précédent ont partiellement contrebalancé la diminution des revenus.

Faits saillants	Tableau 32		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	1 830 \$	1 946 \$	1 586 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes (1)	12 400	11 200	9 900
Volumes des achats nets	52 600	47 200	41 500

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des soldes de cartes et volumes des achats nets

(en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe les services offerts aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé partout dans le monde, ainsi que les services de gestion d'actifs et les services de gestion de la succession et de fiducie offerts aux clients directement ou par l'intermédiaire de nos partenaires et de tiers distributeurs internes. Ce secteur comprend Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis et International et Gestion mondiale d'actifs.

Faits saillants

- Nous avons porté à plus de 4 000 le nombre de conseillers ayant un contact direct avec les clients, par suite des acquisitions effectuées ainsi que de la mise en œuvre de programmes d'embauche et de recrutement concurrentiels.
- L'acquisition de PH&N nous a permis de soutenir les activités de Gestion de patrimoine – Canada et de Gestion mondiale d'actifs, car elle s'est traduite par une augmentation de près de 68 milliards de dollars des biens sous gestion et par l'ajout d'une équipe composée de professionnels chevronnés spécialisés dans la gestion de patrimoine.
- Nous avons élargi la portée des services de Gestion de patrimoine – États-Unis et International par suite de l'acquisition de FBW, une maison de courtage traditionnelle américaine qui compte plus de 300 conseillers financiers chevronnés et 42 succursales et gère des actifs d'une valeur d'environ 19 milliards de dollars US. Nous avons également ouvert un bureau en Amérique latine ainsi que des bureaux en Inde en collaboration avec le secteur Marchés des Capitaux.
- La Gestion mondiale d'actifs a maintenu sa position de chef de file au chapitre des ventes au Canada, ses ventes nettes de fonds communs de placement ayant totalisé 8,8 milliards de dollars à l'exercice 2008.

Revue économique et revue des marchés

Comme il en est fait mention dans la section Revue économique et revue des marchés à la rubrique Vue générale de l'exercice 2008, le maintien de conditions difficiles sur les marchés financiers et d'une conjoncture économique problématique au cours de l'exercice a eu des répercussions importantes sur les résultats de nos secteurs d'activité. Cette situation a entraîné des réductions de valeur des biens administrés de clients ainsi qu'une diminution des volumes de transactions liés à nos services de courtage au Canada et aux États-Unis, et a contribué à une réduction modeste de la valeur des biens administrés de clients à l'échelle mondiale. Par ailleurs, le raffermissement du dollar canadien a eu une incidence défavorable sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains.

Nos services de courtage aux États-Unis ont instauré un régime de rémunération à base d'actions qui permet aux employés admissibles d'affecter des bénéfices différés à l'achat d'actions ordinaires de la Banque ou de divers fonds communs de placement, que nous couvrons économiquement. L'incidence de la volatilité comptable découlant de la conjoncture actuelle des marchés a eu un effet défavorable sur nos résultats de l'exercice considéré, en raison d'une baisse de la juste valeur de certains titres ayant servi de couverture économique au régime de rémunération qui a été partiellement neutralisée par les gains découlant de la baisse de la juste valeur du passif au titre de la rémunération gagnée.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt	468 \$	427 \$	397 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 276	2 109	1 745
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 243	1 456	1 345
Total des revenus	3 987 \$	3 992 \$	3 487 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1	1	1
Frais autres que d'intérêt	3 038	2 902	2 613
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	948 \$	1 089 \$	872 \$
Bénéfice net	665 \$	762 \$	604 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (1)	23,3 %	32,4 %	27,8 %
Rendement du capital de risque	64,9 %	65,1 %	59,3 %
Marge avant impôts (2)	23,8 %	27,3 %	25,0 %
Principales données moyennes figurant au bilan (3)			
Total de l'actif	16 900 \$	16 600 \$	15 100 \$
Prêts et acceptations	5 200	4 600	4 400
Dépôts	26 900	24 900	22 100
Capital attribué (1)	2 800	2 300	2 150
Capital de risque (1)	1 000	1 150	1 050
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (4)	731 \$	787 \$	702 \$
Biens administrés	495 100	488 500	476 500
Biens sous gestion	222 600	161 200	142 800
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 954	9 621	9 666
Nombre de conseillers (4)	3 578	3 118	3 001

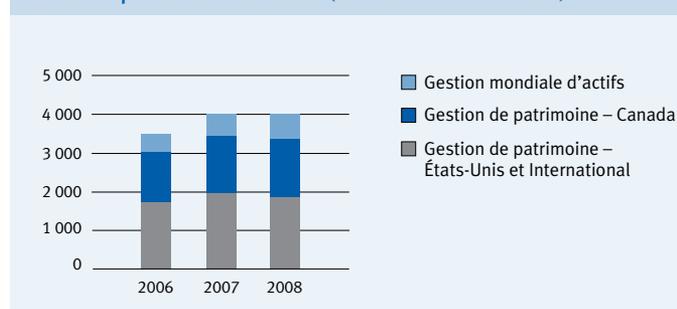
Incidence de la conversion en dollars canadiens de certaines opérations libellées en dollars américains

2008 par rapport à 2007

Total des revenus : augmentation (diminution)	(91)\$
Frais autres que d'intérêt : augmentation (diminution)	(60)
Bénéfice net : augmentation (diminution)	(24)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (5)	6 %

- (1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.
- (2) La marge avant impôts s'entend du bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, divisé par le total des revenus.
- (3) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (4) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.
- (5) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour l'exercice.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier 2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net pour l'exercice s'est établi à 665 millions de dollars, en baisse de 97 millions, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction des volumes de transactions à la suite du maintien de l'incertitude sur les marchés des capitaux mondiaux, de l'incidence défavorable du régime de rémunération à base d'actions, du raffermissement du dollar canadien à la conversion de nos résultats libellés en dollars américains et des éléments liés au Reserve Primary Fund et aux titres à enchères, comme il est indiqué plus loin. L'incidence favorable du gain de change au cours de l'exercice précédent au titre de certains dépôts liés à l'application des normes comptables à l'égard des instruments financiers a également contribué à réduire le bénéfice net. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice et des revenus tirés des services tarifés de PH&N, une société que nous avons acquise, ainsi que par la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients pendant presque tout l'exercice.

Le total des revenus est demeuré essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent et comprend des revenus accrus tirés

des services tarifés découlant de la hausse des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui reflète l'augmentation des ventes nettes et l'embauche de conseillers chevronnés ainsi que la prise en compte des résultats de PH&N liés aux activités de services-conseils en gestion privée. L'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients a subi l'incidence de l'importante dépréciation du capital au cours du second semestre de l'exercice imputable à la baisse générale de la valeur des biens à la suite du maintien de l'incertitude sur les marchés des capitaux mondiaux. La hausse des revenus tirés des transactions découlant de l'acquisition de J.B. Hanauer et de FBW, de la solide croissance du volume liée au solde des dépôts et des prêts et de la hausse des écarts liés à nos activités de gestion de patrimoine à l'échelle internationale ont également contribué aux revenus. L'augmentation des revenus a été contrebalancée par la diminution des revenus tirés des transactions en raison de la baisse du volume de transactions liées à nos services de courtage traditionnel, de la baisse de la juste valeur des titres détenus en vertu de notre régime de rémunération à base d'actions et de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien à la conversion de nos revenus libellés en dollars américains.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les coûts liés à l'effectif et les coûts d'occupation découlant des acquisitions effectuées. L'augmentation reflète également la provision au titre de l'entente visant le soutien des clients de FBW ayant investi dans le Reserve Primary Fund (un fonds du marché monétaire aux États-Unis géré par un tiers fournisseur), laquelle se chiffre à 37 millions de dollars (22 millions après impôts), ainsi que la quote-part du règlement conclu avec les autorités de réglementation américaines revenant au secteur Gestion de patrimoine relativement aux titres à enchères, laquelle s'établit à 25 millions (19 millions après impôts). Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur nos charges libellées en dollars américains, ainsi que par la diminution des charges en raison de la baisse favorable de la juste valeur de notre passif au titre de la rémunération gagnée relativement à notre régime de rémunération à base d'actions et

de la réduction des frais au titre de la rémunération variable découlant de la diminution des revenus tirés des commissions au cours de la période.

Le rendement des capitaux propres a diminué de 910 points de base comparativement à l'exercice précédent, reflétant, d'une part, la hausse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels liée aux acquisitions de PH&N et de FBW, ce qui a eu une incidence sur les capitaux propres moyens. et d'autre part, la baisse du bénéfice pour l'exercice considéré.

Les biens gérés ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, traduisant l'incidence favorable du raffermissement du dollar américain lors de la conversion de nos actifs libellés en dollars américains au 31 octobre 2008. Les biens gérés ont également augmenté en raison de l'acquisition de FBW, laquelle a été en partie contrebalancée par la diminution des actifs des clients due à l'incertitude sur les marchés financiers à l'échelle mondiale.

Les biens sous gestion ont augmenté de 61 milliards de dollars, ou 38 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de PH&N et des ventes élevées de fonds communs de placement durant presque toute l'année.

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net pour l'exercice 2007 s'est établi à 762 millions de dollars, en hausse de 158 millions, ou 26 %, par rapport à l'exercice 2006. Cette augmentation tient en grande partie à la forte croissance des résultats dans tous nos secteurs d'activité, laquelle reflète la mise en œuvre fructueuse continue de nos initiatives visant la croissance ainsi que les conditions généralement favorables du marché des capitaux. Nous avons comptabilisé un gain de change de 35 millions de dollars (28 millions après impôts) au titre de certains dépôts en 2007, relativement à l'adoption des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers.

Le total des revenus a progressé de 505 millions de dollars, ou 14 %, comparativement à 2006, résultat qui est principalement attribuable à la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité, laquelle reflète les nouvelles ventes, l'appréciation du capital ainsi que l'embauche et la fidélisation de conseillers chevronnés. L'augmentation tient aussi à la constatation d'un gain de change au titre de certains dépôts, à la prise en compte de l'acquisition de J.B. Hanauer, à la croissance élevée des prêts et des dépôts liés à nos services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale, ainsi qu'à l'accroissement des volumes de transactions s'inscrivant dans le cadre de nos services de courtage, qui reflètent les conditions généralement favorables du marché des capitaux pendant presque tout l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 289 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la hausse des frais au titre

de la rémunération variable découlant de l'augmentation des revenus tirés des commissions, de l'accroissement de l'effectif et de la hausse des autres coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris notre acquisition de J.B. Hanauer. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

Perspectives et priorités

Comme il en est fait mention à la section Perspectives et objectifs à moyen terme, nous prévoyons que les marchés des capitaux mondiaux demeureront très volatils à court terme puisque la valeur des actifs devrait demeurer faible, ce qui continuera de se répercuter sur nos résultats à court terme. Nous nous attendons à une croissance modérée des actifs liés aux services tarifés des clients à mesure que les marchés financiers se stabiliseront à moyen terme. L'embauche de conseillers chevronnés dans tous nos secteurs d'activité et la prestation aux clients de solutions, de produits et de conseils qui maximisent l'ampleur et l'étendue de nos ressources devraient également soutenir la croissance soutenue des actifs liés aux services tarifés des clients à moyen terme. Par ailleurs, nous prévoyons une croissance modérée des revenus tirés des transactions, en raison de la possibilité d'une légère reprise et de la croissance soutenue à moyen terme. La croissance devrait être étayée par la stabilité des marchés financiers et par la préférence accrue que les investisseurs auront pour des produits de gestion de patrimoine transparents.

Principales priorités stratégiques pour 2009

- Nous continuerons d'accroître notre position de chef de file au Canada en ce qui concerne les services de gestion de patrimoine et d'actifs, au moyen de produits, de services et de stratégies axés sur les clients.
- Nous comptons améliorer notre rendement au chapitre de l'exploitation et accroître nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis au moyen de notre croissance interne.
- Nous comptons accroître la prestation à l'échelle internationale de services de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé, au moyen de notre croissance interne et d'acquisitions qui complètent nos activités existantes.
- Nous comptons accroître nos services de gestion d'actifs à l'échelle mondiale en tirant parti de nos capacités de gestion dans le marché des services aux institutions et dans celui des services aux particuliers, au moyen de services de sous-conseillers et d'alliances.
- Nous continuerons d'embaucher et de conserver des conseillers chevronnés et d'autres professionnels dans tous nos secteurs d'activité et nous leur fournissons le meilleur soutien qui soit pour leur permettre de répondre aux besoins de leurs clients.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, une maison de courtage traditionnelle au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 400 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients canadiens. À cette fin, nous avons recours à plus de 60 conseillers en placement et à plus de 125 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au pays.

Rendement financier

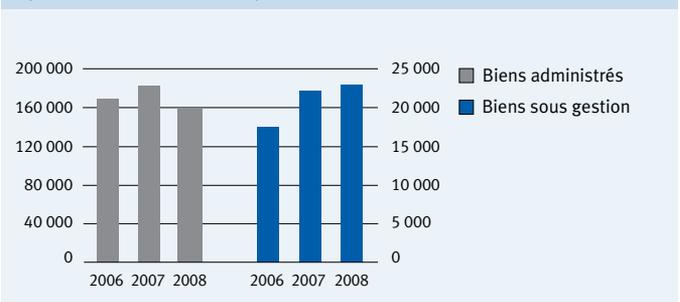
Les revenus ont augmenté de 14 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés découlant de l'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'accroissement des ventes nettes et l'embauche de conseillers chevronnés, ainsi que des services-conseils en gestion privée de PH&N. Cette hausse a été neutralisée en partie par la diminution des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'importante dépréciation du capital au cours du dernier trimestre et par la baisse des revenus tirés des transactions en raison de la baisse des volumes de transactions liés à nos services de courtage traditionnel, qui découlent de la faiblesse de la valeur des biens à la suite de l'incertitude qui règne sur les marchés des capitaux mondiaux.

Les biens administrés ont diminué de 12 % comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la dépréciation du capital à la suite de l'incertitude qui règne sur les marchés des capitaux mondiaux.

Faits saillants	Tableau 34		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	1 474 \$	1 460 \$	1 290 \$
Autres renseignements			
Biens administrés	160 700	183 000	168 600
Biens sous gestion	23 000	22 200	17 500
Total de l'actif lié aux services tarifés	78 800	83 300	70 200

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion

(en millions de dollars canadiens)



La Gestion de patrimoine – États-Unis et International se compose de l'une des plus importantes maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, laquelle regroupe plus de 2 000 conseillers financiers. Nous offrons également des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants et aux institutions de petite et moyenne taille. Dans les autres pays, nous fournissons des services de gestion privée, des services bancaires personnalisés ainsi que des solutions en matière de crédit, de placement et de services de fiducie aux clients qui disposent d'un avoir net élevé. Notre réseau regroupe 2 500 employés travaillant dans 35 bureaux répartis dans 22 pays.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 119 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus ont reculé de 14 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de la baisse de la juste valeur des titres détenus en vertu de notre régime de rémunération à base d'actions et de la baisse des revenus tirés des transactions découlant de la baisse des volumes de transactions liés à nos services de courtage traditionnel découlant de l'incertitude sur les marchés des capitaux mondiaux. La baisse des revenus tient aussi à la comptabilisation, en 2007, d'un gain de change de 31 millions de dollars US au titre de certains dépôts, relativement à l'adoption des normes comptables concernant les instruments financiers. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les revenus additionnels tirés des transactions découlant de nos acquisitions de J.B. Hanauer et de FBW, la forte croissance des volumes et l'augmentation des écarts liés à nos services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale.

Les biens administrés ont diminué de 14 % comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la dépréciation du capital à la suite de l'incertitude qui règne sur les marchés des capitaux mondiaux.

Faits saillants

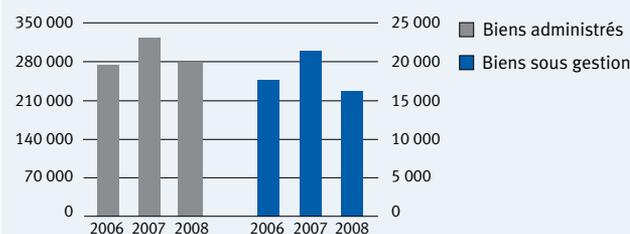
Tableau 35

	2008	2007	2006
Total des revenus	1 869 \$	1 988 \$	1 732 \$
Autres renseignements (en millions de dollars canadiens)			
Total des revenus	1 812	1 826	1 533
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1), (2)	5 200	5 100	4 000
Total des dépôts (1), (2)	18 500	16 500	13 300
Biens administrés	277 600	323 300	274 200
Biens sous gestion	16 200	21 400	17 600
Total de l'actif lié aux services tarifés (3)	21 300	28 100	23 500

- (1) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine dans les autres pays.
- (2) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion

(en millions de dollars américains)



Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs est responsable des services de gestion d'actifs pour notre propre compte. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements à tous nos clients, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons nos solutions de placement aux particuliers par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de nos succursales bancaires, de nos activités de courtage à escompte et traditionnel, et des conseillers indépendants et directement aux clients. Nous fournissons également des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées ainsi que des fonds de dotation et des fondations. Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement et l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada. Aux États-Unis, nous fournissons des services de placement aux épargnants et aux institutions faisant partie de notre clientèle, notamment des fonds communs de placement, des comptes à services tarifés et des portefeuilles gérés séparément.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 100 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la croissance des revenus tirés des services tarifés découlant de la croissance des biens sous gestion liée aux services de gestion d'actifs de PH&N et aux ventes nettes élevées de fonds communs de placement au cours de la majeure partie de l'exercice. Cette croissance a subi l'incidence défavorable des rachats nets de fonds communs de placement et par l'importante dépréciation du capital au dernier trimestre de l'exercice, laquelle découle de l'incertitude qui règne sur les marchés des capitaux mondiaux.

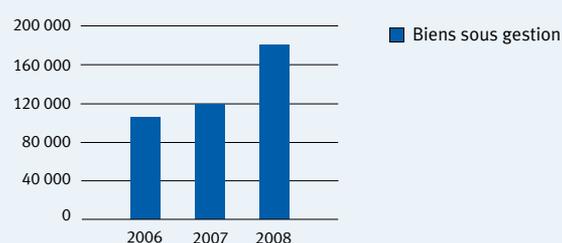
Les biens administrés ont augmenté de 52 % comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la prise en compte des biens sous gestion de PH&N et des ventes nettes de fonds communs de placement, lesquelles ont été contrebalancées en partie par les rachats nets de fonds communs de placement et la dépréciation du capital au dernier trimestre de 2008 à la suite de l'incertitude qui règne sur les marchés des capitaux mondiaux.

Faits saillants

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	644 \$	544 \$	465 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	600	6 200	5 400
Ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	8 200	1 300	400
Biens sous gestion	180 100	118 800	105 600

Moyenne des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Assurances offre un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile ainsi que des produits d'assurance crédit aux particuliers et aux entreprises faisant partie de notre clientèle au Canada et aux États-Unis. Nous offrons également des services de réassurance à nos clients à l'échelle mondiale. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des conseillers indépendants en assurance vie, des agents de voyages, une équipe de vente interne, des services par Internet et des succursales de vente au détail d'assurance.

Nos activités d'assurance sont les plus importantes parmi celles détenues par une banque canadienne, et nos produits d'assurance sont distribués par l'intermédiaire de plus de 17 000 courtiers indépendants et de près de 600 conseillers en vente en Amérique du Nord. Nous occupons une position de chef de file au Canada en ce qui concerne les produits d'assurance voyage et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurance individuelle à prestations du vivant et des produits d'assurances vie, habitation et automobile. Aux États-Unis, nous sommes un fournisseur de couvertures d'assurance, de produits d'accumulation d'actifs, de solutions de retraite et d'assurance voyage.

Faits saillants

- Au cours de l'exercice, nous avons mené à terme une importante transformation technologique au sein de nos activités d'assurances vie et maladie au Canada, qui a donné lieu à la mise en place d'une plateforme intégrée regroupant nos activités et nos technologies, laquelle nous fournira une pierre d'assise solide aux fins de la croissance future de nos activités d'assurances vie et maladie.
- Nous avons élargi et diversifié notre présence à l'échelle internationale au cours de l'exercice, en accroissant considérablement nos activités et en pénétrant le marché des services de réassurance de rentes au Royaume-Uni.
- Nous avons élargi notre réseau canadien de succursales de vente au détail d'assurance, le portant de 21 succursales en 2007 à

35 succursales en 2008, de manière que nos clients puissent plus aisément avoir accès à des services et à des conseils en matière d'assurance.

- En raison des nouvelles ventes effectuées, du taux élevé de fidélisation de nos clients et de notre expansion sur le marché international, les primes et dépôts comptabilisés chaque trimestre ont atteint 1 milliard de dollars.

Revue économique et revue des marchés

Comme il en est fait mention dans la section Revue économique et revue des marchés à la rubrique Vue générale de l'exercice 2008, la croissance de l'économie canadienne est demeurée modérée en 2008 et, conjuguée aux investissements dans les infrastructures, a soutenu les initiatives aux fins de la croissance de nos activités et l'expansion de nos succursales de vente au détail, ce qui a contribué à la croissance des activités, particulièrement nos activités de réassurance et nos activités au Canada. Les activités de notre secteur Assurances ont été touchées par la faiblesse des marchés boursiers et du crédit à l'échelle mondiale, particulièrement au quatrième trimestre, au cours duquel nous avons subi des pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux, ainsi qu'aux incidences des fluctuations sur les marchés boursiers.

Depuis l'adoption des normes comptables concernant les instruments financiers en 2007, la plupart des actifs financiers garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie sont désignés comme détenus à des fins de transaction, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le revenu de placement net. Les contrecoups du contexte actuel du marché ont entraîné une importante volatilité des revenus. Cette volatilité a été en grande partie contrebalancée par les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance, et l'incidence totale sur le bénéfice net est, dans l'ensemble, négligeable.

Rendement financier du secteur Assurances

Tableau 37

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2008	2007	2006
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	2 864 \$	2 593 \$	2 595 \$
Revenu de placement	(458)	402	535
Honoraires	204	197	218
Total des revenus	2 610 \$	3 192 \$	3 348 \$
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 631	2 173	2 509
Frais autres que d'intérêt	576	537	517
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	403 \$	482 \$	322 \$
Bénéfice net	389 \$	442 \$	302 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (1)	32,8 %	31,2 %	20,5 %
Rendement du capital de risque (1)	37,1 %	34,7 %	22,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan (2)			
Total de l'actif	12 600 \$	12 500 \$	11 600 \$
Capital attribué (1)	1 150	1 400	1 450
Capital de risque (1)	1 050	1 250	1 350
Autres renseignements			
Primes et dépôts (3)	3 861 \$	3 460 \$	3 406 \$
Sinistres et obligations liés aux indemnités d'assurance	7 385	7 283	7 337
Variations à la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (4)	(870)	(108)	61
Biens sous gestion	400	300	300
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	1 722	1 575	1 568

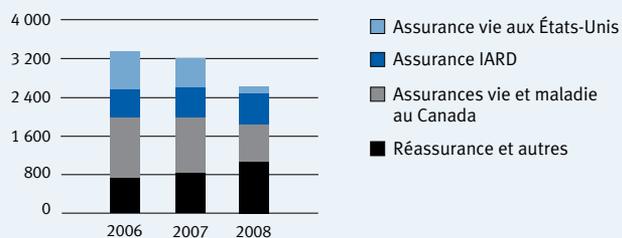
(1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, le rendement du capital de risque et le capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(4) L'incidence de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance est prise en compte dans le poste Revenu de placement et elle est en grande partie neutralisée dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net a diminué de 53 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des pertes sur placements de 110 millions (80 millions après impôts) attribuables aux cessions et aux prêts douteux, de même qu'aux incidences des fluctuations sur les marchés boursiers. Le montant de l'exercice précédent comprenait un gain de 40 millions de dollars (avant et après impôts) au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers, montants qui avaient soutenu nos activités de réassurance contre les catastrophes que nous avons abandonnées en 2007. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une augmentation des ajustements nets favorables des provisions techniques, ce qui reflète l'incidence des mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, et par la solide croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada.

Le total des revenus a reculé de 582 millions de dollars, ou 18 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce recul tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie, laquelle a été compensée en grande partie par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux, de même qu'aux incidences des fluctuations sur les marchés boursiers, les ventes réduites de rentes aux États-Unis et l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains ont également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada au cours de l'exercice.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance du secteur Assurances ont diminué de 542 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus, qui a été contrebalancée en grande partie par les revenus ainsi que par une augmentation des ajustements nets favorables des provisions techniques au cours de l'exercice, ce qui reflète les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses. L'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des obligations libellées en dollars américains et l'incidence des ventes réduites de rentes aux États-Unis ont également contribué à cette diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada.

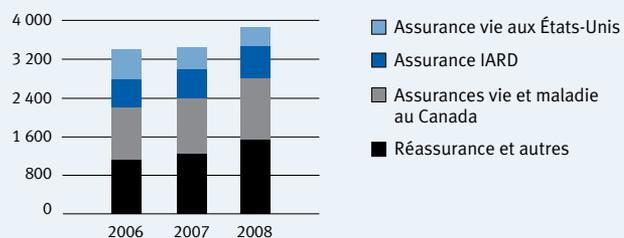
Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts liés aux infrastructures et des coûts à l'appui de la croissance des activités ainsi que les investissements stratégiques à l'appui de nos initiatives visant la croissance des activités, y compris l'expansion de nos succursales de vente au détail.

Les primes et dépôts se sont accrus de 401 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison du nombre plus élevé de nouvelles ventes, du nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni et du maintien du taux de fidélisation élevé de nos clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien à la conversion de nos primes et dépôts libellés en dollars américains et par la baisse des dépôts liés aux rentes aux États-Unis.

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net du secteur Assurances a augmenté de 140 millions de dollars, ou 46 %, comparativement à 2006. Cette augmentation tient principalement aux activités de réassurance contre les catastrophes, et plus particulièrement aux charges liées aux ouragans comptabilisées en 2006, ainsi qu'à un ajustement favorable comptabilisé en 2007 au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse du bénéfice tiré des activités de réassurance contre les catastrophes, puisque nous avons complètement abandonné ces activités en 2007. L'augmentation des ajustements nets favorables des provisions techniques et la solide croissance

Primes et dépôts par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



de nos activités de réassurance vie en Europe ont également contribué à l'augmentation.

Le total des revenus a diminué de 156 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2006. Cette diminution reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie, facteur contrebalancé en grande partie par les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe et de nos activités au Canada, ainsi que par la comptabilisation en 2007 d'un ajustement favorable au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers. La diminution des ventes de rentes et la baisse des produits tirés de nos activités de réassurance contre les catastrophes ont également contribué à la diminution.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 336 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à 2006. Ce recul reflète principalement la variation de la juste valeur des placements dont il est fait mention ci-dessus, qui a été contrebalancé en grande partie par les revenus. L'incidence de la réduction des ventes de rentes aux États-Unis, des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses, qui s'est traduite par une augmentation des ajustements nets favorables des provisions techniques en 2007, a également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant de la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe et de nos activités au Canada.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2006, résultat qui reflète principalement la hausse des investissements dans les infrastructures et l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Les primes et dépôts se sont accrus de 54 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2006, résultat qui reflète en grande partie les nouvelles ventes et le taux de fidélisation plus élevé de nos clients, facteurs neutralisés en partie par une baisse des ventes de rentes aux États-Unis.

Perspectives et priorités

Comme il en est fait mention à la section Perspectives et objectifs à moyen terme, nous nous attendons à ce que la détérioration des marchés financiers ait une incidence défavorable sur l'économie mondiale, et demeurons de façon générale incertains quant au moment auquel une reprise aura lieu. En raison de la conjoncture économique et des conditions actuelles du marché, les perspectives pour le secteur de l'assurance pourraient être plus volatiles et pourraient être perturbées de façon plus importante qu'au cours des dernières années. La faiblesse continue des marchés boursiers et des marchés du crédit à l'échelle mondiale pourrait influencer sur le rendement des placements. Cependant, la qualité générale de notre portefeuille de placements demeure très bonne. Grâce à notre portefeuille de produits diversifié ainsi qu'à nos investissements dans les infrastructures et à l'expansion de nos succursales de vente au détail, nous ne croyons pas que le ralentissement de la croissance économique aura une incidence importante sur la croissance de nos activités.

Principales priorités stratégiques pour 2009

- Renforcer les aspects économiques de notre réseau de distribution – Nous comptons accroître nos ventes à l'aide de réseaux de distribution à faible coût et en renforçant notre position dans les réseaux de distributeurs indépendants rentables.
- Approfondir nos relations avec les clients – Nous comptons améliorer l'expérience client en fournissant à nos clients un éventail complet de produits et services conçus en fonction de leurs besoins.
- Simplifier nos processus – Nous comptons simplifier et rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous.
- Tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux précis à l'échelle internationale – Nous comptons accroître nos activités de réassurance en accroissant nos volumes et en effectuant des transactions rentables qui s'inscrivent dans notre cadre général de gestion des risques.

Les activités de réassurance consistent à assurer les risques d'autres sociétés d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits d'assurances vie, accidents et maladie. En 2008, nous avons pénétré le marché de la réassurance de rentes viagères, qui accroît l'étendue de nos activités de réassurance et nous permet de tirer parti de secteurs géographiques et de produits diversifiés.

Rendement financier

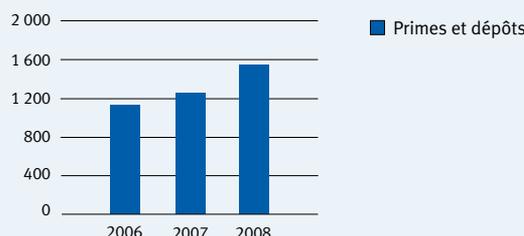
Le total des revenus a augmenté de 205 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance de nos produits de récession vie en Europe et de nos autres produits de récession vie, ainsi que de l'incidence de nos nouvelles activités de réassurance de rentes au Royaume-Uni. L'augmentation a largement neutralisé l'ajustement favorable comptabilisé au titre de la réaffectation de capitaux de placements étrangers découlant du fait que nous avons abandonné les activités de réassurance contre les catastrophes au cours de l'exercice précédent.

Les primes et dépôts se sont établis à 1 551 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 24 % qui tient à la croissance de nos produits de récession vie en Europe et de nos autres produits de récession vie, ainsi qu'à notre entrée sur le marché de la réassurance de rentes au Royaume-Uni.

Faits saillants	Tableau 38		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	1 064 \$	859 \$	744 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts (1)	1 551	1 251	1 132

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances vie et maladie au Canada

Les activités d'assurances vie et maladie au Canada se composent des produits d'assurances vie et maladie ainsi que des produits d'accumulation d'actifs offerts au Canada à nos clients à la recherche d'assurances individuelle ou collective. Nous offrons des produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie universelle et des produits d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des fonds distincts et des régimes collectifs d'avantages sociaux.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 357 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance, facteur qui a été neutralisé en grande partie par les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Cette diminution est également imputable aux pertes découlant de l'incidence des fluctuations sur les marchés boursiers. La diminution a été neutralisée en partie par la hausse des dépôts liés aux produits d'assurance vie universelle et par le nombre plus élevé de nouvelles ventes.

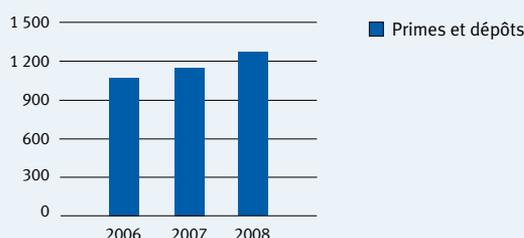
Les primes et dépôts se sont accrus de 126 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des produits d'assurance vie universelle.

Faits saillants	Tableau 39		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	779 \$	1 136 \$	1 227 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts (1)	1 272	1 146	1 069
Variations à la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (2)	(522)	(93)	48

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(2) Tient compte de l'incidence, sur les revenus, de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance, qui a été en grande partie neutralisée par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



L'assurance IARD se compose des produits d'assurances habitation et automobile à l'intention des particuliers, ainsi que de l'assurance voyage. Notre programme d'assurance collective donne aux employeurs et aux groupes Affinité la possibilité d'offrir des prestations d'assurance à leurs employés et à leurs membres. Nous offrons également des produits d'assurance commerciale dans le cadre de notre partenariat avec Aon Reed Stenhouse Inc. Nous sommes le plus important prestataire de produits d'assurance voyage, offrant à nos clients un vaste éventail de produits et services, y compris des assurances annulation et interruption de voyage.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 26 millions de dollars, ou 4 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète la croissance des ventes d'assurances habitation et automobile, ainsi que le nombre élevé de polices d'assurances habitation et automobile renouvelées. Les revenus tirés des produits d'assurance voyage sont demeurés stables, malgré le ralentissement de l'industrie du voyage. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux.

Les primes et dépôts ont augmenté de 43 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la croissance de 13 % du nombre de polices d'assurances habitation et automobile en vigueur. Le nombre de polices d'assurance voyage a diminué, mais les modifications apportées à la composition des activités et à la gamme de produits ont fait en sorte que les primes sont demeurées relativement stables au cours de l'exercice.

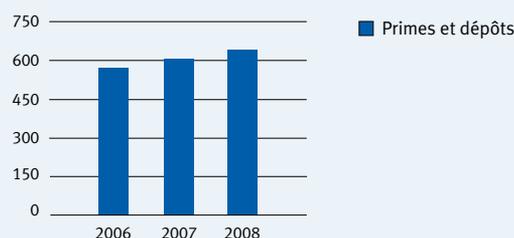
Faits saillants

Tableau 40

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	627 \$	601 \$	576 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts (1)	647	604	573
Assurances habitation et automobile en vigueur (en milliers)	335	297	254
Assurance voyage (en milliers)	2 689	2 888	2 843

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurance vie aux États-Unis

Les activités d'assurance vie aux États-Unis sont positionnées de façon stratégique, de manière à offrir des produits et services à valeur ajoutée aux consommateurs sur les marchés des familles à revenu moyen et des familles bien nanties aux États-Unis. Nos produits incluent divers types de couverture (assurance temporaire, assurance vie universelle traditionnelle et indexée, assurance vie entière, assurance contre les maladies graves et assurance en cas de décès par accident) et des produits d'accumulation d'actifs (rentes fixes, rentes fixes indexées et produits d'assurance variable) conçus de manière à fournir des solutions ciblées à des segments de marché précis.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 456 millions de dollars, ou 77 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance, qui a été neutralisée en grande partie par les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Les pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux, l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et la baisse des dépôts liés aux produits de rente ont également contribué à cette diminution.

Les primes et dépôts ont reculé de 68 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos primes et dépôts libellés en dollars américains, et de la baisse des dépôts liés aux produits de rente.

Faits saillants

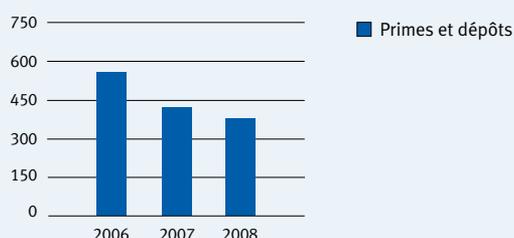
Tableau 41

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus	140 \$	596 \$	801 \$
Variations à la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	(346)	(18)	13
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	159	548	707
Primes et dépôts (1)	378	418	558
Variations à la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (2)	(313)	(13)	11

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(2) Tient compte de l'incidence, sur les revenus, de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance, qui a été en grande partie neutralisée par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires internationaux

Les Services bancaires internationaux regroupent nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, nos services de garde internationaux et nos services aux investisseurs, lesquels sont fournis dans le cadre de notre participation de 50 % dans RBC Dexia IS.

Tous nos secteurs d'activité tirent parti des ressources de RBC à l'échelle mondiale, ainsi que des connaissances et de l'expertise de nos spécialistes à l'échelle locale, afin d'offrir des solutions personnalisées à nos clients. Dans le but de nous différencier de la concurrence dans chacun des marchés hautement concurrentiels où nous exerçons nos activités, nous personnalisons nos solutions en fonction des besoins de nos clients, et nous établissons des relations solides en assurant la prestation constante de services de haute qualité.

Faits saillants

- Nous avons conclu l'acquisition de RBTT, créant ainsi l'un des plus importants réseaux de services bancaires dans les Antilles se composant de 127 succursales et centres d'affaires, qui a une présence dans 17 pays situés dans la région. L'acquisition de RBTT s'est également traduite par l'ajout d'environ 4 milliards de dollars de prêts et 6 milliards de dollars de dépôts.

- Nous avons conclu l'acquisition d'ANB, laquelle nous a permis d'accroître notre réseau de succursales et de porter à 439 le nombre de nos centres bancaires offrant des services traditionnels dans le sud-est des États-Unis, et s'est traduite par l'ajout d'environ 6 milliards de dollars de prêts et 6 milliards de dollars de dépôts. L'acquisition d'ANB a également renforcé notre présence en Alabama, et elle nous a permis de pénétrer d'importants nouveaux marchés en Floride et d'accroître notre présence en Géorgie.

Revue économique et revue des marchés

Comme il en est fait mention dans la section Revue économique et revue des marchés à la rubrique Vue générale de l'exercice 2008, le repli continu du marché de l'habitation aux États-Unis, la volatilité des marchés financiers, et la faiblesse des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises aux États-Unis ont entraîné une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, ainsi qu'à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts de détail aux États-Unis.

Dans les Antilles, l'économie est demeurée stable, les prêts et les dépôts ayant augmenté principalement en raison de l'acquisition de RBTT.

Dans la zone euro, le ralentissement de la croissance économique et la volatilité des marchés financiers ont entraîné une baisse des biens administrés et une réduction des volumes de transactions de RBC Dexia IS.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires internationaux

Tableau 42

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt	1 330 \$	1 031 \$	940 \$
Revenus autres que d'intérêt	771	884	688
Total des revenus	2 101 \$	1 915 \$	1 628 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	497	109	25
Frais autres que d'intérêt	1 876	1 481	1 216
Bénéfice net (perte nette) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(272)\$	325 \$	387 \$
Bénéfice net (perte nette)	(153)\$	242 \$	261 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (1)	(3,4)%	6,9 %	10,6 %
Rendement du capital de risque (1)	(8,1)%	11,7 %	16,1 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens) (2)			
Total de l'actif	51 300 \$	39 700 \$	32 600 \$
Prêts et acceptations	27 000	22 300	18 500
Dépôts	42 500	34 200	28 700
Capital attribué (1)	5 200	3 350	2 400
Capital de risque (1)	2 150	1 950	1 600
Autres renseignements			
Biens administrés – RBC (3)	11 200 \$	– \$	– \$
– RBC Dexia IS (4)	2 585 000	2 713 100	2 421 100
Biens sous gestion – RBC (3)	3 900	–	–
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	12 335	6 001	5 034
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	5,97 %	1,91 %	1,01 %
Dotation aux provisions pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	1,84 %	0,49 %	0,14 %

Incidence de la conversion en dollars canadiens de certaines opérations libellées en dollars américains et en euros

2008 par rapport à 2007

Total des revenus : augmentation (diminution)	(72)\$
Frais autres que d'intérêt : augmentation (diminution)	(19)
Bénéfice net : augmentation (diminution)	(40)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (5)	6 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros (5)	(4)%

(1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, le capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

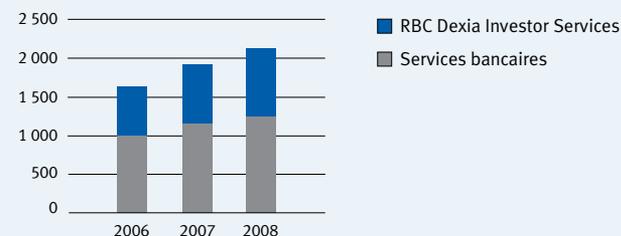
(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le poste Biens administrés – RBC et le poste Biens sous gestion – RBC représentent respectivement les biens administrés et les biens sous gestion de RBTT au 30 septembre. Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBTT.

(4) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise au 30 septembre, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %. Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBC Dexia IS. Nous avons modifié le montant présenté pour 2006 afin qu'il reflète le montant présenté par RBC Dexia IS; auparavant, nous présentions uniquement les actifs en dépôt liés à notre coentreprise.

(5) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour l'exercice.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2008 par rapport à 2007

Nous avons constaté une perte nette de 153 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 242 millions à l'exercice précédent. La baisse du bénéfice, qui touche principalement nos services bancaires aux États-Unis, est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi qu'aux réductions de valeur et pertes de 297 millions de dollars (201 millions après impôts) comptabilisées relativement à nos portefeuilles de placement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les acquisitions de RBT et d'ANB, lesquelles se sont traduites par une croissance des prêts et des dépôts, ainsi que par la croissance des activités de RBC Dexia IS. Une analyse détaillée des réductions de valeur est présentée à la section Incidence du contexte du marché, à la rubrique Rendement financier.

Le total des revenus a augmenté de 186 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable aux acquisitions d'ANB et de RBTT, lesquelles se sont traduites par une croissance des prêts et des dépôts. La croissance des activités de RBC Dexia IS et l'incidence favorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les réductions de valeur et les pertes liées à nos portefeuilles de placement, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermisssement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 497 millions de dollars, en hausse de 388 millions comparativement à l'exercice précédent, et concerne principalement les services bancaires aux États-Unis. Ce résultat reflète le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts de détail aux États-Unis, situation qui tient au repli continu du marché de l'habitation et à la détérioration de la conjoncture économique dans ce pays. Pour une analyse plus détaillée de la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 395 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, laquelle reflète essentiellement la prise en compte des coûts liés à l'acquisition d'ANB et de RBTT et des coûts d'intégration connexes, et de l'accroissement du volume d'activités de RBC Dexia IS. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermisssement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net a diminué de 19 millions de dollars, ou 7 %, comparativement à 2006. Cette diminution est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle reflète principalement l'augmentation du nombre de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis. Ce résultat a été neutralisé en partie par la forte croissance des activités de RBC Dexia IS, par la croissance accrue des prêts et des dépôts aux États-Unis, par suite des acquisitions mentionnées précédemment, ainsi que par l'ouverture de nouvelles succursales et par l'accroissement des activités.

Le total des revenus a progressé de 287 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2006. Cette augmentation est en grande partie attribuable à RBC Dexia IS et elle reflète le niveau élevé des activités sur le marché,

la prise en compte des résultats pour un mois supplémentaire ainsi que la croissance des activités. Les revenus tirés des Services bancaires ont eux aussi augmenté, en raison principalement de la croissance des prêts et des dépôts découlant de l'acquisition de Flag Financial Corporation (Flag) et des succursales d'AmSouth, et ce, malgré l'incidence défavorable du raffermisssement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par une perte au titre de la restructuration du portefeuille de placement des Services bancaires aux États-Unis au cours de 2007.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 84 millions de dollars par rapport à 2006, en raison principalement de la hausse du nombre de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, laquelle reflète le repli du marché de l'habitation aux États-Unis au deuxième semestre de 2007.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 265 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à 2006, résultat qui reflète essentiellement la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités de RBC Dexia IS, des acquisitions effectuées et de l'intégration de Flag et des succursales d'AmSouth, de même que de l'ouverture de nouvelles succursales aux États-Unis.

Perspectives et priorités

Comme nous l'avons mentionné à la section Perspectives et objectifs à moyen terme, un repli continu des économies mondiales est prévu à court terme. Par conséquent, nous prévoyons une baisse continue des taux d'intérêt conjuguée à des fluctuations des taux de change, ainsi que le maintien de marchés financiers volatils. Ces facteurs pourraient avoir des répercussions sur nos écarts, ainsi que sur la valeur de conversion de notre bénéfice libellé en devises. Aux États-Unis, nous nous attendons au maintien de la volatilité des marchés financiers et du repli du marché de l'habitation au début de la prochaine année, ainsi qu'à une réduction des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises et à une croissance économique négative. Nous prévoyons que ces conditions auront une incidence défavorable sur les activités de prêt et de dépôt de nos services bancaires aux États-Unis, ce qui donnera lieu à une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Nous nous attendons également à ce que l'économie dans les Antilles subisse les contrecoups du ralentissement de l'économie mondiale, et prévoyons une baisse des exportations, du tourisme et des investissements étrangers directs. En dépit de ces facteurs, nous demeurons d'avis qu'il existe des occasions d'affaires liées à nos services bancaires dans les Antilles, en raison de l'intégration continue de RBTT et de la solidité de nos portefeuilles de prêts et de dépôts. Dans la zone euro, nous nous attendons à ce que les marchés financiers demeurent volatils, car un grand nombre d'économies font face à une récession, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les volumes d'activités de RBC Dexia IS.

Principales priorités stratégiques pour 2009

- Nous comptons améliorer le modèle sur lequel se fonde nos activités, afin d'accroître notre efficacité et d'être davantage concurrentiels dans le marché du sud-est des États-Unis, et élaborer une stratégie solide en matière de services de détail, de manière à offrir aux clients une expérience intégrée et un éventail complet de produits répondant à leurs besoins.
- Nous allons continuer de tirer parti de notre solide position dans les Antilles, grâce à l'intégration efficace de RBTT et à la solidité des activités intégrées, ce qui nous fournira la pierre d'assise nécessaire à notre expansion dans des marchés présentant un potentiel de croissance élevé, y compris les Antilles espagnoles, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.
- Nous allons chercher à accroître de façon considérable nos services de cartes de crédit internationaux en tirant parti de notre taille, de nos économies d'échelle et de notre expertise au Canada.
- Nous comptons poursuivre les stratégies de croissance liées à RBC Dexia IS, et prévoyons notamment renforcer notre clientèle à l'échelle mondiale, élaborer de nouveaux produits à valeur ajoutée et accroître notre présence dans les marchés qui présentent un potentiel élevé.

Les Services bancaires regroupent nos activités bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Ils offrent un vaste choix de produits et services et de conseils financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. Nous sommes l'un des cinq principaux prestataires de services bancaires aux États-Unis en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord, et nous nous classons au septième rang en ce qui concerne les dépôts dans notre territoire du sud-est des États-Unis (1), où nous possédons un réseau de 439 centres bancaires offrant des services traditionnels et de plus de 500 GAB. Par suite de l'acquisition de RBTT, nos services bancaires dans les Antilles se classent au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises et nous avons accru notre présence dans les Antilles, où nous exploitons un réseau de 127 succursales réparties dans 17 pays de la région.

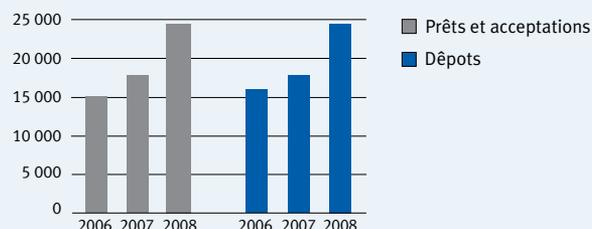
Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 90 millions de dollars, ou 8 %, comparativement à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus des Services bancaires ont augmenté de 162 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement des acquisitions d'ANB et de RBTT, résultat qui reflète la croissance des prêts et des dépôts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les réductions de valeur et les pertes sur nos portefeuilles de placement, qui touchent principalement nos services bancaires aux États-Unis. La marge nette d'intérêt a augmenté de 6 points de base, en raison essentiellement des acquisitions d'ANB et de RBTT.

En dollars américains, la moyenne des prêts et acceptations et celle des dépôts ont augmenté de 6 milliards de dollars et de 6 milliards, ou 35 % et 36 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de 32 % des prêts et acceptations et à la croissance de 32 % des dépôts liés à nos services bancaires aux États-Unis, qui reflètent en grande partie l'acquisition d'ANB. En ce qui concerne nos services bancaires dans les Antilles, la croissance de 54 % des prêts et acceptations et la croissance de 52 % des dépôts reflètent en grande partie l'acquisition de RBTT.

(1) Nous offrons des services bancaires dans les États suivants dans le sud-est des États-Unis : Caroline du Nord, Caroline du Sud, Virginie, Alabama, Floride et Géorgie.

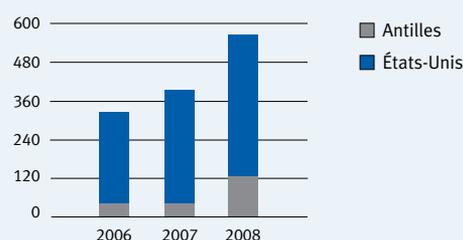
Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars américains)



Faits saillants	Tableau 43		
	2008	2007	2006
Total des revenus (en millions de dollars canadiens)	1 246 \$	1 156 \$	1 070 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 221 \$	1 059 \$	945 \$
Marge nette d'intérêt (1)	3,62 %	3,56 %	3,73 %
Moyenne des prêts et des acceptations (2)	24 100 \$	17 800 \$	15 100 \$
Moyenne des dépôts (2)	24 100	17 700	15 900
Biens administrés (3)	9 300	–	–
Biens sous gestion (3)	3 300	–	–
Nombre :			
de succursales	566	394	325
de guichets automatiques bancaires	815	473	385

- (1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total. La moyenne de l'actif productif total est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Le poste Biens administrés et le poste Biens sous gestion représentent le total des biens administrés et des biens sous gestion de RBTT, respectivement, au 30 septembre. Les résultats de RBTT sont présentés avec un décalage de un mois.

Nombre de succursales aux États-Unis et dans les Antilles



RBC Dexia IS

Notre coentreprise, RBC Dexia IS, offre une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels partout dans le monde, incluant des services de garde internationaux, d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services aux actionnaires, des services de soutien à la distribution, des services de prêt et d'emprunt de titres, des services de rapprochement, des services de surveillance et de communication de la conformité, des services d'analyse des placements et des services de trésorerie.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 96 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des activités, laquelle reflète la hausse des commissions de services de garde et l'augmentation des revenus tirés des opérations de change et des services de prêt de titres. L'augmentation tient également à l'incidence favorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les biens administrés ont diminué de 5 % par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la dépréciation du capital qui découle de la volatilité des marchés financiers mondiaux.

Le 30 septembre 2008, le groupe Dexia, notre coentrepreneur dans RBC Dexia IS, a fait l'objet d'une restructuration du capital et les gouvernements français, belge et luxembourgeois ont garanti de nouveaux dépôts interbancaires et institutionnels ainsi que l'émission de nouvelles obligations jusqu'au 31 octobre 2009. Nous avons évalué notre risque et, au 4 décembre 2008, avons déterminé que ces événements n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de RBC Dexia IS.

Faits saillants	Tableau 44		
	2008	2007	2006
(en millions de dollars canadiens)			
Total des revenus	855 \$	759 \$	558 \$
Autres renseignements			
Biens administrés			
RBC Dexia IS (1)	2 585 000	2 713 100	2 421 100

- (1) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise au 30 septembre. Les résultats de RBC Dexia IS sont présentés avec un décalage de un mois. Nous avons modifié le montant présenté pour 2006 afin qu'il reflète le montant présenté par RBC Dexia IS; auparavant, nous présentions uniquement les actifs en dépôt.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public, aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés à nos clients dans des marchés ciblés à l'échelle mondiale. Ce secteur se compose de deux grandes divisions, soit les Marchés mondiaux et les Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers. Toutes les autres activités sont regroupées dans les Autres services.

Nous sommes reconnus comme la principale banque d'investissement au Canada, et nous occupons des positions de chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la quasi-totalité des services de gros au Canada. Nous offrons une gamme complète de produits et de services, et nous jouissons de solides relations de longue date avec nos clients. Nos capacités à l'échelle mondiale sont diversifiées et elles comprennent des services à revenu fixe, des opérations sur les marchés boursiers, des opérations de change, des produits structurés, des services mondiaux de financement d'infrastructures, ainsi que des services liés aux secteurs de l'énergie et des mines.

Nous avons pris un engagement envers nos secteurs d'activité, et nous nous efforçons de demeurer un chef de file incontesté au Canada, un chef de file de premier rang dans le marché intermédiaire aux États-Unis, un chef de file mondial en matière de structuration et de négociation, ainsi qu'une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

Faits saillants

- Nous demeurons la principale banque canadienne offrant des services mondiaux de banque d'investissement et nous avons été nommés négociateur de l'année au Canada à cinq reprises au cours des six dernières années (*Financial Post*), meilleure banque d'investissement au Canada (*Euromoney*), numéro un au Canada en matière de services de fusion et d'acquisition, de prise ferme de titres de participation et de financement de titres d'emprunt de sociétés (*Bloomberg*, 2007), et arrangeur mondial d'obligations de l'année (magazine *Project Finance*, 2007).

- Nous avons continué d'embaucher les meilleurs talents et de créer des équipes aux États-Unis et en Europe, afin d'accroître et de renforcer nos principales activités.
- RBC Capital Markets Corp. et RBC Dain Rauscher Inc., nos deux principales maisons de courtage aux États-Unis, ont fusionné et exercent maintenant leurs activités sous une seule entité juridique et à l'aide d'une seule plateforme technologique. Le regroupement des services de soutien est conçu de manière à fournir l'infrastructure voulue pour assurer notre efficacité et notre croissance future. La maison de courtage RBC Dain Rauscher exerce maintenant ses activités sous la dénomination sociale RBC Capital Markets Corporation.
- Nous avons conclu l'acquisition de Richardson Barr, une importante société de conseils en matière d'énergie établie à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les désinvestissements dans le secteur de l'exploration et de la production.

Revue économique et revue des marchés

Comme il en est fait mention dans la section Revue économique et revue des marchés à la rubrique Vue générale de l'exercice 2008, les perturbations importantes sur les marchés financiers ont entraîné des réductions de valeur considérables des titres adossés à des créances hypothécaires et des dérivés connexes de la plupart des banques américaines et des grandes banques mondiales. Les craintes de récession mondiale, conjuguées aux répercussions défavorables sur les marchés du crédit, ont fait en sorte que nous avons comptabilisé des réductions de valeur importantes relativement à certaines de nos activités liées aux marchés du crédit. Ces conditions de marché difficiles et la conjoncture économique incertaine ont également eu des répercussions sur les services de banque d'investissement traditionnels, car un certain nombre de transactions ont été reportées. Cependant, grâce à la diversification de nos activités, certains de nos produits de négociation ont bénéficié de la volatilité des marchés et des plus faibles taux d'intérêt.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt (1)	1 839 \$	623 \$	131 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 096	3 766	4 005
Total des revenus (1)	3 935 \$	4 389 \$	4 136 \$
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	183	(22)	(115)
Frais autres que d'intérêt	2 121	2 769	2 603
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)	1 631 \$	1 642 \$	1 649 \$
Bénéfice net	1 170 \$	1 292 \$	1 355 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (2)	20,5 %	26,6 %	31,5 %
Rendement du capital de risque (2)	24,5 %	32,5 %	38,7 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens) (3)			
Total de l'actif	340 300 \$	311 200 \$	260 600 \$
Titres de négociation	140 200	152 900	132 300
Prêts et acceptations	38 300	29 000	22 100
Dépôts	132 600	125 700	108 100
Capital attribué (2)	5 600	4 800	4 250
Capital de risque (2)	4 700	3 900	3 450
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 296	3 339	2 922
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	1,30 %	0,06 %	0,28 %
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,48 %	(0,08) %	(0,52) %

Incidence de la conversion en dollars canadiens de certaines opérations libellées en dollars américains et en livres sterling (1)

2008 par rapport à 2007

Total des revenus : augmentation (diminution)	(111) \$
Frais autres que d'intérêt : augmentation (diminution)	(137)
Bénéfice net : augmentation (diminution)	12
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (4)	6 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling (4)	10 %

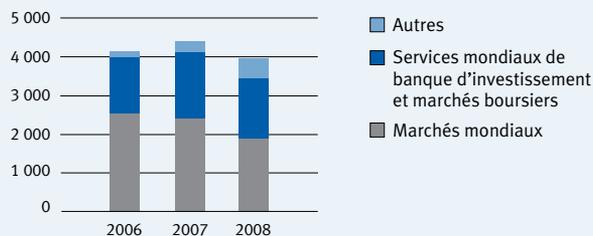
(1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

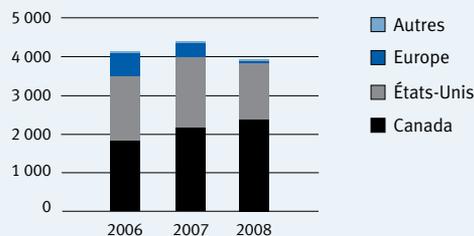
(3) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour l'exercice.

Revenus (1) par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Revenus (1) par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



(1) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Rendement financier

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net a diminué de 122 millions de dollars, ou 9 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la comptabilisation de réductions de valeur de 2 091 millions, montant qui est considérablement plus élevé que le montant de 393 millions comptabilisé à l'exercice précédent et qui découle de la détérioration continue des marchés du crédit aux États-Unis en 2008. Ces réductions de valeur ont entraîné une baisse de 920 millions de dollars du bénéfice net après impôts et écritures de compensation connexes, comparativement à 173 millions à l'exercice précédent. Le faible niveau des activités de montage de titres de participation et de prêts et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont également contribué à la diminution. La diminution du bénéfice net a été neutralisée en partie par les résultats à la hausse tirés de certaines de nos activités de négociation et par la baisse des frais autres que d'intérêt découlant principalement de la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron, par les gains à la hausse sur les dérivés de crédit qui ont été comptabilisés à la juste valeur et qui ont servi de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, et par le gain découlant des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction. Pour une analyse détaillée des réductions de valeur, se reporter à la section Incidence du contexte du marché, à la rubrique Rendement financier.

Le total des revenus a reculé de 454 millions de dollars, ou 10 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce recul est principalement imputable aux réductions de valeur beaucoup plus élevées dont il est fait mention ci-dessus, au faible niveau des activités de montage de titres de participation et de prêts et aux résultats à la baisse tirés de nos activités de négociation de titres de participation. L'incidence défavorable de la forte appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et en livres sterling a également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la hausse tirés de certaines de nos activités de négociation de titres à revenu fixe et des opérations de change, par les gains à la hausse sur les dérivés de crédit qui ont été comptabilisés à la juste valeur et qui ont servi de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, et par le gain découlant des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction comme il est mentionné ci-dessus. Les résultats à la hausse liés à nos activités de négociation d'actions aux États-Unis, à nos activités de prêt et à nos activités de syndication de prêts ont également neutralisé en partie le recul des revenus.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 183 millions de dollars pour l'exercice considéré, comparativement à un recouvrement de 22 millions à l'exercice précédent. Ce montant inclut une tranche de 61 millions de dollars ayant trait aux prêts consentis en vertu des facilités de liquidités utilisées dans le cadre des programmes de papier commercial adossé à des actifs administrés par RBC, et il comprend des provisions liées à quelques comptes du portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 648 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron, de la baisse de la charge au titre de la rémunération variable découlant essentiellement des réductions de valeur, ainsi que de l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos charges libellées en dollars américains et en livres sterling. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des investissements dans les infrastructures liés à certaines activités, y compris les acquisitions, par les pertes hors exploitation et par la quote-part du secteur Marchés des Capitaux du règlement conclu avec les autorités de réglementation américaines relativement à des titres à enchères.

La moyenne de l'actif a augmenté de 29 milliards de dollars, ou 9 %, en raison principalement de l'augmentation du nombre d'actifs dérivés, qui rend compte essentiellement de la volatilité accrue des marchés, et d'une hausse des actifs de prêts attribuable à la croissance des activités de prêt aux grandes entreprises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de nos activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation, laquelle découle de la réduction stratégique de ces actifs.

2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net a diminué de 63 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à 2006, en raison principalement de réductions de valeur totalisant 393 millions comptabilisées en 2007 et liées à la détérioration des marchés du crédit aux États-Unis. Ces réductions de valeur ont entraîné une baisse de 173 millions de dollars du bénéfice net après impôts et écritures de compensation connexes. L'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains a également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance générale des revenus tirés de nombreuses autres activités.

Le total des revenus a augmenté de 253 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2006. Ce résultat est principalement attribuable à la hausse des revenus tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et des opérations de change, aux importantes activités de montage de titres de participation dans tous les secteurs géographiques, ainsi qu'à la prise en compte de nos récentes acquisitions. Le résultat à la hausse tient aussi à l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition, principalement aux États-Unis, aux gains liés aux dérivés de crédit ayant servi de couverture économique de notre principal portefeuille de prêts et à la hausse des distributions sur les placements privés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle reflète les réductions de valeur de certains titres, par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, ainsi que par la diminution des résultats provenant des activités de montage de prêts aux États-Unis.

Le recouvrement de pertes sur créances s'est établi à 22 millions de dollars en 2007, par rapport à un recouvrement de 115 millions constaté en 2006, lequel comprenait la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 166 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2006, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'augmentation de l'effectif et la prise en compte de nos récentes acquisitions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des frais au titre de la rémunération variable découlant de la baisse du rendement et de la réduction des honoraires.

Perspectives et priorités

Comme nous l'avons mentionné à la section Perspectives et objectifs à moyen terme, nous prévoyons un maintien de l'incertitude sur les marchés pendant l'exercice 2009. Certaines de nos activités seront touchées par cette situation à court terme, mais nous nous attendons à ce que la situation s'améliore légèrement lorsque les marchés mondiaux commenceront à se stabiliser. Nous nous attendons à comptabiliser des réductions de valeur relativement à nos activités de négociation de titres à revenu fixe, en raison de la volatilité continue des marchés. Toutefois, nous croyons que ces réductions de valeur ne devraient pas être aussi importantes que celles comptabilisées en 2008, car nous continuons de réduire de façon proactive l'envergure de certaines de nos activités non stratégiques ainsi que les risques liés à ces activités. Nous prévoyons par ailleurs une certaine amélioration de nos activités d'émission de titres de participation et de titres d'emprunt comparativement à 2008. Les banques centrales mondiales continuent de fournir des liquidités aux marchés financiers afin de réduire au minimum l'incidence du contexte du marché sur l'économie en général. Certaines mesures prises, notamment les importantes réductions des taux d'intérêt, les plans de sauvetage des marchés financiers et les garanties liées aux prêts interbancaires, devraient accroître la stabilité des marchés avec le temps, et nous prévoyons être bien positionnés, relativement à certaines de nos activités, pour tirer parti de ces occasions.

Principales priorités stratégiques pour 2009

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file au Canada et continuer à percer le marché intermédiaire des secteurs de l'énergie et des mines.
- Nous comptons tirer parti de notre expertise en matière de services de banque d'investissement dans les secteurs de l'énergie et des mines afin d'accroître nos activités liées au marché des marchandises. Nous prévoyons notamment accroître nos plateformes de négociation et de commercialisation dans les secteurs du gaz naturel et de l'énergie, et accroître nos capacités dans les domaines de l'électricité aux États-Unis et des émissions à l'échelle mondiale.

- En ce qui concerne nos services de banque d'investissement aux États-Unis, nous prévoyons continuer d'améliorer notre part de marché liée à des services clés, notamment les activités de fusion et d'acquisition, la prise ferme de titres de participation et les prêts à levier financier.
- Nous prévoyons continuer d'investir dans nos plateformes de négociation électroniques et de négociation d'actions et accroître ces plateformes, de manière à offrir à nos clients des produits et services composés de catégories d'actifs multiples.
- Nous comptons accroître davantage nos capacités en matière de financement d'infrastructures au Royaume-Uni et nos services-

conseils en matière de projets sur les marchés de l'Europe, des États-Unis et du Canada. Nous comptons améliorer encore davantage nos activités bancaires municipales et accroître notre capacité de financement avec endettement afin d'élargir notre clientèle en Europe.

- Nous comptons améliorer nos plateformes de distribution dans les marchés émergents en Asie et à New York afin d'offrir des produits à revenu fixe et des produits structurés à nos clients institutionnels.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés mondiaux

Les Marchés mondiaux se composent des activités de montage, de négociation et de distribution de titres à revenu fixe qui sont pour la plupart des titres de première qualité, ainsi que des produits de change et des dérivés. Ils regroupent également les activités de négociation pour notre propre compte, les actifs diversifiés et les placements privés.

Rendement financier

Les revenus des Marchés mondiaux ont diminué de 502 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités de négociation ont reculé de 903 millions de dollars, ou 47 %, en raison principalement de la hausse importante des réductions de valeur et des résultats à la baisse tirés de nos activités de négociation de titres de participation, facteurs qui ont été neutralisés en partie par les résultats à la hausse liés à certaines activités de négociation de titres à revenu fixe et opérations de change. Les autres revenus se sont établis à 867 millions de dollars, en hausse de 413 millions par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement au gain découlant des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, facteur qui a été neutralisé en partie par la baisse des revenus tirés des activités de montage de prêts.

Nous avons dirigé ou codirigé 607 émissions obligataires de billets à moyen terme non structurés d'une valeur totale approximative de 71 milliards de dollars (81 milliards en 2007), en hausse par rapport à 603 émissions obligataires à l'exercice précédent. En ce qui concerne le financement municipal, nous avons participé à 732 émissions d'une valeur totalisant environ 74 milliards de dollars (115 milliards en 2007) jusqu'au mois d'octobre 2008, soit un résultat en baisse par rapport à 1 092 émissions à l'exercice précédent.

Faits saillants

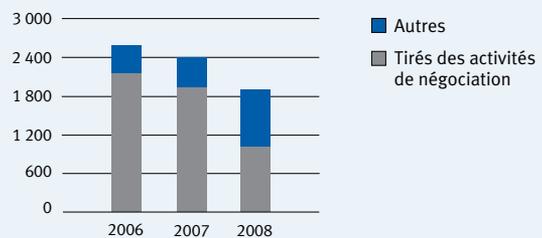
Tableau 46

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus (1)	1 902 \$	2 404 \$	2 553 \$
Autres renseignements			
Activités de négociation	1 028	1 931	2 154
Autres (2)	867	454	425

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Le poste Autres comprend les revenus tirés des activités de montage de prêt et des produits à l'intention du secteur municipal, les gains et les pertes sur les placements privés et les revenus tirés des dérivés détenus à des fins autres que de transaction et de la titrisation.

Revenus tirés des activités de négociation et autres

(en millions de dollars canadiens)



Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers

Les Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers regroupent les services de banque d'investissement et les activités de vente et de négociation de titres de participation. Ils offrent à nos clients un choix complet de services-conseils et de services liés aux titres de participation, notamment des services de montage et de structuration, des services-conseils, ainsi que des services de distribution, de vente et de négociation et des services de courtage primaire à l'échelle mondiale.

Au cours de l'exercice, nous avons conclu l'acquisition de Richardson Barr, une importante société de conseil en matière d'énergie établie à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les désinvestissements dans le secteur de l'exploration et de la production, et nous avons par ailleurs acquis des équipes responsables de nos activités de financement et produits avec endettement au Royaume-Uni et des équipes responsables de nos activités de négociation d'options et de négociation de programmes aux États-Unis.

Rendement financier

Les revenus des Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers ont diminué de 197 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à l'exercice précédent. Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a reculé de 292 millions de dollars, ou 35 %, par rapport aux solides résultats enregistrés en 2007. Ce recul découle du plus faible niveau des activités de montage de titres de participation et des activités de fusion et d'acquisition, reflétant ainsi les conditions de marché difficiles en 2008. Les activités de vente et de négociation de titres de participation ont augmenté de 117 millions de dollars, ou 31 %, en raison principalement de l'amélioration des résultats liés à nos activités de négociation de titres de participation aux États-Unis, et les autres revenus ont progressé de 43 millions de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète essentiellement le niveau élevé des activités de prêts et de syndication de prêts.

En 2008, nous avons fourni des services-conseils dans le cadre de 117 opérations de fusion et d'acquisition annoncées (98 opérations en 2007) d'une valeur totale de 41 milliards de dollars US (190 milliards en 2007). En 2008, nous avons agi à titre de chef de file ou de co-chef de file dans le cadre de 71 nouvelles émissions de titres de participation ou de nouvelles émissions liées à des titres de participation d'une valeur de

marché totale de 30 milliards de dollars (20 milliards en 2007), soit un résultat en baisse comparativement à 142 émissions à l'exercice précédent.

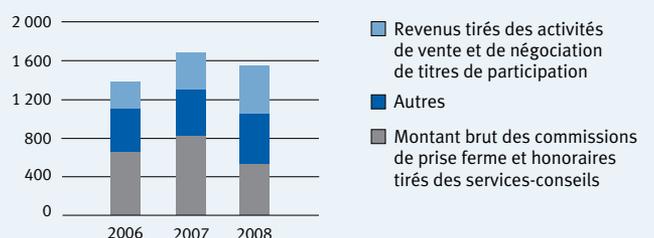
Faits saillants

Tableau 47

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Total des revenus (1)	1 536 \$	1 733 \$	1 417 \$
Autres renseignements			
Montant brut des commissions de courtage et honoraires tirés des services-conseils	539	831	665
Vente et négociation de titres de participation	492	375	283
Autres (2)	512	469	434

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Le poste Autres inclut des distributions sur les placements privés, des revenus tirés de notre principal portefeuille de prêts et du financement par syndicat, ainsi que le gain lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions du NYX.

Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils et revenus tirés des activités de vente et de négociation de titres de participation et autres revenus (en millions de dollars canadiens)



Les Autres services se composent de nos autres activités, y compris les Crédits mondiaux, un groupe responsable de la gestion de nos principaux portefeuilles de prêts et de notre portefeuille de prêts non stratégiques. Les Crédits mondiaux comprennent également la division Institutions financières mondiales, laquelle offre des solutions innovatrices aux institutions financières à l'échelle mondiale, y compris des services de correspondance bancaire, de trésorerie et de gestion de trésorerie. La Recherche offre des services de recherche visant l'économie et les valeurs mobilières à l'intention des clients institutionnels et des clients des services de détail à l'échelle mondiale.

Rendement financier

Les revenus tirés des Autres services se sont chiffrés à 497 millions de dollars, en hausse de 245 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète principalement les gains à la hausse liés aux dérivés de crédit qui ont été comptabilisés à la juste valeur et qui ont servi de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, les écarts de taux des contreparties ayant augmenté au cours de la période.

Le recul des frais autres que d'intérêt, qui reflète en grande partie la diminution de la provision au titre du litige relatif à Enron, a eu une incidence positive sur le résultat net.

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux regroupent nos ressources en matière de technologie de l'information et d'exploitation, la trésorerie générale ainsi que les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de vérification interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces activités sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation, bien que certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise soient comprises dans ce secteur.

Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation, telles que les activités de financement de l'entreprise. Ces résultats comprennent les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, les variations de la provision générale pour pertes sur créances, ainsi que les variations de la juste valeur de certains dérivés utilisés à titre de couverture économique à l'égard des risques connexes.

Les résultats tiennent également compte de certains montants liés à l'impôt, des activités de titrisation, des titres principalement détenus aux fins des activités de trésorerie, ainsi que des charges nettes liées au capital non attribué. Les résultats comprennent également les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des majorations au montant imposable équivalent comptabilisées dans les résultats du secteur Marchés des Capitaux, qui ont trait à la majoration au montant imposable équivalent des revenus tirés des dividendes imposables de sociétés canadiennes. Ces majorations sont inscrites dans le revenu net d'intérêt et elles sont compensées dans la charge d'impôts.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse des tendances sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices

Faits saillants financiers des Services de soutien généraux

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt (1)	(995)\$	(732)\$	(488)\$
Revenus autres que d'intérêt	358	377	178
Total des revenus (1)	(637)\$	(355)\$	(310)\$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	47	(85)	(86)
Frais autres que d'intérêt	(18)	36	36
Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)	(666)\$	(306)\$	(260)\$
Bénéfice net (perte nette)	(178)\$	209 \$	111 \$
Titrisations			
Total des créances titrisées et vendues en cours (2)	19 316 \$	17 889 \$	15 836 \$
Nouvelles opérations de titrisation au cours de l'exercice (3)	6 482	4 264	6 142
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	20 794	20 349	18 348

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation. Ces montants tiennent compte de l'élimination de l'ajustement lié aux revenus tirés des dividendes de sociétés canadiennes de 410 millions de dollars comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux en 2008 (332 millions en 2007; 213 millions en 2006).
- (2) Le total des créances titrisées et vendues en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.
- (3) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts sur cartes de crédit titrisées et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements à ce sujet.

2008

La perte nette de 178 millions de dollars pour l'exercice tient compte de réductions de valeur de 397 millions (297 millions après impôts) relativement à notre exposition aux titres adossés à des créances hypothécaires et autres titres aux États-Unis, dont une tranche de 268 millions a trait aux titres disponibles à la vente, et une tranche de 129 millions, les titres détenus à des fins de transaction. Pour une analyse détaillée des réductions de valeur, se reporter à la section Incidence du contexte du marché, à la rubrique Rendement financier.

La perte nette reflète également une hausse de 145 millions de dollars (98 millions après impôts) de la provision générale, qui tient à la croissance du volume de notre portefeuille de prêts de détail au Canada, à la faiblesse de nos portefeuilles liés aux services bancaires aux États-Unis et à un écart de conversion lié à nos dépôts libellés en dollars américains utilisés pour financer certains titres disponibles à la vente libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les montants d'impôts qui sont principalement liés aux activités de financement de l'entreprise et qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, par les gains liés aux ajustements à la juste valeur des passifs de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction de 190 millions de dollars (129 millions après impôts), par les gains liés à la variation de la juste valeur des dérivés liés à certaines couvertures économiques de notre financement et par les gains liés aux activités de titrisation.

Avant le quatrième trimestre de 2008, les variations de la provision générale étaient comptabilisées dans les résultats des secteurs Services bancaires canadiens, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux. Pour de plus amples informations sur la répartition de la

provision générale, se reporter à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

2007

Le bénéfice net de 209 millions de dollars pour 2007 tient compte des montants d'impôts liés principalement aux activités de financement de l'entreprise qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, ainsi que du règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la juste valeur découlant de la comptabilisation de la tranche inefficace des éléments couverts et des dérivés connexes dans le cadre des relations de couverture comptable, par un ajustement cumulatif au titre des pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur de certains dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture, ainsi que par la hausse des impôts sur le capital qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation.

2006

Le bénéfice net de 111 millions de dollars pour 2006 reflète principalement les impôts, qui avaient essentiellement trait aux activités de financement de l'entreprise ainsi que le règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents, qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation. Les gains découlant de la variation de la juste valeur des dérivés liés à certaines couvertures économiques ont également contribué au bénéfice net de 2006. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le calendrier d'exécution des opérations de titrisation, ainsi que par un montant passé en charges au titre de locaux loués que nous n'occuperons pas.

Situation financière

Bilan condensé (1)

Tableau 49

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques (2)	11 086 \$	4 226 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	20 041	11 881
Valeurs mobilières	171 134	178 255
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 818	64 313
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	289 540	237 936
Autres actifs (3)	187 240	103 735
Total de l'actif	723 859 \$	600 346 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	438 575 \$	365 205 \$
Autres (4)	242 624	201 284
Déventures subordonnées	8 131	6 235
Titres de fiducie de capital	1 400	1 400
Passifs liés aux actions privilégiées	–	300
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 371	1 483
Capitaux propres	30 758	24 439
Total du passif et des capitaux propres	723 859 \$	600 346 \$

- (1) Le tableau ci-dessus représente notre bilan condensé, qui est principalement évalué à la juste valeur. L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. L'actif et le passif de nos établissements autonomes dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Pour de plus amples informations, se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1 et 2 des Notes complémentaires.
- (2) Le montant de 11 milliards de dollars présenté au poste Encaisse et montants à recevoir de banques se compose principalement de soldes d'exploitation auprès d'autres banques, de billets de banque et de soldes d'exploitation auprès de la Banque du Canada. Étant donné que le montant présenté au poste Encaisse et montants à recevoir de banques est lié aux activités d'exploitation à court terme, l'analyse des tendances d'un exercice à l'autre n'est pas pertinente.
- (3) Les autres actifs comprennent des montants liés aux dérivés (136 134 millions de dollars en 2008; 66 585 millions en 2007), des engagements de clients en contrepartie d'acceptations (11 285 millions de dollars en 2008; 11 786 millions en 2007) et l'écart d'acquisition (9 977 millions de dollars en 2008; 4 752 millions de dollars en 2007). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux bilans consolidés.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux bilans consolidés.

2008 par rapport à 2007

Le total de l'actif a augmenté de 124 milliards de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés principalement en dollars américains (compte pour la moitié de l'incidence, environ) et de la croissance en ce qui concerne la plupart des catégories d'actifs. L'augmentation tient aussi à l'incidence des variations des conditions du marché sur la juste valeur des dérivés, ainsi qu'à la forte croissance des prêts, particulièrement en ce qui concerne les prêts de gros, les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers au Canada, facteurs qui ont été neutralisés en partie par une réduction de nos positions liées aux titres et par une réduction de la juste valeur de ces positions, ainsi que par les conventions de revente et les titres empruntés.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont augmenté de 8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie les soldes plus élevés requis pour donner des actifs en garantie relativement aux activités de négociation, en raison de la baisse des liquidités sur les marchés financiers mondiaux au deuxième semestre. L'augmentation reflète par ailleurs le plus grand nombre d'actifs générant des rendements supérieurs en portefeuille et l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des dépôts productifs d'intérêts libellés en devises.

Les valeurs mobilières ont diminué de 7 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du nombre réduit de positions découlant de la volatilité continue des marchés financiers et des réductions de juste valeur résultant de la faiblesse des conditions du marché. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des titres libellés principalement en dollars américains et par le nombre plus élevé de positions liées aux instruments de créance garantis par le gouvernement, qui tient à l'incertitude sur les marchés financiers mondiaux.

Les biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont reculé de 19 milliards de dollars, ou 30 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète le plus faible niveau d'activités des contreparties découlant de la volatilité des marchés financiers et de la diminution des activités d'emprunts de titres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés libellés principalement dollars américains.

Les prêts se sont accrus de 52 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison en partie de la croissance de notre portefeuille de prêts de détail au Canada. La hausse la plus importante est attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels au Canada, lesquels se sont accrus de 10 milliards de dollars, ou 10 %, et aux prêts aux particuliers, en raison principalement de la forte demande visant le financement aux fins d'accession à la propriété découlant du maintien de solides activités sur les marchés de l'habitation au début de l'exercice, et

du maintien de taux d'intérêt relativement faibles et d'un faible taux de chômage au Canada au cours de l'exercice. La forte croissance de 26 milliards de dollars, ou 38 %, des prêts de gros reflète principalement la croissance continue de nos prêts aux grandes entreprises, l'acquisition d'ANB et de RBTT, ainsi que les soldes plus élevés requis pour donner des actifs en garantie relativement aux activités de négociation, en raison de la baisse des liquidités sur les marchés financiers mondiaux au deuxième semestre. La hausse du total des prêts reflète également l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la conversion des prêts libellés en dollars américains.

Les autres actifs ont augmenté de 84 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la juste valeur plus élevée des actifs liés aux dérivés. Cette croissance découle essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar américain sur le solde de l'actif libellé en dollars américains et sur les contrats de change pour lesquels nous détenons une position acheteur en dollars américains. L'incidence des taux d'intérêt à la baisse sur nos positions receveur de taux fixe, la volatilité accrue des marchés et l'élargissement des écarts de taux sur la protection de crédit achetée ont également contribué à l'augmentation. Par ailleurs, l'augmentation reflète la hausse des sommes à recevoir de courtiers découlant des activités accrues résultant de la plus grande volatilité des marchés des capitaux et l'écart d'acquisition lié à l'acquisition de RBTT, d'ANB et de PH&N.

Le total du passif a augmenté de 117 milliards de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur les passifs libellés en devises. L'augmentation tient aussi à la croissance des dépôts et à la juste valeur plus élevée des montants liés aux dérivés découlant des conditions du marché, facteurs qui ont été neutralisés en partie par le plus faible niveau des activités liées aux titres empruntés et aux conventions de rachat.

Les dépôts ont augmenté de 73 milliards de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent. La croissance est en grande partie attribuable à l'augmentation des dépôts des entreprises et des gouvernements découlant de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des dépôts libellés principalement en dollars américains, et à l'émission de billets et d'obligations couvertes, qui sont classés dans les dépôts, à l'appui de la croissance des activités. La hausse des dépôts des particuliers a également contribué à l'augmentation et elle tient principalement à la forte demande visant nos comptes d'épargne à intérêt élevé libellés en dollars canadiens et en dollars américains et à la forte croissance des dépôts à terme fixe des particuliers, en raison de l'incertitude sur les marchés financiers mondiaux. La croissance des dépôts est aussi attribuable à l'acquisition d'ANB et de RBTT.

Les autres passifs se sont accrus de 41 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la juste valeur plus élevée des passifs liés aux dérivés. Cette augmentation découle essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar américain sur les passifs libellés en dollars américains et sur les contrats de change pour lesquels nous

détenions une position vendeur en dollars américains. L'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur nos positions payeur de taux fixe, la volatilité accrue des marchés, l'élargissement des écarts de taux sur la protection de crédit vendue et l'augmentation des sommes à payer à des courtiers décollant des activités accrues résultant de la plus grande volatilité des marchés des capitaux ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le plus faible niveau des activités des contreparties liées aux titres empruntés et aux conventions de rachat, en raison de la volatilité continue des marchés financiers, et par le plus faible niveau des activités de prêts de titres et de ventes à découvert, qui tient en partie à l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur les titres empruntés et les conventions de rachat libellés principalement en dollars américains.

Les passifs liés aux actions privilégiées qui ont trait aux actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N ont été rachetés au cours de l'exercice, et les rachats ont été financés à même nos fonds généraux.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement, soit pour notre propre compte, soit pour celui des clients. Ces opérations incluent les opérations avec des structures d'accueil et l'émission de garanties. Elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque d'illiquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

Structures d'accueil

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil peuvent comprendre des EDDV telles qu'elles sont définies dans la NOC-15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable rate entities)*. Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1 et 6 des Notes complémentaires pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants. En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances (NOC-12)*, les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

La gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil incombent à notre Comité de surveillance des montages financiers. Se reporter à la section Gestion du risque pour plus de détails à ce sujet.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires pour une description de la convention comptable concernant les opérations de titrisation de prêts.

Outre les opérations de titrisation traditionnelles dans le cadre desquelles nous vendons nos prêts et nos créances, nous effectuons aussi des opérations de titrisation synthétique afin de transférer les risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers sans transférer réellement les actifs, par l'entremise de certains instruments financiers.

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil, sur une base renouvelable. Cette entité est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Des cotes sont attribuées aux émissions par au moins deux agences de notation, soit Dominion Bond Rating Service (DBRS), Moody's Investors Service (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P). La structure d'accueil est

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales a augmenté de 0,9 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la consolidation des titres de fiducie de capital RBC d'un montant de 500 millions émis au cours de l'exercice. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 17 des Notes complémentaires.

Les débentures subordonnées ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 30 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'émission, déduction faite du le rachat net de débentures subordonnées à l'appui de la croissance des activités.

Les capitaux propres se sont accrues de 6 milliards de dollars, ou 26 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie l'émission d'actions ordinaires, principalement en contrepartie de l'acquisition de RBTT, d'ANB, de PH&N et de FBW, ainsi que le bénéfice net de l'exercice considéré et la diminution des pertes de change non réalisées de nos établissements étrangers autonomes, déduction faite de nos opérations de couverture. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les dividendes déclarés sur nos actions ordinaires, par la hausse des pertes non réalisées sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente et par les dividendes déclarés sur les actions privilégiées au cours de l'exercice.

une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible pour régler les charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels au Canada garantis par le gouvernement, par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédonns une partie de ces titres dans le cadre d'enchères gouvernementales ainsi qu'à une structure d'accueil indépendante, sur une base renouvelable. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés nous-mêmes ou par l'entremise d'un agent indépendant, aux fins de nos besoins de financement et de liquidités.

En 2007 et en 2008, nous n'avons procédé à la titrisation synthétique d'aucun prêt hypothécaire résidentiel. Au 31 octobre 2008, le solde nominal de la protection de crédit que nous avons achetée au titre des prêts hypothécaires résidentiels totalisait 399,4 millions de dollars, et le solde non amorti des prêts en cours s'établissait à 9,9 milliards.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des structures d'accueil sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur d'une de ces structures d'accueil. Les structures d'accueil financent l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers. Les certificats émis par la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur sont assortis de cotes de crédit allant de AAA à B- qui leur ont été attribuées par l'une ou l'autre des agences DBRS, Moody's et S&P. Aucune cote de crédit n'est attribuée à la plupart des certificats qui sont au rang le plus bas. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans les prêts vendus, sauf si nous achetons certains titres émis par les structures d'accueil pour notre compte. Aux termes d'un contrat conclu avec le tiers gestionnaire cadre, nous sommes le principal gestionnaire des prêts qui sont vendus à la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur.

Opérations de titrisation d'actifs financiers		Tableau 50	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	
Actifs titrisés en cours			
Prêts hypothécaires résidentiels	21 520 \$	18 384	\$
Créances sur cartes de crédit	4 120	3 650	
Prêts hypothécaires commerciaux	2 325	3 727	
Total	27 965 \$	25 761	\$
Droits conservés			
Prêts hypothécaires résidentiels			
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés (1)	12 342 \$	5 954	\$
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	699	414	
Créances sur cartes de crédit			
Titres adossés à des actifs acquis (2)	954	870	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	26	27	
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	8	3	
Prêts hypothécaires commerciaux			
Titres adossés à des actifs acquis (2)	7	12	
Total	14 036 \$	7 280	\$

(1) Tous les prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont des prêts hypothécaires consentis au Canada et ils sont garantis par le gouvernement.

(2) Titres acquis au cours du processus de titrisation.

Opérations de titrisation en 2008

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 18,4 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 7,5 milliards de dollars de ce montant a été vendue, et la tranche résiduelle de 10,9 milliards (valeur nominale) a été conservée. Nous avons titrisé et vendu 1,5 milliard de dollars de prêts sur cartes de crédit et avons acquis 65 millions de dollars de titres connexes durant le processus de titrisation. Nous avons également titrisé un montant de 0,2 milliard de dollars de prêts hypothécaires commerciaux et acquis 9 millions de dollars (valeur nominale) de titres connexes durant le processus de titrisation. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée ainsi que pour les montants des prêts douteux et des prêts en retard que nous gérons, et de toutes pertes constatées au titre des opérations de titrisation durant l'exercice.

Fiducies de capital

Nous émettons des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et les billets secondaires de la Fiducie RBC (billets secondaires de RBC), par l'entremise de trois structures d'accueil : i) la Fiducie de capital RBC (Fiducie); ii) la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et iii) la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). Nous consolidons la Fiducie, mais nous ne consolidons pas la Fiducie II et la Fiducie III pour les raisons suivantes : nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous n'assumons pas la majorité des pertes prévues et nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Au 31 octobre 2008, nous détenions des droits résiduels de 1 million de dollars et de 1 million (1 million et 1 million en 2007) dans la Fiducie II et la Fiducie III, respectivement. Nous disposons d'un prêt à recevoir de la Fiducie II d'un montant de 3 millions de dollars (40 millions en 2007), et d'un prêt à recevoir de la Fiducie III

d'un montant de 30 millions (30 millions en 2007), et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars et celui de 999,8 millions (900 millions et 999,8 millions en 2007) que nous avons émis à la Fiducie II et à la Fiducie III dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les RBC TruCS de la Fiducie II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC, et les billets secondaires de RBC, contre des billets subordonnés, sans le consentement préalable des porteurs. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de la Fiducie II peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 des Notes complémentaires.

Les intérêts débiteurs sur les billets de dépôt de premier rang émis à la Fiducie II et à la Fiducie III se sont chiffrés à 52 millions de dollars et à 47,2 millions, respectivement (52 millions et 23,6 millions en 2007) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 des Notes complémentaires pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des RBC TruCS et des billets secondaires de RBC émis et en circulation.

Titrisation des actifs financiers des clients

Notre principale activité à l'égard des structures d'accueil au sein du groupe responsable du financement lié aux titrisations est l'administration de six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants ou conduits), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions, et parce qu'elles nous offrent une source de revenus et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité.

Les conduits multicédants achètent divers actifs financiers et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des actifs bénéficiant de cotes élevées. Les principales catégories d'actifs financées par les conduits multicédants sont les cartes de crédit, les prêts-auto et le crédit-bail automobile, les créances clients, les prêts aux étudiants, les titres adossés à des actifs, les créances au titre du matériel et les prêts à la consommation. Au 31 octobre 2008, ces catégories d'actifs représentaient 95 % de notre risque de perte maximal par type d'actifs des clients. Moins de 1 % des actifs titrisés en cours étaient constitués des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A aux États-Unis, et les actifs titrisés ne comprennent pas de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants, et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. Nous fournissons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du conduit multicédants, à l'égard desquels nous touchons des commissions établies en fonction du marché. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidité et des rehaussements de crédit partiels aux conduits multicédants, comme il est illustré dans le tableau 51. Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 160 millions de dollars pour l'exercice (72 millions en 2007). Les engagements au titre des facilités de garantie de liquidité et des facilités de rehaussement de crédit sont pris en compte dans notre calcul de l'actif ajusté en fonction des risques et, par conséquent, ils ont une incidence sur nos besoins en matière de capital réglementaire.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidité et des facilités de rehaussement de crédit est présenté dans le tableau 51 ci-dessous.

Facilités de liquidité et de rehaussement de crédit		Tableau 51						
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008				2007			
	Valeur nominale des facilités engagées	Valeur nominale attribuable (2)	Prêts en cours	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées	Valeur nominale attribuable (2)	Prêts en cours	Risque de perte maximal total
Facilités de garantie de liquidité	43 452 \$	37 080 \$	1 947 \$	39 027 \$	42 567 \$	38 726 \$	– \$	38 726 \$
Facilités de rehaussement de crédit	4 486	4 486	–	4 486	4 185	4 185	–	4 185
Total (1)	47 938 \$	41 566 \$	1 947 \$	43 513 \$	46 752 \$	42 911 \$	– \$	42 911 \$

(1) Représente les conduits multicédants que nous administrons.

(2) Selon le plafond de financement total lié aux facilités engagées.

Le montant total de l'engagement au titre des facilités de garantie de liquidité et des facilités de rehaussement de crédit à l'échelle du programme est supérieur au plafond de financement total établi par les conduits en vertu des conventions d'achat de créances. Le risque de perte maximal ne peut pas excéder le plafond de financement; par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Le tableau 51 présente notre risque de perte maximal calculé en fonction du montant total auquel nous sommes exposés au titre des facilités de garantie de liquidité et des rehaussements de crédit partiels que nous

fournissons aux conduits multicédants, et il ne peut excéder 102 % du montant total des actifs achetés par les conduits ou qu'ils se sont engagés à acheter, plus le montant de tout prêt en cours. Au 31 octobre 2008, notre risque de perte maximal s'établissait à 43,5 milliards de dollars (42,9 milliards en 2007). Le montant maximal des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 42,7 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (41,8 milliards en 2007). Les prêts en cours totalisaient 1,9 milliard de dollars au 31 octobre 2008 (néant en 2007). Sur l'ensemble des engagements d'achat en cours, les conduits multicédants avaient acheté au total pour 33,6 milliards de dollars d'actifs financiers au 31 octobre 2008 (29,3 milliards en 2007).

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2008			2007		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	12 281 \$	1 494 \$	16 286 \$	10 736 \$	984 \$	11 126 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	3 426	5 390	9 517	4 915	7 514	12 157
Créances clients	2 280	2 302	5 048	3 042	2 259	5 133
Prêts aux étudiants	3 670	–	4 420	2 808	–	2 653
Titres adossés à des actifs	2 360	–	2 843	1 941	–	1 834
Créances au titre du matériel	365	1 535	1 975	522	1 785	2 278
Prêts à la consommation	1 122	–	1 351	1 822	49	1 770
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	327	187	581	326	187	495
Primes d'assurance	213	203	460	306	321	610
Autres prêts	276	–	333	–	–	–
Créances liées au marché de l'électricité	–	306	306	–	306	306
Prêts pour camions et crédit-bail pour camions	235	–	283	495	–	468
Prêts hypothécaires résidentiels	–	110	110	3 822	183	3 794
Créances sur prêts aux grandes entreprises	–	–	–	304	–	287
Total	26 555 \$	11 527 \$	43 513 \$	31 039 \$	13 588 \$	42 911 \$
Montant équivalent en dollars canadiens (1)	31 986 \$	11 527 \$	43 513 \$	29 323 \$	13 588 \$	42 911 \$

(1) Les montants en dollars américains sont convertis selon un taux de change de 1,2045 (0,9447 en 2007).

Pendant la dislocation des marchés du crédit en 2008, nous avons continué de conclure de nouvelles affaires. Au même moment, nous avons réduit de 4,5 milliards de dollars US notre exposition aux actifs libellés en dollars américains et réduit de 2,1 milliards notre exposition aux actifs libellés en dollars canadiens; par ailleurs, nous avons réduit notre exposition à certaines catégories d'actifs, notamment les prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis, les prêts-auto et le crédit-bail automobile aux États-Unis, augmenté le montant des rehaussements de crédit fournis par le cédant dans le cadre de nouvelles transactions, et augmenté nos commissions. Étant donné que 74 % des actifs des conduits multicédants sont des actifs libellés en dollars américains, le total des actifs titrisés en cours présenté dans le tableau 52 tient compte de l'incidence des variations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. En appliquant le taux de change en vigueur en 2007, les actifs en cours auraient diminué d'environ 14,7 % pour s'établir à 36,6 milliards de dollars, entre le 31 octobre 2007 et le 31 octobre 2008, au lieu d'inscrire la hausse de 1,4 % reflétée dans le tableau précédent.

Les conduits multicédants acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre d'opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent en général d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de crédit de premier niveau contre les pertes liées aux actifs sous la forme de rehaussements de crédit liés à chaque opération, ce qui réduit le risque global auquel nous sommes exposés. Cette protection de crédit pourrait prendre la forme d'actifs supplémentaires, d'espèces ou de droits de subordination liés aux flux de trésorerie. Dans bon nombre de cas, le montant de la protection de crédit de premier niveau contre les pertes correspond au montant le plus élevé entre un montant fixe et un multiple des mesures de rendement récentes, de sorte que si le rendement d'un actif régresse, le montant de la protection de crédit de premier niveau contre les pertes augmentera. Au 30 septembre 2008, la moyenne pondérée de la protection de crédit de premier niveau contre les pertes s'établissait à 35,7 % du total des actifs, ce qui correspond à un multiple de couverture d'environ 10 fois le taux de pertes annuel moyen pondéré prévu de 3,5 % lié au portefeuille d'actifs du client.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des opérations effectuées par les conduits multicédants. Au moins trois agences de notation, dont Moody's, S&P et Fitch, évaluent les opérations financées par nos conduits multicédants aux États-Unis. Les opérations effectuées par nos conduits multicédants au Canada sont évaluées par les quatre agences de notation suivantes : Moody's, S&P, Fitch et DBRS. Chaque agence de notation qui évalue ces opérations examine également le rendement continu des opérations sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Le papier commercial qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de liquidité ou des facilités de rehaussement de crédit. Le papier commercial émis par les conduits totalise 33,6 milliards de dollars (42,9 milliards en 2007) et 74 % (78 % en 2007) de l'ensemble de ce papier commercial obtient généralement la cote la plus élevée de chaque agence de notation et la tranche restante du papier commercial obtient la deuxième cote en importance attribuée par chaque agence de notation. Nous achetons à l'occasion le papier commercial émis par les conduits, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme. Au 31 octobre 2008, la juste valeur de nos placements s'élevait à 598 millions de dollars, lesquels sont classés comme des titres détenus à des fins de transaction.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) a accepté d'absorber les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des

conduits multicédants avant nous et les détenteurs de titres de créance des conduits multicédants (la position de perte de premier niveau des conduits multicédants). En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque conduit multicédant octroie à l'investisseur assumant les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le conduit multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Nous ne consolidons pas les conduits multicédants.

En outre, notre structure de frais contribue à diminuer le risque auquel nous sommes exposés à l'égard du portefeuille. Au 31 octobre 2008, plus de 90 % des actifs titrisés sont financés par le recouvrement du coût de financement et d'autres frais; ainsi, le coût payé par nos clients correspond à la somme du coût de financement du conduit majoré d'une commission qui couvre le coût des facilités de crédit attribuables et les frais accessoires que nous ou des tiers engageons. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés au risque de financement ou d'écart lié à ces actifs, qui pourraient survenir dans des marchés volatils.

En 2008, certains conduits multicédants ont effectué des prélèvements sur les facilités de garantie de liquidité. Le total des prêts en cours est compris dans le poste Prêts – Prêts de gros, et il représente le montant brut du prêt compte non tenu de provisions de 1,9 milliard de dollars, ce qui correspond à moins de 5 % des actifs titrisés en cours. Au 31 octobre 2008, la provision pour pertes sur prêts liée à ces prêts totalisait 65 millions de dollars (néant en 2007).

Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces structures d'accueil, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit pour acheter une protection à l'égard de ces structures d'accueil (protection de crédit), afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de contrepartie de la structure d'accueil.

Ces structures d'accueil émettent des effets capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans ces effets. Les agences de notation externes peuvent attribuer des cotes aux effets capitalisés. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons occasionnellement à titre de teneur de marché. Certaines structures d'accueil émettent également des effets non capitalisés sous forme de dérivés de crédit de premier rang ou d'engagements de financement, et nous pouvons investir dans ces effets non capitalisés. Les investisseurs dans les effets capitalisés et non capitalisés assument en dernière analyse la responsabilité du coût relatif à tout paiement effectué par la structure d'accueil par suite de la protection de crédit qui nous est fournie. Nous consolidons les structures d'accueil à l'égard desquelles nos investissements dans les effets nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues.

La création d'un tel produit nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. À l'heure actuelle, pour les structures d'accueil avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces

structures d'accueil. Comme c'est le cas pour tous nos dérivés, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés.

Au 31 octobre 2008, les actifs dans ces structures d'accueil s'établissaient à 5,3 milliards de dollars (5,2 milliards en 2007), dont une tranche de 0,2 milliard était consolidée au 31 octobre 2008 (0,3 milliard en 2007). Au 31 octobre 2008, nos placements dans les effets capitalisés, les créances liées aux dérivés et les valeurs nominales des effets non capitalisés liés aux structures d'accueil non consolidées s'établissaient à 34 millions de dollars (290 millions en 2007), 599 millions (829 millions en 2007) et 648 millions (614 millions en 2007), respectivement.

Financement structuré

À l'exercice 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains d'entités qui ont financé leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Le capital des prêts aux étudiants et les intérêts courus s'y rapportant sont en grande partie garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. À titre d'agent de vente aux enchères pour ces entités, nous n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous consolidons les entités relativement auxquelles nos placements dans des titres à enchères nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues. Au 31 octobre 2008, le total des actifs des entités de titres à enchères non consolidées et la juste valeur de nos placements importants dans ces entités non consolidées s'établissaient à 9,2 milliards de dollars (0,2 milliard en 2007) et à 3,4 milliards (0,2 milliard en 2007), respectivement. Au 31 octobre 2008, environ 88 % de ces placements présentaient une cote AAA. Les intérêts créditeurs sur les placements dans des titres à enchères, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, se sont chiffrés à 93 millions de dollars pour l'exercice (2 millions en 2007 et néant en 2006).

Le 8 octobre 2008, nous avons annoncé que, dans le cadre d'un accord de principe visant un règlement avec certains organismes de réglementation américains, nous offrirons d'acheter, à la valeur nominale, pour une période de six mois commençant au plus tard le 15 décembre 2008, des titres à enchères détenus par des clients des services de courtage au détail américains admissibles aux fins de l'offre de rachat. Les clients remplissant les conditions requises qui ont vendu des titres à enchères admissibles en deçà de leur valeur nominale entre le 11 février 2008 et le 8 octobre 2008 recevront un montant équivalant à la différence entre la valeur nominale et le prix de la vente.

Au cours de l'exercice, nous avons vendu certains placements dans des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chaque programme d'obligations encaissables par anticipation est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit que nous avons émises et sont financés par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'un investisseur à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un tiers investisseur. Nous sommes l'agent de vente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidité à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation aux fins d'achat des certificats à taux variables qui ont été encaissés mais non revendus. Cependant, nous ne consolidons pas ces fiducies, car le détenteur du certificat résiduel est exposé à la majeure partie de la variabilité à laquelle ces fiducies sont assujetties. L'information sur les garanties présentée à la note 25 porte notamment sur les facilités de liquidité et sur les lettres de crédit. Au 31 octobre 2008, le total des actifs des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés aux titres à enchères se chiffrait à 1,4 milliard de dollars (néant en 2007), et les certificats à taux variable que nous détenons à titre d'agent de vente s'élevaient à néant (néant en 2007). Les commissions touchées à l'égard des services de vente et des lettres de crédit et facilités de liquidité fournies, qui sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 3 millions de dollars pour l'exercice (néant en 2007; néant en 2006).

Au cours de l'exercice 2008, nous avons également vendu 465 millions de dollars de titres à enchères à la juste valeur de marché à l'intention d'une entité non affiliée et non consolidée. L'achat des titres à enchères par cette entité a été financé par un prêt que nous avons consenti, et le prêt est garanti par les divers actifs de l'entité. Nous sommes l'agent revendeur des titres à enchères. Nous fournissons à l'entité une facilité de crédit, certains services d'administration et des garanties soutenues par des nantissements en espèces. Cette entité conclut également des contrats de dérivés de taux d'intérêt avec d'autres contreparties qui sont exposées à la majeure partie de la variabilité à laquelle l'entité est assujettie; par conséquent, nous ne consolidons pas cette entité. Au 31 octobre 2008, le total des actifs de cette entité et notre risque maximal de perte s'établissaient à 4,7 milliards de dollars et à 500 millions, respectivement. Les commissions touchées à l'égard des services fournis à cette entité, qui sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 4,0 millions de dollars au cours de l'exercice (0,3 million en 2007; néant en 2006). Les intérêts créditeurs sur le prêt et sur la facilité de crédit, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, ont totalisé 6,7 millions de dollars pour l'exercice (1,1 million en 2007; néant en 2006).

À l'occasion, nous investissons dans des entités sous forme de subtituts de prêt et de placements en titres de capitaux propres qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou à des risques précis, l'accès indirect (à l'égard duquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le financement d'actifs donnés, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces

opérations se traduisent normalement par un rendement supérieur ou des coûts de financement moins élevés après impôts, par rapport à ceux liés au financement de contreparties qui ne sont pas des structures d'accueil, à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers ou à l'obtention d'un financement figurant au bilan. Nous consolidons les entités à l'égard desquelles les droits que nous détenons nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues. Au 31 octobre 2008, le total de l'actif des entités non consolidées dans lesquelles nous détenons des placements importants ou auxquelles nous avons accordé des prêts importants s'établissait à 3,5 milliards de dollars (4,8 milliards en 2007). Au 31 octobre 2008, le total des placements dans ces entités et des prêts consentis à ces entités était de 1,7 milliard de dollars (2,5 milliards en 2007), montant dont nous tenons compte dans nos bilans consolidés.

Fonds de placement

Nous concluons des opérations sur dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement contre des honoraires afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons les fonds de placement lorsque nous assumons la majorité des pertes prévues des fonds. Au 31 octobre 2008, le total de l'actif des fonds que nous n'avons pas consolidés et dans lesquels nous détenons des droits importants s'établissait à 1,2 milliard de dollars (1,6 milliard en 2007). Au 31 octobre 2008, notre exposition totale s'élevait à 349 millions de dollars (423 millions en 2007) et elle visait principalement les placements dans les fonds.

Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Notre coentreprise, RBC Dexia IS, offre des services de garde internationale, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services aux actionnaires, des services d'opérations de change et de prêt de titres ainsi que d'autres services connexes. En ce qui concerne les services d'administration fiduciaire ou de garde pour les fiducies personnelles ou institutionnelles, RBC Dexia IS doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. RBC Dexia IS touche des commissions au titre de ces services, et nous incluons dans nos revenus une tranche de 50 % de ces commissions, qui représente notre quote-part de notre participation dans la coentreprise. Se reporter à la note 9 des Notes complémentaires pour plus de détails.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes.

Garanties

Nous concluons des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14), en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons à des tiers sont des dérivés de crédit, des ventes d'options de vente, des garanties pour prêt de titres, des facilités de garantie de liquidité, des lettres de garantie financière, des garanties de bonne fin, des produits à valeur stable, des rehaussements de crédit, des prêts hypothécaires vendus avec recours et certaines ententes d'indemnisation.

Conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, les garanties financières sont constatées en fonction de la juste valeur initiale de l'obligation liée à la garantie donnée. L'évaluation ultérieure des garanties financières à la juste valeur n'est pas requise, sauf si la garantie financière est admissible à titre de dérivé. Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne reflète pas le montant maximal possible de nos paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties comme des arrangements hors bilan.

Au 31 octobre 2008, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 137 milliards de dollars (152 milliards en 2007). En outre, au 31 octobre 2008, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 45,7 milliards de dollars (63,5 milliards en 2007). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

Au 31 octobre 2008, nous disposons de facilités de garantie de liquidité d'un montant de 37,9 milliards de dollars (40,4 milliards en 2007) relativement à nos programmes de papier commercial adossé à des actifs, dont une tranche correspondant à 98 % (96 % en 2007) était engagée auprès de conduits multicédants gérés par RBC.

La note 25 des Notes complémentaires fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature des types de garanties mentionnés ci-dessus et à l'exposition maximale potentielle liée à ces types de garanties.

Engagements vis-à-vis de la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons aussi des engagements à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous concluons des lettres de crédit documentaire permettant à un tiers

de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit. Nous avons

également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Ces garanties et ces engagements nous ont exposés au risque d'illiquidité et de financement. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements hors bilan.

Engagements vis-à-vis de la clientèle de détail et engagements commerciaux (1)

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	558 \$	– \$	– \$	– \$	558 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidité	11 570	66 520	21 314	5 303	104 707
Montants non engagés (2)	–	170 780	–	–	170 780
	12 128 \$	237 300 \$	21 314 \$	5 303 \$	276 045 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent les montants que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Information supplémentaire – Forum sur la stabilité financière

Le Forum sur la stabilité financière (FSF) réunit des hauts représentants des autorités financières internationales, notamment des banques centrales, des autorités de contrôle et des institutions financières internationales. Le 7 avril 2008, le FSF a présenté aux ministres des pays membres du G7 un rapport sur les conditions actuelles du marché du crédit. Parmi les principales recommandations figurant dans le rapport, mentionnons le fait que les entreprises doivent publier davantage d'information sur les risques auxquels elles sont exposées, ainsi que sur les méthodes d'évaluation et les réductions de valeur. Les informations que nous présentons sont dans l'ensemble conformes aux recommandations du FSF portant sur les questions qui revêtent de l'importance pour nous.

Nous fournissons des informations dans les rubriques suivantes de notre Rapport annuel :

- Rendement financier – Incidence du contexte du marché
- Gestion du risque – Risque de crédit et risque de marché
- Arrangements hors bilan
- Politiques et méthodes de détermination des justes valeurs, aux notes 1 et 2 des Notes complémentaires.

Risques liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain

Certaines activités et opérations que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux prêts à risque et aux créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A sur le marché américain. Les risques figurant au bilan auxquels nous sommes exposés ont trait principalement à nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, dans des TGC liés à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et dans des prêts hypothécaires (prêts entiers), lesquels constituent des prêts plutôt que des titres. Les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et les TGC liés à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles peuvent être inscrits au bilan soit comme des titres détenus à des fins de transaction, soit comme des titres disponibles à la vente. Les prêts hypothécaires sont comptabilisés au coût après amortissement. Le tableau suivant présente la juste valeur de ces placements, déduction faite des opérations de couverture. Les risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain représentaient moins de 0,5 % du total de l'actif au 31 octobre 2008.

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 54

	2008			Total
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comporter des prêts à risque ou de catégorie Alt-A	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)				
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	735 \$	1 749 \$	107 \$	2 591 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la cote				
AAA	125 \$	1 426 \$	– \$	
AA	64	196	–	
A	63	21	–	
BBB	6	88	–	
Inférieure à BBB-	4	18	93	
Total	262 \$	1 749 \$	93 \$	2 104 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage				
2003 (ou avant)	33 \$	30 \$	– \$	
2004	45	102	–	
2005	168	795	34	
2006	16	553	32	
2007	–	269	27	
Total	262 \$	1 749 \$	93 \$	2 104 \$
Coût après amortissement des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	293 \$	952 \$	– \$	1 245 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	555 \$	2 701 \$	93 \$	3 349 \$

Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :

Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux (réparti sur la courbe de référence du swap)	(4)\$	(40)\$	(2)\$
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt (mouvement parallèle à la hausse sur la courbe de référence)	2	(2)	–
Augmentation de 20 % des taux de défaillance (taux de défaillance sur les hypothèques sous-jacentes détenues en garantie)	(2)	(18)	(2)
Diminution de 25 % des taux de paiement anticipé (remboursement anticipé du capital sur les hypothèques sous-jacentes détenues en garantie)	(17)	(58)	–

TGC par type de garantie, déduction faite des opérations de couverture
Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 31 octobre 2008
Juste valeur des TGC, déduction faite des opérations de couverture, par type de garantie	
TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A sur le marché américain	93 \$
TGC de sociétés	493
Total des TGC, déduction faite des opérations de couverture	586 \$

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 262 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. Relativement à ces risques potentiels, plus de 96 % de nos placements connexes présentaient une cote A ou supérieure, et 48 %, une cote AAA, sur une base nette, au 31 octobre 2008. Aucun de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles n'a été émis au cours de 2006 et 2007.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 1 749 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. Relativement à ces risques potentiels, plus de 81 % de nos placements connexes présentaient une cote AAA au 31 octobre 2008. Moins de 47 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis au cours des deux dernières années.

Du total de nos placements dans des TGC, des placements de 93 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts

de catégorie Alt-A sur le marché américain. Cela représente moins de 16 % du montant total net de nos positions non couvertes sur nos placements directs dans les TGC, qui totalisait 586 millions de dollars.

Comme l'illustre le tableau 54, les modifications des hypothèses ont des répercussions relativement négligeables sur les risques nets liés à nos placements dans des prêts à risque et prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. La principale incidence tient à une diminution de 25 % des taux de paiement anticipé, qui occasionne une baisse de 4 % ou moins de la juste valeur de nos placements en prêts à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, déduction faite des opérations de couverture. Une augmentation des taux d'intérêt donne lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles relativement à la tranche de rang supérieur des titres de RBC, qui sont pour la plupart à taux variable. Des augmentations supplémentaires de l'écart de taux ou des taux de défaillance réduisent la juste valeur nette d'environ 2 % ou moins, car la plupart de nos placements sont assortis de cotes AAA ou constituent des titres de premier rang compris dans la structure du capital.

Structures d'accueil

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières avec des structures d'accueil. Ces dernières sont habituellement créées dans un but unique et distinct, leur durée de vie est souvent limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante, qui peut être un de nos clients ou notre organisation. Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation et elles n'ont généralement aucun effectif. En vertu des PCGR, nous pouvons comptabiliser ou non les structures d'accueil dans notre bilan. Se reporter à la section Arrangements hors bilan pour une analyse détaillée de nos structures d'accueil hors bilan.

Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations, ainsi qu'à la note 6 des Notes complémentaires, pour en savoir davantage sur les EDDV que nous avons consolidées (figurant au bilan) ou sur celles dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs, mais que nous n'avons pas consolidées (hors bilan). Le tableau suivant fournit des renseignements supplémentaires sur ces EDDV au 31 octobre 2008.

Entités à détenteurs de droits variables
Tableau 56

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008						
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (2)	Total de l'actif par cote de crédit				Aucune cote
			AAA et AA	A	BBB	BB et cote plus faible	
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs :							
Conduits multicédants (3)	42 698 \$	43 513 \$	22 377 \$	18 982 \$	1 136 \$	203 \$	– \$
EDDV de financement structuré	15 245	5 319	9 762	1 293	–	–	4 190
EDDV de création de produits de crédit	2 649	1 281	981	68	255	691	654
Fonds de placement	1 182	349	–	–	–	–	1 182
Conduits de tiers	734	386	431	244	59	–	–
Autres	155	63	–	–	–	–	155
	62 663 \$	50 911 \$	33 551 \$	20 587 \$	1 450 \$	894 \$	6 181 \$
EDDV consolidées :							
EDDV de financement structuré	1 688 \$	–	536 \$	1 152 \$	– \$	– \$	– \$
Fonds de placement	1 268	–	–	–	–	–	1 268
EDDV de création de produits de crédit	196	–	196	–	–	–	–
Structures de rémunération	76	–	–	–	–	–	76
Autres	113	–	–	–	–	–	113
	3 341 \$		732 \$	1 152 \$	– \$	– \$	1 457 \$

(en millions de dollars canadiens)	2008								
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (2)	Total de l'actif par durée moyenne jusqu'à l'échéance				Total de l'actif selon l'emplacement géographique des emprunteurs		
			Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs :									
Conduits multicédants (3)	42 698 \$	43 513 \$	17 274 \$	23 036 \$	2 388 \$	– \$	11 301 \$	29 201 \$	2 196 \$
EDDV de financement structuré	15 245	5 319	27	126	10 402	4 690	–	15 245	–
EDDV de création de produits de crédit	2 649	1 281	–	–	2 649	–	–	2 649	–
Fonds de placement	1 182	349	–	15	–	1 167	325	459	398
Conduits de tiers	734	386	719	15	–	–	734	–	–
Autres	155	63	–	–	–	155	44	111	–
	62 663 \$	50 911 \$	18 020 \$	23 192 \$	15 439 \$	6 012 \$	12 404 \$	47 665 \$	2 594 \$
EDDV consolidées :									
EDDV de financement structuré	1 688 \$	–	–	–	1 688 \$	– \$	– \$	1 688 \$	– \$
Fonds de placement	1 268	–	–	–	–	1 268	–	600	668
EDDV de création de produits de crédit	196	–	196	–	–	–	–	–	196
Structures de rémunération	76	–	–	–	–	76	76	–	–
Autres	113	–	–	–	113	–	14	35	64
	3 341 \$		196 \$	– \$	1 801 \$	1 344 \$	90 \$	2 323 \$	928 \$

- (1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 6 des Notes complémentaires. Se reporter à la note 6 pour des renseignements plus détaillés sur ces montants.
- (2) Le risque de perte maximal découlant des droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.
- (3) Représente seulement les conduits multicédants que nous gérons.

La distribution des risques liés aux actifs au sein des EDDV présentée dans le tableau ci-dessus reflète la qualité du crédit des garanties sous-jacentes à ces actifs, tandis que les actifs ou les garanties sous-jacents liés à certaines EDDV ne sont assortis d'aucune cote. Les actifs qui ne sont assortis d'aucune cote comprennent notamment les dérivés, les parts de fonds communs de placement ou de fonds de couverture ainsi que les prêts aux particuliers ou les prêts privés.

Plus de 86 % des actifs dans des EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs sont assortis d'une cote supérieure ou égale à A. Plus de 56 % des actifs dans des EDDV consolidées sont assortis d'une cote supérieure ou égale à A. Les actifs dans les EDDV figurant dans le bilan et hors bilan proviennent principalement des États-Unis et ont différentes dates d'échéance.

Conduits multicédants

Les conduits multicédants que nous administrons représentent plus de 68 % du total des actifs des EDDV que nous ne consolidons pas, au 31 octobre 2008, et ils servent principalement à titriser des actifs financiers des clients. Nous administrons ces conduits multicédants en Amérique du Nord.

Nous achetons du papier commercial émis par nos conduits multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme. Au 31 octobre 2008, la juste valeur de nos placements s'élevait à 598 millions de dollars, et ces placements sont classés comme détenus à des fins de transaction. Nous surveillons nos droits variables dans les conduits multicédants afin de nous assurer que nous ne serons pas tenus de consolider des conduits multicédants en vertu des PCGR.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidité et des rehaussements de crédit partiels aux conduits multicédants. Se reporter à la section Arrangements hors bilan pour une analyse du total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et de rehaussement du crédit des conduits multicédants aux 31 octobre 2008 et 2007, et pour des renseignements détaillés sur le risque de perte maximal par type d'actifs des clients au 31 octobre 2008.

Dans le cas des facilités consenties, nos conduits multicédants achètent des actifs financiers jouissant d'une qualité du crédit élevée, principalement auprès de nos clients, et ils financent en majorité ces achats au moyen de l'émission de papier commercial assorti d'une cote élevée et offert à escompte. Il existe, pour les actifs achetés, des facilités de garantie de liquidités sous-jacentes, qui égalent généralement 102 % des plafonds de financement établis par les conduits en vertu des conventions d'achat de créances. Les facilités de garantie de liquidité servent principalement à fournir une autre source de financement advenant le cas où nos conduits multicédants n'auraient pas accès au marché du papier commercial. Nous fournissons la facilité de garantie de liquidité liée à

l'opération. Nous fournissons également une facilité de rehaussement de crédit à l'échelle du programme, qui représente au moins 10 % de la valeur nominale du papier commercial en circulation. Le montant total de l'engagement au titre des facilités de garantie de liquidité et de la facilité de rehaussement de crédit à l'échelle du programme est supérieur au plafond de financement total établi par les conduits en vertu des conventions d'achat de créances. Le montant maximal potentiel des paiements ou de la perte ne peut pas excéder le plafond de financement; par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

PCAA canadien non commandité par des banques

Des facilités de liquidités totalisant 185 millions de dollars, qui sont incluses dans le risque de perte maximal des conduits de tiers présenté ci-dessus, sont en place afin de soutenir des conduits multicédants canadiens non administrés par des banques. Ces facilités demeurent inutilisées. Au 31 octobre 2008, nous détenons des placements de 2,6 millions de dollars en papier commercial de tiers non commandité par des banques en vertu de l'Accord de Montréal (valeur nominale de 10,5 millions); les liquidités sont fonction des perturbations générales sur le marché, et nous ne sommes pas un acteur important dans ce marché, ni en tant que distributeur ni en tant que fournisseur de liquidités. Le marché lié à nos autres placements demeure liquide et actif. Pour des renseignements supplémentaires sur notre participation aux activités de restructuration du papier commercial adossé à des actifs non commandités par des banques, se reporter à la note 25 des Notes complémentaires.

Instruments de placement structurés

Au 31 octobre 2008, nous avons des dérivés de taux d'intérêt conclus dans le cours normal de nos activités totalisant 108 millions de dollars, conclus au moyen d'instruments de placement structurés. Nous ne détenons pas de papier commercial émis au moyen d'instruments de placement structurés. Nous ne gérons aucun instrument de placement structuré.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types d'entités. Ils ne comprennent pas le financement de première qualité ni le financement de qualité inférieure pour lequel nous ne participons pas aux placements privés. Le tableau suivant présente le total de nos engagements de financement émis et non émis par secteur géographique et par secteur d'activité, lequel représente moins de 0,6 % du total de notre actif.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients		Tableau 57	
		2008	
		Engagements non capitalisés	Risque lié aux engagements capitalisés
			Risque total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)			
Financement avec endettement par secteur géographique			
Canada		226 \$	935 \$
États-Unis		434	1 327
Europe		370	1 730
		1 030 \$	3 992 \$
Financement avec endettement par type			
Placements privés dans des infrastructures ou des services essentiels		265 \$	1 340 \$
Placements privés dans d'autres entités		765	2 652
		1 030 \$	3 992 \$
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)			
Risque par secteur d'activité		2008	
Communications/médias/télécommunications			567 \$
Biens de consommation et produits industriels			993
Énergie			70
Services financiers autres que ceux fournis par des banques			234
Soins de santé			348
Infrastructures			1 341
Services publics			387
Immobilier			52
Total			3 992 \$

Outre l'assurance spécialisée décrite à la section Incidence du contexte du marché, nous souscrivons directement et indirectement des polices d'assurance auprès d'assureurs spécialisés, lesquelles couvrent les actifs non liés au marché des prêts à risque, comme il est décrit dans le tableau et dans les paragraphes qui suivent.

Polices d'assurance souscrites directement et indirectement auprès d'assureurs spécialisés

Tableau 58

	Au 31 octobre 2008	
	Valeur en capital/nominale	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)		
Financial Security Assurance Holdings Ltd. (FSA)	375 \$	45 \$
Syncora Holdings Ltd. (auparavant XL Capital Ltd.)	288	42
AMBAC Financial Group (AMBAC)	235	57
Total	898 \$	144 \$

Comme l'illustre le tableau précédent, nous détenons, au 31 octobre 2008, des polices d'assurance totalisant 898 millions de dollars souscrites auprès d'assureurs spécialisés; ces polices couvrent le risque de défaillance par l'émetteur ou la contrepartie relativement aux actifs détenus à des fins de transaction non liés au marché des prêts à risque, qui se composent de TGC ou de titres adossés à des prêts avec flux groupés de sociétés et de swaps de taux. La juste valeur comptabilisée relativement à ces polices d'assurance s'élevait à 144 millions de dollars au 31 octobre 2008.

Nous sommes également exposés à un risque indirect lié aux polices d'assurance souscrites auprès d'assureurs spécialisés, en raison des actifs que nous détenons et des facilités de liquidités que nous fournissons. Les assureurs spécialisés fournissent de l'assurance cautionnement sur les actifs de tiers que nous détenons, tels que les obligations sur le marché municipal américain, les titres à enchères et les CPG, les swaps de taux, les obligations du secteur de l'infrastructure publique et les CPG garantis. Dans de tels cas, nous bénéficions de la protection fournie par ce contrat. La valeur en capital/nominale de ces actifs s'élevait à 2 124 millions de dollars au 31 octobre 2008. La majorité de ces actifs sont détenus dans notre portefeuille de négociation, et les variations de la juste valeur sont reflétées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des

activités de négociation, tandis que la valeur implicite de l'assurance est reflétée dans la juste valeur de l'actif (1). Nous fournissons par ailleurs des facilités de liquidités de 968 millions de dollars à certains clients au titre de leurs programmes d'émissions d'obligations à l'égard desquels une assurance a été souscrite auprès d'un assureur spécialisé dans le cadre du programme sur lesquelles une tranche de 30,5 millions avait été prélevée au 31 octobre 2008.

(1) Avec prise d'effet le 1^{er} août 2008, nous avons adopté les modifications liées au reclassement apportées aux normes du *Manuel de l'ICCA* et, au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, nous avons reclassé dans les titres disponibles à la vente certains actifs financiers qui étaient inscrits dans les titres détenus à des fins de transaction. Par suite de ce reclassement, les gains ou les pertes ne sont plus constatés dans le résultat net; ils sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu et feront l'objet d'un test de dépréciation à chaque date du bilan, afin de déterminer si des pertes non réalisées ont subi une perte de valeur durable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 des Notes complémentaires.

Autres informations sur le FSF

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 391 millions de dollars au 31 octobre 2008.

Gestion du risque, du capital et des liquidités

Aperçu

Contexte de gestion des risques

Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. En 2008, les marchés et l'économie ont été gravement touchés par la dégradation du marché du crédit de même que par la situation d'illiquidité générale et les niveaux élevés de volatilité sur les marchés des capitaux. La détérioration du contexte économique, les tendances négatives de la qualité du crédit et la volatilité des marchés ont donné lieu à un profil de risque accru.

Le manque de liquidités sur les marchés des capitaux présente un risque important pour le secteur bancaire mondial, qui doit alors composer avec des insuffisances de financement et une incapacité à évaluer et à céder les actifs. Ce manque de liquidités entraîne un changement des conditions du secteur des services financiers à l'échelle mondiale.

Le ralentissement de la croissance économique et le resserrement du crédit se traduisent par une augmentation des taux de faillite et une détérioration de la qualité de crédit des particuliers et des entreprises, qui se reflète dans l'augmentation des prêts en souffrance et des prêts douteux. L'étendue de cette détérioration en 2009 est encore très incertaine. La volatilité des marchés boursiers a entraîné, et continuera d'entraîner, un risque de marché plus élevé et des pertes pour certaines entreprises des marchés financiers et certains portefeuilles de placement.

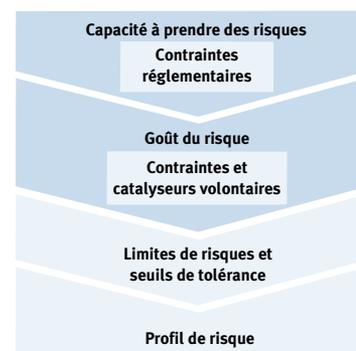
Nous gérons ces risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'ils s'alignent sur notre goût du risque.

Notre processus de gestion du risque est étayé par de saines pratiques en matière de gestion des risques et par des cadres de gestion du risque généraux qui sont efficaces, notamment la gestion du capital et des liquidités. La pierre angulaire de ces cadres de gestion du risque consiste en une culture de gestion du risque bien établie, qui est étayée par des politiques, procédures et plafonds rigoureux appliqués à l'échelle de l'entreprise et nécessitant la participation de nos spécialistes de la gestion du risque ainsi que des secteurs d'exploitation et des autres unités fonctionnelles. Ce partenariat vise à assurer l'alignement continu de notre goût du risque et de nos stratégies et activités commerciales.

Goût du risque

Le cadre de gestion lié à notre goût du risque fournit une démarche structurée qui permet de déterminer la nature et le montant des risques que nous pouvons accepter et que nous sommes disposés à accepter aux fins de l'atteinte de nos objectifs. Ce cadre inclut les processus suivants :

- l'établissement des contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque et nous aident à déterminer notre capacité à prendre des risques, laquelle correspond au risque maximal et au type de risque que nous pouvons prendre en charge;
- l'établissement et la confirmation, sur une base régulière, des contraintes et des catalyseurs volontaires en vertu desquels nous avons choisi de limiter les risques que nous prenons ou d'exercer une influence sur ces risques sont définis comme notre « goût du risque »;
- la conversion de notre goût du risque en limites de risques et en seuils de tolérance qui servent de lignes directrices à nos secteurs d'exploitation aux fins de la prise de risques;
- l'évaluation et le suivi de notre profil de risque par rapport aux limites de risques et aux seuils de tolérance.



Une évaluation de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque est revue chaque trimestre par la haute direction. Cette évaluation porte principalement sur les aspects de notre profil de risque actuel qui peuvent se rapprocher de nos contraintes volontaires.

Nos contraintes volontaires approuvées par le Conseil sont les suivantes :

- Cibler une cote AA pour nos titres d'emprunt de premier rang, selon une évaluation fondée sur les mêmes critères que ceux établis par des agences de notation à l'égard de banques affichant des cotes similaires.
- Afficher des ratios de capital solides.
- Limiter notre goût pour la volatilité des résultats, y compris l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des réductions de valeur.
- Limiter l'incidence potentielle d'une variation des taux d'intérêt dans les limites des seuils établis.
- Maintenir une gestion rigoureuse et prudente du risque d'illiquidité et de financement.
- Maintenir une faible exposition aux événements entraînant un risque d'écart supérieur à la normale (c'est-à-dire dont la probabilité est faible, mais l'incidence défavorable élevée).
- S'assurer d'être conformes aux obligations juridiques et réglementaires.

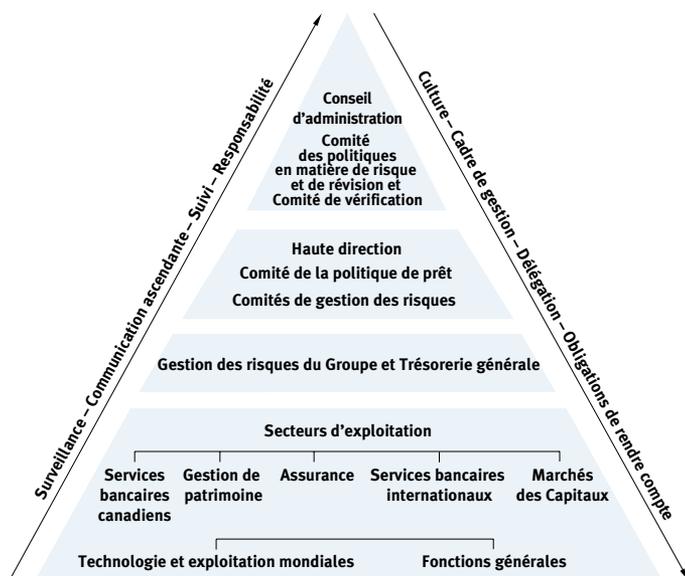
Principes de gestion du risque

Nous appliquons les six principes généraux suivants au processus d'établissement, de suivi et de gestion des risques au sein de l'entreprise :

- Pour assurer l'équilibre entre les risques et les récompenses, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles préventifs; nous transférons les risques à des tiers.
- Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque. La direction de chaque secteur d'exploitation est responsable de tous les risques pris dans le cadre des activités du secteur, et les unités fonctionnelles Gestion des risques du Groupe, Technologie et exploitation mondiales (TEM) et Fonctions générales fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
- Nous basons notre processus efficace de prise de décisions sur notre compréhension approfondie des risques.
- Nous évitons toute activité commerciale qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.
- Nous nous assurons que les services que nous fournissons répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
- Nous nous assurons que des jugements appropriés sont exercés dans toute l'organisation aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque

La pyramide de structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes.



Le Conseil et ses comités

Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion du risque par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision et du Comité de vérification.

Le Comité des politiques influe sur notre culture en matière de gestion du risque en plus de la définir et s'assure que la direction a mis en œuvre des politiques, des processus et des contrôles visant à gérer les risques importants et que nous nous conformons à la *Loi sur les banques* (Canada) et aux autres lois et règlements pertinents.

Le Comité de vérification fournit des services de surveillance afin d'assurer l'intégrité des états financiers, il procède à un examen du caractère approprié et de l'efficacité des contrôles internes et de l'environnement de contrôle et il s'assure que les politiques en matière de gestion des liquidités, du financement et du capital ont été mises en œuvre.

Haute direction et Comité de la politique de prêt

La Haute direction se compose des cadres dirigeants et elle a à sa tête le président et chef de la direction. C'est à la haute direction qu'incombe la responsabilité générale de notre stratégie et sa mise à exécution, et elle doit à cette fin donner le ton. Les activités de surveillance des risques incombent principalement au Comité de la politique de prêt, ainsi qu'aux cinq comités de gestion des risques suivants :

- Le Comité actif-passif examine, recommande et approuve les cadres touchant la gestion du capital, la gestion du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, les prix de cession interne des fonds, les liquidités et le financement, ainsi que la gouvernance des filiales.
- Le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation soutient directement notre processus de gestion des risques liés à l'environnement réglementaire, à la conformité et à la réputation.
- Le Comité d'examen de la politique est le principal responsable de l'approbation des risques liés aux politiques, aux produits et aux services.
- Le Comité de surveillance des montages financiers procède à l'examen des montages financiers et des prêts complexes.
- Le Comité de la gouvernance d'entreprise – États-Unis est responsable de toutes les questions de gouvernance touchant nos activités aux États-Unis.

Le Comité de la politique de prêt approuve les politiques et produits de crédit comportant des risques importants et recommande au Conseil d'administration, à des fins d'approbation, les opérations de crédit comportant des risques supérieurs aux risques pour lesquels des pouvoirs d'approbation ont été délégués à la haute direction. Il procède également à un examen de l'information présentée relativement au risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des principaux risques auxquels nous sommes exposés et des principaux processus, et il s'assure que les informations sur les questions liées au risque de crédit et sur la gestion de ce risque sont communiquées en temps utile au Conseil d'administration.

Gestion des risques du Groupe et Trésorerie générale

La Gestion des risques du Groupe collabore étroitement avec nos secteurs d'exploitation afin de déterminer, d'évaluer, d'atténuer et de surveiller tous les risques avec lesquels nous devons composer. En collaboration avec le président et chef de la direction et les autres membres de la haute direction, le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque. Les responsabilités du chef de la gestion des risques et de la Gestion des risques du Groupe incluent :

- l'élaboration d'un processus exhaustif d'établissement et d'approbation des risques;
- l'élaboration de méthodes d'évaluation des risques adéquates;
- l'élaboration de contrôles et de plafonds liés aux risques, de manière à assurer une diversification des risques adéquate et à optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération;
- le suivi des niveaux de risque et la communication aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de l'information concernant les principaux risques que nous assumons ou avec lesquels nous devons composer;
- l'exercice d'un rôle catalyseur aux fins de l'établissement et de la communication de notre goût du risque.

La Trésorerie générale est responsable de la gestion et de la surveillance de notre position de capital, du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, ainsi que du risque d'illiquidité et de financement, et de la communication d'informations à leur sujet. Elle recommande les politiques et les pouvoirs liés à l'établissement, à l'évaluation et à la gestion du risque d'illiquidité et de financement par l'entremise du Comité actif-passif et du Comité de la politique de prêt, aux fins de leur approbation par le Comité de vérification.

Secteurs d'exploitation et groupes de soutien

Les secteurs d'exploitation, le groupe Technologie et exploitation mondiales et le groupe Fonctions générales sont également responsables de la gestion du risque. Leurs responsabilités sont les suivantes : i) assumer la responsabilité des risques avec lesquels ils doivent composer; ii) aligner la stratégie commerciale sur le goût du risque; iii) cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de notre processus de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques.

En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer nos pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. Ces paramètres se fondent sur l'expérience en matière de pertes et ils sont étayés par des analyses comparatives et mis à jour régulièrement. Ils se définissent comme suit :

- **Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par les débiteurs se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.**
- **Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance susceptible de donner lieu à des pertes advenant un cas de défaillance par un débiteur.**
- **Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : valeur en dollars estimative du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité lorsqu'une défaillance par un débiteur se produit avant la constatation de provisions spécifiques ou de radiations partielles.**

En ce qui concerne le risque du marché lié aux activités de négociation, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque (VAR), pour évaluer les pertes prévues. La valeur à risque constitue une mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur marchande maximale que subirait nos portefeuilles de négociation en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour. Se reporter à la rubrique Risque du marché pour plus de détails. En ce qui concerne le risque de crédit lié aux activités de négociation, nous utilisons un modèle statistique afin d'établir un profil d'exposition au risque de crédit en modélisant l'évolution potentielle de la valeur du portefeuille des opérations conclues avec chaque contrepartie sur leur durée de vie, selon des taux et des prix du marché simulés, dans le but d'estimer notre exposition prévue au risque de crédit et nos pertes prévues. Le modèle tient compte d'un risque de fausse orientation dans l'éventualité où notre exposition à une contrepartie particulière augmenterait alors que sa qualité de crédit diminue; nous utilisons alors la valeur reflétant la pire situation d'exposition.

Pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons, à l'échelle de l'entreprise, le capital économique pour estimer les pertes imprévues liées à nos activités commerciales. Nous calculons le capital économique en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles. Le recours au capital économique à titre de mesure du risque nous permet d'évaluer la performance des opérations et des portefeuilles sur une base plus comparable ajustée en fonction des risques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Analyse de sensibilité et évaluation des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress sont des techniques d'évaluation du risque qui nous aident à assurer que les risques que nous prenons n'excèdent pas notre goût du risque et que le niveau de capital demeure adéquat. Les analyses de sensibilité consistent notamment à varier les paramètres d'entrée et les hypothèses des modèles afin d'évaluer l'incidence sur diverses mesures du risque. Les évaluations des facteurs de stress nous aident à déterminer l'incidence potentielle de la volatilité extrême des marchés et des conditions économiques difficiles sur l'entreprise.

Notre programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de stress élaborés de manière prudente à partir d'événements peu susceptibles de se produire, mais qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché et l'économie. Nous évaluons des groupes de scénarios de stress communs en intégrant des paramètres d'entrée pertinents afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. À partir de prévisions macroéconomiques, le programme établit l'incidence des facteurs de stress sur divers types de risque à l'échelle de l'entreprise.

Voici quelques scénarios utilisés : une légère récession, une récession sévère, un ralentissement du marché immobilier, une crise du secteur financier, une stagflation et la volatilité des prix de l'énergie. La conjoncture économique actuelle s'apparente aux hypothèses que nous avons formulées dans le cadre de notre scénario de récession légère.

Validation des modèles

Nous évaluons et gérons les différents types de risque à l'aide de modèles. Nous avons recours à un processus de validation globale en vertu duquel nous révisons les modèles, les paramètres d'entrée et les données obtenues. Dans le cadre de ce processus, nous examinons notamment les données utilisées, les fondements logiques et théoriques sur lesquels repose le modèle, le processus de traitement, l'interprétation des données obtenues et l'utilisation stratégique des résultats tirés du modèle. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès. Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, la validation des modèles est effectuée par des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses. Si une validation indépendante ne peut être réalisée à l'interne (p. ex., pour des modèles particulièrement spécialisés), nous embauchons des experts indépendants pour valider le modèle.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, les cadres de gestion propres à chaque risque, le cadre de gestion du capital et le cadre de gestion des liquidités. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise offre un aperçu de notre programme visant à cibler, à mesurer et à contrôler les risques importants auxquels nous sommes confrontés et à communiquer de l'information à leur sujet.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les quatre niveaux suivants :

Structure de notre politique de gestion du risque

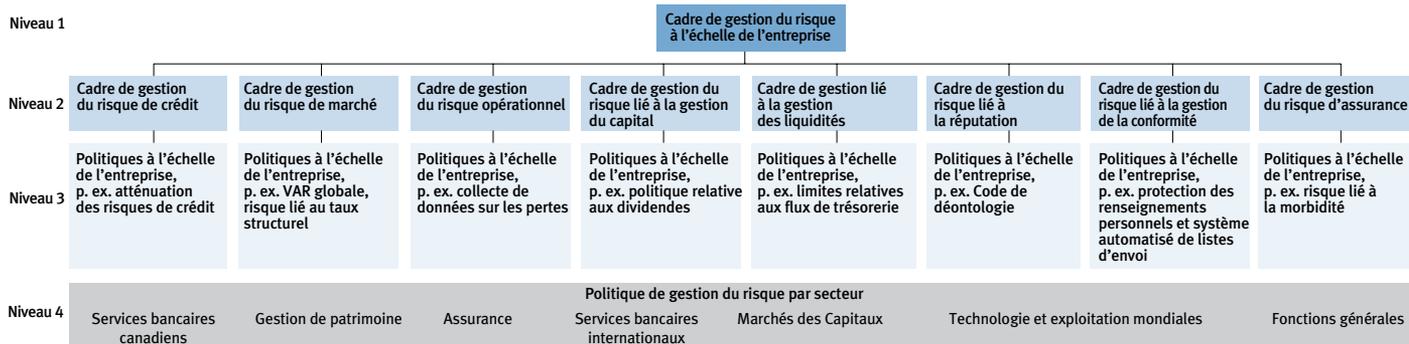
Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : nos cadres et politiques de gestion propres à chaque risque reposent sur ce cadre, au moyen duquel la direction donne le ton.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les points suivants :

- les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet;
- les principales politiques;
- les rôles et responsabilités liés à un risque donné.

Niveau 3 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux auxquels nos secteurs d'exploitation, la Technologie et exploitation mondiales ainsi que les Fonctions générales doivent satisfaire relativement à divers types de risques.

Niveau 4 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation et à la Technologie et exploitation mondiales : les secteurs d'exploitation et la Technologie et exploitation mondiales élaborent ces politiques et procédures afin de gérer les risques qui sont propres à leurs activités.



Processus d'examen et d'approbation des risques

Nos processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les quatre catégories suivantes :

- **Opérations** : nous nous efforçons de nous assurer que des processus d'évaluation des risques ont été mis en œuvre aux fins de l'examen et de l'approbation de tous les types d'opérations, y compris les opérations liées aux produits de crédit.
- **Montages financiers et prêts complexes** : le Comité de surveillance des montages financiers procède à l'examen des nouveaux montages financiers et des opérations qui entraînent d'importants risques liés à la réputation, risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, risques comptables ou risques fiscaux.
- **Projets et initiatives** : le processus de documentation de l'évaluation des risques est régularisé dans le cadre de l'examen et de l'approbation, par la Gestion des risques du Groupe et par les Fonctions générales, de chaque demande d'approbation de projet (DAP).
- **Nouveaux produits et services** : nos politiques et procédures aux fins de l'approbation de produits et services nouveaux ou modifiés visent à assurer que nos produits et services font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation exhaustif et rigoureux, qui vise à tenir compte de tous les risques connexes, tout en facilitant les occasions d'affaires.

Pouvoirs et limites

Par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision, le Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction, au chef de l'exploitation et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent établir des niveaux de tolérance à l'égard des risques, approuver des limites d'exposition aux risques pour chaque secteur géographique (pays et région) et chaque secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis et établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et

des services de banque d'investissement. Le Conseil d'administration et le Comité des politiques en matière de risque et de révision renvoient et approuvent annuellement les pouvoirs délégués. La Gestion des risques du Groupe est responsable d'établir :

- les critères selon lesquels ces pouvoirs peuvent être délégués à d'autres personnes;
- les exigences minimales liées aux processus de documentation, de communication et de surveillance des pouvoirs délégués.

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision doit approuver toutes les opérations dont les limites excèdent les pouvoirs délégués à la direction.

Par l'entremise du Comité de vérification, le Conseil d'administration approuve le plan visant le capital et les limites de risque afin de contrôler le risque d'illiquidité et de financement. Ces limites constituent une composante de notre cadre de gestion des liquidités et un contrôle des risques clé élaboré de manière à nous assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et efficaces pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, qu'ils soient présentés dans le bilan ou hors bilan.

Communication de l'information

Le processus de suivi et de communication des risques à l'échelle de l'entreprise constitue une composante cruciale de notre programme général de gestion du risque et il étaye la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques.

Des informations internes sont communiquées chaque trimestre au moyen du rapport sur les risques du Groupe, afin de s'assurer que les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent, en temps opportun, des informations prospectives sur les risques importants avec lesquels notre organisation doit composer, pour lesquelles des mesures peuvent être prises. Ces informations portent principalement sur l'évaluation de l'état actuel et prévu de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque. Notre processus de communication externe de l'information est conforme aux lois et autres règlements pertinents. Nous présentons régulièrement des rapports sur les risques auxquels nous sommes exposés aux parties prenantes, notamment les organismes de réglementation, les agences de notation externes et les analystes.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou la réticence d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut découler directement de réclamations contre un débiteur ou obligé, un émetteur de valeurs mobilières ou un détenteur de police en raison de primes non réglées, ou il peut découler indirectement de réclamations contre le garant d'obligations de crédit ou contre un réassureur dans le cas du risque lié à une assurance cédée.

Nous offrons un vaste éventail de produits de crédit et de services de prêts aux particuliers et entreprises clients au Canada, aux États-Unis et dans maints autres pays. Nos principaux produits incluent les prêts, les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit et les lettres de crédit. Les services de prêts spécialisés incluent le financement reposant sur l'actif, les prêts sur marge, le prêt de titres et le financement de projets. La plupart de nos secteurs d'exploitation offrent des produits et des services de crédit. Le risque de crédit découle également d'autres activités qui ne sont pas liées directement à la prestation de produits ou de services de crédit aux clients, notamment les placements à court terme liés à la gestion des liquidités et les activités de placement liées aux services d'assurance.

Nos produits de crédit constituent un inducteur important de notre rendement général. Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités à l'échelle de l'organisation, cela pourrait avoir une importante incidence directe et immédiate sur nos résultats et notre réputation.

Le ralentissement économique, l'augmentation du taux de chômage et le resserrement des conditions de crédit ont eu une incidence négative sur

la qualité du crédit aux ménages et aux entreprises en 2008. Ces conditions ont donné lieu à une hausse du nombre de prêts douteux, des provisions pour pertes sur créances et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Aux États-Unis, la diminution de valeur des maisons, le ralentissement des dépenses de consommation et la turbulence sur les marchés financiers mondiaux ont eu une incidence négative sur notre portefeuille de prêts aux constructeurs.

Nos principes de gestion du risque de crédit se fondent sur les six principes généraux de gestion des risques dont il est question à la rubrique Principes de gestion du risque. Plus particulièrement, deux de ces principes sont étayés par les facteurs liés à la gestion du risque de crédit énumérés ci-après.

Afin d'assurer un équilibre efficace entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes, des politiques et des outils aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;

- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances.

Toute activité commerciale qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques doit être évitée, notamment les activités suivantes :

- le financement direct d'entreprises vouées à la fabrication de matériel ou de matière destinés à la guerre nucléaire, chimique ou biologique, de mines terrestres ou de bombes à dispersion;
- le financement d'activités liées aux jeux de hasard sur Internet;
- l'octroi de prêts à des entités faisant l'objet de sanctions économiques;
- les opérations de crédit qui facilitent les activités illicites ou qui contribuent à la présentation d'états financiers ou de renseignements aux fins de la réglementation qui sont trompeurs;
- les opérations de crédit mettant en cause des ententes, des décaissements ou des transferts de fonds non documentés;
- l'octroi de prêts à une entreprise ou à un particulier qui participe à des activités non conformes aux normes de comportement éthique généralement reconnues au sein de la collectivité.

Responsabilités

Le Comité d'examen de la politique et le Comité de surveillance des montages financiers aident le Comité de la politique de prêt à accomplir son mandat en matière de gestion du risque de crédit. Le Comité d'examen de la politique approuve les politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, les nouvelles politiques et les politiques modifiées de gestion du risque de crédit liées aux secteurs d'exploitation ainsi que les produits comportant des risques importants. Le Comité de surveillance des montages financiers procède à la surveillance des risques liés aux montages financiers et aux prêts complexes et s'assure notamment que ces risques sont cernés et atténués, et il examine et approuve les produits et les transactions qui sont portés à son attention conformément à nos politiques.

Mesure du risque

Étant donné que le risque de crédit est susceptible d'avoir une incidence importante sur nos résultats, il est essentiel que ce risque soit quantifié avec exactitude, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles. Cela nous permet d'estimer de manière efficace les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues afin de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux États souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille et certains prêts aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Ces catégories de risque sont conformes à l'accord de Bâle II, en vertu duquel les banques sont tenues de fournir des informations sur les risques auxquels elles sont exposées, en se basant sur la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques.

Deux approches peuvent être utilisées pour la mesure du risque de crédit en vertu du cadre de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

En vertu de l'approche des notations internes avancées, nous avons recours à nos propres estimations des trois paramètres principaux, soit la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte, en fonction de l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit lors du calcul des actifs pondérés en fonction des risques conformément aux normes de supervision. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêts d'une manière précise et uniforme.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement par RBC Dexia IS, RBC Bank (USA) et dans le cadre de nos activités bancaires dans les Antilles, les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques en vue de déterminer le risque de crédit. Les évaluations de crédit effectuées par les agences d'évaluation du crédit externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch Ratings (Fitch) et DBRS sont utilisées pour pondérer l'exposition au risque de nos organismes souverains et des banques selon les normes et les lignes directrices formulées par le BSIF. En ce qui a trait aux risques liés à nos prêts aux entreprises et à nos prêts de détail, nous utilisons la pondération des risques selon l'approche standardisée prescrite par le BSIF.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer et à cerner les risques liés à nos activités de prêt d'une manière précise et uniforme, selon deux dimensions.

Dans le cas de la première dimension, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote

reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. Cette probabilité constitue une estimation de la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur auquel une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur a été attribuée se produise sur un horizon de un an. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles, malgré des conditions commerciales défavorables ou entraînant un stress, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux cotes de crédit attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 59

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investor Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	de première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	de qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	C à D	C à faillite	prêts douteux/défaillance

Dans le cas de la deuxième dimension, la perte en cas de défaillance représente la portion du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance susceptible de donner lieu à des pertes lorsqu'un cas de défaillance par un débiteur se produit. Les taux de pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles et le type de client, ainsi que le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance représente une estimation du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité de crédit lorsqu'une défaillance par un obligé se produit. Au moment de la défaillance, il se pourrait que le débiteur ait utilisé la totalité de la facilité ou qu'il ait remboursé une tranche du capital. Nous estimons le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance en nous basant sur le montant de l'encours et sur un montant estimatif de la tranche non utilisée qui sera probablement prélevée au moment de la défaillance.

L'estimation de ces paramètres représente une composante essentielle de notre système d'établissement de cotes de crédit. Ce processus sert à quantifier les risques liés aux débiteurs et aux facilités connexes au moyen de l'estimation de valeurs et de leur attribution aux paramètres. Les estimations liées aux paramètres se fondent sur notre expérience et elles sont comparées à des données externes, le cas échéant. Bien que nous ayons recours à la probabilité de défaillance en ce qui concerne le débiteur, nous estimons la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance en ce qui concerne les diverses facilités de crédit liées à ce débiteur. Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits. Nous revoyons et mettons à jour régulièrement le système d'établissement de cotes de crédit à l'égard des prêts de gros afin de garantir sa précision et son uniformité.

Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous l'utilisons dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les modèles d'évaluation par cote des nouveaux clients, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et du risque passé afin d'estimer le risque de crédit futur. Lors de l'élaboration des modèles, toutes les sources de données disponibles, y compris les données fournies par le client, telles que les états de service, les données provenant de nos systèmes internes, telles que les renseignements sur les prêts, et les données fournies par des sources externes, comme les agences de notation, sont utilisées.

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par cote aux fins de la gestion continue des comptes des clients ayant un prêt de détail avec lesquels nous avons une relation bien établie. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte du comportement passé afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Les modèles d'évaluation du comportement par cote sont dynamiques et ils sont habituellement mis à jour mensuellement afin de constamment réévaluer les risques. Les caractéristiques utilisées aux fins de ces modèles se fondent sur les données liées aux comptes existants et aux prêts concernant chaque client, ainsi que sur les données fournies par des sources externes, telles que les agences de notation.

Aux fins de la gestion générale des portefeuilles, nous évaluons les risques liés aux prêts de détail collectivement, et chaque bloc d'expositions regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Ces blocs d'expositions permettent d'estimer avec une plus grande précision et une plus grande uniformité les caractéristiques des défaillances et des pertes. Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques incluent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le moment où le compte était inscrit dans le livre comptable, ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Cela nous permet également de grouper les expositions homogènes du point de vue des risques et d'effectuer une estimation précise et uniforme des caractéristiques des pertes propres au bloc. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont aussi évalués selon les paramètres suivants : la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. L'estimation de ces paramètres tient compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits et de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et modifiées régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes		Tableau 60
Taux de probabilité	Description	
0,0 % – 1,0 %	Faible risque	
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen	
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé	
100,00 %	Prêt douteux/défaillance	

Validation

Nos systèmes et méthodes aux fins de l'établissement de cotes de crédit font régulièrement l'objet d'une validation indépendante. Les processus de validation nous fournissent du soutien pour nous assurer que nos systèmes ciblent de façon appropriée les facteurs qui nous aident à différencier les risques, à quantifier de façon adéquate le risque et à élaborer des mesures du risque qui réagissent aux variations de l'environnement macroéconomique et de l'environnement de crédit; ces processus sont conformes aux exigences réglementaires et à notre philosophie en matière d'établissement de cotes de crédit. Les personnes responsables des processus de validation exercent leurs activités indépendamment des groupes dont les méthodologies et les processus font l'objet de la validation.

Nous assurons une séparation adéquate des responsabilités entre les groupes responsables de l'exécution des activités de validation et les groupes dont les méthodes et les processus font l'objet d'une validation. Par ailleurs, les résultats et conclusions de la validation sont régulièrement examinés par les services de vérification interne.

La validation du processus d'estimation des paramètres de risque liés aux portefeuilles de prêts de gros et de détail comprend l'examen et l'évaluation des aspects suivants :

- les méthodes et processus de quantification, ainsi que la plausibilité des données obtenues;
- la relation entre les données historiques et les valeurs des paramètres établies selon des calculs internes, lesquelles tiennent compte du jugement expert des personnes ayant effectué l'estimation et d'étalons externes;

- l'exhaustivité des observations sur les données, le caractère approprié des sources de données et la segmentation des données;
- l'importance statistique et l'efficacité prédictive des valeurs estimatives; les niveaux de tolérance sont déterminés et comparés aux résultats réels, et les dérogations sont clairement soulignées.

Nous utilisons diverses méthodes de validation quantitatives (statistiques) et qualitatives (non statistiques) afin de nous assurer de la validité de notre système d'établissement de cotes de crédit. Nous appliquons à tout le moins les techniques suivantes afin de nous assurer que le processus de validation sert à :

- examiner les données importantes et pertinentes que nous possédons et celles qui sont fournies par des sources externes, de manière à établir un contexte aux fins des hypothèses, des calculs et des données obtenues;
- démontrer que les estimations se fondent sur l'expérience;
- fournir des indicateurs raisonnables des défaillances et pertes futures.

Des rapports détaillés sur le processus de validation sont préparés afin d'évaluer les méthodes d'établissement de cotes de crédit et les paramètres de risque estimatifs.

Capital économique

Le capital économique, qui constitue l'estimation par la direction du capital requis pour couvrir nos risques, est utilisé dans les prises de décisions en matière de prix fondées sur les risques et pour évaluer la rentabilité, afin d'assurer un rapport risque-rendement adéquat. En ce qui concerne notre portefeuille de prêts de gros, le capital économique permet d'établir des plafonds pour les risques à l'échelle individuelle ou à l'échelle du secteur, de manière à gérer la concentration des risques. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Analyse de sensibilité et évaluation des facteurs de stress

L'analyse de sensibilité et l'évaluation des scénarios de stress servent à estimer les incidences sur nos fonds propres et les pertes financières que nous pourrions subir en situation de stress. Bien que les pertes imprévues soient, de par leur nature, difficiles à quantifier, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress afin de mieux comprendre et d'atténuer le risque de pertes sur créances imprévues. Ces activités servent à avertir la direction des répercussions sur l'adéquation générale de nos fonds propres. Les scénarios tels qu'un ralentissement économique ou un repli de l'industrie, qui sont sélectionnés, sont considérés comme utiles et représentatifs d'événements ou de circonstances plausibles, et ils sont classés selon leur gravité. L'évaluation des facteurs de stress fait partie de notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Pour plus de détails sur ce processus, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Contrôle du risque

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'élaboration, de la communication et du maintien de nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Ces politiques établissent les exigences minimales aux fins de la gestion prudente du risque de crédit, compte tenu de divers contextes de gestion des transactions et des portefeuilles.

Politiques de gestion du risque de crédit

Nos politiques de gestion du risque de crédit ont évolué au fil des ans, de manière à refléter notre expansion géographique et la complexité de nos produits. Nous les avons peaufinées en nous fondant sur notre expérience, sur l'influence des organismes de réglementation et sur les innovations en matière de gestion des risques. Ces politiques se divisent en six catégories principales :

- L'évaluation du risque de crédit englobe les politiques liées à l'analyse du risque de crédit, la notation des risques, l'évaluation du crédit par cote et les risques de crédit commercial.
- L'atténuation du risque de crédit touche notamment les montages financiers, les biens donnés en garantie et les cautionnements.
- L'approbation du risque de crédit vise notamment les plafonds de risque de crédit et les dérogations à ces plafonds.
- La documentation du risque de crédit touche le processus de documentation et d'administration.
- L'examen du risque de crédit et la détérioration de ce risque visent notamment le processus de suivi et d'examen.
- La gestion des portefeuilles de crédit englobe la gestion des portefeuilles et la quantification des risques.

Approbation des produits et des services de crédit

Nos produits et services font l'objet de processus rigoureux aux fins de l'examen et de l'approbation des risques. Les propositions pour des produits et services de crédit, nouveaux ou modifiés, font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques. L'évaluation des risques est utilisée pour établir le niveau de risque de la proposition afin de déterminer le niveau d'approbation requis. Les propositions qui comportent des risques importants requièrent l'approbation du Comité d'examen de la politique.

Plafonds de risque de crédit

Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié et qu'il s'aligne sur le goût du risque approuvé par le Conseil d'administration. Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants afin d'assurer leur diversification adéquate et de réduire la concentration des risques :

- le risque lié à une seule entreprise
- le risque de prise ferme
- le risque lié à un secteur géographique (pays ou région)
- le risque lié à un secteur d'activité
- le risque lié aux produits et aux portefeuilles.

Afin de nous assurer que le risque lié à une seule entreprise demeure bien en deçà des seuils réglementaires et que la concentration des risques est gérée de façon prudente, i) nous avons établi des plafonds internes d'exposition au risque lié à une seule entreprise exprimés en pourcentage du total des fonds propres, qui sont inférieurs aux plafonds exigés par le BSIF; ii) nous avons formulé une définition relative à l'exposition au risque lié à une seule entreprise plus générale et plus modérée que celle formulée par le BSIF. Ces contrôles fournissent une importante marge de manœuvre entre notre niveau de tolérance aux risques et celui des organismes de réglementation. La Gestion des risques du Groupe effectue le suivi des dérogations et les signale au chef de la gestion des risques, et elle présente un rapport au Comité des politiques en matière de risque et de révision, conformément à son mandat.

Atténuation du risque de crédit

Nous cherchons à réduire notre exposition au risque de crédit et avons pour ce faire recours à divers moyens, notamment des montages financiers, des biens donnés en garantie et des dérivés de crédit. Une analyse des politiques et des processus que nous avons mis en œuvre aux fins du suivi de l'efficacité de nos activités visant à atténuer les risques est présentée ci-après.

Montages financiers

Le montage adéquat d'une facilité de crédit est essentiel à l'atténuation des risques liés à la transaction et il nécessite dans bien des cas le recours à des cautionnements, à des sûretés, à des créances de premier rang et à des clauses restrictives. Nous avons recours à des politiques et procédures en matière de crédit afin d'établir les exigences liées aux montages financiers. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des États souverains.

Biens donnés en garantie

Pour la plupart de nos produits et services de crédit, nous exigeons habituellement des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. Cela nous procure une certaine protection en cas de défaillance. Ces biens peuvent notamment être des biens immobiliers, des actifs liquides, des espèces, des obligations et des titres d'État. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend du type et de la qualité desdits biens. Nos politiques de gestion du risque de crédit énoncent les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Nous avons mis en œuvre des procédures afin de nous assurer que ces couvertures économiques sont efficaces et efficaces. Les contreparties avec qui nous faisons affaire sont généralement des banques et des institutions financières autres que des banques jouissant de cotes de première qualité.

Toutes les opérations sur dérivés pour lesquelles des biens ont été donnés en gage à titre de garantie sont documentées au moyen de conventions cadres standards du secteur. Nous avons élaboré des politiques internes pour chaque pays afin d'assurer le caractère exécutoire des arrangements liés aux biens donnés en garantie. Les espèces et les valeurs

mobilières données en gage sont détenues par nous ou par un dépositaire autorisé. La concentration des risques liés aux biens donnés en garantie est minime.

Nous procédons à des ajustements des évaluations du crédit relativement aux opérations sur dérivés qui sont exposées aux variations de la qualité du crédit de la contrepartie. Nous effectuons ces ajustements au moins une fois par mois au moyen de modèles internes et conformément à des méthodes approuvées par la Gestion des risques du Groupe, qui se composent d'algorithmes mathématiques complexes. La plausibilité du niveau des ajustements fait l'objet d'un examen indépendant mensuel.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions ou de résiliation d'un contrat donné conclu avec la contrepartie. Nos unités fonctionnelles responsables des activités de négociation fournissent à la Gestion des risques du Groupe les détails pertinents concernant les transactions en cours, y compris des données à la juste valeur détaillées. Ces données servent à effectuer un suivi du montant de l'avantage au titre de la compensation qui est comptabilisé. Pour plus de détails sur la compensation, se reporter à la note 7 des Notes complémentaires.

Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe fournit à la haute direction et au Conseil d'administration des rapports sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, afin de mettre en évidence toute variation du risque de crédit auquel nous sommes exposés ou toute tendance négative liée à notre profil de crédit et de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant.

Un rapport sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise est fourni chaque trimestre au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants. Ce rapport fournit un aperçu de notre profil de risque, y compris des informations sur les tendances et sur les risques importants. Il comprend aussi une analyse des variations importantes de nos expositions, des pertes prévues, du capital économique et la notation des risques. Nous préparons aussi des rapports sur les dérogations aux politiques représentant un risque de crédit important, sur les risques de contrepartie importants et sur les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties. Nous effectuons une analyse pour chaque portefeuille et pour chaque secteur d'activité et nous préparons des rapports sur les résultats des évaluations des facteurs de stress et des analyses de sensibilité.

Des rapports sur les risques propres à chaque secteur d'exploitation sont également fournis aux cadres dirigeants, qui assurent le suivi de la qualité du crédit de leurs portefeuilles respectifs, ainsi que des industries naissantes ou des tendances du marché.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et autres risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont liés aux prêts en cours et aux acceptations, aux engagements inutilisés ainsi qu'aux autres risques auxquels nous sommes exposés, y compris ceux liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, et les titres de créance disponibles à la vente. En ce qui concerne les engagements inutilisés et les passifs éventuels, le risque brut auquel nous sommes exposés représente une tranche estimative du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur. Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des prêts et acceptations et des passifs éventuels, se reporter aux notes 1, 2 et 25 des Notes complémentaires.

Les risques de crédit liés aux activités de négociation ont trait aux opérations de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi qu'à des emprunts et prêts de titres, et à des dérivés hors cote. En ce qui concerne les conventions de rachat et de revente, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été vendus ou acquis initialement. En ce qui concerne les emprunts et prêts de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été empruntés ou prêtés initialement. Dans le cas des dérivés hors cote, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Pour de l'information supplémentaire sur les conventions de rachat et de revente et sur le risque de crédit lié aux produits dérivés, se reporter aux notes 1, et 7 et 29 des Notes complémentaires.

	2008					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres (2)	Dérivés hors cote (3)	Risque total (4)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres (1)			
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)						
Prêts hypothécaires résidentiels (5)	122 991 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	122 993 \$
Prêts aux particuliers	60 727	42 462	67	–	–	103 256
Prêts sur cartes de crédit	8 933	19 933	–	–	–	28 866
Prêts aux petites entreprises (6)	2 804	2 265	49	–	–	5 118
Prêts de détail	195 455 \$	64 662 \$	116 \$	– \$	– \$	260 233 \$
Prêts aux entreprises (7)						
Exploitations agricoles	5 305 \$	409 \$	18 \$	– \$	54 \$	5 786 \$
Industrie automobile	3 999	1 856	137	20	507	6 519
Biens de consommation	7 389	2 085	396	–	502	10 372
Énergie	8 146	8 371	2 443	1	1 801	20 762
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	8 788	5 212	4 589	49 463	18 241	86 293
Industrie forestière	1 152	523	101	7	122	1 905
Produits industriels	5 033	2 177	323	–	306	7 839
Mines et métaux	3 947	1 206	542	69	962	6 726
Secteur immobilier et secteurs connexes	22 978	3 406	1 428	7	397	28 216
Technologie et médias	3 206	3 026	296	–	490	7 018
Transport et environnement	4 239	2 026	569	–	865	7 699
Autres (8)	25 623	6 357	10 100	1 661	10 710	54 451
États souverains (9)	2 496	2 548	10 749	2 784	17 824	36 401
Banques (10)	5 284	4 308	57 793	61 675	34 171	163 231
Prêts de gros	107 585 \$	43 510 \$	89 484 \$	115 687 \$	86 952 \$	443 218 \$
Risque total	303 040 \$	108 172 \$	89 600 \$	115 687 \$	86 952 \$	703 451 \$

(1) Comprend les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, ainsi que les titres de créance disponibles à la vente.

(2) Comprend les conventions de rachat et de revente ainsi que les emprunts et prêts de titres.

(3) Montant de l'équivalent-crédit compte tenu des accords généraux de compensation.

(4) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Les risques liés aux catégories d'actifs « Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles » et « Autres expositions sur la clientèle de détail » prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(5) Comprend certaines opérations de titrisation synthétique de prêts hypothécaires.

(6) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.

(7) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.

(8) Les risques liés aux prêts et autres risques de crédit auxquels est exposé le secteur Autres services au sein de notre portefeuille de prêts de gros comprennent : i) pour les prêts et acceptations en cours : autres services, 10,9 milliards de dollars, produits de financement, 4,9 milliards, activités de placement et d'investissement, 4,6 milliards, secteur de la santé, 2,5 milliards, et autres éléments, 2,7 milliards; ii) pour les prêts et acceptations inutilisés : autres services, 3,7 milliards de dollars, secteur de la santé, 0,9 milliard, activités de placement et d'investissement, 0,7 milliard, produits de financement, 0,6 milliard, et autres éléments, 0,4 milliard, et iii) pour les autres éléments liés aux prêts : autres services, 2,2 milliards, produits de financement, 0,7 milliard de dollars, activités de placement et d'investissement, 0,6 milliard de dollars, et autres éléments, 6,5 milliards. Le risque de crédit lié à nos autres activités de négociation au sein du portefeuille de prêts de gros comprend : i) pour les opérations de mise en pension de titres : autres services, 0,4 milliard de dollars, activités de placement et d'investissement, 0,3 milliard, produits de financement, 0,1 milliard, et autres éléments, 0,8 milliard et ii) pour les dérivés hors cote : produits de financement, 5,4 milliards de dollars, autres services, 1,7 milliard, et autres éléments, 3,5 milliards.

(9) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

(10) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

2008

Au 31 octobre 2008, le risque brut auquel nous sommes exposés s'élevait à 703 milliards de dollars, et cette exposition a trait principalement au risque lié aux prêts et acceptations ainsi qu'à la mise en pension de titres. Le risque de crédit lié aux prêts de détail auquel nous sommes exposés se chiffrait à 260 milliards de dollars, soit 37 % de notre risque total. Le risque le plus important auquel nous sommes exposés au chapitre des prêts de détail touche les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers. Le risque de crédit lié aux prêts de gros auquel nous sommes exposés s'élevait à 443 milliards de dollars, soit 63 % de notre risque total.

Le risque le plus important auquel nous sommes exposés au chapitre des prêts de gros touche le portefeuille de prêts aux banques et le secteur des services financiers autres que ceux fournis par des banques, avec lesquels nous effectuons la majorité de nos mises en pension de titres et des opérations sur dérivés hors cote.

Notre portefeuille de crédit est demeuré bien diversifié dans tous les secteurs géographiques. La plupart des risques auxquels nous sommes exposés touchent nos activités au Canada, et ensuite nos activités dans les autres pays et aux États-Unis.

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Prêts hypothécaires résidentiels (1)	122 991 \$	109 745 \$	13 246 \$	12 %
Prêts aux particuliers	60 727	48 743	11 984	25 %
Prêts sur cartes de crédit	8 933	8 322	611	7 %
Prêts aux petites entreprises (2)	2 804	2 652	152	6 %
Prêts de détail	195 455 \$	169 462 \$	25 993 \$	15 %
Prêts aux entreprises (3)				
Exploitations agricoles	5 305 \$	5 367 \$	(62)\$	(1)%
Industrie automobile	3 999	3 285	714	22 %
Biens de consommation	7 389	5 206	2 183	42 %
Énergie	8 146	7 632	514	7 %
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	8 788	6 959	1 829	26 %
Industrie forestière	1 152	1 349	(197)	(15)%
Produits industriels	5 033	4 119	914	22 %
Mines et métaux	3 947	2 301	1 646	72 %
Secteur immobilier et secteurs connexes	22 978	19 187	3 791	20 %
Technologie et médias	3 206	2 423	783	32 %
Transport et environnement	4 239	2 656	1 583	60 %
Autres (4)	25 623	17 583	8 040	46 %
États souverains (5)	2 496	932	1 564	168 %
Banques (6)	5 284	2 754	2 530	92 %
Prêts de gros	107 585 \$	81 753 \$	25 832 \$	32 %
Total des prêts et acceptations (7)	303 040 \$	251 215 \$	51 825 \$	21 %
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 215)\$	(1 493)\$	(722)\$	(48)%
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	300 825 \$	249 722 \$	51 103 \$	20 %

(1) Comprend certaines opérations de titrisation synthétique de prêts hypothécaires.

(2) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.

(3) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.

(4) Pour 2008, le poste Autres est lié à d'autres services, 10,9 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,9 milliards, aux activités de placement et d'investissement, 4,6 milliards, au secteur de la santé, 2,5 milliards, et à d'autres éléments, 2,7 milliards.

(5) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(7) Le total des prêts et acceptations ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Les catégories d'actifs « Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles » et « Autres expositions sur la clientèle de détail » prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie incluses dans les prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit, tandis que les marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont incluses dans les prêts aux particuliers.

Analyse du portefeuille des prêts et acceptations en cours

2008 par rapport à 2007

Notre portefeuille est demeuré diversifié et a continué de connaître une croissance solide en 2008. Le total des prêts et des acceptations a augmenté de 52 milliards de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la croissance de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros, ainsi que par l'affaiblissement du dollar canadien qui a eu une incidence favorable sur la conversion, en dollars canadiens, des prêts et acceptations libellés en dollars américains.

Portefeuille de prêts de détail

Les prêts de détail ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers. Une tranche de 4 milliards de dollars de cette croissance est attribuable aux acquisitions de RBTT et d'ANB.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont accrus de 13 milliards de dollars, ou 12 %, principalement au Canada, où le niveau d'activité sur le marché de l'habitation est demeuré élevé pendant la majeure partie de l'exercice. Une tranche de 2 milliards de dollars de cette augmentation est attribuable aux acquisitions de RBTT et d'ANB.

Les prêts aux particuliers se sont accrus de 12 milliards de dollars, ou 25 %, résultat principalement attribuable à la croissance du financement aux fins d'accession à la propriété au Canada. Une tranche de 2 milliards de dollars de cette croissance est attribuable aux acquisitions de RBTT et d'ANB. Les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 0,6 milliard de dollars, ou 7 %.

Portefeuille de prêts de gros

Les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou 32 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui s'explique en grande partie par la croissance du portefeuille. Une tranche de 8 milliards de dollars de cette augmentation est aussi attribuable aux acquisitions de RBTT et d'ANB.

Le poste Autres a augmenté de 8 milliards de dollars, ou 46 %, et l'augmentation touche plusieurs sous-secteurs. Notre secteur immobilier et des secteurs connexes ont affiché une hausse de 3,8 milliards de dollars, ou 20 %, essentiellement en raison de l'acquisition d'ANB et de

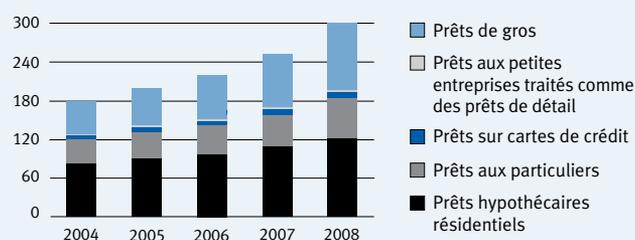
l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien sur la conversion de nos prêts libellés en dollars américains. Le reste de cette croissance est répartie entre d'autres secteurs, notamment les secteurs Banques, Biens de consommation et Services financiers autres que ceux fournis par des banques.

La composition globale de notre portefeuille n'a pas changé considérablement par rapport à l'exercice précédent, bien que les prêts de détail aient diminué de 3 % tandis que les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont augmenté du même pourcentage. Le portefeuille est demeuré bien diversifié, se composant à 40 % de prêts hypothécaires résidentiels, à 36 % de prêts de gros, à 20 % de prêts aux particuliers, à 3 % de prêts sur cartes de crédit et à 1 % de prêts aux petites entreprises.

Le portefeuille a enregistré des hausses dans tous les secteurs géographiques. La hausse la plus importante a été enregistrée au Canada et elle touchait principalement le portefeuille de prêts de détail. La hausse des prêts aux États-Unis et à l'étranger est principalement attribuable à la croissance du portefeuille des prêts aux entreprises. Se reporter au tableau 83 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Total des prêts et des acceptations par portefeuille de crédit

(en milliards de dollars canadiens)



Tendance sur cinq ans

Au cours des cinq derniers exercices, la tendance était résolument à la hausse pour ce qui est du total des prêts et des acceptations. Comparativement à 2004, notre portefeuille a augmenté de 124 milliards de dollars, ou 70 %.

Depuis 2004, les prêts de détail se sont accrus de 68 milliards de dollars, ou 54 %, en raison principalement de la croissance élevée enregistrée au Canada pour toutes les catégories de prêts, notamment les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers, nonobstant le nombre de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit titrisés au cours de la période. Cette croissance reflète l'importance que nous continuons d'accorder au renforcement de notre position de chef de file dans la plupart des catégories de produits importantes, conjuguée à des conditions de marché relativement favorables pendant la majeure partie de cette période, malgré le ralentissement économique amorcé vers la fin de 2008. La croissance aux États-Unis et dans les autres pays a été principalement attribuable à nos acquisitions de RBTT et d'ANB.

Depuis 2004, les prêts de gros ont augmenté de 56 milliards de dollars, ou 109 %. Bien que les secteurs aient tous connu une bonne croissance générale, les secteurs ayant affiché la croissance la plus importante sont le secteur immobilier et les secteurs connexes, les autres secteurs, le secteur des services financiers autres que ceux fournis par des banques et le secteur de l'énergie. L'augmentation de notre exposition au secteur immobilier et aux secteurs connexes au cours de la période tient en grande partie aux marchés de l'habitation relativement solides en Amérique du Nord, jusqu'au début de 2007 pour le marché américain et vers la fin de 2008 pour le marché canadien. Notre exposition au risque lié aux autres services a augmenté en grande partie en raison de la croissance des sous-secteurs services aux entreprises, divertissement, loisirs et restaurants, et organismes sans but lucratif. L'augmentation de notre exposition au secteur de l'énergie découle en grande partie de la hausse des investissements dans les activités d'exploitation et de production du secteur pétrolier et gazier ainsi que dans les activités de raffinage, de commercialisation et de distribution du pétrole au Canada et aux États-Unis. Notre exposition aux services financiers non bancaires a augmenté au cours de la période, en raison principalement de la croissance des fonds et des fiducies grâce à RBC Dexia IS, et des sous-secteurs consommation et financement commercial, principalement aux États-Unis et dans les autres pays.

La composition de notre portefeuille a changé par rapport à 2004, témoignant de la croissance de notre portefeuille de prêts de gros. Les prêts au détail ont diminué, passant de 71 % du total des prêts et acceptations en 2004 à 64 % en 2008, tandis que les prêts de gros ont connu une augmentation correspondante au cours de cette période. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux 83 et 84 de la rubrique Information financière supplémentaire.

Au Canada, notre portefeuille a continué de s'accroître au cours de la période, grâce à notre philosophie « Le client avant tout », à l'amélioration de la qualité et de la gamme de nos produits et services, ainsi qu'à l'expansion et à l'amélioration de notre réseau de distribution afin de mieux servir nos clients. Notre exposition au risque lié aux États-Unis et aux autres pays s'est accentuée au cours des dernières années en particulier, ce qui reflète nos activités d'expansion ainsi que notre croissance interne.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent d'une contrepartie à une autre. Nous achetons et vendons des protections de crédit à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation. Nous sommes exposés au risque de crédit de contrepartie lorsque nous achetons une protection de crédit ou que la juste valeur d'un produit dérivé est positive. Comme pour d'autres types de dérivés, nous avons recours à des garanties et à des accords généraux de compensation afin de gérer le risque de crédit de contrepartie, et ces contrats sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres risques de crédit. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 7 des Notes complémentaires.

Dérivés de crédit émis aux fins de négociation

La plupart de nos positions sur dérivés de crédit sont détenues à des fins de négociation. Ces positions sont généralement réparties également entre la protection achetée et la protection vendue. Nos activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et la gestion du risque de crédit lié à certaines activités de négociation. Plus de 98 % de notre exposition nette aux risques a trait à des contreparties jouissant de cotes de première qualité.

Pour un résumé des faits importants qui sont survenus sur le marché au cours de l'exercice et qui ont une incidence sur certaines positions sur dérivés de crédit achetées auprès d'assureurs spécialisés, se reporter à la section Incidence du contexte du marché, à la rubrique Rendement financier.

Dérivés de crédit émis aux fins de négociation (1) **Tableau 63**

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Capital nominal				
Protection achetée	140 010 \$	202 733 \$	(62 723)\$	(31)%
Protection vendue	132 515	190 514	(57 999)	(30)%
Juste valeur (2)				
Positive	16 456	10 416	6 040	58 %
Négative	15 344	9 375	5 969	64 %
Coût de remplacement (3)	5 607	3 340	2 267	68 %

(1) Comprend les swaps sur défaillance.

(2) Juste valeur brute avant la compensation.

(3) Coût de remplacement après la compensation, mais compte non tenu des garanties.

2008 par rapport à 2007

La valeur nominale totale des dérivés de crédit émis aux fins de négociation a diminué de 121 milliards de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent. La diminution reflète principalement une réduction stratégique des positions qui soutiennent les opérations structurées en 2008.

Les justes valeurs positive et négative brutes totales se sont accrues de 6 milliards de dollars dans chaque cas, par rapport à l'an dernier, alors que le coût de remplacement a augmenté de 2 milliards par rapport à l'an dernier. Ces montants ont augmenté malgré une réduction des positions, principalement en raison de l'élargissement soutenu des écarts de taux tout au long de l'exercice et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours du dernier semestre de 2008.

Dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation

Nous achetons et vendons également des dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation, de manière à gérer l'ensemble de notre portefeuille de crédit. Afin d'atténuer la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit, nous achetons des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers. Nous vendons également de la protection sur dérivés de crédit afin de diversifier notre portefeuille. La protection sur dérivés de crédit que nous vendons ne constitue pas une portion importante de notre risque de crédit global. Le capital nominal des dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. Aucun de ces contrats n'a été conclu avec des assureurs spécialisés et aucun de ces contrats ne vise des actifs liés au marché américain des prêts à risque.

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Capital nominal				
Prêts aux entreprises				
Industrie automobile	473 \$	379 \$	94 \$	25 %
Énergie	363	957	(594)	(62)%
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	379	1 161	(782)	(67)%
Mines et métaux	590	591	(1)	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	136	413	(277)	(67)%
Technologie et médias	10	10	–	–
Transport et environnement	224	335	(111)	(33)%
Autres (2)	439	472	(33)	(7)%
États souverains (3)	294	220	74	34 %
Banques (4)	259	731	(472)	(65)%
Protection achetée, montant net	3 167 \$	5 269 \$	(2 102)\$	(40)%
Protection à effet de compensation vendue liée à la même entité de référence	–	261	(261)	(100)%
Protection achetée, montant brut	3 167 \$	5 530 \$	(2 363)\$	(43)%
Protection vendue, montant net (5)	147 \$	186 \$	(39)\$	(21)%
Protection à effet de compensation achetée liée à la même entité de référence	–	261	(261)	(100)%
Protection vendue, montant brut	147 \$	447 \$	(300)\$	(67)%
Protection achetée et vendue, montant brut (capital nominal)	3 314 \$	5 977 \$	(2 663)\$	(45)%
Juste valeur (6)				
Positive	400 \$	36 \$	364 \$	n.s.
Négative	15	30	(15)	(50)%

(1) Comprend les swaps sur défaillance.

(2) Pour 2008, le poste Autres est lié aux biens de consommation, 39 millions de dollars, au secteur de la santé, 12 millions, et à d'autres éléments, 388 millions.

(3) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(5) La protection vendue au 31 octobre 2008 visait le poste Biens de consommation, 81 millions de dollars, et le poste Autres, 66 millions (67 millions pour le poste Biens de consommation et 119 millions pour le poste Autres en 2007).

(6) Juste valeur brute avant la compensation.

n.s. : non significatif

2008 par rapport à 2007

La valeur nominale brute des dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation a régressé de 2,7 milliards de dollars, ou 45 %, par rapport à l'an dernier, essentiellement en raison d'une réduction stratégique de nos positions et de l'échéance de contrats. Le total de la protection achetée a diminué de 2,4 milliards de dollars, ou 43 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement d'une réduction stratégique de nos positions liées aux secteurs Services financiers autres que ceux fournis par des banques, Énergie, Banques, Secteur immobilier et secteurs connexes, et Transport et environnement. Elle a été en partie contrebalancée par une augmentation des risques liés aux États souverains et au poste Industrie automobile.

Le total de la protection vendue a diminué de 300 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement d'une réduction stratégique de nos positions.

La juste valeur positive brute totale s'est accrue de 364 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui découle essentiellement de l'élargissement continu des écarts de taux et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au deuxième semestre de 2008. La juste valeur négative brute totale a affiché une baisse de 15 millions de dollars, ou 50 %, comparativement à l'an dernier, résultat qui tient principalement à l'échéance de contrats.

Montant brut des prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré.

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts figurant au bilan et hors bilan. Cette provision est évaluée trimestriellement en fonction de nos évaluations des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille ainsi que la conjoncture économique. La provision est augmentée de la dotation à la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats) et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Pour une analyse détaillée, se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

Évolution du montant brut des prêts douteux

Tableau 65

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Montant brut des prêts douteux au début				
Prêts de détail	388 \$	383 \$	5 \$	1 %
Prêts de gros	730	443	287	65
	1 118 \$	826 \$	292 \$	35 %
Nouveaux prêts douteux				
Prêts de détail	1 263 \$	896 \$	367 \$	41 %
Prêts de gros	2 138	721	1 417	197
	3 401 \$	1 617 \$	1 784 \$	110 %
Prêts remboursés, de nouveau inscrits comme des prêts productifs, vendus et autres				
Prêts de détail	(47)\$	(132)\$	85 \$	64 %
Prêts de gros	(238)	(325)	87	27
	(285)\$	(457)\$	172 \$	38 %
Montant net des nouveaux prêts douteux				
Prêts de détail	1 216 \$	764 \$	452 \$	59 %
Prêts de gros	1 900	396	1 504	380
	3 116 \$	1 160 \$	1 956 \$	169 %
Prêts radiés				
Prêts de détail	(876)\$	(759)\$	(117)\$	(15)%
Prêts de gros	(435)	(109)	(326)	(299)
	(1 311)\$	(868)\$	(443)\$	(51)%
Montant brut des prêts douteux à la fin				
Prêts de détail	728 \$	388 \$	340 \$	88 %
Prêts de gros	2 195	730	1 465	201
	2 923 \$	1 118 \$	1 805 \$	161 %
Total du montant brut des prêts douteux				
Principaux ratios				
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,96 %	0,45 %	n.s.	51 bps
Total des radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,42 %	0,30 %	n.s.	12 bps

n.s. : non significatif

Évolution de la provision pour pertes sur créances

Tableau 66

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Provision spécifique				
Solde au début	351 \$	263 \$	88 \$	33 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 430	782	648	83
Radiations	(1 311)	(868)	(443)	(51)
Recouvrements	162	170	(8)	(5)
Ajustements	135	4	131	n.s.
	767 \$	351 \$	416 \$	119 %
Provision spécifique pour pertes sur créances à la fin				
Provision générale				
Solde au début	1 221 \$	1 223 \$	(2)\$	-%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	165	9	156	n.s.
Ajustements	146	(11)	157	n.s.
	1 532 \$	1 221 \$	311 \$	25 %
Provision générale pour pertes sur créances à la fin				
Provision pour pertes sur créances	2 299 \$	1 572 \$	727 \$	46 %

n.s. : non significatif

2008 par rapport à 2007

Montant brut des prêts douteux

Le montant brut total des prêts douteux a augmenté de 1 805 millions de dollars par rapport à l'an dernier. L'accroissement reflète principalement la hausse du nombre de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts de gros et de détail.

Le montant brut des prêts de détail classés comme prêts douteux a augmenté de 340 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète la hausse du nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels au Canada en raison de la croissance du portefeuille et à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels aux États-Unis, reflétant la détérioration des conditions économiques. La hausse du nombre de prêts douteux liés à nos portefeuilles dans d'autres pays, principalement attribuable à l'acquisition de RBTT, a également contribué à cette augmentation.

Le montant brut des prêts de gros classés comme prêts douteux a affiché une hausse de 1 465 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient en grande partie à nos services

bancaires aux États-Unis, principalement nos activités de financement de constructeurs résidentiels et notre portefeuille de prêts commerciaux et de services bancaires aux entreprises, en raison du repli continu du marché de l'habitation et de la dégradation des conditions économiques. L'accroissement reflète également la hausse du nombre de prêts douteux liés à certains comptes précis de nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises principalement aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada, y compris un montant de 203 millions de dollars lié aux prêts consentis en vertu des facilités de liquidités utilisées dans le cadre des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants administrés par RBC et garantis par la tranche assortie d'une cote AAA de TCG liés à des TAA aux États-Unis.

L'augmentation du montant brut des prêts douteux a donné lieu à une hausse du ratio du montant brut des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations, lequel s'est chiffré à 0,96 %, contre 0,45 % à l'exercice précédent.

Se reporter au tableau 85 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse détaillée.

Provision pour pertes sur créances

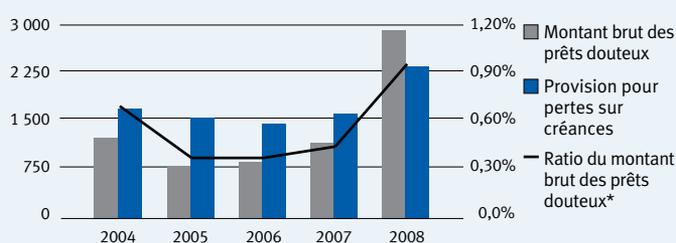
Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 727 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est directement liée à la hausse du nombre de prêts douteux.

La provision spécifique au titre des prêts de détail a augmenté de 88 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de la provision au titre de notre portefeuille de prêts aux particuliers dans les autres pays, découlant principalement de l'acquisition de RBTT. La provision accrue au titre de notre portefeuille de prêts de détail aux États-Unis et de prêts hypothécaires résidentiels au Canada a également contribué à cette hausse.

La provision spécifique au titre des prêts de gros a augmenté de 328 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse du nombre de prêts douteux, comme il a été mentionné précédemment.

La provision générale s'est accrue de 311 millions de dollars, ou 25 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison de la croissance des volumes et de l'affaiblissement de la qualité du crédit liés aux portefeuilles de prêts de détail canadiens, de la faiblesse de nos portefeuilles de services bancaires aux États-Unis, de l'acquisition de ANB et de RBTT, ainsi que de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien.

Montant brut des prêts douteux et provision pour pertes sur créances (en millions de dollars canadiens)



* Ratio du montant brut des prêts douteux : montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations.

Tendance sur cinq ans

Montant brut des prêts douteux

En 2005, le montant brut des prêts douteux a diminué, alors qu'il est demeuré relativement stable de 2005 à 2006. La hausse de 2007 reflète le début du repli du marché de l'habitation aux États-Unis qui a surtout touché nos activités de financement de constructeurs résidentiels américains. La hausse de 2008 reflète principalement l'incidence du repli continu du marché de l'habitation et la dégradation des conditions économiques aux États-Unis. Cette hausse découle également de l'augmentation du nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Se reporter au tableau 85 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse détaillée.

Provision pour pertes sur créances

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué légèrement, mais est demeuré relativement stable de 2004 à 2006. En 2007, la provision spécifique a augmenté, en grande partie en raison de la hausse du montant brut des prêts douteux dans notre portefeuille de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, comme nous l'avons déjà mentionné. En 2008, les provisions spécifiques pour pertes sur créances ont continué d'augmenter, alors même que s'accroissait l'incidence du repli continu du marché de l'habitation et de la dégradation des conditions économiques sur notre portefeuille de financement aux constructeurs. La hausse du nombre des prêts douteux de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises a également contribué à l'augmentation.

La provision générale est demeurée relativement stable de 2004 à 2007. L'augmentation au titre de la provision générale en 2008 reflète la croissance des volumes et la faiblesse de nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts de détail aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau 87 de la rubrique Information financière supplémentaire.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision pour

pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

Tableau 67

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
Prêts hypothécaires résidentiels	16 \$	5 \$	11 \$	220 %
Prêts aux particuliers	445	364	81	22
Prêts sur cartes de crédit	270	223	47	21
Prêts aux petites entreprises (1)	46	34	12	35
Prêts de détail	777 \$	626 \$	151 \$	24 %
Entreprises (2)	653 \$	156 \$	497 \$	319 %
États souverains (3)	—	—	—	—
Banques (4)	—	—	—	—
Prêts de gros	653 \$	156 \$	497 \$	319 %
Total de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances	1 430 \$	782 \$	648 \$	83 %
Total de la dotation à la provision générale	165 \$	9 \$	156 \$	n.s.
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595 \$	791 \$	804 \$	102 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,53 %	0,33 %	n.s.	20 p.b.

(1) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.

(2) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.

(3) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

n.s. : non significatif

2008 par rapport à 2007

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 804 millions de dollars par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète la hausse de la dotation aux provisions générale et spécifique au titre de nos portefeuilles de prêts de gros et de détail.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée aux prêts de détail a augmenté de 151 millions de dollars, ou 24 %, par

rapport à il y a un an. L'augmentation tient principalement à la hausse de la dotation aux provisions au titre de notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada, qui s'explique par les taux de pertes plus élevés et par la croissance des portefeuilles. Elle découle également de la hausse de la dotation aux provisions au titre de notre portefeuille de prêts de détail aux États-Unis.

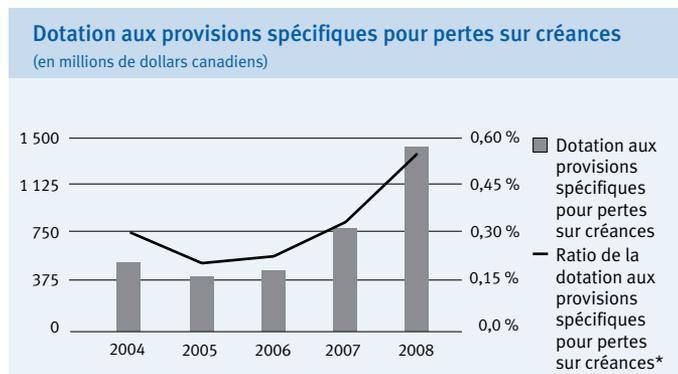
La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée aux prêts de gros a augmenté de 497 millions de dollars par rapport

à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie imputable à la hausse du nombre de prêts douteux liés à nos services bancaires aux États-Unis, principalement nos activités de financement de constructeurs résidentiels et nos portefeuilles de services bancaires aux entreprises et de prêts commerciaux, comme il a été mentionné précédemment. L'accroissement reflète également la hausse de la dotation aux provisions, en grande partie attribuable à certains comptes particuliers de nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises principalement aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada, notamment une dotation à la provision de 61 millions de dollars liée à des prêts consentis en vertu des facilités de liquidités utilisées dans le cadre des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants administrés par RBC aux États-Unis.

La dotation à la provision générale a augmenté de 156 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, résultat proportionnel à la croissance des volumes et à l'affaiblissement de la qualité du crédit liés aux portefeuilles de prêts de détail au Canada et à la faiblesse de nos portefeuilles de services bancaires aux États-Unis.

L'augmentation de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances a donné lieu à une hausse du ratio de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations, lequel s'est chiffré à 0,53 %, contre 0,33 % à l'exercice précédent.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau 86 de la rubrique Information financière supplémentaire.



* Ratio de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances : dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Tendance sur cinq ans

Dotation à la provision pour pertes sur créances

De 2004 à 2005, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances a suivi une tendance à la baisse, qui reflète principalement une réduction de la dotation aux provisions au titre de notre portefeuille de prêts aux entreprises. Nous avons comptabilisé des recouvrements importants en 2005 et en 2006, particulièrement en ce qui concerne nos prêts aux grandes entreprises.

En 2007, la dotation aux provisions spécifiques a augmenté, principalement en raison de nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, reflétant le début du repli du marché de l'habitation aux États-Unis. L'augmentation enregistrée en 2008 reflète en grande partie l'incidence de la détérioration continue du marché de l'habitation aux États-Unis et du ralentissement économique, comme nous l'avons déjà mentionné.

Services bancaires aux États-Unis		Tableau 68
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)		2008
Prêts de détail		
Prêts hypothécaires résidentiels	2 922 \$	
Financement aux fins d'accession à la propriété	4 269	
Prêts pour l'achat de lots	1 142	
Prêts sur cartes de crédit	187	
Autres	320	
	8 840 \$	
Prêts de gros		
Prêts commerciaux et prêts bancaires aux entreprises	14 588 \$	
Financement aux constructeurs résidentiels	2 116	
RBC Real Estate Finance Inc. (REFI)	1 153	
Autres	585	
	18 442 \$	
Total des prêts liés aux services bancaires aux États-Unis	27 282 \$	

Au 31 octobre 2008, les prêts liés aux services bancaires aux États-Unis totalisaient 27,3 milliards de dollars, soit 18,4 milliards en prêts de gros et 8,8 milliards en prêts de détail. Les activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis se composent d'un montant de 2,1 milliards de dollars au titre de nos activités de financement de constructeurs en cours et d'un montant de 1,2 milliard relatif à RBC Real Estate Finance Inc. (REFI), une filiale en propriété exclusive créée afin de gérer l'abandon graduel de nos activités de financement de constructeurs résidentiels dans les États suivants : Californie, Washington, Arizona, Utah, Illinois et Colorado (États non compris dans notre réseau), ainsi que de certains autres prêts douteux liés aux activités de financement de constructeurs résidentiels dans les États compris dans notre réseau.

Environ 80 % du montant total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances constatée aux États-Unis au cours de l'exercice, établi à 578 millions de dollars, vise les services bancaires aux États-Unis. Environ 60 % de ce montant est lié à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, y compris notre portefeuille de REFI. La tranche restante est attribuable aux prêts commerciaux et aux prêts bancaires aux entreprises, ainsi qu'au financement aux fins d'accession à la propriété et aux prêts pour l'achat de lots.

De l'augmentation de 436 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances de gros constatée aux États-Unis au cours de l'exercice, environ 70 % est attribuable à nos services bancaires aux entreprises aux États-Unis. De ce montant, environ 80 % est imputable aux prêts douteux liés aux activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, y compris le portefeuille de REFI. La tranche restante a trait à des prêts commerciaux et à des prêts bancaires aux entreprises.

Instruments d'intermédiation bancaire

Les instruments d'intermédiation bancaire se composent de positions dans des instruments financiers qui sont détenus à des fins de placement et qui ne font pas partie du portefeuille de négociation. Ces positions incluent des participations directes et indirectes, avec ou sans droit de vote, dans l'actif et le bénéfice d'une entité, qui ne sont ni consolidées ni déduites aux fins du capital réglementaire. Les instruments d'intermédiation bancaire se composent d'actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées, de parts de sociétés en commandite, de capital-risque et des instruments dérivés détenus qui sont liés à des titres de capitaux propres.

L'accord de Bâle II définit les risques liés au portefeuille d'intermédiation bancaire en fonction de la substance économique de l'opération plutôt qu'en fonction de la forme juridique ou du traitement comptable lié à l'instrument. Cela donne lieu à des différences au chapitre de l'établissement des titres de capitaux propres détenus dans le portefeuille d'intermédiation bancaire et de ceux présentés dans les notes 1 à 3 des Notes complémentaires.

La plupart des instruments d'intermédiation bancaire présentés dans nos bilans consolidés sont classés comme disponibles à la vente, et la tranche restante est classée à titre de placements dans des sociétés liées, aux postes Autres actifs et Titres sans droit de participation (titres de créance).

Les instruments détenus dans le portefeuille d'intermédiation bancaire sont assujettis aux exigences concernant le capital lié au risque de crédit, telles qu'elles sont prescrites par le BSIF en vertu du cadre de l'accord de Bâle II.

Le tableau ci-après illustre les risques liés aux instruments d'intermédiation bancaire auxquels nous sommes exposés ainsi que les pertes nettes non réalisées sur le portefeuille.

Risque lié aux instruments d'intermédiation bancaire		Tableau 69
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)		2008
Titres de sociétés ouvertes		1 461 \$
Titres de sociétés fermées		1 630
Risque total lié aux instruments d'intermédiation bancaire (1)		3 091 \$
Pertes nettes non réalisées aux fins de la réglementation, montant cumulé (2)		(380) \$
(1)	Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur.	
(2)	Ce montant représente les pertes non réalisées, déduction faite des impôts sur les bénéfices.	

Le risque du marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises ou les écarts de taux entraînent des pertes. Nos activités de négociation et nos activités de gestion de l'actif nous exposent à un risque du marché. Le niveau du risque du marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements et la composition de notre portefeuille de négociation.

Au cours du dernier trimestre de 2008, tous les marchés, et ce tant les marchés au comptant que les marchés des dérivés liés à toutes les catégories d'actifs, y compris le crédit, ont composé avec une volatilité sans précédent des cours, car les principaux participants des marchés ont dû faire face à un désendettement radical et rapide de leurs bilans, situation qui a entraîné des ventes forcées. Cette situation, conjuguée aux craintes liées à une récession mondiale, a donné lieu à une baisse des cours dans tous les marchés. Nous avons étayé nos mesures actuelles du risque du marché au moyen de mises à jours fréquentes du scénario historique utilisé pour calculer la VAR, et nous avons également modifié les facteurs de risque utilisés aux fins des calculs, de manière qu'ils reflètent de façon appropriée les conditions actuelles sur les marchés.

Risque du marché lié aux activités de négociation

Le risque du marché lié aux activités de négociation se compose de divers risques associés aux montants en espèces et aux produits dérivés connexes négociés sur les marchés des taux d'intérêt, les marchés du change, les marchés boursiers, les marchés du crédit et les marchés des marchandises. Les composantes du risque du marché lié aux activités de négociation sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. Il se compose : i) du risque directionnel, lequel tient aux mouvements parallèles de la courbe de rendement; ii) du risque lié à la courbe de rendement, lequel découle de la variation non uniforme des taux pour diverses échéances; iii) du risque de corrélation, qui résulte de la couverture imparfaite d'un type d'instrument par un autre type d'instrument pour lequel les variations de prix ne sont pas parfaitement corrélées; iv) des risques liés aux options, qui tiennent aux variations de la valeur des options intégrées découlant des variations de prix ou de taux d'intérêt et de leur volatilité. La plupart des instruments financiers sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.
- Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux sur nos résultats et sur notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable possible des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.
- Le risque lié aux cours des marchandises correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des marchandises sur nos résultats et sur notre valeur économique. Les principales marchandises négociées comprennent le pétrole brut, l'huile de chauffage, le gaz naturel et l'électricité. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque lié aux cours des marchandises à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque d'écart de taux représente l'incidence défavorable générale que pourraient avoir, sur nos résultats et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux liés aux instruments assujettis au risque de crédit que nous détenons.
- Le risque spécifique de crédit représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur nos résultats et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les défaillances des émetteurs des obligations ou des instruments du marché monétaire que nous détenons, ou des dérivés de crédit sous-jacents. D'importants bouleversements liés au marché monétaire et aux marchés obligataires provenant des marchés synthétiques du crédit, ainsi qu'aux évaluations boursières basées sur les facteurs fondamentaux, influent sur nos capacités de négociation, sur notre rentabilité et sur la mesure des risques.

- Le risque d'illiquidité sur le marché représente l'incapacité à liquider nos positions ou à acquérir des couvertures pour neutraliser nos positions de négociation. Lorsque s'installent des conditions entraînant un stress important, même les instruments jouissant des cotes les plus élevées et auparavant très liquides nous exposent à un risque d'illiquidité.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques du marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque du marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Responsabilités

Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque du marché en fonction des recommandations du Comité des politiques en matière de risque et de révision, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants.

La surveillance indépendante des activités de gestion du risque du marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, qui se compose d'importantes unités situées à Toronto, à Londres, à New York, à Tokyo et à Sydney. Cette division établit les plafonds et les politiques liés au risque du marché, elle élabore les techniques quantitatives et les outils analytiques, elle étudie en détail les modèles et systèmes de négociation, elle maintient les systèmes de VAR et d'évaluation des risques entraînant un stress et elle prépare des rapports sur les activités de négociation à l'échelle de l'entreprise. Elle est également responsable de la surveillance indépendante des activités de négociation et elle s'occupe notamment de l'établissement et de l'administration des plafonds opérationnels liés aux activités de négociation, de la conformité aux plafonds du risque du marché et du risque de crédit de contrepartie, de l'analyse des risques ainsi que de l'examen et de la surveillance des opérations non traditionnelles ou complexes.

Les secteurs d'exploitation sont responsables des risques du marché liés à leurs activités et ils travaillent en collaboration avec la Gestion des risques du Groupe afin d'assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales.

La division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe est chargée d'établir les exigences réglementaires et les exigences en matière de capital économique liées au risque du marché et de présenter des rapports sur ces exigences, et elle fournit aux organismes de réglementation, relativement aux documents déposés régulièrement, une assurance sur l'exactitude de l'information présentée et sur l'exécution rapide et le fonctionnement approprié des modèles statistiques, en fonction du niveau de confiance approuvé.

Mesure du risque

Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. La Gestion des risques du Groupe se sert de ces mesures pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les capitaux propres au moyen de modèles internes fondés sur la VAR, et les dérivés de crédit structurés ainsi que les titres adossés à des créances hypothécaires, selon l'approche standardisée approuvée par le BSIF. Nous utilisons également cette dernière pour déterminer le risque découlant de changements dans le degré de solvabilité et le risque de crédit liés à un nombre limité de produits de taux d'intérêt. Notre VAR globale ne tient pas compte de ces produits ni de ces risques comme il est décrit ci-dessous.

Valeur à risque

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours d'une période de un jour, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux, des taux de change, des cours des actions et des marchandises, et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR globale.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Par conséquent, les scénarios historiques pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché. La VAR est évaluée en fonction des positions à la fin de la séance.

Validation

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque du marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles ex post, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des 10 prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles ex post théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque du marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité. En 2008, nous avons relevé 18 cas où les résultats des contrôles ex post ont excédé la VAR. Neuf de ces cas se sont produits au dernier semestre de l'exercice 2008. Les cas où les résultats des contrôles ont excédé la VAR se sont produits en mars, en septembre et en octobre, alors que les marchés étaient très volatils. La VAR calculée au moyen de données historiques peut entraîner des failles dans les contrôles ex post lorsque les données historiques utilisées aux fins des calculs sont moins volatiles que les marchés actuels. Au cours de cette période, nous avons fréquemment modifié nos scénarios de manière qu'ils reflètent les événements courants sur les marchés.

Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

La VAR est une mesure d'évaluation du risque qui est significative uniquement lorsque la conjoncture des marchés est normale. Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à aviser la haute direction de la situation. Nous procédons actuellement à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

Contrôle des risques

Politiques

Un cadre de référence exhaustif concernant les risques du marché régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque du marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupitres, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

Présentation de l'information

Les rapports sur les risques de négociation sont fournis par la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe au chef de la gestion des risques et au comité administratif de Marchés des Capitaux chaque semaine et aux membres de la haute direction chaque jour. Les rapports à l'échelle de l'entreprise servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration, ainsi que les plafonds d'exploitation tirés de ces plafonds approuvés par le Conseil. Outre ces activités de surveillance, la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe approuve au préalable les chiffres en sus des plafonds et communique toute violation au chef de la gestion des risques et au comité administratif de Marchés des Capitaux.

Les rapports internes présentés aux cadres dirigeants incluent les calculs des risques individuels liés aux portefeuilles auxquels s'applique l'approche standardisée de calcul du capital réglementaire, et ces calculs sont ensuite combinés aux résultats découlant des modèles afin d'obtenir un profil de risque pour l'ensemble de l'entreprise.

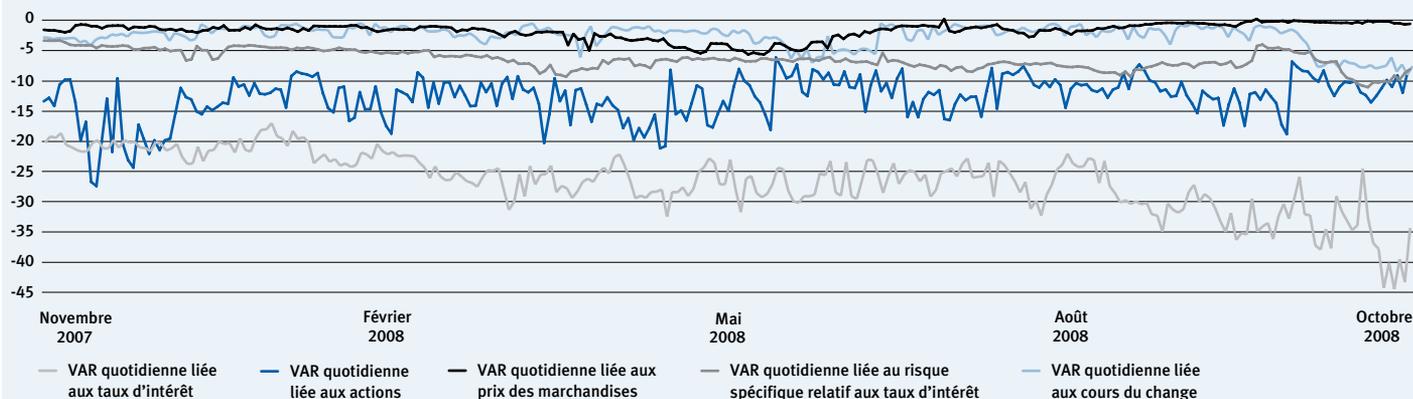
Le tableau ci-après illustre notre VAR globale par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation selon notre démarche d'attribution du capital fondée sur des modèles, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles, lequel représente l'écart entre la VAR globale et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

VAR globale par catégorie de risque important

Tableau 70

(en millions de dollars canadiens)	2008				2007			
	Au 31 oct.	Pour l'exercice terminé le 31 octobre			Au 31 oct.	Pour l'exercice terminé le 31 octobre		
		Moyenne	Haut	Bas		Moyenne	Haut	Bas
Actions	8 \$	13 \$	28 \$	6 \$	8 \$	9 \$	18 \$	4 \$
Change	8	3	9	1	4	2	7	1
Marchandises	1	2	6	—	2	1	2	—
Taux d'intérêt	34	26	44	17	20	19	23	14
Risque spécifique lié à la dette	8	7	11	4	3	3	5	2
Effet de diversification	(19)	(23)	(38)	(13)	(19)	(13)	(22)	(8)
VAR globale	40 \$	28 \$	50 \$	18 \$	18 \$	21 \$	27 \$	16 \$

VAR globale par catégorie de risque important (en millions de dollars canadiens)



VAR globale

Comparaison entre 2008 et 2007

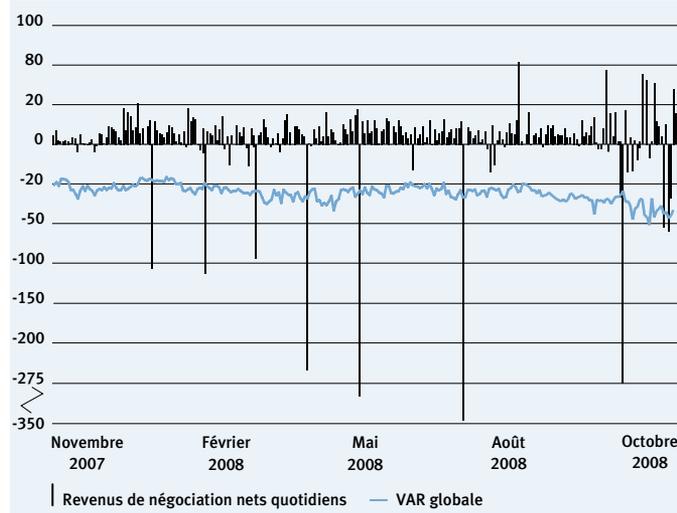
La moyenne de la VAR globale pour l'exercice s'est chiffrée à 28 millions de dollars, en hausse par rapport à 21 millions à l'exercice précédent. Cette hausse reflète principalement l'augmentation de la VAR liée aux taux d'intérêt, y compris le risque spécifique lié au crédit, et aux actions, laquelle découle de la volatilité accrue des marchés. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en grande partie par l'amélioration de l'effet de diversification, qui a augmenté pour s'établir à 45 % en 2008, par rapport à 38 % à l'exercice précédent.

Revenus de négociation

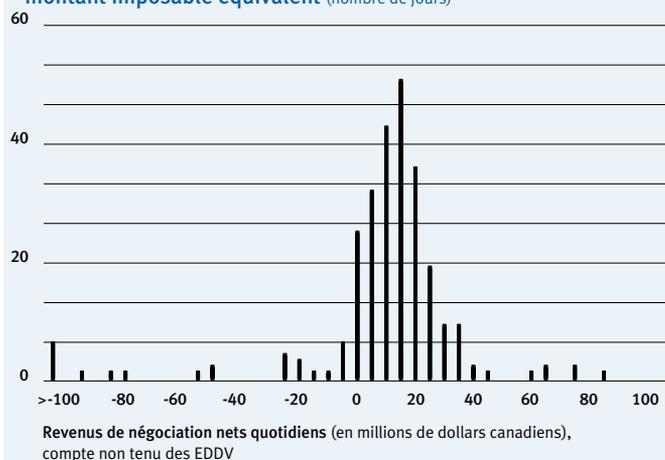
Comparaison de 2008 et de 2007

Au cours de l'exercice, nous avons enregistré 44 séances de négociation marquées par des pertes nettes, comparativement à 25 jours en 2007. La volatilité des revenus de négociation à chaque séance vers la fin de 2008 reflète la volatilité sans précédent des marchés. La perte la plus importante survenue au cours d'une séance, en tenant compte des pertes de valeur, a totalisé 342 millions de dollars et elle découle de la volatilité sans précédent des marchés des actions et du crédit; cette perte a excédé la VAR globale estimative pour cette séance. Une analyse plus détaillée des pertes de valeur et des ajustements de l'évaluation est présentée à la section portant sur l'incidence de l'environnement des marchés, à la rubrique Rendement financier. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à l'une quelconque stratégie et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

Revenus de négociation et VAR globale (1) (en millions de dollars canadiens)



Revenus de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, montant imposable équivalent (nombre de jours)



(1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, exclusion faite des revenus liés aux EDDV consolidées.

Risque de marché lié aux activités bancaires autres que de négociation (gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque du marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Pour des renseignements supplémentaires sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'à la note 7 des Notes complémentaires. Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, en fonction de la valeur et du bénéfice.

Pour une analyse du processus de gestion du risque de change lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan, se reporter à l'analyse concernant la couverture des opérations libellées en devises présentée à la rubrique Gestion du capital.

Responsabilités

Bien que nos filiales et nos secteurs d'exploitation gèrent les activités quotidiennes, la Trésorerie générale est responsable de la gestion du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, de la surveillance des plafonds approuvés et de la conformité aux politiques ainsi qu'aux normes en matière d'exploitation. Notre Comité actif-passif fournit des services de supervision à la Trésorerie générale et examine et approuve les politiques élaborées par la Trésorerie générale.

Mesure du risque

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux

facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Prix de cession interne des fonds

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, afin de transférer le risque de taux d'intérêt à la Trésorerie générale et de déterminer la rentabilité de divers produits. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont fondés sur les taux du marché et concordent avec les principes de gestion du risque de taux d'intérêt. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail sont essentiellement fondées sur ces taux.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs à l'égard des options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. De plus, nous modélisons la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

Validation

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des

nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre surveillance de l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, surveillance que nous exerçons en fonction de la valeur et du bénéfice, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

Politiques et plafonds

La politique régissant la gestion du risque de taux d'intérêt et le document sur les taux d'intérêt plafonds établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Présentation d'information concernant les risques

Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation préparent des rapports mensuels sur les activités de gestion du risque de taux d'intérêt. Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation doivent immédiatement informer la Trésorerie générale de toute dérogation aux politiques de gestion du risque de taux d'intérêt et obtenir son approbation quant aux mesures correctrices.

Un rapport d'entreprise sur le risque de taux d'intérêt est examiné chaque mois par le Comité actif passif et chaque trimestre par le Comité de risque de prêt et par le Conseil d'administration.

Évaluation des risques du marché – activités autres que de négociation

Tableau 71

(en millions de dollars canadiens)	2008						2007		2006	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain(1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain(1)	Total				
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 100 p.b.	(470)\$	(38)\$	(508)\$	23 \$	22 \$	45 \$	(440)\$	54 \$	(496)\$	87 \$
diminution des taux de 100 p.b.	404	44	448	(62)	(28)	(90)	309	(111)	375	(153)
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 200 p.b.	(982)	(68)	(1 050)	8	54	62	(930)	97	(1 044)	147
diminution des taux de 200 p.b.	774	64	838	(236)	(43)	(279)	553	(231)	658	(319)

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

Analyse pour 2008

Le tableau ci-dessus présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur

des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos activités de gestion des risques. Au cours de 2008, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des organismes de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque du marché. Au cours de 2008, nous avons élargi notre définition du risque du marché, lequel correspond maintenant au risque de subir un préjudice ou une perte. Ce changement reflète davantage la façon dont nous percevons le risque opérationnel et il nous aide à gérer ce risque plus efficacement.

Notre cadre de gestion du risque opérationnel est directement lié à notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et il établit les principes et pratiques utilisés pour gérer le risque opérationnel, qui comprennent un processus d'établissement, d'évaluation, de contrôle, de surveillance et de communication du risque.

Responsabilités

Une équipe dévouée a été formée au sein de la Gestion des risques du Groupe afin d'élaborer et d'appuyer les politiques, programmes et initiatives en matière de risque opérationnel, et de surveiller les progrès accomplis aux fins de leur mise en œuvre et de leur exécution sur une base permanente. Les secteurs d'exploitation et les Services de soutien généraux sont responsables de la gestion éclairée et active du risque opérationnel lié à leurs activités, conformément au cadre de gestion du risque opérationnel. Le cas échéant, la Technologie et exploitation

mondiales assure la mise en œuvre de certains programmes de gestion du risque opérationnel au nom des secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux.

Mesure du risque

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. Nous pouvons toutefois évaluer notre risque opérationnel en utilisant plusieurs méthodes concurremment.

Évaluation du risque

Nous cibons les risques opérationnels et évaluons leurs répercussions possibles à l'aide de programmes intégrés d'évaluation et de surveillance du risque opérationnel et des contrôles mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise. Notre cadre de gestion du risque opérationnel permet d'assurer l'uniformité du processus d'établissement et d'évaluation des risques opérationnels et des contrôles mis en œuvre pour gérer ces risques.

Indicateurs de risque clés

Les secteurs d'exploitation, Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales utilisent divers indicateurs de risque pour gérer leurs activités quotidiennes. La Gestion des risques du Groupe a recours à des indicateurs de risque pour surveiller le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Ces indicateurs fournissent des informations sur le niveau et la nature des risques opérationnels avec lesquels nous devons composer, ainsi que sur les variations possibles de ces risques.

Collecte et analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel

Les événements entraînant un risque opérationnel sont intégrés dans une base de données centrale. Les informations complètes sur ces événements qui sont recueillies comprennent les montants, l'événement, la date à laquelle l'événement s'est produit et la date à laquelle il a été mis en évidence, le secteur d'activité et les produits visés, les causes fondamentales et les inducteurs de risque. L'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel nous aide à comprendre l'origine et la cause des risques avec lesquels nous devons composer, elle nous fournit des informations historiques sur notre expérience en matière de risque opérationnel et elle nous permet d'établir une base sur laquelle se fonde l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel. Par suite de l'élargissement de notre définition du risque opérationnel, nous avons commencé, en 2008, à tenir compte des informations sur les événements n'ayant aucune incidence monétaire et sur les événements évités de justesse, dans le cadre de nos activités de collecte et d'analyse d'informations.

Analyse des pertes dans l'industrie

Nous examinons et analysons les informations sur les pertes d'ordre opérationnel que les autres institutions financières ont subies. Nous avons pour ce faire recours aux informations publiques et aux informations auxquelles nous avons accès grâce à notre adhésion à ORX (Operational

Riskdata Xchange Association), un consortium privé qui effectue le partage de données. Cela nous donne une meilleure connaissance de l'importance et de la nature des risques auxquels nous pourrions être exposés, et nous pouvons ainsi comparer notre expérience au chapitre des pertes avec celle de nos homologues et déterminer si nous nous trouvons dans une position extrême. Nous pouvons également surveiller les faits nouveaux et les tendances qui touchent le secteur financier dans son ensemble.

Contrôle du risque

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes à l'échelle de l'entreprise, qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes.

Un certain nombre de groupes à l'échelle de l'entreprise assurent la mise en œuvre efficace de tous ces contrôles et systèmes, conformément à notre cadre de gestion du risque opérationnel. Ces groupes incluent le groupe de la conformité à la réglementation, qui se concentre sur nos obligations en matière de réglementation et adopte une démarche coordonnée et efficace pour répondre à ces obligations, et le groupe de vérification interne, qui fournit une évaluation indépendante des pratiques, des contrôles internes et des processus de gouvernance liés à la gestion du risque.

Atténuation du risque

Tous les risques élevés que nous cernons font l'objet de mesures correctives, d'une surveillance et de tests des contrôles. Ces risques incluent les risques mis en évidence dans le cadre de notre programme intégré d'évaluation et de surveillance des risques et des contrôles, des vérifications internes, des examens de la conformité, des examens visant à déterminer notre capacité à maintenir les opérations, ainsi que de la communication d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel.

Par l'intermédiaire du service central des assurances, nous transférons une partie de notre exposition au risque opérationnel en souscrivant de l'assurance, dont la nature et le montant sont établis à l'échelle de l'entreprise.

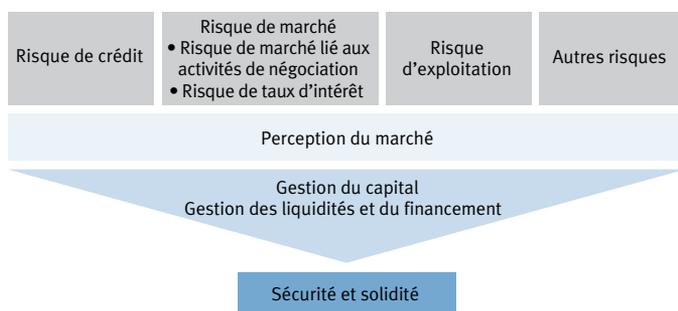
Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe fournit des rapports trimestriels portant sur le risque opérationnel dans toute l'entreprise à la haute direction et au Conseil d'administration. Ces rapports donnent un aperçu de notre profil de risque opérationnel ainsi que des tendances et des perspectives concernant les risques auxquels nous sommes exposés. Les rapports comprennent des détails sur les événements présentant des risques accrus, sur les risques opérationnels individuels qui font l'objet d'une vigilance accrue, sur les questions de réglementation et de conformité à la réglementation et sur les événements importants qui entraînent un risque opérationnel. S'ajoutent à ces documents des rapports plus détaillés préparés par le groupe de la conformité à la réglementation, le groupe de vérification, le contentieux et les ressources humaines.

Gestion du capital

Le fait de maintenir une solide situation de capital et de liquidités favorise les possibilités d'expansion de l'entreprise et contribue à préserver la sécurité et la solidité de ce capital lors de périodes de stress. Notre capacité à amortir le stress se fonde sur notre position au chapitre de l'adéquation des fonds propres et sur notre position de liquidités, lesquelles visent à faire en sorte que le marché ait confiance dans la capacité de l'organisation à préserver sa sécurité et sa solidité. Une analyse détaillée de nos pratiques en matière de gestion du capital est présentée dans la présente section, et une analyse détaillée de nos pratiques en matière de gestion des liquidités et du financement est présentée dans la section suivante.

Les risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, pour lesquels une analyse est présentée ci-dessus, influencent l'ensemble de la gestion du capital ainsi que la gestion des liquidités et du financement. Les relations qui existent entre les risques et notre capacité à amortir le stress de manière à préserver la sécurité et la solidité de l'organisation sont illustrées ci-dessous.



Cadre de gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et de conserver des cotes de crédit élevées, l'objectif étant de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, des comparaisons avec nos homologues et de notre position relativement aux objectifs internes en matière de ratios de capital. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des besoins de trésorerie prévus.

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux sous diverses formes, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment :

- le capital réglementaire, soit le capital requis aux fins du respect de la réglementation, conformément au BSIF;
- le capital économique, lequel constitue une estimation interne des fonds propres requis pour soutenir nos risques;
- le capital affecté aux filiales, soit le montant de capital réglementaire investi dans les filiales.

Nous avons par ailleurs mis en œuvre, relativement à notre cadre de gestion du capital, un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui vise à établir des objectifs en matière de fonds propres internes et à élaborer des stratégies pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec nos plans d'affaires, notre profil de risque, notre goût du risque et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéfices et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances, de l'économie et des technologies de l'information. Les résultats de cette évaluation constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les facteurs de risque appropriés à utiliser pour mettre à l'épreuve la robustesse de notre situation de capital chaque trimestre.

Notre démarche coordonnée de la gestion du capital revêt un caractère important aux fins de nos activités. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir plus efficacement nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Gouvernance

Le Conseil d'administration est responsable de la surveillance ultime de la gestion du capital, y compris l'examen annuel et l'approbation de notre plan visant le capital et du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque. Le Comité de vérification est chargé de la gouvernance des activités de gestion du capital :

- il approuve notamment les politiques de gestion du capital,
- il procède à un examen régulier de notre position de capital, ainsi que des processus de gestion des liquidités, du financement et des fonds propres,
- il approuve le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes,
- il effectue un examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Par ailleurs, le BSIF se réunit avec notre Comité de vérification et avec notre Comité des politiques en matière de risque et de révision afin de discuter de nos politiques et procédures liées à la gestion du capital.

Le Comité actif-passif et la haute direction sont tous deux chargés de superviser la gestion du capital et ils reçoivent des rapports réguliers détaillant la conformité aux plafonds et aux lignes directrices établis. La Trésorerie générale et la Gestion des risques du Groupe sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques liées à la gestion du capital réglementaire, du capital économique et du capital affecté aux filiales, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle II

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007 et par suite de l'adoption par le BSIF des nouvelles lignes directrices basées sur le document datant de juin 2006, intitulé *The International Convergence of Capital Measurement and*

Capital Standards : A Revised Framework – Comprehensive Version (accord de Bâle II), les grandes banques canadiennes sont tenues de calculer et de présenter leurs ratios de capital réglementaire selon les nouvelles normes d'évaluation.

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada. L'accord de Bâle II donne lieu à une modification importante de la réglementation bancaire, car les banques doivent choisir, à même une liste limitée d'approches fondées sur le risque de plus en plus techniques, l'approche qu'ils adopteront pour calculer le capital réglementaire minimum (pilier 1) requis, particulièrement en ce qui concerne le risque de crédit et le risque opérationnel.

En ce qui concerne le risque de crédit, le BSIF s'attend à ce que les grandes banques adoptent l'approche des notations internes avancées (approche NI avancée) pour leurs principaux portefeuilles, mais il leur accorde une certaine souplesse relativement au moment auquel cette approche devra être adoptée. Par conséquent, le BSIF a donné la permission de procéder à l'adoption progressive de l'approche NI avancée en ce qui concerne le risque de crédit, dans le cadre de notre transition aux règles de Bâle II. Il a notamment :

- donné une dispense à RBC Bank (USA), auparavant RBC Centura Bank, en vertu de laquelle elle pourra utiliser l'approche standardisée pour le risque de crédit jusqu'à l'exercice 2010;
- accordé une prorogation, en vertu de laquelle nous pourrions reporter l'adoption de l'approche NI avancée relativement à notre quote-part de l'exposition liée à RBC Dexia IS jusqu'au 1^{er} novembre 2010 au plus tard;
- approuvé des exemptions qui visent les expositions pour lesquelles le risque de crédit est comptabilisé conformément à l'approche standardisée de l'accord de Bâle II (c'est-à-dire celles liées à nos activités bancaires dans les Antilles) puisque les portefeuilles liés à ces activités et les entités dans les territoires applicables n'ont pas d'incidence importante sur RBC.

En ce qui concerne le risque opérationnel, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. Nous avons initialement adopté l'approche standardisée.

En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons à la fois une approche des modèles internes et une approche standardisée.

L'accord de Bâle II a donné lieu à l'établissement de besoins de trésorerie qui diffèrent de ceux que nous avions calculés conformément à l'accord de Bâle I. Cela tient en grande partie aux différentes méthodes de calcul utilisées pour calculer l'actif ajusté en fonction des risques, lesquelles reposaient sur des facteurs de pondération des risques prescrits qui ont été délaissés en faveur de paramètres qui concordent davantage avec nos pratiques internes en matière d'évaluation et de gestion des risques. Étant donné que l'accord de Bâle II a été mis en œuvre sur une base prospective, les calculs effectués selon l'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne peuvent pas être comparés directement.

Capital réglementaire et ratios de capital

Tableau 72

	Accord de Bâle II (1)	Accord de Bâle I (1)
	2008	2007
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Capital		
Capital de première catégorie	25 173 \$	23 383 \$
Capital total	30 830	28 571
Actif ajusté en fonction des risques		
Risque de crédit	229 537 \$	231 302 \$
Risque du marché	17 220	16 333
Risque opérationnel	31 822	–
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	278 579 \$	247 635 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie	9,0 %	9,4 %
Capital total	11,1 %	11,5 %
Coefficient actif/capital	20,1X	19,9X

(1) Comme il est défini dans les lignes directrices établies par le BSIF. Les calculs effectués selon l'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne peuvent pas être comparés directement.

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie se compose du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend

les éléments de capital plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires, ainsi que du montant admissible des instruments innovateurs. De plus, l'écart d'acquisition et d'autres éléments prescrits par le BSIF sont déduits du capital de première catégorie.

Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débiteures subordonnées, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie, et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances, moins les déductions prescrites par le BSIF. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. Pour plus de détails sur les modalités de nos actions privilégiées à dividende non cumulatif et des instruments innovateurs, se reporter à la section Données concernant les actions et dividendes, ainsi qu'aux notes 17 et 18 des Notes complémentaires.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif ajusté en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

L'adoption de l'accord de Bâle II a entraîné des changements dans les composantes du capital réglementaire admissible. Les principaux changements sont les suivants :

- La provision générale pour pertes sur créances liée aux portefeuilles auxquels nous appliquons l'approche standardisée peut être incluse

dans le capital de deuxième catégorie, jusqu'à concurrence de 1,25 % de l'actif ajusté en fonction des risques de ces portefeuilles. Dans le cas des portefeuilles pour lesquels nous appliquons l'approche NI avancée, le traitement varie selon que les provisions générales sont supérieures ou inférieures aux pertes prévues. Si ces provisions sont supérieures aux pertes prévues, l'écart est inclus dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,6 % de l'actif ajusté en fonction des risques des portefeuilles auxquels nous appliquons l'approche NI avancée. Si les provisions générales sont inférieures aux pertes prévues, une moitié de l'écart est déduite du capital de première catégorie et l'autre moitié est déduite du capital de deuxième catégorie. En vertu de l'accord de Bâle I, les provisions générales étaient incluses dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,875 % du total de l'actif ajusté en fonction des risques.

- Les augmentations des capitaux relatives aux activités de titrisation, notamment les gains à la vente, sont portées en déduction du capital de première catégorie. Pour les autres déductions relatives aux activités de titrisation, 50 % des déductions s'appliquent au capital de première catégorie et 50 %, au capital de deuxième catégorie. Auparavant, ces déductions s'appliquaient au capital total.

Le tableau suivant présente notre capital réglementaire.

Capital	Tableau 73	
	Accord de Bâle II 2008	Accord de Bâle I 2007
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		
Capital réglementaire de première catégorie (1)		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	28 946 \$	22 272 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 657	2 344
Instruments de capital de type innovateur	3 879	3 494
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	357	25
Écart d'acquisition (3)	(9 977)	(4 752)
Intérêts de groupe financier (4)	(37)	
Déductions relatives à la titrisation (5)	(329)	
Perte prévue en sus de la provision générale – approche NI avancée	(315)	
Autres	(8)	
Total du capital de première catégorie	25 173 \$	23 383 \$
Capital réglementaire de deuxième catégorie (1)		
Débiteures subordonnées permanentes	900 \$	779 \$
Débiteures subordonnées non permanentes (6)	7 223	5 473
Instruments de capital de type innovateur (excédent en sus du ratio de capital de première catégorie de 15 %)	120	–
Excédent des actions privilégiées à dividende non cumulatif	–	–
Billets secondaires de fiducie	1 027	1 027
Provision générale	488	1 221
Gain net cumulatif non réalisé sur les titres disponibles à la vente (7)	–	105
Intérêts de groupe financier (4)	(277)	
Placements dans des filiales d'assurance	(3 198)	
Déductions relatives à la titrisation (8)	(305)	
Perte prévue en sus de la provision générale – approche NI avancée	(315)	
Autres	(6)	
Total du capital de deuxième catégorie	5 657 \$	8 605 \$
Total du capital réglementaire		
Total du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie	30 830 \$	31 988 \$
Intérêts de groupe financier	–	(309)
Placements dans des filiales d'assurance	–	(2 912)
Protection de premier niveau contre les pertes	–	(196)
Total du capital réglementaire (1)	30 830 \$	28 571 \$

(1) Tel qu'il est défini dans les lignes directrices établies par le BSIF. Les calculs effectués selon l'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne peuvent pas être comparés directement.

(2) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite d'actions privilégiées de 2 663 millions de dollars et compte tenu d'autres éléments totalisant 851 millions non inclus dans le capital réglementaire.

(3) La déduction de l'écart d'acquisition en vertu de l'accord de Bâle II reflète le total de l'écart d'acquisition consolidé. La déduction de l'écart d'acquisition en vertu de l'accord de Bâle I reflète l'écart d'acquisition consolidé, déduction faite de l'écart d'acquisition lié au portefeuille d'assurances.

(4) En vertu de l'accord de Bâle II, une tranche de 50 % des déductions au titre des intérêts de groupe financier sont incluses dans le capital de première catégorie, et l'autre tranche, dans le capital de deuxième catégorie. Une provision transitoire sera constatée jusqu'au 31 octobre 2008, de manière à déduire intégralement du capital de deuxième catégorie les intérêts de groupe financier détenus avant le 31 décembre 2006. En vertu de l'accord de Bâle I, les intérêts de groupe financier étaient déduits du capital total.

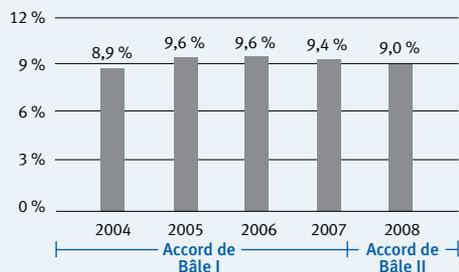
(5) Les déductions relatives à la titrisation appliquées au capital de première catégorie se composent i) de droits du vendeur dans les prêts hypothécaires résidentiels de 80 millions de dollars et de prêts sur cartes de crédit de 29 millions; ii) d'opérations de titrisation de 102 millions assorties d'une cote inférieure à BB-; iii) de positions totalisant 118 millions auxquelles aucune cote n'a été attribuée.

(6) Les débiteures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.

(7) Tel qu'il est prescrit par le BSIF, certaines composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu sont prises en compte dans la détermination du capital réglementaire. Le montant net cumulatif de l'écart de conversion est compris dans le capital de première catégorie. Le montant net non réalisé des pertes à la juste valeur sur les titres disponibles à la vente est déduit aux fins du calcul du capital de première catégorie, tandis que le montant net non réalisé des gains à la juste valeur sur ces titres est pris en compte dans le capital de deuxième catégorie.

(8) Les déductions relatives à la titrisation appliquées au capital de deuxième catégorie se composent i) de droits du vendeur dans les prêts hypothécaires résidentiels de 80 millions de dollars et de prêts sur cartes de crédit de 5 millions; ii) d'opérations de titrisation de 101 millions assorties d'une cote inférieure à BB-; iii) de positions totalisant 119 millions auxquelles aucune cote n'a été attribuée.

Ratio du capital de première catégorie



Au 31 octobre 2008, le ratio du capital de première catégorie était de 9,0 %, et le ratio du capital total, de 11,1 %.

Le ratio du capital de première catégorie a diminué de 40 points de base par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution tient en grande partie à l'augmentation de l'actif ajusté en fonction des risques et au montant plus élevé de l'écart d'acquisition porté en déduction du capital, en raison de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur les actifs libellés en devises et de l'écart d'acquisition supplémentaire découlant des acquisitions d'ANB, de PH&N, de RBTT et de FBW. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des capitaux propres provenant des bénéfices non répartis, par l'émission de capital et par l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien sur les gains et les pertes de change nets non réalisés.

Le ratio du capital total a reculé de 40 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs liés au capital de première catégorie dont il est fait mention ci-dessus, ainsi qu'à une provision générale moins élevée prise en compte dans le capital réglementaire calculé selon l'accord de Bâle II, contrebalancée en partie par l'émission nette de débentures subordonnées.

Au 31 octobre 2008, notre ratio actif/capitaux propres était de 20,1 fois comparativement à 19,9 fois à la même date en 2007. Notre ratio actif/capitaux propres demeure en deçà de la limite supérieure permise par le BSIF.

Actif ajusté en fonction des risques

En vertu du cadre actuel de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif ajusté en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif ajusté en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés.

L'actif ajusté en fonction des risques calculé selon l'accord de Bâle II ne peut pas être comparé directement à l'actif ajusté en fonction des risques calculé antérieurement en vertu de l'accord de Bâle I, en raison de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- En vertu de l'approche NI avancée pour le risque de crédit prévue par l'accord de Bâle II, les banques se fondent sur leurs estimations internes des composantes du risque pour déterminer leurs besoins de trésorerie et l'actif ajusté en fonction des risques équivalent pour un risque donné. En vertu de l'accord de Bâle I, les banques utilisaient les taux prescrits dans l'industrie.
- L'accord de Bâle II prévoit une charge de capital liée au risque opérationnel, alors que l'accord de Bâle I ne prévoyait aucune charge de ce genre.
- Les définitions des catégories d'actifs ont changé considérablement et elles sont davantage différenciées en vertu de l'accord de Bâle II.

De plus, l'accord de Bâle II prévoit un facteur d'ajustement du plancher de capital pendant la période de transition. Une fois que les banques se seront conformées entièrement aux exigences en matière d'application de l'approche NI avancée et des exigences liées aux données, sous réserve de l'approbation du BSIF, un facteur d'ajustement du plancher de capital de 90 % lié à Bâle I s'appliquera pendant au moins quatre trimestres, après quoi les banques seront admissibles au facteur d'ajustement du plancher de capital de 80 % lié à Bâle I, qui s'applique également pendant au moins quatre trimestres.

Au cours de l'exercice, l'actif ajusté en fonction des risques a augmenté de 31 milliards de dollars, en raison principalement de la croissance de nos activités, y compris les acquisitions d'ANB et de RBTT, de la prise en compte de l'actif ajusté en fonction des risques en ce qui concerne le risque opérationnel en vertu de l'accord de Bâle II et de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en devises au 31 octobre 2008. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de l'adoption de l'approche NI avancée en ce qui concerne le risque de crédit, en vertu de l'accord de Bâle II.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008					Total (5)
	Risque (2)	Facteur de pondération moyen des risques (3)	Actif ajusté en fonction des risques			
			Approche standardisée	Approche avancée	Autres (4)	
Risque de crédit						
Risques liés aux prêts et autres risques						
Prêts hypothécaires résidentiels	93 445 \$	8 %	1 418 \$	6 024 \$		7 442 \$
Autres prêts de détail (prêts aux particuliers, prêts sur cartes de crédit et prêts aux petites entreprises traités comme des prêts de détail)	142 221	22 %	7 974	23 954		31 928
Prêts aux entreprises (prêts aux grandes entreprises, prêts commerciaux, prêts aux entreprises de taille moyenne et prêts aux institutions financières autres que des banques)	161 331	60 %	40 566	56 760		97 326
États souverains (gouvernement)	15 793	12 %	560	1 266		1 826
Banques	67 385	13 %	6 733	2 267		9 000
Total des risques liés aux prêts et autres risques	480 175 \$	31 %	57 251 \$	90 271 \$	– \$	147 522 \$
Risque liés aux activités de négociation						
Mise en pension de titres	115 687 \$	3 %	643 \$	2 472 \$		3 115 \$
Dérivés hors cote	86 952	30 %	3 139	22 757		25 896
Total des risques liés aux activités de négociation	202 639 \$	14 %	3 782 \$	25 229 \$	– \$	29 011 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et au activités de négociation	682 814 \$	26 %	61 033 \$	115 500 \$		176 533 \$
Instrument d'intermédiation bancaire (6)	3 091	91 %	–	2 826		2 826
Risques liés aux opérations de titrisation	83 190	9 %	767	6 527		7 294
Facteur scalaire réglementaire (7)	s.o.	s.o.	s.o.	7 491		7 491
Autres actifs ajustés en fonction des risques (4)	186 623	19 %	s.o.	s.o.	35 393 \$	35 393
Total du risque de crédit (4)	955 718 \$	24 %	61 800 \$	132 344 \$	35 393 \$	229 537 \$
Risque du marché (8)						
Taux d'intérêt			2 719 \$	2 110 \$		4 829 \$
Actions			1 206	1 367		2 573
Change			326	22		348
Marchandises			345	2		347
Risque spécifique			6 150	2 973		9 123
Total du risque du marché			10 746 \$	6 474 \$		17 220 \$
Risque opérationnel (9)			31 822 \$	s.o.	s.o.	31 822 \$
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	955 718 \$		104 368 \$	138 818 \$	35 393 \$	278 579 \$

(1) Calculé en fonction des lignes directrices du BSIF formulées conformément au nouveau cadre de l'accord de Bâle II.

(2) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et les garanties détenues.

(3) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(4) En ce qui concerne le risque de crédit, nous utilisons l'approche NI avancée pour la plupart de nos portefeuilles, qui représentent 58 % de l'actif ajusté en fonction des risques. Les portefeuilles pour lesquels nous utilisons l'approche standardisée représentent 27 % de l'actif ajusté en fonction des risques. La tranche restante de 15 % représente les actifs figurant au bilan auxquels nous n'appliquons ni l'approche standardisée ni l'approche NI avancée.

(5) Les exigences minimales de fonds propres pour chaque catégorie peuvent être calculées par la multiplication du total de l'actif ajusté en fonction des risques par 8 %.

(6) Le montant relatif aux risques liés aux instruments d'intermédiation bancaire qui sont assujettis à une clause de droits acquis en vertu de l'accord de Bâle II et, par conséquent, à un taux de pondération de 100 % jusqu'à la fin de 2017, se chiffre à 1 095 millions de dollars au 31 octobre 2008.

(7) Le facteur scalaire représente le calibrage de 6 % prévu par le BSIF conformément au cadre de l'accord de Bâle II et il est appliqué aux montants de l'actif ajusté en fonction des risques pour le risque de crédit évalué selon l'approche NI avancée.

(8) Pour le calcul du risque de marché, nous utilisons une approche fondée sur des modèles internes approuvée par les autorités de réglementation et une approche standardisée pour des produits qui doit être approuvée.

(9) En ce qui concerne le risque opérationnel, nous utilisons l'approche standardisée.

En 2008, nous avons pris plusieurs mesures pour assurer la gestion efficace de notre capital, comme l'illustre le tableau 75 ci-dessous.

Principales activités de gestion du capital

Tableau 75

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés le							
	31 octobre 2008				31 octobre 2007			
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Dollars par action	Montant	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Dollars par action	Montant
Capital de première catégorie								
Actions ordinaires émises								
Options sur actions levées (1)		6 445		153 \$		7 215		170 \$
Acquisition de ANB	22 février 2008	16 370	50,69 \$	830				
Acquisition de PH&N (2)	1 ^{er} mai 2008	20 250	48,00	972				
Acquisition de RBTT	16 juin 2008	18 246	49,27	899				
Acquisition de FBW	27 juin 2008	4 809	49,07	236				
Rachat d'actions ordinaires – offre publique de rachat dans le cours normal des activités (3) (4)								
		1 120	49,50	55		11 845	54,59 \$	646
Actions privilégiées de premier rang émises								
À dividende non cumulatif, série AC					1 ^{er} novembre 2006	8 000	25,00	200
À dividende non cumulatif, série AD					13 décembre 2006	10 000	25,00	250
À dividende non cumulatif, série AE					19 janvier 2007	10 000	25,00	250
À dividende non cumulatif, série AF					14 mars 2007	8 000	25,00	200
À dividende non cumulatif, série AG					26 avril 2007	10 000	25,00	250
À dividende non cumulatif, série AH	29 avril 2008	8 500	25,00	213				
À dividende non cumulatif, série AJ (5)	16 septembre 2008	16 000	25,00	400				
Actions privilégiées de premier rang rachetées								
À dividende non cumulatif, série O					24 novembre 2006	6 000	25,00	150
À dividende non cumulatif, série N	22 août 2008	12 000	25,00	300				
Titres de fiducie de capital émis (6)	28 avril 2008			500				
Capital de deuxième catégorie								
Débentures subordonnées émises (7)								
11 mars 2018	11 mars 2008			1 000				
6 juin 2018	6 juin 2008			1 000				
26 juin 2037 (10 milliards de yens)					26 juin 2007			87
Rachat et remboursement par anticipation de débentures (7)								
8 novembre 2011					8 novembre 2006			400 \$ US
4 juin 2012					4 juin 2007			500
22 janvier 2013	22 janvier 2008			500				
Billets secondaires de fiducie émis (8)					30 avril 2007			1 000

- (1) Le poste Montants comprend les espèces reçues au titre des options sur actions levées au cours de l'exercice, l'ajustement à la juste valeur des options sur actions et la levée des options sur actions jumelées à des droits à la plus-value des actions, et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation.
- (2) Nous avons également émis 6,75 millions d'actions de RBC PH&N Holdings Inc., en contrepartie de 324 millions de dollars; après une période de trois ans, ces actions seront échangeables contre des actions ordinaires de RBC, dans le cadre de la contrepartie versée aux fins de l'acquisition de PH&N.
- (3) Pour plus de détails, se reporter à la note 18 des Notes complémentaires.
- (4) Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une période de un an, dans le but de racheter, à des fins d'annulation, un nombre maximum de 20 millions d'actions ordinaires.
- (5) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.
- (6) Une tranche de 379 millions de dollars est comprise dans le capital de première catégorie, et une tranche de 121 millions, dans le capital de deuxième catégorie. Pour plus de détails, se reporter à la note 17 des Notes complémentaires.
- (7) Pour plus de détails, se reporter à la note 16 des Notes complémentaires.
- (8) Montant à la valeur nominale. Pour plus de détails, se reporter à la note 17 des Notes complémentaires.

Les opérations sur capitaux propres suivantes ont eu lieu après le 31 octobre 2008 :

Le 3 novembre 2008, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AL au prix de 25 dollars l'action, pour un produit total de 300 millions de dollars.

Le 24 novembre 2008, nous avons annoncé notre intention d'émettre 9 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AN, à 25 \$ l'action, dont le taux d'intérêt est révisé tous les cinq ans, pour un produit total de 225 millions de dollars. Les preneurs fermes ont la possibilité d'acquiescer des actions privilégiées pour un montant supplémentaire de 100 millions de dollars au même prix que le placement. L'émission devrait prendre fin le 8 décembre 2008.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires était de 40 % à 50 % pour l'exercice 2008. En 2008, le ratio de distribution s'est établi à 59 %, en hausse par rapport à 43 % en 2007, puisqu'en 2008, les bénéfices ont largement reculé en raison des réductions de valeur, de l'augmentation des provisions pour pertes sur créances liée aux services bancaires aux États-Unis et de la compression des écarts. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,6 milliards de dollars, en hausse de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2008			2007			2006		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées de premier rang ⁽¹⁾									
À dividende non cumulatif, série N	–	– \$	0,88 \$	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
À dividende non cumulatif, série O	–	–	–	–	–	–	6 000	150	1,38
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	0,71
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	0,41
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,22	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,06	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	0,95	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	0,77	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	0,65	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	0,81	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AJ ⁽²⁾	16 000	400	–	–	–	–	–	–	–
Total des actions privilégiées de premier rang		2 663 \$			2 350 \$			1 350 \$	
Actions ordinaires en circulation	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$	1 276 260	7 300 \$	1,82 \$	1 280 890	7 196 \$	1,44 \$
Actions autodétenues – privilégiées	(260)	(5)	–	(249)	(6)	–	(94)	(2)	–
Actions autodétenues – ordinaires	(2 258)	(104)	–	(2 444)	(101)	–	(5 486)	(180)	–
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc.	6 750	324	–	–	–	–	–	–	–
Options sur actions									
Octroyées	21 773			26 623			32 243		
Pouvant être levées	17 247			21 924			26 918		
Dividendes									
Actions ordinaires		2 624			2 321			1 847	
Actions privilégiées		101			88			60	

(1) Seules les options privilégiées de premier rang, série W, comportent une option de conversion et, au 31 octobre 2008, ces options n'étaient pas encore convertibles.

(2) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

Au 1^{er} décembre 2008, le nombre d'actions ordinaires et d'options sur actions en circulation ou en cours se chiffrait à 1 341 342 000 et à 21 627 000, respectivement. Au 1^{er} décembre 2008, le nombre de nos actions privilégiées et ordinaires autodétenues s'établissait à 191 200 et à 2 202 000, respectivement. Se reporter aux notes 18 et 21 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements sur notre capital-actions.

Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales. Le capital économique constitue le capital requis pour demeurer solvable et poursuivre nos activités, et ce, même dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre volonté de maintenir une cote de crédit d'au moins AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, pour lesquelles une analyse détaillée est présentée à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Par conséquent, le capital économique aide la haute direction à prendre des décisions en matière d'affectation des ressources, et il sert de point de référence aux fins de l'évaluation de notre goût du risque général en fonction de notre situation financière, laquelle doit tenir compte de facteurs non liés au capital économique.

Le capital économique sert également à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de même que d'autres instruments dont la permanence est analogue à celle des titres de capitaux et qui permettent d'absorber les pertes, qui excède considérablement le capital économique.

Le capital économique est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier 1 de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Les risques identifiés (décrits ci-dessous) pour lesquels nous calculons le capital économique sont le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, les risques liés aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. De plus, le capital économique inclut le capital lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, et il permet de tirer parti des avantages de la diversification entre les différents risques et secteurs d'exploitation.

- Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou le refus d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement.
- Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises et les écarts de taux dans les portefeuilles d'intermédiation bancaire et de négociation entraînent des pertes. Le risque de marché peut être exacerbé par les marchés faisant l'objet de très peu de négociations ou par les marchés où il y a peu de liquidités.
- Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus internes, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.
- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.
- Le risque d'assurance est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses actuarielles liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels.

Se reporter à la rubrique Gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements. Les méthodes utilisées font l'objet d'une surveillance continue dans le but de s'assurer que le cadre de gestion du capital économique est exhaustif et uniforme. Les modèles et techniques d'évaluation du capital économique sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, et ils font l'objet d'évaluations indépendantes internes afin de déterminer leur caractère approprié et leur fiabilité. Les modèles sont continuellement comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen de méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques. Les modèles et les paramètres d'entrée sont assujettis à un processus d'examen et de validation indépendant, conformément aux politiques internes concernant le risque lié aux modèles.

Capital économique

Tableau 77

(soldes moyens en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
Risque de crédit	8 100 \$	6 850 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	1 750	2 700
Risque opérationnel	2 850	2 750
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 200	2 000
Risque d'assurance	150	150
Capital-risque	15 050 \$	14 450 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	7 700	5 550
Capital économique	22 750 \$	20 000 \$
Capital non attribué	2 000	2 000
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	24 750 \$	22 000 \$

Le capital économique a augmenté de 2,8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du capital lié à l'écart d'acquisition, au risque lié aux actifs incorporels et au risque de crédit, partiellement contrebalancée par une diminution du capital lié au risque de marché (activités autres que de négociation). Le capital lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ont augmenté principalement en raison des acquisitions d'ANB, de RBTT, de PH&N et de FBW, et de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur l'écart d'acquisition libellé en devises. Le capital lié au risque de crédit a augmenté essentiellement en raison de la croissance des activités, y compris les acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré et de l'incidence de la dépréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en devises. La diminution du capital lié au risque de marché (activités autres que de négociation) découle principalement des modifications apportées aux méthodes de calcul liées aux avantages tirés de la diversification de certains portefeuilles, et de l'évaluation améliorée du risque de taux d'intérêt lié à nos activités de détail et de gros au Canada.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels de capital admissible excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques.

Capital affecté aux filiales

La gestion du capital affecté aux filiales constitue un élément important de notre cadre général de gestion du capital. Nous affectons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de maximiser les rendements pour nos actionnaires et de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres. Nous prenons également des mesures pour nous assurer que nous pouvons avoir accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé. À cette fin, nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital de base consolidé des diverses entités.

Le tableau suivant illustre le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total de notre principale filiale bancaire, RBC Bank (USA).

Ratios de capital de notre principale filiale bancaire

Tableau 78

Au 31 octobre

	2008	2007
RBC Bank (USA) (1), (2)		
Ratio du capital de première catégorie	9,2 %	10,7 %
Ratio du capital total	12,5 %	13,0 %

(1) Calculé selon les lignes directrices publiées par le Federal Reserve Board des États-Unis et formulées conformément à l'accord de Bâle I, car les États-Unis ne comptent pas adopter l'accord de Bâle II avant 2010.

(2) Étant donné que l'exercice de RBC Bank (USA) s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre, les ratios illustrés sont présentés au 30 septembre 2008 et au 30 septembre 2007, respectivement.

Autres facteurs influant sur le capital

Outre le contexte réglementaire, nous surveillons étroitement les changements apportés aux PCGR et leur incidence éventuelle sur nos niveaux de capitalisation.

Le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada en vigueur seront remplacés par les IFRS. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les IFRS aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière. Par ailleurs, le BSIF a confirmé que toutes les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral seront tenues d'adopter les IFRS, conformément au plan du CNC. L'adoption des IFRS pourrait avoir une incidence sur le capital et les ratios de capital des banques, en raison des importantes différences entre les normes en matière de comptabilisation et d'évaluation qui sont prévues par les IFRS et celles qui sont prévues par les PCGR du Canada en vigueur. Nous commencerons à présenter nos états financiers conformément aux IFRS le 1^{er} novembre 2011. Nous examinons actuellement les exigences des IFRS afin de déterminer leur incidence sur notre capital et sur nos obligations d'information.

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et juridique et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- **Consolidation** : nous devons effectuer la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle. Les titres détenus consolidés sont capitalisés directement par catégorie d'actifs et ils ne sont pas traités comme des placements en titres de capitaux propres aux fins du calcul du capital réglementaire.
- **Déduction** : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » consolidés [tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques (Canada)*], ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- **Pondération des risques** : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Les critères utilisés pour déterminer le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres en vertu de l'accord de Bâle II demeurent inchangés, mais les facteurs de pondération des risques prescrits par cet accord sont dans l'ensemble plus élevés que ceux prévus par l'accord de Bâle I.

Incidence, sur le capital, des remous sur les marchés financiers

Notre situation de capital demeure solide, malgré les remous sur le marché mondial. Nous maintenons un niveau de capital élevé afin de soutenir nos plans d'affaires et de composer avec toute augmentation non prévue des risques. Bien que le coût du capital ait augmenté par rapport aux planchers historiques enregistrés récemment, parallèlement aux marchés, nous pouvons accéder à du financement de capital de façon satisfaisante, comme le démontre encore notre capacité à recueillir plus de 6 milliards de dollars de capitaux propres réglementaires en 2008 et au début de l'exercice 2009, à la fois à titre de contrepartie pour nos acquisitions et à des fins commerciales générales. Nous avons tenu compte de la hausse de nos coûts du capital dans nos modèles internes et dans nos mesures de rendement, de manière à nous assurer que nous utilisons le capital avec circonspection. Afin de tenir compte de l'attention accrue accordée à la gestion du capital à un niveau approprié à chaque étape du cycle économique, nous avons augmenté notre objectif à moyen terme lié au ratio de capital de première catégorie, le portant de plus de 8,0 % à plus de 8,5 %. De plus,

nous continuons de porter nos efforts sur les initiatives efficaces visant à renforcer notre situation de capital à l'échelle mondiale.

Notre plan visant le capital pour l'avenir nous fournit la souplesse voulue pour composer avec les nouvelles réalités. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux tant sur les marchés au pays qu'à l'étranger, d'évaluer leur incidence possible sur notre capital et d'ajuster nos plans visant le capital en conséquence.

Couverture des opérations libellées en devises

Nous sommes exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises, les gains de change non réalisés sur les placements étrangers nets donnent lieu à une augmentation de nos niveaux de capital, à l'aide du compte de conversion cumulatif, et à une augmentation de la valeur de conversion de l'actif ajusté en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises. Par conséquent, les fluctuations des taux de change peuvent entraîner une volatilité de notre capital et de nos ratios de capital. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doit faire l'objet d'une opération de couverture.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement est le risque qui se produit lorsqu'une institution n'est pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à ses engagements.

Notre cadre de gestion des liquidités et du financement vise à assurer que nous disposons continuellement de sources fiables et rentables de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour satisfaire à nos engagements financiers actuels et éventuels, dans des conditions normales et dans des conditions entraînant un stress. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous engageons à maintenir les stratégies clés suivantes en matière d'atténuation du risque d'illiquidité et de financement :

- le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients;
- l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros, y compris notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés (appelés les actifs liquides en cas d'urgence) qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise.

Nos pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités et du financement renforcent ces stratégies d'atténuation du risque, car elles nous permettent d'attribuer des plafonds prudents aux paramètres liés à ces activités ou d'établir des objectifs prudents à leur égard et d'évaluer et de surveiller régulièrement les diverses sources de risque d'illiquidité, tant en fonction de conditions du marché normales que de conditions du marché entraînant un stress. En gérant ce risque, nous désirons établir un équilibre prudent entre le niveau de risque que nous assumons et les coûts engagés pour atténuer ce risque et nous reconnaissons qu'il pourrait s'avérer nécessaire de modifier cet équilibre si des changements importants survenaient dans les contextes internes ou externes.

Responsabilités

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de notre cadre de gestion des liquidités et du financement, lequel est établi et mis en œuvre par la haute direction.

- Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision approuvent notre cadre de gestion des liquidités et du financement. Le Comité de vérification approuve notre politique en matière de risque d'illiquidité, notre cadre de mise en gage et le plan d'urgence relatif aux liquidités et il établit des niveaux généraux de tolérance relativement au risque d'illiquidité. Le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective.
- Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif supervisent la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes de conduite établis.
- La Trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités et du financement, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. La Gestion des risques du Groupe l'aide à s'acquitter de ces fonctions. La Trésorerie générale participe activement aux initiatives nationales et internationales du secteur afin d'effectuer une analyse comparative de ses pratiques de gestion des liquidités et de les améliorer.

- Les services de trésorerie des secteurs d'exploitation et des principales filiales effectuent les transactions conformément aux politiques et stratégies établies aux fins de la gestion des liquidités.
- Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle Trésorerie générale, ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Aux fins de la gestion du risque d'illiquidité, nous favorisons une démarche centralisée afin de maximiser l'efficacité au chapitre du financement et l'efficacité opérationnelle. Selon nous, cette démarche donne lieu à un processus d'évaluation et de surveillance mieux coordonné et plus efficace. Cependant, des questions liées aux marchés, à la réglementation, à l'imposition et à l'organisation influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons centraliser notre démarche.

Mesure du risque

L'évaluation de notre position de liquidité reflète les estimations, hypothèses et jugements prudents de la direction quant aux conditions propres à l'entreprise et aux conditions du marché actuelles et éventuelles ainsi qu'au comportement de nos clients et de nos contreparties. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque d'illiquidité structural

La gestion du risque d'illiquidité structural porte sur le risque découlant des décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, et plus précisément sur le risque lié à la trop grande confiance accordée aux passifs à court terme pour financer des actifs non liquides à plus long terme. Nous utilisons un modèle de capital en liquidités et un modèle de l'horizon de survie aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ces méthodes nous permettent aussi de mesurer et de surveiller la relation entre les actifs non liquides et le financement de base, y compris notre exposition à une perte prolongée de dépôts en gros non garantis dans des conditions entraînant un stress.

Risque d'illiquidité stratégique

La gestion du risque d'illiquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines), ainsi qu'à nos activités de mise en gage, qui sont assujetties à un cadre de gestion à l'échelle de l'entreprise en fonction duquel des plafonds ajustés en fonction des risques sont attribués à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, et des plafonds individuels sont attribués à chaque type d'activité de mise en gage. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles et ils incluent un portefeuille d'actifs admissibles qui servent exclusivement à soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement.

Risque d'illiquidité éventuel

La gestion du risque d'illiquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront pris en considération en réaction à divers types de crises d'une durée et d'une gravité diverses, à la lumière des conditions de marché internes et externes applicables. La Trésorerie générale maintient et administre le plan d'urgence relatif aux liquidités. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des principales unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress ainsi que notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos évaluations des facteurs de stress se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, notamment des révisions à la baisse de deux et de quatre crans des cotes de crédit et l'attribution de cotes de qualité inférieure découlant d'événements touchant RBC. Ces évaluations exhaustives font appel à des éléments des scénarios et à des techniques utilisés aux fins des analyses de sensibilité et des évaluations des facteurs de stress. Dans tous les cas, l'incidence de la crise est évaluée en fonction d'un horizon de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque d'illiquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque survient un événement touchant les liquidités. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous actualisons régulièrement nos principales évaluations et nous avons recours à des mesures du risque d'illiquidité structural qui tiennent compte d'un environnement entraînant un stress. Les membres de l'équipe de gestion des crises de liquidité participent au processus de formulation des hypothèses concernant le comportement prévu des actifs et passifs figurant au bilan ainsi que les risques hors bilan; pour ce faire, ils tiennent compte de leurs clients, des produits ainsi que des perspectives du marché. Certains scénarios sont testés mensuellement, et les autres, annuellement. La fréquence des tests dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios. Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques connexes de gestion du risque d'illiquidité et de financement, à la lumière des leçons apprises. Si les cibles minimales déterminées à l'avance ne sont pas atteintes dans le cadre de certains tests ainsi que des évaluations des risques dont il est fait mention ci-dessus, l'équipe devra en aviser la Haute direction et, le cas échéant, le Conseil d'administration, et il se pourrait que des pratiques et des plafonds plus prudents soient prescrits.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence, y compris des critères d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales.

Contrôle du risque

Nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et nous tenons compte des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable lorsque nous analysons notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités et de financement sont revues et approuvées annuellement par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt et par le Conseil d'administration. Ces politiques ayant un vaste champ d'application servent à déterminer les paramètres de tolérance aux risques, et elles habilent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des procédures, des activités et des produits donnés. Ces politiques et ces procédures régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information et elles prédisent les plafonds de liquidité et de financement approuvés.

Pouvoirs et limites

Les objectifs relatifs à notre position de liquidité structurale, qui se fondent sur un paramètre de « capital en espèces » et sur une évaluation de « l'horizon de survie », sont approuvés annuellement et font l'objet de contrôles trimestriels.

En ce qui concerne les besoins de financement net à court terme, les plafonds font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire, selon l'importance de chaque entité publiante de RBC, afin d'assurer la conformité aux objectifs. La Trésorerie générale, de concert avec la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation, effectue un examen périodique du traitement prescrit des flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer sa pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds à la lumière des faits internes ou externes survenus. Ce processus nous permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque d'illiquidité et de financement et celle du risque d'illiquidité sur le marché. La volatilité des marchés mondiaux depuis le milieu de 2007 nous a incités à modifier notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, y compris les titres à enchères et les titres adossés à des actifs, de manière qu'il reflète notre point de vue selon lequel la liquidité des marchés visant ces produits demeurera sporadique pendant un certain temps. Nous avons révisé certaines limites de manière à tenir compte des résultats découlant des évaluations des facteurs de risque que nous avons modifiées de manière qu'elles reflètent les leçons apprises durant cette période de volatilité des marchés.

Présentation de l'information

Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies à l'égard du risque global du Groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises ainsi que les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Conformément à notre cadre de gestion des liquidités et du financement, toutes les dérogations possibles aux plafonds établis à l'égard des sorties de fonds nettes ou à d'autres règles, que celles-ci fassent l'objet d'un contrôle quotidien, hebdomadaire, mensuel ou trimestriel, sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

Nous surveillons régulièrement divers autres paramètres du risque d'illiquidité liés aux conditions internes et externes entraînant des risques, et nous présentons régulièrement des rapports à leur sujet à la haute direction.

Financement

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement provenant d'investisseurs individuels, de clients commerciaux, de grandes entreprises et d'investisseurs institutionnels est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités. Nous favorisons la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court et à long terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits, des marchés, des devises, de la structure, de l'échéance et de la provenance géographique. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. La diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. À ces fins, nous avons, depuis septembre 2007, émis nos deux premières obligations couvertes, ainsi que nos premières obligations samouraï et nos premiers titres adossés à des actifs libellés en dollars américains, qui sont étayés par des créances sur cartes de crédit de clients canadiens. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de

gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Une série de révisions à la baisse pourrait toutefois avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens donnés en garantie et sur nos résultats d'exploitation.

Cotes de crédit

Tableau 79

Au 4 décembre 2008 (1)	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's	P-1	Aaa	négative
S&P	A-1+	AA-	stable
Fitch	F1+	AA	stable
DBRS	R-1(élevé)	AA	stable

(1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de cotation en tout temps.

Le tableau ci-dessus présente nos principales cotes de crédit au 4 décembre 2008. Le 1^{er} mai 2008, S&P a révisé la perspective de notre cote de crédit, la faisant passer de positive à stable, invoquant la pression sur le bénéfice lié à nos activités bancaires de détail aux États-Unis découlant du recul du marché de l'habitation américain. Le 24 novembre 2008, Moody's a modifié la perspective liée à nos cotes de crédit, la faisant passer de stable à négative, soulignant la possibilité d'autres réductions de valeur liées à nos expositions au crédit structuré et à notre exposition hors bilan à l'égard des conduits multicédants et des conduits de tiers. Les cotes de crédit et les perspectives que Fitch et DBRS nous ont attribuées demeuraient inchangées par rapport à celles attribuées au 31 octobre 2007. Toutes nos cotes de crédit demeurent au nombre des cotes les plus élevées attribuées à une banque canadienne par les agences de notation et elles étaient notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti de façon concurrentielle.

Profil des dépôts

En 2008, les dépôts des particuliers et des clients commerciaux sont demeurés notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères. Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 13 des Notes complémentaires.

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté d'environ 1 % au cours de l'exercice et représentaient 57 % du total de nos dépôts.

Sources de financement à terme

Tableau 80

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Encours du financement à long terme	70 906 \$	51 540 \$	33 361 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	15 196	14 239	12 186
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	2 159	2 405	1 914
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation	3 163	2 759	2 250

Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des instruments, des devises et des échéances. De plus, les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit, le profil désiré au chapitre de l'échéance de la dette et la structure financière désirée influent sur nos activités de financement à long terme. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs.

Au cours de l'exercice 2008, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 31,7 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 19,4 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 957 millions de dollars sur douze mois. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, ont augmenté de 404 millions de dollars sur douze mois. Se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 5 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements.

Incidence de la crise des marchés mondiaux sur la gestion des liquidités

Malgré les événements survenus récemment sur les marchés mondiaux, notamment l'importante réduction des liquidités sur les marchés du financement à terme, nous sommes d'avis que notre position de liquidité et de financement demeure appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie. Tout en améliorant nos programmes de financement nouveaux et existants au Canada et à l'échelle internationale, nous avons continué de nous procurer du financement à terme de gros au cours de l'exercice, en profitant des occasions qui se sont présentées. La plupart de ce financement provient d'opérations de grande taille, mais une grande partie de ce financement est également liée à diverses opérations de financement à faible coût. Les enchères de 25 milliards de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires annoncées par le gouvernement du Canada en octobre, qui ont par la suite été portées à 75 milliards en novembre, nous ont aidés à renforcer davantage notre position de liquidité. Nous évaluons également, à l'heure actuelle, divers nouveaux programmes de financement annoncés dans le secteur public afin de déterminer notre admissibilité à ces programmes et, le cas échéant, notre intérêt à l'égard de ces programmes.

En raison de la détérioration de l'environnement macroéconomique et de la santé générale du secteur financier, nous avons pris d'autres mesures pour maintenir notre financement et pour gérer la composition de notre bilan. Nous avons notamment effectué une réduction sélective de nos portefeuilles de négociation et amélioré la liquidité de notre bilan en titrisant un plus grand nombre de nos prêts afin de créer davantage de garanties admissibles pour pouvoir bénéficier des programmes de prêt nouveaux et existants offerts par les banques centrales. Nous continuerons de mettre en œuvre de telles initiatives lorsque des occasions se présenteront et que la situation le justifiera. Nous nous attendons à ce que les diverses interventions gouvernementales et les initiatives des banques centrales donnent lieu à une amélioration des marchés du crédit au cours des prochains mois. Sauf en ce qui concerne l'incertitude relative

au moment auquel le rétablissement des liquidités sur les marchés à terme se produira, nous ne sommes au courant d'aucune autre tendance ou demande ni d'aucun autre engagement ou événement susceptibles d'entraîner un changement important de cette position.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

	2008					2007	2006
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	Total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) (1)							
Financement à long terme non garanti	11 906 \$	26 676 \$	14 237 \$	5 796 \$	58 615 \$	49 131 \$	33 361 \$
Obligations couvertes	205	–	3 103	1 940	5 248	–	–
Débiteures subordonnées	278	–	–	7 980	8 258	6 343	7 103
Obligations découlant de contrats (2)	550	884	633	1 129	3 196	3 161	2 486
	12 939 \$	27 560 \$	17 973 \$	16 845 \$	75 317 \$	58 635 \$	42 950 \$

- (1) Les montants présentés ci-dessus excluent les intérêts courus, à l'exception des montants présentés dans la colonne « Moins de 1 an ».
 (2) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

Aperçu d'autres risques

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Outre les six principes de gestion des risques dont il est fait mention à la rubrique Gestion du risque, nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Code de déontologie

Nos valeurs et notre Code de déontologie soutiennent la gestion du risque lié à notre réputation et favorisent notre culture au chapitre de la déontologie. La sensibilisation de nos employés et de nos administrateurs aux comportements qui protègent notre réputation et à ceux qui y nuisent repose sur notre Code de déontologie.

Responsabilités

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion du risque lié à la réputation. Les principaux comités de la haute direction chargés de la surveillance et de la communication du risque lié à la réputation à l'échelle de l'entreprise sont : le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, le Comité d'examen de la politique, le Comité de surveillance des montages financiers, le Comité de la politique de prêt et le Comité de surveillance des risques liés aux marchés financiers.

Contrôle du risque

Politiques

Nous avons élaboré des politiques et des procédures qui nous aident à gérer le risque lié à la réputation dans toute l'organisation. Les secteurs d'exploitation ont recours à des politiques précises aux fins de la gestion des risques liés à leurs activités, lesquels incluent le risque lié à la réputation. Les politiques stipulent des exigences exhaustives aux fins de l'établissement et de l'évaluation des risques liés à la réputation, y compris des contrôles et procédures aux fins du contrôle préalable s'inscrivant dans le cadre du programme « Bien connaître son client », des exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, des exigences concernant l'indépendance des vérificateurs, les normes en matière de recherche et le signalement de situations douteuses, ainsi que des exigences liées à la gestion des conflits d'intérêts.

Présentation de l'information

La surveillance et la communication du risque lié à la réputation incombent principalement à la Gestion des risques du Groupe. Des rapports exhaustifs sont fournis régulièrement au Comité de la politique de prêt ainsi qu'au Conseil d'administration et aux comités du Conseil. Ces rapports incluent des rapports annuels sur les questions concernant la fraude et les litiges, ainsi que des rapports trimestriels touchant les questions en matière de réglementation, de conformité et de risque opérationnel. Les questions touchant le risque lié à la réputation sont également soulevées dans les rapports de vérification interne fournis à la haute direction.

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement, ou de l'incapacité à s'adapter, à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

La Gestion globale de la conformité, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, a élaboré un Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre vise à promouvoir la gestion proactive du risque lié à la conformité et à l'environnement réglementaire. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il confirme les obligations de rendre compte de tous les employés, de manière à assurer le maintien de programmes rigoureux et efficaces de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et des contrôles de la conformité. Le cadre de gestion couvre les huit éléments suivants du processus de gestion de la conformité à la réglementation : Liaison avec les autorités de réglementation, Identification et évaluation du risque, Conception du contrôle et évaluation, formation et sensibilisation, Application de la conformité, Contrôle et surveillance, Gestion des problèmes et information et Gestion des initiatives.

Responsabilités

La Gestion globale de la conformité formule les exigences générales aux fins de l'établissement, de l'évaluation, du contrôle, de la supervision et de la communication des risques liés à la réglementation et à la conformité (et les risques connexes liés aux activités et à la réputation), ainsi que des mesures visant à rectifier tout problème mis en évidence. La supervision est assurée par le Comité des politiques en matière de risque et de révision et le Comité de vérification du Conseil d'administration. Le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation appuie notre gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Il approuve les programmes et politiques touchant la conformité et il signale au Comité de la politique de prêt et au Comité des politiques en matière de risque et de révision les principales questions touchant la réglementation et il leur fournit des conseils sur les mesures correctrices.

Le chef de la conformité à la réglementation et l'unité fonctionnelle Gestion globale de la conformité collaborent étroitement avec les secteurs d'exploitation afin d'assurer l'efficacité générale des contrôles de la gestion des risques liés à la réglementation et à la conformité, à l'échelle de l'entreprise. Ces contrôles font partie intégrante du Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité, lequel comprend des politiques ayant pour objectif la mise en œuvre d'un processus de conformité uniforme et efficace, la supervision indépendante des contrôles de la conformité, la présentation au moment opportun de rapports sur les tendances et la communication ascendante des questions à la haute direction et au Conseil d'administration, ainsi que la mise en œuvre rapide de plans d'action appropriés.

Mesure du risque

Le processus d'établissement et d'évaluation du risque lié à l'environnement réglementaire comprend des activités officielles

d'évaluation des risques dans toute l'organisation, tant au chapitre des activités et de l'exploitation que de l'entreprise dans son ensemble. Pour mesurer le risque, nous évaluons l'incidence des changements d'ordre réglementaire et organisationnel, du lancement de nouveaux produits et services, ainsi que de l'acquisition ou de la création de nouveaux secteurs d'activité. Nous évaluons également l'efficacité des contrôles établis afin d'assurer la conformité aux exigences et aux attentes des organismes de réglementation. Bien que le recours à des paramètres pour évaluer les questions de conformité soit relativement nouveau et qu'il existe peu de méthodes ayant fait leurs preuves pour déterminer les principaux indicateurs, nous sommes en voie d'élaborer de nouvelles mesures qualitatives et quantitatives. Entre-temps, nous utilisons les mesures dont nous disposons afin de déterminer les questions et les tendances.

Contrôle du risque

Politiques

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances doivent faire de même tous les ans.

Nous fournissons à tous les employés un programme d'apprentissage électronique et individuel concernant le Code de déontologie ainsi que la conformité aux règles sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Les employés concernés bénéficient également d'une formation visant d'autres questions concernant la conformité et des questions concernant le risque lié à l'environnement réglementaire. Cette formation leur est fournie à l'aide d'outils de formation électroniques et de la documentation de travail (dans le cadre de la formation régulière des employés), de programmes d'orientation des nouveaux employés et dans le cadre de programmes d'apprentissage électronique, individuels ou diffusés sur le Web offerts périodiquement.

Présentation de l'information

Chaque trimestre, le chef de la conformité à la réglementation présente des rapports sur les questions de conformité à la haute direction, au Comité de vérification et au Comité des politiques en matière de risque et de révision. Par ailleurs, le chef de la conformité à la réglementation prépare un rapport annuel qui porte sur la conformité générale à la réglementation et sur des sujets précis tels que les opérations entre apparentés, les conflits d'intérêts, les contrats d'impartition et la conformité aux règles en matière de protection des consommateurs au Canada. De plus, le chef du groupe Conformité à la réglementation, Lutte anti-blanchiment mondiale prépare, au moins une fois par année, un rapport sur la conformité aux règles sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Les principaux agents, Conformité à la réglementation, qui soutiennent nos filiales et nos secteurs d'activité présentent quant à eux des rapports annuels et trimestriels pertinents à la haute direction et au Conseil d'administration de leur organisation.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses actuarielles liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels. Toutes nos activités d'assurance, qui se composent des activités d'assurances vie, maladie, crédit, habitation, automobile et voyage et de nos activités de réassurance, donnent lieu à un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

- Le risque lié aux sinistres constitue le risque que la gravité ou la fréquence des sinistres diffère des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes. Ce risque peut résulter i) d'une estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; ii) d'une sélection inappropriée des risques dans le cadre du processus de tarification. Les composantes du risque lié aux sinistres comprennent le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque lié aux assurances habitation et automobile et le risque lié à l'assurance voyage.

- Le risque lié au comportement des titulaires de polices constitue le risque que le comportement des titulaires de polices à l'égard des paiements de primes, des retraits ou avances sur polices, des polices tombées en déchéance, des rachats et des autres résiliations volontaires diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes.
- Le risque lié aux charges constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres, excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.

Responsabilités

Le Conseil d'administration établit les pouvoirs d'approbation des risques en se fondant sur la recommandation de ses comités et il délègue ces pouvoirs aux cadres dirigeants.

Les conseils d'administration des filiales d'assurance sont responsables de la gérance des sociétés d'assurances. Les conseils d'administration coordonnent et supervisent la gestion des filiales d'assurance et ils s'assurent que ces filiales sont gérées de façon adéquate et que leurs activités s'inscrivent dans le cadre de nos stratégies et politiques générales.

La Gestion des risques du Groupe – Assurance fournit des lignes de conduite et des services de surveillance aux fins de la gestion des risques liés aux activités d'assurance et elle est responsable de la préparation de rapports exhaustifs sur les risques d'assurance avec lesquels nous devons composer. Les actuaires désignés de nos sociétés d'assurances canadiennes sont nommés par les conseils d'administration et sont, en vertu des exigences de la loi, tenus d'exprimer des opinions sur le caractère adéquat des obligations au titre de l'assurance, sur la suffisance des fonds propres, sur la situation financière future des sociétés d'assurances, ainsi que sur l'équité du traitement des titulaires de polices. Des actuaires externes supervisent, conformément aux lignes directrices du BSIF et aux normes de l'Institut canadien des actuaires, le travail des actuaires désignés. Nos filiales d'assurances internationales font l'objet d'une supervision actuarielle similaire. Le groupe Fonctions générales et le groupe Technologie et exploitation mondiales fournissent également des lignes de conduite et des services de surveillance aux fins de la gestion des risques liés aux domaines d'expertise.

Les unités fonctionnelles responsables des activités d'assurance s'occupent de la gestion active du risque d'assurance, en collaboration avec la Gestion des risques du Groupe et d'autres groupes Fonctions générales et le groupe Technologie et exploitation mondiales.

Mesure du risque

Nous évaluons les risques d'assurance régulièrement pour nous assurer que notre profil de risque fait l'objet d'une supervision adéquate, que des informations à son sujet sont communiquées et qu'il s'aligne sur les hypothèses concernant nos activités. Nous utilisons ces mesures du risque aux fins de la quantification du capital économique et de l'évaluation des provisions techniques et de manière à nous conformer aux obligations de déclaration. La Gestion des risques du Groupe – Assurance gère ce processus au moyen de modèles.

Les modèles utilisés aux fins de la mesure du risque font l'objet d'un processus d'examen et de communication rigoureux et systématique, conformément à notre politique en matière de gestion des risques liés aux modèles. Les éléments clés de cette police incluent le maintien de documents appropriés concernant les modèles, un processus d'approbation visant à assurer la répartition appropriée des responsabilités, des examens indépendants et périodiques des modèles et un processus de responsabilisation et de surveillance bien défini.

Contrôle du risque

Politiques

Les politiques en matière de risque d'assurance énoncent les stratégies que nous utilisons pour déterminer les risques d'assurance, pour les classer par ordre de priorité et pour les gérer. La Gestion des risques du Groupe est responsable des politiques en matière de risque d'assurance. Ces politiques établissent les attentes et les paramètres en fonction desquels nous pouvons exercer nos activités d'assurance, elles communiquent notre tolérance au risque et elles assurent la responsabilisation au moyen de l'établissement de rôles et de responsabilités précis.

Pouvoirs et limites

Le Conseil d'administration établit les pouvoirs d'approbation des risques et les limites de risque et il les délègue aux cadres dirigeants des unités fonctionnelles, de manière à orienter les activités d'assurance. Ces pouvoirs et limites délégués permettent d'assurer que notre portefeuille d'assurance est bien diversifié et qu'il est conforme au goût du risque approuvé par le Conseil d'administration.

Surveillance et approbation des risques

La Gestion des risques du Groupe – Assurance assure une surveillance indépendante de nos activités d'assurance, notamment l'élaboration des produits, l'établissement des primes et la gestion du processus de tarification et des sinistres. Elle approuve également les pouvoirs relatifs aux activités qui excèdent les pouvoirs et limites des unités fonctionnelles, ainsi que les pouvoirs relatifs à certaines activités qui présentent un risque important.

Atténuation des risques

Les principaux éléments auxquels nous avons recours pour cerner, évaluer et gérer les risques d'assurance incluent l'application d'une démarche fondée sur les risques aux fins de l'élaboration des produits et de l'établissement des primes, ainsi que le recours à des lignes de conduite et pratiques efficaces aux fins de la gestion du processus de tarification et des sinistres. Les opérations de réassurance, dans le cadre desquelles nous transférons les risques d'assurance à des sociétés d'assurances indépendantes, nous permettent également de diversifier nos risques d'assurance, de limiter les risques importants auxquels nous sommes exposés et de disposer de capacités supplémentaires aux fins de la croissance future de nos activités.

Provisions techniques

Les provisions techniques correspondent aux montants estimatifs requis pour satisfaire aux obligations liées aux contrats d'assurance. Les obligations au titre des montants estimatifs futurs des indemnités d'assurance et des frais d'assurance sont calculées conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF et d'autres organismes professionnels et organismes de réglementation pertinents. Les provisions techniques pour les contrats d'assurance vie sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan. Ces estimations et ces hypothèses actuarielles tiennent compte de provisions précises pour détérioration des résultats afin d'assurer le caractère adéquat des obligations et elles sont validées au moyen d'examens et vérifications internes exhaustifs et d'examens et vérifications externes indépendants.

Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe – Assurance procède régulièrement à une évaluation indépendante des risques d'assurance avec lesquels les secteurs d'exploitation et l'organisation doivent composer et elle présente des rapports à ce sujet à la direction. Les rapports facilitent l'analyse et la communication de l'information et ils contribuent à la compréhension générale du risque d'assurance. Les rapports comprennent une évaluation des risques avec lesquels les unités fonctionnelles responsables des activités d'assurance doivent composer et ils traitent des tendances en matière de sinistres et du caractère adéquat des provisions techniques. Ils servent par ailleurs à évaluer le profil risque-rendement lié aux produits d'assurance et fournissent un point de vue sur les risques futurs possibles.

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux n'entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Nous effectuons des recherches indépendantes et participons à des recherches coopératives afin de déterminer et de mieux comprendre les principaux risques environnementaux avec lesquels nous devons composer. Les enjeux actuels et imminents incluent notamment les changements climatiques, la biodiversité, l'eau et les droits des Autochtones.

Responsabilités

La gestion du risque environnemental incombe au Groupe des affaires environnementales et à ses partenaires au sein des secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux. Ce groupe est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du système de gestion du risque environnemental. Il doit notamment déterminer les risques environnementaux au sein de l'organisation, élaborer et soutenir des politiques et des programmes en matière de gestion du risque environnemental et surveiller leur mise en œuvre et superviser les communications et les programmes de formation. Le groupe fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation et aux unités fonctionnelles, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Mesure du risque

L'importance des risques environnementaux liés aux activités commerciales dépend de plusieurs facteurs, notamment le secteur d'activité, le type et l'envergure de l'opération, la capacité de l'emprunteur à gérer les questions environnementales et la question de savoir si les biens immeubles sont donnés en garantie. Certains risques environnementaux peuvent aisément être quantifiés, tandis que les autres sont évalués sur une base qualitative. Ainsi, dans le cadre de nos activités de prêts, nous quantifions les coûts relatifs à la décontamination environnementale de propriétés utilisées pour garantir les prêts, ainsi que les coûts qu'un débiteur doit engager pour effectuer des changements d'ordre opérationnel afin de satisfaire aux exigences en matière de réglementation de l'environnement ou à d'autres obligations. Nous pouvons également quantifier, de manière progressive, les coûts possibles liés aux nouveaux règlements environnementaux, tels que les règlements sur les changements climatiques, pour un secteur ou un client donné. Nous évaluons les autres risques environnementaux sur une base qualitative, notamment les risques liés aux effets physiques des changements climatiques ou de la rareté de l'eau pour un secteur donné.

Dans le cadre de nos activités, nous quantifions les coûts engagés aux fins de la conformité aux règlements environnementaux ou aux normes applicables.

Contrôle du risque

Afin de gérer le risque environnemental, nous maintenons un système de gestion qui se fonde sur les exigences prescrites dans nos politiques, sur des stratégies de gestion et d'atténuation des risques et sur la présentation d'information. Plus précisément :

- nous élaborons et maintenons des politiques, normes, procédures et lignes de conduite aux fins de la gestion du risque environnemental;
- nous surveillons les lois et règlements pertinents ainsi que les autres exigences auxquels RBC se conforme;

- nous maintenons des programmes et des projets environnementaux;
- nous établissons les rôles et responsabilités aux fins de la gestion du risque environnemental au sein de l'organisation;
- nous donnons aux employés une formation sur la détermination et la gestion des risques environnementaux;
- nous maintenons un dialogue avec les parties prenantes internes et externes;
- nous évaluons notre rendement et le comparons à nos objectifs, ce qui nous permet de cerner les points que nous pouvons améliorer;
- nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mises en œuvre de la façon envisagée.

Politiques

Nous avons publié notre première politique en matière d'environnement en 1991. La Stratégie RBC en matière d'environnement^{MC}, qui a été publiée en 2007, fournit une mise à jour de notre politique environnementale et on y trouve des informations détaillées sur les questions d'ordre environnemental qui revêtent de l'importance pour nous ou pour nos parties prenantes, ainsi qu'un aperçu de notre engagement à réduire notre empreinte écologique, à effectuer nos activités de prêts et de placement de manière responsable et à concevoir des produits et services respectueux de l'environnement.

Nos politiques de gestion du risque de crédit lié à l'environnement nous permettent de cerner et de gérer de façon proactive les risques environnementaux liés à nos activités de prêts. Nous revoyons ces politiques régulièrement afin d'assurer leur conformité aux exigences d'ordre juridique et opérationnel et de manière à tenir compte de l'évolution de nos activités commerciales.

Outre nos politiques générales aux fins des activités de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, nous appliquons des politiques et des lignes directrices propres aux secteurs d'activité et à nos secteurs d'exploitation. Ainsi, nous avons mis en œuvre la politique « Évaluation sociale et environnementale aux fins de financement de projets », laquelle reflète notre adhésion aux Principes d'Équateur. Ces principes constituent des directives volontaires qui aident les institutions financières à composer avec les risques environnementaux et sociaux liés au financement de projets.

Gestion et atténuation des risques

Outre les politiques, normes, procédures et lignes directrices que nous appliquons pour atténuer le risque environnemental, nous avons aussi recours à un processus de structuration des opérations et à des programmes d'assurance, ainsi qu'à d'autres processus. Le Groupe des affaires environnementales soutient les activités des prêteurs, des gestionnaires de risque et des clients visant à atténuer les risques environnementaux liés aux opérations; il recommande pour ce faire des stratégies ayant pour but de traiter, de supprimer ou de transférer (au moyen de programmes d'assurance) le risque environnemental.

Présentation de l'information

Le Conseil d'administration et les comités de la haute direction reçoivent périodiquement, le cas échéant, des rapports et des analyses sur les risques liés aux questions environnementales. Les pertes de valeur de prêts découlant de questions environnementales font l'objet d'un suivi et elles sont signalées aux cadres dirigeants.

Nous fournissons annuellement des informations sur la mise en œuvre des Principes d'Équateur dans notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et dans notre Déclaration de responsabilité publique, ainsi que sur le site rbc.com. Le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique fournissent aussi des informations sur nos politiques environnementales, les activités de prêts, les questions d'actualité, l'engagement des parties prenantes ainsi que notre rendement et nos initiatives au chapitre de l'environnement.

De par leur nature même, les déclarations prospectives, notamment celles énoncées dans le présent rapport, exigent la formulation d'hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques, si bien que les résultats réels pourraient différer sensiblement de nos attentes exprimées dans de telles déclarations prospectives. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que notre performance financière réelle diffère considérablement de nos déclarations prospectives, il y a le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement et d'autres risques expliqués en détail à la section Gestion du risque. Par ailleurs, cette section présente d'autres facteurs qui, à notre avis, pourraient également influencer sur nos résultats réels et faire en sorte que ceux-ci diffèrent considérablement des résultats attendus.

Incidence de la conjoncture

L'incidence de la volatilité continue des marchés financiers de même que le manque de liquidités dans les marchés du crédit ont mené à une volatilité sans précédent sur les marchés. Cette conjoncture a mené à la faillite d'un certain nombre d'institutions financières imposantes à l'échelle mondiale ou à leur important affaiblissement, provoquant la liquidation généralisée d'actifs et un resserrement accru sur les marchés du crédit. Ces ventes d'actifs, combinées aux ventes d'actifs effectuées par d'autres investisseurs endettés, y compris certains fonds couverts, ont rapidement exercé une pression à la baisse sur les prix et sur les évaluations de plusieurs catégories d'actifs négociés. La détérioration des prix des actifs a une incidence défavorable sur l'évaluation de plusieurs catégories d'actifs représentées dans notre bilan, et réduit notre capacité à vendre ces actifs à des prix que nous jugeons équivalents à leur juste valeur.

Notre capacité de gérer efficacement notre liquidité, nos positions sur les marchés financiers mondiaux et nos ratios de capital, de même que notre capacité à mettre en place des processus efficaces de gestion du risque pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière, notre bénéfice et le cours de nos actions. Les réductions jugées durables de la valeur de nos titres détenus aux fins de transaction ou disponibles à la vente pourraient également avoir une incidence sur notre bénéfice. En outre, un déclin prolongé du marché pourrait réduire davantage les liquidités disponibles sur les marchés, et faire en sorte qu'il sera plus difficile d'évaluer les instruments financiers, puisque le prix de la transaction le plus récent pourrait ne pas refléter la juste valeur et que nous pourrions devoir nous fier à d'autres techniques d'évaluation fondées sur les paramètres du marché si le marché est considéré comme inactif, d'accéder aux marchés des capitaux et de vendre des actifs; la concurrence accrue liée au financement pourrait faire croître nos frais de financement; les variations des taux et des prix sur le marché pourraient avoir une incidence défavorable sur la valeur des produits financiers, sur nos dérivés et autres opérations. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait nous exposer à des risques imprévus et à d'éventuelles pertes, dont l'un ou l'autre pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et nos résultats.

Conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous exerçons nos activités

Les taux d'intérêt, les taux de change, la stabilité de divers marchés financiers, les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le niveau d'activité et de volatilité des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme, tous ces facteurs ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'activités dans cette région et sur les revenus que nous en tirons. Par exemple, en raison de la conjoncture, plusieurs pays vivent actuellement un ralentissement économique ou une récession. Ces situations peuvent entraîner une hausse du chômage ainsi qu'une baisse du revenu familial, du bénéfice des sociétés, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, ce qui ferait en sorte que la demande concernant nos prêts et autres produits et services fléchirait. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, en raison de la hausse imprévue des pertes sur créances, dont le montant pourrait être important, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. De même, un ralentissement plus prononcé dans un marché précis des actions ou des titres de créance pourrait entraîner une baisse additionnelle des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, ou des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des honoraires, des commissions et autres revenus. De plus, tout défaut de

paiement additionnel par une ou plusieurs institutions financières au Canada, aux États-Unis ou à l'échelle internationale pourrait avoir une incidence défavorable plus prononcée sur les marchés financiers en général, et sur nous en particulier.

Modification des normes comptables et conventions comptables et estimations

De temps à autre, le CNC modifie les normes de comptabilisation et de publication de l'information financière qui guident la préparation de nos états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application exige que la direction établisse des estimations, y compris des estimations de la dotation aux provisions et des provisions et des évaluations des instruments financiers, ou se fonde sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 des Notes complémentaires.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Conventions comptables critiques et estimations, nous avons relevé huit conventions comptables « critiques » qui s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines et ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés selon des hypothèses ou des estimations différentes.

En 2006, le CNC a annoncé sa décision voulant que tous les émetteurs assujettis doivent adopter les IFRS. Nous sommes tenus d'adopter les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011. L'adoption des IFRS pourrait avoir une incidence sur i) nos conventions comptables actuelles; ii) notre capital et nos ratios de capital en raison des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada en vigueur en ce qui a trait à la constatation et à l'évaluation, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Taux de change

Nos produits, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Une appréciation ou une dépréciation de la moyenne du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Par exemple, au quatrième trimestre de 2008, le taux de change moyen du dollar canadien a diminué considérablement par rapport au dollar américain, ce qui a entraîné une augmentation de la valeur convertie de notre perte nette libellée en dollars américains. Une appréciation ou une dépréciation du cours au comptant du dollar canadien par rapport au cours au comptant du dollar américain pourrait aussi avoir une incidence importante sur notre situation financière. Par exemple, au 31 octobre 2008, le cours au comptant du dollar canadien a subi une dépréciation considérable par rapport au dollar américain, ce qui a donné lieu à une augmentation de la valeur convertie de nos actifs et passifs libellés en dollars américains et à une diminution du ratio du capital de première catégorie par suite de la hausse de l'actif ajusté en fonction des risques et de l'augmentation de la déduction de capital au titre de l'écart d'acquisition. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling et à l'euro en raison de nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en livres sterling ou en euros et pourrait aussi avoir une incidence sur notre situation financière.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par exemple, la Banque du Canada a réduit le taux de financement à un jour, lequel est passé de 4,25 % à 2,25 %, compte tenu du ralentissement économique mondial, de la faiblesse des conditions de marché et du prix décroissant des marchandises, ce qui a eu pour effet de réduire les écarts sur un grand nombre de nos produits. Notre bénéfice a, par conséquent, subi l'incidence de cette réduction. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. Les avantages accordés à nos concurrents américains et internationaux en vertu de lois et de règles édictées par leur gouvernement en réaction à la conjoncture pourraient également avoir une incidence sur notre capacité de livrer concurrence. Par exemple, les avantages accordés aux institutions financières américaines en vertu de la Emergency Economic Stabilization Act, le programme de rachat d'actifs douteux (qui comprend des injections de capitaux dans les institutions financières américaines) et le programme temporaire de garantie des liquidités qui comprend la hausse temporaire de l'assurance-dépôts par la Federal Deposit Insurance Corporation, aux États-Unis, la faisant passer de 100 000 \$ US à 250 000 \$ US, pourraient faire en sorte que nos clients éventuels ou actuels décident de déposer leurs fonds auprès d'une institution financière américaine acceptant des dépôts plutôt que chez nous. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance ou des institutions financières, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction des intérêts créditeurs nets et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Modifications des lois et des règlements

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients et des investisseurs, ainsi que l'intérêt public. Des modifications des lois, notamment des lois fiscales, ainsi que des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements à notre cadre de gestion du capital et les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, particulièrement en raison de la conjoncture, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, des règlements ou des politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou d'avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Jugements d'ordre juridique ou réglementaire et procédures judiciaires

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité avec les lois, règlements et politiques de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Nous exerçons nos activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux, lequel pourrait éventuellement faire en sorte que nous soyons exposés à des passifs et à d'autres coûts dont il pourrait être difficile d'estimer le montant. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Mise en œuvre de notre stratégie

Notre capacité à réaliser nos objectifs et à mettre en œuvre notre stratégie a une influence sur notre performance financière. S'il nous est impossible de mettre en œuvre avec succès les stratégies choisies ou les plans et décisions connexes, si nous faisons des choix stratégiques inappropriés ou si nous apportons des modifications à nos objectifs stratégiques, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Acquisitions et coentreprises

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques ou de coentreprises au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous recevrons l'approbation requise des autorités de réglementation ou des actionnaires, ou que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions ou de former des coentreprises selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que nos objectifs financiers stratégiques ou les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions ou de la formation de coentreprises. Notre rendement dépend de notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et les coentreprises, à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises et des coentreprises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'y parvenir.

Modification de nos cotes de crédit

Rien ne peut garantir que les cotes de crédit et les perspectives qui nous sont attribuées par des agences de notation telles Moody's, S&P, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas réduites, ou que ces agences de notation ne publieront pas de commentaires défavorables à notre égard, ce qui pourrait entraîner des frais de financement accrus et un accès réduit aux marchés des capitaux. La baisse de nos cotes de crédit pourrait aussi avoir une incidence sur notre capacité de conclure des opérations sur dérivés ou opérations de couverture dans le cours normal de nos activités, ainsi que sur le coût de telles opérations et pourrait nous obliger à fournir des garanties supplémentaires en vertu de certains contrats.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution, au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent la possibilité que le système financier dans son ensemble ne puisse résister aux effets d'une crise découlant de circonstances économiques, politiques, sociales ou financières extraordinaires, les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de

conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens (2)			Intérêt (3)			Taux moyen		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	1 837 \$	1 570 \$	1 218 \$	45 \$	43 \$	41 \$	2,45 %	2,74 %	3,37 %
États-Unis	4 168	2 904	1 856	137	176	155	3,29	6,06	8,35
Autres pays	7 802	5 436	4 913	316	319	284	4,05	5,87	5,78
	13 807	9 910	7 987	498	538	480	3,61	5,43	6,01
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	149 098	162 828	134 166	5 519	6 621	5 056	3,70	4,07	3,77
Titres disponibles à la vente (4)	39 626	31 516	–	1 455	1 044	–	3,67	3,31	–
Titres du compte de placement (4)	–	–	38 792	–	–	1 133	–	–	2,92
	188 724	194 344	172 958	6 974	7 665	6 189	3,70	3,94	3,58
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	68 356	71 759	55 615	2 889	3 620	2 827	4,23	5,04	5,08
Prêts (5)									
Canada									
Prêts de détail	170 300	152 588	135 852	8 889	9 376	8 157	5,22	6,14	6,00
Prêts de gros	38 558	31 541	31 539	994	1 047	1 264	2,58	3,32	4,01
	208 858	184 129	167 391	9 883	10 423	9 421	4,73	5,66	5,63
États-Unis	35 096	25 718	21 871	2 161	2 240	2 110	6,16	8,71	9,65
Autres pays	15 623	13 388	8 286	2 939	2 061	1 177	18,81	15,39	14,20
	259 577	223 235	197 548	14 983	14 724	12 708	5,77	6,60	6,43
Total de l'actif productif d'intérêts	530 464	499 248	434 108	25 344	26 547	22 204	4,78	5,32	5,11
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	3 702	2 137	2 806	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 274	10 270	8 748	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	104 860	69 345	56 438	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	650 300 \$	581 000 \$	502 100 \$	25 344 \$	26 547 \$	22 204 \$	3,90 %	4,57 %	4,42 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (6)									
Canada	174 441 \$	166 983 \$	167 015 \$	4 423 \$	5 669 \$	5 024 \$	2,54 %	3,39 %	3,01 %
États-Unis	56 329	53 817	47 913	1 758	2 563	2 018	3,12	4,76	4,21
Autres pays	163 487	121 924	91 334	5 977	5 538	3 666	3,66	4,54	4,01
	394 257	342 724	306 262	12 158	13 770	10 708	3,08	4,02	3,50
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	45 367	46 654	38 630	1 525	1 997	2 071	3,36	4,28	5,36
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	36 558	42 503	32 786	1 613	2 364	1 882	4,41	5,56	5,74
Débitures subordonnées	7 183	6 704	8 013	354	338	419	4,93	5,04	5,23
Autres passifs portant intérêt	3 962	3 569	2 759	334	376	328	8,43	10,54	11,89
Total du passif portant intérêt	487 327	442 154	388 450	15 984	18 845	15 408	3,28	4,26	3,97
Dépôts ne portant pas intérêt	16 784	25 752	17 037	–	–	–	–	–	–
Acceptations	11 274	10 270	8 882	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	108 116	79 087	66 755	–	–	–	–	–	–
Total du passif	623 501 \$	557 263 \$	481 124 \$	15 984 \$	18 845 \$	15 408 \$	2,56 %	3,38 %	3,20 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	1 795	1 553	1 022	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires	25 004	22 184	19 954	–	–	–	–	–	–
Total du passif et des capitaux propres	650 300 \$	581 000 \$	502 100 \$	15 984 \$	18 845 \$	15 408 \$	2,46 %	3,24 %	3,07 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	650 300 \$	581 000 \$	502 100 \$	9 360 \$	7 702 \$	6 796 \$	1,44 %	1,33 %	1,35 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne de l'actif productif)									
Canada	308 574 \$	280 385 \$	257 319 \$	6 929 \$	6 402 \$	6 045 \$	2,25 %	2,28 %	2,35 %
États-Unis	108 733	106 044	90 684	1 132	412	108	1,04	0,39	0,12
Autres pays	113 157	112 819	86 105	1 299	888	643	1,15	0,79	0,75
Total	530 464 \$	499 248 \$	434 108 \$	9 360 \$	7 702 \$	6 796 \$	1,76 %	1,54 %	1,57 %

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 339 millions de dollars (331 millions en 2007; 348 millions en 2006).

(4) Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Avant le 1er novembre 2006, les titres disponibles à la vente étaient classés dans les titres du compte de placement et étaient comptabilisés au coût après amortissement.

(5) Les soldes moyens comprennent les prêts douteux.

(6) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 48 milliards de dollars (46 milliards en 2007; 46 milliards en 2006), des frais d'intérêt de 0,5 milliard (0,4 milliard en 2007; 0,4 milliard en 2006), ainsi que des taux moyens de 1,0 % (0,9 % en 2007; 0,8 % en 2006). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 227 milliards de dollars (240 milliards en 2007; 206 milliards en 2006), des frais d'intérêt de 8,0 milliards (10,7 milliards en 2007; 8,3 milliards en 2006), ainsi que des taux moyens de 3,50 % (4,43 % en 2007; 4,02 % en 2006).

Prêts et acceptations par secteur géographique (1)

Tableau 83

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels (2)	117 690 \$	107 453 \$	94 272 \$	88 808 \$	80 168 \$
Prêts aux particuliers	48 780	42 506	37 946	33 986	30 415
Prêts sur cartes de crédit	8 538	8 142	6 966	6 024	6 298
Prêts aux petites entreprises (3)	2 804	2 652	2 318	1 951	1 928
Prêts de détail	177 812	160 753	141 502	130 769	118 809
Prêts aux entreprises (4)	53 775	51 237	44 353	42 383	35 214
Prêts aux organismes souverains (5)	1 544	585	553	521	535
Prêts aux banques (6)	978	521	160	74	106
Prêts de gros	56 297	52 343	45 066	42 978	35 855
	234 109	213 096	186 568	173 747	154 664
États-Unis					
Prêts de détail	12 931	6 804	7 652	7 741	7 010
Prêts de gros	30 943	18 548	13 847	12 317	11 698
	43 874	25 352	21 499	20 058	18 708
Autres pays					
Prêts de détail	4 712	1 905	1 896	1 729	1 411
Prêts de gros	20 345	10 862	9 084	3 454	3 961
	25 057	12 767	10 980	5 183	5 372
Total des prêts et des acceptations	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$	198 988 \$	178 744 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 215) \$	(1 493) \$	(1 409) \$	(1 498) \$	(1 644) \$
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$	197 490 \$	177 100 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent certaines opérations de titrisation synthétique de prêts hypothécaires pour 2005, 2006, 2007 et 2008.

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(4) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Prêts et acceptations par portefeuille de crédit et par secteur

Tableau 84

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels (1)	122 991 \$	109 745 \$	96 675 \$	91 043 \$	81 998 \$
Prêts aux particuliers	60 727	48 743	44 902	41 045	36 848
Prêts sur cartes de crédit	8 933	8 322	7 155	6 200	6 456
Prêts aux petites entreprises (2)	2 804	2 652	2 318	1 951	1 928
Prêts de détail	195 455 \$	169 462 \$	151 050 \$	140 239 \$	127 230 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	5 305	5 367	5 435	5 238	4 992
Industrie automobile	3 999	3 285	2 958	2 545	2 370
Biens de consommation	7 389	5 206	4 553	4 437	4 566
Énergie	8 146	7 632	6 010	5 628	3 462
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	8 788	6 959	4 459	1 892	935
Industrie forestière	1 152	1 349	1 126	1 210	1 150
Produits industriels	5 033	4 119	3 659	3 157	2 827
Mines et métaux	3 947	2 301	1 072	543	511
Secteur immobilier et secteurs connexes	22 978	19 187	16 145	13 730	12 224
Technologie et médias	3 206	2 423	2 326	2 244	2 135
Transport et environnement	4 239	2 656	2 400	1 900	2 555
Autres (4)	25 623	17 583	15 586	14 772	12 319
Prêts aux organismes souverains (5)	2 496	932	887	550	800
Prêts aux banques (6)	5 284	2 754	1 381	903	668
Prêts de gros	107 585 \$	81 753 \$	67 997 \$	58 749 \$	51 514 \$
Total des prêts et des acceptations (7)	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$	198 988 \$	178 744 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 215) \$	(1 493) \$	(1 409) \$	(1 498) \$	(1 644) \$
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$	197 490 \$	177 100 \$

(1) Comprend certaines opérations de titrisation synthétique de prêts hypothécaires pour 2005, 2006, 2007 et 2008.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Pour 2008, le poste Autres est lié aux autres services, 10,9 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,9 milliards, aux activités de placement et d'investissement, 4,6 milliards, au secteur de la santé, 2,5 milliards, et à d'autres éléments, 2,7 milliards.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(7) Le total des prêts et des acceptations ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Les catégories d'actifs « Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles » et « Autres expositions sur la clientèle de détail » prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie incluses dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont incluses dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

Prêts douteux, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 85

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels	340 \$	180 \$	165 \$	146 \$	156 \$
Prêts aux particuliers	348	189	205	183	204
Prêts aux petites entreprises (2)	40	19	13	11	8
Prêts de détail	728 \$	388 \$	383 \$	340 \$	368 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	95 \$	65 \$	45 \$	48 \$	89 \$
Industrie automobile	20	5	8	4	8
Biens de consommation	57	83	85	73	59
Énergie	80	3	6	47	162
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	25	14	15	15	14
Industrie forestière	25	29	12	16	163
Produits industriels	194	29	17	12	60
Mines et métaux	7	4	5	4	10
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 137	353	74	58	76
Technologie et médias	45	10	49	52	89
Transport et environnement	10	19	19	14	19
Autres (4)	500	116	108	75	116
Prêts aux organismes souverains (5)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques (6)	–	–	–	–	–
Prêts de gros	2 195 \$	730 \$	443 \$	418 \$	865 \$
Total des prêts douteux (7)	2 923 \$	1 118 \$	826 \$	758 \$	1 233 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	238 \$	149 \$	127 \$	106 \$	96 \$
Prêts aux particuliers	150	152	183	161	178
Prêts aux petites entreprises (2)	40	19	13	11	8
Prêts de détail	428 \$	320 \$	323 \$	278 \$	282 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	95 \$	64 \$	45 \$	44 \$	75 \$
Industrie automobile	17	4	5	2	4
Biens de consommation	43	81	73	69	48
Énergie	5	1	4	1	1
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3	3	2	2	–
Industrie forestière	22	28	11	16	163
Produits industriels	174	28	14	11	56
Mines et métaux	6	4	5	4	8
Secteur immobilier et secteurs connexes	50	53	26	33	37
Technologie et médias	10	10	9	6	16
Transport et environnement	10	19	6	7	16
Autres	94	82	66	30	77
Prêts aux organismes souverains (5)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques (6)	–	–	–	–	–
Prêts de gros	529 \$	377 \$	266 \$	225 \$	501 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	52 \$	6 \$	8 \$	8 \$	33 \$
Prêts aux particuliers	81	–	–	–	11
Prêts de détail	133 \$	27 \$	15 \$	16 \$	44 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	– \$	1 \$	– \$	4 \$	– \$
Industrie automobile	3	1	3	2	4
Biens de consommation	14	2	12	4	11
Énergie	73	–	–	43	141
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	8	–	–	–	–
Industrie forestière	3	1	1	–	–
Produits industriels	20	1	3	1	4
Mines et métaux	1	–	–	–	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 087	300	48	25	39
Technologie et médias	35	–	40	46	73
Transport et environnement	–	–	13	7	3
Autres	282	16	23	25	31
Prêts aux organismes souverains (5)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques (6)	–	–	–	–	–
Prêts de gros	1 526 \$	322 \$	143 \$	157 \$	306 \$
Autres pays	1 659 \$	349 \$	158 \$	173 \$	350 \$
Prêts de détail	167 \$	41 \$	45 \$	46 \$	42 \$
Prêts de gros	140	31	34	36	58
Total des prêts douteux	307 \$	72 \$	79 \$	82 \$	100 \$
Total des prêts douteux	2 923 \$	1 118 \$	826 \$	758 \$	1 233 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(767)	(351)	(263)	(282)	(487)
Prêts douteux, montant net	2 156 \$	767 \$	563 \$	476 \$	746 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations :					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,28 %	0,16 %	0,17 %	0,16 %	0,19 %
Prêts aux particuliers	0,57 %	0,39 %	0,46 %	0,45 %	0,55 %
Prêts aux petites entreprises (2)	1,43 %	0,72 %	0,56 %	0,56 %	0,41 %
Prêts de détail	0,37 %	0,23 %	0,25 %	0,24 %	0,29 %
Prêts de gros	2,04 %	0,89 %	0,65 %	0,71 %	1,73 %
Total	0,96 %	0,45 %	0,38 %	0,38 %	0,70 %
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux	26,24 %	31,40 %	31,84 %	37,20 %	38,68 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Pour 2008, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 135 millions de dollars, aux produits de financement, 203 millions, aux autres services, 124 millions, aux activités de placement et d'investissement, 22 millions, et au secteur de la santé, 16 millions.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(7) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 479 millions de dollars en 2008 (280 millions en 2007; 305 millions en 2006; 304 millions en 2005; 219 millions en 2004).

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 86

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels	16 \$	5 \$	6 \$	2 \$	7 \$
Prêts aux particuliers	445	364	306	259	222
Prêts sur cartes de crédit	270	223	163	194	167
Prêts aux petites entreprises (2)	46	34	29	27	27
Prêts de détail	777 \$	626 \$	504 \$	482 \$	423 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	5 \$	2 \$	(1)\$	(12)\$	7 \$
Industrie automobile	10	2	4	-	2
Biens de consommation	19	27	7	24	(11)
Énergie	21	(7)	(53)	(20)	50
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	-	-	4	10	-
Industrie forestière	2	10	2	(52)	7
Produits industriels	95	10	4	(7)	13
Mines et métaux	2	1	-	(1)	(3)
Secteur immobilier et secteurs connexes	345	78	1	(11)	(1)
Technologie et médias	21	(2)	(5)	(6)	2
Transport et environnement	3	7	1	8	(32)
Autres (4)	130	28	14	(26)	64
Prêts aux organismes souverains (5)	-	-	-	-	-
Prêts aux banques (6)	-	-	-	-	-
Prêts de gros	653 \$	156 \$	(22)\$	(93)\$	98 \$
Total des provisions spécifiques	1 430 \$	782 \$	482 \$	389 \$	521 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	8 \$	5 \$	6 \$	1 \$	6 \$
Prêts aux particuliers	352	334	296	247	212
Prêts sur cartes de crédit	266	220	161	192	165
Prêts aux petites entreprises (2)	46	34	29	27	27
Prêts de détail	672 \$	593 \$	492 \$	467 \$	410 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	5 \$	2 \$	(1)\$	(12)\$	6 \$
Industrie automobile	10	2	4	-	1
Biens de consommation	13	26	6	25	(12)
Énergie	(3)	(4)	(10)	1	-
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	-	-	-	10	-
Industrie forestière	2	10	1	(52)	7
Produits industriels	78	10	4	(5)	12
Mines et métaux	1	1	-	-	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	12	15	2	(1)	(4)
Technologie et médias	4	4	1	(3)	7
Transport et environnement	3	8	2	10	(30)
Autres	27	28	6	(5)	15
Prêts aux organismes souverains (5)	-	-	-	-	-
Prêts aux banques (6)	-	-	-	-	-
Prêts de gros	152 \$	102 \$	15 \$	(32)\$	3 \$
	824 \$	695 \$	507 \$	435 \$	413 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	1 \$	- \$	1 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	74	22	10	12	9
Prêts sur cartes de crédit	4	3	2	2	3
Prêts aux petites entreprises (2)	-	-	-	-	-
Prêts de détail	84 \$	26 \$	12 \$	15 \$	13 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Industrie automobile	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$
Biens de consommation	6	1	1	(1)	1
Énergie	24	(3)	(43)	(20)	63
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	-	-	4	-	-
Industrie forestière	-	-	1	-	-
Produits industriels	17	-	-	(2)	1
Mines et métaux	1	-	-	-	-
Secteur immobilier et secteurs connexes	333	63	-	(10)	3
Technologie et médias	17	(6)	(6)	(3)	(9)
Transport et environnement	-	-	(1)	(2)	(1)
Autres	96	3	6	(22)	47
Prêts aux organismes souverains (5)	-	-	-	-	-
Prêts aux banques (6)	-	-	-	-	-
Prêts de gros	494 \$	58 \$	(38)\$	(60)\$	106 \$
	578 \$	84 \$	(26)\$	(45)\$	119 \$
Autres pays					
Prêts de détail	21 \$	7 \$	- \$	- \$	- \$
Prêts de gros	7	(4)	1	(1)	(11)
	28 \$	3 \$	1 \$	(1)\$	(11)\$
Total de la dotation aux provisions spécifiques	1 430 \$	782 \$	482 \$	389 \$	521 \$
Total de la dotation à la provision générale	165 \$	9 \$	(53)\$	66 \$	(175)\$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595 \$	791 \$	429 \$	455 \$	346 \$
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,53 %	0,33 %	0,23 %	0,21 %	0,30 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Pour 2008, le poste Autres est lié aux produits de financement, 61 millions de dollars, aux autres services, 39 millions, au secteur de la santé, 9 millions, aux activités de placement et d'investissement, 8 millions, et à d'autres éléments, 13 millions.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 87

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2008	2007	2006	2005	2004
Provision au début	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429	455	346
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(9)	(5)	(5)	(5)	(7)
Prêts aux particuliers	(504)	(446)	(379)	(353)	(332)
Prêts sur cartes de crédit	(319)	(268)	(204)	(237)	(207)
Prêts aux petites entreprises (2)	(44)	(42)	(36)	(34)	(44)
Prêts de détail	(876)\$	(761)\$	(624)\$	(629)\$	(590)\$
Prêts aux entreprises (3)	(435)\$	(107)\$	(89)\$	(141)\$	(411)\$
Prêts aux organismes souverains (4)	—	—	—	—	—
Prêts aux banques (5)	—	—	—	—	—
Prêts de gros	(435)\$	(107)\$	(89)\$	(141)\$	(411)\$
Risques à l'égard des pays en développement	—\$	—\$	—\$	—\$	—\$
Total des radiations par portefeuille	(1 311)\$	(868)\$	(713)\$	(770)\$	(1 001)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 \$	1 \$	— \$	— \$	— \$
Prêts aux particuliers	76	75	64	69	68
Prêts sur cartes de crédit	49	46	41	43	39
Prêts aux petites entreprises (2)	7	7	7	9	11
Prêts de détail	133 \$	129 \$	112 \$	121 \$	118 \$
Prêts aux entreprises (3)	29 \$	41 \$	93 \$	53 \$	98 \$
Prêts aux organismes souverains (4)	—	—	—	—	—
Prêts aux banques (5)	—	—	—	—	—
Prêts de gros	29 \$	41 \$	93 \$	53 \$	98 \$
Total des recouvrements par portefeuille	162 \$	170 \$	205 \$	174 \$	216 \$
Radiations, montant net	(1 149)\$	(698) \$	(508)\$	(596)\$	(785)\$
Ajustements (6)	281	(7)	(3)	(5)	(11)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$	1 714 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	23 \$	13 \$	11 \$	9 \$	11 \$
Prêts aux particuliers	79	79	88	101	108
Prêts aux petites entreprises (2)	17	9	9	8	6
Prêts de détail	119 \$	101 \$	108 \$	118 \$	125 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	13 \$	9 \$	8 \$	14 \$	27 \$
Industrie automobile	5	2	3	1	2
Biens de consommation	12	45	32	31	14
Énergie	2	—	2	5	—
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	9	9	10	10	—
Industrie forestière	4	10	2	6	63
Produits industriels	49	9	8	7	24
Mines et métaux	1	1	1	—	3
Secteur immobilier et secteurs connexes	9	18	10	15	14
Technologie et médias	6	5	5	3	6
Transport et environnement	5	7	7	4	13
Autres	23	38	24	16	36
Prêts aux organismes souverains (4)	—	—	—	—	—
Prêts aux banques (5)	—	—	—	—	—
Prêts de gros	138 \$	153 \$	112 \$	112 \$	202 \$
	257 \$	254 \$	220 \$	230 \$	327 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	5 \$	1 \$	1 \$	1 \$	2 \$
Prêts aux particuliers	16	5	2	2	3
Prêts aux petites entreprises (2)	—	—	—	—	—
Prêts de détail	21 \$	6 \$	3 \$	3 \$	5 \$
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	— \$	— \$	1 \$	1 \$	— \$
Industrie automobile	—	—	2	2	2
Biens de consommation	6	—	3	3	4
Énergie	27	—	—	1	48
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	—	—	1	—	—
Industrie forestière	—	—	—	—	—
Produits industriels	8	—	—	—	3
Mines et métaux	1	—	—	—	—
Secteur immobilier et secteurs connexes	241	56	1	1	14
Technologie et médias	13	—	—	5	8
Transport et environnement	—	—	—	1	2
Autres	79	6	4	4	37
Prêts aux organismes souverains (4)	—	—	—	—	—
Prêts aux banques (5)	—	—	—	—	—
Prêts de gros	375 \$	62 \$	12 \$	18 \$	118 \$
	396 \$	68 \$	15 \$	21 \$	123 \$
Autres pays					
Prêts de détail	68 \$	13 \$	12 \$	12 \$	14 \$
Prêts de gros	46	16	16	19	23
	114 \$	29 \$	28 \$	31 \$	37 \$
Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	767 \$	351 \$	263 \$	282 \$	487 \$
Provision générale					
Prêts hypothécaires résidentiels	20 \$	16 \$	19 \$	19 \$	14 \$
Prêts aux particuliers	461	349	365	343	334
Prêts sur cartes de crédit	270	193	195	195	191
Prêts aux petites entreprises (2)	47	37	37	37	37
Prêts de détail	798 \$	595 \$	616 \$	594 \$	576 \$
Prêts de gros	650 \$	370 \$	349 \$	425 \$	374 \$
Provision générale pour les éléments hors bilan et les autres éléments	84 \$	256 \$	258 \$	267 \$	277 \$
Total de la provision générale	1 532 \$	1 221 \$	1 223 \$	1 286 \$	1 227 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$	1 714 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	0,76 %	0,63 %	0,68 %	0,79 %	0,97 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,42 %	0,30 %	0,25 %	0,32 %	0,46 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(5) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(6) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en devises autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 25 millions de dollars lié à RBTT en 2008; ajustement de 50 millions de dollars lié à ANB en 2008; ajustement de 21 millions de dollars lié à Flag Bank en 2007 et ajustement de 6 millions de dollars lié à Provident Financial Group Inc. en 2004.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne (1)
Tableau 88

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (2)	11 446 \$	11 556 \$	10 256 \$	10 255 \$	9 598 \$
Québec	32 908	35 168	32 723	26 646	23 670
Ontario	105 410	90 242	81 968	78 283	70 896
Provinces des Prairies (3)	43 884	40 956	32 598	31 190	26 701
Colombie-Britannique et territoires (4)	40 461	35 174	29 023	27 373	23 799
Total des prêts et des acceptations au Canada	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$	173 747 \$	154 664 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	66 \$	53 \$	53 \$	47 \$	60 \$
Québec	122	118	68	44	131
Ontario	504	322	286	269	254
Provinces des Prairies (3)	158	112	107	78	93
Colombie-Britannique et territoires (4)	107	92	75	65	245
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	957 \$	697 \$	589 \$	503 \$	783 \$
Dotation aux provisions spécifiques					
Provinces de l'Atlantique (2)	43 \$	40 \$	33 \$	30 \$	34 \$
Québec	63	66	47	7	(1)
Ontario	610	490	344	368	318
Provinces des Prairies (3)	60	51	38	44	31
Colombie-Britannique et territoires (4)	48	48	45	(14)	31
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances au Canada	824 \$	695 \$	507 \$	435 \$	413 \$

- (1) En fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.
 (2) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
 (3) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.
 (4) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur (1)
Tableau 89

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004
Exploitations agricoles	261 \$	271 \$	248 \$	715 \$	519 \$
Industrie automobile	636	650	601	490	463
Biens de consommation	2 234	2 350	2 043	1 728	1 764
Énergie	384	370	284	182	150
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	84	88	73	78	51
Industrie forestière	346	351	366	311	276
Produits industriels	1 672	1 543	1 377	1 057	999
Mines et métaux	100	98	88	57	62
Secteur immobilier et secteurs connexes	3 052	2 822	2 565	1 982	1 821
Technologie et médias	316	314	300	243	232
Transport et environnement	940	901	774	549	502
Autres (2)	4 687	4 488	4 098	3 365	3 298
Total des prêts liés aux petites entreprises	14 712 \$	14 246 \$	12 817 \$	10 757 \$	10 137 \$

- (1) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement et individuellement.
 (2) Le montant présenté pour 2008 a trait principalement à d'autres services – 2 977 millions de dollars; les soins de santé – 1 108 millions; les sociétés de portefeuille et de placement – 473 millions; et les produits de financement – 79 millions.

Rapports

- 126 Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers
- 126 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
- 126 Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines
- 127 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 127 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

États financiers consolidés

- 128 Bilans consolidés
- 129 États consolidés des résultats
- 130 États consolidés du résultat étendu
- 130 États consolidés de la variation des capitaux propres
- 131 États consolidés des flux de trésorerie

Notes complémentaires

- 132 Note 1 Principales conventions et estimations comptables
- 137 Note 2 Juste valeur des instruments financiers
- 141 Note 3 Valeurs mobilières
- 144 Note 4 Prêts
- 146 Note 5 Titrisations
- 148 Note 6 Entités à détenteurs de droits variables
- 149 Note 7 Produits dérivés et activités de couvertures
- 153 Note 8 Locaux et matériel
- 154 Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services
- 154 Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
- 156 Note 11 Acquisitions importantes
- 157 Note 12 Autres actifs
- 158 Note 13 Dépôts
- 159 Note 14 Activités d'assurance
- 159 Note 15 Autres passifs
- 160 Note 16 Débentures subordonnées
- 161 Note 17 Titres de fiducie de capital
- 162 Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions
- 164 Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales
- 164 Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
- 167 Note 21 Rémunération à base d'actions
- 169 Note 22 Revenus liés aux activités de négociation et certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction
- 170 Note 23 Impôts sur les bénéfices
- 171 Note 24 Bénéfice par action
- 172 Note 25 Garanties, engagements et éventualités
- 175 Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
- 176 Note 27 Opérations entre apparentés
- 177 Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique
- 179 Note 29 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 186 Note 30 Gestion du capital
- 187 Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis
- 199 Note 32 Information sur la société mère
- 200 Note 33 Événement postérieur à la date du bilan

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les PCGR du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Afin de nous acquitter de notre responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, nous maintenons les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous nos secteurs d'activité.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise de son Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs

indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité de vérification et du Conseil d'administration, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 4 décembre 2008

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu et de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous sommes d'avis que nos vérifications fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2008 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 4 décembre 2008 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2008

Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines

Les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis exigent l'ajout d'un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) lorsque des modifications des principes comptables ont une incidence importante sur la comparabilité des états financiers de la Banque, comme les modifications décrites aux notes 1, 2, 3, 7 et 31 des états financiers consolidés. Notre rapport aux actionnaires daté du 4 décembre 2008 est libellé conformément aux normes de rapport du Canada, qui n'exigent pas que le rapport des vérificateurs fasse

référence à des modifications de principes comptables lorsque ces modifications sont convenablement prises en compte et adéquatement présentées dans les états financiers.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2008

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada (RBC) d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus élaboré par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et il est mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des conventions et des procédures qui :

- touchent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de RBC;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de RBC ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du Conseil d'administration de RBC;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de RBC qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de RBC est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent

inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2008, en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2008 est efficace selon les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework*. La direction a également déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2008 ne comportait aucune faiblesse importante.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2008 a fait l'objet d'une vérification par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants, qui ont également procédé à la vérification des états financiers consolidés de RBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants et dans lequel ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 4 décembre 2008

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada (la Banque) au 31 octobre 2008 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse importante, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont élaborées par les chefs de la direction et des finances, ou par les personnes occupant des postes équivalents, ou encore sous la supervision de ces derniers, et sont mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de la société de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins de leur publication selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte

des opérations et des cessions visant les actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit évitée, soit décelée à temps.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il est possible que des inexactitudes importantes imputables à une erreur ou à une fraude ne soient pas prévenues ni détectées en temps opportun. De plus, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédures se détériore.

À notre avis, la Banque a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008, selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date, et notre rapport daté du 4 décembre 2008 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 4 décembre 2008

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	11 086 \$	4 226 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	20 041	11 881
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres détenus à des fins de transaction	122 508	147 485
Titres disponibles à la vente	48 626	30 770
	171 134	178 255
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 818	64 313
Prêts (notes 4 et 5)		
Prêts de détail	195 455	169 462
Prêts de gros	96 300	69 967
	291 755	239 429
Provision pour pertes sur prêts	(2 215)	(1 493)
	289 540	237 936
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 285	11 786
Dérivés (note 7)	136 134	66 585
Locaux et matériel, montant net (note 8)	3 260	2 131
Écart d'acquisition (note 10)	9 977	4 752
Autres actifs incorporels (note 10)	1 253	628
Autres actifs (note 12)	25 331	17 853
	187 240	103 735
	723 859 \$	600 346 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Particuliers	139 036 \$	116 557 \$
Entreprises et gouvernements	269 994	219 886
Banques	29 545	28 762
	438 575	365 205
Autres		
Acceptations	11 285	11 786
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	27 507	44 689
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	32 053	37 033
Dérivés (note 7)	128 705	72 010
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	7 385	7 283
Autres passifs (note 15)	35 689	28 483
	242 624	201 284
Débitures subordonnées (note 16)	8 131	6 235
Titres de fiducie de capital (note 17)	1 400	1 400
Passifs liés aux actions privilégiées (note 18)	–	300
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 19)	2 371	1 483
Capitaux propres (note 18)		
Actions privilégiées	2 663	2 050
Actions ordinaires (émises – 1 341 260 229 et 1 276 260 033)	10 384	7 300
Surplus d'apport	242	235
Actions autodétenues – privilégiées (détenues – 259 700 et 248 800)	(5)	(6)
– ordinaires (détenues – 2 258 047 et 2 444 320)	(104)	(101)
Bénéfices non répartis	19 936	18 167
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 358)	(3 206)
	30 758	24 439
	723 859 \$	600 346 \$

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêt			
Prêts	14 983 \$	14 724 \$	12 708 \$
Valeurs mobilières	6 974	7 665	6 189
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	2 889	3 620	2 827
Dépôts à des banques	498	538	480
	25 344	26 547	22 204
Frais d'intérêt			
Dépôts	12 158	13 770	10 708
Autres passifs	3 472	4 737	4 281
Débiteures subordonnées	354	338	419
	15 984	18 845	15 408
Revenu net d'intérêt	9 360	7 702	6 796
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	2 609	3 152	3 348
Revenus tirés des activités de négociation	(408)	1 999	2 574
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 759	1 579	1 301
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 561	1 473	1 242
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 377	1 353	1 243
Frais bancaires	1 367	1 303	1 216
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	875	1 217	1 024
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	646	533	438
Revenus sur cartes	648	491	496
Commissions de crédit	415	293	241
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	461	261	257
(Perte nette) gain net sur les titres disponibles à la vente (note 3)	(617)	63	–
Gain net sur les titres du compte de placement	–	–	88
Autres	1 529	1 043	373
Revenus autres que d'intérêt	12 222	14 760	13 841
Total des revenus	21 582	22 462	20 637
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	1 595	791	429
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 631	2 173	2 509
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 20 et 21)	7 779	7 860	7 268
Matériel	1 155	1 009	957
Frais d'occupation	926	839	792
Communications	749	723	687
Honoraires	562	530	546
Impartition de services de traitement	341	308	298
Amortissement des autres actifs incorporels (note 10)	135	96	76
Autres	704	1 108	871
	12 351	12 473	11 495
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	6 005	7 025	6 204
Charge d'impôts (note 23)	1 369	1 392	1 403
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	4 636	5 633	4 801
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	81	141	44
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 555	5 492	4 757
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(29)
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(101)	(88)	(60)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 454 \$	5 404 \$	4 668 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 24)	1 305 706	1 273 185	1 279 956
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,41 \$	4,24 \$	3,65 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,41 \$	4,24 \$	3,67 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	– \$	– \$	(0,02) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) (note 24)	1 319 744	1 289 314	1 299 785
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,38 \$	4,19 \$	3,61 \$
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	– \$	– \$	(0,02) \$
Dividendes par action (en dollars)	2,00 \$	1,82 \$	1,44 \$

États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Résultat étendu			
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Variation nette des (pertes) gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente			
Pertes nettes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	(1 376)	(93)	–
Reclassement aux résultats de pertes sur les titres disponibles à la vente	373	28	–
	(1 003)	(65)	–
Écart de conversion			
Gains (pertes) de change non réalisés	5 080	(2 965)	(501)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(3)	(42)	2
(Pertes nettes) gains nets de change liés aux activités de couverture	(2 672)	1 804	269
	2 405	(1 203)	(230)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
(Pertes nettes) gains nets sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(603)	80	–
Reclassement aux résultats de pertes liées aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	49	31	–
	(554)	111	–
Autres éléments du résultat étendu	848	(1 157)	(230)
Total du résultat étendu	5 403 \$	4 335 \$	4 498 \$

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	2 050 \$	1 050 \$	700 \$
Émises	613	1 150	600
Rachetées aux fins d'annulation	–	(150)	(250)
Solde à la fin	2 663	2 050	1 050
Actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	7 300	7 196	7 170
Émises	3 090	170	127
Achetées aux fins d'annulation	(6)	(66)	(101)
Solde à la fin	10 384	7 300	7 196
Surplus d'apport			
Solde au début	235	292	265
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(5)	(6)	(2)
Attributions de rémunération à base d'actions	14	(46)	(18)
Autres	(2)	(5)	47
Solde à la fin	242	235	292
Actions autodétenues – actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	(6)	(2)	(2)
Ventes	23	33	51
Achats	(22)	(37)	(51)
Solde à la fin	(5)	(6)	(2)
Actions autodétenues – actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	(101)	(180)	(216)
Ventes	51	175	193
Achats	(54)	(96)	(157)
Solde à la fin	(104)	(101)	(180)
Bénéfices non répartis			
Solde au début	18 167	15 771	13 704
Ajustement transitoire – Instruments financiers (1)	–	(86)	–
Bénéfice net	4 555	5 492	4 728
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(101)	(88)	(60)
Dividendes sur actions ordinaires (note 18)	(2 624)	(2 321)	(1 847)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(49)	(580)	(743)
Frais d'émission et autres	(12)	(21)	(11)
Solde à la fin	19 936	18 167	15 771
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Ajustement transitoire – Instruments financiers (1)	(45)	(45)	–
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(1 068)	(65)	–
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	(802)	(3 207)	(2 004)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(443)	111	–
Solde à la fin	(2 358)	(3 206)	(2 004)
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	17 578	14 961	13 767
Capitaux propres à la fin	30 758 \$	24 439 \$	22 123 \$

(1) L'ajustement transitoire découle de la mise en œuvre des normes comptables sur les instruments financiers. Se reporter à la note 1.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 757 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429
Amortissement	539	434	405
Paiements liés au réalignement de l'entreprise	(11)	(38)	(74)
Impôts futurs	(455)	(147)	144
Amortissement des autres actifs incorporels	135	96	76
Gain à la vente de locaux et de matériel	(17)	(16)	(16)
Gain sur la titrisation de prêts	(203)	(41)	(16)
Perte (gain) à la vente de titres disponibles à la vente	1	(146)	–
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	631	66	–
Gain à la vente de titres du compte de placement	–	–	(228)
Réduction de valeur de titres du compte de placement	–	–	25
Variations de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	102	(54)	220
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	164	(28)	217
Impôts exigibles	(2 705)	1 034	(203)
Actifs dérivés	(69 527)	(28 856)	1 105
Passifs dérivés	56 685	29 916	(498)
Titres détenus à des fins de transaction	25 013	10 976	(21 341)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(552)	(317)	(1 017)
Autres	(4 518)	3 341	1 713
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	11 432	22 503	(14 302)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	–	–	4
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	11 432	22 503	(14 298)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(8 160)	(1 379)	(5 265)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(62 209)	(41 802)	(33 534)
Produit de la titrisation de prêts	9 480	8 020	8 139
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	8 885	8 117	–
Produit de la vente de titres du compte de placement	–	–	8 547
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	14 804	15 350	–
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	–	–	27 188
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(24 864)	(22 012)	–
Acquisitions de titres du compte de placement	–	–	(31 976)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(1 265)	(706)	(511)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	19 650	(4 935)	(16 405)
Encaisse affectée aux acquisitions, montant net	(974)	(373)	(256)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(44 653)	(39 720)	(44 073)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement liées aux activités abandonnées	–	–	140
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(44 653)	(39 720)	(43 933)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	61 271	16 831	36 663
Émission de titres de fiducie de capital RBC	500	–	–
Émission de billets secondaires de la fiducie RBC	–	1 000	–
Émission de débentures subordonnées	2 000	87	–
Remboursement de débentures subordonnées	(500)	(989)	(953)
Émission d'actions privilégiées	613	1 150	600
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	(300)	(150)	(250)
Frais d'émission	(11)	(23)	(6)
Émission d'actions ordinaires	149	155	116
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(55)	(646)	(844)
Actions autodétenues – ventes	74	208	244
Actions autodétenues – achats	(76)	(133)	(208)
Dividendes versés	(2 688)	(2 278)	(1 807)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(33)	(59)	(47)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(6 172)	(4 070)	17 722
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(17 192)	6 436	5 861
Variation des emprunts à court terme des filiales	1 618	(145)	620
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies	39 198	17 374	57 711
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	39 198	17 374	57 711
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	883	(332)	(80)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	6 860	(175)	(600)
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	4 226	4 401	5 001
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	11 086 \$	4 226 \$	4 401 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	15 967 \$	18 494 \$	14 678 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	2 025 \$	1 352 \$	1 682 \$

Note 1 Principales conventions et estimations comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Principales modifications comptables

Informations à fournir concernant le capital et Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté trois nouvelles normes d'information et de présentation publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) : le chapitre 1535 du *Manuel*, intitulé *Informations à fournir concernant le capital* (chapitre 1535), le chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir* (chapitre 3862), et le chapitre 3863, intitulé *Instruments financiers – présentation* (chapitre 3863).

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir à l'égard des éléments suivants : i) les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité; ii) les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital; iii) le fait que l'entité se soit conformée aux exigences en matière de capital ou non et iv) si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette non-conformité.

Les chapitres 3862 et 3863 ont remplacé, pour l'essentiel, le chapitre 3861 du *Manuel*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir et reprennent les exigences en matière de présentation. Ces deux nouveaux chapitres accordent une importance accrue aux informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon dont l'entité gère ces risques.

En octobre 2008, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, au chapitre 3861, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et au chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir* du *Manuel*. Ces modifications permettent que, dans certains cas, les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction soient reclassés dans les actifs disponibles à la vente ou que les actifs classés comme disponibles à la vente soient reclassés dans les prêts et créances. Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'utilisation de l'option de la juste valeur ne peuvent pas être reclassés. Ces modifications, qui sont entrées en vigueur en ce qui nous concerne le 1^{er} août 2008, sont présentées à la note 3 ainsi que le détail des titres reclassés.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôts à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu. Au moment de la cession de notre participation dans ces placements ou de la dilution de cette dernière, une tranche appropriée du montant net des gains ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les titres sont classés, selon l'intention de la direction, comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme ainsi que les titres désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisés à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et l'écart entre la juste valeur et son coût après amortissement, y compris les fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu déduction faite des impôts. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont des titres de créance que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres jusqu'à l'échéance dans le cours normal de nos activités. Tous les titres détenus jusqu'à l'échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente du bilan consolidé.

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance affichant des pertes non réalisées afin de déterminer si ces pertes non réalisées sont durables. Pour ce faire, nous prenons en compte plusieurs facteurs, y compris : i) la période pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût après amortissement, ii) l'ampleur de la perte de la valeur, iii) la cause de la perte de valeur et la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre intention et notre capacité de détenir le placement durant une période suffisamment longue pour permettre le recouvrement prévu de la juste valeur. Si notre évaluation indique que la perte de valeur est durable, ou que nous n'avons ni l'intention, ni la capacité de détenir le placement jusqu'au recouvrement prévu de la juste valeur, le titre est ramené à sa juste valeur actuelle et une perte est constatée dans le résultat net.

Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres disponibles à la vente et les pertes liées à des pertes de valeur durables de titres disponibles à la vente sont inclus dans le gain net ou la perte nette sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Cependant, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. L'instrument qui est classé comme détenu à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants établis par le BSIF : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers et/ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques ou d'investissement, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction ou iii) l'instrument constitue un dérivé incorporé à un contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur et tout gain ou toute perte découlant des variations de la juste valeur est inscrit dans le résultat net. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « détenus à des fins de transaction » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties. En vertu de ces conventions, nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises, et des garanties supplémentaires sont obtenues au besoin. Nous avons également le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus, respectivement, sauf lorsqu'elles sont désignées comme des instruments détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt dans notre état consolidé des résultats, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat comptabilisées à la juste valeur selon l'option de la juste valeur sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, à moins qu'ils n'aient été désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont présentés après déduction de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, lesquels comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties. Les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur.

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, gouvernement canadien), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par un gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être comptabilisés et l'ensemble des intérêts précédemment comptabilisés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouverts, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. La juste valeur est évaluée en fonction soit de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par la dotation à la provision pour pertes sur créances et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement, sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou

de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail, y compris les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujéti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes (prêts de détail, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée au poste Autres passifs dans le bilan consolidé. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Les produits dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les produits dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Un dérivé incorporé est un élément d'un instrument hybride qui comprend également un contrat hôte non dérivé ayant pour effet que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à un dérivé autonome. Lorsqu'un dérivé incorporé est séparé, le contrat hôte est comptabilisé en vertu des PCGR applicables à un contrat de ce type, sans le dérivé incorporé. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation.

Lorsque des produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les produits dérivés sont constatés dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les produits dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les produits dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler les actifs et les passifs liés aux produits dérivés simultanément avec une contrepartie, la juste valeur nette des produits dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit, les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué ci-après.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon le taux de financement effectif de RBC au début et à la fin de la période, et comptabilisons au bénéfice net la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des produits dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. L'instrument de couverture doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture sur une base prospective lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu ou lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Veuillez vous reporter à la note 7 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'instrument couvert n'est plus ajustée, et les ajustements cumulatifs, à la juste valeur, de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis dans le résultat net sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Nous utilisons également, dans des circonstances particulières, certains instruments de trésorerie afin de couvrir le risque lié aux variations de la juste valeur des actifs monétaires attribuables aux fluctuations des taux de change.

Couvertures des flux de trésorerie

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite des impôts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les gains et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation des flux de trésorerie liés à un actif ou passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite des impôts applicables, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat

étendu sont constatés dans le résultat net lorsque se produit une réduction de l'investissement net couvert en raison de la dilution ou de la vente de l'investissement net ou une réduction des capitaux propres de l'établissement étranger découlant de la distribution de dividendes.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée de vie utile des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si la période de renouvellement est raisonnablement assurée, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables. Selon les PCGR, elle s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuelle, au 1^{er} août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles (comme il est décrit à la note 20). Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur de marché. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur de marché ajustée en vertu de laquelle les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des placements prévu sur la valeur de marché ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains de nos régimes à prestations déterminées, y compris les principaux régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels nets de plus de 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

Les gains et les pertes à la liquidation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats lorsque ces liquidations ont lieu. Les gains et les pertes liés à la compression de régimes sont constatés au cours de la période où la compression devient probable et où l'incidence peut être raisonnablement évaluée.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines au cours de la période où les services connexes sont rendus.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge sur les cotisations est constaté comme charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, dans le poste Autres passifs.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, comme il est décrit à la note 21.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable, et une hausse équivalente du surplus d'apport est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme surplus d'apport sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les options sur actions octroyées avant le 1^{er} novembre 2002 ont été comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque et, par conséquent, aucune charge n'a été constatée relativement à ces options puisque le prix de levée lié à de tels octrois équivalait au cours de clôture de la journée précédant la date de l'octroi des options sur actions. Les droits en vertu de ces octrois ont été entièrement acquis au cours de 2006. Lorsque les options sur actions seront levées, le produit sera comptabilisé au poste Actions ordinaires.

Les options octroyées entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001 étaient assorties de droits à la plus-value des actions, lesquels donnaient aux participants la possibilité de recevoir un paiement en espèces égal à la différence entre le cours du marché de nos actions ordinaires et le prix de levée des options. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération, déduction faite des couvertures connexes, est comptabilisée sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes d'attribution d'actions différées sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces, tandis que celles en vertu des régimes d'unités d'actions différées sont réglées en espèces. Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les primes réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les primes réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et les dividendes accumulés. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Titrisation des prêts

Nous procédons périodiquement à la titrisation des prêts en vendant des prêts ou des ensembles de prêts sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires à des entités ad hoc ou à des fiduciaires indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les actifs cédés sont retirés de notre bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies : i) les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; ii) l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible selon la Note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité et iii) le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Lorsque des titres adossés à des créances hypothécaires sont constitués, nous reclassons les prêts à leur valeur comptable dans les titres adossés à des créances hypothécaires et droits conservés du bilan consolidé. Les droits conservés représentent les marges excédentaires de la participation dans les prêts sur le taux de rendement des titres adossés à des créances hypothécaires. La valeur comptable initiale des titres adossés à des créances hypothécaires et des droits conservés connexes est établie en fonction de leur juste valeur relative à la date de la titrisation. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans les titres détenus à des fins de transaction ou dans les titres disponibles à la vente, selon l'intention de la direction. Les droits conservés sont classés dans les titres disponibles à la vente ou dans les titres détenus à des fins de transaction, à l'aide de l'option de la juste valeur. Tant les titres adossés à des créances hypothécaires que les droits conservés font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Les gains à la vente de prêts ou de titres adossés à des créances hypothécaires sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires visés par la cession. Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée de vie moyenne pondérée des créances payables par anticipation, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances prévues et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

Assurance

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des honoraires liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes

d'assurance, revenu de placement et honoraires. Les honoraires comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Passif et capitaux propres

Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs, ainsi que les distributions cumulées connexes, sont classés dans le passif de notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans le poste Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, déduction faite des actions autodétenues. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et de tout gain (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite des impôts connexes. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le bénéfice dilué par action est déterminé au moyen de la méthode du rachat d'actions, selon laquelle les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires sont présumées être levées, et le produit de la levée est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de la levée des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations, des provisions pour litiges, des entités à détenteurs de droits variables, des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance et des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition et

des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, ainsi que des impôts sur les bénéficiaires, exigent que la direction exerce des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés.

Modification de la présentation des états financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, le BSIF a adopté de nouvelles lignes directrices basées sur l'accord de Bâle II datant de juin 2006, intitulé « Convergence internationale de la mesure et de normes de fonds propres – Dispositif révisé », qui apporte quelques modifications au dispositif précédent, couramment appelé accord de Bâle I. Ces modifications ont eu une incidence sur le mode de préparation et de présentation de certains tableaux figurant dans ces notes.

Au cours de l'exercice, nous avons modifié la présentation de certains de nos actifs, passifs, revenus et frais des périodes antérieures afin de mieux refléter la nature de ces éléments. Par conséquent, certains chiffres correspondants ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation.

Modifications comptables futures

Écart d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable : le chapitre 3064, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. En vertu de ce chapitre, les coûts ne peuvent être reportés que s'ils sont liés à un élément qui répond à la définition d'un actif; par conséquent, les coûts de démarrage doivent être comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Cette norme, qui entre en vigueur en ce qui nous concerne le 1^{er} novembre 2008, ne devrait pas avoir une incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Normes internationales d'information financière

L'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada qui s'appliquent aux sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur une période de transition qui devrait s'étendre jusqu'en 2011. Nous commencerons à publier nos états financiers conformément aux IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011. Bien que nous ayons déjà commencé à planifier notre conversion aux IFRS, nous n'avons pas encore déterminé l'incidence de cette conversion sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 2 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur cotés, selon le cas, dans le marché actif le plus avantageux auquel nous avons accès pour cet instrument. Lorsqu'il n'existe aucun cours acheteur ni aucun cours vendeur disponible, nous utilisons le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché en vigueur (cours acheteur ou cours vendeur, selon le cas) pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des modèles d'établissement des prix des options et des analyses des flux de trésorerie actualisés, reposant sur des facteurs de marché observables.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Dans certains cas précis, nous utilisons des paramètres d'entrée qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables que nous ajustons afin de refléter l'incertitude et de nous assurer que les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur. Notamment, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés

à l'égard de la liquidité liée à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidités sur le marché pendant une courte période. Des ajustements de l'évaluation sont également calculés lorsque les cours du marché ne peuvent être observés en raison de l'insuffisance du volume des opérations ou de l'absence d'opérations récentes au sein d'un marché moins actif ou inactif.

Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. Nous comptabilisons des ajustements de l'évaluation qui correspondent à la juste valeur du risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Ces ajustements tiennent compte de la capacité financière de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Nous révisons les ajustements de l'évaluation du crédit au besoin. Des changements des ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

Un gain net de 12 millions de dollars, correspondant à un ajustement des justes valeurs estimatives établies à l'aide de techniques d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables, a été constaté dans le résultat net de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (8 millions en 2007).

Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers sont comptabilisés au résultat net uniquement si la juste valeur de l'instrument i) est attestée par les cours du marché sur un marché actif ou par comparaison avec d'autres transactions actuellement observables sur le marché et portant sur un instrument essentiellement identique ou ii) est fondée sur une technique d'évaluation reposant sur des données de marché observables ou iii) lorsque les risques liés au contrat dérivé sont entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Pour les instruments financiers dont la juste valeur n'est pas attestée par les critères ci-dessus ou pour lesquels les risques liés au contrat initial ne sont pas

entièrement transférés à un tiers, le gain ou la perte non réalisé au moment de la comptabilisation initiale est reporté. Le gain ou la perte reporté est constaté lorsque i) des données de marché observables peuvent être obtenues et attester la juste valeur de la transaction ou ii) les risques liés au contrat initial sont presque entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers ou iii) le gain ou la perte est réalisé au moyen d'un encaissement ou d'un paiement en espèces ou iv) la transaction se conclut avant son échéance ou à l'échéance.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe.

Le tableau suivant illustre les ajustements apportés au montant global des gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers.

	2008	2007
Gains non réalisés reportés qui ne sont pas encore comptabilisés dans le résultat net, au début	186 \$	119 \$
Ajouter : gains non réalisés reportés survenus au cours de l'exercice	24	75
Déduire : gains reportés reclassés au résultat net au cours de l'exercice	12	8
Gains non réalisés reportés, à la fin	198 \$	186 \$

Les gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale proviennent principalement des obligations structurées liées à des titres de participation, des dérivés de crédit et de taux d'intérêt structurés et des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier :

	2008								
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)			
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	104 414 \$	18 094 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	122 508 \$	122 508 \$	
Titres disponibles à la vente (2)	–	–	47 039	–	–	1 587	48 626	48 626	
Total des valeurs mobilières	104 414 \$	18 094 \$	47 039 \$	– \$	– \$	1 587 \$	171 134 \$	171 134 \$	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	15 607 \$	– \$	29 211 \$	29 211 \$	– \$	44 818 \$	44 818 \$	
Prêts									
Prêts de détail	– \$	– \$	– \$	194 448 \$	198 127 \$	– \$	194 448 \$	198 127 \$	
Prêts de gros	–	7 137	–	87 955	88 615	–	95 092	95 752	
Total des prêts	– \$	7 137 \$	– \$	282 403 \$	286 742 \$	– \$	289 540 \$	293 879 \$	
Autres									
Dérivés (3)	136 134 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	136 134 \$	136 134 \$	
Autres actifs	–	136	–	30 903	30 903	–	31 039	31 039	
Passifs financiers									
Dépôts									
Particuliers	– \$	2 678 \$	– \$	136 358 \$	137 181 \$	– \$	139 036 \$	139 859 \$	
Entreprises et gouvernements (4)	–	67 462	–	202 532	202 564	–	269 994	270 026	
Banques (5)	–	7 268	–	22 277	22 277	–	29 545	29 545	
Total des dépôts	– \$	77 408 \$	– \$	361 167 \$	362 022 \$	– \$	438 575 \$	439 430 \$	
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	27 507 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 507 \$	27 507 \$	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	17 870	–	14 183	14 183	–	32 053	32 053	
Dérivés	128 705	–	–	–	–	–	128 705	128 705	
Autres passifs	–	–	–	42 271	42 458	–	42 271	42 458	
Débiteures subordonnées	–	81	–	8 050	7 605	–	8 131	7 686	
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 400	1 448	–	1 400	1 448	
Passifs liés aux actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	

(1) Comprend la valeur minimale de nos investissements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les titres de substitut de prêt ont été classés comme des titres disponibles à la vente. Comprend également les titres détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés comme disponibles à la vente le 1^{er} août 2008. Se reporter à la note 3.

(3) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 2 millions de dollars.

(4) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(5) Les banques désignent les banques réglementées.

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur		Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)			
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	128 647 \$	18 838 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	147 485 \$	147 485 \$
Titres disponibles à la vente (2)	–	–	29 572	–	–	1 198	–	30 770	30 770
Total des valeurs mobilières	128 647 \$	18 838 \$	29 572 \$	– \$	– \$	1 198 \$	– \$	178 255 \$	178 255 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	25 522 \$	– \$	38 791 \$	38 791 \$	– \$	– \$	64 313 \$	64 313 \$
Prêts									
Prêts de détail	– \$	– \$	– \$	168 782 \$	168 375 \$	– \$	– \$	168 782 \$	168 375 \$
Prêts de gros	–	3 235	–	65 919	65 910	–	–	69 154	69 145
Total des prêts	– \$	3 235 \$	– \$	234 701 \$	234 285 \$	– \$	– \$	237 936 \$	237 520 \$
Autres									
Dérivés (3)	66 585 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	66 585 \$	66 585 \$
Autres actifs	–	164	–	24 653	24 653	–	–	24 817	24 817
Passifs financiers									
Dépôts									
Particuliers	– \$	851 \$	– \$	115 706 \$	115 609 \$	– \$	– \$	116 557 \$	116 460 \$
Entreprises et gouvernements (4)	1 639	56 751	–	161 496	161 217	–	–	219 886	219 607
Banques (5)	–	5 668	–	23 094	23 095	–	–	28 762	28 763
Total des dépôts	1 639 \$	63 270 \$	– \$	300 296 \$	299 921 \$	– \$	– \$	365 205 \$	364 830 \$
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 689 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	44 689 \$	44 689 \$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	24 086	–	12 947	12 947	–	–	37 033	37 033
Dérivés	72 010	–	–	–	–	–	–	72 010	72 010
Autres passifs	–	–	–	36 232	36 262	–	–	36 232	36 262
Débitures subordonnées	–	77	–	6 158	6 427	–	–	6 235	6 504
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 400	1 476	–	–	1 400	1 476
Passifs liés aux actions privilégiées	–	–	–	300	300	–	–	300	300

- (1) Comprend la valeur minime de nos investissements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.
(2) Les titres de substitut de prêt ont été classés comme des titres disponibles à la vente.
(3) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 71 millions de dollars.
(4) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
(5) Les banques désignent les banques réglementées.

Le tableau suivant présente des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et les instruments semblables, ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les variations de la juste valeur

des prêts et des créances désignés comme détenus à des fins de transaction attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

	2008						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2007 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuable aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1 ^{er} novembre 2007	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction							
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 211 \$	11 211 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	15 607	15 607	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	7 137	7 137	(241)	(288)	817	38	47
Total	33 955 \$	33 955 \$	(241) \$	(288) \$	817 \$	38 \$	47 \$

- (1) Les variations cumulatives sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables.

	2007						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2006 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuable aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1 ^{er} novembre 2006	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction							
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	4 821 \$	4 821 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	25 522	25 522	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	3 235	3 164	(42)	(21)	1 106	18	–
Total	33 578 \$	33 507 \$	(42) \$	(21) \$	1 106 \$	18 \$	– \$

- (1) Les variations cumulatives sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables.

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable. Pour déterminer la variation, au cours d'un exercice, de la juste valeur d'un passif financier désigné comme détenu à des fins de transaction, nous calculons, au début de l'exercice, la valeur actualisée

des flux de trésorerie contractuels de l'instrument au moyen des taux suivants : d'abord, au moyen d'un taux d'actualisation observé qui reflète notre écart de taux et ensuite, au moyen d'un taux qui ne tient pas compte de notre écart de taux. Puis, nous comparons l'écart entre ces valeurs et l'écart entre celles obtenues au moyen des mêmes taux en fin d'exercice.

	2008				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2007 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur (1)
Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction					
Dépôts à terme					
Particuliers	2 724 \$	2 678 \$	(46)\$	(40)\$	(46)\$
Entreprises et gouvernements (2)	67 541	67 462	(79)	(449)	(524)
Banques (3)	7 265	7 268	3	(3)	(4)
Total des dépôts à terme	77 530 \$	77 408 \$	(122)\$	(492)\$	(574)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	17 877 \$	17 870 \$	(7)\$	– \$	– \$
Débitures subordonnées	122	81	(41)	(41)	(48)
Total	95 529 \$	95 359 \$	(170)\$	(533)\$	(622)\$

(1) Les variations cumulatives attribuables aux modifications de nos écarts de taux sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des passifs désignés comme détenus à des fins de transaction.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

	2007			
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2006 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC
Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction				
Dépôts à terme				
Particuliers	890 \$	851 \$	(39)\$	(6)\$
Entreprises et gouvernements (1)	56 741	56 751	10	(74)
Banques (2)	5 668	5 668	–	(1)
Total des dépôts à terme	63 299 \$	63 270 \$	(29)\$	(81)\$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	24 087 \$	24 086 \$	(1)\$	– \$
Débitures subordonnées	82	77	(5)	(7)
Total	87 468 \$	87 433 \$	(35)\$	(88)\$

(1) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(2) Les banques désignent les banques réglementées.

	Durée jusqu'à l'échéance (2)						2008 Total	2007 Total	2006 Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise			
Titres du compte de négociation									
Créances du gouvernement canadien	894 \$	3 492 \$	11 067 \$	1 833 \$	3 625 \$	– \$	20 911 \$	15 207 \$	13 937 \$
Créances du gouvernement américain	624	1 252	1 159	957	4 736	–	8 728	6 603	10 523
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	29	458	840	839	322	–	2 488	4 236	6 494
Titres adossés à des créances hypothécaires	3	27	208	323	1 915	–	2 476	4 408	1 518
Titres adossés à des actifs	600	383	1 239	1 458	871	–	4 551	9 387	6 784
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Acceptations bancaires	12	1	–	–	–	–	13	374	766
Certificats de dépôt	269	1 771	134	–	–	–	2 174	4 712	5 245
Autres	4 760	8 629	14 843	5 737	4 405	689	39 063	42 438	44 139
Titres de participation	–	–	–	–	–	42 104	42 104	60 120	57 831
	7 191	16 013	29 490	11 147	15 874	42 793	122 508	147 485	147 237
Titres disponibles à la vente (1)									
Créances du gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral									
Coût après amortissement	1 720	137	11 128	125	13	–	13 123	7 742	9 496
Juste valeur	1 723	138	11 543	128	12	–	13 544	7 769	9 458
Rendement (4)	3,9 %	3,2 %	3,5 %	4,3 %	4,9 %	–	3,6 %	4,5 %	4,0 %
Provinces et municipalités									
Coût après amortissement	160	44	402	68	–	–	674	279	1 687
Juste valeur	160	44	407	67	–	–	678	278	1 935
Rendement (4)	4,5 %	4,2 %	4,9 %	4,6 %	–	–	4,8 %	4,2 %	5,4 %
Créances des États, municipalités et organismes américains (5)									
Coût après amortissement	422	976	1 455	305	6 072	–	9 230	4 407	4 491
Juste valeur	422	974	1 443	298	5 753	–	8 890	4 370	4 415
Rendement (4)	3,8 %	2,6 %	4,1 %	4,1 %	4,0 %	–	3,8 %	4,2 %	4,4 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)									
Coût après amortissement	417	662	86	87	15	–	1 267	819	758
Juste valeur	417	662	88	88	15	–	1 270	818	761
Rendement (4)	1,0 %	0,9 %	3,9 %	5,1 %	5,3 %	–	1,5 %	1,4 %	2,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires									
Coût après amortissement	–	–	69	31	4 178	–	4 278	3 143	4 277
Juste valeur	–	–	60	30	3 458	–	3 548	3 096	4 248
Rendement (4)	–	–	6,2 %	5,4 %	5,6 %	–	5,6 %	6,3 %	5,4 %
Titres adossés à des actifs									
Coût après amortissement	306	147	427	1 855	2 457	–	5 192	1 179	1 058
Juste valeur	279	144	417	1 780	2 176	–	4 796	1 114	1 067
Rendement (4)	5,1 %	8,5 %	5,8 %	4,1 %	4,3 %	–	4,5 %	5,9 %	5,6 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Coût après amortissement	2 019	4 632	3 393	1 479	1 449	130	13 102	9 850	12 672
Juste valeur	2 028	4 656	3 419	1 364	1 188	130	12 785	9 794	12 868
Rendement (4)	5,5 %	5,3 %	5,1 %	7,4 %	5,2 %	–	5,5 %	4,8 %	4,7 %
Titres de participation (6)									
Coût	–	–	–	–	–	3 057	3 057	2 715	2 537
Juste valeur	–	–	–	–	–	2 683	2 683	2 874	2 592
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	–	256	256	656	656
Juste valeur	–	–	–	–	–	227	227	652	658
Rendement (4)	–	–	–	–	–	5,6 %	5,6 %	5,1 %	4,8 %
Coût après amortissement	5 044	6 598	16 960	3 950	14 184	3 443	50 179	30 790	37 632
Juste valeur	5 029	6 618	17 377	3 755	12 602	3 040	48 421	30 765	38 002
Titres détenus jusqu'à l'échéance (1)									
Coût après amortissement	–	4	–	200	1	–	205	5	–
Juste valeur	–	4	–	200	1	–	205	5	–
Total de la valeur comptable des titres (1)									
	12 220 \$	22 635 \$	46 867 \$	15 102 \$	28 477 \$	45 833 \$	171 134 \$	178 255 \$	184 869 \$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement. Avant le 1^{er} novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût après amortissement. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

(2) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(3) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

(5) Les soldes pour 2006 tiennent compte de créances du gouvernement fédéral américain dont le coût après amortissement et la juste valeur s'établissent à 536 millions de dollars et à 508 millions, respectivement.

(6) Comprend la valeur des actions reçues à la restructuration de Visa Inc., lesquelles sont comptabilisées au coût. Se reporter à la note 28.

Les derniers mois de 2008, particulièrement septembre et octobre, ont été marqués par un niveau élevé d'incertitude et de volatilité sur les marchés des capitaux internationaux. En raison d'inquiétudes importantes relatives à la liquidité des institutions financières, certains gouvernements ont adopté des mesures considérables visant à stabiliser les marchés et à restaurer la confiance du public envers les institutions financières. Ces mesures comprennent notamment des réductions des taux d'intérêt, l'offre

de programmes de financement et de garanties et l'injection de capital dans les institutions financières; certaines institutions financières ont également été nationalisées. En raison de ces circonstances exceptionnelles, les titres de la catégorie « détenus à des fins de transaction » qui figurent dans le tableau ci-après ont été reclassés dans la catégorie « disponibles à la vente » le 1^{er} août 2008, conformément aux modifications apportées par l'ICCA aux chapitres 3855, 3861 et 3862, mentionnées à la note 1.

Reclassement de titres détenus à des fins de transaction dans la catégorie des titres disponibles à la vente

Actifs financiers	Juste valeur au 1 ^{er} août 2008	Variations de la juste valeur comptabilisées dans le résultat net au cours de la période allant du 1 ^{er} novembre 2007 au 31 juillet 2008		Variations de la juste valeur comptabilisées dans le résultat net en 2007	Taux d'intérêt effectif au 1 ^{er} août 2008	Montant estimatif des flux de trésorerie que l'on s'attend à recouvrer au 1 ^{er} août 2008	Total de la valeur comptable et de la juste valeur au 31 octobre 2008	Variations de la juste valeur au cours de la période allant du 1 ^{er} août 2008 au 31 octobre 2008	
		1 ^{er} novembre 2007 au 31 juillet 2008	31 juillet 2008					1 ^{er} août 2008 au 31 octobre 2008	31 octobre 2008
Créances des États, municipalités et organismes américains	3 996 \$	(144)\$	(11)	\$ 3,6 %	4 116 \$	4 358 \$	(211)\$	– \$	
Titres adossés à des créances hypothécaires	513	(94)	–	7,9 %	808	593	(76)	5	
Titres adossés à des actifs	1 234	(80)	–	3,7 %	1 322	1 324	(121)	(5)	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	567	(61)	–	3,9 %	629	593	(70)	–	
	6 310 \$	(379)\$	(11)\$		6 875 \$	6 868 \$	(478)\$	– \$	

Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2008				2007			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur (2)
Créances du gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	13 123 \$	422 \$	(1)\$	13 544 \$	7 732 \$	34 \$	(6)\$	7 760 \$
Provinces et municipalités	674	5	(1)	678	279	–	(1)	278
Créances d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis	9 230	16	(356)	8 890	3 582	14	(52)	3 544
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	1 271	4	(1)	1 274	819	1	(2)	818
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 280	4	(734)	3 550	3 345	4	(89)	3 260
Titres adossés à des actifs	5 192	11	(407)	4 796	1 812	2	(29)	1 785
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	13 301	136	(453)	12 984	9 855	45	(101)	9 799
Titres de participation	3 057	4	(378)	2 683	2 715	191	(32)	2 874
Titres de substitut de prêt	256	–	(29)	227	656	–	(4)	652
	50 384 \$	602 \$	(2 360)\$	48 626 \$	30 795 \$	291 \$	(316)\$	30 770 \$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance de 205 millions de dollars (5 millions en 2007).

(2) Les justes valeurs correspondantes de l'exercice précédent présentées antérieurement ont été révisées; ces révisions n'ont eu aucune incidence sur notre bilan consolidé.

Gains et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2008	2007	2006
Gains réalisés	99 \$	204 \$	293 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(731)	(124)	(90)
(Perte nette) gain net sur les titres disponibles à la vente	(632)\$	80 \$	203 \$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement. Avant le 1^{er} novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût après amortissement. Les chiffres correspondants des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

(2) Les montants qui suivent concernent nos activités d'assurance et ils sont constatés dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : gains réalisés – 1 million de dollars en 2008, 17 millions en 2007 et 116 millions en 2006; pertes réalisées et réductions de valeur – 16 millions en 2008, néant en 2007 et 1 million en 2006.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2008					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	126 \$	1 \$	– \$	– \$	126 \$	1 \$
Provinces et municipalités	236	1	–	–	236	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis	6 546	321	270	35	6 816	356
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	99	1	–	–	99	1
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 128	348	996	386	3 124	734
Titres adossés à des actifs	4 073	314	361	93	4 434	407
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	3 360	294	633	159	3 993	453
Titres de participation	970	217	347	161	1 317	378
Titres de substitut de prêt	–	–	191	29	191	29
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	17 538 \$	1 497 \$	2 798 \$	863 \$	20 336 \$	2 360 \$

	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 310 \$	2 \$	951 \$	4 \$	2 261 \$	6 \$
Provinces et municipalités	210	1	–	–	210	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis	212	–	887	52	1 099	52
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	47	2	–	–	47	2
Titres adossés à des créances hypothécaires	862	13	1 954	76	2 816	89
Titres adossés à des actifs	853	5	347	24	1 200	29
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 955	53	686	48	2 641	101
Titres de participation	432	30	68	2	500	32
Titres de substitut de prêt	216	4	–	–	216	4
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	6 097 \$	110 \$	4 893 \$	206 \$	10 990 \$	316 \$

Les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance font l'objet de tests de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 1. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons une méthode particulière pour évaluer la probabilité de recouvrer le coût après amortissement du titre. Ces méthodes comprennent notamment des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus et d'un certain nombre d'hypothèses et de paramètres d'entrée fondés sur la garantie liée à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour fournies par un tiers. Nous tenons également compte des cotes internes et externes, des subordinations et d'autres facteurs du marché et facteurs propres à chaque titre. Si l'évaluation effectuée au moyen du modèle a prévu que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre était improbable, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Nous avons utilisé cette approche pour évaluer notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires et de titres adossés à des actifs, ainsi que certains instruments complexes liés aux titres d'emprunt de sociétés et autres créances. Au 31 octobre 2008, les pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance se chiffraient à 2 360 millions de dollars.

Lorsque la direction a jugé que le recouvrement du coût non amorti était improbable, les titres ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. Par ailleurs, les titres pour lesquels la direction ne pouvait confirmer s'ils seraient détenus jusqu'à l'échéance ou pour lesquels elle a jugé improbable le recouvrement de leur valeur avant qu'ils ne soient cédés, ont également été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

La perte non réalisée de 356 millions de dollars sur les titres de créance d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis est liée en grande partie aux titres adossés à des créances hypothécaires d'agences et aux titres à enchères sur le marché américain, y compris certains titres désignés comme détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés. Les agences émettrices sont soutenues par le gouvernement américain, et les pertes non réalisées sur ces titres reflètent essentiellement les préoccupations à l'égard de la liquidité sur le marché actuel.

Les titres adossés à des créances hypothécaires se composent essentiellement de titres de catégorie Alt-A, de titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis ainsi que de titres à risque américains d'un montant de 206 millions de dollars. Les titres de catégorie Alt-A et les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sont des tranches de premier rang supérieur et disposent d'un soutien du crédit important et présentent des subordinations, un surdimensionnement et des écarts de taux excédentaires. Les pertes non réalisées de 734 millions de dollars reflètent en grande partie l'incidence de la hausse des écarts sur le marché imputable à l'augmentation des primes relatives au risque et à la liquidité, et ces primes se traduisent par un faible écart entre les tranches de qualité supérieure et les tranches de qualité inférieure sur le marché. Au 31 octobre 2008, tous les titres adossés à des créances hypothécaires aux États-Unis ont fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. La direction a effectué cette évaluation au moyen d'un modèle de prévision des flux de trésorerie et en tenant compte d'autres facteurs du marché et facteurs propres à chaque titre. Le modèle de prévision des flux de trésorerie tient compte des flux de trésorerie réels liés aux titres adossés à des créances hypothécaires pour la période considérée et de la tranche restante prévue des flux de trésorerie liés aux créances hypothécaires sous-jacentes, calculée selon un certain nombre d'hypothèses et de paramètres d'entrée établis en fonction de la garantie liée à chaque titre.

Les hypothèses prises en compte portent notamment sur les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement; ces derniers étant tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal. Lorsque la direction, en se fondant sur notre évaluation, a conclu que la perte était durable, les titres ont été ramenés à leur juste valeur.

Les titres adossés à des actifs se composent essentiellement de prêts aux étudiants garantis, notamment des titres à enchères sur le marché américain qui ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente le 1^{er} août 2008. Ces titres comprennent également des titres adossés à des prêts avec flux groupés, des prêts aux étudiants non garantis et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis. La plupart de ces instruments jouissent d'une cote élevée et d'un soutien du crédit important, et ont connu des baisses de valeur modérées au cours de l'exercice, lesquelles ont donné lieu à des pertes non réalisées de 407 millions de dollars ou 8 % de la valeur totale du portefeuille. Les titres d'emprunt de sociétés et autres créances se composent essentiellement d'obligations de sociétés, de titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et d'obligations structurées. Les obligations de sociétés, qui sont bien diversifiées, proviennent d'un certain nombre de sociétés et de plusieurs secteurs, avec une plus grande concentration dans le secteur des institutions financières américaines et mondiales. Les titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE sont surtout liés à des pays des Antilles où nous exerçons actuellement des activités. Les obligations structurées sont en grande partie soutenues par des prêts sur cartes de crédit canadiens de grande qualité. Les pertes nettes non réalisées reflètent principalement l'élargissement des écarts sur certains titres d'institutions financières aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Les pertes non réalisées sur les titres adossés à des actifs et sur les titres d'emprunt de sociétés et autres créances sont principalement imputables aux fluctuations des taux de change et à l'élargissement des écarts de taux découlant des perturbations continues sur les marchés financiers et au repli du marché de l'habitation aux États-Unis. Cependant, en nous basant sur le crédit sous-jacent des émetteurs ou sur le fait que certains titres présentent un surdimensionnement et des écarts de taux excédentaires pour soutenir le crédit lié aux obligations, ou sont à tout le moins assortis d'une cote A, nous estimons que les flux de trésorerie futurs seront suffisants pour nous permettre de recouvrer le coût après amortissement de ces titres d'ici leur échéance.

Les titres de participation se composent pour l'essentiel de titres de participation et d'actions privilégiées d'institutions financières canadiennes, négociés sur le marché. Dans une moindre mesure, nous détenons également des placements dans des sociétés ouvertes, fermées et de capital-risque. Une tranche importante des pertes non réalisées de 378 millions de dollars touche les actions de banques canadiennes négociées sur le marché que nous détenons à titre de couverture économique de certains régimes de rémunération à base d'actions. Bien que le cours de leurs actions subisse des pressions compte tenu de la conjoncture des marchés actuelle, ces banques sont bien capitalisées, et elles continuent de générer de solides résultats et de verser des dividendes.

La direction est d'avis que les pertes non réalisées sur les titres mentionnés ci-dessus au 31 octobre 2008 sont de nature temporaire, et elle a l'intention de les conserver jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait correspondre à la date d'échéance des titres de créance.

Pertes de valeur constatées

Lorsque nous déterminons qu'un titre a subi une perte de valeur durable, le coût après amortissement du titre est réduit à la juste valeur, et la perte non réalisée antérieure est reclassée du cumul des autres éléments du résultat étendu au résultat net. Au cours de 2008, des pertes nettes de 631 millions de dollars liées aux titres disponibles à la vente ont été constatées dans le résultat net (66 millions en 2007). Ces pertes sont pour la plupart imputables aux titres adossés à des créances hypothécaires et à certains titres adossés à des actifs et titres d'emprunt de sociétés considérés comme ayant subi une perte de valeur. Les pertes tiennent également compte des réductions de valeur des titres que nous avons l'intention de vendre. Ce montant comprend des réductions de valeur de 10 millions de dollars relatives aux titres disponibles à la vente liés à nos activités d'assurance, lesquelles ont été prises en compte dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats (néant en 2007).

Le tableau suivant présente les intérêts et les dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance :

Intérêts et dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance (1), (2)

	2008	2007	2006
Revenu d'intérêt imposable	2 089 \$	1 373 \$	1 401 \$
Revenu d'intérêt non imposable	99	31	44
Dividendes	110	85	52
	2 298 \$	1 489 \$	1 497 \$

- (1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement. Avant le 1^{er} novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût après amortissement. Les chiffres correspondants des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.
- (2) Les montants qui suivent concernent nos activités d'assurance et ils sont constatés dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : revenu d'intérêt imposable – 452 millions de dollars en 2008, 405 millions en 2007 et 314 millions en 2006; revenu d'intérêt non imposable – 29 millions en 2008, 29 millions en 2007 et 43 millions en 2006; dividendes – 17 millions en 2008, 11 millions en 2007 et 7 millions en 2006.

Note 4 Prêts

	2008				2007			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	117 690 \$	2 948 \$	2 353 \$	122 991 \$	107 453 \$	1 402 \$	890 \$	109 745 \$
Prêts aux particuliers	48 780	9 796	2 151	60 727	42 506	5 283	954	48 743
Prêts sur cartes de crédit	8 538	187	208	8 933	8 142	119	61	8 322
Prêts aux petites entreprises (2)	2 804	–	–	2 804	2 652	–	–	2 652
	177 812	12 931	4 712	195 455	160 753	6 804	1 905	169 462
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3), (4)	43 497	30 424	15 475	89 396	37 163	17 741	8 953	63 857
Prêts aux banques (5)	831	445	3 861	5 137	3 114	686	1 547	5 347
Prêts aux organismes souverains (6)	815	–	952	1 767	416	–	347	763
	45 143	30 869	20 288	96 300	40 693	18 427	10 847	69 967
Total des prêts (7)	222 955	43 800	25 000	291 755	201 446	25 231	12 752	239 429
Provision pour pertes sur prêts	(1 199)	(834)	(182)	(2 215)	(1 101)	(321)	(71)	(1 493)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	221 756 \$	42 966 \$	24 818 \$	289 540 \$	200 345 \$	24 910 \$	12 681 \$	237 936 \$

- (1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
- (4) Pour l'exercice 2008, les colonnes Canada et États-Unis reflètent des prêts totalisant 1 200 millions de dollars (1 202 millions en 2007) et 2 447 millions (néant en 2007), respectivement, octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons.
- (5) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
- (6) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
- (7) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 160 millions de dollars (113 millions en 2007).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	2008							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	67 310 \$	110 776 \$	17 369 \$	195 455 \$	98 752 \$	93 861 \$	2 842 \$	195 455 \$
Prêts de gros	51 627	32 294	12 379	96 300	65 095	31 201	4	96 300
Total des prêts	118 937 \$	143 070 \$	29 748 \$	291 755 \$	163 847 \$	125 062 \$	2 846 \$	291 755 \$
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(2 215)	–	–	–	(2 215)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	118 937 \$	143 070 \$	29 748 \$	289 540 \$	163 847 \$	125 062 \$	2 846 \$	289 540 \$

	2007							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	63 737 \$	92 337 \$	13 388 \$	169 462 \$	66 256 \$	101 496 \$	1 710 \$	169 462 \$
Prêts de gros	39 908	22 269	7 790	69 967	48 625	21 342	–	69 967
Total des prêts	103 645 \$	114 606 \$	21 178 \$	239 429 \$	114 881 \$	122 838 \$	1 710 \$	239 429 \$
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(1 493)	–	–	–	(1 493)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	103 645 \$	114 606 \$	21 178 \$	237 936 \$	114 881 \$	122 838 \$	1 710 \$	237 936 \$

- (1) Basé sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
- (2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 3 647 millions de dollars (1 202 millions en 2007) octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons. Les taux de tous les prêts sont modifiés mensuellement ou trimestriellement.

Prêts douteux (1)

	2008			2007
	Montant brut	Provisions spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts de détail				
Prêts hypothécaires résidentiels (2)	340 \$	(30)\$	310 \$	165 \$
Prêts aux particuliers	348	(161)	187	93
Prêts aux petites entreprises (3)	40	(17)	23	10
	728 \$	(208)\$	520 \$	268 \$
Prêts de gros				
Prêts aux entreprises (2), (4), (5)	2 195 \$	(559)\$	1 636 \$	499 \$
Prêts aux organismes souverains (6)	—	—	—	—
Prêts aux banques (7)	—	—	—	—
	2 195 \$	(559)\$	1 636 \$	499 \$
Total	2 923 \$	(767)\$	2 156 \$	767 \$

(1) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 1906 millions de dollars pour l'exercice (921 millions en 2007).

(2) Les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 reflètent le reclassement d'un montant de 22 millions de dollars de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de détail aux États-Unis à notre portefeuille de prêts de gros lié au secteur immobilier et secteurs connexes aux États-Unis (prêts douteux d'un montant brut de 30 millions, déduction faite des provisions spécifiques de 8 millions).

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des prêts douteux d'un montant brut de 203 millions de dollars (néant en 2007) et d'un montant net de 138 millions (néant en 2007) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidité prélevés par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.

(5) Les chiffres correspondants que nous avons présentés précédemment tenaient compte de certains biens saisis aux États-Unis d'un montant de 22 millions de dollars qui avaient déjà été présentés à titre d'actifs acquis à l'égard des prêts douteux ci-dessous. Par conséquent, les chiffres correspondants ont été réduits de 22 millions de dollars.

(6) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(7) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

La garantie principale et les autres rehaussements de crédit que nous détenons à titre de sûreté pour les prêts de détail comprennent i) des assurances hypothécaires, des hypothèques sur des immeubles et des biens résidentiels, ii) des droits de recours sur des biens de particuliers que nous finançons, comme des automobiles, ainsi que sur des garanties personnelles, des dépôts à terme et des valeurs mobilières; et comprennent, pour les prêts de gros, i) des droits de recours sur des actifs

commerciaux, comme des immeubles, du matériel, des stocks, des créances et des actifs incorporels et ii) des droits de recours sur des biens immobiliers commerciaux que nous finançons.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les actifs acquis à l'égard des prêts douteux se sont établis à 215 millions de dollars (36 millions en 2007). La réduction connexe de la provision pour pertes sur créances s'est établie à 87 millions de dollars (néant en 2007).

Provision pour pertes sur prêts

	2008						2007
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Autres ajustements (1)	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels (2)	15 \$	(9)\$	1 \$	16 \$	7 \$	30 \$	15 \$
Prêts aux particuliers	96	(504)	77	445	47	161	96
Prêts sur cartes de crédit	—	(319)	49	270	—	—	—
Prêts aux petites entreprises (3)	9	(44)	6	46	—	17	9
	120 \$	(876)\$	133 \$	777 \$	54 \$	208 \$	120 \$
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (2), (4)	231 \$	(435)\$	29 \$	653 \$	81 \$	559 \$	231 \$
Prêts aux organismes souverains (5)	—	—	—	—	—	—	—
Prêts aux banques (6)	—	—	—	—	—	—	—
	231 \$	(435)\$	29 \$	653 \$	81 \$	559 \$	231 \$
Provisions spécifiques	351 \$	(1 311)\$	162 \$	1 430 \$	135 \$	767 \$	351 \$
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	16 \$	— \$	— \$	(7)\$	11 \$	20 \$	16 \$
Prêts aux particuliers	349	—	—	58	54	461	349
Prêts sur cartes de crédit	193	—	—	50	27	270	193
Prêts aux petites entreprises (3)	37	—	—	10	—	47	37
	595 \$	— \$	— \$	111 \$	92 \$	798 \$	595 \$
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (4)	370 \$	— \$	— \$	49 \$	231 \$	650 \$	370 \$
Prêts aux organismes souverains (5)	—	—	—	—	—	—	—
Prêts aux banques (6)	—	—	—	—	—	—	—
	370 \$	— \$	— \$	49 \$	231 \$	650 \$	370 \$
Provisions pour engagements hors bilan et autres (7)	256 \$	— \$	— \$	5 \$	(177)\$	84 \$	256 \$
Provision générale (7)	1 221 \$	— \$	— \$	165 \$	146 \$	1 532 \$	1 221 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	1 572 \$	(1 311)\$	162 \$	1 595 \$	281 \$	2 299 \$	1 572 \$
Provision pour engagements hors bilan et autres (8)	(79)	—	—	(5)	(84)	(79)	(79)
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 493 \$	(1 311)\$	162 \$	1 595 \$	276 \$	2 215 \$	1 493 \$

(1) Représente principalement l'incidence de la conversion de la provision pour pertes sur prêts libellée en devises. L'ajustement au titre des provisions spécifiques et de la provision générale comprend des montants de 57 millions de dollars et de 25 millions, respectivement, d'qui ont trait aux prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de RBTT Financial Group. La provision générale comprend aussi un montant de 50 millions de dollars lié à l'acquisition de Alabama National Bancorporation. Se reporter à la note 11.

(2) Les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 reflètent un montant de 8 millions de dollars au titre de la provision pour pertes sur créances ainsi qu'au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui a été reclassé de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de détail aux États-Unis à notre portefeuille de prêts de gros lié au secteur immobilier et secteurs connexes aux États-Unis.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des provisions de 65 millions de dollars (néant en 2007) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidité prélevés par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(7) Comprend un montant de 84 millions de dollars lié aux engagements hors bilan et autres (79 millions en 2007).

(8) La provision pour engagements hors bilan fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés à titre de prêts douteux puisqu'ils sont i) en souffrance depuis

moins de 90 jours ou ii) entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Prêts en souffrance mais non douteux

	2008				2007			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts de détail	3 337 \$	1 401 \$	365 \$	5 103 \$	2 365 \$	960 \$	254 \$	3 579 \$
Prêts de gros	1 830	649	114	2 593	620	207	26	853
Total	5 167 \$	2 050 \$	479 \$	7 696 \$	2 985 \$	1 167 \$	280 \$	4 432 \$

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêt	9 360 \$	7 702 \$	6 796 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	7 765 \$	6 911 \$	6 367 \$

Note 5 Titrisations

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation en 2008, en 2007 et en 2006 (1).

	2008			2007 (2)		2006		
	Prêts sur cartes de crédit (2)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (3), (4)	Prêts hypothécaires commerciaux (5)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (3), (4)	Prêts hypothécaires commerciaux (5)	Prêts sur cartes de crédit (2)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (3), (4)	Prêts hypothécaires commerciaux (5)
Prêts titrisés et vendus	1 470 \$	7 892 \$	166 \$	6 188 \$	1 937 \$	1 200 \$	6 329 \$	718 \$
Produit net en espèces reçu	1 404	7 846	156	6 097	1 876	400	6 210	729
Titres adossés à des actifs acquis	65	–	9	–	47	794	–	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	9	242	–	146	–	9	121	–
Gain (perte) à la vente avant impôts	8	196	(1)	55	(14)	3	2	11

(1) Nous n'avons pas comptabilisé d'actif ni de passif de gestion pour nos droits de gestion relatifs aux prêts titrisés, car nous avons reçu une rémunération adéquate pour nos services.

(2) Le produit net en espèces reçu à l'égard de la titrisation de prêts sur cartes de crédit correspond à un produit en espèces brut de 1 469 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (néant en 2007; 1 194 millions en 2006), moins les fonds affectés à l'achat de billets de 65 millions (néant en 2007; 794 millions en 2006) émis par la Fiducie carte de crédit Or. La valeur en capital des billets se chiffre à 65 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (néant en 2007; 800 millions en 2006).

(3) Les prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés titrisés au cours de l'exercice par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et conservés au 31 octobre 2008 totalisaient 9 464 millions de dollars (3 110 millions en 2007; 4 869 millions en 2006). Ces titres sont comptabilisés à la juste valeur.

(4) La totalité des prêts hypothécaires résidentiels canadiens titrisés sont assurés.

(5) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, le produit net en espèces reçu correspond à un produit en espèces brut de 165 millions de dollars (1 923 millions en 2007), moins les fonds affectés à l'achat de billets d'un montant de 9 millions (47 millions en 2007). La valeur en capital des billets s'élevait à 10 millions de dollars (48 millions en 2007). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, le produit net en espèces reçu correspond à un produit en espèces brut de 729 millions de dollars.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, nous avons vendu à des tiers investisseurs des prêts de gros d'un montant de 67 millions de dollars US (70 millions de dollars CA), liés à des prêts hypothécaires commerciaux, pour leur montant en capital. Les gains liés à ces ventes ont totalisé

1,3 million de dollars au cours de l'exercice 2008. Aucun de ces prêts n'a été vendu en 2007 ni en 2006.

En 2006, nous avons vendu des prêts hypothécaires résidentiels de 815 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte avant impôts de 3 millions. Aucun de ces prêts n'a été vendu en 2007 ni en 2008.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2008			2007			2006		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	
		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	17 934 \$	641 \$	3 679 \$	15 684 \$	1 043 \$	3 559 \$	17 107 \$	466 \$	2 251 \$
Flux de trésorerie découlant des marges excédentaires (2)	254	28	151	256	66	168	263	11	134

(1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces prêts titrisés.

(2) Comprend les honoraires de gestion reçus.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date des activités de titrisation s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1), (2)

	2008			2007 (3)		2006		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	
		Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables par anticipation (en années)	0,25	4,00	3,67	2,63	3,69	0,16	2,61	3,60
Taux de remboursement	37,02 %	33,36 %	15,11 %	29,20 %	14,38 %	40,02 %	30,00 %	15,39 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	3,86	0,84	1,51	0,88	0,83	5,13	1,18	0,99
Pertes sur créances prévues	2,49	–	–	–	–	2,15	–	–
Taux d'actualisation	10,00 %	2,22–4,07 %	2,22–4,77 %	4,15–5,05 %	4,15–5,05 %	10,00 %	4,24–4,93 %	3,70–4,93 %

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces prêts titrisés.

(3) Nous n'avons effectué aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit au cours de l'exercice 2007.

Les pertes sur un groupe statique de créances comprennent les pertes sur créances réelles subies et prévues divisées par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés au 31 octobre 2008 s'établissait à 0,54 % (0,52 % en 2007). Les pertes par groupe statique de créances ne s'appliquent pas aux prêts hypothécaires résidentiels, car la presque totalité de ces prêts hypothécaires est garantie par le gouvernement.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2008 et 2007.

Prêts gérés

	2008			2007		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	225 467 \$	1 141 \$	842 \$	192 633 \$	680 \$	718 \$
Prêts de gros	96 300	2 309	406	69 967	756	66
Total des prêts gérés (2)	321 767	3 450	1 248	262 600	1 436	784
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit	4 120	48	99	3 650	38	86
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	15 196	–	–	14 239	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	10 696	–	–	5 282	–	–
Total des prêts au bilan consolidé	291 755 \$	3 402 \$	1 149 \$	239 429 \$	1 398 \$	698 \$

(1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

Sensibilité des hypothèses clés

Au 31 octobre 2008, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant

un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le tableau ci-après.

Augmentation (diminution) de la juste valeur des droits conservés advenant un changement défavorable des hypothèses clés (1), (2)

	2008			2007		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	
		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe
Juste valeur des droits conservés	26,0 \$	42,1 \$	382,9 \$	27,5 \$	27,9 \$	386,7 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qu'il reste à assurer (en années)	,25	4,51–5,89	2,58–4,32	,25	2,63–3,27	3,05–3,97
Taux de remboursement	38,20 %	28,00–40,00 %	9,00–18,00 %	37,39 %	29,20–40,00 %	9,25–18,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,6) \$	(3,7) \$	(10,1) \$	(1,6) \$	(,8) \$	(9,4) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,2)	(6,2)	(19,0)	(3,2)	(1,5)	(18,6)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	4,37 %	,80 %	,94–1,03 %	5,72 %	,68–,88 %	,84–,89 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(5,4) \$	(11,4) \$	(46,4) \$	(5,0) \$	(14,0) \$	(37,1) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(10,7)	(21,9)	(91,3)	(10,0)	(28,0)	74,3
Pertes sur créances prévues	2,53 %	– %	– %	2,18 %	– %	– %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(2,0) \$	– \$	– \$	(1,2) \$	– \$	– \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,0)	–	–	(2,3)	–	–
Taux d'actualisation	10,00 %	2,94–4,00 %	2,15–2,94 %	10,00 %	4,71–6,81 %	4,69–4,71 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	– \$	(2) \$	(1,0) \$	– \$	(2) \$	(2,3) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(,1)	(,4)	(2,1)	(,1)	(,3)	(4,5)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces prêts titrisés.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'une modification des hypothèses sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire. L'incidence de la

variation d'une hypothèse particulière sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Note 6 Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le tableau qui suit fournit des renseignements aux 31 octobre 2008 et 2007 sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et sur celles que nous consolidons en vertu de la Note d'orientation

concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15) parce que nous en sommes le principal bénéficiaire.

	2008		2007	
	Total de l'actif	Risque de perte maximal	Total de l'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs (1)				
Conduits multicédants (2)	42 698 \$	43 513 \$	41 785 \$	42 912 \$
EDDV de financement structuré (3), (4)	15 245	5 319	2 841	407
EDDV de création de produits de crédit	2 649	1 281	2 676	1 733
Fonds de placement	1 182	349	1 517	325
Conduits de tiers (4)	734	386	1 830	825
Autres	155	63	60	79
	62 663 \$	50 911 \$	50 709 \$	46 281 \$
EDDV consolidées (5), (6)				
EDDV de financement structuré (7)	1 688 \$		560 \$	
Fonds de placement	1 268		995	
EDDV de création de produits de crédit	196		276	
Structures de rémunération	76		83	
Autres	113		144	
	3 341 \$		2 058 \$	

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidité ainsi qu'à la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 7 207 millions de dollars (2 165 millions en 2007) de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2008. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2008 se chiffrait à 33 591 millions de dollars (29 290 millions en 2007).
- (3) Comprend le total de l'actif et le risque de perte maximal des entités de titres à enchères non consolidées et des programmes d'obligations encaissables par anticipation pour lesquels nous avons vendu des titres à enchères, chiffrés à 10 555 millions de dollars (200 millions en 2007) et à 4 820 millions (200 millions en 2007), respectivement.
- (4) Une EDDV a été reclassée des conduits de tiers aux EDDV de financement structuré. Au 31 octobre 2007, le total de l'actif de cette EDDV s'élevait à 2 434 millions de dollars. Nous avons également réévalué à néant le risque de perte maximal de cette EDDV au 31 octobre 2007.
- (5) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 114 millions de dollars (75 millions en 2007), titres détenus à des fins de transaction de 1 409 millions (1 185 millions en 2007), titres disponibles à la vente de néant (315 millions en 2007), prêts de 1 543 millions (néant en 2007) et autres actifs de 199 millions (401 millions en 2007). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 76 millions de dollars (83 millions en 2007) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions autodétenues. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (6) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des EDDV connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidité ou des rehaussements de crédit aux EDDV ou que nous ne concluons des opérations sur produits dérivés avec ces dernières.
- (7) Comprend le total de l'actif des entités de titres à enchères consolidées de 1 688 millions de dollars (néant en 2007).

Conduits multicédants et conduits de tiers

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants). Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des actifs. Nos clients utilisent essentiellement ces conduits multicédants afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement.

L'objectif principal des conduits multicédants est de fournir du financement pour les catégories d'actifs provenant de nos clients, telles que les cartes de crédit, les prêts-auto et le crédit-bail automobile, les créances clients, les prêts aux étudiants, les titres adossés à des actifs, les créances au titre du matériel et les prêts à la consommation. Au 31 octobre 2008, ces catégories d'actifs représentaient 95 % de notre risque de perte maximal par type d'actifs des clients. Moins de 1 % des actifs titrisés en cours constituaient des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A aux États-Unis, et les actifs titrisés ne comprennent pas de prêts hypothécaires commerciaux.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants (la position de perte de premier niveau des conduits multicédants) avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume une plus grande part que nous des pertes prévues de chaque conduit multicédants; par conséquent, en vertu de la NOC-15, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces conduits multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces conduits multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs principalement grâce à la prestation de concours de trésorerie. Toutefois, nous ne consolidons pas ces

conduits en vertu de la NOC-15 puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont inclus et décrits à la note 25, qui présente des renseignements sur les garanties.

EDDV de financement structuré

En 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains auprès d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Certaines de ces entités sont des EDDV. Le capital des prêts aux étudiants et les intérêts courus s'y rapportant sont en grande partie garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. À titre d'agent de revente aux enchères pour ces entités, nous n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous détenons des droits variables significatifs dans certaines entités non consolidées. Nous consolidons les entités dans lesquelles notre participation nous expose à une majorité des pertes prévues.

Par ailleurs, nous avons vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chaque programme d'obligations encaissables par anticipation est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit que nous avons émises et sont financés par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidité à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation aux fins d'achat des certificats à taux variables qui ont été encaissés mais non revendus. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des EDDV. Nous détenons des droits variables significatifs dans ces fiducies par l'intermédiaire de nos facilités de liquidité et de rehaussement de crédit. Cependant, le détenteur du certificat résiduel est exposé à la majeure partie des pertes prévues de ces fiducies. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces

fiducies en vertu de la NOC-15. Les facilités de liquidité et de rehaussement de crédit sont visées par les informations sur les garanties, à la note 25.

En 2008, nous avons vendu des titres à enchères à une entité non affiliée et non consolidée à leur juste valeur de marché. L'achat de ces titres à enchères par cette entité a été financé grâce à un prêt que nous lui avons consenti, prêt qui est garanti par divers actifs de l'entité, qui est une EDDV. Nous agissons à titre d'agent de vente de ces titres à enchères. Nous détenons des droits variables significatifs dans cette EDDV compte tenu du fait que nous lui avons consenti un prêt pour l'achat des titres à enchères, une facilité de crédit et des garanties appuyées par des nantissements en espèces. Cette EDDV conclut également des dérivés sur taux d'intérêt avec d'autres contreparties qui ne sont pas exposées à la majeure partie de sa variabilité et, par conséquent, nous ne consolidons pas cette entité.

Nous finançons des EDDV faisant partie d'opérations structurées visant notamment la diminution de la vulnérabilité à des actifs précis ou de l'exposition à des risques, l'obtention d'un accès indirect à des actifs financiers, l'obtention d'un rendement plus élevé, le financement d'actifs précis ou la réponse aux exigences de clients. Nous consolidons les EDDV de financement structuré dans lesquelles notre participation nous expose à une majorité des pertes prévues.

Création de produits de crédit

Nous utilisons des EDDV pour transformer habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces EDDV (protection liée au crédit) afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les billets émis, mais le transfert d'actifs ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12.

Ces EDDV émettent des billets capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans les billets capitalisés émis par ces EDDV. Certaines des EDDV émettent également des billets non capitalisés sous la forme de dérivés de crédit de premier rang ou d'engagements de financement et nous pourrions être l'un des investisseurs de ces billets non capitalisés. En fin de compte, les paiements effectués par l'EDDV incombent aux investisseurs des billets capitalisés et non capitalisés en raison de la protection de crédit qui nous est offerte. Nous consolidons les EDDV dans lesquelles nos paiements dans les billets nous exposent à la majorité des pertes prévues.

Fonds de placement

Nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement, en échange de commissions afin d'offrir aux investisseurs de ces tiers le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons les fonds de placement lorsque nous assumons la majorité des pertes prévues des fonds.

Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons les fiducies dont nous sommes le principal bénéficiaire.

Fiducies de capital

La Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) a été constituée en 2007 aux fins de l'émission de 1 milliard de dollars de débetures subordonnées novatrices. De plus, la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) a été créée en 2003 aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur d'un montant de 900 millions de dollars. Nous avons émis des billets de dépôt de premier rang du même montant à la Fiducie II ainsi qu'un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars à la Fiducie III. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à ces fiducies, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues et que nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Pour obtenir des détails sur nos instruments de capital de type innovateur, se reporter à la note 17.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'EDDV dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible aux termes de la NOC-12 et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation de la NOC-15, et le degré de notre participation dans chacune des EDDV restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. De plus, nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces EDDV. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

Note 7 Produits dérivés et activités de couverture

Les produits dérivés sont répartis en deux catégories : les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être soit un taux d'intérêt, un taux de change, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix d'une marchandise ou d'un indice de marchandises.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Nous concluons les types de swaps suivants :

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Les swaps sur marchandises sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice des marchandises.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Produits dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les produits dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change à l'égard de nos propres activités de gestion des actifs et des passifs, de financement et d'investissement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un instrument de couverture remplit adéquatement son rôle, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'un produit dérivé désigné comme un instrument de couverture en fonction de la variation de sa juste valeur. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Nous n'avons appliqué la comptabilité de couverture à aucune opération prévue ni à aucun engagement ferme au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2008, des pertes non réalisées nettes après impôts de 579 millions de dollars (des gains non réalisés nets après impôts de 24 millions en 2007), correspondant à la tranche efficace cumulative de nos couvertures des flux de trésorerie, ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un montant de 61 millions de dollars au titre des pertes non réalisées après impôts (des pertes non réalisées avant impôts de 91 millions) comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2008 devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des douze prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

	2008				2007			
	Désignés comme des instruments de couverture				Désignés comme des instruments de couverture			
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (1)	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme des instruments de couverture (1)
Actifs								
Instruments dérivés (2)	879 \$	1 397 \$	355 \$	133 503 \$	390 \$	268 \$	856 \$	65 071 \$
Passifs								
Instruments dérivés (2)	1 597 \$	61 \$	1 229 \$	125 818 \$	206 \$	166 \$	5 \$	71 633 \$
Instruments non dérivés (3)	–	449	5 886	s.o.	–	472	4 307	s.o.

(1) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 2 millions de dollars (71 millions en 2007).

(2) Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur.

(3) Les instruments non dérivés sont comptabilisés au coût après amortissement.

s.o. : sans objet

Activités de couverture

	2008			2007		
	Gains nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu	Gains nets (pertes nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur						
Tranche inefficace	(6)\$	s.o. \$	s.o. \$	(14)\$	s.o. \$	s.o. \$
Couvertures des flux de trésorerie						
Tranche inefficace	(8)	s.o.	s.o.	(9)	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	(603)	s.o.	s.o.	80
Reclassées dans les résultats au cours de l'exercice (1)	s.o.	(72)	s.o.	s.o.	(47)	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
Gains (pertes) de change	s.o.	s.o.	5 080	s.o.	s.o.	(2 965)
(Pertes) gains liés aux couvertures	s.o.	s.o.	(2 672)	s.o.	s.o.	1 804
	(14)\$	(72)\$	1 805 \$	(23)\$	(47)\$	(1 081)\$

(1) Des pertes après impôts de 49 millions de dollars ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (pertes de 31 millions en 2007).

s.o. : sans objet

Capitaux nominaux des produits dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

	2008				2007			
	Durée jusqu'à l'échéance				Transaction	Autres que de transaction	Transaction	Autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total				
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	245 673 \$	19 369 \$	– \$	265 042 \$	265 042 \$	– \$	201 853 \$	– \$
Swaps	962 719	1 201 252	594 231	2 758 202	2 534 700	223 502	2 096 153	158 393
Options achetées	21 001	28 492	43 114	92 607	91 826	781	89 585	1 003
Options vendues	28 024	36 559	100 482	165 065	164 847	218	149 169	573
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	870 019	30 589	1 115	901 723	856 124	45 599	710 961	30 815
Swaps sur devises	6 121	8 811	11 097	26 029	25 484	545	17 748	399
Swaps simultanés de taux et de devises	69 174	184 000	91 984	345 158	291 688	53 470	242 319	36 019
Options achetées	34 436	10 990	971	46 397	46 334	63	36 756	7
Options vendues	34 659	11 151	481	46 291	46 234	57	38 355	–
Produits dérivés de crédit (2)	33 199	156 092	86 548	275 839	272 525	3 314	393 247	5 977
Autres contrats (3)	45 156	28 543	31 297	104 996	104 037	959	73 804	142
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	51 882	20 295	11	72 188	72 024	164	77 086	278
Contrats à terme standardisés – position vendeur	84 046	12 826	–	96 872	96 872	–	132 008	184
Options achetées	10 200	4 493	–	14 693	14 693	–	14 964	–
Options vendues	10 669	896	–	11 565	11 565	–	4 656	–
Contrats de change								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	222	–	–	222	222	–	327	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	394	–	–	394	394	–	9 689	–
Autres contrats (3)	179 996	10 281	6 373	196 650	196 650	–	254 206	–
	2 687 590 \$	1 764 639 \$	967 704 \$	5 419 933 \$	5 091 261 \$	328 672 \$	4 542 886 \$	233 790 \$

- (1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 255 281 millions de dollars (205 976 millions en 2007). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 9 840 millions (10 910 millions en 2007).
- (2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 3 167 millions de dollars (5 530 millions en 2007) constituent des couvertures économiques.
- (3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation, autres que ceux incorporés dans des contrats indexés sur actions.

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos produits dérivés :

Juste valeur des produits dérivés

	2008				2007			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis aux fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	191 \$	143 \$	329 \$	220 \$	44 \$	49 \$	72 \$	25 \$
Swaps	21 632	21 559	32 596	30 448	13 938	14 241	14 250	14 446
Options achetées	797	–	1 569	–	621	–	488	–
Options vendues	–	1 216	–	1 714	–	786	–	625
	22 620	22 918	34 494	32 382	14 603	15 076	14 810	15 096
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	12 831	12 793	37 096	36 682	8 342	8 508	14 503	14 410
Swaps sur devises	2 396	1 777	1 597	1 574	2 231	1 522	3 066	2 141
Swaps simultanés de taux et de devises	12 628	11 806	18 654	18 628	8 987	9 419	13 634	14 250
Options achetées	1 214	–	1 850	–	1 044	–	1 221	–
Options vendues	–	1 160	–	1 830	–	1 028	–	1 302
	29 069	27 536	59 197	58 714	20 604	20 477	32 424	32 103
Produits dérivés de crédit (2)	13 131	11 868	16 456	15 344	3 964	3 508	10 416	9 375
Autres contrats (3)	8 617	11 486	18 914	17 322	6 096	9 537	4 925	10 317
	73 437 \$	73 808 \$	129 061 \$	123 762 \$	45 267 \$	48 598 \$	62 575 \$	66 891 \$
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			3 687 \$	2 774 \$			1 110 \$	760 \$
Options achetées			19	–			6	–
Options vendues			–	31			–	25
			3 706	2 805			1 116	785
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			1 404	1 299			921	503
Swaps sur devises			10	24			2	9
Swaps simultanés de taux et de devises			3 377	2 544			1 371	3 635
Options achetées			10	–			–	–
Options vendues			–	6			–	–
			4 801	3 873			2 294	4 147
Produits dérivés de crédit (2)			400	15			36	30
Autres contrats (3)			15	6			20	42
			8 922	6 699			3 466	5 004
Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4)			137 983	130 461			66 041	71 895
Incidence des accords généraux de compensation								
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (5)			(1 756)	(1 756)			(473)	(473)
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (6)			(76 179)	(76 179)			(38 256)	(38 256)
Total			60 048 \$	52 526 \$			27 312 \$	33 166 \$

- (1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.
- (2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.
- (3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.
- (4) Comprend les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit déterminés en fonction de l'instrument. Pour les instruments restants, ces ajustements sont déterminés en fonction d'un groupe et, par conséquent, ils ont été exclus. La juste valeur positive à la fin de l'exercice exclut les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit de (1 117) millions de dollars (néant en 2007) et les dépôts de garantie obligatoires de 1 024 millions (1 017 millions en 2007).
- (5) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.
- (6) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

	2008				2007
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Actifs dérivés (1), (2)	60 800 \$	43 760 \$	31 667 \$	136 227 \$	65 568 \$
Passifs dérivés	56 269	42 797	29 639	128 705	71 422

(1) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 2 millions de dollars (71 millions en 2007).

(2) Tient compte d'ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis. Pour les autres instruments, ces ajustements sont déterminés collectivement; par conséquent, ils ont été exclus. Les actifs dérivés excluent des ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit de (1 117) millions de dollars (néant en 2007) et un montant de 1 024 millions (1 017 millions en 2007) au titre des dépôts de garantie obligatoires.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes d'une clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur de marché courante, puis de faire la somme des valeurs de marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans une compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées font l'objet d'une compensation, ce qui

génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations faisant l'objet de l'accord, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux opérations.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux produits dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement pour 2008 représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Le coût de remplacement pour 2007 représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, compte non tenu et compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ne tiennent pas compte de la juste valeur de 5 999 millions de dollars (955 millions en 2007) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2008 (1)			2007		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques(2)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques(2)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	329 \$	430 \$	244 \$	72 \$	92 \$	22 \$
Swaps	7 743	12 938	4 106	15 360	23 484	5 213
Options achetées	353	729	230	364	1 032	248
	8 425	14 097	4 580	15 796	24 608	5 483
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	16 438	19 797	3 938	15 424	22 222	5 674
Swaps	9 692	19 212	3 806	18 073	32 901	6 138
Options achetées	508	1 101	274	1 221	1 832	466
	26 638	40 110	8 018	34 718	56 955	12 278
Produits dérivés de crédit (3)	5 607	10 344	8 130	10 416	35 026	8 465
Autres contrats (4)	12 979	17 680	5 168	4 120	6 723	2 251
Produits dérivés avant les accords généraux de compensation	s.o. \$	s.o. \$	s.o. \$	65 050 \$	123 312 \$	28 477 \$
Incidence des accords généraux de compensation	s.o.	s.o.	s.o.	(38 729)	(65 339)	(14 020)
Total des produits dérivés après les accords généraux de compensation (5)	53 649 \$	82 231 \$	25 896 \$	26 321 \$	57 973 \$	14 457 \$

(1) Pour 2008, les montants sont présentés compte non tenu des accords généraux de compensation, conformément à l'accord de Bâle II.

(2) Le solde ajusté en fonction des risques pour 2008 a été calculé conformément à l'accord de Bâle II. Le solde ajusté en fonction des risques pour 2007 a été calculé conformément à l'accord de Bâle I.

(3) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les éléments ci-dessus excluent les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées et vendues, dont le coût de remplacement se chiffre à 400 millions de dollars (36 millions en 2007). Le montant d'équivalent-crédit et le montant de l'actif ajusté en fonction des risques à l'égard des produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections vendues, dont le coût de remplacement s'établit à 3 millions de dollars (0,4 million en 2007), se chiffrent à 147 millions (447 millions en 2007) et à 35 millions (447 millions en 2007), respectivement, et ont été traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF.

(4) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

(5) Le total du montant d'équivalent-crédit après compensation inclut des biens affectés en garantie de 4 721 millions de dollars (2 228 millions en 2007).

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

	2008								
	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Gouvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	68 657 \$	40 630 \$	15 388 \$	7 308 \$	131 983 \$	82 512 \$	6 593 \$	42 878 \$	131 983 \$
Incidence des accords généraux de compensation	41 916	24 587	8 487	2 944	77 934	65 073	–	12 861	77 934
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	26 741 \$	16 043 \$	6 901 \$	4 364 \$	54 049 \$	17 439 \$	6 593 \$	30 017 \$	54 049 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2007 (3)	14 100 \$	6 684 \$	3 782 \$	1 791 \$	26 357 \$	7 057 \$	8 188 \$	11 112 \$	26 357 \$

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement totalise 400 millions de dollars (36 millions en 2007).

Note 8 Locaux et matériel

	2008			2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	216 \$	– \$	216 \$	133 \$	– \$	133 \$
Bâtiments	845	427	418	553	333	220
Matériel informatique	3 882	2 437	1 445	3 049	1 986	1 063
Mobilier, agencements et autre matériel	1 395	981	414	1 059	764	295
Améliorations locatives	1 624	857	767	1 147	727	420
	7 962 \$	4 702 \$	3 260 \$	5 941 \$	3 810 \$	2 131 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 539 millions de dollars en 2008 (434 millions en 2007; 405 millions en 2006).

RBC Dexia Investor Services

Les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels sont exercées par notre coentreprise RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Les actifs et les passifs qui représentent notre participation dans RBC Dexia IS et notre quote-part de ses résultats financiers, avant l'ajustement au titre des opérations entre apparentés, sont présentés dans les tableaux suivants :

	Au	
	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Bilans consolidés		
Actifs (1)	19 136 \$	15 544 \$
Passifs	18 114	14 533

(1) Comprend un écart d'acquisition de 72 millions de dollars (69 millions en 2007) et des actifs incorporels de 158 millions (179 millions en 2007).

	Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008	Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007	Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2006 (1)
États consolidés des résultats			
Revenu net d'intérêt	162 \$	116 \$	75 \$
Revenus autres que d'intérêt	647	600	363
Frais autres que d'intérêt	602	529	315
Bénéfice net	135	125	73
États consolidés des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 433)\$	(546)\$	(71)\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 158)	(2 299)	(97)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 713	2 856	165

(1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons pas présenté notre quote-part des résultats obtenus par RBC Dexia IS au cours de notre trimestre terminé le 31 janvier 2006, puisque cette coentreprise a été créée le 2 janvier 2006, et que nous présentons les résultats de cette coentreprise avec un décalage de un mois.

Nous fournissons certains services à RBC Dexia IS, notamment des services de soutien administratif et technologique, des services liés aux ressources humaines, ainsi que des facilités de crédit et des facilités bancaires aux fins des activités de RBC Dexia IS. RBC Dexia IS nous fournit également certains services, notamment des services de garde et d'administration fiduciaire, des services d'administration de fonds et de placements, des services d'agent de transfert et des services aux investisseurs. Ces services et ces facilités sont fournis entre les parties respectives dans le cours normal des activités, selon des modalités semblables à celles offertes à des parties non liées. Le tableau ci-contre présente le montant des revenus gagnés et des charges engagées par RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec RBC.

	Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008	Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007	Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2006 (1)
Revenu net d'intérêt	145 \$	157 \$	99 \$
Revenus autres que d'intérêt	28	26	16
Frais autres que d'intérêt	38	34	28

(1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons pas présenté notre quote-part des revenus et des frais de RBC Dexia IS liés aux opérations avec RBC au cours de notre trimestre terminé le 31 janvier 2006, puisque cette coentreprise a été créée le 2 janvier 2006, et que nous présentons les résultats de cette coentreprise avec un décalage de un mois.

Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Avec prise d'effet le 7 février 2007, comme il est présenté à la note 28, nos trois secteurs d'exploitation ont fait l'objet d'une réorganisation en quatre secteurs d'exploitation. Cette réorganisation a donné lieu à un réalignement de certaines de nos unités d'exploitation. Par conséquent, nous avons réattribué l'écart d'acquisition à nos nouvelles unités d'exploitation selon la méthode de la juste valeur relative.

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2008, comme il est présenté à la note 28, nous avons créé le secteur Assurances, dont les activités étaient auparavant comprises dans le secteur des Services bancaires canadiens. Cette

réorganisation a donné lieu à un réalignement de certaines de nos unités d'exploitation. Par conséquent, nous avons réattribué l'écart d'acquisition à nos unités d'exploitation selon la méthode de la juste valeur relative. Dans le cadre de ce réalignement, nous avons changé le nom du secteur Services bancaires américains et internationaux, qui est dorénavant connu sous le nom de Services bancaires internationaux.

Les tableaux suivants présentent les variations de l'écart d'acquisition en 2007 et en 2008, y compris la réattribution de l'écart aux nouvelles unités d'exploitation.

Écart d'acquisition

	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2006	2 491 \$	900 \$	913 \$	4 304 \$
Écart d'acquisition acquis entre le 1 ^{er} novembre 2006 et le 31 janvier 2007	–	406	121	527
Autres ajustements (1)	9	58	34	101
Solde au 31 janvier 2007	2 500 \$	1 364 \$	1 068 \$	4 932 \$

(1) Les autres ajustements au premier trimestre de 2007 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Réattribution de l'écart d'acquisition

	Solde de l'écart d'acquisition avant la réorganisation des secteurs	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Solde de l'écart d'acquisition après la réorganisation des secteurs
RBC Particuliers et entreprises – Canada	2 500 \$	2 069 \$	431 \$	– \$	– \$	2 500 \$
RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	1 364	–	583	781	–	1 364
RBC Marchés des Capitaux	1 068	–	–	109	959	1 068
Solde au 31 janvier 2007	4 932 \$	2 069 \$	1 014 \$	890 \$	959 \$	4 932 \$
Écart d'acquisition acquis entre le 1 ^{er} février et le 31 octobre 2007	372	–	31	323	18	372
Autres ajustements (1)	(552)	(19)	(163)	(217)	(153)	(552)
Solde au 31 octobre 2007	4 752 \$	2 050 \$	882 \$	996 \$	824 \$	4 752 \$

(1) Les autres ajustements pour les trois derniers trimestres de 2007 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Écart d'acquisition

	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2007	2 050 \$	882 \$	996 \$	824 \$	4 752 \$
Écart d'acquisition acquis entre le 1 ^{er} novembre 2007 et le 30 avril 2008	–	–	1 270	–	1 270
Autres ajustements (1)	–	70	11	62	143
Solde au 30 avril 2008	2 050 \$	952 \$	2 277 \$	886 \$	6 165 \$

(1) Les autres ajustements pour les deux premiers trimestres de 2008 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Réattribution de l'écart d'acquisition

	Solde de l'écart d'acquisition avant la réorganisation des secteurs	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Solde de l'écart d'acquisition après la réorganisation des secteurs
Services bancaires canadiens	2 050 \$	1 919 \$	– \$	131 \$	– \$	– \$	2 050 \$
Gestion de patrimoine	952	–	952	–	–	–	952
Services bancaires internationaux	2 277	–	–	–	2 277	–	2 277
Marchés des Capitaux	886	–	–	–	–	886	886
Solde au 30 avril 2008	6 165 \$	1 919 \$	952 \$	131 \$	2 277 \$	886 \$	6 165 \$
Écart d'acquisition acquis entre le 1 ^{er} mai et le 31 octobre 2008	2 775 \$	– \$	1 147 \$	– \$	1 607 \$	21 \$	2 775 \$
Autres ajustements (1)	1 037	–	147	22	722	146	1 037
Solde au 31 octobre 2008	9 977 \$	1 919 \$	2 246 \$	153 \$	4 606 \$	1 053 \$	9 977 \$

(1) Les autres ajustements pour les deux derniers trimestres de 2008 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Nous avons également effectué un test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition au sein de toutes les unités d'exploitation et nous avons déterminé qu'il n'avait pas subi de dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (néant en 2007; néant en 2006).

Autres actifs incorporels

	2008			2007		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	725 \$	(273) \$	452 \$	376 \$	(170) \$	206 \$
Listes de clients et relations-clients	1 073	(287)	786	605	(200)	405
Droits de gestion hypothécaires	70	(54)	16	47	(30)	17
	1 868 \$	(614) \$	1 254 \$	1 028 \$	(400) \$	628 \$

(1) L'amortissement total pour 2008 s'est établi à 135 millions de dollars (96 millions en 2007).

L'amortissement prévu des autres actifs incorporels pour chacun des exercices se terminant au cours de la période allant du 31 octobre 2009 au 31 octobre 2013 s'établit à environ 126 millions de dollars. Il n'y a eu aucune réduction de valeur des actifs incorporels imputable à la dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (néant en 2007).

2008

Services bancaires internationaux

En février 2008, RBC Bancorporation (USA), auparavant RBC Centura Banks, Inc., a finalisé l'acquisition d'Alabama National Bancorporation (ANB), société mère de dix banques filiales et d'autres entreprises affiliées d'Alabama, de Floride et de Géorgie, dont le siège est situé à Birmingham.

En juin 2008, nous avons conclu l'acquisition de RBTT Financial Group (RBTT) au coût d'acquisition total de 13,7 milliards de dollars TT (2,3 milliards de dollars CA). RBTT est un groupe de services bancaires de détail et financiers établi dans les Antilles qui offre une gamme complète de services

d'intermédiation bancaires et financiers pour les clients de Trinité-et-Tobago et d'autres pays des Antilles. Nous n'avons pas comptabilisé les produits et les charges pour le mois d'octobre 2008 étant donné que nous présentons les résultats de RBTT avec un décalage de un mois.

La répartition du coût des acquisitions présentée ci-après est provisoire et pourrait être révisée lorsque les estimations, les hypothèses et l'évaluation de l'actif et du passif seront finalisées. À notre avis, aucune révision n'aura d'incidence importante sur nos états financiers. Le tableau suivant présente le détail de la répartition du coût d'acquisition et de la répartition provisoire :

	ANB	RBTT
Date d'acquisition	Le 22 février 2008	Le 16 juin 2008
Pourcentage des actions acquises	100 %	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en monnaie de l'opération	Paiement en espèces total de 939 millions de dollars US et 16,4 millions d'actions ordinaires de RBC évaluées à 49,9067 \$ US chacune	Paiement en espèces total de 8,3 milliards de dollars TT et 18,2 millions d'actions ordinaires de RBC évaluées à 48,2540 \$ US chacune
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 779 \$	2 278 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis (1)	7 459 \$	8 787 \$
Juste valeur du passif pris en charge (2)	(7 079)	(8 200)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis	380	587
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (3)	91	121
Écart d'acquisition	1 307	1 570
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 778 \$	2 278 \$

(1) La juste valeur des actifs corporels acquis d'ANB tient compte de prêts d'environ 140 millions de dollars qui ont été classés comme destinés à la vente.

(2) Comprend des passifs d'impôts futurs de 32 millions de dollars et de 31 millions au titre des actifs incorporels acquis liés à ANB et à RBTT, respectivement.

(3) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative moyenne de sept ans.

Gestion de patrimoine

En mai 2008, nous avons conclu l'acquisition de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N), une société de gestion de placement dont le siège social est situé à Vancouver et qui dispose d'un actif sous gestion d'environ 68 milliards de dollars.

En juin 2008, nous avons conclu l'acquisition de Ferris, Baker Watts, Incorporated (FBW), une maison de courtage de plein exercice dont le

siège social est situé à Washington, D.C. et qui compte 42 succursales réparties dans huit États ainsi que dans le district de Columbia.

La répartition du coût de ces acquisitions est provisoire et n'a pas été achevée parce que l'évaluation de certains actifs et de certains passifs n'est pas terminée. Le tableau suivant présente le détail des répartitions provisoires du coût d'acquisition :

	PH&N	FBW
Date d'acquisition	Le 1 ^{er} mai 2008	Le 20 juin 2008
Pourcentage des actions acquises	100 %	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en monnaie de l'opération (1)	20,2 millions d'actions ordinaires de RBC et 6,75 millions d'actions échangeables d'une filiale en propriété exclusive de RBC évaluées à 48,0025 \$ chacune	Paiement en espèces total de 27 millions de dollars US et 4,8 millions d'actions ordinaires de RBC évaluées à 48,2485 \$ US chacune
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 297 \$	265 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis	57 \$	421 \$
Juste valeur du passif pris en charge (2)	(178)	(301)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis	(121)	120
Relations-clients (3)	423	7
Écart d'acquisition	995	138
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 297 \$	265 \$

(1) Les actions échangeables émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N seront échangées à raison de une pour une contre des actions ordinaires de RBC trois ans après la clôture conformément à la convention d'acquisition.

(2) Comprend des passifs d'impôts futurs de 125 millions de dollars et de 3 millions au titre des actifs incorporels acquis liés à PH&N et à FBW, respectivement.

(3) Les relations clients sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative moyenne de 11 ans et de 7 ans pour PH&N et FBW, respectivement.

Autres acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous avons également conclu les acquisitions suivantes : i) le 4 décembre 2007, les Services bancaires internationaux ont conclu l'acquisition d'une participation de 50 % dans Fidelity Merchant Bank & Trust Limited, la filiale en propriété exclusive de Fidelity Bank & Trust International Limited située aux Bahamas, pour former une coentreprise désignée sous la dénomination sociale de Royal Fidelity Merchant Bank & Trust Limited; ii) le 4 août 2008, le secteur Marchés des Capitaux a conclu l'acquisition de Richardson Barr & Co.,

une société de conseils en matière d'énergie établie à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les désinvestissements dans le secteur de l'exploration et de la production; iii) le 1^{er} octobre 2008, le secteur Services bancaires canadiens a fait l'acquisition de la division canadienne de crédit-bail commercial d'ABN AMRO. Le prix global provisoire de ces acquisitions, lesquelles sont relativement peu importantes pour les secteurs respectifs, s'établissait à 389 millions de dollars et a donné lieu à un écart d'acquisition de 26 millions.

2007

Services bancaires internationaux

En décembre 2006, nous avons conclu l'acquisition de Flag Financial Corporation (Flag), une société dont le siège social est situé à Atlanta, en Géorgie, ainsi que de sa filiale, Flag Bank. En mars 2007, nous avons conclu l'acquisition de 39 succursales d'AmSouth Bank, en Alabama (succursales d'AmSouth). Le tableau suivant présente les détails de ces acquisitions :

	Flag	Succursales d'AmSouth
Date d'acquisition	Le 8 décembre 2006	Le 9 mars 2007
Pourcentage des actions acquises	100 %	s.o.
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en monnaie de l'opération	Paiement en espèces de 435 \$ US	Paiement en espèces de 343 \$ US
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	498 \$	405 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis	1 912 \$	2 368 \$
Juste valeur du passif pris en charge (1)	(1 870)	(2 369)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis (passif net pris en charge)	42	(1)
Actifs incorporels liés à des dépôts de base et autres actifs incorporels (2), (3)	50	83
Écart d'acquisition	406	323
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	498 \$	405 \$

(1) Comprend des passifs d'impôts futurs de 12 millions de dollars et de 10 millions au titre des actifs incorporels acquis liés à Flag et aux succursales d'AmSouth, respectivement.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de sept ans.

(3) L'acquisition de Flag comprend d'autres actifs incorporels de 7 millions de dollars (néant au titre des succursales d'AmSouth) relativement à des ententes de non-concurrence et amortis sur la durée des ententes, jusqu'à concurrence de trois ans.

s.o. : sans objet

Autres acquisitions

Marchés des Capitaux

En 2007, nous avons conclu trois acquisitions pour un coût total de 150 millions de dollars US (170 millions de dollars CA), qui a été payé en espèces, soit : i) l'acquisition de Seasongood & Mayer, LLC, une société de financement du secteur public et un chef de file en matière de prise ferme de titres d'emprunt municipaux dont le siège est établi en Ohio, ainsi que de sa filiale en propriété exclusive, Seasongood Asset Management, un conseiller en placements pour les clients gérant des fonds publics; ii) l'acquisition des activités de courtage et de certains autres actifs de Carlin Financial Group, une maison de courtage dont le siège se trouve à New York et iii) l'acquisition de Daniels & Associates, L.P., une société de services-conseils en matière de fusion et d'acquisition spécialisée dans les secteurs des communications, des médias et du divertissement de même que des technologies, dont le siège social se trouve au Colorado. Ces acquisitions,

qui ont donné lieu à un écart d'acquisition totalisant 160 millions de dollars, sont relativement peu importantes pour le secteur Marchés des Capitaux.

Gestion de patrimoine

En mai 2007, nous avons conclu l'acquisition de J.B. Hanauer & Co., une société de services financiers fermée spécialisée dans les titres à revenu fixe de détail et les services de gestion de patrimoine dont le siège est établi au New Jersey, contre un montant en espèces. Le coût d'acquisition total payé s'est établi à 65 millions de dollars US (71 millions de dollars CA), dont une tranche de 42 millions de dollars US (45 millions de dollars CA) a été payée à la clôture. Le dernier ajustement a été payé après le 31 octobre 2008 en vertu de la convention d'acquisition. L'acquisition, qui a donné lieu à un écart d'acquisition de 43 millions de dollars, est relativement peu importante pour le secteur Gestion de patrimoine.

Note 12 Autres actifs

	2008	2007
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	10 269 \$	4 048 \$
Intérêts courus à recevoir	2 461	2 608
Placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées	1 156	1 420
Actif lié aux activités d'assurance (1)	1 062	827
Actifs d'impôts futurs, montant net (se reporter à la note 23)	1 706	1 251
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) (se reporter à la note 20)	551	590
Autres	8 126	7 109
	25 331 \$	17 853 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et aux ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur la charge au titre des prestations constituées.

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

	2008				2007
	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3), (4)	Total	Total
Particuliers	59 946 \$	4 580 \$	74 510 \$	139 036 \$	116 557 \$
Entreprises et gouvernements (4), (5)	100 011	3 245	166 738	269 994	219 886
Banques	6 699	12	22 834	29 545	28 762
	166 656 \$	7 837 \$	264 082 \$	438 575 \$	365 205 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				34 463 \$	28 254 \$
États-Unis				4 682	2 285
Autres pays				4 579	1 693
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4), (5)				168 246	155 190
États-Unis				68 450	41 514
Autres pays				158 155	136 269
				438 575 \$	365 205 \$

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2008, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôts de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 63,2 milliards de dollars (51,5 milliards en 2007).
- (4) Le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à la Fiducie de capital RBC II (se reporter à la note 17) est inscrit dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est rachetable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être racheté avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 \$ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de la Fiducie de capital RBC II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. La Fiducie de capital RBC II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 17 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.
- (5) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent également un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars émis à l'intention de la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) (se reporter à la note 17). Ce billet de dépôt de premier rang est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,72 % et viendra à échéance le 30 avril 2017. Sous réserve de l'approbation du BSIF, le billet est rachetable, à notre gré, en totalité ou en partie, au prix de rachat à compter du 30 avril 2012, et peut également être racheté plus tôt, à notre gré, au prix de rachat anticipé. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions non versées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond au plus élevé des montants suivants : i) le prix de rachat ou ii) le prix calculé pour fournir un rendement annuel équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada de la date de rachat au 30 avril 2012, plus 11 points de base.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs au titre de nos dépôts à vue, sur préavis et à terme. L'échéance « Moins de 1 an » comprend les dépôts remboursables à vue et les dépôts remboursables sur préavis.

Dépôts (1)

	2008	2007
Moins de 1 an	357 112 \$	308 708 \$
De 1 an à 2 ans	30 768	17 484
De 2 ans à 3 ans	19 912	15 290
De 3 ans à 4 ans	10 871	9 501
De 4 ans à 5 ans	11 319	8 552
Plus de 5 ans	8 593	5 670
Total	438 575 \$	365 205 \$

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2008 s'établissait à 221 milliards de dollars (186 milliards en 2007).

Le tableau suivant présente le solde moyen des dépôts et le taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts en 2008 et en 2007.

Solde moyen des dépôts et taux moyen

	Solde moyen		Taux moyen	
	2008	2007	2008	2007
Canada	187 182 \$	190 754 \$	2,36 %	2,97 %
États-Unis	58 997	54 812	2,98	4,68
Autres pays	164 862	122 910	3,63	4,50
	411 041 \$	368 476 \$	2,96 %	3,74 %

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	2008	2007
Assurance vie et maladie	6 676 \$	6 664 \$
Assurance IARD	459	417
Réassurance	250	202
Total	7 385 \$	7 283 \$
Obligations futures liées aux indemnités d'assurance	6 660 \$	6 610 \$
Sinistres	725	673
Total	7 385 \$	7 283 \$

L'augmentation nette des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprend : i) l'incidence défavorable de l'affaiblissement du dollar canadien sur les obligations libellées en dollars américains; ii) l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités; iii) la diminution résultant des fluctuations des actifs soutenant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie sur le marché et iv) la diminution des obligations liées à la réassurance en raison des paiements liés aux sinistres découlant des ouragans Katrina, Rita et Wilma.

En outre, l'examen de diverses hypothèses actuarielles et la conclusion de certaines études actuarielles se sont traduits par une diminution nette de 33 millions de dollars des obligations au titre de l'assurance vie (57 millions en 2007) et de 111 millions des provisions au titre de l'assurance maladie (32 millions en 2007). Ces changements découlent essentiellement de l'incidence des études actuarielles en cours, des améliorations apportées aux modèles et aux méthodes de calcul des flux de trésorerie, des modifications du portefeuille de titres et des mises à jour des hypothèses à l'égard des taux d'intérêt.

Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé des résultats au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance attribuables à nos activités d'assurance vie sont inclus dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes nettes

	2008	2007	2006
Primes brutes	3 760 \$	3 445 \$	3 405 \$
Primes cédées	(896)	(852)	(810)
	2 864 \$	2 593 \$	2 595 \$

Note 15 Autres passifs

	2008	2007
Emprunts à court terme des filiales	5 402 \$	3 784 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	9 610	3 941
Intérêts courus à payer	2 925	2 908
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués ⁽¹⁾ (se reporter à la note 20)	1 383	1 266
Passif lié aux activités d'assurance	428	408
Dividendes à payer	701	661
Paie et rémunération connexe	3 855	3 960
Fournisseurs et comptes connexes	2 329	1 854
Impôts à payer	139	1 078
Chèques et autres effets en circulation	1 193	281
Autres	7 724	8 342
	35 689 \$	28 483 \$

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré. Le montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2008	2007
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	151 \$	118 \$
22 janvier 2013	22 janvier 2008 (1)	6,10 %		–	483
27 janvier 2014	27 janvier 2009 (2)	3,96 % (3)		500	495
1 ^{er} juin 2014	1 ^{er} juin 2009 (4)	4,18 % (3)		1 001	976
14 novembre 2014		10,00 %		271	257
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (5)	7,10 % (3)		528	515
24 juin 2015	24 juin 2010 (2)	3,70 % (3)		816	775
12 avril 2016	12 avril 2011 (6)	6,30 % (3)		407	389
11 mars 2018	11 mars 2013 (7)	4,84 % (8)		1 039	–
6 juin 2018	6 juin 2013 (9)	5,00 % (10)		1 012	–
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (11)	5,45 % (3)		1 102	1 021
8 juin 2023		9,30 %		110	110
26 juin 2037	26 juin 2017 (12)	2,86 % (13)	10 000 ¥	81	77
1 ^{er} octobre 2083	(14)	(15)		224	224
6 juin 2085	(14)	(16)	189 \$ US	228	179
18 juin 2103	18 juin 2009 (17)	5,95 % (18)		672	622
				8 142 \$	6 241 \$
Frais de financement reportés				(11)	(6)
				8 131 \$	6 235 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Remboursées par anticipation à la valeur nominale, à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.
- (2) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 8 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (3) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 9 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 42,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (8) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,00 %.
- (9) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 44 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (10) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,15 %.
- (11) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (12) Remboursables à compter du 26 juin 2017, à la valeur nominale.
- (13) Portent intérêt au taux fixe de 2,86 % par année, payable semestriellement.
- (14) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (15) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (16) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (17) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (18) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 172 points de base.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

	2008
Moins de 1 an	151 \$
De 1 an à 5 ans	–
De 5 ans à 10 ans	5 574
Par la suite	2 417
	8 142 \$

Nous émettons des instruments de capital innovateur, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC), par l'intermédiaire de trois entités ad hoc, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III).

Le 28 avril 2008, nous avons émis un montant de 500 millions de dollars de titres de fiducie de capital RBC de série 2008-1 (les titres RBC TruCS de série 2008-1) par l'intermédiaire de notre filiale consolidée Fiducie de capital RBC (Fiducie), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de la province d'Ontario. Le prix de l'émission a été établi à 1 000 \$ par titre RBC TruCS de série 2008-1, et le produit a été affecté au financement de l'acquisition d'actifs de fiducie par la Fiducie. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2008-1 ne disposent pas de droit de conversion ni d'aucun autre droit de rachat. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2008-1 sont classés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19).

Au cours des exercices précédents, nous avons également émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011 et 2015 (les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2015) par l'intermédiaire de la Fiducie. Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Le produit des titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 a servi à financer l'acquisition d'actifs de fiducie par les fiducies. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Contrairement aux titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011, les titres RBC TruCS de série 2015 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, au moment de la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2015 sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2015 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne devra être payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers i) sur nos actions privilégiées ou ii) sur nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

En 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de débentures subordonnées novatrices, les billets secondaires de série A, par l'intermédiaire de la Fiducie III. La Fiducie III est une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de la province d'Ontario. Le produit a été affecté à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. La Fiducie III est une EDDV en vertu de la NOC-15. Nous ne consolidons pas la Fiducie III puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire (se reporter à la note 6); par conséquent, les billets secondaires de série A émis par la Fiducie III ne sont pas présentés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à l'intention de la Fiducie III est présenté dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13).

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC aux 31 octobre 2008 et 2007.

Émetteur	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat	Date de conversion	Montant en capital de 2008	Montant en capital de 2007
				Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur		
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)							
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
650 000 titres de fiducie de capital de série 2010	24 juillet 2000	30 juin, 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010	650 \$	650 \$
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	750	750
						1 400 \$	1 400 \$
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (8)	31 décembre 2010	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 200	1 200
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,821 % (8)	30 juin 2013		500	-
						3 100 \$	2 600 \$
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (6), (7), (9)							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$	900 \$
Fiducie de billets secondaires RBC (3), (4), (6), (7), (10), (11)							
1 milliard de dollars de billets secondaires de fiducie de série A à 4,58 %	30 avril 2007	30 avril, 30 octobre	4,584 %	En tout temps	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 000 \$	1 000 \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres TruCS et des billets secondaires RBC sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2010, 2011 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2010, 2011, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
- (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018 ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion indiquée ci-dessus ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Les billets secondaires RBC de série A peuvent être rachetés, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation du BSIF, pour un montant en espèces correspondant : i) au prix de rachat anticipé si les billets sont rachetés avant le 30 avril 2012 ou ii) au prix de rachat si les billets sont rachetés le ou après le 30 avril 2012. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, les 30 juin 2010 et 2011,

majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries RBC TruCS 2010 et 2011, respectivement, les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement, et le 30 avril 2012, majoré de 11 points de base pour les billets secondaires RBC de série A.

- (4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de série 2008-1 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées rachetables à dividende non cumulatif de série AI de la Banque, tous les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q, R, T et Z de la Banque, respectivement, et tous les billets secondaires RBC de série A seront automatiquement échangés contre des billets secondaires de série 10 de la Banque d'un montant de capital équivalent advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de série AI de la Banque et les actions privilégiées de premier rang de séries T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.
- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateur que nous conservons temporairement. Aux 31 octobre 2007 et 2008, nous ne détenions aucun titre RBC TruCS de série 2008-1, aucun titre RBC TruCS de série 2010, aucun titre RBC TruCS de série 2011 ni aucun billet secondaire RBC de série A, à l'exception de titres RBC TruCS de série 2015 d'une valeur de 6 millions de dollars en 2007, lesquels constituent des titres de trésorerie que nous déduisons du capital réglementaire.

- (6) Capital réglementaire : selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Les billets secondaires RBC de série A sont admissibles à titre de capital de catégorie 2B. Au 31 octobre 2008, une somme de 3 879 millions de dollars (3 494 millions en 2007) correspondait à du capital de première catégorie, une somme de 1 147 millions (1 027 millions en 2007) correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de néant (6 millions en 2007) correspondait aux titres de trésorerie du capital innovateur déduits aux fins du capital réglementaire.
- (7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de séries Q, R et U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 et les billets secondaires RBC de série A ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
- (8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,821 %, en une tranche de 34,105 \$ le 30 juin et le 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2018 et en distributions variables au taux des acceptations bancaires de six mois majoré de 350 points de base par la suite.
- (9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (10) Les distributions en espèces sur les billets secondaires RBC de série A seront payables semestriellement au taux de 4,58 % jusqu'au 30 avril 2012 et seront payables trimestriellement au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par la suite, et ce, jusqu'à l'échéance le 30 avril 2017.
- (11) La Banque garantira le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets secondaires RBC de série A lorsqu'ils seront à payer, que ce soit à la date d'échéance stipulée, au moment de l'appel au rachat, au moment de l'échange automatique ou à tout autre moment conformément aux modalités de la garantie subordonnée de la Banque et de la déclaration de fiducie.

Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation

	2008			2007			2006		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Passifs liés aux actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série N (1)	–	– \$	0,88 \$	11 916	298 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
Actions autodétenues – ventes	–	–	–	152	4	–	–	–	–
Actions autodétenues – achats	–	–	–	(68)	(2)	–	(84)	(2)	–
Passifs liés aux actions privilégiées, déduction faite des actions autodétenues	–	– \$	–	12 000	300 \$	–	11 916	298 \$	–
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série O (2)	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$	6 000	150 \$	1,38 \$
À dividende non cumulatif, série W (3)	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA (4)	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	0,71
À dividende non cumulatif, série AB (5)	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	0,41
À dividende non cumulatif, série AC (6)	8 000	200	1,15	8 000	200	1,22	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AD (7)	10 000	250	1,13	10 000	250	1,06	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AE (8)	10 000	250	1,13	10 000	250	0,95	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AF (9)	8 000	200	1,11	8 000	200	0,77	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AG (10)	10 000	250	1,13	10 000	250	0,65	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AH (11)	8 500	213	0,81	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AJ (12)	16 000	400	–	–	–	–	–	–	–
		2 663 \$	–		2 050 \$	–		1 050 \$	–
Actions ordinaires									
Solde au début	1 276 260	7 300 \$	–	1 280 890	7 196 \$	–	1 293 502	7 170 \$	–
Émises lors de nouvelles acquisitions	59 675	2 937	–	–	–	–	–	–	–
Émises en vertu du régime d'options sur actions (13)	6 445	153	–	7 215	170	–	5 617	127	–
Achetées aux fins d'annulation	(1 120)	(6)	–	(11 845)	(66)	–	(18 229)	(101)	–
Solde à la fin	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$	1 276 260	7 300 \$	1,82 \$	1 280 890	7 196 \$	1,44 \$
Actions autodétenues – actions privilégiées									
Solde au début		(6)\$	–	(94)	(2)\$	–	(91)	(2)\$	–
Ventes	1 060	23	–	1 345	33	–	2 082	51	–
Achats	(1 071)	(22)	–	(1 500)	(37)	–	(2 085)	(51)	–
Solde à la fin	(260)	(5)\$	–	(249)	(6)\$	–	(94)	(2)\$	–
Actions autodétenues – actions ordinaires									
Solde au début	(2 444)	(101)\$	–	(5 486)	(180)\$	–	(7 053)	(216)\$	–
Ventes	1 269	51	–	4 756	175	–	5 097	193	–
Achats	(1 083)	(54)	–	(1 714)	(96)	–	(3 530)	(157)	–
Solde à la fin	(2 258)	(104)\$	–	(2 444)	(101)\$	–	(5 486)	(180)\$	–

- (1) Le 22 août 2008, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N à un prix de rachat équivalent à la valeur comptable.
- (2) Le 24 novembre 2006, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série O. L'excédent du prix de rachat sur la valeur comptable, d'un montant de 3 millions de dollars, a été imputé aux bénéfices non répartis au titre des dividendes sur actions privilégiées.
- (3) Le 31 janvier 2005, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série W à 25 \$ l'action.
- (4) Le 4 avril 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AA à 25 \$ l'action.
- (5) Le 20 juillet 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB à 25 \$ l'action.
- (6) Le 1^{er} novembre 2006, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AC à 25 \$ l'action.
- (7) Le 13 décembre 2006, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AD à 25 \$ l'action.
- (8) Le 19 janvier 2007, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AE à 25 \$ l'action.
- (9) Le 14 mars 2007, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AF à 25 \$ l'action.
- (10) Le 26 avril 2007, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AG à 25 \$ l'action.
- (11) Le 29 avril 2008, nous avons émis 8,5 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AH à 25 \$ l'action.
- (12) Le 16 septembre 2008, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AJ à 25 \$ l'action dont le taux d'intérêt est révisé aux tous les cinq ans.
- (13) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 5 millions de dollars (2 millions en 2007), la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions, donnant lieu à une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 4 millions de dollars (10 millions en 2007), et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes, de 4 millions (6 millions en 2007).
- (14) Les 6,75 millions d'actions échangeables d'une filiale en propriété exclusive de RBC émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N ne sont pas prises en compte dans ce tableau. Se reporter à la note 11.

	Dividendes par action (1)	Dates de rachat (2)	Prix de rachat (2), (3)	Dates de conversion	
				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur
Actions privilégiées					
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série W	0,306250 \$	24 février 2010	26,00 \$	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	24 mai 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	24 août 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	24 novembre 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	24 février 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	24 février 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	24 mai 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	24 mai 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AH	0,353125	24 mai 2013	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AJ	0,312500	24 février 2014	25,00	Non convertibles	Non convertibles

- Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH et AJ sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2008 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015; dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015; dans le cas des actions de série AC, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 novembre 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AE, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AF, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AG, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AH, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2013, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2017 et, dans le cas des actions de série AJ, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite.
- Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH et AJ, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- Sous réserve de l'approbation de la Banque de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- Correspond à la date de conversion des actions ordinaires.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi* nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ou la Fiducie II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 17.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'eussions déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés, i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces

dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonnée à ces effets.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis.

La direction a la possibilité de pourvoir au régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions autorisées mais non émises.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2008, 26,8 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de la levée potentielle d'options sur actions en cours.

Autres

Le 23 octobre 2008, nous avons annoncé notre intention d'émettre 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AL à un prix de 25 \$ par action, dont le taux d'intérêt est révisé aux cinq ans, pour un produit total de 200 millions de dollars. L'émission a été réalisée le 3 novembre 2008 ; 12 millions d'actions ont été émises pour un produit total de 300 millions de dollars, y compris les options des preneurs fermes qui ont été exercées.

Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions (suite)

Nous avons aussi annoncé, le 30 octobre 2008, que la Bourse de Toronto avait autorisé RBC à racheter un maximum de 20 millions d'actions ordinaires. Sous réserve d'une consultation préalable avec le BSIF, les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pourront débuter le 1^{er} novembre 2008 et se termineront le 31 octobre 2009.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités au cours de 2008, 2007 et 2006 sont présentés ci-dessous.

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2008				2007			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant
1 ^{er} novembre 2007 – 31 octobre 2008	20 000	1 120	49,50 \$	55 \$	–	–	–	–
1 ^{er} novembre 2006 – 31 octobre 2007	–	–	–	–	40 000	11 845	54,59 \$	646 \$

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2006							
	Avant le dividende en actions				Après le dividende en actions			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	
26 juin 2006 – 31 octobre 2006	7 000	–	– \$	– \$	6 595	47,12 \$	311 \$	311 \$
24 juin 2005 – 23 juin 2006	10 000	4 387	90,48	397	2 859	47,52	136	533
		4 387	90,48 \$	397 \$	9 454	47,24 \$	447 \$	844 \$

Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2008	2007
Titres de fiducie émis par Fiducie de capital RBC (RBC TruCS) – série 2015	1 220 \$	1 214 \$
– série 2008-1	511	–
EDDV consolidées	205	188
Autres	435	81
	2 371 \$	1 483 \$

Nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de placement, des EDDV de création de produits de crédit et des structures de rémunération, comme il est décrit à la note 6.

Nous avons émis des titres RBC TruCS de série 2015 en 2005 et de série 2008-1 en 2008, qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au moment de la consolidation, comme il est

décrit à la note 17. Au 31 octobre 2008, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions en 2007). Le montant total pour 2007 est présenté, déduction faite d'un montant de 6 millions de dollars détenu en trésorerie. Les titres de série 2008-1 comprennent des intérêts courus d'un montant de 11 millions de dollars.

Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations déterminées conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages offerts aux employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation

actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2008. La prochaine évaluation actuarielle qui sera effectuée aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1^{er} janvier 2009.

En 2008, les cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 285 millions de dollars et 43 millions (208 millions et 57 millions en 2007), respectivement. Pour 2009, le total des cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 475 millions de dollars et 44 millions, respectivement.

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2008	2007	2008	2007
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	6 784 \$	6 407 \$	52 \$	41 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	(877)	638	(4)	4
Cotisations de l'employeur	191	146	45	56
Cotisations des participants	29	25	6	5
Prestations versées	(343)	(333)	(58)	(54)
Acquisitions d'entreprises	7	–	–	–
Autres	–	(34)	–	–
Variation des taux de change	35	(65)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	5 826 \$	6 784 \$	41 \$	52 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	6 846 \$	6 838 \$	1 504 \$	1 468 \$
Coût des services rendus	174	178	16	19
Intérêts débiteurs	389	362	83	75
Cotisations des participants	29	25	6	5
(Gain) perte actuariel	(932)	(115)	(264)	3
Prestations versées	(343)	(333)	(58)	(54)
Modifications et compressions de régimes	(12)	(9)	–	–
Acquisitions d'entreprises	12	5	11	–
Autres	–	(27)	–	–
Variation des taux de change	51	(78)	17	(12)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	6 214 \$	6 846 \$	1 315 \$	1 504 \$
Capitalisation				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(388)\$	(62)\$	(1 274)\$	(1 452)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	769	488	272	564
(Actif) obligation transitoire non comptabilisé	(8)	(10)	1	1
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	62	95	(283)	(307)
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre	14	2	3	5
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	449 \$	513 \$	(1 281)\$	(1 189)\$
Montants comptabilisés au bilan consolidé :				
Autres actifs	551 \$	590 \$	– \$	– \$
Autres passifs	(102)	(77)	(1 281)	(1 189)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	449 \$	513 \$	(1 281)\$	(1 189)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	6,70 %	5,60 %	6,72 %	5,62 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %	3,30 %

- (1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 5 359 millions de dollars (5 850 millions en 2007) et 4 917 millions (5 687 millions en 2007), respectivement.
- (2) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages couverts par les régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 6,2 % pour les soins médicaux, diminuant à un taux final de 4,1 % en 2017, et de 4,5 % pour les soins dentaires.

Le tableau ci-dessous présente nos estimations des paiements de prestations au titre des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Paiements de prestations prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2009	370 \$	66 \$
2010	371	70
2011	378	74
2012	387	78
2013	399	82
2014 à 2018	2 247	472

Composition de l'actif des régimes à prestations déterminées

L'actif des régimes à prestations déterminées est principalement composé de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation comprennent 0,4 million (1,5 million en 2007) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur de 20 millions de dollars (84 millions

en 2007). Des dividendes totalisant 1,8 million de dollars (2,6 millions en 2007) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente la répartition de l'actif des régimes selon la catégorie des titres :

Catégorie d'actifs

	Réel	
	2008	2007
Titres de participation	51 %	60 %
Titres d'emprunt	45 %	40 %
Autres	4 %	–
Total	100 %	100 %

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite est investi prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable.

La politique relative à la composition de l'actif tient compte de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- i) les caractéristiques des placements, y compris les rendements attendus, la volatilité et la corrélation entre les actifs et les passifs du régime;
- ii) le niveau de tolérance du régime au risque, qui détermine l'équilibre entre la volatilité accrue à court terme et les rendements attendus à long terme plus importants;
- iii) la diversification des actifs du régime afin de réduire au minimum le risque de pertes importantes;
- iv) la liquidité du portefeuille par rapport aux besoins prévus du régime en matière de flux de trésorerie;
- v) les facteurs actuariels comme les données démographiques des participants au régime et les taux d'augmentation futurs des salaires.

Charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi est détaillée dans les tableaux suivants.

Charge au titre des prestations constituées

	2008	2007	2006
Coût des services rendus	174 \$	178 \$	173 \$
Intérêts débiteurs	389	362	345
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(438)	(411)	(364)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	22	29	32
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	103	129	138
Autres	–	7	3
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	248 \$	292 \$	325 \$
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	82	74	65
Charge au titre des prestations de retraite	330 \$	366 \$	390 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations de retraite			
Taux d'actualisation	5,60 %	5,25 %	5,25 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2008	2007	2006
Coût des services rendus	16 \$	19 \$	26 \$
Intérêts débiteurs	83	75	77
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(3)	(3)	(2)
Amortissement de l'obligation transitoire	–	–	3
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	29	36	31
Amortissement du coût des services passés	(23)	(23)	(20)
Gain découlant de compressions	–	–	(8)
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	102 \$	104 \$	107 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi			
Taux d'actualisation	5,62 %	5,26 %	5,41 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

Hypothèses importantes

Les méthodes suivies pour la détermination des hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-dessous :

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu présumé des actifs est établi en fonction du rendement à long terme prévu des obligations gouvernementales, et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a donné lieu à un taux de rendement prévu présumé de 7,25 % pour 2009 (7,00 % pour la période allant de 2005 à 2008).

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens et américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les flux de trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de certaines des hypothèses clés sur l'obligation et la charge au titre des prestations de retraite déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Sensibilité des hypothèses clés en 2008

Prestations de retraite	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	197 \$	25 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	18	3
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	-	16
Autres avantages postérieurs à l'emploi	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	42 \$	9 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	-	-
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	120	10
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(100)	(8)

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des régimes à prestations déterminées et de la charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût est calculé en fonction du taux d'actualisation établi au moyen de la méthode décrite à la section intitulée Hypothèses importantes, ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des investissements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des écarts qui se créent avec le temps entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles. Le coût des services passés découle des modifications apportées au régime. L'adoption du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Avantages sociaux futurs*, a donné lieu à la constatation d'un actif et d'une obligation transitoires à la date d'adoption.

Les gains ou les pertes actuariels, le coût des services passés et l'actif ou l'obligation transitoires sont amortis sur la durée de vie attendue moyenne restante des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence sur notre charge annuelle au titre des avantages sociaux qu'aurait eue la comptabilisation de tous les coûts et de toutes les charges à mesure qu'ils se produisaient.

Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées

	2008	2007	2006
Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	248 \$	292 \$	325 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	1 315	(227)	(81)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	(1 035)	(246)	(100)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(34)	(38)	(2)
Amortissement de l'actif transitoire	2	2	2
Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	496 \$	(217)\$	144 \$

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2008	2007	2006
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	102 \$	104 \$	107 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	8	(1)	(1)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	(293)	(33)	7
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	24	23	(485)
Amortissement de l'obligation transitoire	-	-	(3)
Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	(159)\$	93 \$	(375)\$

Note 21 Rémunération à base d'actions

Nous offrons une rémunération à base d'actions à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération à base d'actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos états consolidés des résultats.

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a mis fin aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs qui ne sont pas des employés. En vertu du régime d'options sur actions offert aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les options sur actions sont généralement octroyées en fin d'exercice, à un prix de levée déterminé au moins cinq jours ouvrables après la publication des résultats financiers de fin d'exercice. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre

ans pour les employés et les options peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Ces octrois assortis de droits à la plus-value des actions ont donné lieu à un gain au titre de la rémunération de 21 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (des charges de 19 millions et de 27 millions en 2007 et en 2006, respectivement).

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

	2008		2007		2006	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	26 623	27,71 \$	32 243	24,66 \$	36 481	23,15 \$
Options octroyées	2 020	52,87	1 835	55,06	1 756	44,13
Levées – Actions ordinaires (1), (2)	(6 445)	21,72	(7 215)	21,10	(5 617)	20,40
– Droits à la plus-value des actions	(148)	19,30	(204)	21,50	(143)	21,60
Options annulées	(277)	48,36	(36)	36,42	(234)	24,36
En cours à la fin	21 773	31,66 \$	26 623	27,71 \$	32 243	24,66 \$
Options pouvant être levées à la fin	17 247	26,92 \$	21 924	24,17 \$	26 918	22,57 \$
Options pouvant être octroyées	19 925		21 527		23 121	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de la levée d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 140 millions de dollars (152 millions en 2007; 115 millions en 2006).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options levées en 2008, en 2007 et en 2006. Se reporter à la note 18.

Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2008, en fonction des fourchettes de prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 10,80 \$ à 11,35 \$ (1)	219	11,24 \$	1,1	219	11,24 \$
De 15,00 \$ à 19,51 \$	2 398	16,71	1,0	2 398	16,71
De 21,79 \$ à 25,00 \$	7 709	24,58	2,5	7 709	24,58
De 26,10 \$ à 31,70 \$	6 144	30,50	4,8	5 669	30,40
De 44,13 \$ à 57,90 \$	5 303	50,88	8,1	1 252	47,92
Total	21 773	31,66 \$	4,3	17 247	26,92 \$

(1) La moyenne pondérée des prix de levée a été révisée afin de refléter la conversion des options libellées en devises au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé.

Méthode de la juste valeur

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* exige l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Selon cette méthode, la juste valeur d'une attribution à la date de l'octroi est amortie sur la période d'acquisition des droits applicable et constatée à titre de charge de rémunération. Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur pour les nouvelles attributions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 12 millions de dollars (13 millions en 2007; 13 millions en 2006). Au 31 octobre 2008, la charge de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 11 millions de dollars (14 millions en 2007; 13 millions en 2006) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans (2,2 ans en 2007; 2,0 ans en 2006).

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* permet l'utilisation d'autres méthodes de constatation, y compris la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, à condition de présenter les données pro forma relatives au bénéfice net et au bénéfice par action selon la méthode de la juste valeur. Au cours du premier trimestre de 2006, les droits de toutes les attributions octroyées avant l'adoption de la méthode de la juste valeur ont été entièrement acquis, et la juste valeur des attributions aux différentes dates d'octroi a été entièrement amortie; par conséquent, il n'y a aucune donnée pro forma à présenter pour les exercices terminés les 31 octobre 2008, 2007 et 2006.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2008 a été estimée à 6,57 \$ (7,84 \$ en 2007; 6,80 \$ en 2006) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Hypothèses moyennes pondérées :			
Taux d'intérêt sans risque	3,93 %	3,82 %	3,98 %
Rendement prévu des actions	3,27 %	3,06 %	3,16 %
Volatilité prévue du cours des actions	14 %	16 %	17 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 68 millions de dollars en 2008 (64 millions en 2007; 60 millions en 2006) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2008, un total de 34,1 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivalait à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2008, la valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 200 millions de dollars (285 millions en 2007; 232 millions en 2006). Le gain de rémunération comptabilisé au titre des fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 relativement à ces régimes s'est établi à 37 millions de dollars (charges de 37 millions et de 45 millions en 2007 et en 2006, respectivement).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2008, la valeur du passif au titre du régime de primes différées s'établissait à 473 millions de dollars (490 millions en 2007; 401 millions en 2006). Le gain au titre de la rémunération au titre des fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 relativement à ce régime s'établissait à 75 millions de dollars (charges de rémunération de 62 millions et de 51 millions en 2007 et en 2006, respectivement).

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquiescent après trois ans. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis, ou sous forme d'unités d'actions différées. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les droits des actions attribuées sont

acquis. Au 31 octobre 2008, 2,0 millions de nos actions ordinaires étaient détenues en fiducie (2,3 millions en 2007; 5,3 millions en 2006). La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 164 millions de dollars au 31 octobre 2008 (250 millions en 2007; 153 millions en 2006). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 à l'égard de ces régimes s'est établie à 96 millions de dollars (168 millions en 2007; 148 millions en 2006).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. Notre passif au titre des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2008 était de 244 millions de dollars (285 millions en 2007; 289 millions en 2006). Le gain au titre de la rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 s'est chiffré à 123 millions de dollars (charges de 157 millions et de 110 millions en 2007 et en 2006, respectivement).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 5 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (9 millions en 2007; 10 millions en 2006). Le passif au titre des unités d'actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2008 s'établissait à 35 millions de dollars (21 millions en 2007; 4 millions en 2006). Le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,2 million (0,3 million en 2007; 0,3 million en 2006).

Note 22 Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le total des revenus liés aux activités de négociation comprend le revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré du revenu d'intérêt et des

dividendes comptabilisés relativement à l'actif et au passif des activités de négociation. Les revenus autres que d'intérêt comprennent une diminution de 210 millions de dollars des justes valeurs de nos actifs financiers nets classés dans les titres détenus à des fins de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (augmentation de 1 912 millions en 2007).

	2008	2007	2006
Revenu (charge) net d'intérêt	998 \$	(220)\$	(539)\$
(Charges) revenus autres que d'intérêt	(408)	1 999	2 574
Total	590 \$	1 779 \$	2 035 \$
Par gamme de produits :			
Taux d'intérêt et crédit	(259)\$	640 \$	1 174 \$
Capitaux propres	265	784	561
Opérations de change et opérations sur marchandises (1)	584	355	300
Total	590 \$	1 779 \$	2 035 \$

(1) Incluant des métaux précieux.

Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction

Au cours de l'exercice, les gains nets ou les pertes nettes représentant la variation nette de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction ont diminué de 341 millions de dollars (augmentation de 80 millions en 2007).

Instruments financiers évalués au coût après amortissement

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 :

- des honoraires nets de 3 183 millions de dollars, qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers autres que détenus à des fins de transaction (2 617 millions en 2007);
- des honoraires nets de 5 405 millions de dollars provenant des activités de fiducie (5 779 millions en 2007);
- des gains nets et pertes nettes de néant découlant d'instruments financiers évalués au coût après amortissement (néant en 2007).

	2008	2007	2006
Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats			
Activités poursuivies			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	1 350 \$	696 \$	506 \$
– Provinciaux	664	416	331
À l'étranger	85	322	435
	2 099	1 434	1 272
Futurs			
Au Canada – Fédéral	(533)	14	104
– Provinciaux	(211)	3	31
À l'étranger	14	(59)	(4)
	(730)	(42)	131
<i>Total partiel</i>	1 369	1 392	1 403
Activités abandonnées			
Exigibles			
À l'étranger	–	–	(20)
Futurs			
À l'étranger	–	–	2
<i>Total partiel</i>	1 369	1 392	1 385
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres			
Activités poursuivies			
Autres éléments du résultat étendu (1)			
Pertes nettes non réalisées sur titres disponibles à la vente	(778)	(26)	s.o.
Reclassement aux résultats de pertes sur titres disponibles à la vente	201	15	s.o.
(Pertes) gains de change nets, déduction faite des opérations de couverture	(1 361)	911	130
Gains (pertes) nets non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(304)	43	s.o.
Reclassement aux résultats de pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	23	16	s.o.
Frais d'émission	(6)	(12)	(4)
Droits à la plus-value des actions	2	5	4
Autres	(2)	(6)	6
<i>Total partiel</i>	(2 225)	946	136
Total de la charge (l'économie) d'impôts	(856)\$	2 338 \$	1 521 \$

(1) Les autres éléments du résultat étendu ont été introduits lors de l'adoption du chapitre 1530, le 1^{er} novembre 2006. Par conséquent, il n'y a aucun chiffre correspondant pour 2006, sauf en ce qui concerne les chiffres liés aux gains et aux pertes de change, qui sont maintenant compris dans les autres éléments du résultat étendu.
s.o. : sans objet

Sources d'impôts futurs

	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	719 \$	460 \$
Montant lié à la rémunération reportée	721	642
Montant lié aux régimes de retraite	189	188
Charges liées au réaligement de l'entreprise	6	10
Reports prospectifs de pertes fiscales	106	91
Produits reportés	31	50
Provision pour litiges liée à Enron	27	204
Autres éléments du résultat étendu	234	47
Autres	708	369
	2 741	2 061
Provision pour moins-value	(78)	(10)
	2 663	2 051
Passifs d'impôts futurs		
Locaux et matériel	(240)	(245)
Charges reportées	(64)	(138)
Actifs incorporels	(185)	(25)
Autres	(468)	(392)
	(957)	(800)
Actifs d'impôts futurs, montant net	1 706 \$	1 251 \$

Le montant net des actifs d'impôts futurs est compris dans les Autres actifs (se reporter à la note 12) et découle des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés. Le montant inscrit au titre des reports prospectifs de pertes fiscales comprend un montant de 106 millions de dollars d'actifs d'impôts futurs liés à des pertes dans nos activités au Canada, au Japon et aux États-Unis (91 millions en 2007) qui viendront à échéance à compter de l'exercice 2009.

Selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, se réaliseront grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2008		2007		2006	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 952 \$	32,5 %	2 431 \$	34,6 %	2 152 \$	34,7 %
(Diminution) augmentation des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales	(450)	(7,5)	(734)	(10,4)	(599)	(9,6)
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(326)	(5,4)	(272)	(3,9)	(184)	(3,0)
Variation du taux d'imposition	51	0,8	30	0,4	13	0,2
Autres	142	2,4	(63)	(0,9)	21	0,3
Charge d'impôts présentée dans les états consolidés des résultats avant les activités abandonnées et taux d'imposition effectif	1 369 \$	22,8 %	1 392 \$	19,8 %	1 403 \$	22,6 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard. Selon

les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 920 millions de dollars au 31 octobre 2008 (843 millions en 2007; 822 millions en 2006).

Note 24 Bénéfice par action

	2008	2007	2006
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 555 \$	5 492 \$	4 757 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées (1)	–	–	(29)
Bénéfice net	4 555	5 492	4 728
Dividendes sur actions privilégiées	(101)	(88)	(60)
Gain net au rachat d'actions privilégiées	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 454 \$	5 404 \$	4 668 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 305 706	1 273 185	1 279 956
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies	3,41 \$	4,24 \$	3,67 \$
Activités abandonnées	–	–	(0,02)
Total	3,41 \$	4,24 \$	3,65 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 454 \$	5 404 \$	4 668 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 305 706	1 273 185	1 279 956
Options sur actions (2)	8 497	13 254	14 573
Pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	2 148	2 875	5 256
Actions échangeables (3)	3 393	–	–
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 319 744	1 289 314	1 299 785
Bénéfice (perte) dilué par action			
Activités poursuivies	3,38 \$	4,19 \$	3,61 \$
Activités abandonnées	–	–	(0,02)
Total	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$

(1) La perte nette pour 2006 est liée à RBC Mortgage Company, qui a été cédée en 2005.

(2) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Pour 2008, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 3 541 989 options en cours ayant un prix de levée de 53,99 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. Pour 2007, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 16 224 options en cours ayant un prix de levée de 57,90 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. Pour 2006, aucune option en cours n'avait un prix de levée supérieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

(3) Les actions échangeables ont été émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N. Se reporter à la note 11.

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme d'espèces, d'autres actifs, de l'émission de nos propres actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite : i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2006, nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, qui représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Aucune évaluation

à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie financière satisfait également à la définition de dérivé. Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date de bilan et présentée comme un dérivé au poste Autres actifs ou au poste Autres passifs, selon le cas.

Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne constitue pas une indication du montant maximal potentiel des paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties financières comme des instruments de crédit hors bilan. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

	2008		2007	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options vendues (1)	43 700 \$	5 742 \$	70 242 \$	2 657 \$
Facilités de garantie de liquidités (2)	40 892	59	43 066	41
Produits à valeur stable (3)	24 876	–	17 369	–
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (4)	22 185	75	16 661	57
Rehaussements de crédit	4 873	22	4 814	30
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	210	–	230	–

- (1) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Dérivés de notre bilan consolidé. Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.
- (2) Certains conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs ont prélevé des montants en vertu de certaines de nos facilités de garantie de liquidités. Au 31 octobre 2008, ces prêts totalisaient 1 617 millions de dollars US (1 947 millions de dollars CA) avant la provision pour pertes sur prêts de 54 millions de dollars US (65 millions de dollars CA) et étaient inclus dans le poste Prêts de gros – Prêts aux entreprises de nos bilans consolidés.
- (3) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 9,4 milliards de dollars (7,0 milliards au 31 octobre 2007) au titre des polices d'assurance vie détenues par des banques et un montant de 15,4 milliards (10,4 milliards au 31 octobre 2007) au titre de régimes de retraite aux termes de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis, tels que les régimes 401(k). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une provision d'environ 149 millions de dollars au titre des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque. La provision reflète la valeur des actifs dans les portefeuilles de placements sous-jacents liés aux polices ainsi que notre estimation de la probabilité que les titulaires de polices résilient leurs polices.
- (4) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Autres passifs de nos bilans consolidés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 1,4 milliard de dollars lié aux titres à enchères vendus aux programmes d'obligations encaissables par anticipation, qui correspond au montant théorique le plus élevé au titre des lettres de crédit et des facilités de liquidités.

Outre les garanties ci-dessus, la presque totalité de nos activités de prêt de titres pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour les porteurs de titres sont exercées par l'intermédiaire de notre coentreprise, RBC Dexia IS. Au 31 octobre 2008, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 45 723 millions de dollars (63 462 millions en 2007); de ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

Dérivés de crédit et options de vente vendues

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options de vente vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option de vente vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et peut atteindre 41 ans.

Nous utilisons également des options de vente vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une

date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options de vente vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats et peut atteindre six ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options de vente vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités est généralement de un an à trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés.

Produits à valeur stable

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis comme les régimes 401(k) et les régimes 457, ainsi que des produits liés aux polices d'assurance vie détenues par des banques. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds ou le cas où des titulaires de polices résilieraient leurs polices d'assurance vie alors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps. Les biens détenus en garantie à l'égard des produits à valeur stable sont gérés en fonction du portefeuille et peuvent être constitués d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à l'opération ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Nous effectuons généralement nos opérations de prêt de titres par l'entremise de notre coentreprise RBC Dexia IS. Dans ces opérations, RBC Dexia IS agit à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la

juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de retour sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont habituellement constitués d'encaisse ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (lesquels comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Autres instruments de crédit hors bilan

En plus des garanties financières, nous avons recours à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments. Notre processus de révision du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Nombre de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Les facilités d'émission d'effets constituent une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Les facilités de prise ferme renouvelables sont des facilités d'émission d'effets renouvelables qui peuvent être utilisées pour une période déterminée.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels de nos autres instruments de crédit hors bilan :

Autres instruments de crédit hors bilan

	2008	2007 (1)
Engagements de crédit (2)		
Échéance initiale de un an ou moins	44 135 \$	42 236 \$
Échéance initiale supérieure à un an	60 572	54 733
Prêt de titres	27 547	36 187
Montants non engagés (3)	170 780	185 297
Lettres de crédit documentaire	558	501
	303 592 \$	318 954 \$

(1) Les données comparatives pour 2007 ont été révisées par suite de la mise en œuvre de l'accord de Bâle II.

(2) Comprend les facilités de liquidités.

(3) Les données des périodes antérieures ont été retraitées afin que soient intégrées les obligations de détail, en plus des obligations commerciales. Les montants non engagés comprennent des facilités de liquidités non engagées de 41,4 milliards de dollars (42,2 milliards en 2007) accordées à des fonds multicédants administrés par RBC. Au 31 octobre 2008, un montant de néant (758 millions de dollars en 2007) avait été prélevé sur ces facilités et a été inclus dans les prêts.

Restructuration de certains conduits de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) non commandité par des banques

En août 2007, certains conduits de PCAA non commandité par des banques au Canada se sont heurtés à divers problèmes de liquidités. En raison de ces problèmes, les conduits ont finalement consenti à un moratoire et entamé des discussions en vue de trouver une solution à plus long terme. Par suite de négociations entre diverses parties, un plan de restructuration des conduits de PCAA a été déposé en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et a été examiné par la Cour supérieure de l'Ontario (Cour supérieure). Ce plan de restructuration prévoit notamment une facilité de financement sur marge offerte par un groupe de contreparties de dérivés, de banques et autres. Nous avons participé activement aux discussions qui ont mené au plan de restructuration et avons annoncé notre appui à la facilité de financement sur marge, sous réserve de l'approbation du plan de restructuration par la Cour supérieure et du respect de certaines autres conditions. Lorsque le plan de restructuration aura été approuvé et que les conditions auront été remplies, nous prévoyons comptabiliser la facilité de financement sur marge à titre d'engagement de prêt.

Le 5 juin 2008, la Cour supérieure a approuvé le plan de restructuration des conduits de PCAA, mais la décision a été portée en appel devant la Cour d'appel de l'Ontario. Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a maintenu à l'unanimité la décision de la Cour supérieure. Certains investisseurs détenant des conduits de PCAA non commandité par des banques ont demandé que la Cour suprême du Canada entende leurs arguments relatifs à cet appel, mais le 19 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a rejeté leur requête.

Bien que nous ayons commencé à préparer la conclusion de l'opération, le 25 novembre 2008, le comité pancanadien des investisseurs dans les conduits de PCAA non commandité par des banques a annoncé qu'il ne serait pas en mesure de conclure l'opération d'ici la fin de novembre. Nous croyons savoir que la Cour a prolongé la période de mise en œuvre du plan de restructuration jusqu'au 19 décembre 2008.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

	2008	2007
Encaisse et montants à recevoir de banques	2 443 \$	305 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	9 960	3 443
Prêts	9 821	1 733
Valeurs mobilières	45 920	51 695
Biens achetés en vertu de conventions de revente	23 362	39 670
Autres actifs	989	1 052
	92 495 \$	97 898 \$

	2008	2007
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	5 706 \$	1 981 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	2 226	1 772
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	25 613	34 801
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	30 919	48 479
Opérations sur produits dérivés	17 664	7 474
Obligations couvertes	5 142	–
Autres	5 225	3 391
	92 495 \$	97 898 \$

Biens affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des conventions accessoires assorties de modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt et d'emprunt comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples de modalités générales liées aux biens nantis en garantie que nous pouvons vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les titres donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le total des titres donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous avons donné en moyenne des titres de 3,2 milliards de dollars (3,6 milliards en 2007) en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour. Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente aux titres donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2008 et 2007.

- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle le bien est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Au 31 octobre 2008, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 83,0 milliards de dollars (122,4 milliards en 2007). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts de titres et de prêts et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 32,6 milliards de dollars (56,5 milliards en 2007) a été vendue ou affectée de nouveau en garantie, généralement à titre de bien affecté en garantie relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux (1), (2)

2009	550 \$
2010	478
2011	406
2012	344
2013	289
Par la suite	1 129
	3 196 \$

- (1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.
 (2) Les paiements minimaux futurs au titre de la location comprennent des intérêts théoriques de 7 millions de dollars sur des contrats de location-acquisition.

Offre de rachat de titres à enchères

Le 8 octobre 2008, nous avons annoncé que, dans le cadre d'un accord de principe visant un règlement avec les organismes de réglementation américains, nous offrirons de racheter, à la valeur nominale pour une période de six mois commençant au plus tard le 15 décembre 2008, des titres à enchères détenus par des clients des services de courtage au détail américains admissibles aux fins de l'offre de rachat. Les clients remplissant les conditions requises qui ont vendu des titres à enchères admissibles en deçà de leur valeur nominale entre le 11 février 2008 et le 8 octobre 2008 recevront un montant équivalant à la différence entre la valeur nominale et le prix de la vente.

L'offre de rachat représente un montant nominal d'environ 850 millions de dollars US (1 024 millions de dollars CA) au 31 octobre 2008. Son incidence sur nos résultats pour 2008 s'établit à 34,5 millions de dollars US (41,6 millions de dollars CA), avant impôts; ce total comprend l'écart estimé entre la valeur nominale et l'évaluation actuelle, ainsi qu'une pénalité de 9,8 millions de dollars US (11,8 millions de dollars CA) que RBC a accepté de verser au bureau du procureur général de New York et aux commissions des valeurs mobilières d'États membres de la North American Securities Administrators Association. L'incidence financière finale de l'offre de rachat sera déterminée par le nombre de clients qui accepteront cette offre et les conditions du marché au moment où ils l'accepteront.

En outre, nous continuerons de collaborer avec les émetteurs et les autres parties intéressées afin de fournir des solutions en matière de liquidités aux investisseurs institutionnels qui ne sont pas couverts par l'offre de rachat.

Litiges

Litige lié à Enron Corp. (Enron)

Une catégorie d'acquéreurs présumés de titres de participation et d'emprunt d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001 ont nommé la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du Texas (division de Houston). L'affaire Regents a fait l'objet d'un regroupement avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, qui constitue le principal recours collectif d'actionnaires présumés d'Enron dans lequel des réclamations semblables ont été faites contre bon nombre d'autres institutions financières, de cabinets d'avocats, de cabinets d'experts-comptables et de certains anciens dirigeants et administrateurs d'Enron. RBC a également été citée en tant que défenderesse par plusieurs investisseurs particuliers relativement aux pertes qu'ils ont subies à titre d'acquéreurs de titres de participation et d'emprunt d'Enron.

Au cours du quatrième trimestre de 2005, RBC a constitué une provision au titre du litige de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions après impôts (276 millions de dollars US) en ce qui a trait à son exposition au risque lié au litige relatif à Enron. La direction réévalue régulièrement cette provision, au moins une fois par trimestre. Plusieurs événements importants sont survenus en 2008, lesquels pourraient à notre avis influencer sur l'analyse du risque lié au litige relatif à Enron auquel est exposée RBC, notamment des décisions de la Cour suprême et d'autres cours des États-Unis, la nouvelle demande présentée par les demandeurs de la poursuite Newby sur le fondement de leur demande d'autorisation à exercer un recours collectif et la réplique présentée par les défendeurs à la suite de cette nouvelle demande. Compte tenu de notre évaluation continue de ces événements au fur et à mesure qu'ils se sont produits, individuellement et dans leur ensemble, notre plus récente évaluation nous a permis de conclure qu'une provision au titre du litige de 60 millions de dollars (50 millions de dollars US) ou de 33 millions après impôts (27 millions de dollars US) est raisonnable. L'écart de 542 millions de dollars (450 millions de dollars US) a été comptabilisé dans notre état des résultats au poste Autres des Frais autres que d'intérêt. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement dans tous les litiges restants relatifs à Enron et exercerons notre meilleur jugement afin de régler ces poursuites.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces poursuites ne sera pas important eu égard à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Note 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût après amortissement et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses

de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2008 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (63,0) milliards de dollars à (48,7) milliards [de (74,4) milliards à (53,3) milliards en 2007].

Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des banques	– \$	29 247 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 880 \$	31 127 \$
Taux d'intérêt réel	–	2,68 %	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	–	16 908	7 409	8 855	20 264	26 279	42 793	122 508
Taux d'intérêt réel	–	2,80 %	3,12 %	3,05 %	3,23 %	4,06 %	–	–
Titres disponibles à la vente	–	10 925	2 794	3 390	19 354	9 123	3 040	48 626
Taux d'intérêt réel	–	2,41 %	3,25 %	2,96 %	4,48 %	4,45 %	–	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés								
Taux d'intérêt réel	–	44 818	–	–	–	–	–	44 818
Taux d'intérêt réel	–	2,79 %	–	–	–	–	–	–
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) (1)								
Taux d'intérêt réel	140 102	30 363	8 802	21 162	80 781	7 699	631	289 540
Taux d'intérêt réel	–	4,04 %	5,03 %	5,01 %	5,50 %	5,70 %	–	–
Produits dérivés								
Taux d'intérêt réel	53 156	7 064	2	–	17	–	75 895	136 134
Taux d'intérêt réel	–	2,97 %	3,03 %	–	3,18 %	–	–	–
Autres actifs								
	–	–	–	–	–	–	51 106	51 106
	193 258 \$	139 325 \$	19 007 \$	33 407 \$	120 416 \$	43 101 \$	175 345 \$	723 859 \$
Passif								
Dépôts								
Taux d'intérêt réel	171 501 \$	139 513 \$	14 883 \$	30 384 \$	74 015 \$	7 389 \$	890 \$	438 575 \$
Taux d'intérêt réel	–	2,36 %	3,34 %	3,43 %	3,98 %	4,67 %	–	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés								
Taux d'intérêt réel	–	29 232	525	1 473	633	190	–	32 053
Taux d'intérêt réel	–	2,79 %	3,11 %	2,38 %	2,62 %	3,91 %	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert								
Taux d'intérêt réel	–	706	199	331	6 415	5 964	13 892	27 507
Taux d'intérêt réel	–	3,15 %	3,09 %	2,85 %	2,85 %	3,97 %	–	–
Produits dérivés								
Taux d'intérêt réel	51 012	5 318	–	–	3	28	72 344	128 705
Taux d'intérêt réel	–	2,85 %	–	–	3,20 %	3,16 %	–	–
Autres passifs								
Taux d'intérêt réel	–	168	12	8	1 734	524	51 913	54 359
Taux d'intérêt réel	–	2,35 %	2,44 %	2,62 %	4,08 %	5,63 %	–	–
Débentures subordonnées								
Taux d'intérêt réel	–	951	151	1 671	3 796	1 562	–	8 131
Taux d'intérêt réel	–	3,51 %	6,50 %	5,93 %	5,20 %	6,73 %	–	–
Titres de fiducie de capital								
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	1 400	–	–	1 400
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	7,23 %	–	–	–
Passifs liés aux actions privilégiées								
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	1 200	500	671	2 371
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	4,87 %	6,82 %	–	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales								
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	–	2 663	28 095	30 758
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	–	4,58 %	–	–
Capitaux propres								
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	–	–	–	–
	222 513 \$	175 888 \$	15 770 \$	33 867 \$	89 196 \$	18 820 \$	167 805 \$	723 859 \$
Écart total en fonction des dates contractuelles de modification des taux								
	(29 255)\$	(36 563)\$	3 237 \$	(460)\$	31 220 \$	24 281 \$	7 540 \$	–\$
Dollars canadiens								
	(29 221)	(36 638)	3 174	(513)	31 164	24 247	7 788	1
Devises								
	(34)	75	63	53	56	34	(248)	(1)
Écart total								
	(29 255)\$	(36 563)\$	3 237 \$	(460)\$	31 220 \$	24 281 \$	7 540 \$	–\$
Dollars canadiens – 2007								
	(23 067)\$	9 417 \$	11 450 \$	(6 183)\$	22 680 \$	(6 296)\$	(8 000)\$	1 \$
Devises – 2007								
	(24 068)	(22 819)	(20 358)	1 214	25 895	21 435	18 700	(1)
Écart total – 2007								
	(47 135)\$	(13 402)\$	(8 908)\$	(4 969)\$	48 575 \$	15 139 \$	10 700 \$	–\$

(1) Comprend des prêts totalisant 3 647 millions de dollars octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons, dont la durée jusqu'à l'échéance excède cinq ans.

Note 27 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services liés à l'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Pour plus de renseignements sur notre coentreprise RBC Dexia IS, veuillez vous reporter à la note 9.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Au 31 octobre 2008, l'encours global des prêts, à l'exclusion des prêts de caractère courant, consentis par RBC ou ses filiales aux administrateurs et aux dirigeants actuels s'élève à environ 0,6 million de dollars (3,2 millions en 2007). Les prêts de caractère courant comprennent i) les prêts consentis à des administrateurs et à des dirigeants selon des

modalités qui ne sont pas plus favorables que celles des prêts consentis aux employés en général et qui n'excèdent pas 50 000 \$; ii) les prêts consentis aux employés entièrement garantis par leur résidence et n'excédant pas leur salaire annuel; iii) les prêts non consentis à des employés selon des modalités presque identiques à celles offertes à d'autres clients dont la cote de crédit est comparable et qui présentent un risque normal lié au recouvrement et iv) les prêts à l'égard d'achats effectués selon les modalités commerciales habituelles ou à l'égard de déplacements ou d'avances sur frais habituels et assortis d'ententes commerciales de remboursement normales. En outre, nous offrons des régimes d'actions différées et d'autres régimes à des administrateurs qui ne sont pas nos employés, à des dirigeants et à certains employés clés. Se reporter à la note 21.

Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2008	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 718 \$	468 \$	– \$	1 330 \$	1 839 \$	(995) \$	9 360 \$	6 929 \$	1 132 \$	1 299 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 868	3 519	2 610	771	2 096	358	12 222	8 220	2 521	1 481
Total des revenus	9 586	3 987	2 610	2 101	3 935	(637)	21 582	15 149	3 653	2 780
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	867	1	–	497	183	47	1 595	924	643	28
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 631	–	–	–	1 631	922	30	679
Frais autres que d'intérêt	4 758	3 038	576	1 876	2 121	(18)	12 351	7 490	2 991	1 870
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 961	948	403	(272)	1 631	(666)	6 005	5 813	(11)	203
Charge d'impôts	1 299	283	14	(128)	465	(564)	1 369	1 750	(159)	(222)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(4)	76	81	76	(4)	9
Bénéfice net	2 662 \$	665 \$	389 \$	(153) \$	1 170 \$	(178) \$	4 555 \$	3 987 \$	152 \$	416 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	28	12	4	21	23	13	101	60	30	11
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 634 \$	653 \$	385 \$	(174) \$	1 147 \$	(191) \$	4 454 \$	3 927 \$	122 \$	405 \$
Actif moyen (2)	232 300 \$	16 900 \$	12 600 \$	51 300 \$	340 300 \$	(3 100) \$	650 300 \$	354 700 \$	143 500 \$	152 100 \$
Total de l'actif moyen	232 300 \$	16 900 \$	12 600 \$	51 300 \$	340 300 \$	(3 100) \$	650 300 \$	354 700 \$	143 500 \$	152 100 \$

2007	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 353 \$	427 \$	– \$	1 031 \$	623 \$	(732) \$	7 702 \$	6 402 \$	412 \$	888 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 976	3 565	3 192	884	3 766	377	14 760	8 638	4 322	1 800
Total des revenus	9 329	3 992	3 192	1 915	4 389	(355)	22 462	15 040	4 734	2 688
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	788	1	–	109	(22)	(85)	791	696	90	5
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 173	–	–	–	2 173	1 230	474	469
Frais autres que d'intérêt	4 748	2 902	537	1 481	2 769	36	12 473	7 409	3 405	1 659
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 793	1 089	482	325	1 642	(306)	7 025	5 705	765	555
Charge d'impôts	1 248	327	40	74	278	(575)	1 392	1 705	(62)	(251)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	72	60	141	83	49	9
Bénéfice net	2 545 \$	762 \$	442 \$	242 \$	1 292 \$	209 \$	5 492 \$	3 917 \$	778 \$	797 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	29	9	5	14	20	11	88	56	24	8
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 516 \$	753 \$	437 \$	228 \$	1 272 \$	198 \$	5 404 \$	3 861 \$	754 \$	789 \$
Actif moyen (2)	207 500 \$	16 600 \$	12 500 \$	39 700 \$	311 200 \$	(6 500) \$	581 000 \$	317 900 \$	135 100 \$	128 000 \$
Total de l'actif moyen	207 500 \$	16 600 \$	12 500 \$	39 700 \$	311 200 \$	(6 500) \$	581 000 \$	317 900 \$	135 100 \$	128 000 \$

2006	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 816 \$	397 \$	– \$	940 \$	131 \$	(488) \$	6 796 \$	6 045 \$	108 \$	643 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 532	3 090	3 348	688	4 005	178	13 841	7 518	4 397	1 926
Total des revenus	8 348	3 487	3 348	1 628	4 136	(310)	20 637	13 563	4 505	2 569
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	604	1	–	25	(115)	(86)	429	456	(28)	1
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 509	–	–	–	2 509	1 379	683	447
Frais autres que d'intérêt	4 510	2 613	517	1 216	2 603	36	11 495	7 056	3 038	1 401
Charges liées au réalignement de l'entreprise	–	1	–	–	(1)	–	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 234	872	322	387	1 649	(260)	6 204	4 672	812	720
Charge d'impôts	1 110	268	20	117	317	(429)	1 403	1 458	14	(69)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(23)	58	44	37	(1)	8
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 124 \$	604 \$	302 \$	261 \$	1 355 \$	111 \$	4 757 \$	3 177 \$	799 \$	781 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	(29)	–	–	(29)	–	(29)	–
Bénéfice net	2 124	604	302	232	1 355	111	4 728	3 177	770	781
Moins : dividendes sur actions privilégiées	20	6	4	7	13	10	60	40	15	5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 104 \$	598 \$	298 \$	225 \$	1 342 \$	101 \$	4 668 \$	3 137 \$	755 \$	776 \$
Actif moyen lié aux activités poursuivies (2)	187 600 \$	15 100 \$	11 600 \$	32 600 \$	260 600 \$	(5 400) \$	502 100 \$	287 200 \$	113 300 \$	101 600 \$
Actif moyen lié aux activités abandonnées (2)	– \$	– \$	– \$	200 \$	– \$	– \$	200 \$	– \$	200 \$	– \$
Total de l'actif moyen	187 600 \$	15 100 \$	11 600 \$	32 800 \$	260 600 \$	(5 400) \$	502 300 \$	287 200 \$	113 500 \$	101 600 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Revenus par secteur d'activité

	2008	2007	2006
Services bancaires (1)	10 832 \$	10 485 \$	9 418 \$
Gestion de patrimoine	3 987	3 992	3 487
Assurance	2 610	3 192	3 348
Marchés mondiaux (2)	1 902	2 404	2 553
Services mondiaux de banque d'investissement et marchés mondiaux des actions (2), (3)	1 536	1 733	1 417
RBC Dexia IS (4)	855	759	558
Autres (5)	(140)	(103)	(144)
Total	21 582 \$	22 462 \$	20 637 \$

(1) Comprend les solutions de gestion des cartes et de paiement.

(2) Majoration au montant imposable équivalent.

(3) Comprend les activités des Entreprises nationales, qui étaient auparavant présentées au poste Autres et qui ont été reclassées au deuxième trimestre de 2007.

(4) Le montant de 2006 comprend les revenus des Services aux institutions et aux investisseurs pour une période de deux mois et notre quote-part de 50 % des revenus de RBC Dexia IS pour une période de neuf mois pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006.

(5) Composé des Crédits mondiaux et de la Recherche, et reflète la majoration au montant imposable équivalent expliquée ci-dessous.

Changements en 2008

Composition des secteurs d'exploitation

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2008, nous avons créé le secteur Assurances, dont les activités étaient auparavant comprises dans le secteur des Services bancaires canadiens. Dans le cadre de ce réalignement, nous avons changé le nom du secteur Services bancaires américains et internationaux pour celui de Services bancaires internationaux. Nos cinq secteurs d'exploitation sont décrits ci-après.

Services bancaires canadiens : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que certains services de placement s'adressant aux épargnants.

Gestion de patrimoine : ce secteur regroupe les services qui répondent aux besoins des clients fortunés et des clients disposant d'un avoir net élevé partout dans le monde, ainsi que les services de gestion de patrimoine et d'actifs et les services de fiducie offerts directement aux clients et par l'intermédiaire de nos partenaires internes et des fournisseurs externes.

Le secteur Assurances comprend un vaste éventail de produits d'assurance vie et d'assurance maladie, voyage, habitation et automobile et de services d'assurance crédit aux particuliers et aux entreprises faisant partie de notre clientèle au Canada et aux États-Unis, ainsi que des services de réassurance à l'échelle mondiale.

Services bancaires internationaux : ce secteur regroupe nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Ce secteur comprend également les services internationaux de garde et aux investisseurs, que nous offrons grâce à notre participation de 50 % dans RBC Dexia IS.

Marchés des Capitaux : ce secteur est responsable de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il offre un vaste éventail de services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et du secteur du détail et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés dans des marchés ciblés à l'échelle mondiale.

Les résultats des périodes antérieures ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à notre nouveau mode de présentation des secteurs.

Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement d'entreprise, les opérations de titrisation, le coût net lié au capital non attribué et les ajustements de consolidation, y compris l'élimination des montants majorés au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent majorent le revenu net d'intérêt provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. Pour 2008, l'ajustement au montant imposable équivalent s'est établi à 410 millions de dollars (332 millions en 2007; 213 millions en 2006).

Au cours de l'exercice 2008, nous avons également reclassé les soldes suivants dans la présentation de nos secteurs d'exploitation : i) certaines provisions pour pertes sur créances – provision générale des Services bancaires canadiens, des Services bancaires internationaux et des Marchés des Capitaux ont été transférées aux Services de soutien généraux sans que cela donne lieu à une révision des résultats sectoriels des exercices correspondants compte tenu de l'incidence négligeable de ce transfert sur les périodes correspondantes; ii) certains revenus liés aux activités de négociation constatés au quatrième trimestre de 2007 et aux premier et deuxième trimestres de 2008 des Marchés des Capitaux ont été transférés du poste Revenu net d'intérêt – revenu d'intérêt à Revenus autres que d'intérêt – autres sans que cela ait d'incidence sur le total des revenus; iii) les dépôts des fonds distincts ont été présentés dans le poste Primes d'assurance et dépôts du secteur Assurances afin d'assurer la conformité avec les pratiques du secteur de l'assurance; iv) la supervision et les résultats des activités de gestion du portefeuille américain de prêts à risque et de titres garantis par des créances disponibles à la vente ont été transférés aux Services de soutien généraux sans que cela donne lieu à une révision des résultats sectoriels des exercices correspondants compte tenu de l'incidence négligeable de ce transfert sur les périodes correspondantes; v) certains titres d'emprunt municipaux américains détenus dans le cadre de nos programmes d'obligations encaissables par anticipation ont été reclassés du poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction au poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente, ce qui a donné lieu à une incidence négligeable sur le bénéfice net et sur le cumul des autres éléments du résultat étendu; vi) certains prêts du poste Prêts de gros – Banques – Canada ont été reclassés au poste Prêts de gros – Services financiers autres que ceux fournis par des banques – autres pays sans que cela ait d'incidence sur le total des prêts et des acceptations ni sur le bénéfice net; vii) certains revenus tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux comptabilisés au quatrième trimestre de 2007 ont été reclassés du poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation au poste Revenu net d'intérêt afin de mieux refléter leur nature. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le total des revenus tirés des activités de négociation. Tous les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été révisés afin de tenir compte de ces reclassements, à moins d'indication contraire.

Premier appel public à l'épargne de Visa Inc.

Nous avons constaté une perte nette de 20 millions de dollars (17 millions après impôts) au titre des actions de Visa Inc. que nous détenons, y compris celles qui étaient assujetties à un rachat obligatoire au moment du premier appel public à l'épargne effectué par Visa. La perte nette comprend une perte de 35 millions de dollars constatée par les Services bancaires canadiens sur leurs actions assujetties à un rachat obligatoire; cette perte représente l'écart entre le prix d'inscription des actions au moment où elles ont été reçues, le 3 octobre 2007, lors de la restructuration de Visa Canada, et leur prix au moment du premier appel public à l'épargne effectué par Visa. Les Services bancaires internationaux ont constaté un gain de 15 millions de dollars sur leurs actions au moment du premier appel public à l'épargne de Visa. Les actions de Visa Inc. ont été classées comme titres disponibles à la vente et comptabilisées au coût. Se reporter à la note 3.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion permet de mesurer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ce dernier constituait une entité autonome et de refléter la manière dont le secteur d'exploitation est géré. Cette approche fait en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à la conduite des affaires de ces secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction de ces résultats. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'aux fins de l'attribution du capital et de l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs

d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos quatre secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Note 29 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'illiquidité et de financement. L'analyse qui suit donne une description de ces risques et explique comment nous gérons notre exposition à ceux-ci.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou la réticence d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut découler directement de réclamations contre un débiteur ou obligé, un émetteur de valeurs mobilières ou un détenteur de police en raison de primes non réglées, ou il peut découler indirectement de réclamations contre le garant d'obligations de crédit ou contre un réassureur dans le cas du risque lié à une assurance cédée.

Mesure du risque

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour chacun de nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail.

Deux approches peuvent être utilisées pour la mesure du risque de crédit en vertu du cadre de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

En vertu de l'approche des notations internes avancées, nous avons recours à nos propres estimations des trois paramètres principaux, soit la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte, en fonction de l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit lors du calcul des actifs pondérés en fonction des risques conformément aux normes de supervision. Ces trois paramètres principaux se définissent comme suit :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par les débiteurs se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance susceptible de donner lieu à des pertes advenant un cas de défaillance par un débiteur.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : valeur en dollars estimative du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité lorsqu'une défaillance par un débiteur se produit compte tenu des provisions spécifiques ou des radiations partielles.

Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement par RBC Dexia IS, RBC Bank (USA) et dans le cadre de nos activités bancaires dans les Antilles, les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques en vue de déterminer le risque de crédit. Les évaluations de crédit effectuées par les agences d'évaluation du crédit externes reconnues par le BSIF, soit Standard & Poor's (S&P), Moody's Investor Services (Moody's), Fitch Ratings (Fitch) et Dominion Bond Rating Services (DBRS) sont utilisées pour pondérer l'exposition au risque de nos organismes souverains et des banques selon les normes et les lignes directrices formulées par le BSIF. En ce qui a trait aux risques liés à nos prêts aux entreprises et à nos prêts de détail, nous utilisons la pondération des risques selon l'approche standardisée prescrite par le BSIF.

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer et à cerner les risques liés à nos activités de prêt d'une manière précise et uniforme, selon deux dimensions : la cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur (CERE), qui reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur, et la perte en cas de défaillance.

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous gérons les risques liés aux portefeuilles de prêts de détail collectivement, et chaque bloc regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Les blocs sont évalués selon l'un des paramètres suivants : la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte. L'estimation de ces paramètres tient compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits et de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation. Les risques liés aux prêts et autres risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont liés aux prêts en cours et aux acceptations, aux engagements inutilisés ainsi qu'aux autres risques auxquels nous sommes exposés, y compris ceux liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, et les titres de créance disponibles à la vente. En ce qui concerne les engagements inutilisés et les passifs éventuels, le risque brut auquel nous sommes exposés représente une tranche estimative du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques de crédit liés aux activités de négociation ont trait aux opérations de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi qu'à des emprunts et prêts de titres, et à des dérivés hors cote. En ce qui concerne les conventions de rachat et de revente, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été vendus ou acquis initialement. En ce qui concerne les emprunts et prêts de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été empruntés ou prêtés initialement. Dans le cas des dérivés hors cote, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Veillez vous reporter à la note 4 pour obtenir de l'information supplémentaire sur le rendement au chapitre de la qualité de crédit de nos prêts.

Risque de crédit par portefeuille et par secteur

	2008					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres (2)	Dérivés hors cote (3)	Risque total (4)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres (1)			
Prêts hypothécaires résidentiels (5)	122 991 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	122 993 \$
Prêts aux particuliers	60 727	42 462	67	–	–	103 256
Prêts sur cartes de crédit	8 933	19 933	–	–	–	28 866
Prêts aux petites entreprises (6)	2 804	2 265	49	–	–	5 118
Prêts de détail	195 455 \$	64 662 \$	116 \$	– \$	– \$	260 233 \$
Prêts aux entreprises (7)						
Exploitations agricoles	5 305 \$	409 \$	18 \$	– \$	54 \$	5 786 \$
Industrie automobile	3 999	1 856	137	20	507	6 519
Biens de consommation	7 389	2 085	396	–	502	10 372
Énergie	8 146	8 371	2 443	1	1 801	20 762
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	8 788	5 212	4 589	49 463	18 241	86 293
Industrie forestière	1 152	523	101	7	122	1 905
Produits industriels	5 033	2 177	323	–	306	7 839
Mines et métaux	3 947	1 206	542	69	962	6 726
Secteur immobilier et secteurs connexes	22 978	3 406	1 428	7	397	28 216
Technologie et médias	3 206	3 026	296	–	490	7 018
Transport et environnement	4 239	2 026	569	–	865	7 699
Autres (8)	25 623	6 357	10 100	1 661	10 710	54 451
États souverains (9)	2 496	2 548	10 749	2 784	17 824	36 401
Banques (10)	5 284	4 308	57 793	61 675	34 171	163 231
Prêts de gros	107 585 \$	43 510 \$	89 484 \$	115 687 \$	86 952 \$	443 218 \$
Risque total	303 040 \$	108 172 \$	89 600 \$	115 687 \$	86 952 \$	703 451 \$

- (1) Comprend les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, ainsi que les titres de créance disponibles à la vente.
 (2) Comprend les conventions de rachat et de revente ainsi que les emprunts et prêts de titres.
 (3) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation.
 (4) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Les risques liés aux catégories d'actifs « Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles » et « Autres expositions sur la clientèle de détail » prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.
 (5) Comprend certaines opérations de titrisation synthétique de prêts hypothécaires.
 (6) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.
 (7) Comprend les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.
 (8) Les risques liés aux prêts et autres risques de crédit auxquels est exposé le secteur Autres de notre portefeuille de gros incluent les éléments qui suivent : i) prêts en cours et acceptations : autres services, 10,9 milliards de dollars; produits de financement, 4,9 milliards; sociétés de portefeuille et de placement, 4,6 milliards; soins de santé, 2,5 milliards; et autres, 2,7 milliards; ii) engagements non utilisés relatifs à des prêts et à des acceptations : autres services, 3,7 milliards; soins de santé, 0,9 milliard; sociétés de portefeuille et de placement, 0,7 milliard; produits de financement, 0,6 milliard; et autres, 0,4 milliard; iii) autres expositions relatives aux prêts : autres services, 2,2 milliards; produits de financement, 0,7 milliard; sociétés de portefeuille et de placement, 0,6 milliard; et autres, 6,5 milliards. Les risques de crédit liés aux activités de négociation du secteur Autres de notre portefeuille de gros incluent les éléments qui suivent : i) opérations de mise en pension de titres : autres services, 0,4 milliard; sociétés de portefeuille et de placement, 0,3 milliard; produits de financement, 0,1 milliard; et autres, 0,8 milliard; et ii) les dérivés hors cote : produits de financement, 5,4 milliards; autres services, 1,7 milliard; et autres 3,5 milliards.
 (9) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.
 (10) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

Concentration du risque de crédit

	2008								2007 (1)									
	Canada	% États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	% États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total		
Actifs au bilan autres que les produits dérivés (2)	240 620 \$	69 %	56 382 \$	16 %	40 519 \$	12 %	10 337 \$	3 %	347 858 \$	227 206 \$	72 %	41 518 \$	13 %	40 658 \$	13 %	6 146 \$	2 %	315 528 \$
Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (3), (4)	24 033	18	27 106	21	69 728	53	10 716	8	131 583	14 690	23	15 096	23	29 501	45	5 763	9	65 050
	264 653 \$	55 %	83 488 \$	18 %	110 247 \$	23 %	21 053 \$	4 %	479 441 \$	241 896 \$	64 %	56 614 \$	15 %	70 159 \$	18 %	11 909 \$	3 %	380 578 \$
Instruments de crédit hors bilan (5)																		
Montants engagés et non engagés (6)	177 317 \$	64 %	62 932 \$	23 %	17 388 \$	6 %	17 850 \$	7 %	275 487 \$	163 897 \$	58 %	69 326 \$	25 %	22 893 \$	8 %	26 150 \$	9 %	282 266 \$
Autres	24 820	51	11 047	23	10 615	22	1 998	4 %	48 480	31 194	53	13 418	23	14 226	24	87	–	58 925
	202 137 \$	63 %	73 979 \$	23 %	28 003 \$	9 %	19 848 \$	6 %	323 967 \$	195 091 \$	57 %	82 744 \$	24 %	37 119 \$	11 %	26 237 \$	8 %	341 191 \$

- (1) Les données comparatives ont été révisées par suite de la mise en œuvre de l'accord de Bâle II.
 (2) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 51 % (51 % en 2007), dans les provinces des Prairies, 16 % (16 % en 2007), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 16 % (15 % en 2007) et au Québec, 12 % (14 % en 2007). Aucun type d'industrie ne représente plus de 19 % du total des instruments de crédit au bilan. (30 % en 2007).
 (3) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 62 % (60 % en 2007).
 (4) Exclusion faite des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de négociation, dont le coût de remplacement se chiffre à 400 millions de dollars (36 millions en 2007).
 (5) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
 (6) Les montants comparatifs ont été révisés afin que soient inclus les engagements de détail en sus des engagements commerciaux. Les engagements de détail et les engagements commerciaux représentent respectivement 32 % (30 % en 2007) et 68 % (70 % en 2007) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont les services financiers non bancaires, 34 % (38 % en 2007), les banques, 11 % (16 % en 2007), l'énergie, 9 % (7 % en 2007), le secteur immobilier et les secteurs connexes, 7 % (7 % en 2007) et les États souverains, 6 % (3 % en 2007).

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent d'une contrepartie à une autre. Nous sommes exposés au risque de crédit de contrepartie lorsque nous achetons une protection de crédit ou que la juste valeur d'un produit dérivé est positive. Comme pour d'autres types de dérivés, nous avons recours à des garanties et à des accords généraux de compensation afin de gérer le risque de crédit de contrepartie, et ces contrats sont

assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations qui entraînent un risque de crédit.

Nous achetons et vendons des protections de crédit à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation. Nos activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et la gestion du risque de crédit lié à certaines activités de négociation.

Dérivés de crédit émis aux fins de négociation ⁽¹⁾

	2008	2007
Capital nominal		
Protection achetée	140 010 \$	202 733 \$
Protection vendue	132 515	190 514
Juste valeur ⁽²⁾		
Positive	16 456	10 416
Négative	15 344	9 375
Coût de remplacement ⁽³⁾	5 607	3 340

(1) Comprend les swaps sur défaillance.

(2) Juste valeur brute avant la compensation.

(3) Coût de remplacement après la compensation, mais compte non tenu des garanties.

Nous achetons et vendons également des dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation pour gérer notre portefeuille de crédit dans son ensemble. Afin d'atténuer la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit, nous achetons des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers. Nous vendons aussi une protection contre le risque de crédit afin de diversifier notre portefeuille. Le capital nominal des dérivés

de crédit émis à des fins autres que de négociation représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. Aucun de ces contrats n'a été conclu avec des assureurs spécialisés et aucun de ces contrats ne vise des actifs liés au marché américain des prêts à risque.

Position sur dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation (capital nominal et juste valeur) ⁽¹⁾

	2008	2007
Capital nominal		
Prêts aux entreprises		
Industrie automobile	473 \$	379 \$
Énergie	363	957
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	379	1 161
Mines et métaux	590	591
Secteur immobilier et secteurs connexes	136	413
Technologie et médias	10	10
Transport et environnement	224	335
Autres	439	472
États souverains ⁽²⁾	294	220
Banques ⁽³⁾	259	731
Protection achetée, montant net	3 167 \$	5 269 \$
Protection à effet de compensation vendue liée à la même entité de référence	–	261
Protection achetée, montant brut	3 167 \$	5 530 \$
Protection vendue, montant net ⁽⁴⁾	147 \$	186 \$
Protection à effet de compensation achetée liée à la même entité de référence	–	261
Protection vendue, montant brut	147 \$	447 \$
Protection achetée et vendue, montant brut (capital nominal)	3 314 \$	5 977 \$
Juste valeur ⁽⁵⁾		
Positive	400 \$	36 \$
Négative	15	30

(1) Comprend les swaps sur défaillance.

(2) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

(3) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(4) La protection vendue au 31 octobre 2008 visait les biens de consommation, 81 millions de dollars, et les autres éléments, 66 millions de dollars (biens de consommations, 67 millions et autres éléments, 119 millions au 31 octobre 2007).

(5) Juste valeur brute avant la compensation.

Objectifs, politiques et méthode

Nos principes de gestion du risque de crédit se fondent sur nos principes généraux de gestion des risques. Plus particulièrement, deux de ces principes sont étayés par les facteurs liés à la gestion du risque de crédit énumérés ci-après.

i) Afin d'assurer un équilibre efficace entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes, des politiques et des outils aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances.

ii) Nous devons éviter toute activité commerciale qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Les comités suivants participent au processus de gestion des risques de crédit : le Conseil d'administration, le Comité des politiques en matière de risque et de révision, le Comité de la politique de prêt, le Comité d'examen de la politique et le Comité de surveillance des montages financiers. Ensemble, ces comités approuvent les plafonds de risque de crédit, s'assurent que la direction a mis en œuvre les cadres, les politiques, les processus et les procédures nécessaires à la gestion du risque de crédit et que les politiques générales de gestion du risque de crédit sont observées en ce qui a trait aux secteurs d'exploitation et aux politiques de transactions.

Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit, compte tenu de divers contextes de gestion des transactions et des portefeuilles. Ces politiques se divisent en six catégories :

- L'évaluation du risque de crédit englobe les politiques liées à l'analyse du risque de crédit, la notation des risques, l'évaluation du crédit par cote et les risques de crédit commercial.
- L'atténuation du risque de crédit touche notamment les montages financiers, les biens reçus en garantie et les cautionnements.
- L'approbation du risque de crédit vise notamment les plafonds de risque de crédit et les dérogations à ces plafonds.
- La documentation du risque de crédit touche le processus de documentation et d'administration.
- L'examen du risque de crédit et la détérioration de ce risque visent notamment le processus de suivi et d'examen.

- La gestion des portefeuilles de crédit englobe la gestion des portefeuilles et la quantification des risques.

Nos produits et services sont assujettis aux processus d'examen et d'approbation des risques. Les propositions visant des produits de crédit et des services de prêts nouveaux ou modifiés font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvés conformément à un cadre d'évaluation des risques. L'évaluation des risques permet d'évaluer le niveau de risque d'une proposition afin de déterminer le niveau d'approbation requis. Les propositions qui comportent des risques importants requièrent l'approbation du Comité d'examen de la politique. Nous cherchons à réduire notre exposition au risque de crédit et avons pour ce faire recours à divers moyens, notamment des montages financiers, des biens donnés en garantie et des dérivés de crédit.

Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié et qu'il s'aligne sur le goût du risque approuvé par le Conseil d'administration. Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants afin d'assurer leur diversification adéquate et de réduire la concentration des risques :

- le risque lié à une seule entreprise
- le risque de prise ferme
- le risque lié à un secteur géographique (pays ou région)
- le risque lié à un secteur d'activité
- le risque lié aux produits et aux portefeuilles.

La Gestion des risques du Groupe fournit à la haute direction et au Conseil d'administration des rapports sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, afin de mettre en évidence toute variation du risque de crédit auquel nous sommes exposés ou toute tendance négative liée à notre profil de crédit et de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant.

Un rapport sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise est régulièrement fourni au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants. Ce rapport fournit un aperçu de notre profil de risque, y compris des informations sur les tendances et sur les risques importants. Il comprend aussi une analyse des variations importantes de nos expositions, des pertes prévues et la notation des risques. Nous préparons aussi des rapports sur les dérogations aux politiques représentant un risque de crédit important, sur les risques de contrepartie importants et sur les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties. Nous effectuons une analyse pour chaque portefeuille et pour chaque secteur d'activité et nous préparons des rapports sur les résultats des évaluations des facteurs de stress et des analyses de sensibilité.

Des rapports sur les risques propres à chaque secteur d'exploitation sont également fournis aux cadres dirigeants, qui assurent le suivi de la qualité du crédit de leurs portefeuilles respectifs, ainsi que des industries naissantes ou des tendances du marché.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2007.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises ou les écarts de taux entraînent des pertes sur la valeur d'un instrument financier. Nos activités de négociation et de gestion d'actif et de passif nous exposent à un risque de marché. Le niveau du risque du marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, en particulier la volatilité et la liquidité des marchés sur lesquels les instruments sont négociés, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements et la composition de notre portefeuille de négociation.

Risque de marché lié aux activités de négociation

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue principalement un rôle dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des

capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation, selon la définition du BSIF, se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Le risque de marché lié aux activités de négociation se compose de divers risques associés aux montants en espèces et aux produits dérivés connexes négociés sur les marchés des taux d'intérêt, les marchés du change, les marchés boursiers, les marchés du crédit et les marchés des marchandises. Le risque de marché lié aux activités de négociation comprend :

- Le risque de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur d'un instrument financier. Il se compose i) du risque directionnel, lequel tient aux mouvements parallèles de la courbe de rendement; ii) du risque lié à la courbe de rendement, lequel découle de la variation non uniforme des taux pour diverses échéances; iii) du risque de corrélation, qui résulte de la couverture imparfaite d'un type d'instrument par un autre type d'instrument pour lequel les variations de prix ne

sont pas parfaitement corrélées; iv) du risque lié aux options, qui tient aux variations de la valeur des options intégrées découlant des variations de prix ou de taux d'intérêt et de leur volatilité. La plupart des instruments financiers sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.

- Le risque de change, qui correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux sur la valeur d'un instrument financier. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque sur actions, qui correspond à l'incidence défavorable possible des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur la valeur d'un instrument financier. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contreparties liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.
- Le risque lié aux cours des marchandises, qui correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des marchandises sur la valeur d'un instrument financier. Les principales marchandises négociées comprennent le pétrole brut, l'huile de chauffage, le gaz naturel et l'électricité. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque lié aux cours des marchandises à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque d'écart de taux, qui représente l'incidence défavorable générale que pourraient avoir, sur la valeur d'un instrument financier, des changements dans les écarts de taux liés aux instruments assujettis au risque de crédit que nous détenons.
- Le risque spécifique de crédit, qui représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur la valeur d'un instrument financier, des changements dans le degré de solvabilité et les défaillances des émetteurs des obligations ou des instruments du marché monétaire que nous détenons, ou des dérivés de crédit sous-jacents. Une importante débandade sur les marchés monétaire et obligataire des marchés synthétiques du crédit et les évaluations boursières basées sur les principes fondamentaux ont une incidence sur la capacité de négociation, sur la rentabilité et sur les évaluations des risques.
- Le risque d'illiquidité du marché représente l'incapacité de liquider nos positions ou d'acquiescer des couvertures visant à neutraliser nos positions liées aux activités de négociation. Dans les situations de stress intense, même les instruments dont la cote est la plus élevée et qui étaient auparavant hautement liquides pourraient devenir non liquides.

Mesure du risque

Nous utilisons des outils de mesure du risque tels que la valeur à risque (VAR), l'analyse de sensibilité et l'évaluation des facteurs de stress pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement. En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les capitaux au moyen d'une approche axée sur les modèles internes fondée sur la VAR, et les dérivés de crédit structurés et les titres adossés à des créances hypothécaires, selon l'approche standardisée approuvée par le BSIF. Nous utilisons également cette dernière approche pour déterminer le risque (spécifique) découlant de changements dans le degré de solvabilité et le risque de défaillance liés à un nombre limité de produits de taux d'intérêt. Notre VAR globale ne tient pas compte de ces produits ni de ces risques. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque du marché relativement à toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des produits tirés des activités de négociation.

VAR globale

	2008				2007			
	Au 31 octobre	Pour l'exercice terminé le 31 octobre			Au 31 octobre	Pour l'exercice terminé le 31 octobre		
		Moyenne	Haut	Bas		Moyenne	Haut	Bas
Actions	8 \$	13 \$	28 \$	6 \$	8 \$	9 \$	18 \$	4 \$
Change	8	3	9	1	4	2	7	1
Marchandises	1	2	6	0	2	1	2	-
Taux d'intérêt	34	26	44	17	20	19	23	14
Risque spécifique lié au crédit	8	7	11	4	3	3	5	2
Effet de diversification	(19)	(23)	(38)	(13)	(19)	(13)	(22)	(8)
VAR globale	40 \$	28 \$	50 \$	18 \$	18 \$	21 \$	27 \$	16 \$

n.s. : non significatif. Les VAR supérieures et inférieures liées aux facteurs de risque ainsi que la VAR globale se rapportent généralement à diverses dates au cours de la période. L'avantage lié à la diversification, défini comme la somme des VAR liées aux facteurs de risque moins la VAR globale, n'est pas significatif.

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours de la période, en fonction d'un niveau de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %. Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux, des taux de change, des cours des actions et des marchandises, et nous mettons en évidence l'avantage tiré de la diversification de notre portefeuille de négociation.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera semblable au passé. Par conséquent, les scénarios historiques pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques suppose que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans la prochaine journée, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché. La VAR est évaluée en fonction des positions à la fin de la séance.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique du niveau de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles ex post, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des 10 prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles ex post théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité.

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

La VAR est une mesure d'évaluation du risque qui est significative uniquement lorsque la conjoncture des marchés est normale. Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou à d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à aviser la haute direction de la situation. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Compte tenu de la conjoncture actuelle du marché, nous avons étayé nos mesures actuelles du risque de marché au moyen de mises à jours fréquentes du scénario historique utilisé pour calculer la VAR, et nous avons également modifié les facteurs de risque utilisés aux fins des calculs, de manière qu'ils reflètent de façon appropriée les conditions actuelles sur les marchés. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

Le tableau ci-après illustre notre VAR globale par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation, ainsi que l'effet de diversification, lequel représente l'écart entre la VAR globale et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

Objectifs, politiques et méthodes

Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le Conseil d'administration autorise les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque de marché en fonction des recommandations du Comité des politiques en matière de risque et de révision, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants.

La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe. Cette division de la Gestion des risques du Groupe établit les plafonds et les politiques liés au risque de marché, élabore les techniques quantitatives et les outils analytiques, étudie en détail les modèles et systèmes de négociation, maintient les systèmes de VAR et d'évaluation des risques entraînant un stress et prépare des rapports sur les activités de négociation à l'échelle de l'entreprise. Elle est également responsable de la surveillance indépendante des activités de négociation et s'occupe notamment de l'établissement et de l'administration des plafonds opérationnels liés aux activités de négociation, de la conformité aux plafonds du risque de marché et du risque de crédit de contrepartie, de l'analyse des risques ainsi que de l'examen et de la surveillance des opérations non traditionnelles ou complexes. La Gestion des risques du Groupe a recours à divers outils de mesure des risques tels que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress afin d'évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction. Les rapports sur les risques de négociation sont fournis par la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe au chef de la gestion des risques et au comité d'exploitation de Marchés des Capitaux chaque semaine, et aux membres de la haute direction chaque jour. Les rapports à l'échelle de l'entreprise servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration, ainsi que les plafonds d'exploitation tirés de ces plafonds approuvés par le Conseil. Outre ces activités de surveillance, la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe approuve au préalable les risques dépassant les plafonds et communique toute violation au chef de la gestion des risques et au comité d'exploitation de Marchés des Capitaux.

Risque lié aux activités autres que de négociation (gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante. Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture pour atteindre le niveau ciblé. Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, en fonction de la valeur et du bénéfice. Pour des renseignements supplémentaires sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la note 7.

Mesure du risque

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de notre valeur économique aux fluctuations instantanées de points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Le tableau qui suit présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos activités de gestion des risques.

Évaluation des risques de marché – activités bancaires autres que de négociation

	2008						2007		2006	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Toutes les devises	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (1)	Toutes les devises				
Incidence avant impôts d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(470)\$	(38)\$	(508)\$	23 \$	22 \$	45 \$	(440)\$	54 \$	(496)\$	87 \$
diminution des taux de 100 p.b.	404	44	448	(62)	(28)	(90)	309	(111)	375	(153)
Incidence avant impôts d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(982)\$	(68)\$	(1 050)\$	8 \$	54 \$	62 \$	(930)\$	97 \$	(1 044)\$	147 \$
diminution des taux de 200 p.b.	774	64	838	(236)	(43)	(279)	553	(231)	658	(319)

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

Objectifs, politiques et méthodes

La Trésorerie générale est responsable de la gestion de notre risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise. Le risque d'illiquidité et de financement des plafonds approuvés et de la conformité aux politiques ainsi qu'aux normes en matière d'exploitation. Notre Comité actif-passif fournit des services de supervision à la Trésorerie générale; il examine et approuve les politiques élaborées par la Trésorerie générale. Un rapport d'entreprise sur le risque de taux d'intérêt est examiné chaque mois par le Comité actif-passif et chaque trimestre par le Comité de la politique de prêt et par le Conseil d'administration.

Notre document sur les politiques en matière de gestion du risque de taux d'intérêt et sur les limites des taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au

revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur une augmentation ou une diminution parallèle immédiate et soutenue de 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2007.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements.

Mesure du risque

L'évaluation de notre position de liquidité reflète les estimations, hypothèses et jugements de la direction quant aux conditions propres à l'entreprise et aux conditions du marché actuelles et éventuelles ainsi qu'au

comportement de nos clients et de nos contreparties. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

- Le risque d'illiquidité structural, qui porte sur le risque découlant des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, et plus précisément sur le risque lié à une trop grande confiance accordée aux passifs à court terme pour financer des actifs non liquides à plus long terme.
- Le risque d'illiquidité stratégique, qui se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, que nous gérons en imposant des limites prudentes quant au niveau maximal de sorties nettes de liquidités en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme clés (allant d'une durée de un jour à neuf semaines), ainsi qu'à nos activités de mise en gage, qui sont assujetties à un cadre de gestion à l'échelle de l'entreprise en fonction duquel des plafonds ajustés en fonction des risques sont attribués à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, et des plafonds individuels sont attribués à chaque type d'activité de mise en gage.
- Le risque d'illiquidité éventuel, qui permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe.

Objectifs, politiques et processus

Notre cadre de gestion des liquidités et du financement vise à assurer que nous disposons continuellement de sources fiables et rentables de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour satisfaire à nos engagements financiers actuels et éventuels, dans des conditions normales et dans des conditions entraînant un stress. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous engageons à maintenir les stratégies clés suivantes en matière d'atténuation du risque d'illiquidité et de financement :

- le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients;
- l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros, y compris notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés (appelés les « actifs liquides en cas d'urgence ») qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise.

Nos pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités et du financement renforcent ces stratégies d'atténuation du risque, car elles nous permettent d'attribuer des plafonds prudents aux paramètres liés à ces activités ou d'établir des objectifs prudents à leur égard et d'évaluer et de surveiller régulièrement les diverses sources de risque d'illiquidité, tant en fonction de conditions du marché normales que de conditions du marché entraînant un stress. Nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et nous tenons compte des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable lorsque nous analysons notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales. En réaction à la détérioration des conditions macroéconomiques et des marchés financiers, nous avons pris des mesures visant à préserver davantage le financement et à gérer la composition de notre bilan. Au nombre de ces mesures figurent la réduction sélective des portefeuilles de négociation, l'accroissement de la liquidité de notre bilan et l'évaluation de divers programmes de financement du secteur public nouvellement annoncés dans divers territoires afin de déterminer si nous y sommes admissibles et, le cas échéant, notre intérêt pour ces programmes.

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de notre cadre de gestion des liquidités et du financement, lequel est établi et mis en œuvre par la haute direction.

- Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision approuvent notre cadre de gestion des liquidités et du financement. Le Comité de vérification approuve notre politique en matière de risque d'illiquidité, notre cadre de mise en gage et le plan d'urgence relatif aux liquidités et il établit des niveaux généraux de tolérance relativement au risque d'illiquidité. Le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective.
- Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif supervisent la gestion des liquidités et les politiques de financement et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes de conduite établis.
- La Trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités et du financement, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre.

- Les services de trésorerie des secteurs d'exploitation et des principales filiales effectuent les transactions conformément aux politiques et stratégies établies aux fins de la gestion des liquidités.
- Les filiales sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités conformément aux politiques et pratiques établies en fonction de l'avis et des conseils de la Trésorerie générale, ainsi que des exigences réglementaires en vigueur.

Quant à la gestion du risque d'illiquidité, nous favorisons une approche de gestion centralisée, afin de maximiser les efficacités en matière de financement et d'organisation. Nous sommes également d'avis que cette approche permet d'assurer des mesures et une surveillance plus coordonnées et plus efficaces. Toutefois, des éléments liés au marché, à la réglementation, aux impôts et à l'organisation ont une incidence sur notre capacité à centraliser complètement notre gestion.

Nos principales politiques en matière de liquidités et de financement sont revues et approuvées annuellement par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt et par le Conseil d'administration. Ces politiques ayant un vaste champ d'application servent à déterminer les paramètres de tolérance aux risques, et elles habilitent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des mesures, des activités et des produits donnés. Ces politiques et ces procédures régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information et elles précisent les plafonds de liquidité et de financement approuvés.

Les objectifs relatifs à notre position de liquidité structurale sont approuvés au moins une fois par année et font l'objet de contrôles trimestriels. En ce qui concerne les besoins de financement net à court terme, tous les plafonds font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire, selon l'importance de chaque entité publiante de RBC, afin d'assurer la conformité aux objectifs. Le traitement prescrit des flux de trésorerie dans des conditions diverses fait l'objet d'un examen périodique effectué par la Trésorerie générale, en collaboration avec la Gestion des risques du Groupe et l'entité afin de confirmer sa pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds à la lumière des faits internes ou externes survenus. Par une telle démarche, nous nous assurons qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion des liquidités et le risque de financement et le risque d'illiquidité du marché. En raison de la volatilité du marché mondial au cours de la dernière année, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, notamment les titres à enchères et les titres adossés à des actifs, selon nos prévisions quant à la liquidité du marché en ce qui concerne ces produits. Certains plafonds ont été révisés afin de tenir compte des résultats mis à jour des évaluations des facteurs de stress effectuées au cours de la période caractérisée par la volatilité des marchés.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque d'illiquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2007. Toutefois, certaines limites et stratégies ont été révisées compte tenu des conditions du marché.

Cotes de crédit

Le tableau ci-dessous présente nos principales cotes de crédit au 4 décembre 2008.

As of 4 décembre 2008 (1)	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang	Perspective
Moody's (2)	P-1	Aaa	négative
S&P (3)	A-1+	AA-	stable
Fitch	F1+	AA	stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	stable

- (1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention de nos titres, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de cotation en tout temps.
- (2) En novembre 2008, Moody's a modifié la perspective liée à notre cote, la faisant passer de stable à négative.
- (3) En mai 2008, S&P a modifié la perspective liée à notre cote de crédit, la faisant passer de positive à stable.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos principaux engagements de financement contractuels futurs.

	2008 (1)					2007 (1)
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Financement à long terme non garanti	11 906 \$	26 676 \$	14 237 \$	5 796 \$	58 615 \$	49 131 \$
Obligations couvertes	205	–	3 103	1 940	5 248	–
Déventures subordonnées	278	–	–	7 980	8 258	6 343
Obligations découlant des baux (2)	550	884	633	1 129	3 196	3 161
	12 939 \$	27 560 \$	17 973 \$	16 845 \$	75 317 \$	58 635 \$

(1) Les montants présentés excluent les intérêts courus, exception faite des obligations d'une durée de moins de un an.

(2) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.

Note 30 Gestion du capital
Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif (dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires) ainsi que du montant admissible des instruments de capital innovateurs. De plus, l'écart d'acquisition et les autres éléments prescrits par le BSIF sont déduits du capital de première catégorie. Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de déventures subordonnées, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments de capital innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances, moins les déductions prescrites par le BSIF. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et de deuxième catégorie.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif

ajusté en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques comblient les besoins de liquidités minimaux axés sur le risque relativement à l'exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et, lorsqu'elles entreprennent des activités de négociation importantes, au risque du marché. L'actif ajusté en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et on obtient le total de l'actif ajusté en fonction des risques en additionnant les résultats.

Par ailleurs, le BSIF établit des objectifs formels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Notre coefficient actif/capital n'excède pas le niveau maximal permis par le BSIF.

Pour 2008, nos ratios de capital réglementaire ont été calculés conformément à l'accord de Bâle II, qui exige une application prospective. Étant donné les différences entre l'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II, il est difficile d'effectuer une comparaison valable des ratios de la période considérée avec ceux obtenus au 31 octobre 2007.

Capital réglementaire et ratios de capital

	Accord de Bâle II 2008	Accorde de Bâle I 2007
Capital		
Capital de première catégorie	25 173 \$	23 383 \$
Capital total	30 830	28 571
Actif ajusté en fonction des risques		
Risque de crédit	229 537 \$	231 302 \$
Risque de marché	17 220	16 333
Risque opérationnel	31 822	–
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	278 579 \$	247 635 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie	9,0 %	9,4 %
Capital total	11,1 %	11,5 %
Coefficient actif/capital	20,1X	19,9X

Nos états financiers consolidés ont été préparés conformément au paragraphe 308 de la *Loi*, qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, nos états financiers consolidés doivent être préparés selon les PCGR du

Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après.

Bilans consolidés condensés

	2008			2007		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse et montants à recevoir de banques	11 086 \$	(133)\$	10 953 \$	4 226 \$	(78)\$	4 148 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	20 041	(5 017)	15 024	11 881	(4 436)	7 445
Valeurs mobilières (1)						
Titres du compte de négociation	122 508	(2 388)	120 120	147 485	(4 490)	142 995
Titres disponibles à la vente	48 626	6 176	54 802	30 770	5 468	36 238
	171 134	3 788	174 922	178 255	978	179 233
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 818	(3 086)	41 732	64 313	(2 263)	62 050
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	289 540	(2 638)	286 902	237 936	(2 188)	235 748
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 285	–	11 285	11 786	–	11 786
Dérivés	136 134	(345)	135 789	66 585	(295)	66 290
Locaux et matériel, montant net	3 260	(141)	3 119	2 131	(102)	2 029
Écart d'acquisition	9 977	(65)	9 912	4 752	(61)	4 691
Autres actifs incorporels	1 253	(161)	1 092	628	(180)	448
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	–	1 260	1 260	–	1 140	1 140
Actifs des fonds distincts	–	81	81	–	114	114
Autres actifs	25 331	25 684	51 015	17 853	30 590	48 443
	187 240	26 313	213 553	103 735	31 206	134 941
	723 859 \$	19 227 \$	743 086 \$	600 346 \$	23 219 \$	623 565 \$
Passif et capitaux propres						
Dépôts	438 575 \$	(16 040)\$	422 535 \$	365 205 \$	(12 276)\$	352 929 \$
Autres						
Acceptations	11 285	–	11 285	11 786	–	11 786
Engagements afférents aux titres vendus à découvert	27 507	1 787	29 294	44 689	829	45 518
Engagements afférents aux biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	32 053	(1 135)	30 918	37 033	(1 290)	35 743
Dérivés	128 705	(346)	128 359	72 010	(312)	71 698
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 385	3 720	11 105	7 283	2 530	9 813
Passifs des fonds distincts	–	81	81	–	114	114
Autres passifs	35 689	31 739	67 428	28 483	33 712	62 195
	242 624	35 846	278 470	201 284	35 583	236 867
Déventures subordonnées	8 131	41	8 172	6 235	6	6 241
Titres de fiducie de capital	1 400	(1 400)	–	1 400	(1 400)	–
Passifs liés aux actions privilégiées	–	–	–	300	(300)	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 371	1 396	3 767	1 483	1 405	2 888
Capitaux propres (2)	30 758	(616)	30 142	24 439	201	24 640
	723 859 \$	19 227 \$	743 086 \$	600 346 \$	23 219 \$	623 565 \$

(1) Le 1^{er} octobre 2008, nous avons reclassé 3 476 millions de dollars de valeurs mobilières du poste Titres du compte de négociation au poste Titres disponibles à la vente. Se reporter à la rubrique Reclassement de valeurs mobilières présentée ci-après dans la présente note.

(2) Au 31 octobre 2008, notre bénéfice consolidé comprenait un montant de 538 millions de dollars (407 millions en 2007) tiré des bénéfices non distribués de nos coentreprises et de placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

États consolidés condensés des résultats

	2008	2007	2006
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	4 555 \$	5 492 \$	4 757 \$
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Produits dérivés et opérations de couverture	(10)	(17)	(22)
Coentreprises	(165)	(115)	(75)
Passif et capitaux propres	112	115	115
Autres	(12)	–	–
Comptabilisation des activités d'assurance			
Insurance accounting	289	(202)	(544)
Produits dérivés et opérations de couverture	(107)	56	(31)
Reclassement de valeurs mobilières	(379)	8	14
Application de l'option de la juste valeur	(127)	1	–
Entités à détenteurs de droits variables	–	4	(10)
Sociétés en commandite	(17)	60	(3)
Coentreprises	(681)	(650)	(458)
Reclassement de l'écart de conversion	(3)	(41)	(4)
Autres	(17)	(31)	(29)
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances			
Coentreprises	3	4	2
Autres	(44)	(8)	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance			
Comptabilisation des activités d'assurance	(368)	137	471
Frais autres que d'intérêt			
Droits à la plus-value des actions	(13)	11	16
Comptabilisation des activités d'assurance	72	69	75
Coentreprises	724	653	440
Entités à détenteurs de droits variables	–	2	2
Autres	17	31	29
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus	342	66	95
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales			
Entités à détenteurs de droits variables	–	(6)	8
Coentreprises	5	3	3
Passif et capitaux propres	(101)	(101)	(101)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	4 075 \$	5 541 \$	4 750 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées selon les PCGR du Canada (1)	– \$	– \$	(29) \$
Différence – autres éléments	–	–	–
Perte nette liée aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis (1)	– \$	– \$	(29) \$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	4 075 \$	5 541 \$	4 721 \$
Bénéfice de base par action (2)			
PCGR du Canada	3,41 \$	4,24 \$	3,65 \$
PCGR des États-Unis	3,03 \$	4,26 \$	3,62 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	3,41 \$	4,24 \$	3,67 \$
PCGR des États-Unis	3,03 \$	4,26 \$	3,64 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées (1)			
PCGR du Canada	– \$	– \$	(0,02) \$
PCGR des États-Unis	– \$	– \$	(0,02) \$
Bénéfice dilué par action (2)			
PCGR du Canada	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$
PCGR des États-Unis	3,00 \$	4,21 \$	3,57 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	3,38 \$	4,19 \$	3,61 \$
PCGR des États-Unis	3,00 \$	4,21 \$	3,59 \$
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées (1)			
PCGR du Canada	– \$	– \$	(0,02) \$
PCGR des États-Unis	– \$	– \$	(0,02) \$

(1) Les activités abandonnées ont trait à la vente de RBC Mortgage Company en 2005.

(2) L'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de moins de un cent pour tous les exercices présentés. Se reporter à la section Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode des deux catégories.

États consolidés condensés des flux de trésorerie (1)

	2008	2007	2006
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR du Canada	11 432 \$	22 503 \$	(14 298)\$
Ajustements selon les PCGR des États-Unis à l'égard du bénéfice net	(480)	49	(8)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	41	4	(2)
Amortissement	(26)	(24)	(20)
Impôts futurs	(43)	(416)	271
Amortissement des autres actifs incorporels	(27)	(26)	(20)
Gain à la vente de titres disponibles à la vente	(9)	(14)	–
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	15	–	–
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	1 190	(156)	43
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	–	293	(120)
Impôts exigibles	(219)	64	–
Actifs dérivés	50	1 012	440
Passifs dérivés	(34)	(624)	(267)
Titres détenus à des fins de transaction	(6 087)	(2 102)	(695)
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	(120)	42	8
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	3 050	344	3 872
Autres	342	184	2 430
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis	9 075	21 133	(8 366)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement selon les PCGR du Canada	(44 653)	(39 720)	(43 933)
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	581	213	4 191
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	443	2 084	1 050
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	4 057	4 773	14 727
Produit de la vente de titres du compte de placement	–	–	(14 709)
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	678	1 185	28 185
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	–	–	(28 203)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(1 586)	(5 960)	(38 383)
Acquisitions de titres du compte de placement	–	–	38 474
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	65	40	73
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	823	115	2 148
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis	(39 592)	(37 270)	(36 380)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement selon les PCGR du Canada	39 198	17 374	57 711
Variation des dépôts	(61 271)	(17 831)	(36 663)
Variation des dépôts – Canada	6 562	(2 792)	(299)
Variation des dépôts – autres pays	50 945	17 813	27 468
Émission d'actions privilégiées	(5)	(16)	(7)
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	7	5	–
Frais d'émission	5	11	7
Émission d'actions ordinaires	1	(1)	1
Actions autodétenues – achats	–	(1)	(2)
Actions autodétenues – ventes	–	3	–
Dividendes versés	(14)	(15)	(13)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	155	(149)	(1 141)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(102)	(101)	(102)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	958	2 017	(2 835)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement selon les PCGR des États-Unis	36 439 \$	16 317 \$	44 125 \$
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	883 \$	(332)\$	(80)\$
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	6 805	(152)	(701)
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	4 148 \$	4 300 \$	5 001 \$
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin selon les PCGR des États-Unis	10 953 \$	4 148 \$	4 300 \$

(1) Nous n'avons aucune activité abandonnée au cours des exercices 2008 et 2007.

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (1)

	2008			2007			2006 (1)
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Ajustement transitoire	(45)\$	45 \$	– \$	(45)\$	45 \$	– \$	– \$
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(1 068)	57	(1 011)	(65)	133	68	191
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(802)	45	(757)	(3 207)	(4)	(3 211)	(2 000)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(443)	(86)	(529)	111	(91)	20	(52)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	–	(523)	(523)	–	(541)	(541)	(62)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(2 358)\$	(462)\$	(2 820)\$	(3 206)\$	(458)\$	(3 664)\$	(1 923)\$

(1) La notion de cumul des autres éléments du résultat étendu a été introduite en vertu des PCGR du Canada lors de l'adoption du chapitre 1530, le 1^{er} novembre 2006. Par conséquent, aucun rapprochement avec les exercices antérieurs n'est pertinent.

États consolidés du résultat étendu

	2008			2007			2006 (1)
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Bénéfice net	4 555 \$	(480)\$	4 075 \$	5 492 \$	49 \$	5 541 \$	4 721 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts							
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des ajustements de reclassement	(1 003)	(76)	(1 079)	(65)	(58)	(123)	108
Gains (pertes) de change non réalisés	5 080	46	5 126	(2 965)	(49)	(3 014)	(507)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(3)	3	-	(42)	41	(1)	6
(Pertes) gains de change nets liés aux opérations de couverture	(2 672)	-	(2 672)	1 804	-	1 804	269
(Pertes nettes) gains nets sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(603)	-	(603)	80	1	81	(35)
Reclassement aux résultats de pertes liées aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	49	5	54	31	(5)	26	148
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	18	18	-	50	50	251
Total du résultat étendu	5 403 \$	(484)\$	4 919 \$	4 335 \$	29 \$	4 364 \$	4 961 \$
Charge (économie) d'impôts déduite des éléments ci-dessus :							
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(577)\$	64 \$	(513)\$	(11)\$	(37)\$	(48)\$	57 \$
(Pertes nettes) gains nets de change liés aux opérations de couverture	(1 361)	-	(1 361)	911	-	911	130
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(304)	-	(304)	43	-	43	(15)
Reclassement aux résultats de pertes liées aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	23	3	26	16	(3)	13	75
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	9	9	-	27	27	134
Total de la charge (l'économie) d'impôts	(2 219)\$	76 \$	(2 143)\$	959 \$	(13)\$	946 \$	381 \$

(1) Un nouvel état consolidé du résultat étendu a été introduit en vertu des PCGR du Canada lors de l'adoption du chapitre 1530, le 1^{er} novembre 2006. Par conséquent, aucun rapprochement avec les exercices antérieurs n'est pertinent.

Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Les tableaux suivants présentent les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

2008	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de valeurs mobilières	Application de l'option de la juste valeur	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Produits dérivés et opérations de couverture	Écart de conversion cumulé, prêts destinés à la vente et autres éléments secondaires	Total
Actif														
Encaisse et montants à recevoir de banques	(133)\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(133)\$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(5 017)\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 017)\$
Valeurs mobilières	(1 460)\$	-	(940)	-	(240)	-	-	-	6 427	-	-	-	1	3 788 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(3 085)\$	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 086)\$
Prêts	(2 635)\$	-	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 638)\$
Autres actifs	(5 893)\$	3 538	1 023	51	280	(19)	-	(256)	14 108	13 360	-	(1)	122	26 313 \$
Passif et capitaux propres														
Dépôts	(16 124)\$	-	-	91	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(4)	(16 040)\$
Autres passifs	(2 061)\$	3 801	-	1	-	(46)	(34)	267	20 535	13 360	-	-	23	35 846 \$
Débitures subordonnées	- \$	-	-	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41 \$
Titres de fiducie de capital	- \$	-	-	-	-	-	(1 400)	-	-	-	-	-	-	(1 400)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	- \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- \$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(38)\$	-	-	-	-	-	1 434	-	-	-	-	-	-	1 396 \$
Capitaux propres	- \$	(263)	83	(86)	40	27	-	(523)	-	-	-	2	104	(616) \$

2007	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de valeurs mobilières	Application de l'option de la juste valeur	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Produits dérivés et opérations de couverture	Écart de conversion cumulé, prêts destinés à la vente et autres éléments secondaires	Total
Actif														
Encaisse et montants à recevoir de banques	(78)\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(78)\$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(4 436)\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 436)\$
Valeurs mobilières	(375)\$	-	(875)	-	(195)	-	-	-	2 422	-	-	-	1	978 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(2 262)\$	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 263)\$
Prêts	(2 931)\$	-	-	(18)	-	-	-	-	-	-	717	-	44	(2 188)\$
Autres actifs	(4 818)\$	2 967	870	3	220	(23)	-	(202)	13 995	18 106	-	(2)	90	31 206 \$
Passif et capitaux propres														
Dépôts	(12 277)\$	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-	(8)	(4)	(12 276)\$
Autres passifs	(2 594)\$	2 728	-	(14)	-	(60)	(34)	339	16 417	18 106	717	2	(24)	35 583 \$
Débtures subordonnées	-\$	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 \$
Titres de fiducie de capital	-\$	-	-	-	-	-	(1 400)	-	-	-	-	-	-	(1 400)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	-\$	-	-	-	-	-	(300)	-	-	-	-	-	-	(300)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(29)\$	-	-	-	-	-	1 434	-	-	-	-	-	-	1 405 \$
Capitaux propres	-\$	239	(5)	(21)	25	37	300	(541)	-	-	-	4	163	201 \$

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

N ^o	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
1	Coentreprises	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle.
2	Comptabilisation des activités d'assurance	<p><i>Classement des valeurs mobilières</i> : les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont compris dans les titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés.</p> <p><i>Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance</i> : les obligations liées aux contrats d'assurance vie, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes à ces contrats font l'objet d'une révision annuelle. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées à la valeur actualisée.</p> <p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des</p>	<p><i>Classement des valeurs mobilières</i> : les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont classés comme titres disponibles à la vente, à l'exception des titres soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie et une partie des contrats d'assurance IARD, lesquels sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'utilisation de l'option de la juste valeur. Les titres disponibles à la vente et les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur; cependant, les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, tandis que les placements détenus à des fins de transaction, qui sont désignés au moyen de l'option de la juste valeur, sont présentés dans le résultat net. (Se reporter au point 4 ci-dessous.)</p> <p><i>Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance</i> : les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses font l'objet au minimum d'une révision annuelle et elles sont mises à jour afin de refléter les résultats et les conditions de marché réels. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées à la valeur actualisée.</p> <p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont imputées aux indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.</p>

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
2	Comptabilisation des activités d'assurance (suite)	<p>titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat, et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs.</p> <p><i>Valeur des activités acquises</i> : la valeur des activités acquises est déterminée à la date d'acquisition et comptabilisée à titre d'actif. L'actif au titre de la valeur des activités acquises est amorti et imputé aux résultats selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des coûts d'acquisition de polices; cependant, les primes ou les marges de profit ne sont reflétées qu'après la date d'acquisition.</p> <p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif de nos bilans consolidés.</p> <p><i>Fonds distincts</i> : les fonds distincts sont constatés dans nos bilans consolidés.</p>	<p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Valeur des activités acquises</i> : la valeur des polices d'assurance vie en vigueur acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est implicitement comptabilisée à titre de réduction des obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Fonds distincts</i> : les actifs et les passifs des fonds distincts ne sont pas constatés dans nos bilans consolidés.</p>
3	Reclassement de valeurs mobilières	<p><i>Différences ayant trait à la période antérieure au 1^{er} novembre 2006</i> : Les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation ou titres disponibles à la vente et sont inscrites dans nos bilans consolidés à leur juste valeur estimative. Les gains nets ou pertes nettes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des impôts connexes, sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres, sauf lorsque les titres disponibles à la vente constituent l'élément couvert dans une couverture de juste valeur. Ces gains ou pertes non réalisés ayant fait l'objet d'une couverture sont constatés dans les revenus autres que d'intérêt, où ils sont généralement contrebalancés par les variations de la juste valeur des produits dérivés connexes. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres disponibles à la vente sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt.</p> <p><i>Différences relatives à la présentation dans le bilan</i> : Certains placements dans des actions de sociétés fermées évalués au coût sont inclus dans les autres actifs.</p> <p><i>Différences relatives au classement des valeurs mobilières</i> : Certains titres adossés à des créances hypothécaires que la direction prévoit vendre à court terme sont classés comme disponibles à la vente.</p> <p><i>Différences relatives aux valeurs mobilières reclassées en raison de la conjoncture actuelle</i> : En vue de la présentation de nos résultats selon les PCGR des États-Unis, le 1^{er} octobre 2008, nous avons reclassé comme disponibles à la vente certains titres qui étaient auparavant détenus à des fins de transaction. En outre, les contrats de placement garantis sur le marché municipal américain et les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sur le marché américain reclassés en vertu des PCGR du Canada n'ont pas été reclassés en vertu des PCGR des États-Unis parce que les entités qui détiennent ces titres ne sont pas autorisées à désigner des titres comme disponibles à la vente. La juste valeur des titres reclassés le 1^{er} octobre 2008 s'élève à 3 476 millions de dollars.</p>	<p><i>Différences ayant trait à la période antérieure au 1^{er} novembre 2006</i> : Avant le 1^{er} novembre 2006, les valeurs mobilières étaient classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative), titres du compte de placement (constatés au coût après amortissement) ou titres de substitut de prêt. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres du compte de placement étaient incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Les titres de substitut de prêt étaient comptabilisés selon le traitement comptable réservé aux prêts et, au besoin, étaient réduits d'une provision.</p> <p><i>Différences relatives à la présentation dans le bilan</i> : Les placements sont évalués au coût et présentés dans les valeurs mobilières.</p> <p><i>Différences relatives au classement des valeurs mobilières</i> : Ces titres sont classés comme détenus à des fins de transaction.</p> <p><i>Différences relatives aux valeurs mobilières reclassées en raison de la conjoncture actuelle</i> : Comme il est mentionné à la note 3, conformément aux PCGR du Canada, le 1^{er} août 2008, nous avons désigné comme disponibles à la vente certains titres auparavant détenus aux fins de négociation.</p>

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N ^o	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
4	Application de l'option de la juste valeur	À compter du 1 ^{er} novembre 2006, en vertu des PCGR des États-Unis, les instruments financiers suivants peuvent être mesurés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans le résultat net : i) tout instrument financier hybride comportant un dérivé intégré nécessitant une comptabilisation séparée à sa juste valeur; ii) les droits de gestion. La capacité de mesurer la totalité de l'instrument financier hybride à sa juste valeur élimine la nécessité de comptabiliser séparément le dérivé intégré, tandis qu'une nouvelle évaluation des droits de gestion à la juste valeur au moyen du bénéfice net élimine la non-concordance comptable entre les droits de gestion et les dérivés connexes qui résulterait inévitablement advenant l'absence d'une comptabilité de couverture.	Comme il est décrit à la note 1, avec prise d'effet le 1 ^{er} novembre 2006, tous les instruments financiers peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur constatation initiale (option de la juste valeur) (sous réserve de certaines restrictions imposées par le BSIF), pour autant que la juste valeur de l'instrument puisse être établie de façon fiable; en vertu des PCGR des États-Unis, l'option de la juste valeur peut uniquement être appliquée à certains droits de gestion et à certains instruments financiers hybrides. Les principales catégories d'instruments financiers auxquelles nous avons appliqué l'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada comprennent : i) les placements à l'appui des obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie conclus par nos services d'assurances; ii) les placements utilisés pour compenser les risques relatifs aux contrats dérivés liés à nos activités de vente et de négociation; iii) certains prêts consentis à des clients dont les dérivés de couverture connexes sont évalués à la juste valeur; iv) les biens vendus ou achetés en vertu de conventions de rachat ou de revente faisant partie de notre portefeuille de négociation, lequel est géré et évalué selon la juste valeur; v) les dépôts et les obligations structurées comportant des dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes; vi) certains dépôts visant à contrebalancer l'incidence des dérivés de couverture connexes évalués à la juste valeur. Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur sont inscrits à leur juste valeur et tout gain ou toute perte connexe attribuable à des variations de la juste valeur est inclus dans le résultat net.
5	Sociétés en commandite	La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si ces placements représentent au moins 3 % de la participation totale.	Nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.
6	Droits à la plus-value des actions	Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options attribuées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. La charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes. Le 1 ^{er} novembre 2005, nous avons adopté le FASB Statement No. 123 (révisé en 2004), intitulé <i>Share-Based Payment</i> [FAS 123(R)], ainsi que les prises de position FASB s'y rapportant (FSP), et nous l'avons appliqué prospectivement aux nouvelles attributions et à la tranche des attributions existantes pour lesquelles les droits ne sont pas acquis. Le FAS 123(R) exige que la charge de rémunération liée à ces attributions soit évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. En vertu des dispositions transitoires de la nouvelle norme, les exigences du FAS 123(R) sont applicables aux attributions octroyées après l'adoption de la nouvelle norme. Étant donné que les droits à la plus-value des actions ont été octroyés avant l'adoption du FAS 123(R), nous continuons de les comptabiliser en vertu de la norme comptable antérieure.	En ce qui concerne les options sur actions attribuées qui sont assorties de droits à la plus-value des actions, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions.
7	Passif et capitaux propres	Les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres. Les actions qui sont obligatoirement rachetables en raison d'une obligation inconditionnelle exigeant le rachat par l'émetteur de l'instrument, au moyen du transfert de ses actifs à une date précise ou au moment de l'arrivée certaine d'un événement, sont classées comme des passifs.	Les instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur sont classés à titre de passifs en vertu des PCGR du Canada. Par conséquent, certains montants au titre de nos actions privilégiées et de nos titres RBC TruCS ont été classés à titre de passifs. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont compris dans la rubrique Frais d'intérêt de nos états consolidés des résultats.

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
8	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	<p>Le 31 octobre 2007, nous avons adopté les exigences de comptabilisation du Statement No. 158 publié par le FASB, intitulé <i>Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)</i> (FAS 158). En vertu du FAS 158, une entité est tenue i) de constater la situation de capitalisation d'un régime d'avantages sociaux dans le bilan et ii) de constater dans les autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes actuariels nets existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés existants non comptabilisés de même que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants non comptabilisés. Le FAS 158 exige que l'entité évalue les actifs et les obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la date de clôture de l'exercice; en ce qui nous concerne, cette exigence prendra effet prospectivement à compter de la fin de l'exercice 2009. L'incidence de l'adoption du FAS 158 est décrite plus loin à la rubrique Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de la présente note.</p> <p>Avant l'exercice 2007, en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées, la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées était comptabilisée comme une obligation additionnelle minimale, un actif incorporel d'un montant n'excédant pas le coût des prestations au titre des services passés non constaté était comptabilisé, et l'excédent de la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées sur le coût des prestations au titre des services passés non constaté était porté en réduction des autres éléments du résultat étendu.</p>	<p>Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence analogue au FAS 158.</p> <p>En ce qui concerne les régimes à prestations déterminées, l'actif des régimes et l'obligation au titre des prestations constituées doivent être évalués dans les trois mois précédant la fin de l'exercice. Nous évaluons notre obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.</p>
9	Comptabilisation à la date de transaction	<p>Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos bilans consolidés et dans nos états consolidés des résultats.</p>	<p>Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans notre bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos états consolidés des résultats.</p>
10	Garanties autres qu'en espèces	<p>Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées dans nos bilans consolidés à titre d'actif avec une obligation correspondante de retour si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner de nouveau en garantie.</p>	<p>Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés.</p>
11	Droit de compensation	<p>Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette.</p>	<p>Les actifs et passifs financiers doivent être présentés sur une base nette lorsque les mêmes critères que ceux prévus par les PCGR des États-Unis sont remplis. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites.</p>
12	Produits dérivés et opérations de couverture	<p><i>Instrument de couverture non dérivé</i> : Certains actifs disponibles à la vente libellés en devises sont couverts contre les dépôts libellés en devises. Afin d'être admissible à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR des États-Unis, l'instrument de couverture doit être un dérivé, à moins qu'il ne s'agisse d'une couverture contre le risque de change d'un placement net dans un établissement étranger autonome ou qu'il ne soit lié à des conventions de prise ferme non constatées. Par conséquent, la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente, y compris le gain ou la perte de change, est constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, tandis que la variation de l'écart de conversion sur les dépôts libellés en devises étrangères est constatée dans le bénéfice net, ce qui donne lieu à un décalage.</p> <p><i>Différences ayant trait à la période antérieure au 1^{er} novembre 2006</i> : Tous les dérivés sont inscrits dans nos bilans consolidés à leur juste valeur, y compris certains dérivés intégrés dans des instruments hybrides. En ce qui concerne les dérivés qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture des flux de trésorerie, les variations de la juste valeur liée à la tranche efficace de la couverture sont inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres, et seront par la suite constatées dans le revenu net d'intérêt de la période au cours de laquelle les flux de trésorerie de l'élément couvert ont une incidence sur le</p>	<p><i>Instrument de couverture non dérivé</i> : En vertu des PCGR du Canada, un instrument de couverture non dérivé peut servir de couverture pour tout risque de change.</p> <p><i>Différences ayant trait à la période antérieure au 1^{er} novembre 2006</i> : Avant le 1^{er} novembre 2006, les dérivés intégrés dans des instruments hybrides ne faisaient habituellement pas l'objet d'une comptabilisation distincte, à l'exception de ceux liés aux contrats de dépôt indexés sur actions. En ce qui concerne les dérivés qui ne répondaient pas aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur étaient inscrites dans les revenus autres que d'intérêt. Les dérivés détenus à des fins autres que de négociation pour lesquels la comptabilité de couverture n'avait pas été appliquée au moment de l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13, intitulée <i>Relations de couverture</i>, étaient comptabilisés à la</p>

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
		bénéfice. La tranche inefficace de la couverture est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert et est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est généralement contrebalancée par les variations de la juste valeur du dérivé.	juste valeur, et les gains ou pertes transitoires étaient portés aux résultats lorsque l'élément couvert initial avait une incidence sur le revenu net d'intérêt. Lorsque des dérivés désignés à titre de couverture répondaient aux conditions de couverture efficace, ils étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les gains ou pertes étaient reportés et comptabilisés sur la durée de vie des actifs ou passifs couverts à titre d'ajustements du revenu net d'intérêt. Les PCGR du Canada n'exigeaient pas la comptabilisation de la tranche inefficace de la couverture. Le 1 ^{er} novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855 et 3865, lesquels harmonisent considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.
13	Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action	Lors du calcul du bénéfice par action, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non distribués lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective.	Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.
14	Impôts sur les bénéfices	En plus de l'incidence fiscale des différences mentionnées ci-dessus, l'incidence de la variation des taux d'imposition sur les impôts reportés est inscrite lorsque la modification du taux d'imposition a été promulguée.	Ces incidences sont inscrites lorsque la modification du taux d'imposition est pratiquement en vigueur.
15	Écart de conversion cumulé	Les gains et les pertes au titre de l'écart de conversion liés à nos établissements étrangers autonomes cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu ne peuvent être constatés dans le bénéfice net que lorsque l'établissement étranger a été liquidé en totalité ou presque.	Les gains et les pertes au titre de l'écart de conversion peuvent être constatés dans le bénéfice net lorsque survient une diminution de l'investissement net dans nos établissements étrangers autonomes, laquelle peut même être liée à une distribution de dividendes.
16	Prêts destinés à la vente	Les prêts destinés à la vente sont constatés au moindre du coût et de la valeur de marché.	Les prêts destinés à la vente sont mesurés selon la méthode du coût après amortissement.

Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2008, l'actif net affecté de ces filiales s'élevait à 16,3 milliards de dollars (10,3 milliards en 2007).

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les renseignements présentés ci-après concernant nos régimes à prestations déterminées s'ajoutent à l'information présentée à la note 20. Le 31 octobre 2007, nous avons adopté les normes de comptabilisation et de présentation de l'information financière du FAS 158, qui exigent la constatation d'une situation de surcapitalisation et de sous-capitalisation à titre d'actif ou de passif, avec un ajustement correspondant au cumul des autres éléments du résultat étendu après impôts. Les ajustements au cumul des autres éléments du résultat étendu au moment de l'adoption représentent les gains et les pertes actuariels nets, les coûts et les crédits

au titre des services passés et les actifs et les obligations transitoires qui n'ont pas été comptabilisés antérieurement. Ces montants seront par la suite amortis à titre de charge de retraite sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Les gains et les pertes actuariels qui surviennent dans les périodes ultérieures et qui ne sont pas comptabilisés à titre de charge de retraite dans la même période seront constatés au titre des autres éléments du résultat étendu. Ces montants seront par la suite comptabilisés à titre d'élément de la charge de retraite selon la même méthode que les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au moment de l'adoption du FAS 158.

Le tableau qui suit présente les effets de l'adoption des dispositions du FAS 158 sur notre bilan consolidé au 31 octobre 2007, y compris l'incidence de la constatation du passif minimal supplémentaire de 30 millions de dollars avant l'adoption du FAS 158. L'adoption du FAS 158 n'a eu aucune incidence sur notre état consolidé des résultats pour les exercices présentés.

	2007		
	Avant l'application du FAS 158	Ajustements	Après l'application du FAS 158
Autres actifs			
Coût des prestations de retraite payées d'avance (1)	578 \$	(479)\$	99 \$
Autres passifs			
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (2)	1 262	330	1 592
Cumul des autres éléments de la perte étendue (3)	18 \$	809 \$	827 \$

(1) Comprend la contrepassation d'une tranche de 12 millions de dollars des coûts au titre des services passés non constatés, comptabilisée à titre d'actif incorporel.

(2) Comprend la contrepassation de l'ajustement de 30 millions de dollars au titre du passif minimal supplémentaire.

(3) Comprend des ajustements de 549 millions de dollars, déduction faite des impôts, au titre du régime d'avantages sociaux des employés et la contrepassation de l'ajustement de 20 millions au titre du passif minimal supplémentaire, déduction faite des impôts.

Les situations de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui se chiffrent à 355 millions de dollars et à 1 272 millions, respectivement, (52 millions et 1 441 millions en 2007) sont comptabilisées au poste Autres passifs de nos bilans

consolidés. Les obligations cumulées au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite totalisent 5 757 millions de dollars au 31 octobre 2008 (6 299 millions en 2007).

Les montants avant impôts compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu se détaillent comme suit :

	2008			2007		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Perte actuarielle nette	761 \$	267 \$	1 028 \$	484 \$	564 \$	1 048 \$
Coût (économie) au titre des services passés	62	(283)	(221)	95	(307)	(212)
(Actif) obligation transitoire	(8)	1	(7)	(10)	1	(9)
Montant avant impôts constaté dans le cumul des autres éléments de la perte étendue (1)	815 \$	(15) \$	800 \$	569 \$	258 \$	827 \$

(1) Le montant constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, totalise 523 millions de dollars (541 millions en 2007).

La perte actuarielle nette estimative et le coût des services passés liés aux régimes de retraite, qui sont compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2009, s'élèvent à 51 millions de dollars et à 20 millions, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 2 millions par suite de l'amortissement d'actifs transitoires. La perte actuarielle nette estimative et les obligations transitoires liées aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui sont comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amorties, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2009, s'élèvent à 21 millions de dollars et à néant, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 23 millions par suite de l'amortissement de l'économie au titre des services passés.

Opérations de couverture

Les chapitres 3855 et 3865 adoptés le 1^{er} novembre 2006 harmonisent considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. Les critères qui doivent être remplis aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises, sont décrits à la note 1.

Avant le 1^{er} novembre 2006, il existait des différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, lesquelles sont quantifiées ci-après.

Couverture de la juste valeur

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la tranche inefficace constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt totalisait un gain net non réalisé de 11 millions de dollars. Pour chaque dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur. Nous n'avons couvert aucun engagement ferme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006.

Couverture des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, un gain net non réalisé de 1 million de dollars a été inscrit à la rubrique Autres éléments du résultat étendu, au titre de la tranche efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie. Les montants

constatés à la rubrique Autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le revenu net d'intérêt des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Une perte nette de 108 millions de dollars a été reclassée dans le bénéfice net au cours de l'exercice. Une perte nette reportée de 26 millions de dollars incluse dans la rubrique Cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2006 devait être reclassée au bénéfice net au cours des 12 mois suivants.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, une perte nette non réalisée de 23 millions de dollars a été inscrite à la rubrique Revenus autres que d'intérêt au titre de la tranche inefficace de la couverture des flux de trésorerie. Pour chaque dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons couvert aucune opération projetée.

Couverture de l'investissement net dans des établissements étrangers

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous avons constaté une perte de change de 507 millions de dollars relativement à notre investissement net dans des établissements étrangers, qui a été contrebalancée par un gain de 269 millions relativement aux instruments dérivés et non dérivés désignés comme couverture de ce risque de change. Les gains (pertes) de change nets sont constatés comme une composante de la rubrique Autres éléments du résultat étendu.

Valeurs mobilières

Le tableau suivant illustre la durée des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente. Se reporter à la note 3 pour connaître les raisons pour lesquelles ces titres sont considérés comme ayant subi une perte de valeur temporaire au 31 octobre 2008. Le montant brut des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis est plus élevé que celui calculé en vertu des PCGR du Canada et est présenté à la note 3, la différence tenant principalement au fait que certains de ces titres ont été désignés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés selon l'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2008					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	958 \$	11 \$	– \$	– \$	958 \$	11 \$
Provinces et municipalités	883	72	26	5	909	77
Créances de l'État, des municipalités et des organismes américains	7 180	354	360	41	7 540	395
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	132	3	21	4	153	7
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 329	373	1 270	443	3 599	816
Titres adossés à des actifs	4 179	345	401	108	4 580	453
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	5 355	569	1 369	382	6 724	951
Titres de participation	1 080	230	347	161	1 427	391
Titres de substitut de prêt	–	–	191	29	191	29
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	22 096 \$	1 957 \$	3 985 \$	1 173 \$	26 081 \$	3 130 \$

	2007					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 734 \$	8 \$	966 \$	4 \$	2 700 \$	12 \$
Provinces et municipalités	390	5	27	1	417	6
Créances du gouvernement américain						
Gouvernement fédéral	–	–	11	–	11	–
États, municipalités et organismes	388	2	1 249	65	1 637	67
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	133	16	–	–	133	5
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 019	16	2 256	88	3 275	104
Titres adossés à des actifs	877	6	344	25	1 221	31
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	3 538	89	1 329	72	4 867	161
Titres de participation	432	30	71	2	503	32
Titres de substitut de prêt	216	4	–	–	216	4
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	8 727 \$	165 \$	6 253 \$	257 \$	14 980 \$	422 \$

Actif moyen selon les PCGR des États-Unis

	2008		2007		2006	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
Canada	374 121 \$	56 %	338 545 \$	56 %	297 740 \$	57 %
États-Unis	147 835	22 %	139 569	23 %	119 614	23 %
Autres pays	147 049	22 %	125 743	21 %	104 533	20 %
	669 005 \$	100 %	603 857 \$	100 %	521 887 \$	100 %

Principales modifications comptables

Directives à l'égard de la comptabilisation des impôts sur les bénéficiaires

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'Interpretation No. 48 du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109* (FIN 48). Le FIN 48 fournit des directives précises sur la comptabilisation, la décomptabilisation, l'évaluation et la présentation des positions fiscales dans les états financiers, y compris le montant des intérêts et des pénalités connexes.

En vertu du FIN 48, les avantages fiscaux sont constatés et évalués selon un modèle en deux étapes : i) une position fiscale est constatée

lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle sera maintenue, c'est-à-dire une probabilité supérieure à 50 % et ii) l'avantage est évalué au montant en dollars qui correspond à la position dont la réalisation au moment du règlement final avec les autorités fiscales est plus probable qu'improbable. L'écart entre l'avantage fiscal constaté conformément au modèle prescrit par le FIN 48 et l'avantage fiscal réclamé dans une déclaration de revenus correspond à l'avantage fiscal non constaté.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la variation du solde des avantages fiscaux non constatés (compte non tenu du montant des intérêts connexes) du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008 :

Rapprochement de la variation des avantages fiscaux non constatés

Solde au 1 ^{er} novembre 2007	635 \$
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	23
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours des exercices considérés	191
Ajouter : Positions acquises ou prises en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises	32
Ajouter : Taux de change et autres	27
Déduire : Diminutions liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	(39)
Déduire : Règlements	(11)
Solde au 31 octobre 2008	858 \$

Au 31 octobre 2008 et au 1^{er} novembre 2007, les soldes de nos avantages fiscaux non constatés, déduction faite de tout montant d'intérêts connexes, s'établissaient à 858 millions de dollars et à 635 millions, respectivement; si ces avantages fiscaux étaient constatés, des tranches de 827 millions et de 627 millions, respectivement, auraient une incidence sur notre taux d'imposition effectif. Il est difficile de prévoir les variations des avantages fiscaux non constatés pour les 12 prochains mois.

En vertu du FIN 48, nous continuons de comptabiliser les intérêts et pénalités liés aux impôts sur les bénéficiaires dans la charge d'impôts. Au 31 octobre 2008 et au 1^{er} novembre 2007, le montant des intérêts et des pénalités liés aux impôts sur les bénéficiaires, déduction faite des versements sur les dépôts effectués auprès des administrations fiscales, s'élevait à 23 millions de dollars et à 27 millions, respectivement. Au cours de la période de douze mois terminée le 31 octobre 2008, le montant des intérêts et des pénalités a enregistré une diminution nette de 4 millions de dollars. L'adoption du FIN 48 n'a pas eu d'incidence importante sur les bénéficiaires non répartis ni sur l'écart d'acquisition au 1^{er} novembre 2007.

RBC et ses filiales sont assujetties à l'impôt sur le revenu des gouvernements provinciaux et fédéral canadiens, des gouvernements fédéral, étatiques et locaux des États-Unis, ainsi que des gouvernements d'autres territoires étrangers. Le tableau suivant présente les principaux territoires fiscaux dans lesquels RBC et ses filiales exercent leurs activités, ainsi que l'année d'imposition la plus récente faisant l'objet d'une vérification :

Territoire	Année d'imposition
Canada	2004
États-Unis	1998
Royaume-Uni	2006

Comptabilisation des coûts d'acquisition reportés à l'égard des activités d'assurance

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le Statement of Position (SOP) 05-1, intitulé *Accounting by Insurance Enterprises for Deferred Acquisition Costs in Connection with Modifications or Exchanges of Insurance Contracts* (SOP 05-1). Le SOP 05-1 contient des directives sur la comptabilisation des coûts d'acquisition reportés à l'égard des remplacements internes des contrats d'assurance et de placement. Le SOP 05-1 définit le remplacement interne comme une modification apportée aux avantages, aux caractéristiques, aux droits ou aux protections rattachés au produit, par suite du remplacement d'un contrat par un nouveau contrat, d'un avenant ou du choix d'une caractéristique ou d'une protection définie dans le contrat. Un contrat établi en remplacement qui est substantiellement différent du contrat remplacé est comptabilisé comme une extinction du contrat remplacé, et les coûts d'acquisition reportés non amortis, les passifs découlant de produits comptabilisés d'avance et les

actifs d'incitatifs à la vente différés liés aux contrats annulés, sont passés en charges. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Directives à l'égard des engagements de vente de prêt comptabilisés à la juste valeur dans les résultats

Le 5 novembre 2007, la SEC a publié le Staff Accounting Bulletin No. 109, intitulé *Written Loan Commitments Recorded at Fair Value Through Earnings* (SAB 109). Le SAB 109 exige que les flux de trésorerie nets futurs prévus liés aux droits de gestion relatifs au prêt soient pris en compte dans l'évaluation de tous les engagements de vente de prêt qui sont comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. En outre, les actifs incorporels développés à l'interne ne doivent pas être comptabilisés à même la juste valeur des engagements de prêt dérivés. En ce qui nous concerne, le SAB 109 a pris effet le 1^{er} février 2008. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Comptabilisation d'un changement qui survient, ou d'un changement prévu, dans l'échéancier des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices découlant d'un bail adossé

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le FASB Staff Position FAS 13-2, intitulé *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction* (FSP FAS 13-2), qui traite de la comptabilisation d'un changement qui survient, ou d'un changement prévu, dans l'échéancier des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices découlant d'un bail adossé. La disposition principale du FSP FAS 13-2 exige qu'un bailleur recalcule les revenus locatifs constatés lorsque survient un changement dans l'échéancier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices découlant du bail adossé, même si le montant total des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices ne change pas. L'adoption du FSP FAS 13-2 a donné lieu à une diminution après impôts de 21 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007, ce qui reflète l'incidence cumulative de la modification de principe comptable, et un montant correspondant a été porté en diminution du placement net dans les baux adossés. La charge imputée aux bénéfices non répartis sera constatée au titre du bénéfice net sur la durée restante des baux respectifs.

Si de nouvelles informations obtenues par la suite viennent modifier les hypothèses en ce qui a trait au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices, nous serons alors tenus d'effectuer un nouveau calcul. L'incidence sera comptabilisée dans nos résultats d'exploitation et pourrait, selon l'hypothèse qui a été modifiée, donner lieu à une hausse ou à une baisse du placement net dans les baux.

Modifications comptables futures

Cadre d'évaluation de la juste valeur

Le FASB a publié les prises de position suivantes à propos de la juste valeur : i) le FASB Statement No. 157, intitulé *Fair Value Measurements* (FAS 157), le 15 septembre 2006; ii) le Staff Position FAS 157-1, intitulé *Application of FASB Statement No. 157 to FASB Statement No. 13 and Other Accounting Pronouncements That Address Fair Value Measurements for Purposes of Lease Classification or Measurement under Statement 13*, le 14 février 2008; iii) le Staff Position FAS 157-2, intitulé *Effective Date of FASB Statement No. 157*, le 12 février 2008 ; iv) le Staff Position FAS 157-3, intitulé *Determining the fair value of a financial asset when the market for that asset is not active*, le 10 octobre 2008. Le FAS 157 établit un cadre d'évaluation de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis et s'applique aux autres prises de position en matière de comptabilité pour lesquelles la juste valeur constitue la caractéristique mesurée appropriée. Le FAS 157 exige également que davantage d'information soit fournie sur l'évaluation de la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 157 a pris effet le 1^{er} novembre 2008, sauf en ce qui a trait à certains actifs non financiers et passifs non financiers, pour lesquels il prendra effet le 1^{er} novembre 2009. L'ajustement transitoire sera constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis présenté selon les PCGR des États-Unis au 1^{er} novembre 2008 et il n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur

Le 15 février 2007, le FASB a publié le Statement No. 159, intitulé *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities* (FAS 159). Le FAS 159 permet à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et établit de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 159 a pris effet le 1^{er} novembre 2008. L'ajustement transitoire sera constaté dans le solde au début des

bénéfices non répartis présenté selon les PCGR des États-Unis au 1^{er} novembre 2008 et il n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Compensation de montants liés à certains contrats

Le 30 avril 2007, le FASB a publié le Staff Position FIN 39-1, intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39* (FSP FIN 39-1), qui modifie certains éléments du FIN 39, intitulé *Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts*, de façon à permettre à une entité publiante de compenser la juste valeur constatée à l'égard du droit de récupérer les garanties en espèces (une créance) ou de l'obligation de rembourser les garanties en espèces (une dette) par la juste valeur constatée à l'égard des instruments dérivés conclus avec une même contrepartie en vertu d'un même accord général de compensation. En ce qui nous concerne, le FSP FIN 39-1 a pris effet le 1^{er} novembre 2008, et son adoption n'a pas eu une incidence importante sur notre situation financière ni nos résultats d'exploitation consolidés.

Avantages fiscaux liés aux dividendes versés à titre d'attributions sous forme de paiements à base d'actions

Lors de la réunion du 27 juin 2007, le FASB s'est rallié au consensus de l'Emerging Issues Task Force (EITF) au sujet de l'Issue 06-11, intitulée *Accounting for Income Tax Benefits of Dividends on Share-Based Payment Awards* (EITF 06-11), qui touche les avantages fiscaux réalisés sur le versement de dividendes dans le cadre de certaines ententes de paiement à base d'actions, le versement de ces dividendes pouvant être traité comme une charge de rémunération déductible aux fins fiscales. En vertu de l'EITF 06-11, un avantage fiscal réalisé sur des dividendes ou des équivalents de dividendes imputés aux bénéfices non répartis et versés à des employés pour des actions de participation ou des unités d'actions de participation dont les droits n'ont pas été acquis ou pour des options d'actions en cours doit être comptabilisé à titre d'augmentation du surplus d'apport. Ces avantages fiscaux sont considérés comme des avantages fiscaux excédentaires (avantages fiscaux imprévus) selon le FAS 123 (R). L'EITF est également parvenu au consensus final suivant : si l'estimation d'une entité concernant les extinctions augmente (donnant ainsi lieu à une charge de rémunération), le montant des avantages fiscaux connexes qui sont reclassés du surplus d'apport à l'état des résultats devrait se limiter au compte des avantages fiscaux excédentaires. En ce qui nous concerne, cette norme a pris effet le 1^{er} novembre 2008, et son adoption n'a pas eu une incidence importante sur notre situation financière ni nos résultats d'exploitation consolidés.

Regroupements d'entreprises

En décembre 2007, le FASB a publié le Statement No. 141 (révisé en 2007), intitulé *Business Combinations* (FAS 141(R)), qui remplace le Statement No. 141, intitulé *Business Combinations* (FAS 141). Le FAS 141(R), qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2009, améliore la pertinence, l'image fidèle et la comparabilité de l'information que présente l'entité dans ses rapports financiers relativement à un regroupement d'entreprises et à l'incidence qui en découle. Le FAS 141(R) reprend les principales exigences du FAS 141, notamment l'utilisation de la méthode d'acquisition pour tous les regroupements d'entreprises et l'identification d'un acquéreur pour chaque regroupement. Les nouvelles exigences importantes du FAS 141(R) comprennent ce qui suit :

- Davantage de catégories d'actifs acquis et de passifs pris en charge doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition;
- Les passifs liés à une contrepartie conditionnelle doivent être évalués à la juste valeur et réévalués à chaque période subséquente;
- Les coûts d'acquisition engagés par l'acquéreur doivent être passés en charges;
- La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales doit être évaluée initialement à la juste valeur et classée à titre d'élément distinct des capitaux propres.

Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Part des actionnaires sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié le Statement No. 160, intitulé *Noncontrolling Interests in Consolidated Financial Statements – an amendment of ARB No. 51* (FAS 160). Le FAS 160, qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2009, améliore la pertinence, la fidélité de l'image présentée et la comparabilité de l'information que présente l'entité dans ses rapports financiers relativement à la part des actionnaires sans contrôle. Les principales exigences du FAS 160 comprennent ce qui suit :

- Toute participation dans les filiales détenue par des parties autres que la société mère doit être présentée clairement dans les capitaux propres, mais séparément des capitaux propres de la société mère;
- Le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et la part des actionnaires sans contrôle doivent être indiqués clairement et présentés dans l'état consolidé des résultats;
- Après l'obtention d'un contrôle, tout changement dans une participation qui n'entraîne pas une perte de contrôle doit être comptabilisé comme une opération sur capitaux propres;
- Tout changement à l'égard d'une participation dans une filiale consolidée qui entraîne une perte de contrôle et la déconsolidation de cette filiale donnera lieu à la constatation d'un gain ou d'une perte et toute participation minoritaire restante dans l'ancienne filiale sera initialement évaluée à la juste valeur.

Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Produits dérivés et opérations de couverture

En mars 2008, le FASB a publié le Statement No. 161, intitulé *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities, an amendment of FASB Statement No. 133* (FAS 161). Le FAS 161 améliore les normes de présentation de l'information touchant les instruments dérivés et les opérations de couverture, ainsi que leur incidence sur la situation

financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. En vertu du FAS 161, une entité est tenue de définir ses objectifs quant à l'utilisation des instruments dérivés en précisant le risque sous-jacent et la désignation comptable. De plus, elle doit présenter les justes valeurs des dérivés et les gains et pertes qui en découlent, ainsi que les caractéristiques incertaines liées au risque de crédit incluses dans les conventions relatives aux dérivés. En ce qui nous concerne, le FAS 161 prendra effet le 1^{er} février 2009. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Instruments de créance convertibles

En mai 2008, le FASB a publié le Staff Position APB 14-1, intitulé *Accounting for Convertible Debt Instruments That May Be Settled in Cash upon Conversion (Including Partial Cash Settlement)* (FSP APB 14-1). Le FSP APB 14-1 précise que les émetteurs d'instruments de créance convertibles doivent comptabiliser séparément les composantes passif et capitaux propres de façon à refléter adéquatement le taux d'emprunt de l'entité qui s'appliquait à un instrument de créance non convertible. En ce qui nous concerne, le FSP APB 14-1 prendra effet le 1^{er} novembre 2009. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 32 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales bancaires étant présentées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Bilans condensés

Au 31 octobre	2008	2007
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	3 649 \$	2 992 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 497	5 154
Valeurs mobilières	93 981	94 603
Placements dans des filiales bancaires et des sociétés liées	27 676	12 151
Placements dans d'autres filiales et sociétés liées	21 786	22 347
Biens achetés en vertu de conventions de revente	5 619	10 609
Prêts, déduction faite des provisions pour pertes sur créances	218 449	196 414
Soldes nets à recevoir des filiales bancaires	16 778	18 194
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	1 232	9 078
Autres actifs	156 701	86 502
	557 368 \$	458 044 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	351 286 \$	306 123 \$
Autres passifs	167 343	121 065
	518 629 \$	427 188 \$
Débetures subordonnées	7 981	6 117
Passifs liés aux actions privilégiées	–	300
Capitaux propres	30 758	24 439
	557 368 \$	458 044 \$

États condensés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Revenu d'intérêt (1)	18 615 \$	17 563 \$	14 007 \$
Frais d'intérêt	11 302	12 940	10 351
Revenu net d'intérêt	7 313	4 623	3 656
Revenus autres que d'intérêt (2)	3 882	4 408	3 935
Total des revenus	11 195	9 031	7 591
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 116	702	410
Frais autres que d'intérêt	5 372	5 905	5 720
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	–	2
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	4 707	2 424	1 459
Charge d'impôts	1 257	454	424
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	3 450	1 970	1 035
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales (3)	1 105	3 522	3 693
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 415 millions de dollars, de 420 millions et de 17 millions, pour les exercices 2008, 2007 et 2006, respectivement.

(2) Comprend la perte relative aux sociétés liées de 4 millions de dollars pour l'exercice 2008 et le revenu de 4 millions et de 8 millions, pour les exercices 2007 et 2006, respectivement.

(3) Comprend la perte nette de 29 millions de dollars pour l'exercice 2006 découlant de la vente de RBC Mortgage Company en 2005.

États condensés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(1 105)	(3 522)	(3 693)
Autres activités d'exploitation, montant net	(7 853)	10 058	(7 368)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(4 403)	12 028	(6 333)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(6 343)	(2 234)	(1 192)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(38 136)	(41 648)	(23 417)
Produit de la titrisation de prêts	6 559	6 113	5 963
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	4 866	2 438	–
Produit de la vente de titres du compte de placement	–	–	6 330
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	6 060	4 891	–
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	–	–	18 195
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(12 136)	(6 633)	–
Acquisitions de titres du compte de placement	–	–	(20 571)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(616)	(481)	(401)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	4 990	(1 388)	(388)
Encaisse affectée aux placements dans des filiales, montant net	(6 055)	(2 101)	(946)
Variation du financement net fourni à des filiales	9 436	8 062	(8 734)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(31 375)	(32 981)	(25 161)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	45 163	20 225	28 989
Émission de débentures subordonnées	2 000	87	–
Remboursement de débentures subordonnées	(500)	(989)	(953)
Émission d'actions privilégiées	613	1 150	600
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	(300)	(150)	(250)
Frais d'émission	(11)	(23)	(6)
Émission d'actions ordinaires	149	155	116
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(55)	(646)	(844)
Actions autodétenues – ventes	74	208	244
Actions autodétenues – achats	(76)	(133)	(208)
Dividendes versés	(2 688)	(2 278)	(1 807)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	3 541	(553)	3 955
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(11 475)	3 968	1 059
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	36 435	21 021	30 895
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	657	68	(599)
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	(2 992)	2 924	3
523			
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	3 649 \$	2 992 \$	2 924 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	11 524 \$	13 061 \$	8 971 \$
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés durant l'exercice	1 052 \$	(165)\$	656 \$

Note 33 Événement postérieur à la date du bilan

Le 24 novembre 2008, nous avons annoncé notre intention d'émettre 9 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AN, dont le taux d'échéance est révisé tous les cinq ans, à 25 \$ l'action, pour un produit total de 225 millions de dollars. Nous avons

accordé aux preneurs fermes l'option, exerçable en totalité ou en partie, d'acheter jusqu'à 4,0 millions d'actions privilégiées additionnelles au même prix. L'émission devrait prendre fin le 8 décembre 2008.

Information supplémentaire

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Actif											
Liquidités et dépôts à des banques (1)	31 127 \$	16 107 \$	14 903 \$	10 238 \$	9 978 \$	6 013 \$	6 659 \$	6 244 \$	7 149 \$	16 591 \$	13 389 \$
Valeurs mobilières (1)	171 134	178 255	184 869	160 495	128 946	128 931	108 464	91 798	69 467	57 010	44 405
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 818	64 313	59 378	42 973	46 949	41 182	38 929	40 177	20 749	23 091	23 008
Prêts											
Prêts de détail	195 455	169 462	151 050	140 239	127 230	114 127	108 342	103 120	94 737	86 958	81 774
Prêts de gros	96 300	69 967	58 889	51 675	45 330	48 322	59 431	65 261	60 350	56 623	63 732
	291 755	239 429	209 939	191 914	172 560	162 449	167 773	168 381	155 087	143 581	145 506
Provision pour pertes sur prêts	(2 215)	(1 493)	(1 409)	(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)	(2 026)
	289 540	237 936	208 530	190 416	170 916	160 394	165 570	166 103	153 216	141 697	143 480
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 285	11 786	9 108	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620
Dérivés	136 134	66 585	37 729	38 834	38 897	35 616	30 258	27 240	19 155	15 151	30 413
Locaux et matériel, montant net	3 260	2 131	1 818	1 708	1 738	1 648	1 653	1 602	1 249	1 320	1 872
Écart d'acquisition	9 977	4 752	4 304	4 203	4 280	4 356	5 004	4 919	648	611	551
Autres actifs incorporels	1 253	628	642	409	521	566	665	619	208	-	-
Actifs liés aux activités destinées à la vente (2)	-	-	82	263	2 457	3 688	-	-	-	-	-
Autres actifs	25 331	17 853	15 417	12 908	15 356	11 510	10 221	10 314	6 271	5 922	6 661
	187 240	103 735	69 100	65 399	69 433	63 327	55 852	54 617	39 159	32 261	50 117
	723 859 \$	600 346 \$	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$
Passif et capitaux propres											
Dépôts											
Particuliers	139 036 \$	116 557 \$	114 040 \$	111 618 \$	111 256 \$	106 709 \$	101 892 \$	101 381 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$
Entreprises et gouvernements	269 994	219 886	189 140	160 593	133 823	129 860	119 581	107 141	93 618	86 223	76 107
Banques	29 545	28 762	40 343	34 649	25 880	22 576	22 003	24 925	19 646	14 315	17 988
	438 575	365 205	343 523	306 860	270 959	259 145	243 476	233 447	202 896	187 897	180 005
Autres											
Acceptations	11 285	11 786	9 108	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	27 507	44 689	38 252	32 391	25 005	22 855	19 110	16 443	13 419	17 885	14 404
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	32 053	37 033	41 103	23 381	26 473	24 496	24 056	22 672	9 895	11 093	13 756
Dérivés	128 705	72 010	42 094	42 592	42 201	37 775	32 137	28 646	18 574	15 219	29 370
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 385	7 283	7 337	7 117	6 488	4 775	2 407	2 268	144	113	427
Passifs liés aux activités destinées à la vente (2)	-	-	32	40	62	50	-	-	-	-	-
Autres passifs	35 689	28 483	22 649	18 408	20 172	17 850	19 405	19 417	13 128	11 872	9 339
	242 624	201 284	160 575	131 003	126 585	113 744	105 166	99 369	66 788	65 439	77 916
Débtures subordonnées	8 131	6 235	7 103	8 167	8 116	6 243	6 614	6 513	5 825	4 596	4 087
Titres de fiducie de capital	1 400	1 400	1 383	1 400	2 300	2 300	1 400	1 400	650	-	-
Passifs liés aux actions privilégiées	-	300	298	300	300	300	989	1 315	1 585	1 562	1 844
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 371	1 483	1 775	1 944	58	40	35	45	40	103	499
Capitaux propres											
Actions privilégiées	2 663	2 050	1 050	700	532	532	556	709	452	447	300
Actions ordinaires	10 384	7 300	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925
Surplus d'apport	242	235	292	265	169	85	78	33	-	-	-
Actions de trésorerie – privilégiées	(5)	(6)	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	-
– ordinaires	(104)	(101)	(180)	(216)	(294)	-	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis	19 936	18 167	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 358)	(3 206)	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)
	30 758	24 439	22 123	19 847	17 904	18 075	17 794	16 850	11 956	11 053	10 048
	723 859 \$	600 346 \$	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été entièrement retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.

(2) Se rapporte aux actifs et aux passifs de RBC Mortgage Company. Au 31 octobre 2006, nous avons effectué la cession de la presque totalité des actifs et des passifs de RBC Mortgage Company qui n'avaient pas été transférés à Home123 Corporation. Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2003 n'ont pas été reclassés pour tenir compte des actifs et des passifs liés aux activités destinées à la vente.

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Revenu d'intérêt											
Prêts	14 983 \$	14 724 \$	12 708 \$	10 790 \$	9 535 \$	9 900 \$	10 394 \$	12 001 \$	11 538 \$	10 394 \$	10 474 \$
Valeurs mobilières	6 974	7 665	6 189	4 606	3 593	3 045	3 189	3 521	2 845	2 364	1 960
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	2 889	3 620	2 827	1 354	656	873	725	1 258	1 078	893	1 169
Dépôts à des banques	498	538	480	231	103	101	156	337	577	513	673
	25 344	26 547	22 204	16 981	13 887	13 919	14 464	17 117	16 038	14 164	14 276
Frais d'intérêt											
Dépôts	12 158	13 770	10 708	6 946	5 142	5 452	5 709	8 712	9 057	7 636	7 732
Autres passifs	3 472	4 737	4 281	2 800	1 897	1 735	1 562	1 868	1 551	1 291	1 296
Débitures subordonnées	354	338	419	442	429	376	406	410	344	286	339
	15 984	18 845	15 408	10 188	7 468	7 563	7 677	10 990	10 952	9 213	9 367
Revenu net d'intérêt	9 360	7 702	6 796	6 793	6 419	6 356	6 787	6 127	5 086	4 951	4 909
Revenus autres que d'intérêt											
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	2 609	3 152	3 348	3 270	2 870	2 356	2 043	1 824	973	737	578
Frais de courtage	(408)	1 999	2 574	1 594	1 563	1 908	1 689	1 770	1 594	1 106	748
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 759	1 579	1 301	1 232	1 105	1 078	1 139	1 058	822	621	597
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 561	1 473	1 242	962	850	673	723	692	624	556	537
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 377	1 353	1 243	1 163	1 166	1 031	1 187	1 000	841	625	549
Frais bancaires	1 367	1 303	1 216	1 153	1 089	1 122	1 088	920	778	708	664
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	875	1 217	1 024	1 026	918	813	755	573	643	403	369
Revenu de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	646	533	438	407	331	279	276	303	299	243	218
Revenus sur cartes	648	491	496	579	555	518	496	458	420	362	305
Commissions de crédit	415	293	241	187	198	227	223	237	212	189	183
Revenus tirés de la titrisation	461	261	257	285	200	165	174	123	115	222	218
Gain net (perte nette) à la vente de titres disponibles à la vente	(617)	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain net (perte nette) sur les titres du compte de placement	-	-	88	85	20	31	(111)	(130)	(16)	27	342
Autres	1 529	1 043	373	448	518	431	623	921	185	250	146
Revenus autres que d'intérêt	12 222	14 760	13 841	12 391	11 383	10 632	10 305	9 749	7 490	6 049	5 454
Total des revenus	21 582	22 462	20 637	19 184	17 802	16 988	17 092	15 876	12 576	11 000	10 363
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429	455	346	721	1 065	1 119	691	760	575
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 631	2 173	2 509	2 625	2 124	1 696	1 535	1 344	687	530	438
Frais autres que d'intérêt											
Ressources humaines	7 779	7 860	7 268	6 682	6 638	6 234	6 264	5 667	4 597	4 013	3 594
Matériel	1 155	1 009	957	960	906	882	893	807	679	677	585
Frais d'occupation	926	839	792	749	765	721	759	704	556	564	508
Communications	749	723	687	632	672	707	768	673	695	699	665
Honoraires	562	530	546	500	465	431	404	398	267	298	262
Impartition de services de traitement	341	308	298	296	294	292	306	303	-	-	-
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	210	76	66	62
Amortissement des autres actifs incorporels	135	96	76	50	69	71	72	36	11	-	-
Autres	704	1 108	871	1 488	1 024	827	954	919	700	743	723
	12 351	12 473	11 495	11 357	10 833	10 165	10 420	9 717	7 581	7 060	6 399
Charges liées au réalignement de l'entreprise	-	-	-	45	177	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	6 005	7 025	6 204	4 702	4 322	4 406	4 072	3 658	3 617	2 650	2 951
Charge d'impôts	1 369	1 392	1 403	1 278	1 287	1 439	1 365	1 340	1 445	1 015	1 175
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	4 636	5 633	4 801	3 424	3 035	2 967	2 707	2 318	2 172	1 635	1 776
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	81	141	44	(13)	12	12	5	11	7	8	76
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 555	5 492	4 757	3 437	3 023	2 955	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700
(Perte nette) bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	(29)	(50)	(220)	13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	2 702 \$	2 307 \$	2 165 \$	1 627 \$	1 700 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(101)	(88)	(60)	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)
Gain au rachat d'actions privilégiées, montant net	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 454 \$	5 404 \$	4 668 \$	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (1)	1 305 706	1 273 185	1 279 956	1 283 433	1 293 465	1 324 159	1 345 143	1 283 031	1 212 777	1 252 316	1 234 648
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,41 \$	4,24 \$	3,65 \$	2,61 \$	2,14 \$	2,22 \$	1,98 \$	1,77 \$	1,77 \$	1,28 \$	1,36 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,41 \$	4,24 \$	3,67 \$	2,65 \$	2,31 \$	2,21 \$	1,98 \$	1,77 \$	1,77 \$	1,28 \$	1,36 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	- \$	- \$	(0,02) \$	(0,04) \$	(0,17) \$	0,01 \$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers) (1)	1 319 744	1 289 314	1 299 785	1 304 680	1 311 016	1 338 032	1 356 241	1 294 432	1 219 730	1 264 610	1 267 253
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$	2,20 \$	1,96 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,27 \$	1,34 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,38 \$	4,19 \$	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$	2,19 \$	1,96 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,27 \$	1,34 \$
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées (en dollars)	- \$	- \$	(0,02) \$	(0,04) \$	(0,17) \$	0,01 \$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dividendes par action (en dollars)	2,00 \$	1,82 \$	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$	0,86 \$	0,76 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,47 \$	0,44 \$

(1) Le nombre moyen d'actions ordinaires, le nombre moyen d'actions ordinaires dilués, le bénéfice dilué et de base par action ainsi que les dividendes par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 24.
n.d. non disponible

États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Bénéfice net	4 555 \$	5 492 \$	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	2 702 \$	2 307 \$	2 165 \$	1 627 \$	1 700 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts											
Pertes nettes non réalisées sur les titres disponible à la vente	(1 376)	(93)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement aux résultats de pertes sur les titres disponibles à la vente	373	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(1 003)	(65)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) de change non réalisés	5 080	(2 965)	(501)	(624)	(1 341)	(2 991)	(59)	463	(2)	(205)	164
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(3)	(42)	2	5	-	3	-	10	-	-	-
(Pertes nettes) gains nets de change liés aux activités de couverture	(2 672)	1 804	269	401	678	2 149	43	(475)	4	201	(169)
	2 405	(1 203)	(230)	(218)	(663)	(839)	(16)	(2)	2	(4)	(5)
(Pertes nettes) gains nets sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(603)	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement aux résultats de pertes liées aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	49	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(554)	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat étendu	848	(1 157)	(230)	(218)	(663)	(839)	(16)	(2)	2	(4)	(5)
Total du résultat étendu	5 403 \$	4 335 \$	4 498 \$	3 169 \$	2 140 \$	2 129 \$	2 686 \$	2 305 \$	2 167 \$	1 623 \$	1 695 \$

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Actions privilégiées											
Solde au début	2 050 \$	1 050 \$	700 \$	532 \$	532 \$	556 \$	709 \$	452 \$	447 \$	300 \$	300 \$
Émissions	613	1 150	600	300	-	-	-	250	-	296	-
Rachetées aux fins d'annulation	-	(150)	(250)	(132)	-	-	(150)	-	-	(150)	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(24)	(3)	7	5	1	-
Solde à la fin	2 663	2 050	1 050	700	532	532	556	709	452	447	300
Actions ordinaires											
Solde au début	7 300	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907
Émissions	3 090	170	127	214	127	193	191	3 976	109	192	18
Achetées aux fins d'annulation	(6)	(66)	(101)	(32)	(157)	(154)	(152)	(112)	(98)	(52)	-
Solde à la fin	10 384	7 300	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925
Surplus d'apport											
Solde au début	235	292	265	169	85	78	33	-	-	-	-
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(5)	(6)	(2)	(6)	-	-	31	-	-	-	-
Attributions de rémunération à base d'actions	14	(46)	(18)	26	56	7	14	33	-	-	-
Gain au rachat d'actions privilégiées	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-
Montants reclassés	-	-	-	-	34	-	-	-	-	-	-
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	-	-	-	54	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(2)	(5)	47	15	(6)	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	242	235	292	265	169	85	78	33	-	-	-
Actions de trésorerie privilégiées											
Solde au début	(6)	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-
Ventes	23	33	51	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats	(22)	(37)	(51)	(2)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	(5)	(6)	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	-
Actions de trésorerie ordinaires											
Solde au début	(101)	(180)	(216)	(294)	-	-	-	-	-	-	-
Ventes	51	175	193	179	248	-	-	-	-	-	-
Achats	(54)	(96)	(157)	(47)	(238)	-	-	-	-	-	-
Montants reclassés	-	-	-	-	(304)	-	-	-	-	-	-
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	-	-	-	(54)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	(104)	(101)	(180)	(216)	(294)	-	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis											
Solde au début	18 167	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728
Ajustement transitoire – instruments financiers	-	(86)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net	4 555	5 492	4 728	3 387	2 803	2 968	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700
Dividendes sur actions privilégiées	(101)	(88)	(60)	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 624)	(2 321)	(1 847)	(1 512)	(1 303)	(1 137)	(1 022)	(897)	(689)	(588)	(543)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(49)	(580)	(743)	(194)	(735)	(698)	(612)	(397)	(562)	(281)	-
Frais d'émission et autres frais	(12)	(21)	(11)	-	-	(4)	(1)	(19)	(4)	(9)	(7)
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs	-	-	-	-	-	-	-	(221)	-	-	-
Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, Contrats de dépôt indexés sur action	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	19 936	18 167	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857
Cumul des autres éléments du résultat étendu											
Ajustement transitoire – instruments financiers	(45)	(45)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la ventes	(1 068)	(65)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	(802)	(3 207)	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(443)	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	(2 358)	(3 206)	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	17 578	14 961	13 767	11 930	10 509	10 440	10 181	9 168	8 428	7 541	6 823
Capitaux propres à la fin	30 758 \$	24 439 \$	22 123 \$	19 847 \$	17 904 \$	18 075 \$	17 794 \$	16 850 \$	11 956 \$	11 053 \$	10 048 \$

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,0 %	24,6 %	23,5 %	18,0 %	15,6 %	16,7 %	15,8 %	16,4 %	19,8 %	15,6 %	18,4 %
Rendement de l'actif	0,70	0,95	0,94	0,76	0,67	0,76	0,74	0,71	0,77	0,60	0,65
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,68	0,93	0,93	0,75	0,66	0,75	0,73	0,70	0,76	0,59	0,64
Marge nette d'intérêt (1)	1,44	1,33	1,35	1,53	1,53	1,64	1,86	1,90	1,80	1,83	1,88
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus	56,6 %	65,7 %	67,1 %	64,6 %	63,9 %	62,6 %	60,3 %	61,4 %	59,6 %	55,0 %	52,6 %
Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes (2)											
Actif	650 300 \$	581 000 \$	502 300 \$	447 100 \$	421 400 \$	390 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$
Actif lié aux activités poursuivies	650 300 \$	581 000 \$	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$
Prêts, acceptations et conventions de revente	339 300	305 300	261 800	230 500	215 733	209 161	208 184	196 861	181 240	177 052	178 822
Dépôts	438 575	365 205	343 523	306 860	268 202	250 777	240 397	218 425	193 762	184 796	178 688
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	28 100	22 395	21 075	19 149	17 790	17 551	16 809	13 843	10 814	10 264	9 107
Total des capitaux propres	26 800	23 800	20 700	19 500	18 622	18 761	18 522	15 916	12 789	12 475	11 078
Biens administrés – RBC	623 300	615 100	582 300	1 824 800	1 593 900	1 483 800	1 365 900	1 342 500	1 175 200	967 800	829 200
Biens administrés – RBC Dexia IS	2 585 000	2 713 100	2 421 100	–	–	–	–	–	–	–	–
Biens sous gestion	226 900	161 500	143 100	118 800	102 900	94 400	93 300	100 000	92 300	81 600	73 400
Ratios de capital (3)											
Capital de première catégorie	25 173 \$	23 383 \$	21 478 \$	18 901 \$	16 272 \$	16 259 \$	15 380 \$	14 851 \$	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$
Capital total	30 830	28 571	26 664	25 813	22 733	21 374	21 012	20 171	19 044	16 698	16 480
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	278 579	247 635	223 709	197 004	183 409	166 911	165 559	171 047	158 364	149 078	157 064
Ratio du capital de première catégorie	9,0 %	9,4 %	9,6 %	9,6 %	8,9 %	9,7 %	9,3 %	8,7 %	8,6 %	8,1 %	7,4 %
Ratio du capital total	11,1	11,5	11,9	13,1	12,4	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2	10,5
Information sur les actions ordinaires											
Actions en circulation (en milliers)											
À la fin de l'exercice	1 341 260	1 276 260	1 280 890	1 293 502	1 289 496	1 312 043	1 330 514	1 348 042	1 204 796	1 235 535	1 235 162
Moyenne (de base)	1 305 706	1 273 185	1 279 956	1 283 433	1 293 465	1 324 159	1 345 143	1 283 031	1 212 777	1 252 316	1 234 648
Moyenne (dilué)	1 319 744	1 289 314	1 299 785	1 304 680	1 311 016	1 338 032	1 356 241	1 294 432	1 219 730	1 264 610	1 267 253
Dividendes par action	2,00 \$	1,82 \$	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$	0,86 \$	0,76 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,47 \$	0,44 \$
Valeur comptable par action	20,99	17,58	16,52	14,89	13,57	13,37	12,96	11,97	9,55	8,58	7,89
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX)											
Haut (4)	55,84	61,08	51,49	43,34	32,95	32,50	29,45	26,63	24,44	21,06	23,05
Bas (4)	39,05	49,50	41,29	30,45	29,02	26,63	22,53	20,80	13,63	14,83	14,38
À la clôture	46,84	56,04	49,80	41,67	31,70	31,74	27,21	23,40	24,15	15,86	17,78
Ratio cours/bénéfice (5)	13,9	13,4	13,9	16,2	15,0	14,4	13,9	13,3	13,7	12,5	13,3
Rendement des actions (6)	4,2 %	3,3 %	3,1 %	3,2 %	3,3 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %	2,6 %	2,4 %
Ratio de distribution (7)	59	43	40	45	47	39	38	39	32	37	32
Nombre :											
D'employés (8)	73 323	64 815	60 539	59 647	61 003	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891	51 776
De guichets automatiques bancaires	4 964	4 419	4 232	4 277	4 432	4 469	4 572	4 697	4 517	4 585	4 317
De succursales bancaires (9)											
Canada	1 174	1 146	1 117	1 104	1 098	1 104	1 117	1 125	1 333	1 410	1 422
États-Unis et autres pays	567	395	326	315	317	282	278	283	306	99	106

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen lié aux activités poursuivies.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Calculé selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

(4) Cours intrajournaliers – haut et bas.

(5) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué.

(6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes.

(7) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées.

(8) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(9) Soit les succursales offrant des services bancaires complets ou restreints directement aux clients. La présentation des succursales bancaires avant 2001 est fondée sur les unités de service.

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Un accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif ajusté en fonction des risques – accord de Bâle I

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques, comme les lignes directrices du BSIF le prescrivent. La valeur nominale des actifs du bilan est actualisée au moyen de facteurs particuliers de pondération des risques afin de refléter un risque comparable par dollar pour tous les types d'actifs. Le risque inhérent aux instruments hors bilan est également reflété, d'abord par l'établissement d'un montant en équivalent-crédit, puis par l'application des facteurs pertinents de pondération des risques. L'actif ajusté en fonction des risques de marché particuliers et généraux est ajouté au calcul de l'actif ajusté en fonction des risques au bilan et hors bilan afin d'obtenir le total de l'actif ajusté en fonction des risques.

Actif ajusté en fonction des risques – accord de Bâle II

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques, comme les lignes directrices du BSIF le prescrivent selon l'accord de Bâle II, en vigueur au 1^{er} novembre 2007. La majeure partie de nos portefeuilles de risque de crédit a recours à l'approche des notations internes avancées, et le reste utilise plutôt l'approche standardisée pour calculer l'actif ajusté en fonction des risques selon l'exposition totale, c'est-à-dire l'exposition à la défaillance, et la pondération des risques pour la contrepartie. Pour ce qui est de la mesure de l'actif ajusté en fonction des risques de marché, nous utilisons des modèles internes pour les produits qui ont obtenu l'approbation des autorités de réglementation et une approche standardisée pour les produits qui doivent obtenir cette approbation. Quant à la mesure du risque opérationnel, nous utilisons l'approche standardisée. En outre, l'accord de Bâle II requiert un facteur d'ajustement du plancher de capital pendant la période de transition. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Adéquation du capital

Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

Ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction

Les variations de la juste valeur des passifs au titre des dépôts et des débiteurs subordonnés désignés comme détenus à des fins de transaction, qui découlent en grande partie de l'élargissement de nos écarts de taux, se définissent comme des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Approche standardisée

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux États souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Assureur spécialisé

Compagnie d'assurance qui se spécialise dans les produits d'assurance de garantie financière, principalement à l'intention du marché des obligations municipales aux États-Unis, et les produits de financement structuré, comme les titres garantis par des créances.

Base de gestion

Nous présentons nos secteurs en fonction d'une base de gestion qui vise à évaluer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ces secteurs constituaient des entreprises autonomes ainsi qu'à refléter la façon dont chaque secteur est géré.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de billets secondaires RBC afin d'obtenir un type innovateur de capital de deuxième catégorie.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de première catégorie et ratio du capital de première catégorie

Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital les plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires, ainsi que du montant admissible des instruments de capital innovateurs. De plus, l'écart d'acquisition et d'autres éléments prescrits par le BSIF sont portés en déduction du capital de première catégorie afin de déterminer le capital de première catégorie net ajusté. On obtient le ratio du capital de première catégorie en divisant le capital de première catégorie net ajusté par l'actif ajusté en fonction des risques.

Capital de deuxième catégorie et ratio du capital de deuxième catégorie

Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débiteurs subordonnés, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments de capital innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances, moins les déductions prescrites par le BSIF.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Capital total et ratio du capital total

Le capital total se définit comme le total du capital net de première et de deuxième catégories. On obtient le ratio du capital total en divisant le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques.

Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant cotisé à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques

Nos activités visant la prestation de solutions d'assurance et de retraite aux États-Unis offrent aux banques des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque qui assurent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations du marché sur

les placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la comptabilité d'exercice plutôt que selon la juste valeur.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (exposition au risque) liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale.

Engagements à accorder du crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offerts aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Engagement sous forme de prêt garanti

Titres adossés à un groupe de prêts commerciaux ou personnels, constitués de façon à ce qu'il y ait plusieurs catégories de porteurs d'obligations, lesquelles sont assorties d'échéances diverses, appelées des tranches.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entités de gestion de placements structurés

Entités de gestion de placements gérés qui détiennent essentiellement des titres adossés à des créances mobilières de grande qualité et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types d'entités. À titre d'arrangeur et de preneur ferme, nous fournissons des conseils en matière de structure et de distribution à l'appui des exigences de nos clients au chapitre du financement, au nombre desquels figurent de grandes entreprises et des commanditaires.

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux particuliers ou aux institutions en bonne santé financière qui peut recourir à des stratégies audacieuses non accessibles aux fonds communs de placement, comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de cotes élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Horizon de survie

Évalue la période durant laquelle RBC disposerait de suffisamment de fonds pour rembourser les dettes arrivant à échéance et financer ses engagements hors bilan si le financement sur stocks non garanti devenait soudainement non disponible et que des actifs liquides, mais non une partie des prêts et des prêts hypothécaires, étaient monétisés.

Instruments de capital innovateurs

Instruments de capital émis par des structures d'accueil dont le principal objectif est d'obtenir du capital. Nous avons émis des instruments de capital, des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC) par l'intermédiaire de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de billets secondaires RBC. Selon les directives du BSIF, le capital innovateur peut représenter une tranche maximale de 15 % du montant net du capital de première catégorie, plus une tranche additionnelle de 5 % de deuxième catégorie admissible.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes liées au crédit offertes aux clients, qui procurent généralement une protection relativement aux liquidités.

Juste valeur

Montant d'une contrepartie auquel aura été agréé, sans y être forcés, des parties informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence.

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le bénéfice net après impôts.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif productif moyen.

Montant brut de l'actif ajusté

Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente.

Obligations couvertes

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti à divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Papier commercial adossé à des créances mobilières non commandité par des banques

Billet à court terme émis essentiellement par des structures d'accueil de titrisation qui détiennent des prêts ou d'autres créances.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides (à long terme) sont financés par des passifs à court terme et représente une mesure basée sur une formule de notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est

assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts de catégorie Alt-A

Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories acceptable et à haut risque. La catégorisation des prêts de catégorie Alt-A (par opposition aux prêts à taux préférentiel) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou une histoire de crédit limitée.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties qui nécessite peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes. Ces risques comprennent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement, le risque lié à la réputation, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, le risque lié aux activités d'assurance, le risque stratégique, le risque de concurrence et le risque systémique.

Structure d'accueil

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres types d'actifs en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Swaps sur défaillance

Contrat de dérivés qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances

Titres pouvant comporter plusieurs tranches émises par des structures d'accueil commanditées par certaines organisations détenant des garanties comme des groupes d'obligations, des prêts ou tout autre type d'instrument d'emprunt, qui ne sont habituellement pas des créances hypothécaires et pour lesquelles l'investisseur assume le risque de crédit. Le commanditaire établit généralement la taille de la tranche de premier rang afin d'obtenir une cote de AAA, les tranches de rang inférieur recevant des cotes de plus en plus basses. Si les actifs détenus font l'objet d'une défaillance ou que les actifs donnés en garantie donnent un rendement peu satisfaisant, les paiements prévus sont effectués d'abord sur la tranche de premier rang, puis sur les tranches de rang inférieur.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères

Titres émis par l'entremise d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres de créance à long terme, dont le taux d'intérêt est révisé à chaque période de 7 à 35 jours lors d'enchères gérées par les institutions financières participantes. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, ou des organismes responsables des prêts étudiants.

Titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités ad hoc, afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Titrisation synthétique

Transfert à des tiers non affiliés des risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers au moyen de l'utilisation de certains instruments financiers, tels que les swaps sur défaillance et les contrats de garantie.

Tranche

Type de titre créé en vertu d'un processus utilisé dans le secteur du financement structuré selon lequel les risques et le rendement liés à un groupe de titres sont regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Le risque global des tranches créées est identique à celui du groupe d'actifs sous-jacent dont il provient, mais le montant de la subordination associé à une tranche particulière pour les pertes subies par le groupe d'actifs sous-jacent et le droit au rendement obtenu diffèrent. Le processus mène généralement à la création d'au moins trois tranches, soit les emprunts de rang supérieur, le financement mezzanine et les capitaux propres, dont le niveau de risque de crédit et le rendement potentiel augmentent progressivement. Les tranches sont habituellement cotées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination inhérente de la tranche.

Tranches de premier rang supérieur liées à nos activités de crédit structuré

Classe la plus élevée de papier commercial ou de titres émis au cours des activités de crédit structuré. Ces instruments financiers tirent parti de la subordination de tous les autres titres, y compris les titres ayant une cote AAA.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subirait les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et
chef de la direction
The Woodbridge
Company Limited
Vice-président du Conseil
Thomson Reuters Corporation
Thomson Reuters PLC

Douglas T. Elix, A.O. (2000)
Ridgefield, Connecticut
Administrateur de sociétés

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton (Alberta)
Président du Conseil
et chef de la direction
Princeton Developments Ltd.
Princeton Ventures Ltd.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Stein Monast s.e.n.c.r.l.

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Administrateur de sociétés

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver
(Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Outremont (Québec)
Président et
chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.

Brandt C. Louie, F.C.A. (2001)
West Vancouver
(Colombie-Britannique)
Président et
chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président du
Conseil et chef de la direction
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et
chef de la direction
Les Aliments Maple Leaf Inc.

Gordon M. Nixon (2001)
Toronto (Ontario)
Président et
chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
EnCana Corporation

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne, Floride
Président
Reinhard & Associates

Edward Sonshine (2008)
Toronto (Ontario)
Président et
chef de la direction
RioCan Real Estate
Investment Trust

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente et
chef de l'exploitation
Four Seasons Hotels and Resorts

Victor L. Young, O.C. (1991)
*St. John's (Terre-Neuve-
et-Labrador)*
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

M. George Lewis
Chef de groupe
Gestion de patrimoine

A. Douglas McGregor
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

David I. McKay
Chef de groupe
Services bancaires canadiens

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Mark A. Standish
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

Barbara G. Stymiest
Chef de l'exploitation

W. James Westlake
Chef de groupe
Services bancaires
internationaux et Assurances

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Montréal (Québec), Canada	925 \$
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 102
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	Toronto (Ontario), Canada	3 121
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investment Services (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
RBC Securities Australia Pty Limited	Sidney, Australie	
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	26 769
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Gestion d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Services-Conseils Privés Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
RBC Caribbean Investment Limited	George Town, Grand Cayman	
Royal Bank of Canada Insurance Company Limited	St. Michael, La Barbade	
Finance Corporation of Bahamas Limited	Nassau, Bahamas	
Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC Alternative Asset Management Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Holdings (USA) Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC USA Holdco Corporation (2), (5)	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets Holdings (USA) Inc. (2)	Minneapolis (Minnesota), États-Unis	
RBC Capital Markets Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	
Prism Financial Corporation (5)	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Trust Company (Delaware) Limited	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Insurance Holdings (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	
Liberty Life Insurance Company	Greenville (Caroline du Sud), États-Unis	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	
Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Singapour, Singapour	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC PH&N Holdings Inc. (6)	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Bancorporation (USA) (5)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	5 664
RBC Bank (USA)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	
RBCF L.P. (2)	Wilmington (Delaware), États-Unis	269
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	4
RBC Finance B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	3 057
Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Europe Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Investment Management (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Trust Corporation Limited	Londres, Angleterre	
RBC Asset Management UK Limited	Londres, Angleterre	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Treasury Services (C.I.) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Offshore Fund Managers Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Fund Services (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Solutions (CI) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Services Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Fund Managers Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (International) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Regent Capital Trust Corporation Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trustees (Guernsey) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Tax Consultants Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Wealth Planning International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Fund Managers (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
RBC Reinsurance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
Royal Bank of Canada (Suisse)	Genève, Suisse	
Roycan Trust Company S.A.	Genève, Suisse	
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	14
RBC Capital Markets (Japan) Ltd.	St. Michael, La Barbade	46
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	2 703
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago	

(1) La Banque détient directement ou indirectement la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont constituées ou fondées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC USA Holdco Corporation, de RBC Capital Markets Holdings (USA) Inc. et de RBC Alternative Asset Management Inc., constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets Corporation, constituée sous le régime des lois de l'État du Minnesota, et de RBCF L.P., fondée sous le régime des lois de l'État du Nevada.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC USA Holdco Corporation détient une participation de 6,68 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 3,25 % dans RBC Bancorporation (USA).

(6) Des actions de RBC PH&N Holdings Inc., émises à titre de contrepartie dans le cadre de l'acquisition de PH&N, sont en circulation. Chacune d'entre elles sera échangée contre une action ordinaire de RBC trois ans après la conclusion, conformément à la convention de placement.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5
Téléphone : 416-974-5151
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5

Site Web :
rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal
Société de fiducie Computershare du Canada

Adresse :
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580

Site Web :
computershare.com

Co-agent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.
350 Indiana Street, Suite 800
Golden, Colorado
États-Unis 80401
Téléphone : 1-800-962-4284

Co-agent des transferts (Royaume-Uni)
Services PLC
Computershare Investor
Securities Services – Registrars
P.O. Box No. 82, The Pavilions,
Bridgwater Road, Bristol
BS99 7NH Angleterre

Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada
Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis
Bourse de New York (NYSE)
Suisse
Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(au Canada et aux États-Unis)
ou 416-263-9394
(communications internationales)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :

Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
14th Floor, South Tower
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5
Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800

Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Dates de paiement des dividendes pour 2009

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de	26 janvier	24 février
series W, AA, AB, AC,	23 avril	22 mai
AD, AE, AF, AG, AH, AJ et AL	27 juillet	24 août
	26 octobre	24 novembre

Royal Bank's Annual Report is also published in English.



Imprimé au Canada
Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

Dépôt légal, 4^e trimestre, 2008
Bibliothèque nationale du Québec

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI – Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de RBC et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétéran ou à tout autre facteur ou caractéristique protégé par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs soustrayant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2008 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport annuel comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC BANK, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, PROJET EAU BLEUE RBC, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ ENVERS LA COLLECTIVITÉ, RBC PLACEMENTS EN DIRECT, STRATÉGIE RBC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, RBC ASSURANCES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC, RBC TruCS et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS, les sociétés affiliées à RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.



un partenariat gagnant



un leader dans son domaine



un géant minier



Le présent rapport constitue une publication neutre en carbone. Les émissions nettes en équivalent-CO₂, liées à la production et à la distribution du présent rapport ont été atténuées par l'achat et le retrait d'unités de réduction certifiée des émissions. Ces unités sont assujetties à un processus rigoureux de validation, de certification, d'enregistrement et d'octroi qui vise à assurer que les réductions d'émissions sont réelles, mesurables et vérifiables, conformément au Protocole de Kyoto.



une occasion d'apprentissage



Le papier utilisé dans la fabrication du présent rapport est certifié FSC (Forest Stewardship Council), et ne contient ni acide, ni chlore. La fibre utilisée dans la fabrication de la pâte à papier provient de forêts bien gérées et certifiées de façon indépendante par le programme SmartWood, de la Rainforest Alliance, conformément aux règles du Forest Stewardship Council. Le papier utilisé pour la couverture du rapport contient des fibres de post-consommation dans une proportion de 10 %.

Form n° 81105 (12/2008)